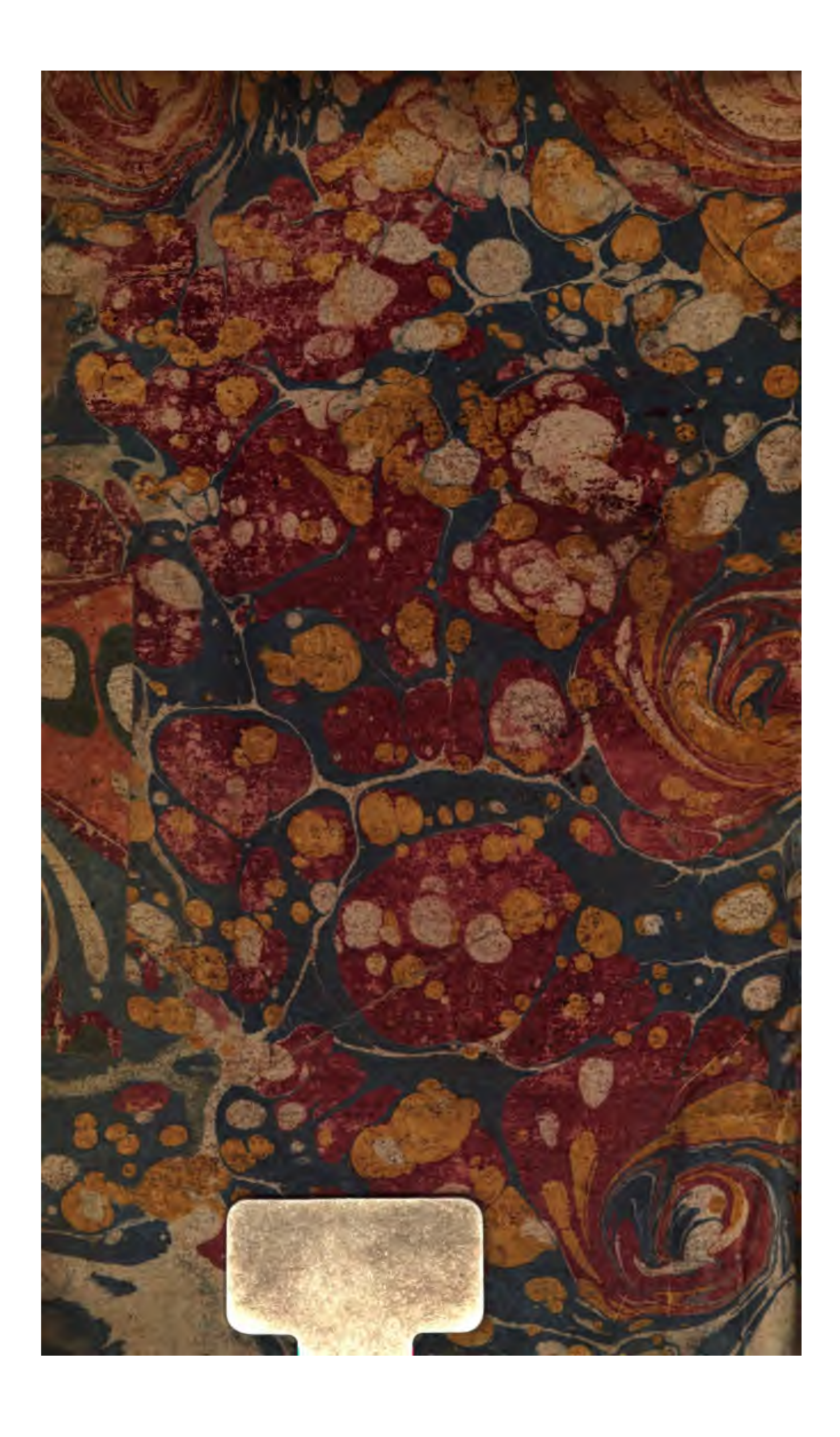
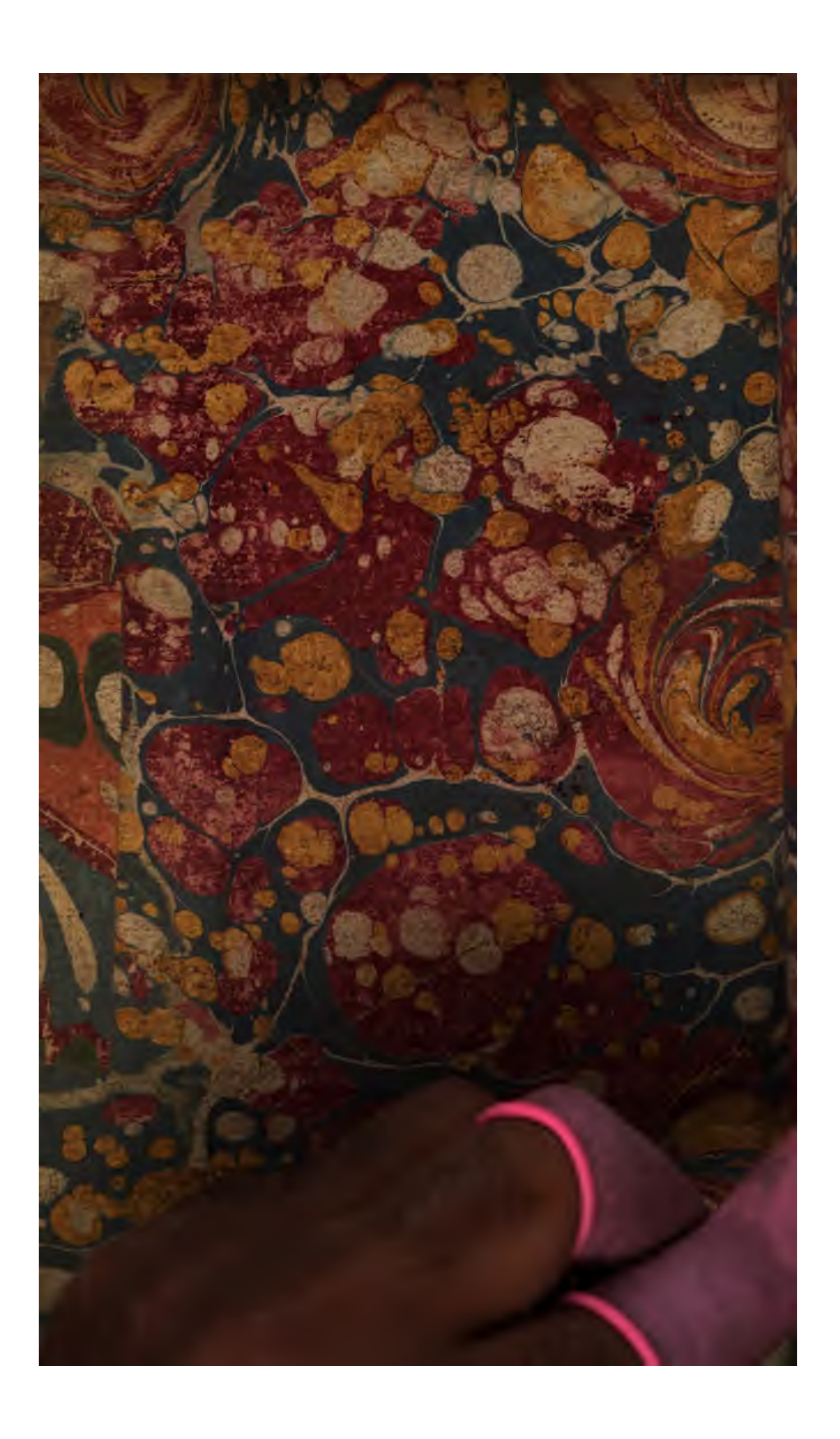
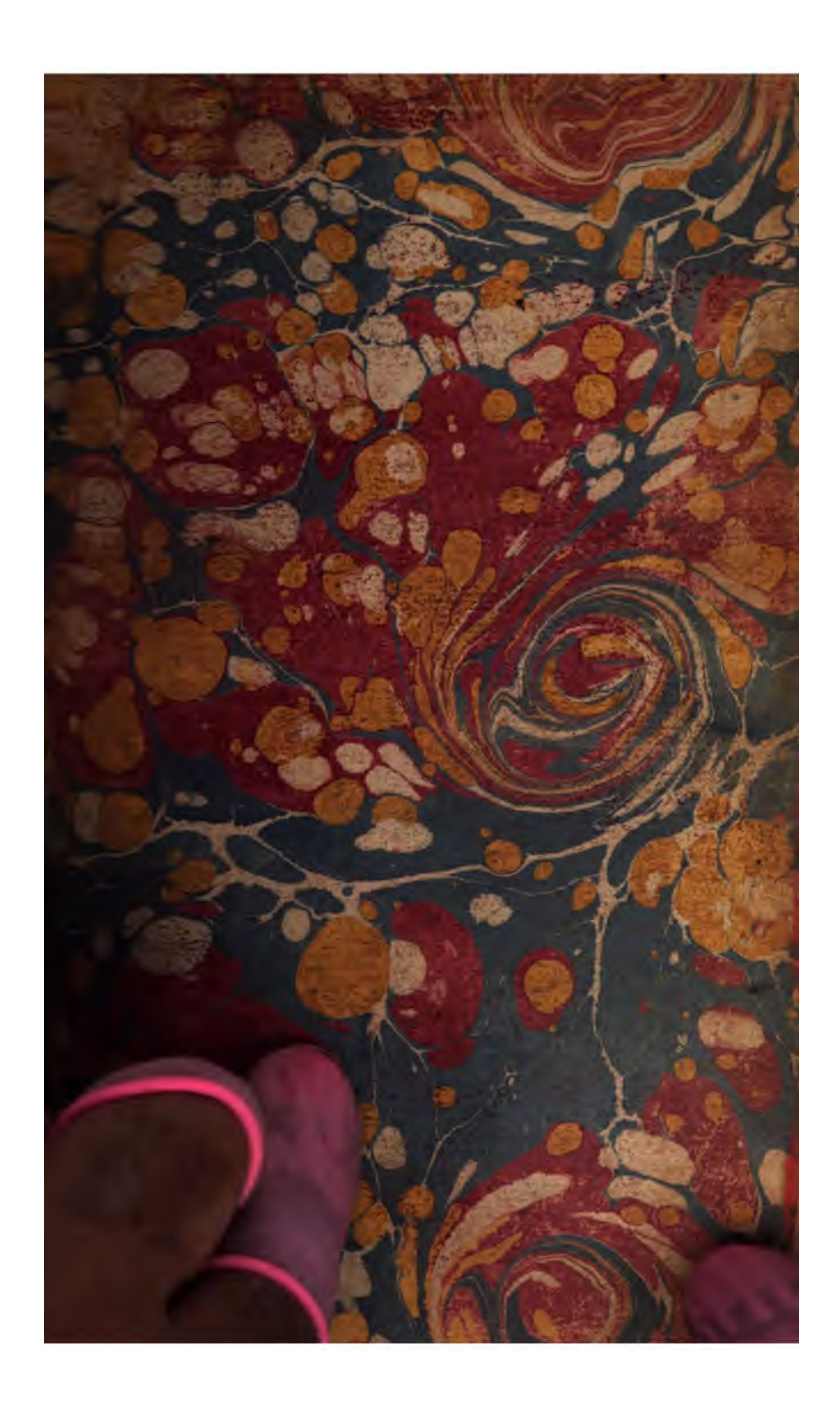










DICTIONNAIRE APOSTOLIQUE,

A L'USAGE

DE MM. LES CURÉS DES VILLES ET DE LA CAMPAGNE

Et de tous ceux qui se destinent à la Chaire :

Par le P. *HYACINTHE DE MONTARGON*, *Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur Ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.*

(Spiritus Domini Evangelisare pauperibus misit me. *Is. 61. & Luc. 4.*)

TOME NEUVIÉME.

FESTES DE LA SAINTE VIERGE.

Le prix est de 4 liv. en blanc, & de 5 liv. relié.



A PARIS,

Chez AUGUSTIN-MARTIN LOTTIN, Libraire & Imprimeur, rue S. Jacques, au Coq.

MDCCLVI.

Avec Approbations, & Privilége du Roi.

CET OUVRAGE

COMPRENDRA EN XIII. VOLUMES

les matières suivantes.

I. II. III. IV. V. & VI. la Morale.

VII. & VIII. les Mystères.

IX. les Fêtes de la Sainte Vierge.

X. le Commun des Saints.

XI. des Homélies du Carême.

XII. des sujets particuliers.

XIII. la Table générale & alphabétique de toutes les matières renfermées dans les XII. Volumes.

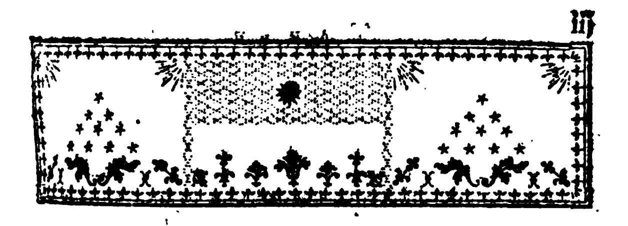


TABLE DES DISCOURS ET DES DESSEINS

Contenus dans ce IX. Volume, qui renferme les Mysteres & les Fêtes de la Ste Vierge.

SUR LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

PREMIER DESSEIN.

DIVISION. 1°. EN vous faisant voir, Chrétiens auditeurs, ce que la grace a fait pour Marie dans le Mystere de sa Conception, vous verrez ce qu'elle a fait pour nous dans le Sacrement de la régénération, premiere Partie. 2°. En vous montrant ce qu'a fait Marie pour répondre à la grace, vous verrez ce que vous devez faire pour y être fideles, seconde Partie. *Pag. 33. & suiv.*

PREMIERE PARTIE. L'on peut dire que le Seigneur fait aujourd'hui en faveur de Marie plus de prodiges qu'il n'en fit autrefois pour délivrer toute une Nation, il l'affranchit d'une servitude plus cruelle que celle des Israélites sous Pharaon, il brise des liens plus honteux que ceux de Samson; disons-le clairement, il affranchit Marie du joug du péché, il préserve Marie des suites du péché; double miracle qu'opere la grace en faveur de cette Vierge sainte, double prérogative qu'elle reçoit dans le Mystere de sa Conception.





SUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

DESSEIN D'UN DISCOURS.

DIVISION. FUt-il jamais créature sur laquelle la main de Dieu agit plus visiblement, & qui se prêtat avec plus d'obéissance aux opérations de la main de Dieu sur elle que Marie ? Arrêtons-nous à ces deux pensées : entreprendre de les développer c'est entrer dans l'esprit de cette Fête, c'est nourrir notre piété, c'est travailler à notre édification. Apprenons : 1°. A respecter Marie par les grandes choses auxquelles Dieu l'a destinée : 2°. Apprenons à imiter Marie dans sa fidélité à suivre les desseins de Dieu. Les grands desseins de Dieu sur Marie, motif de notre vénération : la correspondance de Marie aux grands desseins de Dieu, modele de notre conduite. *Pag.* 124. *& suiv.*

PREMIERE PARTIE. Ce qui releve Marie & ce qui la distingue de toutes les autres créatures, c'est d'avoir participé dans un dégré plus éminent qu'elles ; 1°. A la sainteté de Dieu par l'exemption du péché : 2°. A la gloire de Dieu par le titre dont elle a été décorée : 3°. A la puissance de Dieu par le crédit qu'elle a auprès de Dieu. C'est à quoi je réduis toute l'œconomie des desseins de Dieu sur cette Vierge naissante : il la destine à être la plus sainte des Vierges, la plus glorieuse des Meres, la plus puissante des Créatures ; une plénitude de graces, une plénitude de gloire, une plénitude de puissance, voilà ce que Marie a reçu du Seigneur.

SECONDE PARTIE. O ! vous tous qui venez d'admirer ce que le Seigneur a fait en faveur de Marie, venez & admirez aussi la maniere dont Marie a correspondu aux grands desseins de Dieu sur elle. La grace la rendit plus circonspecte, la gloire plus humble, la puissance plus charitable, c'est-à-dire qu'elle a répondu : 1°. A la plénitude de graces par une plénitude de circonspection : 2°. A la plénitude de gloire par une plénitude d'humilité : 3°. A la plénitude de puissance par une plénitude de charité. Que d'instructions pour nous !

SUR L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.

PREMIER DESSEIN.

DIVISION. MArie dans le Mystere de ce jour est : 1°. Le modele de la Foi la plus parfaite sur les abbaissemens du Verbe Divin : 2°. Le modele de l'humilité la plus profonde sur sa propre grandeur. Hommes indociles & curieux, apprenez donc ce que vous devez penser d'un Dieu quand il s'abbaisse jusqu'à vous : hommes vains & orgueilleux, apprenez ce que vous devez penser de vous-mêmes quand un Dieu vous éleve jusqu'à lui. *Pag.* 178. *& suiv.*

PREMIERE PARTIE. La Foi, si nous en croyons les éloges que lui donne le Sauveur, est précieuse à ses yeux, il l'a toujours préconisée, l'Eglise en a toujours parlé avantageusement par la bouche des saints Docteurs, ainsi en devons-nous penser nous-mêmes en voyant Marie nous donner sur le Mystere de ce jour le modele d'une Foi parfaite, c'est-à-dire : 1°. D'une Foi préparée par les Oracles d'un Dieu : 2°. D'une Foi éclairée sur la sage conduite de Dieu : 3°. D'une Foi soumise à la puissance & à l'autorité de Dieu.

SECONDE PARTIE. Il n'y a point de circonstance dans ce Mystere qui ne soit de la part de Marie un modele de l'humilité la plus profonde : 1°. Soit qu'elle écoute ce que Dieu lui dit lui-même par la bouche d'un Ange : 2°. Soit qu'elle y réponde pour obéir à ses ordres : 3°. Soit enfin qu'elle publie par le mouvement de son esprit ; par-tout elle paroît comme un modele accompli de cette vertu.

SECOND DESSEIN.

DIVISION. COnnoissons tous les avantages qui nous sont préparés dans le Mystere qui s'opere en ce jour, & apprenons par le bienfait singulier qu'il confere à la sainte Vierge ceux dont il nous fait participans nous-mêmes. 1°. L'Incarnation du Verbe éleve Marie au comble de la suprême grandeur, & annoblit toute la nature humaine : 2°. L'Incarnation éleve Marie au comble de la plus éminente sainteté, & sanctifie en même-temps toute la nature humaine. Deux vérités qui vont vous apprendre, Chrêtiens : 1°. Quelle est la véritable grandeur que vous devez estimer : 2°. A quelle sainteté vous devez aspirer. *Pag.* 203. *& suiv.*

PREMIERE PARTIE. Opposons les qualités de la grandeur de Marie à celles dont les adorateurs du monde font le plus cher objet de leurs desirs & de leurs vœux, & nous verrons que celles-là ne s'acquierent que par l'ambition & par des voies qui ne sont point innocentes, qu'elles n'aboutissent qu'à une vaine ostentation, & par conséquent qu'il y a une noblesse plus essentielle dont le Chrétien doit faire une grande estime. L'exposition simple des vérités de notre Evangile forment les preuves solides & convaincantes de ces deux vérités.

SECONDE PARTIE. Il n'en est pas de la dignité de Mere de Dieu comme de tous les autres titres dont les Grands du siécle favorisent ceux qu'ils honorent de leur bienveillance : & si le Seigneur toujours bienfaisant, mais aujourd'hui magnifique, éleve Marie à la plus sublime dignité qui fût jamais, c'est pour la rendre la plus parfaite & la plus sainte des créatures : 1°. Soit par les graces qu'il verse dans son ame : 2°. Soit par les vertus qu'il fait éclater dans toute sa conduite. Deux réflexions importantes qui vont vous apprendre à quelle sainteté vous devez vous élever, soit en qualité d'homme accrédité dans le siécle, soit en qualité de Chrétien honoré de l'alliance d'un Dieu.

DESSEIN D'UN DISCOURS FAMILIER SUR LA CONFIANCE EN MARIE.

DIVISION. EBloui par l'éclat de la Maternité Divine, j'ai cru à l'exemple de S. Epiphane devoir chercher aujourd'hui quelque chose de plus proportionné à la foiblesse de mon esprit, & que vous fussiez plus à portée de comprendre. C'est donc pour remplir mon dessein que je me propose de vous exposer : 1°. Les divers motifs de l'espérance que vous devez avoir en Marie : 2°. Les dispositions qui doivent essentiellement accompagner cette espérance. *Pag. 223. & suivantes.*

PREMIERE PARTIE. L'espérance que nous devons avoir dans Marie est appuyée sur deux motifs puissans & bien propres à réveiller dans nos cœurs une vive confiance en cette bienheureuse Vierge : Premier motif, sa charité immense pour tous les hommes : Second motif, son pouvoir sans bornes. Deux qualités qui rarément se trouvent réunies parmi les hommes : car, ou ils manquent de bonne volonté pour ceux qui ont besoin de leurs secours, ou s'ils ont le desir de le servir, ils n'en ont pas la puissance.

SECONDE PARTIE. Comme l'espérance que nous avons en Marie n'est pas différente de celle que nous avons en Dieu à qui se termine tout notre culte, les dispositions qui doivent

l'accompagner sont aussi les mêmes ; je les réduis à trois : 1°. A une humilité Chrétienne : 2°. A une sainte haine de nous-mêmes qui nous porte à venger de nos crimes le Fils de Marie : 3°. A une ardente charité pour le prochain qui couvre la multitude des péchés.

SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

PREMIER DESSEIN.

DIVISION. NOus célébrons aujourd'hui la Mort de Marie, la Résurrection de Marie, l'Assomption de Marie ; voilà les trois objets que l'Eglise présente à notre piété. Or Marie meurt, mais d'une mort infiniment précieuse aux yeux de Dieu, récompense de sa constante fidélité, premiere réflexion. Marie ressuscite, mais exempte de la corruption du tombeau, récompense de son inviolable pureté, seconde réflexion. Marie est élevée au Ciel, mais pour y jouir de la gloire la plus immense, & des plus sublimes récompenses de sa profonde humilité.

PREMIERE PARTIE. Ce qui rendit la mort de Marie si précieuse, ce furent les vertus héroïques qu'elle pratiqua dans les trois différentes situations qui partagerent sa vie ; Fille dans la maison de Joachim : *Virgo intra domum ;* Epouse dans la maison de Joseph : *Comes ad ministerium ;* Mere dans le Temple : *Mater ad Templum ;* Fille, Epouse, Mere, toujours sa fidélité la distingua.

SECONDE PARTIE. Marie quoique sujette à la mort ne fut point sujette à cette honteuse corruption qui en est la suite inévitable ; mais par une résurrection anticipée, exempte de la pourriture du tombeau, elle alla partager dans le Ciel le bonheur & la gloire d'un Fils dont elle avoit partagé sur la terre les opprobres & les souffrances. Sentimens des saints Peres sur l'incorruptibilité de Marie. Raisons de convenance qui l'appuyent.

TROISIEME PARTIE. Dieu, dit S. Bernard, ne se contente pas d'élever Marie, il proportionne son élevation à son humilité, & elle devient d'autant plus grande dans le Ciel qu'elle a été plus humble sur la terre. Pour justifier cette pensée, admirons les justes rapports qui se trouvent entre l'humilité de Marie & sa gloire : 1°. humilité de sentimens, 2°. humilité d'abbaissement, 3°. humilité de puissance.

SECOND DESSEIN.

DIVISION. 1°. C'Eſt l'amour de Marie pour J. C. qui l'a fait triompher de la mort. 2°. C'eſt l'amour de J. C. pour Marie qui l'a fait triompher dans le Ciel : en deux mots, c'eſt une penſée de S. Bernard que je vais m'efforcer de bien rendre : la Mere de Dieu quitte la terre d'une maniere digne d'elle ; c'eſt l'amour qui l'en détache : premiere partie. La Mere de Dieu entre dans le Ciel d'une maniere digne de J. C. ; c'eſt l'amour qui la couronne : ſeconde partie. *pag.* 384 *& ſuiv.*

PREMIERE PARTIE. Mourir comme Marie par un excès d'amour, ce n'eſt point mourir, c'eſt triompher de la mort qui deſarme tous les humains. Etre grand où tous les autres ſont petits, ſe couvrir de gloire dans le centre de l'humiliation, mourir & ne point reſſentir les craintes deſolantes ni les douleurs ameres qui accompagnent la mort de la plûpart des hommes qui la rendent ſi horrible & ſi douloureuſe, n'eſt-ce pas ce qui doit s'appeller dans le langage de S. Paul, détruire la victoire de la mort, émouſſer ſon aiguillon ? Or tels ſont les privileges de Marie. 1°. Elle ne craint rien : 2°. elle ne regrette rien. La charité chaſſe la crainte & la douleur, elle met en leur place la confiance & la joie.

SECONDE PARTIE. Que pouvoit faire J. C. de plus glorieux pour ſa Mere, que de la rendre tout autant qu'il ſe pouvoit ſemblable à lui-même, & donner à ſon triomphe les plus éclatans caracteres du ſien ? Or vous le ſçavez, ce divin Sauveur avoit demeuré incorruptible dans le tombeau ; il en étoit ſorti glorieux & triomphant ; enfin il étoit monté dans le Ciel pour s'aſſeoir à la droite de Dieu ſon Pere, pour y faire la fonction de Souverain Médiateur. Soyez à jamais béni, ô mon Dieu, d'avoir donné à Marie des privileges ſi reſſemblans : je veux dire, 1°. la gloire de ſon incorruptibilité, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſa pureté : 2°. la gloire de ſon exaltation, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſon humilité : 3°. la gloire & l'autorité de ſa médiation auprès de Dieu, c'eſt ce que j'appelle le triomphe de ſa charité.

DESSEIN D'UN DISCOURS FAMILIER.

DIVISION. EFforçons-nous de découvrir, 1°. Quel a été le principe de l'humiliation de Marie, 2°. quelle a été ſon élevation. Elle trouve en elle-même le principe de ſon humiliation, elle trouve en J. C. le principe de ſon éle-

vation; *elle est* humble parce qu'elle est créature, elle est élevée parce que J. C. l'a comblée de graces; elle est humble parce qu'elle sçait ce qu'elle est, elle est élevée parce que J. C. la connoît & qu'elle connoît J. C. Je réduis tout ceci à deux courtes réflexions : 1°. Jusqu'où Marie s'est humiliée, c'est la premiere : jusqu'où J. C. a élevé Marie, c'est la seconde. *Pag. 312 & suiv.*

PREMIERE PARTIE. 1°. Marie s'est connue : 2°. Marie s'est soumise : 3°. Marie a tout rapporté à Dieu. Voilà les trois solides fondemens de son humilité; il ne tient qu'à nous de puiser dans cette première partie des réflexions propres à réprimer notre vanité & notre orgueil.

SECONDE PARTIE. Sans entrer dans aucune discussion sur l'Assomption de Marie en corps & en ame, sans parler de son incorruptibilité, voyons en quoi consiste son élevation : 1°. elle suit les maximes de J. C. 2°. elle est remplie de la grace de J. C. 3°. elle est couronnée par J. C.

SUR LA DEVOTION

ENVERS LA SAINTE VIERGE.

PREMIER DESSEIN.

DIVISION. DEux écueils à éviter sur le sujet que j'entreprens; les uns renfermant le culte de Marie dans des bornes trop étroites, détruisent le fondement de notre confiance en son intercession, & se privent par là d'un des plus puissans moyens de salut; les autres scrupuleusement attachés à certaines pratiques extérieures qu'ils poussent même à l'excès, & plus attentifs à honorer ses vertus qu'à les imiter, se servent de la piété même pour autoriser leurs désordres : deux défauts auxquels j'entreprens de remédier. Pour y réussir, j'établis contre les premiers la solidité du culte de Marie; j'apprens aux seconds à purifier leur culte de toutes superstitions : en deux mots, les raisons solides sur lesquelles est établie la dévotion envers Marie, premiere partie; les regles exactes de cette même dévotion, seconde partie. *Pag. 364 & suiv.*

PREMIERE PARTIE. Jamais culte ne fut si juste, si légitime, si solidement établi que le culte envers Marie, puisque jamais créature 1°. ne fut prévenue de graces si prévenues & de si abondantes bénédictions : 2°. jamais créature ne posséda une sainteté si parfaite, de si éminentes vertus :

3°. jamais créature n'eut tant de crédit & tant de pouvoir auprès de Dieu : trois raisons solides sur lesquelles est établie la dévotion envers la sainte Vierge.

SECONDE PARTIE. Les choses les plus saintes donnent occasion aux plus grands abus; voici l'écueil : les dévots envers Marie poussent trop loin leur vénération, 1°. en lui attribuant des privileges excessifs, & en terminant à la créature un culte qui ne doit se terminer qu'au Créateur : 2°. en se faisant de leur dévotion même un titre pour demeurer impunément dans leurs desordres. Deux abus auxquels j'oppose deux regles aussi sûres que sages ; les voici : 1°. c'est que le culte de Marie doit être prudent : 2°. c'est que le culte de Marie doit consister principalement dans l'imitation de ses vertus.

SECOND DESSEIN.

DIVISION. MArie a tout ce qu'il faut pour être l'objet de la dévotion la plus solide (proposition générale) dont voici les preuves incontestables : 1°. une haute dignité qui mérite nos respects les plus profonds, *Mater timoris* : 2°. une beauté charmante qui se concilie notre amour le plus tendre, *Mater pulchræ dilectionis* : 3°. d'aimables vertus qui nous inspirent la plus vive & la plus juste émulation, *Mater agnitionis*. *Pag.* 391 *& suiv.*

PREMIERE PARTIE. Moi célébrer la gloire de Marie, s'écrioit S. Epiphane, qui suis-je donc, moi ? & qu'est-ce que Marie ? Les Anges, les Cherubins, &c. veulent chanter un cantique de louange à son honneur; mais ils ne peuvent eux-mêmes célébrer sa dignité comme elle mérite de l'être ; ils l'annoncent, le Ciel, le Temple, le Throne de la Divinité, c'est moins dire qu'elle n'est : elle est Mere de Dieu ; & dans ce titre, dit saint Jerôme, tous les autres titres sont renfermés ou confondus : mais, ajoute saint Jean Chrysostôme, la maternité divine n'est-ce pas ce mystere dont parle saint Paul, le mystere de la sagesse, de la science & de la vertu de Dieu, qu'il n'est pas même permis d'oser sonder. Une Mere de Dieu. C'est en effet ce prodige auquel le Seigneur vouloit qu'on le reconnût pour Créateur & pour Protecteur discret. Une Vierge qui enfante, & le Fils qu'elle enfante se nomme Dieu avec nous : mais reprend encore le saint Docteur, si cette éminente dignité ne peut se comprendre en elle même, ne peut-on pas en tracer du moins quelque ombre, quelque figure qui aide à s'en former une grossiere idée ? Oui : jugeons-en donc, 1°. par les apprêts, 2°. par les suites de cette incompréhensible merveille.

SECONDE PARTIE. L'on peut dire avec saint Bernard, que c'est dans le sein de Marie que s'est accompli le grand prodige de l'amour de notre Dieu. En effet, elle est entrée avec joie dans toutes les vues de son Fils pour nous; c'est par elle que son Fils veut nous donner des marques de son amour: sa tendresse ne peut donc être stérile; & si vous percez plus avant, vous reconnoîtrez que cette auguste Vierge a parfaitement rempli l'emploi que Dieu lui avoit confié à notre égard: en deux mots, Dieu lui a donné pour nous un cœur véritablement tendre & toujours efficace dans sa tendresse; il veut qu'elle nous aime & que nous tenions tout de son amour.

TROISIÉME PARTIE. J'ai dit que nous trouvons dans Marie d'aimables vertus qui doivent nous inspirer la plus vive émulation, c'est-à-dire des vertus, 1°. qui sont à la portée de tous tant que nous sommes, 2°. des vertus bien capables, par les récompenses qui leur sont attachées, d'exciter puissamment à les imiter.

DESSEIN DU DISCOURS FAMILIER.

DIVISION. VOici en deux mots tout le précis du Dessein que j'ai cru devoir me former sur ce sujet: 1°. Je vous prouverai que c'est un devoir pour tous les Chrétiens d'honorer Marie que Dieu a honoré en tant de manieres: voilà les motifs de notre culte. 2°. Je vous ferai voir que c'est une consolation pour tous les Chrétiens de pouvoir établir leur confiance sur celle que Dieu a honorée: voilà nos devoirs à l'égard de Marie. *Pag.* 414 *& suiv.*

PREMIERE PARTIE. Pour ne vous point tromper sur l'honneur dû à Marie, il faut vous instruire sur trois choses; 1°. Pourquoi tous les Chrétiens doivent honorer Marie. 2°. Quel honneur ils doivent rendre à Marie. 3°. Jusqu'où ils doivent porter l'honneur dû à Marie. Par-là nous traiterons du fondement, de la qualité, de la nature, de l'honneur que tout Chrétien doit rendre à Marie.

SECONDE PARTIE. Etablir & régler la confiance que vous devez avoir dans la Mere de Dieu, c'est à ces deux objets que je veux me borner dans les preuves de cette seconde Partie.



DESSEIN D'UN DISCOURS.

SUR LA DÉVOTION DU SCAPULAIRE.

DIVISION. TOute dévotion, pour être véritable & digne de la Religion pure & sans tache que nous professons, doit avoir deux caractéres, de la solidité dans les prin-

cipes, afin que nos démarches soient prudentes : de l'utilité dans les effets, afin que nos démarches soient salutaires. Or je soutiens que ces deux traits concourent également à former la dévotion du Scapulaire de Marie : 1°. Elle a dans ses principes toute la solidité que demande la vraie sagesse : 2°. Elle a dans ses effets toute l'utilité que demande notre salut : en deux mots, ses principes sont infiniment raisonnables, premier Point ; ses effets sont infiniment avantageux, second Point.

PREMIERE PARTIE. Sur quels fondemens, sur quels principes la dévotion du Scapulaire est-elle appuyée ? Cherchons-en l'origine ; examinons-en les prérogatives ; voyons-en l'étendue & la célébrité. Pure dans son origine, quel fut l'homme choisi par Marie pour en être le premier Instituteur ? Magnifique dans ses prérogatives, quelles graces, quels privileges l'Eglise n'y a-t-elle pas attachés ? Immense dans son étendue, quel nombre infini de partisans n'a-t-elle pas eu dans tous les temps ? Une dévotion ainsi caractérisée n'est-elle pas infiniment solide, infiniment raisonnable dans ses principes ?

SECONDE PARTIE. C'est le propre de toute dévotion établie sur de solides fondemens, de produire des avantages également solides, & toute pratique de piété que la raison avoue & que la Foi autorise, annonce des fruits assurés à qui sçait se rendre digne de les recueillir. Or telle est la dévotion du Scapulaire : 1°. elle associe les vrais confreres à un des plus saints Ordres de l'Eglise : 2°. elle les consacre singulierement au culte de Marie. Association à un Ordre saint qui les fait entrer en participation de ses mérites ; consécration à Marie qui lui donne un droit particulier à sa protection, quoi de plus avantageux ! & n'ai je pas raison de dire, à la gloire de la dévotion du Scapulaire, que l'utilité de ses effets répond à la solidité de ses principes ?

Fin de la Table des Desseins.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

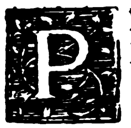
J'AI LU par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre : *Dictionnaire Apostolique &c.* L'utilité que les Ministres de la parole sainte peuvent retirer de cet Ouvrage fait espérer que le Public recevra avec plaisir ce nouveau Volume. L'Auteur connu par ses succès dans la Chaire, se propose d'en procurer aux autres, & de contribuer par leur ministère à l'instruction des peuples : Un but aussi chrétien ne mérite que des Eloges. A Paris ce 6 Décembre 1751.

MILLET.

Les Approbations des Censeurs de l'Ordre, ainsi que le Privilége du Roi, se trouvent à la fin des Volumes précédens.



OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA CONCEPTION IMMACULÉE* DE LA BIENHEUREUSE VIERGE.



ERSONNE n'ignore que la Conception Immaculée de Marie n'ait fait long-temps le sujet d'épineuses contestations entre les Théologiens : mais maintenant que l'Eglise s'est expliquée sur ce point par la Fête solemnelle qu'elle a instituée en l'honneur de la Conception immaculée, sans pour cela en faire à ses enfans un point de Foi, je me suis cru obligé pour entrer dans les vues de cette bonne Mere, de rechercher exactement & avec scrupule les raisons, les autorités, les motifs qui pouvoient servir à appuyer ce sentiment, afin que les Prédicateurs puissent facilement dans ces sources de quoi exciter les Fidéles, non-seulement à la créance, mais encore à la dévotion d'un Mystere si propre à consoler les vrais Fidéles & à affermir leur espérance. J'avertis ceux des Orateurs qui voudront traiter ce sujet ; 1°. De ne point s'attacher tellement aux preuves de la Conception Immaculée de Marie (qu'on n'ose plus contester dans les

Ecoles, encore moins dans les Chaires) qu'ils oublient d'en tirer des réflexions morales que ce sujet fournit abondamment; 2°. De ne point s'en tenir à un Discours presque tout moral, en supposant ce Mystere sans en instruire suffisamment l'auditeur; abus qui depuis près d'un siécle s'est glissé même parmi nos meilleurs Prédicateurs, mais abus auquel doivent s'opposer tous les vrais Fideles.

Réflexions Théologiques & Morales sur la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge.

Ce qu'on doit entendre par la Conception Immaculée de Marie.

SOutenir la Conception Immaculée, c'est dire & soutenir que Marie n'a eu nulle part au péché du premier homme, & par conséquent qu'elle n'a jamais contracté le péché originel qui a infecté toute la postérité d'Adam. Ce fait ne se met plus en question, puisqu'il n'est plus permis de le contester, & encore moins de disputer contre, soit publiquement dans les Ecoles, soit même dans les entretiens particuliers, quoiqu'il ne soit pas décidé par l'Eglise comme un article de Foi. Pour ce qui est du droit, c'est-à-dire, sur quoi est fondée cette faveur incomparable & ce privilége si singulier, je me propose de donner sur ce point les divers sentimens des Théologiens.

L'Immaculée Conception est un prodige.

Moyse appliqué à la conduite des troupeaux de Jethro vit sur le haut d'une montagne un buisson ardent qui brûloit sans se consumer. Excité par cet objet surprenant, il s'anime lui-même & dit: Je monterai sur cette montagne & je verrai quel est ce prodige: *Vadam & videbo visionem hanc magnam quare rubus non comburatur.* Prenons aujourd'hui ce langage de foi & d'admiration en contemplant Marie comme un buisson ardent sorti de la famille de Jessé, environnée des flammes du péché & de tous les ancêtres qui en ont été flétris sans qu'elle en reçoive la moindre atteinte: *Vadam & videbo, &c.* Marie est donc

Exod. 3. 3.

Idem. Ibid.

cette plante de Jéricho, qui sans rien perdre de sa fraîcheur & de sa beauté croît au milieu des ondes brûlantes du crime qui dévore le reste de la terre. Frappés d'un spectacle si étonnant, écrions-nous avec Moyse : J'irai & je verrai quelle est cette grande vision. Quel prodige en effet que celui que la grace opere aujourd'hui en Marie ! Tirée de la masse corrompue d'Adam, elle en sort toute pure & toute sainte; héritiere comme les autres hommes de sa peine, elle ne l'est point de sa faute; revêtue de ses marques, elle ne participe point à ses malheurs; sortie de la tige empoisonnée des pécheurs, le péché n'habite point en elle. Un mur de séparation s'éleve entre son ame & ce torrent d'iniquité, qui depuis le commencement du monde inonde & infecte toute la terre.

C'étoit assez que Marie fût un rejetton sorti de la même tige que le reste des hommes, pour être sujette à la même nécessité; & si Dieu n'avoit suspendu le cours de la nature en sa faveur, ce torrent de corruption l'auroit sans doute entraîné comme les autres dans le même précipice. Mais si Marie devoit entrer dans les engagemens du péché, comme fille du premier homme, elle en fut préservée comme devant être la Mere d'un Dieu; & la grandeur de sa destinée la défendit contre le malheur de sa naissance : mais bien loin que son ame vienne à s'infecter en s'unissant à son corps, ils se sanctifient réciproquement l'un & l'autre. Le corps de Marie trouve un préservatif souverain contre la corruption du péché, dans la grace originelle qui embellit son ame, & son ame ne sort si belle & si sainte des mains de son Dieu, que parce qu'elle doit animer un corps dont le Sauveur doit tirer la matiere du sien.

Marie comme fille d'Adam devoit encourir le péché originel, mais comme Mere de Dieu elle en devoit être préservée.

Il y a dans l'Ecriture plusieurs figures de la Conception Immaculée de Marie, comme Eve créée dans l'état d'innocence; l'Arche de Noé qui au milieu du

débordement des eaux n'est nullement endommagée ; l'Echelle de Jacob, la Toison de Gédeon, l'Arche d'Alliance dorée au-dedans & au dehors, &c. Je m'arrête à une seule qui m'à paru la plus simple & la plus naturelle.

Marie figurée par la Reine Esther, exempte d'une Loi commune aux autres.

Voici une figure qu'on ne doit pas, ce semble, omettre sur le sujet présent ; c'est la Reine Esther qui, toute tremblante & prête à expirer de frayeur, se présenta devant Assuerus qui venoit de prononcer un arrêt général de mort contre toute la nation des Juifs dont elle étoit ; elle se présente à ce Prince pour fléchir sa colere & lui faire révoquer, s'il est possible, son arrêt, Rassurez-vous, lui dit le Monarque en descendant de son Thrône, vous êtes affranchie, Esther, de cette Loi, elle ne fut jamais établie pour vous : *Non pro te sed pro omnibus hac lex constituta est.* Seroit-il possible qu'Assuerus eût plus de puissance ou de bonté pour exempter la vertueuse Ester d'une Loi générale qui condamnoit tous les Juifs à la mort, que Jesus-Christ n'auroit eu pour exempter sa mere de la Loi générale qui confondoit tous les enfans d'Adam ?

Esther. 15. 13.

Quelle fut l'excellence de la grace que Marie reçut au moment de sa Conception.

Saint Grégoire expliquant ces paroles du Roi Prophéte : *Erit praeparatus mons Domini supra verticem montium fundamenta ejus in montibus sanctis*, prend occasion de dire que Marie n'a pas seulement été conçue sans péché, mais encore qu'en ce premier moment sa grace a égalé & même surpassé la sainteté de tous les bienheureux, & qu'elle a commencé par où les autres achevent ; elle est fondée sur les plus hautes montagnes, c'est-à-dire, que sa premiere sanctification & son entrée en ce monde, qui est son commencement & le fondement de cette montagne, est plus haute & plus élevée que la sainteté & la perfection des autres. Ainsi, élevez tant qu'il vous plaira, c'est toujours S. Gregoire qui parle, les mérites, les graces & les richesses spirituelles que Jean-Baptiste

D. Greg. in Ps. 86.

a acquis durant trente ans qu'il a demeuré dans le désert, que tant de millions de Martyrs, de Confesseurs & de Vierges ont amassé par leurs humiliations, leurs ferventes prieres, &c. Ramassez tout cela & dites, que Dieu a tellement aimé sa Mere, qu'il lui a donné gratuitement plus que tout cela dès le premier instant de sa Conception.

Comme la plûpart des Docteurs trouvent plus de simplicité, & même plus de probabilité dans la pensée de ceux qui avouent ingénuement que Marie étant fille d'Adam auroit dû, comme le reste des hommes, être sujette à la malédiction commune & encourir le péché originel; mais que Dieu par une grace toute spéciale a fait en sa faveur une exception à la Loi, dans la crainte qu'en voulant l'y assujettir il n'eût blessé des Loix plus anciennes, comme celle *de la bienséance & de sa Sagesse infinie*: de quelque maniere que la chose ait été faite, soit que Marie ait été séparée de la masse commune du genre humain & mise dans un rang particulier, soit qu'étant mêlée avec le reste des hommes, elle ait été distinguée par un privilége tout particulier; c'est une vérité constante qu'elle a été la seule entre les enfans d'Adam qui n'a point été frappée de cette malédiction commune, & qui n'a point été enveloppée dans ce naufrage universel.

L'opinion la plus commune des Théologiens est que Marie étoit dans l'obligation d'encourir le péché originel, mais qu'elle en a été préservée par une faveur singuliere.

Il y a des Théologiens qui soutiennent que Marie n'a point été en danger de tomber, & qu'elle n'a jamais contracté l'obligation d'encourir le péché originel. Ce qui oblige ces Docteurs à défendre & à soutenir cette opinion, est qu'en effet elle paroît plus avantageuse & plus glorieuse à Marie: Voici comme ils expliquent leurs sentimens. Il y a (comme tout le monde en convient) une grande différence entre le péché originel, & l'obligation qui nous rend sujets au péché. Le péché d'origine est une tache habituelle, inhérente dans les enfans d'Adam; tache qui provient du péché actuel de ce premier

L'opinion des Théologiens qui pensent que Marie n'a point contracté le péché originel.

pere établi de Dieu pour être le chef moral de tous les hommes. L'obligation de contracter le péché originel est une sujettion de toute la postérité d'Adam, présupposé le pacte que Dieu avoit fait avec lui, pour lui & pour tous ses descendans. Plus clairement encore, cette obligation se contracte par la génération naturelle qui nous fait être les enfans & les héritiers du malheur d'Adam. L'Eglise Catholique veut & ordonne qu'on enseigne & qu'on prêche hautement, que Marie n'a point été souillée du péché originel, & elle défend expressément de prêcher le contraire. Pour ce qui est de l'obligation d'encourir ce péché, presque tous les Théologiens disent qu'elle l'a encourue, & qu'elle fût tombée comme les autres, si Dieu par un amour singulier n'eût prévenu cette chute. Mais ceux qui soutiennent qu'elle n'a contracté ni le péché, ni l'obligation au péché, en apportent pour raison, que Marie est à la vérité fille d'Adam & a pris sa chair de lui, mais qu'elle n'est point appuyée sur lui, ni dépendante de lui, c'est-à-dire, que ce premier pere pouvoit être avec la suite de toute sa postérité sans que Marie dût être, parce qu'elle n'a été au monde que pour Jesus-Christ, & qu'elle est tellement dépendante de lui, que sans lui elle n'eût jamais été; desorte que comme suivant la doctrine de la plus saine Théologie, si Adam n'eût point péché, le Verbe ne se fût point incarné, & qu'il n'y eût point eu de Jesus-Christ, du moins en vertu du décret qui nous est manifesté dans l'Ecriture; aussi n'y eût-il point eu de Marie Mere de Dieu, & que cette admirable créature fut demeurée dans la pure possibilité des choses; sa venue au monde n'ayant été résolue que par un décret postérieur à la prévision de la chute d'Adam, & par le même décret qui regarde l'Incarnation du Verbe.

Ce qui précede explique claire-

C'est par-là que plusieurs célébres Docteurs, zélés pour la gloire de Marie & défenseurs de sa Conception sans tache, prouvent que non-seulement elle a

été exempte du péché d'origine, mais encore de l'obligation de le contracter, & qu'elle a toujours été comme séparée de la postérité d'Adam, parce qu'elle n'étoit point comprise dans ce pacte que Dieu avoit fait avec Adam pour lui & pour ses descendans. Or ce pacte ne regardoit que ceux que Dieu prévoyoit devoir naître dans ce premier ordre indépendant du décret de l'Incarnation du Verbe. Marie n'étoit point de ceux-là, puisque s'il n'y eût eu que ce premier ordre & ce premier décret elle n'eût point été; cette maniere de raisonner si avantageuse à Marie, ne diminue rien des obligations qu'elle a à son Fils, & n'empêche pas qu'elle soit Fille de celui dont elle est la Mere, & qu'elle n'ait part à la Rédemption; au contraire elle prouve que Marie est plus obligée à Jesus que les autres, puisqu'elle lui est redevable non-seulement de ses graces, mais encore de sa naissance; puisque jamais elle n'eût été, si Jesus ne fût venu au monde en qualité de Rédempteur.

ment la Conception Immaculée de Marie.

Il faut observer que les Théologiens fondés sur S. Augustin, distinguent deux sortes de Rédemption, l'une qu'ils nomment antécédente, & l'autre subséquente; cette derniere Rédemption consiste à délivrer les hommes du péché après qu'ils y sont tombés; l'antécédente ou la prévenante consiste à les délivrer par avance, & à les empêcher de tomber dans ce malheur. S. Anselme appelle cette Rédemption antécédente, la Rédemption du Ciel; & la subséquente, la Rédemption de la terre. Rédemption du Ciel, parce que ç'a été de la sorte que Jesus-Christ a racheté les Anges en leur méritant la grace pour les rendre victorieux des sollicitations du premier d'entre eux qui leva contre Dieu l'étendard de la rébellion, & pour les empêcher de tomber avec les autres Anges apostats. Or la bienheureuse Vierge est appellée par S. Bernardin : *Primogenita Redemptoris Filii sui*; La Fille aînée de son Rédempteur.

Deux sortes de rédemption, l'une antécédente, l'autre subséquente; c'est par la premiere que Marie a été préservée du péché originel.

En qualité d'aînée elle a eu les prémices de la Rédemption, & par conséquent elle a été rachetée par une Rédemption antécédente.

Selon saint Thomas, Marie a reçu trois plénitudes de grace.
D. Thom. Opusc. 6.

Le Docteur Angélique enseigne que Dieu a établi Marie dans trois plénitudes de graces; il appelle la premiere, une plénitude de grace de suffisance; la seconde, de grace d'abondance; la troisiéme, une plénitude de grace d'excellence. Il ajoute que la premiere lui fut donnée au moment de sa premiere sanctification; la seconde, dans l'accomplissement du Mystere de l'Incarnation; & la troisiéme dans chaque action de sa vie, afin qu'elle fût incomparable & qu'elle agît d'une façon toute particuliere dans l'exercice de chaque vertu. Nous ne parlons maintenant que de la premiere plénitude, que saint Thomas appelle la plénitude de grace de suffisance, parce qu'elle suffisoit pour la rendre capable d'exercer tous les grands offices & de remplir dignement ses fonctions illustres de Médiatrice & de Réparatrice des hommes; en un mot, elle suffisoit pour donner à toutes ses actions cette excellente perfection que devoient avoir toutes les actions d'une digne Mere de Dieu.

Trois priviléges singuliers de la Conception de Marie.

Il y a trois priviléges singuliers qui ont accompagné cette Conception sans tache, & qui ont rendu cette grace inaltérable: le premier étoit ce que les Théologiens appellent la protection extérieure qui consiste dans le ministère & dans le soin que Dieu donne aux Anges, d'éloigner de ses serviteurs les tentations & les occasions d'être tentés, selon ce passage de David: *Angelis suis mandavit de te ut, &c.* Cette protection est pour nous un principe de persévérance: mais cette même protection, étant plus forte à l'égard de Marie, étoit pour elle le principe d'une impeccabilité. Le second privilége étoit l'extinction de ce que la Théologie appelle *le Foyer de la concupiscence*. Ce terme s'explique assez par lui-même, c'est-à-dire, que Marie

Ps. 90. 11.

n'avoit point cette inclination & cette pente naturelle au mal qui naît avec nous, cause seconde autant que funeste de tous les péchés que nous commettons. Troisiéme privilége : cette Immaculée Conception est comme un appanage naturel de la Maternité divine à laquelle elle étoit destinée. C'est avec l'usage de la raison qui lui fut avancée, comme l'avance le plus grand nombre des Docteurs que Marie eut une connoissance infuse de tous les divins Mystères, qu'elle remplit son esprit de lumières célestes, & son cœur de la plus ardente charité qui fut jamais dans une pure créature.

La raison qu'apporte S. Thomas pour prouver la sainteté de la naissance de Marie, prouve pareillement sa Conception pure & sans tache.

On doit compter pour beaucoup que S. Thomas, voulant prouver que la naissance de la Vierge a été sainte, en apporte pour raison, & pour une preuve incontestable la Fête que l'Eglise en célébre; car, ce saint Docteur suppose comme un principe constant que l'Eglise Romaine ne célebre la Fête que d'une chose qui est évidemment sainte : en raisonnant sur ce principe que la même Eglise a institué la Fête de la Conception de Marie, comme personne n'en peut douter, ne doit-on pas conclure, suivant la doctrine de saint Thomas, que la Conception de Marie a été toute sainte comme sa Naissance, puisque la même raison qui prouve l'une, prouve l'autre conséquemment ? C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que ce même Docteur ait répondu, comme il a fait au troisiéme argument du second article de la même question; parce qu'alors l'Eglise ne célébroit pas encore cette Fête, & que, comme il ajoute, on pouvoit douter en ce temps-là de ce que quelques Eglises particulieres qui la célébroient entendoient par le titre de *Conception* : mais aujourd'hui que la chose est tout-à-fait éclaircie, & que par ce mot l'Eglise Universelle entend le premier instant qu'elle a reçû la vie, il ne faut point douter que Marie en ce moment n'ait été sainte. Il est même à propos de remarquer que, quoique ce terme de la *Fête de*

D. Thom. 3. Part. Quæst. 27. Art. 1.

la sanctification de Notre-Dame soit honorable & puisse avoir les mêmes sens que celui d'exemption de péché Originel, on ne doit pas cependant s'en servir pour ôter toute ambiguité : d'ailleurs le terme de Conception Immaculée de marie exprime mieux ce que l'Eglise entend & ce qu'elle veut qu'on entende.

Preuve de la Conception Immaculée tirée d'un raisonnement de S. Thomas.

Le Fils de Dieu, étant saint par lui-même d'une sainteté infinie & ineffable, voulant unir notre foible nature à sa Divinité & naître d'une Vierge, il étoit de la bienséance que, pour être digne Mere d'un tel Fils, elle fût toute pure & toute sainte, & qu'elle n'eût jamais été souillée d'aucun péché ; parce que, comme dit le Saint-Esprit, la Sagesse incréée ne peut avoir de commerce avec une ame souillée de la sorte, ou choisir pour sa demeure un corps qui auroit été soumis ou sujet au péché : *In malevolam animam non intrabit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.* C'est saint Thomas qui fait ce raisonnement, & qui se sert de ce passage pour prouver que Marie n'a jamais commis aucun péché actuel, non pas même veniel. Or, il n'y a personne qui ne voye que ce raisonnement n'a pas moins de force pour prouver l'exemption du péché Originel.

Sap. 1. 4.

Explication d'un passage de S. Augustin au sujet de Marie.

D. Aug. Lib. de Nat. & Grat. c. 36.

Il faut, dit saint Augustin, excepter de la Loi générale la sainte Vierge de laquelle je ne puis souffrir qu'on fasse aucune mention quand il s'agit de péché pour l'honneur qui est dû au Seigneur dont elle est la Mere : *Exceptâ sanctâ Virgine de quâ propter honorem Domini nullam prorsùs cùm de peccatis agitur habere volo quæstionem.* Si l'on fait attention sur ce que ce saint Docteur a voulu dire par ces paroles, il sera facile de connoître que son sentiment a été d'exempter la Sainte Vierge, non-seulement de tout péché actuel, mais aussi du péché Originel. 1°. Parce que dans cette dispute contre les Pélagiens, il entendoit aussi-bien parler du péché

Originel que du péché actuel, puisqu'il soutenoit contre eux que même les enfans, avant le Baptême, n'étoient pas sans péché, ce qui ne pouvoit s'entendre que du péché Originel. 2°. Si saint Augustin eût entendu seulement parler du péché actuel, & nullement de l'Originel, il n'eût pas eu raison d'excepter seulement la Sainte Vierge, puisqu'il y en a beaucoup qui meurent après le Baptême avant que d'avoir atteint l'usage de la raison. 3°. La raison sur laquelle ce saint Docteur fonde cette exception qu'il fait de la seule Mere de Dieu, ne prouve rien, ou bien elle prouve aussi qu'elle a été exempte du péché Originel, parce qu'il dit que c'est pour le respect de son Fils, comme voulant faire entendre que ce seroit deshonorer Jesus-Christ que de croire qu'il eût pris naissance d'une Mere qui auroit été souillée du moindre péché, & à plus forte raison du péché Originel dont l'infamie est bien plus grande que celle d'un simple péché véniel.

De quel degré de certitude est la créance de la Conception Immaculée de Marie.

Tout ce qu'on peut probablement opposer contre la Conception Immaculée de Marie, est que l'Eglise n'ayant pas définitivement décidé comme une vérité de foi cette pieuse opinion, & même que quelques souverains Pontifes ayant défendu de taxer d'hérésie l'opinion contraire, il semble par-là que jusqu'à ce que l'Eglise se soit entiérement déclarée, ce n'est qu'une pieuse opinion qu'il est permis de suivre ou de ne pas embrasser comme toute autre opinion, pendant qu'elle demeure dans le dégré de probabilité. A quoi l'on doit répondre qu'en matière de Religion il est des opinions si universellement reçûes, approuvées, authorisées, qu'elles approchent fort de la certitude de la foi, & que c'est du moins une grande témérité de les abandonner, & d'aller contre le commun sentiment des Docteurs & de l'Eglise même. Or, entre les opinions de cette nature l'Immaculée Conception est la plus approchante de la certitude infaillible de la foi: 1°. Parce

que saint Thomas enseigne que l'Eglise, toujours conduite par le Saint-Esprit, ne peut ordonner de célébrer une Fête d'un Mystère qui ne porte point le caractère de vérité, ou d'une chose qui n'est pas absolument sainte. 2°. Parce que lorsque l'Eglise n'a rien prononcé sur quelque vérité que l'Ecriture ne nous dit pas si expressément ou si clairement, comment se déterminer sur ce qu'on en doit croire? Il faut dire que Dieu a mis dans son Eglise des Docteurs qui sont les SS. Peres auxquels il a fait part de ses divines lumieres pour pénétrer dans l'obscurité des saintes Ecritures, & en donner l'interprétation aux peuples: & quand ils conviennent de l'intelligence d'un passage ou de la vérité qui y est renfermée, il n'est pas permis de s'écarter de leurs sentimens, puisque nous sommes obligés d'entendre ces endroits de l'Ecriture selon le consentement unanime des SS. Peres, quoique chacun en particulier ne soit point la régle de notre foi. 3°. On doit encore appliquer à ce sujet ce principe si judicieux & si catholique du même saint Thomas, que le sentiment, la coutume, ou l'ordonnance de l'Eglise est préférable au sentiment de quelque Docteur particulier; de maniere que si quelqu'un s'est opposé d'abord à cette créance de la Conception Immaculée de Marie, comme saint Bernard & peut-être saint Thomas lui-même, on ne doit pas balancer (en conservant le respect qui leur est dû) à se ranger du parti le plus fort. De tout ceci, il s'ensuit que la Conception Immaculée n'est pas une simple opinion comme plusieurs autres Théologiques, mais appuyée sur l'autorité de l'Eglise & du consentement unanime des Docteurs, quoiqu'elle ne nous soit pas proposée comme une vérité de foi.

Comme bien des personnes ont cru que saint Bernard, saint Bonaventure & saint Thomas avoient combattu toujours la Conception Immaculée de Marie, j'ai cru devoir donner en abrégé ce qu'ils ont pensé à ce sujet.

TÉMOIGNAGE DE S. BERNARD en faveur de la Conception Immaculée.

Voici comme saint Bernard se déclare clairement sur le sujet dont il est ici question. Voici ses paroles fidellement traduites : *Vous avez été innocente, ô Marie, du péché Originel & des péchés actuels, & il n'y a que vous seule qui soyez telle.* Et un peu après, *Car de toute part, c'est-à-dire, de la part du péché Originel & du péché actuel vous êtes innocente vous seule. Tous les autres, s'ils étoient interrogés, que pourroient-ils dire, sinon ce que dit l'Apôtre S. Jean : Si nous disons que nous n'avons point péché, nous mentons....* & ensuite, *Pour moi, je crois d'une pieuse foi que vous avez été exemptée du péché Originel dès le sein de votre mere.* Et le même Docteur s'exprime ainsi ailleurs : *Il n'y a ni grand, ni petit entre les enfans des hommes, doué d'une si grande sainteté, ni honoré d'un tel privilége de la Religion qui ne soit conçu en péché, excepté la Mere de l'Immaculé qui ne fait pas de péché, mais qui ôte les péchés du monde.* Peut-on, après des expressions aussi énergiques douter encore des sentimens de saint Bernard sur la Conception de Marie.

D. Bern. Serm. 4. sup. Antiph. Salve.

Idem. Serm. 13. in Cœn. Dom.

TÉMOIGNAGE DE S. BONAVENTURE sur le même sujet.

Saint Bonaventure est le second qu'on cite comme contraire à la Conception Immaculée de Marie. A la vérité, si l'on se contente de dire qu'il y a eu un temps auquel on peut soupçonner qu'il a donné, comme tant d'autres, dans l'opinion de ceux qui ont cru que la bienheureuse Vierge avoit encouru, comme le reste des enfans d'Adam, la tache du péché Originel, les passages qu'on cite de ce saint Docteur peuvent donner lieu au soupçon. Mais voici des preu-

ves évidentes & non suspectes qu'il n'est pas toujours demeuré dans ce sentiment, ou bien qu'il a changé d'opinion dans la suite. Il s'exprime ainsi : *Je dis premierement que notre Dame fut pleine de la grace prévenante dans sa sanctification, c'est-à-dire, d'une grace préservative, contre les ordures du péché Originel qu'elle eût contracté par la corruption de la nature, si elle n'en eût été préservée par une grace spéciale dont elle a été prévenue ; car il faut croire que par un nouveau genre de sanctification, le Saint-Esprit l'a préservée, dans le moment de sa Conception, du péché Originel, non pas qui fût déja en elle, mais qui eût entré en elle, si une grace singuliere ne l'eût garantie* Ce témoignage est si exprès, si formel & si clair, que ceux qui n'ont pû lui donner un autre sens ont été contraints de l'éluder en niant que ce sermon & ces paroles fussent de saint Bonaventure ; mais est-il permis, sans nulle raison convaincante & sur quelque légere conjecture de récuser un témoignage si décisif & un témoin d'une si grande autorité ?

S. Bonav. Serm. 2. B. V. Tom. 3. imprimé à Mayence, 1609.

TÉMOIGNAGE DE S. THOMAS sur le même sujet.

Il reste à parler de saint Thomas, lequel dans sa Somme telle qu'elle est maintenant, enseigne que Marie a encouru le péché Originel. Mais, avant que d'entrer en discussion sur cet article de la Somme de ce Docteur, l'oracle de la Théologie, il faut remarquer qu'il s'est exprimé dans plusieurs de ses Ouvrages en des termes si formels & si précis, qu'il y a lieu de douter qu'il ait voulu se rétracter dans le dernier qui est la somme. Car, expliquant ces paroles de l'Ecriture, *Non est qui faciat bonum*, il dit : *J'ai trouvé un homme, sçavoir, Jesus-Christ qui est sans aucun péché, mais je n'ai trouvé aucune femme qui en fût tout-à-fait exempte ; jusqu'à l'Originel & le véniel, excepté la très-sainte Vierge Marie digne*

D. Thom. Lect. 6. in c. 3. Ep. ad Galat.

de toute louange. Ces paroles qui sont supprimées dans plusieurs éditions, se trouvent dans celle de Venise & celles de Paris de 1529 & 1541, que M. de Sponde témoigne être en plusieurs Bibliothéques. La Bibliothéque des PP. Jésuites à la Fléche en possede un Exemplaire en Lettres gothiques, ce qui fait un préjugé que l'article de la Somme où il dit le contraire, pourroit bien avoir été corrompu ou ajouté.

De plus, le Docteur angélique s'exprime ainsi dans son Livre des Sentences: *Potest aliquid creatum inveniri quo nihil purius esse potest in rebus creatis, si nullâ contagione peccati inquinatum sit, & talis fuit puritas beatæ Virginis quæ à peccato originali & veniali immunis fuit.* Or, ce n'est pas sans de bons garans qu'on croit que la Somme que ce saint Docteur a écrite sur la fin de sa vie est manifestement corrompue, puisqu'un ancien Auteur Dominicain qui est mort au même siécle que saint Thomas, ou peu de temps après, rapporte tout autrement ce qu'on lit maintenant dans la troisiéme Partie, *quæst.* 1re. *art.* 2. Il y a un Exemplaire encore subsistant dans la Bibliothéque du Collége de Bourges, où l'on lit ces paroles: *Ipsa verò* (scilicet B. Virgo) *tam eminenter sanctificata fuit, quòd non venialiter nec mortaliter peccavit sicut patet per sanctum Thomam. Insuper sanctus Thomas, in eâdem quæstione, ponit ejus sanctificationis excellentiam, in hoc quod sanctificata fuit in suâ animatione, id est, in conjunctione animæ cum suo corpore in utero matris suæ: sic ergò sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.* Ce qui doit nous confirmer dans cette pensée, est que dans l'édition des ouvrages de saint Thomas, faite à Anvers l'an 1613. dont Côme Morelles Dominicain fut chargé de prendre soin, l'endroit que nous venons de citer du premier des Sentences fut aussi corrompu; & le P. Théophile Regnaud, *in Sintagmate de Libris propriis*, rapporte que Dom Bernard de

Id. ad prim. Sentent. Dist. 44. Art. 3. ad 3.

Bromiardus in summâ Prædicant. Tit. V. M.

D. Thom. in 3. Part. de Chris. Quæst. 27. Art. 6.

Idem. Ibid.

Thoro qui étoit à Rome pour presser l'affaire de la Conception s'étant apperçu de cette corruption accusa Côme Morelles devant Paul V, qui lui fit une forte réprimande, ce qui l'obligea de rompre le feuillet, & de restituer ce passage comme il devoit être. De ceci il résulte que c'est à tort qu'on allegue l'autorité de saint Thomas contre l'Immaculée Conception.

Raisons pressantes qui font pancher en faveur de la Conception Immaculée de Marie.

Quand Marie eût été un moment dans la disgrace de Dieu, le Tout-puissant, pourroient dire ceux qui contestent à Marie sa Conception Immaculée, auroit pû réparer la honte de ce moment par tous les dons de la grace. En effet, ne pouvoit-il pas la sanctifier ensuite comme Jean-Baptiste & Isaye? Non, ne confondons point les serviteurs de Dieu avec sa Mere, ce moment étoit comme un coup mortel à l'honneur du Fils, autant qu'à celui de la Mere; pour aller au-devant il n'est point de regles ordinaires qui arrêtent la Providence, elle s'est engagée à mettre une inimitié entre le serpent & la femme : *Inimicitias ponam inter, &c.* (Gen. 3. 15.) Il ne faut pas qu'il y ait entre eux un moment d'intelligence, il vaut mieux pour cela renverser l'ordre naturel des choses, & faire entrer Marie dans un nouvel ordre de décrets; Dieu la tirera de la masse corrompue d'Adam, où elle seroit enveloppée dans la disgrace commune. Mais comment lui donner part à la Rédemption du Sauveur, si elle n'est pas comprise dans le nombre des criminels qui doivent être rachetés? elle y aura part par la voie de préservation, voie plus avantageuse & plus honorable que la voie de réparation. Mais du moins aura-t-elle part à la dette que tous les hommes ont contractée? Non, l'ombre seule du péché fait horreur à Dieu; on délivre Marie de cette obligation honteuse; l'Eglise inspirée du Saint-Esprit passe par-dessus toutes ces difficultés. Elle n'a pas de peine à concevoir qu'un Dieu veuille naître d'une fille pauvre, sur la paille, dans un étable;

ble ; qu'un Dieu s'assujettisse aux Mysteres & aux infirmités de l'homme : elle ne trouve rien en cela qui déroge à sa gloire, Dieu peut tout aimer hors le péché ; mais qu'il veuille naître d'une Mere qui ait été un moment séparée de lui, un moment esclave du démon : voilà ce que l'Eglise ne peut croire, cela lui paroît monstrueux & inconcevable ; elle défend à tous les Fidéles d'enseigner que Marie ait été sujette au péché originel ; & si elle n'a pas été jusqu'à décider la chose, elle explique assez sa pensée, puisque non-seulement elle permet qu'on croie l'Immaculée Conception de la Vierge, mais qu'elle exhorte les Fidéles à le croire.

Marie comme devant être la Mere d'un Dieu, devoit être distinguée de tous les autres hommes.

La Mere d'un Dieu mérite une distinction, un privilége qui lui soit tellement propre qu'il ne convienne à personne qu'à elle. Or quel est cet avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres, & qui fait le caractère de la grandeur de Marie ? c'est la grace sanctifiante qui distingue le premier moment de sa Conception : ce moment où le pauvre & le Monarque sont également enveloppés dans la disgrace du Seigneur, & où l'on peut appliquer ces paroles de Salomon : *Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium.* Ce moment honteux à tous les hommes est un moment de gloire pour elle. Fille du Très-haut, héritiere du Ciel, digne objet de l'amour d'un Dieu, elle voit tous les enfans d'Adam, esclaves du Démon, héritiers de l'enfer, victimes de la Justice divine. Voilà la seule prérogative que le Seigneur a jugé digne de la Mere qu'il a choisie, & la marque la plus sensible qu'il pouvoit donner aux hommes de l'estime qu'il fait de la grace sanctifiante.

Sap. 7. 5.

Outre les raisons que nous avons d'honorer Marie dans sa Conception, déduites jusqu'à présent, & outre les motifs que je me propose de donner de nouveau dans la suite de ce Traité, j'ai crû qu'il ne seroit

pas déplacé d'ajouter ici, pour l'instruction de ceux qui voudront travailler sur cette matiere, les autorités des Papes, des Conciles & des grands hommes des siécles derniers qui se sont expliqués en faveur de la Conception Immaculée ; ce sera à ceux qui travailleront sur ce sujet à puiser dans les sources que j'indique.

Les Papes qui ont approuvé & autorisé l'opinion de la Conception Immaculée.

Tous les Souverains Pontifes depuis Sixte IV, si l'on en excepte Pie III, Marcel II & Urbain VII, qui n'ont vécu qu'un mois dans le Pontificat, ont accordé de grands priviléges & plusieurs graces à ceux qui tiennent que la Sainte Vierge a été conçûe sans péché originel, & il ne se trouvera pas un Pape qui ait fait la moindre chose en faveur de l'opinion contraire.

Presque tous, comme Sixte IV, Alexandre VI, Adrien VI, ont loué cette Fête de la Conception, & ont accordé des indulgences à ceux qui la célébreroient avec dévotion. Quelques-uns, comme Léon X & Pie IV ont permis à des Monasteres de filles de s'ériger sous le titre de la Conception.

Il est constant, comme il paroît dans les deux Bulles de Sixte IV, que ce Souverain Pontife a publié un Office, composé par un Religieux de Veronne pour la Fête de l'Immaculée Conception de Notre-Dame, dont la fin principale est de déclarer qu'elle a été entiérement préservée du péché originel.

Le Pape Clément VII long-temps après publia un Breviaire composé par un Cardinal, où une grande partie de cet Office est inséré, & entr'autres choses l'invitatoire de Matines, en ces termes : *Immaculatam Conceptionem Virginis Mariæ celebremus, Christum ejus præservatorem adoremus Dominum.*

Pie V, dont la sainteté & la science sont en singuliére vénération, en l'année 1569, a accordé de vive voix que dans tout l'Ordre de saint François l'on pût réciter l'Office publié par Sixte IV.

Il sera encore bon d'observer, qu'aussitôt que

Sixte IV eut institué la Fête de la Conception, quelques Prédicateurs prêcherent contre, ce qui le détermina à expédier une seconde Bulle, où il l'établit encore plus fortement que dans la premiere, & que cette derniere Bulle a été renouvellée & confirmée dans le Concile de Trente.

Paul V défend qu'on ose prêcher, enseigner, disputer ou écrire que la Sainte Vierge ait péché en Adam. Grégoire étend cette défense jusqu'aux disputes particulieres. Pie V approuve la Bulle de Sixte IV, *Cùm præcelsa*, donnée l'an 1416.

Alexandre VII fit un nouveau Décret de l'Immaculée Conception, le 8 Décembre 1691, & dit que c'est une ancienne piété des Fidéles, de croire que la Mere de Dieu a été préservée de la tache du péché originel, & en solemnisa extraordinairement la Fête dans Rome.

Clément XI, la huitiéme année de son Pontificat 1708, fit une Constitution par laquelle il ordonna que la Fête de la Conception de la bienheureuse Marie Vierge Immaculée fût désormais de précepte & s'observât par-tout, comme elle s'observe maintenant.

Ce que les Conciles prononcent en faveur de la Concep tion Immaculée de Marie.

Quoiqu'aucun Concile ne décide, comme un article de Foi, que la Conception de la Sainte Vierge soit immaculée, il faut cependant que tout Chrétien ait un cœur docile pour recevoir avec respect ce qu'ils ont dit sur ce sujet, puisque c'est le Saint-Esprit qui les assemble, qui les éclaire & qui nous parle par leur bouche. Voici donc comment s'expriment en faveur de Marie les Conciles, soit généraux, soit nationaux.

Concile d'Ephese.

Le premier Concile général d'Ephese, qui se tint en 400, l'appelle *Immaculée*, c'est-à-dire, qui n'a jamais été souillée d'aucune tache du péché, comme l'a interprété l'ancien Sophronius cité par saint Jerôme : *Ideò immaculata quia in nullo corrupta.* Il est vrai qu'il ne dit pas expressément qu'elle soit imma-

culée dans sa Conception ; mais quand il dit qu'elle n'a jamais été souillée d'aucune tache, n'est-ce pas exclure aussi-bien celle du péché originel comme celle du péché actuel, vû qu'aucun Concile ni avant ni après, n'a décidé qu'elle ait encouru aucun péché ?

Concile de Tolede.

Le quatriéme Concile de Tolede tenu l'an 634, approuve avec éloge le Missel que saint Isidore, Archevêque de Séville, avoit réformé, dans lequel l'Office de la Conception est marqué pour toute l'Octave, & où par-tout on la dit préservée du péché originel, par un privilége qui est trop justement dû à la dignité de Mere de Dieu. Un autre Concile de Tolede que l'on juge le onziéme tenu en 675, approuve la doctrine de saint Ildephonse, & professe, comme ce pieux dévot à Marie, qu'elle n'a jamais été atteinte du péché originel.

Concile de Constantinople.

Le sixiéme Concile général tenu à Constantinople l'an 680 sous le Pape Agathon, reçut avec un applaudissement général la Lettre du grand Sophronius Patriarche de Jérusalem, dans laquelle il nomme Marie immaculée, sainte de corps & d'ame, & libre de toute contagion du péché : tous les Peres de ce Concile nombreux auroient-ils pu approuver ces paroles, si on avoit crû dans l'Eglise qu'elle eût été souillée dans sa Conception ? Ces paroles de Sophronius sont à remarquer : car dans cette Epître, où il fait sa profession de foi, il dit en termes exprès que Marie, la Mere du Sauveur du monde a été libre de toute contagion du péché : *Mariam fuisse liberam ab omni contagione peccati.* Sur quoi il faut observer qu'il ne dit pas seulement qu'elle a été exempte de la commission du péché, mais de toute contagion du péché ; ce qui semble dénoter l'originel qui se contracte par contagion.

Concile de Nicée.

Le second Concile général de Nicée, assemblé l'an 787, & approuvé par le Pape Adrien, a parlé de la Sainte Vierge comme parloit alors toute l'Egli-

se, quand il la nomme *très-sainte*, *immaculée*, *irréprochable & plus pure que toute la nature sensible & intellectuelle*, c'est-à-dire, plus pure que les Anges du Ciel qui n'ont jamais été coupables du moindre péché actuel ni originel.: & si le Concile s'est contenté de parler ainsi en général, sans dire en particulier qu'elle est immaculée dans sa Conception, c'est qu'en ce temps-là, on ne mettoit pas la chose en question, & qu'on auroit crû commettre une grande irrévérence de soupçonner Marie souillée du moindre péché, soit actuel ou originel; & ce n'est que depuis quelques siécles qu'on a agité cette question dans les Ecoles.

Le Concile national d'Offone tenu en Angleterre l'an 1222, ordonna la Fête de la Conception de la sainte Vierge, qui étoit déja célébrée dans l'Orient plusieurs siécles auparavant : auroit-il pû ordonner cette Fête s'il n'avoit cru la Conception de la sainte Vierge sainte & immaculée, puisque tout le monde convient qu'on ne fait point la fête des pécheurs? Concile d'Offone.

Le Concile de Bâle s'est déclaré pour le sentiment de la Conception immaculée de Marie : Et on conserve encore à Rome une Bulle donnée dans le temps de ce Concile qui s'explique nettement sur cet article: cette foule d'autorités que j'ai rapporté, & les témoignages d'un si grand nombre de Théologiens célébres, qui ont travaillé avec tout le zele imaginable, pour éclaircir ce point important, pour l'établir & le faire recevoir par toute l'Eglise; après en avoir reconnu la vérité, nous doivent faire regarder la Conception immaculée de Marie, comme très-certaine & très-indubitable. Concile de Bâle.

Enfin le Concile de Trente, qui est le dernier œcuménique, a positivement dit & déclaré dans la Session cinquiéme, que dans le Décret qui regarde le péché originel, son intention n'est pas de comprendre la bienheureuse & immaculée Vierge Marie Concile de Trente.

Mere de Dieu, mais qu'il entend qu'à ce sujet les Constitutions du Pape Sixte IV soient observées sous les peines qui y sont portées, & qu'il renouvelle ; sur quoi je prie de remarquer, que ce Concile déclarant qu'il n'entend pas comprendre dans son Decret touchant le péché originel la très-sainte Vierge, déclare par conséquent qu'il n'entend pas aussi la comprendre dans tous les lieux de l'Ecriture où il est parlé du péché originel.

Comme la plûpart desUniversités Catholiques se sont obligés par serment à soutenir & à défendre la Conception immaculée.

Université de Paris.

La Faculté de Théologie de l'Université de Paris voyant des Docteurs éminens partagés sur la Conception Immaculée de Marie, se déclara en faveur de Marie ; car ayant révoqué le Decret qu'elle avoit fait quelques années auparavant, elle ordonna l'an 1346, que désormais nul n'eût à enseigner que Marie ait contracté la tache du péché originel ; & environ quarante ans après elle fit un autre Decret qui porte, que personne ne recevroit le degré de Docteur en cette noble Faculté, qui ne s'engageât par serment de défendre l'innocence & la pureté de la Conception de la Mere de Dieu.

Université de Cologne.

L'Université de Cologne, sur l'exemple de celle de Paris, s'obligea en 1452 à ne donner plus à qui que ce pût être le degré de Maître, qu'il n'eût auparavant juré de ne jamais défendre ou enseigner l'opinion contraire.

Université de Mayence.

Celle de Mayence cinquante ans après en fit autant, & peu de temps après celle de Valence en Espagne ; & pour ne pas être obligé de les parcourir toutes, je me contente de dire que presque tous les Docteurs des célébres Universités de Salamanque, d'Alcala, de Séville, de Barcelone, font le même serment, ou du moins rendent le même devoir à la Conception Immaculée.

Raison de convenance qui appuye la Conception immaculée de Marie.

Gen. 3. 15.

Lorsque Dieu prononça ces paroles de malédiction : Je mettrai la division entre toi (le serpent) & la femme, &c. *Inimicitias ponam inter te & mulierem.* Il ne faut point douter qu'il ne pensât à la

Conception toute pure & immaculée de Marie; car de quelle autre femme peut-on dire qu'elle a écrasé la tête du serpent, sinon de Marie; & comment cette menace prophétique auroit-elle pû s'accomplir par son ministere, si sa Conception n'avoit été exempte de toute tache; si le péché originel avoit mis quelque intelligence entre elle & le démon, au lieu de cette inimitié éternelle que Dieu y devoit faire naître?

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

Tota pulchra es, amica mea, & macula non est in te. Cant. 4. 7.

Vous êtes toute belle, mon amie, & il n'y a point de tache en vous.

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. Cant. 2. 2.

Ce qu'est un lis entre les épines, ma bien-aimée l'est entre toutes les filles.

Veni columba mea immaculata. Cant. 5. 2.

Venez ma colombe, vous qui êtes sans tache.

Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? nonnè tu qui solus es? Job. 14. 7.

Qui peut tirer d'une masse impure une ame pure & sans tache, sinon vous, ô mon Dieu?

Ipse creavit illam in Spiritu Sancto, & vidit, & dinumeravit, & mensus est. Eccli. 1. 9.

C'est le Seigneur qui l'a créée dans le Saint-Esprit, qui l'a vûe & mesurée.

Non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari. Judith. 13. 20.

Le Seigneur n'a point permis que sa servante fût souillée.

Quaeretur peccatum illius, & non invenietur. Psl. 10. 15.

On cherchera en elle quelque péché, & l'on n'en trouvera point.

Sanctificavit Tabernaculum suum Altissimus. Ps. 45. 5.

Le Très-Haut a sanctifié & s'est consacré son Tabernacle.

Adjuvabit eam mane diluculo. Ps. 45. 6.

Dieu la protégera dès le grand matin.

Non gaudebit inimicus meus super me. Ps. 40. 12.

Mon ennemi ne se réjouira pas à mon sujet.

Dominus custodiat introitum tuum & exitum tuum. Ps. 120. 8.

Le Seigneur vous garde tant à votre entrée qu'à votre sortie.

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo. Eccli. 24. 12.

Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle.

Fecit mihi magna qui potens est. Luc. 1. 49.

Celui qui est Tout-puissant a fait de grandes choses en moi.

Quis ex vobis arguet me de peccato? Joan. 8. 46.

Qui d'entre vous pourra m'accuser d'aucun péché?

Gratia ejus in me vacua non fuit. 1. Cor. 15. 10.

La grace de Dieu n'a point été oisive en moi.

Non intrabit in eam aliquid coinquinatum. Apoc. 21. 27.

Il n'entrera rien de souillé en cette sainte Cité.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur ce sujet.

Troisiéme Siécle.

NOn sustinebat justitia ut vas illud electionis, communibus lacesseretur injuriis; natura communicavit non

LA justice ne souffroit pas que Marie, ce vase d'élection, fût sujette au malheur commun des autres hommes, parce que si

culpa. S. Cypr. de Nat. Virginis Mariæ.

elle a participé à la nature humaine, elle n'a point eu de part à son péché.

Quatriéme Siécle.

Non dubium est de matre Domini quin talis debuerit esse quæ non posset argui de peccato. S. Hyeron. Epist. ad Eustoch.

Touchant la Mere du Sauveur, personne ne doute qu'elle n'ait dû être d'une si éminente sainteté qu'on ne puisse lui reprocher aucun péché.

Totum ad laudem Christi pertinet quidquid Genitrici suæ impensum fuerit. Idem. Ibid.

Tout l'honneur qui est rendu & toute la louange que l'on donne à Marie, regarde Jesus-Christ son Fils comme une chose qui lui appartient.

Virga in quâ nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit. S. Ambros. à multis authoribus citatus.

C'est cette tige dont parle le S. Esprit, toute droite & toute sainte, où il ne s'est trouvé ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel qui l'ait défigurée.

Non mirum si Dominus redempturus mundum operationem suàm inchoavit à matre, ut per quam salus omnibus parabatur eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. Id. in c. 1. Luc.

Il n'est pas étonnant que le Fils de Dieu étant venu pour racheter le monde ait commencé son ministere par sa sainte Mere, afin que celle par laquelle il se disposoit à sauver tout le genre humain reçût la premiere le bienfait & le fruit de salut par son propre Fils.

Cinquiéme Siécle.

Unde sordes in domo in quâ nullus habitator

D'où pourroient venir les ordures dans un lieu où

terra accessit, solus ad eam ejus fabricator & Dominus venit? D. Aug. Lib. contra duas hæreses.

aucun habitant de la terre n'est entré, & d'où celui-là seul qui l'a bâti & qui en est le Seigneur a pris une entiere possession ?

Sixiéme Siécle.

Immaculata, intemerata, incorrupta omnibusque modis sancta, & à labe peccati alienissima. S. Ephrem. orat. ad B. Virg.

Cette Vierge est immaculée, toute pure & toute sainte, infiniment éloignée de toute corruption & de tout péché.

Onziéme Siécle.

Plus venit Christus pro Mariâ redimendâ, quàm pro omnibus aliis. Bernard. Senens. Tom. 3. Concil. Art. 3. c. 4.

Quand le Seigneur est descendu sur la terre, ç'a été plus pour racheter sa Mere que pour le salut de tous les autres.

Primogenita Redemptoris. Id. Serm. 51. c. 3.

Marie est la fille aînée du Rédempteur du monde.

Douziéme Siécle.

Cæteris sanctis magnificum fuit non expugnari, Mariæ non impugnari. Rich. à S. Victor. Lib. de Emmanuel.

C'est un grand & magnifique avantage de n'avoir jamais été vaincu par l'attrait du péché ; mais c'en est un tout autre de n'en avoir pas même été attaqué.

Conceptio futuræ Matris Christi, fuit quasi originalis conceptio Christi. Pet. Blens.

La Conception de celle qui devoit être la Mere de Jesus-Christ a été comme le commencement & l'origine de celle de Jesus-Christ même.

Magna fuit sanctifi-

La sanctification de Jé-

ratio Jeremiæ quæ potuit faciliè vitare culpam mortalem, major Joannis Baptistæ quà potuit frequentiam vitare venialem; maxima Virginis Mariæ quæ potuit vitare, imo vitavit omne peccatum. D. Bern. Epist. ad Can. Lugd.

rémie par laquelle il a pu facilement éviter le péché mortel est bien considérable, celle de Jean-Baptiste par laquelle il lui a été facile de ne point tomber souvent dans des fautes legerés est plus précieuse encore ; mais celle de Marie est tout-à-fait excellente par laquelle elle a pù éviter & a évité en effet toute sorte de péché.

Invenisti gratiam apud Deum, quantam gratiam? Gratiam plenam & singularem. Singularem an generalem? Utramque sine dubio, quia plenam & eo singularem eo generalem. Idem. Serm. 3. in Annuntiat. B. M. Virg.

Vous avez trouvé grace devant Dieu, mais quelle grace ? Une grace pleine & singuliere. Est-ce singuliere ou générale ? c'est sans doute l'une & l'autre parce qu'elle est pleine & singuliere, parce qu'elle est générale & s'étend à toute la vie.

Quæ vel angelica puritas Virginis valeat comparari, quæ digna fuit sacrarium fieri Spiritûs Sancti & habitaculum Filii Dei? Idem. Serm. de Ascens. Dom.

Quelle pureté, fût-elle angélique, peut-être comparée à celle de cette Vierge qui a été digne de devenir le Sanctuaire du S. Esprit, & la demeure du Fils de Dieu ?

Treiziéme Siécle.

Alii post casum erecti sunt, Maria quasi in ipso casu sustentata est ne rueret. S. Bonav. in 3. Dist. 2. Disputat. 2. Quæst. 2.

Les autres hommes ont été relevés après leur chute ; mais Marie a été arrêtée sur le panchant & soutenue de peur qu'elle ne tombât.

Congruebat ut Virgo nullum peccatum haberet, & ita vinceret diabolum, nec ei succumberet ad modicum. Id. Dist. 13. Art. 2. Quæst. 1.

Il étoit bien convenable que cette Vierge ne fût souillée d'aucun péché & qu'elle vainquît le démon de telle sorte qu'elle ne fût pas même un moment sous son empire.

Virum de mille unum reperit scilicet Christum, qui ab omni peccato immunis esset ad minus originali vel veniali, excipitur purissima & omni laude dignissima Virgo. S. Thom. sup. Epist. ad Galat. c. 3. in Edit. Venet à anno 1593. & in in Editione Parisiensi anno 1542. *Quæ verba suppressa sunt in aliis editionibus.*

J'ai trouvé un homme entre mille qui est Jesus-Christ exempt de tout péché originel & véniel ; mais je n'en ai point trouvé entre les femmes : il faut en excepter la sainte Vierge qui est pure & digne de toutes nos louanges.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur la Conception Immaculée de Marie.

Nous avons une dispute imprimée d'Ambroise Catharin sur la Conception Immaculée ; cet Ecrit renferme quatre Traités qui vont d'autant plus directement au but, que la question étoit pour lors agitée dans le Concile de Trente où il assista : il est vrai comme je l'ai déja dit, que les Peres du Concile ne déciderent pas entierement la question.

Le subtil Scot, Alexandre de Alez, Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, se sont également distingués dans les Ouvrages qu'ils nous ont laissés sur ce sujet.

Bellarmin *Libr.* 4. *de statu peccati*, prouve par plusieurs témoignages l'Immaculée Conception.

Le P. Crasset dans son Livre intitulé : *Dévotion à la sainte Vierge*, dans la seconde Partie, Traité qua-

triéme, Question cinquiéme, parle de l'Institution de la Fête de la Conception.

Le P. Croiset dans ses Réflexions. Le P. Valois dans ses Entretiens intérieurs sur les Mysteres de la Vierge.

Je n'entreprends pas d'indiquer tous les Théologiens, les Controversistes, les Ascétiques qui ont écrit en faveur de la Conception Immaculée de Marie, ils sont en si grand nombre qu'un Auteur moderne, dont le nom m'est échappé, en rapporte plus de quatre cens, entre lesquels il compte plus de soixante-dix Evêques.

Il est aussi peu des anciens Prédicateurs qui ne se soient fait un devoir de composer plusieurs Discours pour appuyer l'opinion favorable à Marie; je ne ferai que les indiquer, & je vais donner seulement trois ou quatre Desseins de ceux qui sont plus modernes.

1°. Dieu parce qu'il fait dans ce Mystere pour préserver Marie du péché originel, nous apprend en général quelle horreur nous devons avoir du péché: 2°. Dieu parce qu'il fait dans ce Mystere pour fortifier Marie contre les péchés actuels de la vie, nous apprend en particulier ce que nous devons faire pour éviter le péché: tout le fruit de ce Discours tend à nous faire haïr & éviter le péché. C'est le Dessein du P. Pallu.

La gloire de la Conception de Marie l'affranchit des peines du péché, & elle s'y soumet de bon cœur; la honte de notre naissance nous assujettit aux peines du péché, & nous cherchons à nous y soustraire, premiere Partie. Le bonheur de la Conception de Marie la prémunit suffisamment contre le péché, & elle l'évite de tout son pouvoir; le malheur de notre naissance nous oblige à nous précautionner contre le péché, & nous nous y exposons en toutes sortes d'occasions, seconde Partie. C'est ainsi que le P. Segaud envisage ce Mystere qui, considéré sous

ce jour, donne un grand jour à la Morale, comme il sera facile de s'en convaincre en recourant à l'Auteur que j'indique.

Le péché originel dont il falloit que Marie fût préservée pour devenir Mere de Dieu, on l'oppose aux péchés que nous commettons, un seul péché à la multitude de nos péchés, premiere Partie. Un péché involontaire dans le sens où on l'expliquera, a la malice préméditée de nos péchés, seconde Partie. Un péché d'un moment a l'habitude de nos péchés, troisiéme Partie. C'est le dessein du P. Bretonneau.

Le P. Cheminais quoiqu'il ne traite pas à fonds le Mystere de la Conception Immaculée de Marie, en tire cependant une instruction très-importante en établissant deux vérités : la premiere, que rien n'est plus digne de notre estime que la grace sanctifiante ; & la seconde, que rien n'est plus digne de nos soins que la conservation de cette même grace. Dieu en un mot, dit le P. Cheminais, nous apprend dans ce Mystere : 1°. A estimer la grace sanctifiante par la distinction qu'il prétend faire de Marie en la lui donnant dès le moment de son origine : 2°. Marie nous apprend à la conserver par la correspondance qu'elle apporte à cette grace.

Le P. Massillon a suivi de près le plan du P. Cheminais, à cette différence qu'il n'entre pas si bien que lui dans ce Mystere, & que son Discours convient aussi naturellement à la Nativité de Marie qu'à sa Conception.

De tous les Desseins que j'ai parcouru, celui du P. Bourdaloue m'a paru le plus instructif & le mieux rendu, en voici tout singulierement l'extrait. Marie par le privilége de sa Conception pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître par une régle toute contraire l'état malheureux où nous a réduit le péché, premiere Partie. Marie sanctifiée par la grace de sa Conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grace de

notre Baptême, seconde Partie. Marie fidelle à la grace de sa Conception, nous fait connoître par son exemple l'obligation indispensable que nous avons de ménager & de conserver la grace en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes, troisiéme Partie.

Premiere Partie. Tous les autres avantages que pouvoit avoir Marie dans sa Conception n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grace, & Dieu à ce moment ne la considéra, ni ne l'estima que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de la grace. De-là comprenons : 1°. Quel est le fonds de notre misere d'avoir été conçus hors de la grace : 2°. Quels en sont les effets, puisque par-là nous nous trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché.

Seconde Partie. Marie sanctifiée par la grace de sa Conception nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grace du Baptême. Cette grace que reçut Marie dans sa Conception : 1°. Sanctifia sa personne : 2°. Releva le mérite de toutes les actions de sa vie. Ainsi, par proportion, la grace de notre Baptême sanctifie nos personnes en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu, elle répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle.

Troisiéme Partie. Marie fidelle à la grace de sa Conception nous fait connoître par son exemple l'obligation indispensable que nous avons de ménager & de conserver la grace par où nous sommes tout ce que nous sommes. 1°. Marie quoiqu'exempte de toute foiblesse & confirmée en grace dans sa Conception, n'a pas laissé de fuir le monde & la corruption du monde : 2°. Marie quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité & dans les rigueurs de la pénitence : 3°. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travail-

ler, & sans mettre jamais de bornes à sa sainteté elle a toujours été croissant en vertus & en mérites.

L'on trouvera aussi ce Mystere assez bien traité dans l'Avent du Pere Castillon, & dans le Pere de la Colombiere. Les Discours moraux aussi bien que les Essais de M. l'Abbé Bréteville fourniront aussi sur ce sujet.

PLAN ET OBJET DU PREMIER DISCOURS sur la Conception Immaculée de Marie.

Division générale. C'EST par la grace de Dieu que je suis ce que je suis, & sa grace n'a pas été inutile en moi : c'est l'aveu que faisoit S. Paul aux Chrétiens de Corinthe en les instruisant de nos Mysteres ; ce sont aussi les mêmes paroles que je mets aujourd'hui dans la bouche de Marie, pour exprimer dans cette auguste Solemnité les sentimens de son humilité & de sa reconnoissance. Conçue dans le sein de sa mere pure & sans tache, elle n'apporte en naissant que les livrées de l'innocence & de la vertu. Dieu jaloux de son ame s'en réserve les premiers hommages, s'en met en possession dès le commencement de sa vie ; quel privilége ! quelle destination ! quel distinction ! & que Marie a bien lieu de s'écrier avec l'Apôtre : Que c'est par la grace de Dieu qu'elle est ce qu'elle est : *Gratia Dei sum, &c.* Que c'est la grace qui l'a fait triompher du serpent infernal ; que c'est la grace qui l'a préservée des atteintes mortelles de la concupiscence, qui l'a sanctifiée dans le sein de sa Mere : *Gratia Dei sum, &c.* Que sans la grace elle seroit ce que nous sommes, elle se verroit infectée de la lépre qui nous couvre, assiégée de l'ennemi qui nous environne, dominée par les passions qui nous tyrannisent, enveloppée dans la disgrace commune de tous les enfans d'Adam.

I. Cor. 15. 10.

Idem. Ibid.

Cependant

Cependant ce ne seroit que reconnoître imparfaitement les bienfaits signalés du Très-haut, si Marie, se contentant de se répandre en actions de graces & de louanges, ne pouvoit pas ajouter avec l'Apôtre que cette grace n'a pas été en elle une grace inutile & oisive, stérile & infructueuse : *Gratia ejus in me vacua non fuit.* Mais fut-il jamais créature qui pût le dire avec plus de justice que cette Vierge sainte ? Elevée au-dessus de tous les hommes par ces bénédictions de douceur dont elle fut prévenue, elle l'est encore plus au-dessus d'eux par son exactitude & sa vigilance à répondre à la grace, par son ardeur, sa ferveur, &c. confirmée dans ce bienheureux état d'innocence & de sainteté dans lequel elle est née, elle ne regarde les priviléges singuliers qu'elle a reçus que comme autant d'engagemens qu'elle a contractés de rendre beaucoup à celui qui *lui a donné beaucoup*, de mésurer en quelque façon sa reconnoissance sur la grandeur des bienfaits : *Gratia in me*, *&c.* Excellente leçon pour nous, Chrétiens. Enfans de colere par nature nous devenons enfans de Dieu par notre régénération ; mais sentons-nous bien le glorieux avantage que nous possédons ? Estimons-nous assez cette glorieuse préférence que Dieu nous a donné sur tant d'autres ? Travaillons-nous ou à conserver ou à augmenter, ou à recouvrer cette grace sanctifiante que nous avons reçûe par le Baptême ? *Gratia ejus*, *&c.* C'est le détail où me conduit naturellement mon sujet ; car en vous faisant voir 1°. ce que la grace a fait pour Marie dans le Mystere de sa Conception, vous verrez ce qu'elle a fait pour nous dans le Sacrement de notre Régénération : *Gratia Dei sum*, *&c.* premiere Partie. 2°. En vous faisant voir ce que Marie a fait pour répondre à la grace, vous verrez ce que vous devez faire pour y être fidéles : *Gratia ejus in me vacua non fuit.*

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Pour bien comprendre ce que fait aujourd'hui le

Soudivi-

ſions du premier Point.

Seigneur en faveur de Marie, il ſuffira, ce ſemble ; de vous dire qu'il fait plus de prodiges pour Marie, qu'il n'en fit autrefois pour délivrer toute une nation ; il l'affranchit d'une ſervitude plus cruelle que celle des Iſraëlites ſous Pharaon, il briſe des liens plus honteux que ceux de Samſon ; il la prévient, il la purifie, il la ſanctifie dans le centre même de la corruption & du péché ; en un mot, il l'affranchit du joug du péché, il la préſerve des ſuites du péché. Double miracle qu'opere la grace en faveur de Marie, double prérogative qu'elle reçoit dans le Myſtère de ſa Conception.

Soudiviſions du ſecond Point.

Il y a de la différence entre la grace que Marie a reçûe dans ſa Conception, & celle que nous recevons dans le Sacrement de notre régénération. L'une étoit exempte d'affoibliſſement, d'altération, à l'épreuve de tout, rien ne pouvoit lui donner la moindre atteinte ; la nôtre au contraire portée dans des vaſes de terre s'altère, s'évanouit, s'affoiblit, ſe diſſipe, ſe perd au moindre ſouffle de la tentation, à moins qu'on ne veille exactement ſur ſon cœur pour la ménager précieuſement, pour ne pas l'expoſer témérairement. Mais quelle différence encore plus grande entre la fidélité de Marie à répondre à la grace, ſon ardeur, ſes précautions, ſon activité, ſa ferveur, ſon empreſſement ; & notre indolence, notre lâcheté, notre froideur, notre inſenſibilité ? 1°. Marie répond à la grace avec une précaution exacte & vigilante en fuyant le monde. 2°. Marie répond à la grace avec une ferveur toujours nouvelle en travaillant à l'augmenter ; double correſpondance de Marie à la grace, double ſujet d'inſtruction pour nous.

Preuves de la premiere Partie.

Preuves conciſes qui don-

Que Marie ait été préſervée du péché originel dès l'inſtant de ſa Conception, c'eſt un ſentiment que la raiſon perſuade, que les Peres juſtifient, & que l'Egliſe autoriſe. Suivez-moi, en deux mots je reprends ceci.

nent à croire que Marie a été conçue dans la grace & préservée du péché originel.

Ce qu'insinue la raison à ce sujet.

1°. La raison le persuade : en effet, les mêmes raisons par lesquelles tous les Peres & les Théologiens prouvent que Marie a été exempte de tout péché actuel, ou ne prouvent rien, ou prouvent également qu'elle l'a aussi été du péché originel. Le péché, dit saint Thomas, eût rendu Marie indigne d'être Mere de Dieu, puisque la honte, aussi-bien que la gloire de la Mere, réjaillit infailliblement sur le Fils. Marie, ajoute-t-il, par son auguste qualité de Mere du Sauveur, a contracté une admirable alliance avec Dieu : mais quelle alliance de la lumiere avec les ténébres & du péché, avec la sainteté ? enfin, il faut convenir que Marie, par ce même titre de Mere de Dieu, a des priviléges incompatibles avec le péché. Si ces considérations ont paru assez puissantes au saint Docteur & à tant d'autres pour éloigner le péché de toute la vie de Marie, elles le sont assez pour le bannir du premier instant de sa vie.

Ce que soutiennent les Peres.

2°. Quelle nuée de témoins pourrois-je faire paroître ici ? Mais sans rapporter leurs paroles, je me contente de recueillir leurs sentimens ; car selon leurs principes, peut-on penser, sans faire injure à la puissance & à la sagesse de Dieu, qu'il ait laissé un moment sous le joug du démon celle dont il vouloit prendre naissance, & à laquelle il s'est lui-même soumis ? Le bras du Tout-puissant auroit-il donc été trop foible pour la soustraire à l'empire du péché, & sa sagesse ne l'engageoit-elle pas à vouloir sur cela ce qu'il pouvoit ? Quoi ! Ce temple où la plénitude de la Divinité devoit habiter, auroit été souillé par la moindre profanation ! Dieu auroit souffert que l'on pût dire un seul moment qu'il se fût choisi une Mere tirée de la masse de corruption, fille de colere, esclave du démon, victime de ses vengeances comme nous ? Non, dit saint Augustin, quand il s'agit de péché, je ne puis souffrir qu'on fasse mention de la Vierge Mere : la raison qu'en apporte le saint Docteur, c'est par l'honneur & le respect qui est dû à son Fils & à son Dieu.

D. Aug. loc. jam. cit.

Ce que pense l'Eglise.

3°. De plus, si l'Eglise jusqu'à présent n'en a pas fait une pleine décision, à cela près pouvoit-elle se déclarer d'une maniere plus capable d'autoriser un sentiment si glorieux au Fils & à la Mere ? Elle défend qu'on prêche ou qu'on soutienne publiquement le contraire. Elle proteste par la bouche des Peres du saint Concile de Trente, qu'elle ne prétend point renfermer la bienheureuse & immaculée Vierge dans le Décret où il est parlé du péché originel. Elle célebre une Fête particuliere pour honorer sa Conception : de-là que devons-nous conclure ? Que Marie, dès le premier moment de sa Conception, a été sainte & préservée du péché originel. *Tout ceci est extrait du P. Pallu.*

Autre preuve de l'intention de l'Eglise au sujet de la Conception Immaculée de Marie.

Quoique l'Eglise n'ait rien défini sur ce point, il est aisé de juger à quoi elle panche ; & c'est ce qu'elle nous donne à connoître par les témoignages les plus certains & même les plus évidens, je veux dire par cette Fête qu'elle célébre, non point seulement en l'honneur de la Conception, mais de l'Immaculée Conception de Marie ; par ce pouvoir qu'elle accorde à ses Ministres de publier hautement & par-tout l'Immaculée Conception de la Vierge ; par cette défense au contraire qu'elle fait la plus expresse & sur peine d'être frappés de ses anathêmes, de rien dire, de rien enseigner en public qui puisse affoiblir la créance commune touchant l'Immaculée Conception de la Vierge ; par ces saintes Sociétés, par ces Ordres Religieux institués & solemnellement approuvés, sous le nom de l'Immaculée Conception de la Vierge. Si donc ce n'est point un article de notre foi que cette Conception Immaculée, c'est toujours dans le Christianisme une de ces vérités que nous ne pouvons contredire sans aller contre les intentions & les pratiques de l'Eglise, contre les sentimens des plus sçavantes Universités, contre la voix publique & le sentiment unanime de peuples, tous déclarés en faveur de Marie & de son illustre Conception. *Le P. Bretonneau.*

Pour vous donner une juste idée de tous les avantages que Marie reçoit dans sa Conception, je n'aurois qu'à vous rappeller toutes les miseres de la nôtre, qu'opposer sa grandeur à notre bassesse, son innocence à notre corruption, nos taches intérieures & secrettes au torrent de graces & de bénédictions dont son ame se trouve comme inondée, & vous conviendriez que Dieu ne pouvoit donner à une Créature de plus glorieuses marques de sa prédilection. Que sommes-nous dans le moment, où une substance spirituelle, créée de Dieu pure & sans tache, vient animer un corps mortel pour participer elle-même à sa corruption? Dans cet instant funeste où notre ame par son union avec son corps contracte un péché commis depuis tant de siécles: Faut-il entamer ici la fatale histoire de notre chûte, développer à vos yeux le triste mystere de la tache qu'imprima dans notre nature la désobéissance du premier homme? Vous en sçavez les humiliantes circonstances. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Pour bien connoitre le privilége de la Conception Immaculée de Marie, il suffit de jetter les yeux sur la bassesse de la nôtre.

C'est une question dans l'École & une grande question, pourquoi & comment nous nous sommes trouvés tous renfermés dans la malédiction dont Dieu frappa le premier homme au fatal moment de sa chûte, comment depuis tant de siécles le poison a passé de l'un à l'autre, & comment enfin il se communique tous les jours, tellement que nous naissons tous, selon la parole de saint Paul, enfans de colere, *Filii iræ*. Criminels avant que nous ayons été, ce semble, en état de commettre aucun crime, & coupables d'une faute & d'une faute mortelle avant que nous ayons pû la vouloir & la connoître. Pierre de scandale pour ces fameux hérétiques contre qui saint Augustin eut de si longues & de si sçavantes disputes: car, disoient-ils, point de péché pour nous qu'autant qu'il nous est volontaire; & comment nous peut être volontaire un péché commis avant même, & si long-temps avant que nous ayons été

Pourquoi & comment nous portons le péché du premier Pere.

Ephes. 2. 3.

Les Pélagiens.

conçus ? Il est vrai, répond saint Augustin, tout péché doit être volontaire : mais un péché peut être volontaire en deux manieres, ou d'une volonté propre & personnelle, ou d'une volonté étrangere & interprétative. D'une volonté propre & personnelle, quand c'est nous-mêmes qui péchons, & par nous-mêmes que nous péchons, & voilà les péchés actuels : d'une volonté étrangere & interprétative, quand c'est par un autre & dans un autre que nous sommes pécheurs, & voilà le péché d'origine. Ainsi, comme dit l'Apôtre, nous avons tous péché par Adam & dans Adam : *In quo omnes peccaverunt*. Mais, après
Rom. 5. 12. tout, repliquoient à saint Augustin ses Adversaires, si c'est une autre volonté que la mienne, ce n'est point la mienne ; & dès que ce n'est point la mienne, je ne porte pas plus son péché que celui de tant d'autres qui pechent autour de moi. Faux raisonnement, reprend le saint Docteur, vous portez le péché de votre premier Pere, & vous ne portez pas ceux des autres hommes, parce que vous n'avez pas avec les autres hommes le même rapport que vous avez avec le premier homme ; rapport d'union, d'union, dis-je, des membres avec le Chef. Tous les hommes dans ce seul homme n'étoient que comme un même homme : *Tanquam unus homo erant* ;
D. Aug. & cela encore comment ? En deux façons : 1°. par la dépendance naturelle & la liaison qui se rencontre entre le principe & tout ce qui en sort : 2°. par le Décret de Dieu, lequel n'avoit pas seulement donné au premier homme la justice originelle pour lui-même, mais pour toute sa postérité ; de sorte que la conservant, il l'eût conservée non-seulement pour lui-même, mais pour toute sa postérité ; & que la perdant aussi, ce n'est pas seulement pour lui-même qu'il l'a perdue, mais pour nous. Telle a été sur ce point la doctrine des Peres, & telle est celle des Théologiens. *Le P. Bretonneau.*

Premiere Ici la raison ne se révolte-t-elle pas contre la foi ;

& n'eſt-ce pas une choſe incompréhenſible à l'eſprit humain que cette tache qui ſe communique, qui du premier des mortels paſſe à tous ſes deſcendans? Ne répugne-t-il pas à la juſtice & à la bonté de Dieu, de nous rendre reſponſables d'un crime que nous n'avons pas commis, de nous faire porter la peine d'une déſobéiſſance qui nous eſt comme étrangere; & ſi les fautes ſont perſonnelles, comment un péché, commis depuis tant de ſiécles, peut-il s'étendre juſqu'à la derniere génération? Ainſi par un enchaînement d'objections frivoles, par les raiſonnemens éblouiſſans d'une philoſophie humaine, on abuſeroit de ſa raiſon contre ſa foi; ainſi l'on retomberoit preſque dans le ſacrilége amer qui fit nier autrefois à Pélage la propagation du péché originel.

Objection ſur ce ſujet.

O vous, qui que vous ſoyez, qui aimez à répandre des doutes, des nuages & des incertitudes ſur ce Dogme fondamental du Chriſtianiſme, vous qui, en matiere de Religion, voyez trop ou trop peu, dépouillez-vous, s'il eſt poſſible, de vos préjugés impies, ſondez votre cœur, cherchez à vous inſtruire de bonne foi, faites uſage de votre raiſon pour réſoudre vos difficultés au lieu d'en abuſer pour les groſſir, pour les rendre inſolubles; & vous avouerez que, quelqu'inexplicable que paroiſſe ce péché que ſaint Auguſtin appelloit autrefois ineffable dans ſon énormité & dans ſa perpétuité, votre raiſon ſeule vous en fait entrevoir la réalité. Des preuves de ſentimens ſe joignent ici aux preuves d'autorité pour nous en donner quelque notion; car enfin, ſi ce péché eſt incompréhenſible à l'homme, l'homme lui-même peut-il bien ſe comprendre ſans ce péché? Ce compoſé de grandeur & de baſſeſſe, cet aſſemblage de biens & de maux, cet amour du bien, ce penchant au mal, les ſentimens les plus nobles joints aux inclinations les plus honteuſes, tant de lumieres avec tant de ténébres, tout cela ne

Réponſe à l'objection qui précede.

découvre-t-il pas la grandeur & la misere d'un être corrompu non par sa propre nature, mais par le péché? Tout cela ne prouve-t-il pas que l'homme, l'ouvrage le plus parfait qui soit sorti des mains de Dieu même, s'est dégradé par le péché, que toute la masse du genre humain a été viciée dans sa source, que c'est une famille criminelle, disgraciée par la faute d'un Pere, que c'est une racine mauvaise qui ne sçauroit produire elle-même que de mauvais fruits? *Manuscrit anonyme & moderne.*

Seconde objection sur ce sujet.

Mais n'est-il pas injuste d'imputer à tous la faute d'un seul, de damner un enfant pour un péché commis six mille ans avant sa naissance? Peut-on prouver par des raisonnemens solides & satisfaisans cette fatale communication?

Réponse à la seconde objection.

O homme qui êtes-vous pour oser juger votre Dieu, pour oser accuser d'injustice par une impiété sacrilége ce que vous ne comprenez point? N'entreprenons point de sonder, plus qu'il n'est permis, l'abîme impénétrable de la Sagesse éternelle; Dieu est juste, il ne punit que des coupables, & lors même que la rigueur de sa justice nous paroît excessive dans la damnation des enfans morts sans Baptême, soyons persuadés que si elle l'étoit moins, la souveraine raison en seroit blessée. Nous sommes sortis d'une tige empoisonnée, nous naissons tous enfans de colere, malheur à ceux à qui Dieu n'accorde pas ce qu'il ne leur doit point. Si notre raison, sourde à la voix de la révélation, indocile au joug de la foi, veut encore aller plus loin, alors mettons-lui un frein, préférons à cette curiosité indiscrete & orgueilleuse une soumission aveugle, une ignorance salutaire: non, puisque tous ont péché en Adam, il n'est pas contre l'équité que tous subissent la même peine; & puisque l'expérience ne nous apprend hélas! que trop souvent, que l'iniquité du Pere passe dans les enfans, qu'il est de ces races maudites où les vices sont héréditaires comme les biens &

comme les noms, où l'on se transmet les uns aux autres je ne sçais quel levain de méchanceté qui fermente avec le temps, est-il donc si difficile de comprendre que cette tache dont Adam s'est souillé contre les lumieres de sa raison encore saine & entiere, contre les mouvemens de son cœur affranchi alors de toute passion, que cette tache ait attiré sur lui & sur toute sa postérité un déluge de maux? *Le même.*

Mais pourquoi déplorer aujourd'hui si fort un péché dont Marie se trouve affranchie? A quoi bon établir des principes dont les conséquences pourroient être injurieuses à la plus pure des Vierges? Je sçais que je parle à des Chrétiens heureusement prévenus en faveur de la Conception toute pure & toute sainte de cette chaste épouse du Saint-Esprit; mais en même-temps je sçais que je porte la parole à des Chrétiens instruits qui ne tenteront pas d'ériger en dogme de foi ce que l'Eglise leur Mere n'a pas encore jugé tel. Quoiqu'il en soit, disons-le donc, & disons-le sans appréhender de soulever dans des temps si critiques la piété la plus tendre & la plus éclairée: A peine Marie est-elle conçue, qu'elle se sent prévenue des bénédictions du Ciel, à peine son ame est-elle unie à son corps qu'elle est embellie de tous les dons de la grace; à peine le serpent contagieux tente-il de s'élever contre elle, qu'elle écrase sa tête, qu'elle fait sentir à ce fier ennemi les effets de cette inimitié mortelle qui doit à jamais les séparer. Elle ne respire pas encore dans le sein de sa mere, que Dieu se souvient de son nom, l'appelle sa bien-aimée, l'affranchit du joug du péché d'origine. *Le même en substance.*

Nous pouvons par la misere de notre origine comprendre combien est grand le privilége de Marie d'avoir été conçue sans péché.

Marie préservée dès le premier moment de sa Conception, de la tache héréditaire, ah! c'est là un de ces miracles & une de ces étonnantes merveilles par où le Seigneur a fait éclatter sur cette bienheureuse créature son admirable providence & cette

Divers caracteres de grandeur attachés au privilége de la Con-

ceptionImmaculée de Marie.

Luc. 1. 49.

prédilection qu'il lui a toujours marquée, comme elle s'en explique elle-même : le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi, *Fecit mihi magna qui potens est*. Ce privilége est grand sans doute ? 1°. Il est grand en lui-même : 2°. Grand dans ses circonstances : 3°. Grand par sa gratuité : 4°. Grand dans sa singularité : 5°. Grand parce qu'il est unique.

Conception pure de Marie. Privilége grand en lui-même.

1°. Privilége grand en lui-même : si les contraires se font mieux sentir par les contraires qui leur sont opposés, je dis que plus il est honteux de gémir sous le joug du démon, plus il est glorieux d'en être absolument préservé ; que plus il est triste de se voir infecté d'un venin mortel ; que plus il est agréable de fouler aux pieds le serpent infernal & de lui écraser la tête ; que plus il est affligeant & déplorable d'être pendant un seul moment dans la haine de Dieu, plus il est consolant & avantageux d'en avoir été toujours aimé & de l'avoir toujours aimé. *Le P. Pallu.*

Privilége grand dans ses circonstances.

2°. Si Dieu avoit fait naître Marie par une voie extraordinaire, s'il lui avoit formé lui-même un corps, comme il forma celui d'Adam, il seroit moins surprenant qu'une créature qui sortiroit immédiatemens des mains de Dieu en sortît plus pure que le soleil. Mais quelle gloire pour Marie d'être née de parents criminels sans avoir jamais été criminelle ! Quel prodige qu'un ruisseau pur sortît immédiatement d'une source corrompue, & qu'une racine empoisonnée portât un fruit salutaire ! Tel est le prodige que nous admirons d'une tige gâtée, d'une race de pécheurs, Vierge sainte : Vous sortez innocente & sans tache. *Le même.*

Privilége grand par sa gratuité

Ne parlons point ici le langage des Demi-Pélagiens. Non, ce n'est point en vûe des mérites futurs de Marie que Dieu la distingue, c'est en vûe de la divine maternité dont il prétend l'honorer un jour, & qui est une grace purement gratuite. Sa fidelle correspondance, sa piété, son humilité, sa pureté

ont pû dans la suite engager un Dieu toujours magnifique dans ses récompenses à remplir ce vaisseau d'élection de ses dons célestes : elle a pû offrir dans sa vie, comme les autres Saints, un mérite de convenance, ou, selon le terme de l'Ecole, un mérite de congruité. Mais ici, Seigneur, je ne trouve pour motif de vos graces, que votre grace même & vos bontés ; & si Marie est distinguée, ce n'est que par un pur effet de votre miséricorde : vous l'avez prévenue, Vous l'avez aimée avant qu'elle pût vous aimer ; vous l'avez comblée de biens avant qu'elle pût connoître la main libérale qui les répandoit sur elle. *Le même.*

Privilége grand dans sa singularité.

C'est une gloire que nul autre ne partage avec Marie ; c'est un bien qui lui est particulier. On en sçait qui ont été sanctifiés dans le sein de leur mere, Jean-Baptiste, Jéremie n'ont pas long-temps gémis sous le joug du péché, mais ils l'ont porté enfin. Vierge sainte, Vous êtes la seule en faveur de qui le bras du Tout-puissant ait déployé toute sa force ; & tandis que nous sommes tous, en entrant dans le monde, les tristes victimes de la colere de notre Dieu, vous êtes seule prévenue de son amour, vous y entrez comme le chef-d'œuvre de sa grace *Le même.*

Privilége grand en ce qu'il est unique.

Que Marie compte parmi ses ancêtres des héros célébres, qu'elle joigne à l'éclat du Sacerdoce la gloire de la Royauté, que le sang qui coule dans ses veines soit le sang du Pere des Croyans, du Roi selon le cœur de Dieu, qu'elle compte, dis-je, parmi ses ancêtres les héros fameux de la Tribu priviligiée, d'où devoit sortir le Libérateur d'Israël ; tous ces avantages purement humains, purement naturels ne la rendoient pas digne d'être la plus heureuse de toutes les meres, puisqu'ils ne la proportionnoient point à l'auguste ministere auquel elle étoit destinée : il ne falloit pas moins que la prérogative singuliere qu'elle reçoit dans le Mystere de

Marie est mille fois plus distinguée par le privilége de la Conception, que par toutes les prérogatives de sa naissance.

sa Conception pour lui assurer au-dessus de tous les Anges & de tous les Saints ce caractere de grandeur & de supériorité qu'elle possede. Heureuse donc, & mille fois heureuse cette illustre Vierge à qui le Seigneur tendit la main pour la délivrer de ce déluge de corruption. Béni soit à jamais le moment fortuné où Marie, préservée de la tache commune, remporta sur le péché une victoire si éclattante & si glorieuse. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Si Marie est préservée de la tache originelle, c'est qu'il y alloit de l'intérêt du Fils & de l'intérêt de la Mére.

De quoi s'agissoit-il? d'un seul péché : Etoit-ce-là un avantage si précieux & si important à Marie? Oui, & c'est ainsi que s'en sont expliqués les plus célébres Théologiens & les Docteurs les plus consommés dans la connoissance des Mysteres de Dieu. Ils ont compris que Dieu se trouvoit doublement engagé, & par son propre intérêt en choisissant une Mere, & par l'intérêt de la Mere qu'il choisissoit, à ne la laisser pas même tomber une fois dans l'état du péché. Ils n'ont pû se persuader qu'un Dieu si jaloux de sa gloire, qu'un Dieu si zélé pour la sanctification de ses Autels eût voulu reposer sur un Autel souillé & profané; & qu'ayant un temple à se bâtir & une demeure à prendre, il y eût vû tranquillement placer avant lui une fausse divinité qu'il abhorre & son capital ennemi : ils se sont appuyés de l'oracle, & si j'ose le dire, de la décision de saint Augustin, lorsque ce Pere prononce avec tant d'assurance que, dès qu'il est question de péché, il ne veut pas qu'il soit fait aucune mention de Marie; pourquoi? par le respect dû au Seigneur : ils ont poussé plus avant, & ils ont jugé que s'il y alloit en cela de la gloire & de l'intérêt du Fils, il n'y alloit pas moins de la gloire & de l'intérêt de la Mere; qu'il n'étoit pas convenable, que dis-je? qu'il étoit même absolument indigne d'elle qu'elle eût jamais été sous la servitude du péché, qu'éternellement élue du Ciel elle n'en eût pas été éternellement aimée, qu'elle eut encourue la même dis-

grace que le reste des hommes, & que par-là elle eût été pour quelque temps sujette aux suites fatales que traîne après soi l'éloignement & la haine de Dieu: enfin ils ont conclu que Dieu ayant pû préserver sa Mere de ce danger, il l'en a donc en effet préservée. *Le P. Bretonneau.*

Comme il ne m'est gueres possible de vous faire sentir l'excellence de la grace sanctifiante, je veux vous en faire connoître le prix par l'estime que Dieu en fait, & par la préférence marquée qu'il montre en ce jour au-dessus de tous les biens temporels: deux courtes réflexions, qu'il est néanmoins bien facile d'étendre, peuvent donner jour à cette vérité; la premiere est, qu'un Dieu, voulant se choisir une Mere qui fût digne de lui, n'a pas eu en vûe, pour la distinguer, les avantages de la naissance, les biens de la fortune, l'élévation du rang, l'éclat de la puissance mondaine, ni même les qualités naturelles, mais la seule grace sanctifiante donnée dès le premier moment de la Conception. Cela nous apprend, Chrétiens, que c'est un bien d'un ordre supérieur, au-dessus de tous les biens naturels, & par conséquent que nous devons le préférer à tout le reste. La seconde réflexion est que Dieu, pour empêcher que Marie ne fût un moment l'objet de sa haine (car remarquez qu'il ne s'agissoit que d'un seul moment) que Dieu, dis-je, a mieux aimé passer par-dessus les régles de sa Providence ordinaire, & établir un nouvel ordre de décrets. Instruction salutaire qui doit faire comprendre à tous les Chrétiens que la privation de la grace est un si grand mal que, pour l'éviter un moment, il n'y a rien qu'on ne doive mettre en œuvre, ou plûtôt qu'il n'y a rien qu'on ne doive sacrifier. *Le P. Cheminais, Tome second de ses Discours.*

L'on peut juger du prix de la grace sanctifiante par l'estime que Dieu en fait, & par la préférence qu'il lui donne en ce Mystere.

Celle qui étoit destinée à devenir la Mere d'un Dieu, méritoit sans doute une distinction, un privilége qui lui fût tellement propre, qu'il ne convînt

Ce qui fait dans notre origine no-

à personne qu'à elle. Or, quel est cet avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres, & qui fait le caractere de la grandeur de Marie? c'est la grace sanctifiante qui distingue le premier moment de sa Conception, ce moment où le pauvre & le Monarque sont également enveloppés dans la disgrace du Seigneur, & où l'on peut applliquer ces paroles de Salomon, *Nemo enim ex Regibus aliud habuit nativitatis initium.* Ce moment honteux à tous les hommes est un moment de gloire pour elle. Fille du Très-haut, héritiere du Ciel, digne objet de l'amour d'un Dieu, elle voit tous les enfans d'Adam esclaves du démon, héritiers de l'enfer, victimes de la justice divine. Voilà la seule prérogative que le Seigneur ait jugé digne de la Mere qu'il a choisie. *Le même.*

tre confusion fait la gloire de Marie.

Sap. 7. 5.

Le Chrétien né dans le péché, conçû dans le péché, n'a-t-il donc que des imprécations à faire contre le jour de sa Naissance? à l'exemple de Job, doit-il maudire le moment auquel il reçut la vie, doit-il se plaindre que le jour n'ait pas été obscurci des ténébres les plus épaisses? La grace qui a tout fait pour Marie, n'a-t-elle rien fait pour nous? Ah! Si elle ne nous a pas sanctifiés dans le sein de nos meres, si elle ne nous a pas rendus purs & sans tache avant que de naître, quels prodiges n'a-t-elle pas opéré en notre faveur aussitôt après notre naissance? La grace n'a-t-elle pas surabondé où le péché avoit abondé? la grace du second Adam ne nous a-t-elle pas rendu ce que le premier nous avoit ôté? Les eaux salutaires du Baptême n'ont-elles pas effacé la tache hideuse qui nous défiguroit, guéri cette lépre héréditaire qui mettoit entre Dieu & nous un intervalle infini? D'enfans de colere ne sommes-nous pas devenus enfans de Dieu? D'esclaves de Satan, de victimes de l'enfer, ne sommes-nous pas devenus les membres de l'Eglise, les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jesus-Christ? Dieu a-t-il moins fait pour nous affranchir de l'esclavage du péché, que

Sans avoir dans notre origine tous les avantages de Marie, il est vrai de dire que nous devons cependant beaucoup à la grace: comment tout ceci doit s'entendre.

pour délivrer les Israëlites de la servitude de Pharaon? Et si les eaux n'ont pas été changées en sang, Dieu n'a-t-il pas donné à cet élément la vertu d'agir sur notre ame, de la laver de ses taches? Si la verge d'Aaron n'a pas été changée en serpent, l'esprit malin qui s'étoit déguisé sous la forme de serpent, n'a-t-il pas pris la fuite à la voix d'un foible mortel? Si toutes les maisons des Israëlites n'ont pas été marquées du sang de l'Agneau pour être épargnées par l'Ange exterminateur, Dieu n'a-t-il pas imprimé dans l'ame de chaque Fidéle un caractere ineffaçable qui distinguera à jamais les enfans de la femme libre d'avec les enfans de la servante? Et cependant aussi ingrats, aussi méconnoissans que les Juifs, nous comptons pour rien ces bienfaits signalés du Très-haut, nous regardons la grace toute gratuite du Baptême comme un appanage de notre nature, comme un effet du hasard, comme une faveur qui nous seroit dûe sans l'avoir méritée. *Manuscrit anonyme.*

Quoique la tache originelle soit effacée par le Baptême, il reste toujours en nous une pente au péché.

Quelque malheureux que soit l'homme de se trouver pécheur avant que de naître, son infortune seroit moins grande, si délivré par le Baptême de la tache originelle, il étoit aussi délivré de toute inclination au péché. Mais non, c'est un point de foi dont la seule expérience nous convainc, qu'il est encore après le Baptême un je ne sçais quel poids qui entraîne vers la terre, je ne sçais quel penchant qui porte au mal, je ne sçais quel reste de péché, qui sans être péché est néanmoins la source & l'origine du péché; & c'est ce que nous appellons concupiscence, ou foyer du péché dont les plus justes ne sont pas exempts, dont ils ressentent quelquefois les plus mortelles atteintes. La grace ne dissipe pas toutes les ténébres de l'esprit, notre raison n'est souvent qu'un guide infidéle & trompeur qui nous égare: en voulant en user nous en abusons; en voulant acquérir des connoissances, nos connoissances nous font donner dans l'illusion & la chimere, les sens

nous trompent, les objets nous séduisent; il se forme entre notre esprit & notre cœur comme un commerce d'erreur qui rend l'un & l'autre également criminels. *Travaillé sur divers Auteurs manuscrits & imprimés.*

Suites funestes de la concupiscence.

Nous éprouvons tous les jours, & les plus justes éprouvent avec nous les suites funestes de cette orgueilleuse concupiscence, je veux dire, ce combat intérieur entre le viel homme & l'homme nouveau, ces guerres domestiques entre la loi de la chair & la loi de l'esprit, ces répugnances à faire le bien qu'on voudroit faire, cette pente à faire le mal qu'on ne voudroit point faire, ces charmes du vice qui nous empoisonnent, ce dégoût de la vertu qui nous perd, je veux dire cet amour de nous-mêmes, ce fonds d'amour-propre qui corrompt nos meilleures actions, cet entêtement bisarre à n'enfreindre la loi que parce qu'elle est la loi. Plût au Ciel que ce ne fût ici qu'une peinture d'imagination, & que vous ne sentissiez pas encore mieux que je ne puis l'exprimer le poids énorme de cette concupiscence qui faisoit soupirer saint Paul après le moment de sa dissolution, concupiscence dont les Payens mêmes ont reconnu les effets, sans en reconnoître la véritable cause, eux qui se plaignoient si amérement de cette cruelle fatalité qui ne leur faisoit voir ce qu'il y a de mieux que pour suivre ce qu'il y a de pire: *Video meliora proboque, deteriora sequor. Les mêmes.*

Marie a été affranchie de tout mouvement de concupiscence.

Je ne dirai rien de trop, quand j'avancerai que Marie fut heureusement affranchie de toute concupiscence; choisie singuliérement, elle marcha toujours comme d'elle-même dans la voie des divins commandemens; toute sa vie ne fut qu'un enchaînement de démarches inspirées; mille fois elle changea de lieu, d'état, de situation, de pays, sans changer de vertu. Aussi éclairée, aussi intelligente au moment de sa naissance que le fut le premier homme au moment de sa création, elle n'ignora pas

même dans cet âge tendre où la raison est offusquée par les ténébres de l'enfance, l'obligation de se consacrer à Dieu; elle sçavoit sans l'avoir jamais éprouvé, que notre ennemi le plus dangereux est la chair, que les piéges les plus à craindre sont ceux que dresse le monde sous des apparences trompeuses de joie & de plaisir; elle régla toujours ses actions sur ses connoissances. Soumise à Dieu par inclination, son esprit conserva toujours sur son corps un heureux ascendant, un empire souverain, elle ne sentit point cette contrariété de volonté dont se plaignent les plus justes, elle n'eut point de guerres domestiques à soutenir, &c. en un mot, dans Marie tout est saint & entier, la concupiscence est détruite, les passions sont enchaînées, il n'y a plus ni humeur, ni saillies de tempérament, ni inconstance, ni légéreté, ni foiblesse. *Manuscrit anonyme.*

Parcourez toute l'histoire de la Vie de Marie, vous n'y trouverez pas le plus léger indice de ces mouvemens indélibérés, de ces saillies naturelles qui préviennent toujours la raison, & qui entraînent souvent la volonté. En voulez-vous un bel exemple? Dieu la choisit pour sa Mere. Quoi de plus capable de la flatter? Pour agréer ce choix, qu'eût-il fallu à toute autre qu'à Marie? le lui proposer. Un Ange l'en félicite, & elle n'en est pas seulement touchée, résolue même de renoncer plûtôt à la dignité qui lui est offerte qu'à la virginité qu'elle a promise. Eh! Où est donc en elle cet aveugle instinct de la cupidité qui, sans distinction du bien & du mal, vole indifféremment au-devant de tout ce qui plaît à l'amour-propre? Il est évident qu'elle n'a rien de ce penchant funeste, & qu'à l'épreuve des plus flatteuses recherches du Ciel les trompeuses caresses du siécle ne sont point à craindre pour elle. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

Dans Marie nulle disposition au péché du côté des foiblesses du cœur.

L'esprit de Marie fut toujours éclairé d'une lumiere divine. La foi s'y allia d'abord au bon sens, & le

Dans Marie nul ac-

ès au péché par les illusions de l'esprit.

fruit de cette heureuse union étoit de discerner en tout la vérité, de la suivre : Je n'en veux pour preuve que le vœu de virginité qu'elle fit, encore enfant, dans un temps où la stérilité qui y est attachée passoit pour un opprobre ; toute sa nation, du moins toute sa Tribu ignore le prix de cette vertu angélique. Elle seule en comprend, en connoît toute l'excellence. Où sont donc en elle ces préventions de naissance & ces préjugés d'éducation qui répandent d'odieuses couleurs sur la vertu, & qui en prêtent d'agréables au vice ? Il est clair qu'elle n'en avoit pas les premiers principes, & que libre des nuages & du tumulte des passions, elle pénétroit les vûes & entendoit la voix de Dieu. *Le même.*

Dans Marie nulle pente au péché par les révoltes de la chair.

Le corps de Marie fut toujours soumis à l'esprit, & son esprit à Dieu. Jamais en elle les inclinations de la nature ne s'opposérent aux inspirations de la grace. Faut-il porter son enfant en Egypte, l'offrir au Temple, l'immoler même sur le Calvaire ? Voit-on en elle l'infirmité du sexe ou la tendresse du sang se refuser à la difficulté de ses devoirs, ou se rendre à la sensibilité de ses peines ? Par-tout la fermeté de ses démarches répond à la générosité de son cœur jusqu'au pied de la Croix même. Où sont donc ces oppositions de l'appétit sensible à la raison dont se sont plaints les plus grands Saints ? Il est visible qu'elle en fut exempte ; & que selon la Prophétie, le lieu natal du Sauveur fut toujours un lieu calme & paisible : *Factus est in pace locus ejus. Le même.*

Ps. 75. 3.

Les Chrétiens pécheurs par nature le deviennent tous les jours par choix.

Je l'avoue, Chrétiens, nous n'avons pas les mêmes priviléges que Marie dans notre conception. Enfans de colere par nature, voilà notre malheur : mais voici le comble de notre misere, je dirois presque la désolation de l'abomination de notre misere ; c'est que non contens de naître pécheurs involontairement, nous le devenons par choix, avec volonté. Car enfin, quelque pervers que soient les désirs, les mouvemens qu'excite en nous la concu-

piscence, ils ne nous souillent qu'autant que nous y adhérons, qu'autant que nous y consentons : & il est en notre pouvoir par la grace toute-puissante de notre Sauveur, il est, dis-je, en notre pouvoir sinon d'en couper la racine, du moins d'en retrancher les pernicieux rejettons, sinon d'en tarir la source, du moins de leur opposer une digue salutaire : il est en notre pouvoir de réprimer ses mouvemens, de la combattre, de la vaincre.

Que concluron-nous de tout ce qui est contenu dans les preuves de cette premiere Partie, sinon que Marie est la plus heureuse, la plus parfaite de toutes les créatures qui aient jamais existé, que Dieu l'a comblée de ses dons les plus rares, les plus précieux. Il est vrai que Marie a été non-seulement affranchie dans sa Conception du joug du péché d'origine, mais encore qu'elle a été préservée des suites du péché, au lieu que la grace n'a détruit en nous que le fonds du péché sans détruire l'inclination qui nous porte au péché : mais soutenus que nous sommes de la grace puissante de Jesus Sauveur, ne sçaurions-nous nous roidir contre cette pente funeste qui nous porte au mal ? mais avec la grace ne sçaurions-nous triompher de la corruption de notre nature, ne sçaurions-nous braver, étouffer tous les mouvemens qu'excite en nous la concupiscence ? Ce qui peut être une occasion de chûte ne peut-il pas devenir la matiere de notre triomphe ? Ce qui peut être l'instrument de notre perte ne peut-il pas devenir la cause de notre salut ? Tous les assujettissemens devenus naturels à l'homme depuis le péché, ne doivent-ils pas servir d'exercice continuel à notre vertu ? Ah ! si nous avions moins d'ennemis à combattre, nous aurions moins de mérite, & si nous avions moins de violence à nous faire, la force de la grace paroîtroit moins. Conclusions de la premiere Partie.

C'est une vérité reconnue de tous les Peres de l'Eglise, que la Sainte Vierge n'a jamais commis de Preuves de la seconde Partie.

Sur quoi a été fondée l'impeccabilité de Marie durant le cours de sa vie.

péché actuel pendant sa vie : mais permettez-moi de vous faire remarquer que la raison de cette impeccabilité n'est pas précisément celle que vous imaginez, sçavoir, que Marie reçût au moment de sa Conception une grace originelle qui ne lui laissa point les suites funestes du péché. L'ignorance & la convoitise, restes malheureux que nous laisse la grace sanctifiante qui nous est donnée au Baptême, cela ne suffiroit pas pour établir l'impeccabilité de Marie: car enfin, nos premiers Peres qui ont eu cette grace originelle, n'ont pas laissé de pécher. Ne doutons donc pas que la vigilance extrême, dans laquelle Marie a vécu, ne lui ait conservé ce trésor inestimable dont je parle : exempte des foiblesses de la nature corrompue, elle s'est toujours comportée comme si elle eût eu tout à craindre ; élevée dans le Temple dès son enfance, nourrie dans l'exercice des vertus les plus éminentes, éloignée du monde, vivant dans le silence & dans la retraite, elle s'est dérobée à tout ce que la vanité, le luxe, &c. étalent à nos yeux pour nous surprendre ; & par le soin qu'elle a pris de mettre à couvert ce précieux trésor de la grace, qu'elle auroit peut-être perdue, s'il eût été possible que la Mere d'un Dieu le perdît, elle a laissé à tous les hommes un exemple qui condamne la témérité qu'ils ont d'exposer aux périls les plus évidens le bien le plus difficile à conserver. *Le P. Cheminais, Discours sur la Conception.*

Combien est déplorable la sécurité des Chrétiens au milieu des dangers qui les environnent.

Je ne puis m'empêcher de déplorer la mauvaise conduite de la plûpart des Chrétiens qui connoissent leur foiblesse & qui ne veillent pas sur eux-mêmes. Je ne prétends pas parler de ces dangers involontaires qui sont attachés à la condition humaine, & dont il est impossible de se garentir ; je sçais que par-tout où l'homme se porte lui-même, il trouve dans son propre fonds des périls qu'il peut vaincre, mais qu'il ne peut fuir ; je sçai que l'Apôtre & les Saints ont

gémi devant Dieu de trouver dans eux l'ennemi le plus dangereux de leur salut : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore, &c.* Je ne parle pas non plus des dangers comme inséparables de tous les états de la vie ; le Mariage & le Célibat, le Sacerdoce & la Magistrature, l'état Religieux & l'état Séculier en ont qui leur sont propres ; & vouloir les éviter tous, c'est un dessein chimérique qu'on ne peut exécuter : mais ce qui m'épouvante, c'est de voir que les hommes qui ont déja tant d'ennemis à combattre, tant de périls & tant d'occasions à éviter, que les hommes qui sentent leur foiblesse, qui en sont convaincus par une malheureuse expérience, au lieu de s'en tenir à se défendre des dangers où ils se trouvent exposés malgré eux, en ajoutent de volontaires, qu'ils aillent chercher les occasions de perdre la grace, comme s'ils n'avoient pas au-dedans & au-dehors d'eux-mêmes assez de sujet de trembler ; & ce qui me surprend encore davantage, c'est que non-seulement des mondains peu soigneux de leur salut, mais des personnes régulieres ne voudroient pas pour cela sacrifier le moindre de leurs plaisirs. On les voit entrer dans mille affaires, &c. on leur voit cultiver des amitiés tendres & vives qu'on croit innocentes parce qu'on n'y remarque rien qui blesse la pudeur ; on les voit se mêler dans des conversations libres, &c. d'où la charité est bannie, où la fine médisance régne, où l'on veut tout sçavoir, &c. en un mot, on les voit être de toutes les parties de plaisir, du jeu, &c. je n'en excepte pas les bals & les spectacles, &c. Ces personnes se croyent en sûreté quand elles ont demandé s'il y a péché mortel à prendre ces divertissemens, elles veulent une réponse juste & décisive. Ah ! quand il s'agit de conserver vos biens, &c. faut-il vous montrer la perte assurée ? le moindre péril ne vous allarme-t-il pas ? L'occasion de perdre la grace devroit bien plus vous effrayer, puisqu'il suffit de courir volontairement le

Rom. 7. 24.

danger de la perdre pour l'avoir déja perdue. *La même.*

Marie quoique conçue avec les priviléges de l'innocence vit dans l'austérité & les rigueurs de la pénitence.

Oui, Marie a été la victime du péché sans en avoir été un seul moment l'esclave. J'en atteste les sentimens unanimes de ces Peres si zélés à défendre l'irrépréhensible pureté, & si tendres à compatir aux douleurs excessives de Marie ; de ces Peres qui dans les mêmes Ouvrages l'appellent Immaculée, toute pure, toujours sainte, aussi-tôt prévenue, mais plus remplie de graces que les Anges, & qui la nomment aussi Martyre, Reine des Martyrs, & compagne du Martyr de Jesus-Christ même ; partageant ainsi son éloge entre la prééminence de sa sainteté & l'excès de ses souffrances ; de ces Peres qui ne veulent pas qu'on parle seulement de Marie dès qu'il est question de péché, & qui dès qu'il s'agit de peine veulent incontinent qu'on la réclame, convaincus que préservée de l'un par la grace, & victorieuse de l'autre par sa vertu, elle doit être regardée & comme la médiatrice des pécheurs, & comme le modele & l'avocate des affligés : c'est entre autres, ainsi que pense & que parle S. Augustin ; de ces Peres enfin qui dans ces derniers siécles où l'honneur du Fils suffisamment établi donnoit lieu d'étendre solidement celui de la Mere, & de rechercher tout ce qu'en avoit pu découvrir la Tradition se sont attachés à nous instruire de son origine toute pure, de sa vie pénible & de sa glorieuse fin ; mais qui n'ont fondé l'élevation de sa gloire que sur la pureté de son origine, & sur l'excès de ses afflictions ; doctrine reçue avec tant d'applaudissement dans le monde Chrétien, que toutes les Universités Catholiques se sont déclarées hautement en sa faveur, & qu'ouvrant leurs plus célébres Académies à ceux qui donnent, après S. Bernard, à Marie la qualité de Médiatrice des hommes & de Réparatrice du monde, qualité qu'elle n'a pu avoir qu'à titre de souffrances ; elles les ont fermées à ceux qui lui disputeroient le

nom d'Immaculée, ou qui ne s'engageroient pas même par serment à le soutenir jusqu'à la mort. En faut-il davantage pour prouver que Marie a eu beaucoup de part à la satisfaction sans avoir eu nulle part à l'offense ? *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché la grace de sa Conception ; selon les loix communes ne devoit-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence ? Tel étoit sans doute le privilége de son état ; mais prétendit-elle en jouir ? Non ; Mere d'un Fils qui sans avoir connu le péché venoit au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice. Mere d'un Dieu qui étant l'innocence même venoit par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir & un mérite d'entrer dans ses sentimens ; elle ressentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura ; & la douleur qu'elle en conçut, selon l'oracle de Simeon, fut comme une épée qui perça son ame & déchira son cœur. *Le P. Bourdaloue, Sermon de la Conception.* — Sur le même sujet.

Marie quoique sainte & remplie de grace passa ses jours dans la pénitence la plus austere, & c'est ce que vous avez de la peine à comprendre ; mais ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs, & des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée veuillent secouer le joug de la pénitence & goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre desordre : Déchus de la grace d'innocence nous en voulons avoir tous les avantages, conçus dans le péché nous n'en voulons pas subir les châtimens ni prendre les remedes. La pénitence, disent les Conciles, est comme le supplément & comme le recouvrement de la grace de l'innocence ; & malgré la perte de notre innocence nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons. Si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous la — A la différence de Marie nous sommes chargés de péchés, & loin d'en faire pénitence nous courons après les douceurs de la vie.

il accepte les peines de la vie. environnent viennent à nous assaillir, l'orgueil alors se mêle à la délicatesse; nous paroissons souffrir en innocens persécutés & non pas en coupables punis; nous voulons qu'on s'attendrisse, qu'on nous plaigne, qu'on nous console, au lieu de dire à nos amis à l'exemple de ce pénitent du Calvaire : J'aurois tort de me plaindre, je n'ai pas même à beaucoup près tout ce que je mérite, Dieu me fait encore trop de grace : *Et nos quidem justè nam digna factis recipimus.* En souffrant en Achab nous parlons en Job, nous faisons à notre avantage & le récit de nos maux & l'apologie de notre vie, & nous trouvons toujours que le poids de nos miseres passe de beaucoup la mesure de nos offenses : *Utinam appenderentur... in staterâ.*

Luc. 23. 41.

Job. 6. 2.

La malice du Chrétien dans l'usage des peines de la vie. Que faisons-nous ? Hélas ! par un criminel abus nous dementons l'origine des peines de la vie, & nous en corrompons la fin ; elles viennent de Dieu, & Dieu nous les menage pour nous obliger de recourir à lui & de lui rendre hommage, & nous ne voulons pas que Dieu en soit l'auteur ; nous les imputons à un hazard aveugle, à des destins chimériques, &c. nous en accusons tour à tour les hommes, les astres, &c. ou si à travers les foibles instrumens de nos malheurs nous reconnoissons le bras toutpuissant qui les met en œuvre, ce n'est que pour quereller sa Justice, prendre à parti sa Sagesse, & pour faire le procès à sa Providence. Blasphémant ainsi comme le mauvais larron sur la croix ; & au lieu d'offrir fidellement à Dieu toutes nos douleurs, nous en faisons à Dieu un horrible sacrifice.

L'aveuglement & la folie du Chrétien dans l'échange des peines de la vie. Mais notre aveuglement & notre folie dans l'échange des peines de la vie, c'est que dans l'inévitable nécessité de souffrir pour nous délivrer d'un mal nous nous engageons dans un autre beaucoup plus grand : c'est par mille voies illégitimes que l'on cherche tous les jours à se mettre à couvert de l'indigence, par d'artificieux mensonges que l'on veut

s'épargner la plus legere confusion, par l'injure que l'on tâche de repousser l'offense. Soulageons-nous nos maux ou les redoublons-nous ? Insensés que nous sommes ! Nous les soulageons, si vous voulez, quelque temps pour les redoubler dans la suite : en pouvons-nous douter pour peu que nous ayons de raison & de Foi ? car ces maux présens dont le sentiment si vif & si picquant nous porte à de si étranges extrémités, ne sont-ils pas au moins des suites du péché de notre premier Pere ? Oui, sans doute. Or si Dieu punit si sévérement un péché héréditaire, combien plus rigoureusement punira-t-il un péché personnel ? La seule considération des tristes effets du péché d'origine devroit nous faire frémir sur les péchés de pure malice, redresser les faux jugemens que nous en portons, réprimer les passions qui nous y entraînent. *Tout ceci est pris en substance d'un Manuscrit attribué au P. Ségaud ; mais peu conforme à l'Imprimé.*

Marie n'a jamais perdu la grace puisqu'elle ne s'est jamais souillée d'aucun péché, pas même de ceux qui semblent inévitables aux plus justes ; & la raison je ne la tire pas seulement de ce fonds de grace que Marie reçoit dans le Mystere de sa Conception, mais je dis encore que c'est à la vigilance de ses précautions, que c'est à cette crainte sainte & salutaire qu'elle conçut des dangers du monde, qu'elle fut redevable du bienheureux état d'innocence & de sainteté dans lequel elle a été fixée. *Manuscrit anonyme.* Si Marie persévéra toujours dans la grace, c'est à la sagesse de ses précautions qu'elle en fut redevable.

Marie connoissoit les prodiges qu'avoit opéré en elle le Seigneur, il n'en fallut pas davantage pour exciter sa vigilance. Sérieuse dès sa plus tendre enfance, elle appréhenda le monde, & cette crainte du monde lui donna des aîles comme à la colombe pour s'envoler dans la solitude & aller chercher dans la maison du Seigneur un asile impénétrable : c'est là Marie pour conserver la grace, fuit le monde & se met dans la retraite.

que renonçant à toutes les pompes du siécle, au espérances flatteuses de remonter peut-être un jou sur le thrône de ses Peres, &c. c'est-là, dis-je, qu cette digne fille de David ne s'occupe qu'aux œuvre saintes de la charité. Ses yeux ne se levent que ver le Ciel, sa bouche ne s'ouvre que pour chanter le louanges du Seigneur, ses mains ne sont occupées comme celles de la femme forte qu'à faire obé la laine & le fuseau à l'industrie d'une main labo rieuse: toute à Dieu, elle ne vit que de Dieu, ell ne pense qu'à Dieu, elle ne respire que pour Dieu *Divers Auteurs.*

Les précautions de Marie pour conserver la grace font la confusion des Chrétiens qui s'exposent aux plus évidens dangers.

A considérer ces vigilances, ces précautions, ce craintes, &c. de la plus pure & de la plus sainte de Vierges, diroit-on qu'elle a reçû dans sa Conceptio un fonds de grace inaltérable, inamissible? Et nous voir au contraire marcher avec tant de sécu rité dans les sentiers les plus glissans, à nous voi nouer, entretenir, cultiver avec le siécle des liaison si tendres, des sociétés si dangéreuses, des amitié si suspectes, nous prendroit-on pour des roseau foibles que le moindre vent peut renverser, pou des fleurs naissantes, que le moindre dégré de cha leur peut flétrir? *Manuscrit anonyme.*

Continuation du même sujet.

Marie conçûe dans la grace, née avec la grace sanctifiée par la grace, se croit obligée de s'enseve lir dès ses premieres années dans la solitude; & nou qui, malgré la grace sanctifiante du Sacrement d notre régénération, conservons toujours un pen chant malheureux pour le mal; nous qui sçavons pa expérience, combien le monde est contagieux; nou qui voyons de combien d'écueils le monde est semé de combien d'ennemis, &c. Nous qui n'avons, di saint Augustin, presque plus de liberté que pou pancher vers le mal; loin de fuir le monde, nou le cherchons; loin de le haïr, nous l'idolâtrons; loi de nous en séparer, &c. *Le même.*

Quel est donc notre aveuglement & notre folie? Si vous le concevez, Chrétiens, expliquez-nous-le donc; On veut être de toutes les parties de plaisir du monde, & y conserver une grace que Jesus-Christ nous a acquise sur le Calvaire où il nous a enfantés par ses douleurs; on veut être de ces sociétés où l'on se picque de répandre sur la vertu des médisances raffinées, des dérisions enjouées, & l'on prétend conserver une grace qui ne subsiste que par la charité; on veut écouter des hommes assis dans la chair de pestilence qui par les raisonnemens éblouissans d'une philosophie toute humaine, tâchent de sapper les fondemens de notre Religion, & ne pas faire à la fin un triste naufrage dans la foi; on veut se trouver au milieu des objets les plus séduisans, & n'être pas séduits, assister aux spectacles les plus tendres, les plus passionnés, & ne pas éprouver les révoltes de la chair contre l'esprit; fréquenter des cercles profanes où l'on se souffle les uns aux autres des étincelles d'impureté, & conserver une vertu qu'un seul regard peut ternir; on veut s'assujettir aux usages du monde, relever par de vains artifices les agrémens d'une beauté pernicieuse, se rendre esclaves de ces modes qui soulevent si hautement la pudeur, la bienséance chrétienne, & conserver une grace qui ne nous a été donnée qu'après le serment solemnel que nous avons fait à Jesus-Christ à la face des saints Autels, de renoncer aux pompes, &c. Quel abus! quelle présomption! *Le même.*

Illusion des mondains de vouloir conserver la grace en se livrant à toutes les tentations du monde.

Dans le Traité du monde l'on trouvera beaucoup de matériaux qui reviennent naturellement ici, & nommément à l'objection que font les mondains; qu'il faut donc, pour vivre en Chrétiens, se retirer dans les déserts.

Quoi donc! faut-il s'interdire tout commerce avec le monde, le quitter par une séparation réelle & en-

L'on peut être dans le

monde sans vivre comme les mondains.

tiere, aller peupler les déserts, s'ensevelir? &c. Peut être seroit-ce-là la voie la plus sûre, si Dieu vous y appelloit; mais non, ne quittez pas le monde, si la divine Providence vous y arrête; ne rompez pas les engagemens légitimes qui vous y attachent: demeurez dans le monde, vous le pouvez, & peut-être vous le devez; mais demeurez-y sans affection, sans attache, usez-en comme, &c. ne vous conformez pas, &c, ne vous liez pas avec les méchans; unissez-vous au petit nombre des Justes qui n'ont pas encore fléchi le genou devant l'idole; fuyez le monde, ce monde injuste qui n'a pas connu le Pere céleste, fuyez ce monde pervers, &c. *Le même.*

A quelque degré de sainteté que l'on soit parvenu, il y a toujours à travailler ici-bas, c'est de quoi fut convaincue Marie.

Quelque juste qu'on soit on peut toujours se sanctifier davantage, ce n'est que dans le Ciel que la charité sera parfaite & consommée: tant qu'on est sur la terre, elle est toujours susceptible d'accroissement. Marie fut vivement persuadée de la vérité de ces principes, cette surabondance de grace, ce privilége glorieux dont elle fut honorée dans le Mystere de sa Conception ne l'empêcha point de travailler toujours de plus en plus à croître dans la vertu, de se porter selon le conseil de l'Apôtre, aux dons les plus sublimes, les plus excellens, disposant dans son cœur des dégrés de perfection, comme s'exprime le Roi Prophéte, on la vit dans cette vallée de larmes croître en justice, en charité, &c.

Ici l'on peut, si l'on veut, entrer dans un détail concis de chaque vertu de Marie, comme de sa foi, de son amour pour Dieu, de sa charité pour les hommes, de sa pureté, de son humilité, &c.

Si l'on n'est pas tout-à-fait à Dieu l'on n'y est point du tout. Expli-

Qu'un Chrétien, dit un Pere, quelqu'avancé qu'il soit dans la vertu ne dise donc jamais, c'est assez: s'il le dit, il s'arrête au milieu de sa course; il en est de la piété comme de ces fleuves rapides où il faut toujours ou monter, ou descendre: & de-là vient

que le grand Apôtre ne recommandoit rien plus expressément aux nouveaux Régénérés que cette correspondance parfaite à la grace, qu'il appréhendoit lui-même de ne pas travailler avec autant d'ardeur & de vivacité qu'il le devoit: & qu'eût-il dit, qu'eût-il pensé de ces Chrétiens lâches & timides qui veulent, ce semble, trouver un état mitoyen entre la cupidité & la charité? ils n'ont pas mis de bornes aux sacrifices qu'ils ont fait au monde, ils voudroient mettre des réserves dans ceux qu'ils se proposent de faire à Dieu; ils veulent être demi chrétiens, demi-mondains, servir deux maîtres contre les régles de l'Evangile, conserver dans l'état même de la pénitence tout ce qui peut servir de ressource, de consolation à l'amour-propre, jouir dans la retraite de tous les agrémens de la société, se permettre dans leurs mortifications tous les raffinemens de la sensualité, garder dans l'humiliation tout le luxe, l'appareil, le faste de la vanité. Chimere, illusion! ce n'est point-là appartenir à Dieu, être à Dieu. Des hommes de cette trempe ne sont ni chrétiens, ni mondains, ce sont des hommes, dit saint Bernard parlant d'eux, qu'on peut nommer la chimere de leur siécle. *Divers Auteurs.*

cation de cette pensée.

Loin de travailler à répondre à la grace, à l'accroître, à l'augmenter, on lui prescrit d'injustes bornes, on la restraint, on la diminue; on appréhende, ce semble, de lui donner trop d'empire, trop d'action, trop d'étendue: chacun est ingénieux à imaginer des prétextes pour s'affranchir de l'obligation imposée à tous les Chrétiens de tout sexe, de tout âge, de toute condition, de croître dans la perfection évangélique: on se dit intérieurement que pour un homme du monde on en fait assez, que Dieu n'exige pas de ceux qui sont engagés dans le siécle une sainteté éminente, une vertu consommée; & par je ne sçai quelle humilité mal entendue on dit qu'on n'aspire pas aux premieres places du Royaume des

Il s'en faut bien que les Chrétiens répondent fidélement à la grace. Examen de la conduite du plus grand nombre, ou plutôt de leur langage.

cieux, trop content d'occuper les dernieres : & sur ce faux principe on s'entretient dans un fausse sécurité ; on imagine, selon son caprice, des moyens de salut ; on croit avoir accompli la loi dans toute son étendue, en ne s'attachant qu'à l'écorce, avoir répondu à sa vocation, en ne s'abstenant que des vices honteux & grossiers, en ne faisant que ce que feroient d'honnêtes Payens : car s'agit-il de joindre à la fuite du mal la pratique du bien ? s'agit-il de réfléchir sérieusement sur ses penchans déréglés pour les réprimer, de sa passion favorite pour la déraciner, s'agit-il enfin de donner autant de temps à la piété qu'on en a donné aux amusemens du siécle, être aussi tendre, aussi ardent pour le Créateur qu'on l'a été pour de frivoles créatures ; faire, en un mot, autant pour Dieu que l'on a fait pour le monde ? Alors on se révolte, on regarde les préceptes comme des œuvres de surérogation, on les traite de simples conseils qui ne sont de saison que dans le cloître ; & cependant ce sont autant d'obligations étroites & essentielles d'où dépend le salut. *Manuscrit anonyme un peu changé.*

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Oui, Vierge sainte ! dès ce moment je vous choisis pour patronne & pour guide, j'applaudis à votre bonheur, je m'attache à votre conduite ; vos prérogatives seront toujours la matiere de mes éloges ; mais votre vie sera la régle de mes mœurs : je prendrai sur-tout pour modele, cette vigilance exacte & cette crainte salutaire dont vous êtes la mere aussi-bien que du pur amour : *Mater pulchra dilectionis.* Que faut-il pour cela ? vivre comme vous dans la fuite du monde ? Dès maintenant je renonce à tous les vains amusemens du siécle, dès aujourd'hui je romps tout engagement dangereux au salut : comme vous, Vierge sainte, je veux observer tous mes pas, ce sera là désormais mon attention continuelle ; recourir, comme vous, à la priere, j'en ferai ma premiere & ma plus sérieuse occupation ;

Eccli. 24. 24.

tion ; affoiblir, comme vous, la chair par le retranchement des ſatisfactions naturelles. J'en forme aujourd'hui la réſolution : lecture de bon Livres, méditations des vérités éternelles, fréquentation des Sacremens, pratiques de Religion, œuvres de charité, exercices de pénitence : je ne veux rien oublier de tout ce qui peut me donner part à vos mérites & droit à votre gloire, où nous conduiſe le Pere, &c.



PLAN ET OBJET DU SECOND DISCOURS ſur l'Immaculée Conception.

LE prodige qui parut aux yeux de Moyſe ſur le Mont Sinaï, avoit de quoi le ſurprendre. Un buiſſon que les flammes enveloppent de toute part, & qu'elles ne conſument pas ; qu'eſt-ce donc qui ſuſpend l'activité du feu à ſon égard ? Pourquoi cet élément qui dévore par ſon ardeur tout ce qu'il rencontre, ſemble-t-il reſpecter ce buiſſon miraculeux ? qui n'eût dit comme Moiſe : J'irai & je verrai cette grande merveille ? *Vadam & videbo viſionem hanc* Exod. 3. 3.
magnam. Le prodige que l'Egliſe préſente aujourd'hui à la piété des Fidéles, eſt encore plus étonnant. C'eſt une pure créature, une fille d'Adam, une portion de la maſſe corrompue du genre humain, qui, malgré la ſource ſouillée de laquelle elle tire ſon origine, malgré la dépravation du ſiécle, au milieu duquel elle habite, malgré l'air empeſté qu'elle y [illegible]ire, conſerve toute la pureté de ſon ame saint[illegible] demeure incorruptible au milieu de la plus grande corruption. O Dieu, qui eſt ſemblable à vous ! Vous êtes le Dieu qui opérez des merveilles : & certes quelle plus étonnante merveille ! le feu du péché environne Marie de tous les côtés,

mais il ne sçauroit faire sentir son ardeur criminelle. Encore une fois, quel prodige inoui! quelle gloire! quel privilége singulier accordé à Marie! J'irai & je verrai cette grande merveille : *Vadam & videbo, &c.* Opposons donc ici la dépravation d'Adam & de ses enfans dans le sein de leurs meres, à l'innocence dont Marie a été favorisée dès le premier instant de sa Conception : que la sainteté de son origine nous rappelle le malheur de la nôtre; & en honorant ce que la grace opere dans cette sainte Vierge, gémissons, à la vûe des funestes effets que le péché produit dans nos ames : le Seigneur la sépare, par sa grace, de la masse corrompue des hommes pécheurs, il l'éleve par sa bienfaisante miséricorde au-dessus des ames les plus justes. Deux grands priviléges qui font le sujet de la reconnoissance de Marie, & la matiere de la Fête que l'Eglise consacre à son honneur. 1°. une Vierge préservée, dès le commencement de sa vie, de la contagion humiliante du péché, nous fera ressouvenir de la souillure que nous contractons dans notre origine. 2°. Une Vierge prévenue, dès le commencement de vie, des plus abondantes bénédictions de la grace, nous portera à nous opposer, par le secours des graces qui nous sont accordées, aux malheureuses impressions que fait sur nous le péché. Deux réflexions importantes : l'une servira à nous faire connoître l'homme dans toute sa misere, & l'autre nous aidera à surmonter la foiblesse de l'homme.

Ibid.

Division générale.

Soudivisions du premier Point.

L'homme ayant voulu, dans cet état d'innocence où le Créateur l'avoit élevé, se soustraire à l'obeissance qu'il lui devoit, pour écouter & suivre la voix du tentateur & de ses passions, [illegible]toit juste que le châtiment de son crime en égal[illegible]énormité, & qu'il fût lui-même asservi aux auteurs de sa révolte, puisqu'il en avoit suivi la funeste séduction. Créé dans la seule dépendance de Dieu, il a quitté son domaine, & il est tombé sous celui de l'Ange

prévaricateur : voilà la malice du péché. Créé avec un empire souverain sur tous les désirs de son cœur, il en est devenu la victime : voilà la punition du péché. 1°. L'homme révolté contre son Dieu. 2°. Révolté contre lui-même. Tel est le triste état du premier instant qui nous donne la vie. Quoi de plus humiliant ! mais ne confondons pas dans cette injure générale la Vierge sainte dont nous honorons l'Immaculée Conception, & disons plûtôt avec le Concile de Trente, que par une faveur qui lui étoit réservée, elle a joui, dès son origine, de son innocence sans avoir été souillée par le péché ; qu'elle a, dès le commencement de sa vie, possédé son cœur en paix sans avoir jamais senti le déréglement de ses désirs, ni la révolte de ses passions, c'est-à-dire, en deux mots, qu'elle a été préservée 1°. du péché ; 2°. des suites du péché. Deux priviléges accordés à Marie.

Soudivisions du second Point.

Quoique le Baptême, par les eaux vivifiantes, purifie notre ame de toutes ses iniquités, & la réconcilie avec le Créateur, cependant nous ne nous trouvons point encore entiérement réconciliés avec nous-mêmes : délivrés de la mort du péché, nous ne le sommes point de ses infirmités ; la révolte des passions subsiste encore, elle est affoiblie, mais elle n'est point éteinte. L'homme se trouve continuellement aux prises avec le Chrétien ; & c'est pour nous aider à remporter une pleine victoire sur nous-mêmes que Dieu nous présente les graces surnaturelles dont le secours puisse surmonter les obstacles qui s'opposent à notre salut. C'est l'avantage singulier dont il honore encore Marie. Après l'avoir préservée de la contagion du péché d'origine, il l'enrichit de ses dons, & la comble de ses graces ; il lui inspire un désir ardent de lui plaire & de croître en mérites devant lui ; il l'établit dans une attention continuelle sur ce qui pourroit rallentir en elle les ardeurs de la charité. Deux nouveaux avantages ac-

cordés à cette sainte Vierge, qui nous apprennent que par le moyen des graces que le Seigneur nous a fait, nous devons 1°. désirer de nous rendre agréables devant Dieu, afin de surmonter cette indolence criminelle où le péché nous a mis sur les besoins de notre ame. 2°. Que nous devons veiller avec précaution sur nous-mêmes, afin de nous garantir des piéges que le démon tend sans cesse à notre innocence. Deux réflexions qui font la preuve de cette seconde Partie.

Preuves de la premiere Partie.

L'esprit de l'Eglise dans l'Institution de la Fête de la Conception Immaculée de Marie.

N'en doutons point, Chrétiens, Marie dans sa Conception fut exempte du péché d'origine ; & les Fidéles, sensibles à l'honneur de la Mere de Dieu, ont regardé cette sainteté inviolable comme un de ses plus beaux priviléges, & comme l'appanage le plus essentiellement attaché à sa glorieuse maternité. Quoique l'Eglise n'ait rien défini sur ce point, il est aisé de juger quel est son esprit, à quoi elle panche, & c'est ce qu'elle nous donne à connoître par les témoignages les plus certains & même les plus évidens ; je veux dire par cette Fête qu'elle célébre, non point seulement en l'honneur de la Conception, mais de l'Immaculée Conception de la Vierge ; par ce pouvoir qu'elle accorde à ses Ministres de publier hautement & par-tout l'Immaculée Conception de la Vierge ; par ces saintes Sociétés, par ces Ordres Religieux institués & solemnellement approuvés sous le nom de l'Immaculée Conception de la Vierge. Si donc ce n'est point encore un article de notre Foi que cette Conception Immaculée, c'est toujours dans le Christianisme une de ces vérités que nous ne pouvons contredire sans aller contre les intentions & la pratique de l'Eglise, contre le sentiment des plus sçavantes Universités, contre la voix publique & le consentement unanime des peuples tous prévenus & tous déclarés en faveur de Marie & de sa bienheureuse Conception. *Le Pere Bretonneau.*

Puisqu'il ne s'agissoit que d'un seul péché, étoit-ce-là un avantage si précieux & si important à Marie? Oui, & c'est ainsi que s'en sont expliqués les plus célébres Théologiens & les Docteurs les plus consommés dans la connoissance des Mysteres de Dieu. Ils ont compris que Dieu se trouvoit doublement engagé, & par son propre intérêt en choisissant une Mere, & par l'intérêt de la Mere qu'il choisissoit à ne la laisser pas même tomber une fois dans l'état du péché. Ils n'ont pu se persuader qu'un Dieu si jaloux de sa gloire, qu'un Dieu si zélé pour la sanctification de ses Autels eût voulu reposer sur un Autel souillé & profané; & qu'ayant un Temple à se bâtir & une demeure à prendre, il y eût vu tranquillement placer avant lui une fausse Divinité qu'il abhorre & son capital ennemi. Ils se sont appuyés de l'oracle, & si je l'ose dire, de la décision de saint Augustin, lorsque ce Pere prononce avec tant d'assurance: Que dès qu'il est question du péché, il ne veut pas qu'il soit fait aucune mention de Marie; pourquoi? Par le respect dû au Seigneur. Ils ont passé plus avant, & ils ont jugé que s'il y alloit en cela de la gloire & de l'intérêt du Fils, il n'y alloit pas moins de la gloire & de l'intérêt de la Mere; qu'il n'étoit pas convenable, que dis-je? qu'il étoit même absolument indigne d'elle qu'elle eût jamais été sous la servitude de l'Enfer & son esclave, qu'éternellement élue du Ciel, elle n'en eût pas été éternellement aimée; qu'elle eût encourue la même disgrace que le reste des hommes, & que par-là elle eût été pour quelque temps sujette aux suites fatales que traîne après soi l'éloignement & la haine de Dieu. Enfin ils ont conclû, que Dieu ayant pu préserver sa Mere de ce danger, il l'en a donc en effet préservée. *Le même.*

Sentimens des Théologiens & des Docteurs au sujet du privilége accordé à Marie dans sa Conception.

Vierge sainte, vous êtes la seule en faveur de qui le bras du Tout-puissant ait déployé toute sa force; & tandis que nous sommes tous en entrant dans le

Pour connoître le prodige du

privilége de Marie dans sa Conception, il faut observer trois choses.

monde les tristes victimes de la colere de notre Dieu, vous êtes seule prévenue de son amour, vous y entrez comme le chef-d'œuvre de sa grace. Pour bien concevoir la grandeur du bienfait, réduisons ceci à trois courtes réflexions : 1°. Dequoi Dieu préserve-t-il Marie ? 2°. Comment l'en préserve-t-il ? 3°. Pourquoi l'en préserve-t-il ?

De quoi Dieu préserve-t-il Marie ? du péché.

De quoi Dieu préserve-t-il Marie? du péché. Est-ce de la pauvreté ? Non, elle est née de parens pauvres, & elle vivra privée des biens & des commodités de la vie. Est-ce de l'humiliation ? Non, elle est née de parens obscurs malgré leur noblesse, elle passera ses jours dans cette même obscurité. Est-ce des afflictions & des souffrances ? Non, dès ce premier moment elle ne les ressent pas encore, elle les ressentira dans la suite comme les autres hommes ; & selon l'expression de l'Evangile, il viendra un temps où elle aura l'ame percée d'un glaive de douleur. De quoi Dieu la préserve-t-il ? C'est du péché.

Comment Dieu préserve-t-il Marie du péché ?

Dieu n'épargne rien pour préserver Marie du péché, il n'est point de miracle qui lui coûte, il oublie en quelque façon les régles générales & ordinaires que sa Providence a établies ; il révoque en quelque maniere les decrets que sa Sagesse a portés ; il leur donne un ordre nouveau, & par un événement tout singulier qui jamais n'avoit eu d'exemple, & qui n'en aura jamais, il passe par-dessus une Loi qui sembloit être absolument & éternellement irrévocable.

Pourquoi Dieu préserve-t-il Marie du péché ?

La raison pourquoi Dieu préserve Marie du péché, c'est qu'il veut prendre naissance dans le sein de cette Vierge, & que par l'aversion & l'horreur qu'il a essentiellement pour le péché, il n'en pouvoit souffrir la moindre tache & la moindre apparence dans sa Mere. Un seul péché mettoit obstacle à la divine Maternité : de-là qu'apprenons-nous ? Nous apprenons à connoître le péché, à le haïr, à en concevoir l'horreur qu'il mérite. *Tout ceci est pris en substance du P. Pallu.*

J'ai vû, dit S. Jean, la nouvelle Jerusalem descendue du Ciel ornée comme une épouse qui se dispose à recevoir son époux; & une voix sortant du Sanctuaire m'apprit que c'étoit le Tabernacle où un Dieu voudroit habiter parmi les hommes. Sous cette image ne découvrons-nous pas cette Vierge sortie de la racine de Jessé comme le gage de notre Rédemption, destinée à porter dans son sein l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, choisie pour fournir le sang que le Sauveur doit répandre? n'est-ce point assez pour engager votre piété (sans qu'il soit nécessaire que l'Eglise employe son autorité & en fasse un article de Foi) à croire religieusement que ce Sang précieux a été purifié dès sa source, & que jamais il n'a exhalé une odeur de mort; & que Marie ayant été choisie pour écraser la tête du serpent n'en a jamais ressenti la funeste contagion: Le Tout-puissant s'écrie-t-elle a opéré de grandes choses en moi: *Fecit mihi magna qui potens est.* Il m'a fait naître dans l'indigence, il est vrai, ma maison autrefois si puissante, déchue de son ancienne splendeur n'est presque plus connue dans le monde: cependant toutes les Nations jetteront sur moi des cris d'étonnement & de bénédiction, parce que le Seigneur a jetté sur moi les regards favorables de sa miséricorde qui m'ont préservée de l'opprobre & de l'humiliation du péché. C'est de la sorte que Dieu voulant élever une simple créature à une suprême grandeur, n'employe ni les honneurs, ni les richesses, &c. mais met seulement entre elle & le péché un mur de séparation. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Vision de saint Jean, figure de tout ce que Dieu a fait pour Marie.

Luc. 1. 49.

Imaginons-nous que quelqu'un d'entre nous ait la liberté de se choisir une Mere telle qu'il la pourroit souhaiter: quelles seroient d'abord ses premieres vues? Jugeons-en par ces douces rêveries où l'esprit s'égare quelquefois en suivant sans réflexion les vains mouvemens de l'ambition naturelle avec la-

Ce qui distingue les hommes aux yeux du monde n'est d'aucun prix

aux yeux de Dieu.

quelle nous naissons. Combien de fois a-t-on souhaité d'être né riche, puissant, de qualité, bienfait? Quelle essor ne donne-t-on point à son imagination? Quelle carriere n'ouvre-t-on pas à ses desirs? Jugez par-là du choix que vous feriez. Les mondains entêtés de la noblesse, de la grandeur, de la beauté, s'efforceroient de réunir dans un seul sujet tout ce qui pourroit contenter leur ambition, & flatter leur amour-propre. Homme aveugle, c'est ainsi que le monde vous apprend à n'estimer que les biens sensibles; apprenez aujourd'hui par le choix d'un Dieu qu'il est un bien infiniment supérieur à quoi vous ne pensez pas, & qui doit marcher devant tous les autres. *Le Pere Cheminais, Discours sur la Conception.*

De la conduite que Dieu a tenu pour préserver Marie de tout péché, l'on peut en tirer deux conséquences bien propres à la réformation de nos mœurs.

Dieu voulant relever sa Mere, la distinguer, la rendre digne de lui autant qu'une créature le peut-être, ne la garantit ni de la pauvreté, ni de l'humiliation, ni des souffrances, ni des calamités humaines; mais il la préserve du péché, du seul péché.

Premiere conséquence : c'est que de tous les maux de la vie il n'en est point de plus grand que le péché.

1°. Il s'ensuit donc au jugement de Dieu, qui est le premier jugement, la régle de tout jugement, que le péché est un plus grand mal que tous les maux de la vie; par conséquent que je dois plus craindre le péché que je ne craindrois la perte de tous les biens, que je ne craindrois l'assemblage de tous les maux. Fût-il question de risquer les plus éminentes dignités, les sceptres & les couronnes, &c. je dois plutôt les mépriser que de commettre un seul péché; dussai-je être exposé aux outrages les plus sanglans, aux médisances les plus cruelles, aux ennuis les plus dévorans, &c. Il n'y a rien que je doive plus craindre & redouter que le péché : pourquoi? Je l'ai dit & je le répete encore, c'est que Dieu préservant Marie, non pas des maux de la vie, mais du péché, m'apprend que le péché est le plus grand mal de la vie, que tous les maux ne sont rien en comparaison du péché. *Le P. Pallu.*

Seconde

Quand Dieu se plaît à distinguer Marie, il ne

pense point comme vous l'avez vû à tous ces avantages qui nous touchent si fort ici-bas ; ces biens naturels seroient communs à Marie avec tous les gens du monde. La Mere d'un Dieu mérite une distinction, un privilége qui lui soit tellement propre qu'il ne convienne à personne qu'à elle. Or quel est donc ce grand avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres & qui fait le caractere de la grandeur de Marie ? C'est la grace sanctifiante qui distingue le premier moment de sa Conception, ce moment où le pauvre & le Monarque sont également enveloppés dans la disgrace du Seigneur : *Nemo enim ex regibus aliud habuit Nativitatis initium.* Ce moment honteux à tous les hommes est un moment de gloire pour Marie, voilà la seule prérogative que le Seigneur ait jugé digne de la Mere qu'il a choisie. Belle leçon pour nous, qui nous apprend à régler notre estime sur les biens qu'on nous présente, de donner à chacun le rang qu'il mérite ; mais de mettre la grace avant tous les autres. *Le Pere Cheminais.*

conséquence : que la possession de la grace est le plus grand de tous les biens.

Sap. 7. 5.

L'on trouvera déja beaucoup de preuves de cette premiere Partie, tant dans les Réflexions Théologiques & Morales que dans le premier Discours ; & cela d'antant mieux qu'en s'en tenant précisément au mystere, il est comme inévitable que les fondemens & les principes ne soient les mêmes : il n'y a gueres que les moralités que l'on en tire que l'on peut avec un peu d'art présenter sous différens jours.

Nous avons tous été conçus dans le péché : la foi nous l'apprend, & l'expérience même nous le fait sentir, voilà notre misere. Eclairez des lumieres de la foi, nous confessons avec l'Apôtre qu'au moment de notre conception nous sommes tous enfans de colere : *Natura filii ira* ; & il n'y a personne qui ne soit prêt de dire aujourd'hui à Dieu comme David :

Détail de ce qu'est l'homme dans sa conception, ses malheurs, les suites de

Ecce in iniquitatibus conceptus sum, &c. Vous voyez Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, & qu la mere qui m'a conçû, m'a conçû dans le péché Ainsi parlons-nous, quand touchés de l'esprit d pénitence, nous entrons dans les sentimens de c saint Roi : nous n'en demeurons pas-là, parce qu nous avons été conçûs dans le péché, nous recon noissant de bonne foi sujets aux désordres qu'il pro duit, & qui en sont les tristes effets.

ses malheurs, tout doit servir à l'humilier.

Ephes. 2. 3.
Ps. 50. 7.

Suites des malheurs de notre origine.

Nous sçavons que ce premier péché d'origine nou a attiré un déluge de maux, & que par les deu plaies qu'il nous a faites, l'ignorance & la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dan toutes les puissances de notre ame ; que c'est pou cela qu'il n'y a plus rien en nous de saint ; que no- esprit est susceptible des plus grossieres erreurs ; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions, que notre imagination est le siége & la source de l'illusion, que nos sens sont les portes & les organes de l'incontinence ; que nous naissons remplis de foiblesse, assujettis à l'inconstance & à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéramens & de nos humeurs, dominés par nos propres désirs.

Autres suites du péché.

Qui ne sçait que c'est du péché & du premier péché que nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente & cette inclination au mal, cette répugnance de nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige & nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe & nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice? De-là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrettes de la raison même contre Dieu, cette bisarre obstination à vouloir toujours ce que la Loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, & à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à

timer par entêtement ce qui souvent en soi n'est pas aimable, & à rejetter injustement & opiniâtrement ce qu'on nous ordonne d'aimer & ce qui méritoit de l'être. Renversement monstrueux, dit S. Augustin, mais qui par-là même qu'il est monstrueux devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine & que nous apportons en naissant ; voilà ce que nous éprouvons, voilà à dire vrai les suites malheureuses de notre conception. *Pris en substance des Sermons imprimés à Bruxelles.*

Le péché est la source de tous les malheurs qui nous environnent ici-bas.

Disons-le hardiment & sans craindre d'exagérer, que tant que l'homme fut innocent tout lui fut favorable, & qu'il n'eût jamais souffert s'il n'eût jamais péché. C'est le péché qui est le fatal écueil où tous les biens qui devoient composer ici-bas notre bonheur ont fait naufrage ; repos inaltérable, paisible société, santé florissante, constante prospérité, vie durable, tranquille passage des bénédictions du temps aux récompenses de l'éternité ; pertes irréparables que nous ne pouvons imputer qu'au péché ! C'est le péché qui est la source intarrissable de tous les maux dont le déluge inonde & désole la terre ; dérangement des saisons, conjuration d'élémens, conflits d'intérêts, antipathie d'humeur, acharnement des hommes, déchaînement des démons, fleaux lamentables que nous n'aurions jamais connus sans le péché. C'est le péché qui est le poison de la vie & l'aiguillon de la mort, cause unique des amertumes de l'une & des atteintes de l'autre ; de ces soins dévorans qui rongent la plus douce félicité & de ces infirmités secrettes qui minent le tempéramment le plus fort, de ces chagrins cuisans qui troublent la jouissance des plaisirs les plus purs, & de ces pénibles langueurs qui abrégent le cours des plus belles années, de ces fâcheux revers qui font ramper les ames les plus nobles dans l'obscurité de la poussiere, & de ces accidens impréyus qui précipitent tout-à-coup

les corps les plus vifs & les plus sains dans l'horre du tombeau ; étranges, mais trop communs évén mens, dont le ressort invisible & le premier mobi est le péché ! C'est en punition du péché que no commençons nos jours dans les cris & dans les la mes, que nous les continuons dans les inquiétud & les agitations, que nous les finissons dans les sa glots & les soupirs : triste sort ! état pitoyable nous a tous réduit le péché ! *Manuscrit attribué P. Ségaud.*

L'heureux état de l'homme dans l'état d'innocence, Image de l'état de Marie dans son Immaculée Conception & durant le cours de sa vie.

Représentez-vous cet heureux état où Dieu ave créé l'homme & où il seroit encore, s'il eût pers véré dans la justice & dans l'innocence qu'il avo eu en partage. Maître absolu de son cœur & son esprit, il étoit au-dessus des foiblesses de la cha & de l'illusion de ses sens ; porté au bien par le pe chant heureux qui lui avoit été donné, il ne co noissoit le mal, que par l'horreur qu'il en sentoit a dedans de lui-même, voilà quels nous aurions ét & telle est la bienheureuse Vierge que je loue, el possede parfaitement le calme de son innocence ; terre qu'elle habite, étant purifiée par le soleil de ju tice, ne lui enverra point les noires vapeurs du cr me : ses rares priviléges ne lui feront jamais oubli qu'elle est la servante du Seigneur ; la vanité, la c pidité, la vengeance, &c. toutes ces autres passio qui nous font gémir sous le poids de leur cruelle t rannie, ne troubleront jamais le repos de sa vie, ne prendront aucun empire sur elle : semblable l'Epouse des Cantiques, elle demeurera paisible, co chée sur un lit de fleurs, pendant que toutes les a tres filles de Jérusalem erreront sur le haut des mo tagnes & des collines : semblable au buisson myst rieux que Moïse vit environné de ces flammes q dévoroient tout l'air contagieux d'alentour, el n'éprouvera point l'ardeur du crime : comparable au peaux qui couvroient le tabernacle, elle se trou toute couverte de lumieres durant le jour, & pen

dant la nuit elle conserve toute sa fraîcheur & sa beauté; je veux dire qu'elle fut préservée de l'ignorance & de la concupiscence qui sont les deux plaies fatales que le péché d'origine a laissées dans notre volonté & dans notre entendement. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Profondeur de l'ignorance de l'homme depuis sa chute.

Quelle terrible ignorance la chûte du premier homme n'a-t-elle point porté dans notre esprit? Les vérités les plus essentielles de la Religion sont devenues pour nous des mysteres impénétrables: nous chancelons presque à chaque pas dans la foi, & ce n'est qu'à travers des ombres & des figures que nous entrevoyons la vérité: la fascination s'est emparée de tous nos sens; peu attentifs sur nous-mêmes nous chérissons en nous ce qu'il y a de plus vil & de de plus méprisable, nous nous trompons & nous aimons à être trompés, nous donnons le nom de bien à ce qui est mal, & le nom de mal à ce qui est bien: de-là ce torrent de maximes du siécle si opposées aux Loix de l'Evangile; de-là cette prudence selon la chair qui l'emporte sur la sainte folie de la Croix; de-là cet entêtement de sentiment, ce faux point d'honneur, cette prévention dans nos jugemens, cette présomption dans toute notre conduite; de-là tant de faux pas, tant de fausses démarches que nous faisons dans la voie du salut. Foibles mortels que nous sommes, vantons après cela l'élévation de notre esprit, l'étendue de nos lumieres; & comptons, tant qu'il nous plaira, sur le secours d'une longue expérience: nos miseres en seront-elles moins réelles?

Effets funestes que produit la concupiscence dans l'homme depuis sa chute.

Où en sommes-nous, Chrétiens, si, descendant au fond de nous-mêmes, nous examinons attentivement les ravages que produit en nous la concupiscence, suite malheureuse du péché de notre premier Pere? Ce cœur qui n'étoit formé des mains de Dieu même que pour l'aimer, n'est-il pas devenu la victime de la cupidité & la proie de toutes les passions?

Irrité par la fureur de la vengeance, par les transports de la colere, par les débordemens de la volupté, par les infamies de l'impureté; sans cesse tourmenté par la crainte & l'espérance, par la foiblesse qui le fait tomber dans le piége, & par les remords qui le rongent après s'y être précipité; aussi troublé par les biens qui lui échappent que par ceux qu'il possede, tout l'attire, & rien ne le fixe; tout lui plaît, & rien ne le contente: il ne conserve de sa premiere grandeur que le désir d'être heureux, & la douleur de reconnoître qu'il ne le sera jamais dans la possession des objets terrestres dont il est trop jaloux: toujours aux prises avec notre cœur, nous portons avec nous notre plus redoutable ennemi, & nous ne nous rendons à nous-mêmes que lorsque nous descendons dans le morne silence du sombre tombeau. C'est ainsi que notre présomption devoit être humiliée, & notre corruption réprimée, ou plutôt tel est le joug pesant imposé à tous les enfans d'Adam depuis qu'ils sortent du sein de leur mere jusqu'à ce qu'ils entrent dans le sein de la terre: *Jugum grave super filios Adam à die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ, &c.* (Eccli. 40. 1.) Oui, mon Dieu, telle est la punition que vous avez imposée à tous les enfans d'un Pere prévaricateurs, grands & petits, &c. tous la subissent. *Tout ceci est extrait d'un Manuscrit anonyme & moderne.*

Preuves de la seconde Partie.

Le privilége accordé à Marie dans sa Conception lui eût été inutile si elle eût vécu sans précaution.

Avoir été conçu sans péché, sans aucun penchant au péché, c'est un bonheur pour Marie; mais un bonheur qui lui eût été du moins inutile, si elle eût vécu sans précaution. Son mérite est d'avoir été créée avec autant & plus d'avantages qu'Eve, au témoignage de Dieu même: *Benedicta tu in mulieribus*, (Luc. 1. 28.) & de ne s'être pas comportée avec la même témérité: son mérite est d'avoir reçu, comme Eve & plus qu'Eve, des graces de santé, & d'en avoir usé comme on use des graces de foiblesse: son mérite est d'avoir allié une extrême vigilance aux plus gran-

des sûretés ; la fuite au don de force, l'étude au don d'intelligence, la guerre & la violence au don de la paix & de la tranquillité ; c'est-là pour me servir de l'expression de saint Grégoire, ce qui a élevé les mérites de Marie jusqu'au trône de la Divinité : *Meritorum verticem usque ad solium Divinitatis erexit.* C'est par-là, comme par la pratique des plus héroïques vertus qu'elle a mérité d'être enrichie de graces, d'en être comblée, d'en être environnée, d'en être assurée, d'en être enfin couronnée. Enrichie de graces en vertu de ses laborieuses précautions ; car les richesses du Ciel ne se confient qu'aux ames vigilantes ; & ce n'est que parce que Marie a plus pris sur elle qu'elle a plus reçû de Dieu, suivant cet éloge de l'Ecriture que lui appliquent les SS. Peres : *Multæ filiæ congregaverunt divitias tu surpergressa es universas.* Ah ! Vierge sainte, s'écrioit saint Bernard, c'est de vous qu'il est écrit que les plus belles vertus de la terre rechercheront vos vertus pour se former sur elles : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* Ah ! quel peut être le fruit de cette sainte recherche, puisqu'il est écrit aussi que vos plus charmans attraits, ces attraits vainqueurs d'un Dieu qu'ils ont fait descendre dans votre sein ne tombent pas sous les sens ! *Omnis gloria ejus.... ab intus.* Il est vrai, votre incomparable pureté, votre innocence originelle sont des perfections intérieures & cachées qui ne brillent qu'aux yeux de Dieu : mais aux yeux des hommes éclatte une vertu acquise, aussi glorieuse pour vous, mais plus imitable pour eux. *Divers endroits d'un Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

D. Greg. in I. Reg. 1.

Proverb. 31. 29.

Ps. 44. 13.

Ibid. 14.

Une des illusions les plus ordinaires dont le démon se sert pour séduire les ames qui commencent à servir Dieu, c'est de leur persuader qu'il n'est pas nécessaire de rompre avec un certain monde pour mener une vie chrétienne, qu'on peut être au milieu de ses plaisirs, de ses dangers, de ses écueils, de ces, &c. sans y prendre part. C'est pour confondre

Pleins de foiblesses nous demeurons tranquilles au milieu des dangers, tandis que Marie

Toute remplie de graces se met en garde contre tous les écueils.

une erreur si injuste que l'Eglise nous propose l'exemple de Marie. Prévenue de toutes les bénédictions de la grace, défendue par le privilége de sa Conception miraculeuse, ayant la promesse de Dieu pour garant de son innocence, elle ne se voit en sûreté que loin du monde & de ses périls. La fuite des occasions dévance même en elle l'âge où les périls sont à craindre; la retraite de Nazareth fut le premier azile où de bonne heure elle mit à couvert de la contagion le trésor de la grace. Là séparée du monde, unie à Dieu par les plus saints mouvemens d'une charité déja consommée, elle soupiroit sans cesse après la venue du Libérateur, elle gémissoit sur la désolation de Jérusalem & sur les infidélités de son peuple: ni la licence des mœurs de son temps, ni l'autorité des exemples, ni, &c. ne lui firent rien rabbattre de l'austérité de ses précautions, & de sa conduite: la priere & la retraite lui parurent le seul moyen de conserver la grace reçue. *Le nouveau Massillon en substance.*

Marie pour conserver la grace reçue se rend supérieure à tous les vains jugemens du monde.

Marie, persuadée qu'il est impossible d'allier ce que la grace exige de nous avec les usages & les assujettissemens que le monde nous impose, & qu'on ne tarde pas d'être infidéle à Dieu quand on veut tempérer par des égards humains les devoirs d'une vie nouvelle, n'examine point si ses démarches vont paroître singulieres aux hommes; mais si elles sont des moyens nécessaires pour conserver la grace reçûe. Ainsi, quoique la virginité fût un opprobre dans la Synagogue, & qu'on regardât comme des personnes dignes du dernier mépris celles qui renonceroient à l'espérance d'être les Meres du Messie, Marie connoissant que c'étoit la voie par où Dieu vouloit la conduire embrasse cet état humiliant; & sans avoir égard à sa naissance, aux discours du monde, &c. elle consacre avec soi sa virginité à Dieu qui la demande, & suit la voix du Ciel sans se mettre en peine des vaines pensées des hommes *Le même.*

Ceux

Ceux qui voudroient faire un trait de moralité sur le peu de cas que fait ici Marie des jugemens des hommes, trouveront à peu-pres tout ce qu'il leur faudra dans le Traité du Respect humain.

Quelles sont les sources ordinaires de nos rechûtes ? C'est 1°. de ne pas suivre toute la force & toute l'etendue de la grace qui nous a rappellés de l'égarement : C'est 2°. de sortir de la voie par où elle vouloit nous conduire : c'est 3°. de se décourager en avançant, & s'affoiblir à chaque obstacle que le démon où notre propre foiblesse nous oppose. Or, Marie pare à tous ces inconvéniens.

Marie, pour répondre à la grace qui l'a prévenue, offre une correspondance de perfection d'état & de persévérance.

Que les ames véritablement touchées de leur salut apprennent ici de Marie à ne pas mettre des bornes dangereuses à la grace qui les a retirées des égaremens du monde & des passions. Jamais aucune creature ne mena sur la terre une vie plus détachée, plus pure, plus parfaite que cette sainte Fille de Juda : nul reste d'attachement etranger ne partagea, on n'affoiblit jamais dans son cœur l'amour qu'elle eut pour Jesus-Christ, elle l'aima plus que sa propre reputation, puisque les soupçons de Joseph ne purent tirer de sa bouche un aveu dont son humilité eût été blessée ; plus que sa patrie, puisque, sans balancer, elle le suit en Egypte ; plus qu'une gloire humaine, puisque, comme ses autres proches, elle ne le presse pas de se manifester au monde ; plus que son repos, puisqu'elle ne l'abandonne jamais dans ses courses ; enfin, plus qu'elle-même, puisqu'elle l'immole sur le Calvaire, & que la tendresse naturelle y cede à la grandeur de sa foi. La grace l'appelloit aux séparations les plus rigoureuses, aux vertus les plus parfaites, aux démarches les plus héroïques ; elle ne la borne point à un genre de vertu plus adoucie & plus commune. Or, rien de plus rare parmi les personnes revenues de leurs égaremens, que cette sorte de correspondance à la grace. *Le même.*

En quoi consiste la correspondance de perfection qu'apporta Marie.

Dans les Traités de la Grace & de la vraie & fausse Dévotion, l'on trouvera plusieurs moralités qui reviendront tout naturellement à ceci.

Qu'est ce que la correspondance d'état qu'apporta Marie pour conserver la grace.

Marie, élevée au dégré le plus sublime de la grace, & en droit d'aspirer aux voies les plus extraordinaires, ne sort pas de la voie simple & naturelle de son état : toute sa piété se borne à élever son Fils avec un soin religieux dans sa retraite de Nazareth, à rendre à Joseph les devoirs de respect & d'obéissance qu'un lien sacré exigeoit d'elle, à monter tous les ans à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, à se soumettre aux observances communes de la loi. Toujours fidelle à suivre la grace dans les divers événemens de sa vie, elle ne se dit jamais à elle-même qu'une situation différente seroit plus favorable à la piété : elle ne trouve jamais dans les circonstances où Dieu la place des raisons pour justifier ce que Dieu condamne, & la voie par où la grace la conduit lui paroît toujours la plus propre au salut. Or, c'est ici où les plus saintes intentions s'abusent, où la piété elle-même devient souvent notre plus dangereuse illusion. *Le même.*

Dans les deux Traités ci-dessus nommés, & dans ceux du salut & de la vocation à un état, l'on trouvera de quoi faire de bonnes moralités.

Ce qu'il faut entendre par la correspondance de persévérance qu'apporta Marie pour conserver la grace.

Marie incapable de reculer d'un seul pas dans la voie du salut, offrit jusqu'à la fin à toutes les rigueurs de Dieu sur elle une foi toujours plus vive & plus constante. Si Jesus-Christ encore enfant, pour éprouver, ce semble, sa tendresse, se dérobe à ses yeux, & se cache dans le temple : loin de se rebuter, elle court, comme l'épouse, après son bien-aimé qu'elle a perdu, & ses empressemens ne finissent qu'après qu'elle a retrouvé ce qu'elle aime. Aux nôces de Cana, la réponse de Jesus-Christ, si dure en

apparence, ne décourage point sa foi, & elle attend tout de lui dans le moment même où il semble qu'il ne veut avoir rien de commun avec elle; & sa fidélité, fondée sur des regles solides, ne dépend pas des différentes conduites de Jesus-Christ à son égard. Or, c'est-là ce qui d'ordinaire manque dans un commencement de piété où l'on n'est soutenu que par un certain goût sensible qui accompagne les premieres démarches d'une nouvelle vie. *Le même.*

En consultant les Traités que j'ai déja indiqué, & notamment celui de la Persévérance, l'on trouvera tout ce qu'on peut désirer pour former des traits de morale, bien entendu qu'il en coûtera toujours un peu de travail; ce qui répond parfaitement au dessein que j'ai toujours conçû en travaillant à cet Ouvrage.

L'unique étude de Marie fut de se rendre agréable à Dieu & de lui plaire.

C'est un sentiment autorisé par les SS. Peres, que la Sainte Vierge a reçû aussitôt que l'être une plénitude plus abondante de bénédictions & de faveurs célestes que tous les autres Fidéles n'en ont reçû dans la plénitude de leurs jours, & que le Seigneur a plus chéri l'entrée de cette bienheureuse Sion que les tabernacles éclattans de Jacob; que cette sainte créature, dont le Seigneur avoit tourné tous les désirs vers lui, n'eût d'autre occupation que de chercher à lui plaire: aussi avide des dons de la grace que nous le sommes des biens de la nature & de la fortune, elle saisissoit avec ardeur toutes les occasions de marquer au Seigneur son attachement; elle cherchoit tous les moyens de s'élever à lui comme l'épouse des Cantiques; elle le portoit en tous lieux & dans son esprit, & dans son cœur; elle ne pensoit & ne parloit que de lui; elle le choisit pour son bien-aimé, s'empressa de le retrouver quand elle crut l'avoir perdu, s'efforça de le conserver & de se retenir dans toutes les diverses situations où la Pro-

Cant. 3. 1. vidence la plaça : *Quæsivi quem diligit anima mea.* Je le possede, se disoit-elle à elle-même ; dès le premier instant que j'ai été formée, je suis à lui par un privilége spécial : tout ce que j'appréhende au monde, c'est de le perdre, & tant qu'il m'en donnera le pouvoir, je ne me séparerai jamais de lui : *Tenui, nec dimittam. Manuscrit anonyme & moderne.*

Si nous sommes de vrais chrétiens, nous devons, comme Marie, mettre tous nos soins à plaire à Dieu ; rien alors dans le monde ne pourra nous fixer.

Tel est le langage d'une ame fidelle qui craint de souiller la robbe précieuse de son Baptême, & qui veut conserver celle qu'elle a reçûe de son Dieu dans sa pénitence ; & ce n'est que par de semblables sentimens que vous pourriez, justes qui m'écoutez, vous soutenir dans les voies de la justice, une droiture d'intention, une piété solide, une ferveur de charité qui vous faisant regarder le Seigneur comme le principe de votre être & l'auteur de toutes vos graces, vous fassent rapporter à lui vos pensées, vos paroles, vos désirs, vos actions comme à leur unique & légitime fin. Pénétrez de ces sentimens généreux & indispensablement nécessaires à tout Chrétien, les grandeurs du monde n'enfleront pas votre esprit, parce que vous les regarderez comme un dépôt sacré qui vous a été confié pour protéger l'innocence & réprimer le vice : vous serez toujours en garde contre la vanité des richesses, parce que vous ne les regarderez que comme un moyen d'acheter le Ciel & de fléchir sa colere par vos libéralités ; vos talens & vos belles qualités ne vous éblouiront pas, parce que vous ne reconnoîtrez de vrai mérite que l'innocence des mœurs, & de sagesse véritable que la simplicité de la vertu : les traverses, les maux, les maladies, &c. dont personne n'est exempt, ne vous porteront point à vous plaindre & à murmurer contre Dieu, vous les recevrez, ou comme un bienfait de sa miséricorde qui veut vous attirer à lui, ou comme un effet de sa justice qui veut par-là vous faire expier vos foiblesses passées. *Le même.*

Ne point avancer dans la voie du salut, dit un Pere, c'est reculer; & regarder, dit Jesus-Christ, en arriere, après avoir mis la main à la charrue, c'est se déclarer impropre au Royaume de Dieu. Notre œuvre, notre occupation continuelle est de nous roidir contre cette pente de la cupidité qui ne meurt jamais totalement en nous; c'est d'être toujours en action pour retrancher les mauvais rejettons que pousse toujours cette racine amere, si on ne s'oppose continuellement à ses moindres progrès. Ce n'est pas néanmoins, disent les Peres que Dieu nous fasse un crime de ce que nous ne l'aimons pas aussi parfaitement sur la terre que le font les bienheureux dans le Ciel; mais il nous en fait un de ce que nous voulons nous en tenir quelquefois à une certaine portion de justice, à un certain dégré de vertu; mais il nous fait un crime de ce que nous ne voulons pas avancer dans la perfection de ces vertus qui ne sont autre chose que des différentes modifications de l'amour divin qui prend en nous tant de formes différentes. On est bien éloigné d'être saint, quand on craint de l'être trop: il y a plusieurs dégrés à l'Echelle de Jacob; mais que sert d'arriver au premier, si l'on ne monte pas jusqu'à celui qui doit nous introduire dans la Cité sainte? *Autre manuscrit anonyme & moderne.*

Ne point avancer dans la vertu, c'est reculer.

Vous êtes, dites-vous, d'un âge & d'un caractere à ne risquer rien dans telles & telles occasions: Eh! qui vous l'a dit, Chrétiens? un moment funeste ne peut-il pas rallumer en vous ce feu peut-être mal éteint? Tout ce qui peut flatter la passion de l'homme est mis en œuvre dans ces assemblées & ces spectacles; les sentimens les plus tendres & les plus passionnés y sont animés par tout ce que la musique a de plus vif & de plus doux; tout l'art est mis en usage pour exciter une passion que nul art ne peut amortir; & vous présumez assez de vous-mêmes pour

Le peu de soin que prennent les Chrétiens pour conserver la grace reçûe, en s'exposant à tous les dangers du monde.

croire que vous ne risquez rien? Combien de gens plus âgés, plus sages & plus mûrs que vous, y ont pris un poison mortel qui les a perdus! *Le P. Cheminais.*

Question des mondains, s'il y a péché de s'exposer à ces sortes de dangers. Spectacles. Réponse à leur question.

Mais y a-t-il péché de s'exposer? Oui, Chrétiens. Qui en doute? Il y a péché de vous exposer sans raison & pour votre seul plaisir, au péril de perdre la grace; il y a péché d'autoriser par votre présence des assemblées prophanes où toute la morale de l'Evangile est renversée, où toutes les maximes de l'amour se débitent au scandale de la Religion, où l'on entend des chansons qui amolissent & corrompent peu-à-peu le cœur; il y a péché dans la complaisance que vous avez pour tous ces airs languissans & amoureux, quand vous seriez même exempts de toute passion; il y a péché dans la perte du temps; on se plaint qu'on en manque pour ses exercices du Christianisme, & on en dérobe à ses occupations, à ses devoirs les plus pressans, pour des amusemens frivoles, pour de vains spectacles qui seroient de ce côté-là assez criminels, quand ils ne le seroient pas d'ailleurs; il y a péché dans le mauvais usage de l'argent que l'on y dépense: Dieu vous fera voir au jugement que vous pouviez en ce jour-la donner du pain à vingt pauvres qui en ont manqué. Il y a péché dans les effets que cela produit infailliblement même au regard des personnes les plus innocentes, une grande dissipation, un éloignement des choses de Dieu, une froideur pour la priere; il y a péché & péché très-grief pour ceux qui font profession de vertu, parce que les mondains s'autorisent de leur régularité apparente & croyent pouvoir se permettre des plaisirs que les gens de bien ne se refusent pas. *Le même.*

Un des plus sûrs moyens pour con-

C'est une maxime aussi reçûe dans l'Evangile qu'elle est établie dans le monde, que le moyen le plus sûr de conserver la grace, c'est de travailler à l'augmenter: *Habenti dabitur & abundabit, ei au-*

tem qui non habet, &c. Il n'appartient qu'à ceux qui ont déja beaucoup, d'obtenir des graces nouvelles: au contraire ceux qui sont dans le besoin n'ont pas même le crédit de conserver le peu qu'ils ont. C'est dans cette vûe que Marie qui reçut, dès le moment de sa Conception toute la plénitude de la grace, c'est-à-dire, plus de graces elle seule que tous les Saints réunis ensemble, loin de s'en tenir-là, a travaillé sans relâche à faire profiter ce trésor. Comme le principe du mérite est la charité, jugez du mérite d'une Vierge qui a passé sa vie dans un exercice continuel des actes les plus héroïques des vertus chrétiennes: voilà un excellent moyen de se conserver en grace, &, si je l'ose dire, de s'y confirmer, aspirer toujours à un nouveau dégré de charité, selon le conseil de l'Apôtre: *Emulamini autem charismata meliora.*

server la grace, c'est de chercher à l'augmenter

Exemple de Marie à ce sujet.

Matth. 25. 29.

I. Cor. 12. 31.

Il est vrai, Chrétiens, vous n'avez pas, comme Marie, cette plénitude, cette surabondance de graces qui la distinguera toujours de toutes les autres créatures. Mais, après tout, est-ce la grace qui vous manque? Vous en avez assez pour vous préserver du péché, puisque vous en avez assez pour vous rendre vraiment coupables quand vous succombez au péché. Graces extérieures, graces intérieures, graces qui éclairent votre esprit, graces qui font impression sur votre cœur, graces qui vous détrompent des erreurs du monde, en vous en montrant l'illusion; graces qui vous dégoutent des plaisirs du monde, en y répandant l'amertume; graces qui vous découvrent le danger de votre état; graces qui réveillent votre crainte, qui animent votre confiance, qui picquent votre reconnoissance; graces qui vous troublent, qui vous étonnent, qui vous pressent, vous importunent, vous poursuivent jusqu'au milieu de vos divertissemens, jusques dans le faux calme de vos péchés. Que ce ne soient pas des graces toute-

Quoique nous n'ayons pas comme Marie, une plénitude de graces, nous en avons assez pour opérer le bien si nous voulons, & éviter le péché.

puissantes, telles que Dieu les prodiguoit à Marie; elles sont telles cependant, qu'elles peuvent par dégrés vous conduire à ces hautes graces par la priere, par la vigilance, par les œuvres extérieures de piété & de charité. Que faites-vous de tout cela pour fléchir la miséricorde de Dieu? Mais plûtôt que ne faites-vous pas pour lasser sa bonté & pour irriter sa justice? Il semble, le dirai-je? Oui, il semble que vous craignez, comme Augustin dans son libertinage, des graces qui vous engagent à renoncer au péché que vous aimez : au moins faut-il que vous les estimiez bien peu, puisque vous ne daignez pas les demander. *Le P. Pallu.*

Pour s'autoriser dans son inaction sur les devoirs du Christianisme, l'on prétexte l'impossibilité de parvenir comme Marie à la perfection.

Ne dites point qu'un si grand exemple que celui de Marie est au-dessus de vous, que c'est une perfection à laquelle vous n'êtes point appellés, & que c'est assez pour vous d'être Chrétiens, sans aspirer à être parfaits. Oui, il suffit d'être Chrétiens, mais il faut l'être toujours, il le faut être en tout : car il n'est pas question d'être fidéle dans les occasions les moins dangereuses, il faut éviter le péché, il faut se conserver dans la grace malgré toutes les difficultés les plus grandes, les plus inévitables, les plus pressantes, les plus délicates qui naissent continuellement dans l'usage du monde. Or, qui les connoît mieux que vous? Qui connoît mieux que vous la difficulté de conserver la foi parmi tant de discours des libertins ou de ces prétendus esprits forts du monde qui, comme s'exprime l'Apôtre saint Jude, blasphêment ce qu'ils ignorent, & qui ne veulent croire que ce qu'ils voyent? La difficulté de se maintenir dans la sévérité des maximes évangéliques au milieu d'un relâchement universel; la difficulté de nourrir l'esprit de dévotion dans le centre de la dissipation; la difficulté d'entretenir la charité parmi les troubles, &c. *Le même.*

Comme

Marie, instruite que l'attention sur elle-même

devoit seconder le désir salutaire qu'elle avoit formé pour conserver en elle la grace qu'elle avoit reçûe, le premier usage qu'elle fit de sa liberté, fut de chercher dans la maison de Dieu un asile à son innocence: elle n'alla point exposer témérairement dans les assemblées d'Israël les dons qu'elle avoit reçûs du Seigneur; elle s'interdit tout ce qui pouvoit la jetter dans la dissipation, le visage même d'un Ange la troubla, la déconcerta: elle sçavoit qu'il lui importoit peu d'avoir reçû la grace originelle, si elle venoit à la perdre, & que la gloire de l'éternité dépend moins du commencement que de la suite de sa vie; que ce n'est qu'à la persévérance que la couronne de gloire est promise: & voilà pourquoi l'Evangile nous a si peu transmis de la vie de Marie, parce que, demeurant dans le silence, elle mit toujours toute sa gloire à se dérober aux yeux des hommes. *Manuscrit anonyme.*

Marie se tint toujours en garde contre elle-même.

Si vous voulez, Chrétiens, conserver le précieux dépôt de la grace, ou reçûe dans le Baptême, ou recouvrée par la pénitence, c'est par la solitude & la retraite que vous serez en garde contre tout ce qui peut intéresser votre innocence. Il faut que vous vous défiiez de vous-même & de tout ce qui vous environne; ce n'est pas seulement du crime que vous avez à vous défendre, mais de tout ce qui y conduit; éviter non-seulement le mal, mais même les apparences du mal; vous défier de ces conversations si dangereuses dont la réputation du prochain sert à remplir le vuide,& où son honneur se trouve presque toujours compromis, de ces lectures profanes où l'on avale le poison sans y penser,&où l'esprit se corrompt & le cœur se gâte par le ministere des yeux; de ces entrevûes fréquentes entre personnes de différents sexes, où l'on s'engage à force de se voir, & où sous prétexte d'innocentes amitiés, on contracte les liaisons les plus criminelles, souvent même les plus déshonorantes & les plus scandaleuses. *Divers Auteurs.*

Si nous voulons conserver la grace, nous devons comme Marie, user des mêmes moyens & des mêmes précautions, fuir tout ce qui peut porter au péché.

Ce n'est que dans l'affaire du salut qu'on manque de soins tandis que l'on se montre sérieusement attentif sur toutes les affaires temporelles.

Ici, Chrétiens, rougissez à la vûe de votre coupable indolence sur les intérêts les plus chers de votre salut : vous sçavez si bien parer aux inconvéniens qui se rencontrent dans vos affaires temporelles, vous mettre en garde contre tout ce qui pourroit y préjudicier, surtout dans un siécle où il y a tant de ménagemens à prendre, tant de concurrens à éviter, tant de mesures à garder, vous y êtes si attentifs & si circonspects : ayez donc la même précaution & le même zele à écarter tous les piéges, tous les écueils & tous les obstacles du salut, & que la prudence que vous apportez pour la conservation de votre fortune vous instruise au moins pour la conservation de votre ame. *Les mêmes.*

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Sainte Mere de Dieu, c'est pour les pécheurs, pour moi, pour tous ceux qui m'écoutent, que nous tendons aujourd'hui vers vous les bras, & que nous implorons votre assistance contre le fatal ennemi qui nous poursuit & qui nous perd : à quel autre plûtôt qu'à vous aurons-nous recours ? Et qui peut mieux nous seconder dans le combat, qu'une Vierge éternellement destinée à détruire le péché, & seule, selon le témoignage de l'Eglise, plus puissante contre l'enfer & toutes ses œuvres, que la plus nombreuse armée rangée en bataille ? C'est aujourd'hui le triomphe de la grace : or, cette grace victorieuse ne peut-elle pas faire au moins en notre faveur, dans le cours de la plus criminelle vie, ce qu'elle n'a pas fait au premier moment de notre être ? Et par quel canal la grace nous est-elle plus fréquemment, plus abondamment communiquée que par la Mere de toutes les graces ? Dans un jour où le péché perd en vous, ô glorieuse Vierge, son droit le plus tyrannique, mais pour lui le plus précieux : achevez, & que ce soit encore par vous qu'il soit dépossédé de l'injuste domination qu'il s'est acquise sur nos cœurs. Si jamais un objet a dû exciter votre zéle & vous toucher, n'est-ce pas la décadence du Christia-

nisme par le péché ? Le péché dominant parmi le troupeau que le sang de votre Fils avoit sanctifié ; des ames chrétiennes investies de toute part du péché, volontairement & habituellement asservies au péché. Vous êtes toujours, sainte Vierge, après le naufrage un azile certain, & dans le plus long égarement un guide assuré. Malheur à quiconque voudroit ôter au pécheur & au plus grand pécheur cette solide, & j'ose dire, cette infaillible ressource, pour rentrer dans les voies de la pénitence & de l'éternité bienheureuse où nous conduise, &c.



PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS Familier sur la Conception Immaculée de Marie.

DEus qui præcinxit me virtute, & posuit immaculatam viam meam.

Le Dieu qui m'a revêtu de force, & qui a rendu ma voie sans tache. *Psal.* 17. 33.

Ces mêmes paroles que le plus religieux & le plus humble des Rois consacroit à sa reconnoissance, pour apprendre aux siécles avenir la maniere éclatante dont le Tout-puissant l'avoit délivré de la jalousie & de la violence de ses adversaires, nous pouvons avec plus de vérité les appliquer à la Vierge sainte que nous honorons, pour exprimer le triomphe glorieux que la grace lui fait remporter en ce jour sur le Prince des ténébres & sur l'ennemi commun du salut de nos ames.

En effet il n'y a que la Mere d'un Dieu à qui il soit permis de parler avec cette généreuse confiance, & qui puisse assurer sans présomption qu'elle n'a point marché dans la voie secrete des pécheurs ; que le Sei-

gneur l'a mise sous les ailes de sa protection, & qui l'a soutenue de sa droite pour affermir ses premiers pas, & pour humilier à son aspect celui qui commence par humilier tous les hommes : *Dedisti mihi protectionem salutis tuæ, & dextera tua suscepit me... & non sunt infirmata vestigia mea.*

Ps. 17. 36.

Mais ce privilége qui étoit réservé à Marie n'est point à la portée des autres hommes : tous sans acception, fils d'un pere désobéissant, enfans rébelles aussitôt que formés, nous ne sortons des mains du Créateur que pour tomber dans l'esclavage de l'esprit de mensonge, nous sommes coupables avant que d'avoir goûté les douceurs de l'innocence : & lors même que le Seigneur, par sa grace bienfaisante, nous a régénérés, quelque nouvelle prévarication nous fait sentir que nous portons cette grace dans un vaisseau fragile que le péché a autrefois infecté : ruisseaux malheureux d'une source empoisonnée, nous comptons notre âge autant par nos défauts que par nos années, & il semble que dans le Baptême nous ne nous réconcilions avec Dieu d'un crime étranger que pour lui faire mieux sentir dans la suite l'injurieux outrage de l'offense que nous lui ferons avec plus de liberté.

Division générale.

Je viens donc aujourd'hui, mes chers Paroissiens, opposer la dépravation d'Adam & de ses enfans à l'innocence de Marie : mais pour donner quelque ordre en établissant deux propositions, je ne m'arrêterai qu'à en prouver une, me réservant de parler dans un autre Discours de la seconde, & pour en venir à mon sujet, suivez-moi bien dans les deux réflexions. Je dis donc 1°. que Marie s'est trouvée pleine de graces dès le moment de sa Conception, & que néanmoins avec cette plénitude de graces, elle n'a jamais cessé de travailler à l'augmenter, premiere vérité bien glorieuse pour Marie. Et nous, mes chers Freres, ingrats envers Dieu, nous nous plaignons que les graces qu'il nous donne sont des

graces médiocres, & cependant nous n'apportons aucun soin pour l'augmenter, premier sujet de confusion pour nous. 2°. Marie étoit stable dans la grace, & avec cette stabilité, elle a toujours apporté une exactitude soigneuse & une vigilance continuelle à la conserver, seconde vérité bien glorieuse à Marie : & nous, mes chers Freres, aveugles sur nos plus chers intérêts, nous murmurons de la fragilité, & cependant nous l'exposons sans cesse témérairement, second sujet de confusion & tout le plan de cette instruction : mais pour ne point passer les bornes d'une instruction familiere, je m'arrêterai, mes chers Paroissiens, aux preuves de la premiere Partie, & je ne dirai qu'un mot de la seconde.

Pour bien soutenir la cause de Dieu, pour louer dignement Marie, & pour confondre le pécheur sur la matiere de la Grace, nous avons trois choses à considérer. 1°. La conduite de Dieu : 2°. La conduite de Marie : 3°. La conduite du Pécheur, nous verrons combien celle de Dieu est juste, combien celle de Marie est fidelle, & combien celle du Pécheur est remplie d'injustice & d'infidélité. Voilà, mes chers paroissiens, tout ce que je me propose de vous développer aujourd'hui pour votre instruction.

Soudivisions de la premiere Partie.

Quand on regarde Dieu, mes chers freres, par rapport à ses Créatures, il ne faut jamais en séparer ces deux qualités de Souverain & de Pere ; par l'un il exerce sur nous les droits de son domaine absolu ; par l'autre, il nous fait ressentir les effets de sa providence paternelle ; par l'une, il n'a que des loix à nous donner, parce qu'il est Souverain ; par l'autre, il n'a que des faveurs à répandre sur nous, parce qu'il est Pere ; en un mot par la premiere de ces qualités, il regarde ses esclaves, & par la seconde, il a soin de ses enfans, & ce sont là les deux ressorts d'un sage gouvernement : ces deux vérités établies, considérées, appliquons-les au sujet de la Fête qui nous assemble.

Dieu par rapport à la créature, doit être considéré sous deux rapports : 1°. comme Souverain : 2°. comme Pere.

gneur l'a mise sous les ailes de sa protection, & qu'il l'a soutenue de sa droite pour affermir ses premiers pas, & pour humilier à son aspect celui qui commence par humilier tous les hommes : *Dedisti mihi protectionem salutis tuæ, & dextera tua suscepit me... & non sunt infirmata vestigia mea.*

Ps. 17. 36.

Mais ce privilége qui étoit réservé à Marie n'est point à la portée des autres hommes : tous sans acception, fils d'un pere désobéissant, enfans rébelles aussitôt que formés, nous ne sortons des mains du Créateur que pour tomber dans l'esclavage de l'esprit de mensonge, nous sommes coupables avant que d'avoir goûté les douceurs de l'innocence : & lors même que le Seigneur, par sa grace bienfaisante, nous a régénérés, quelque nouvelle prévarication nous fait sentir que nous portons cette grace dans un vaisseau fragile que le péché a autrefois infecté : ruisseaux malheureux d'une source empoisonnée, nous comptons notre âge autant par nos défauts que par nos années, & il semble que dans le Baptême nous ne nous réconcilions avec Dieu d'un crime étranger que pour lui faire mieux sentir dans la suite l'injurieux outrage de l'offense que nous lui ferons avec plus de liberté.

Division générale.

Je viens donc aujourd'hui, mes chers Paroissiens, opposer la dépravation d'Adam & de ses enfans à l'innocence de Marie : mais pour donner quelque ordre en établissant deux propositions, je ne m'arrêterai qu'à en prouver une, me réservant de parler dans un autre Discours de la seconde, & pour en venir à mon sujet, suivez-moi bien dans les deux réflexions. Je dis donc 1°. que Marie s'est trouvée pleine de graces dès le moment de sa Conception, & que néanmoins avec cette plénitude de graces, elle n'a jamais cessé de travailler à l'augmenter, premiere vérité bien glorieuse pour Marie. Et nous, mes chers Freres, ingrats envers Dieu, nous nous plaignons que les graces qu'il nous donne sont des

graces médiocres, & cependant nous n'apportons aucun soin pour l'augmenter, premier sujet de confusion pour nous. 2°. Marie étoit stable dans la grace, & avec cette stabilité, elle a toujours apporté une exactitude soigneuse & une vigilance continuelle à la conserver, seconde vérité bien glorieuse à Marie : & nous, mes chers Freres, aveugles sur nos plus chers intérêts, nous murmurons de la fragilité, & cependant nous l'exposons sans cesse témérairement, second sujet de confusion & tout le plan de cette instruction : mais pour ne point passer les bornes d'une instruction familiere, je m'arrêterai, mes chers Paroissiens, aux preuves de la premiere Partie, & je ne dirai qu'un mot de la seconde.

Soudivisions de la premiere Partie.

Pour bien soutenir la cause de Dieu, pour louer dignement Marie, & pour confondre le pécheur sur la matiere de la Grace, nous avons trois choses à considérer. 1°. La conduite de Dieu : 2°. La conduite de Marie : 3°. La conduite du Pécheur, nous verrons combien celle de Dieu est juste, combien celle de Marie est fidelle, & combien celle du Pécheur est remplie d'injustice & d'infidélité. Voilà, mes chers paroissiens, tout ce que je me propose de vous développer aujourd'hui pour votre instruction.

Dieu par rapport à la créature, doit être considéré sous deux rapports : 1°. comme Souverain: 2°. comme Pere.

Quand on regarde Dieu, mes chers freres, par rapport à ses Créatures, il ne faut jamais en séparer ces deux qualités de Souverain & de Pere ; par l'un il exerce sur nous les droits de son domaine absolu ; par l'autre, il nous fait ressentir les effets de sa providence paternelle; par l'une, il n'a que des loix à nous donner, parce qu'il est Souverain ; par l'autre, il n'a que des faveurs à répandre sur nous, parce qu'il est Pere ; en un mot par la premiere de ces qualités, il regarde ses esclaves, & par la seconde, il a soin de ses enfans, & ce sont là les deux ressorts d'un sage gouvernement : ces deux vérités établies, considérées, appliquons-les au sujet de la Fête qui nous assemble.

Dieu, comme Souverain, a distingué Marie de toutes les autres créatures.

Non, mes chers Paroissiens, rien de surprenant dans la distinction que Dieu a bien voulu faire de Marie ; dans la mesure des graces qu'il lui a données, puisqu'à le considérer, comme le Souverain de cette Créature, par son domaine absolu, ou comme Pere libre, par conséquent, de son amour, il n'y a rien de surprenant qu'il l'ait affranchie de cette Loi du péché portée contre tout le genre humain ; & qu'au lieu d'une condamnation de mort, il lui ait donné un trésor de graces. Maître absolu de ses graces, qui pourroit s'étonner qu'il en ait plus accordé à celle qu'il destinoit pour être la Mere de son Fils, qu'à tous les Hommes, à tous les Saints, & aux Anges mêmes ? Peut-on blâmer sa conduite de ce qu'il a plus aimé les seules portes de Sion, c'est-à-dire, la Sainte Vierge qui devoit servir de porte à notre Rédemption, que tous les tabernacles de Jacob, & qu'il ait plus aimé la naissance de Marie dans la Grace, c'est-à-dire, son Immaculée Conception que tout l'amas de vertus des Créatures ? *Diligit dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob. diligit, &c.* Il a donc agi avec justice, comme Souverain.

Dieu, considéré comme Pere par raport à Marie, a dû la favoriser plus que toutes les autres créatures.

Mais aussi, mes chers Paroissiens, à considérer Dieu comme Pere de ses Créatures, toujours agissant selon la sagesse & la tendresse de sa Providence, attentive aux besoins de tous ses enfans, quelle profusion de graces & de faveurs n'a-t-il pas dû répandre, sur celle qu'il destinoit à la qualité de Mere de Dieu ? C'est sur cette qualité de Mere de Dieu, que Saint Thomas établit tous les privileges de Marie au-dessus de toutes les autres Créatures : c'est sur cette qualité, dit-il, qui la rendit digne des plus grandes faveurs du Ciel. Saint Augustin, dit, que c'est de là qu'elle tire tous ces avantages, *propter honorem Christi :* c'est sur ces principes que ce même Pere & les Conciles l'ont reconnue exempte de tout péché, par la raison de l'alliance qui se

trouve entre la qualité de Mere & de celle de Fils, entre Jesus-Christ & Marie. Sur cette même qualité, Saint Bernard l'a reconnue sanctifiée dans le sein de sa Mere; c'est pour cela, dit-il, que Dieu l'a voulu sanctifier, quand, dit-il, sanctifiée? c'est-à-dire préservée & délivrée du péché originel dès le premier moment de sa Conception.

Raison de S. Bernard qui prouve que Marie a dû être traitée plus favorablement dans sa Conception que les autres créatures.

Et certes, continue le dévot Saint Bernard, si Marie n'eût été que purifiée & sanctifiée, elle n'auroit rien reçû de plus que Saint Jean-Baptiste & Jérémie, qui avoient eu les mêmes faveurs; & qui sans avoir cette même qualité, avoient été purifiés avant leur naissance, & lavés de la tache originelle, commune à tous les hommes. C'est aussi pour distinguer la Mere de Dieu de ces Saints Personnages, que l'Eglise a voulu, par un sentiment universel, nous expliquer que son opinion, est non-seulement que Marie a été sanctifiée dès le ventre de sa Mere; mais aussi qu'elle a été préservée du péché originel, sans en avoir jamais contracté la tache, de sorte qu'elle est, dit l'Eglise, sortie des mains de son Créateur, revêtue de la justice originelle. Voilà, Mere de mon Dieu, quelle a été la plénitude & la mésure de l'élevation de vos graces: graces que le Seigneur a voulu mettre en vous par dessus toutes les autres Créatures. Mais si Dieu favorisa si fort Marie, Marie loin de demeurer dans l'inaction, n'en devint que plus fidéle & plus attentive à répondre aux graces, dont il avoit plû à Dieu de l'honorer. Suivez-moi, mes chers freres, vous allez vous en convaincre.

Marie, dans le dégré éminent où elle est élevée, tient la même conduite qu'avoit

Saint Paul nous dit, en parlant de Jesus-Christ, qu'il n'avoit point regardé l'honneur qu'il avoit eu d'être égal à Dieu, comme un larcin, ni comme un vol à la Toute-Puissance: *Non rapinam arbitratus est esse se equalem Deo.* Mais qu'il s'est fait, ajoûte Saint Paul, un mérite personnel, d'en remplir tous les devoirs par la profonde soumission, par

les propres abbaissemens, & par la mort ignominieuse qu'il a bien voulu souffrir sur l'arbre de la Croix : *humiliavit semetipsum factus obediens usque, &c.* Admirons, mes chers Paroissiens, la même disposition dans Marie, non pas de se prévaloir d'être élevée au-dessus de toutes les autres créatures ; non pas de se croire digne de cette plénitude de graces, en vertu de son rang, de sa naissance & de la qualité même de Mere de Dieu, devant qui toute Créature est soumise : *Non rapinam arbitratus est.* Non pas de prétendre que cette élevation spéciale lui étoit dûe par-dessus toutes les autres Créatures ; mais de se croire d'autant plus obligée de rendre à Dieu des témoignages de sa bassesse, de son humilité & de sa réconnoissance, qu'elle voyoit son salut assuré, de travailler plus fortement à sa perfection, & de pratiquer les vertus dans un dégré plus éminent ; plus elle se vit élevée, plus elle crut qu'elle devoit garder une inviolable fidélité à toutes ces graces singuliéres, afin d'en augmenter la mesure, puisque Dieu ne les lui avoit données, qu'à condition qu'elle y répondroit fidellement. C'étoient-là les justes sentimens de Marie.

tenu Jesus-Christ qui étoit égal à son Pere. *Philip. 2. 6. Philip. 2. 8.*

Les Saints Peres qui avoient là-dessus, mes chers Freres, des lumieres & des idées plus pures que les nôtres, que ne nous disent-ils pas de la fidélité de Marie ? Eux qui étoient plus éclairés que nous, comment nous représentent-ils cette vertu ? dans quel détail ne descendent-ils pas pour donner de justes idées de son entiere fidélité ? Ils nous disent que pendant toute sa vie, elle ne fit jamais rien de contraire à cette fidélité qu'elle devoit à la Grace, & qu'à examiner tous ses pas & toutes ses démarches, l'on n'y trouva pas un seul moment de froideur. Non, ils ne veulent pas qu'on la juge capable de tiédeur. Ils y comprennent tous les momens, ils n'en exceptent pas même le temps que tous les hommes sont obligés de donner au sommeil : non pas même ces premieres

Sentimens des SS. Peres sur la fidélité & l'exactitude que montra toujours Marie pour répondre à la grace, la conserver & l'augmenter.

premieres années, dont l'enfance est susceptible de tant de foiblesse & de légéreté, & souvent de corruption. Non pas même ces tristes mois, où l'homme enfermé dans sa prison naturelle, n'est qu'une masse de corruption & de péché. Non, ils ne veulent pas qu'on en excepte ces premiers momens. Avant que ses yeux fussent ouverts à la lumiere du Ciel, elle fut toujours, disent-ils, attentive, vigilante à rendre à Dieu ses hommages & son amour, avant même que la nature l'en eût rendue capable: c'est la pensée de Saint Ambroise, *semper & ubique prius devotionis compos quàm natura.* La piété agit plutôt en elle que la nature; & pour renfermer tous les sentimens de Marie sous une seule idée, ils conviennent tous avec Saint Augustin, que cette bienheureuse Créature se glorifioit davantage, d'avoir répondu fidellement à l'excellence de la qualité dont Dieu l'avoit honorée, que d'en être revetue; qu'elle étoit plus flattée d'avoir toujours conservé sa pureté, que de l'avoir reçûe, & qu'elle se faisoit beaucoup plus d'honneur de porter Dieu dans son cœur, que de l'avoir porté dans son sein: *potiùs corde quam carne gestasset.*

D. Amb.

D. Aug. enarr. 5. in Psal.

Après cela, mes chers Paroissiens, peut-on douter que le Seigneur charmé pour ainsi dire de cette grande fidélité de Marie, ne la comble de ses dons les plus précieux, pour reconnoître un amour si pur & si généreux? Doit-on même s'étonner de la complaisance de Dieu sur un Ame si attachée à son service? Quelle complaisance d'Assuerus pour Esther, quand, après l'avoir distinguée par préférence de tous les hommes condamnés par son Arrêt irrévocable, il la voyoit oublier ses priviléges, pour n'envisager que ses devoirs, plus soumise a ses Loix que ceux qui y étoient sujets, mettre sa gloire enfin à se rendre digne du choix & de l'amour, dont ce Prince l'avoit honorée; quelle joie alors pour Assuerus, de voir cette fidélité d'Esther qu'il aimoit!

Comme la fidélité de Marie attira sur elle les complaisances de son Dieu.

Telle étoit, mes chers Paroissiens, la joie & la complaisance de Dieu sur la fidélité de Marie, quand oubliant qu'elle étoit exempte du péché, & comblée de toutes sortes de graces, il la voyoit soumise & fidelle à ses Loix, & toujours appliquée à recueillir le fruit de cette plénitude de graces qu'il lui avoit donnée. Ah ! c'est alors qu'il s'applaudissoit sur son choix, & qu'il reconnoissoit le prix de son ouvrage.

Prétextes des mauvais Chrétiens pour justifier leur inaction & leur infidélité à la grace.

Il étoit bien facile, dites-vous, peut-être ici, mes Freres, comme tant de mauvais Chrétiens; il étoit bien facile à Marie & aux Saints, de signaler ainsi leur fidélité envers Dieu. Il les traittoit en favoris, & nous il nous traitte en esclaves. Il leur donnoit ses biens avec profusion, & il ne nous en donne qu'avec mesure. Il semble que la Grace ne soit faite que pour eux; pour nous, nous ne sentons point ces secrets mouvemens qui leur étoient si ordinaires, ces inspirations qu'ils recevoient à tous moments ne parviennent point jusqu'à nous. Nous ne ressentons aucune impression de la Grace: nous l'attendons. Ah, mes chers Paroissiens ! funestes plaintes ! murmures injustes de la créature contre son Créateur, contre son Souverain & son Pere ! Ces sentimens, mes Freres, vous sont-ils connus ? Ne sont-ce pas quelquefois les vôtres ? Ce sont ceux des pécheurs, ce sont les reproches de ces chrétiens infidéles, qui osent couvrir leur lâcheté sous le plus cruel de tous les attentats, rejettent sur Dieu la cause de leur infidélité. Or, c'est pour confondre l'injustice de ces plaintes, que j'en viens à une troisiéme réflexion, où vous verrez en peu de mots la conduite infidelle de l'homme à l'égard de Dieu, qui ose attendre des graces de lui dans le temps même qu'il s'en rend plus indigne.

Ceux qui voudroient donner bien de l'étendue à cette troisiéme réflexion, trouveront d'abondants secours

& des preuves très-fortes dans les traités de la miséricorde & de la grace, contenus dans les tomes de la Morale.

Je dis donc, mes chers Paroissiens, que cette présomption, telle que je viens de l'exposer dans le mauvais Chrétien, au sujet de la prétention sur les grandes graces, lors même qu'il néglige les moindres faveurs renferme quelque chose, non-seulement d'odieux & de criant, mais même de contraire à la raison. En effet, mes Freres, en voici une preuve que vous sentirez d'autant plus facilement quelle est plus à votre portée. Il n'y a point de prince qui ne nous méprisât, si nous méprisions ses dons & les faveurs qu'il daigneroit nous accorder, quoique ces dons ne fussent absolument de grande conséquence ; & il est incontestable que nous serions très-criminels à ses yeux, si nous agissions avec lui, comme nous en agissons avec Dieu à cet égard ; car encore si en attendant ces graces singulieres que nous prétendons que Dieu doit nous faire, nous ménagions les moindres faveurs qu'il veut bien nous accorder à l'exemple de ces courtisans ambitieux, qui pour parvenir à la faveur de leur patron, ne perdent rien, ménagent tout pour en venir à leurs fins, ce seroit agir prudemment. Mais avant que d'obtenir ces graces précieuses que Dieu ne nous doit qu'autant que nous lui serons fidelles, mépriser ses graces communes & journalieres, abuser de ses dons quoique médiocres, je soutiens que c'est une conduite non-seulement sans fidélité, mais même sans raison. C'est cependant la vôtre, pécheurs qui m'écoutez, c'est par conséquent votre condamnation : mais conduite momstrueuse, puisqu'il n'y a point de plus grande ingratitude dans le monde.

Rien de plus déraisonnable que d'espérer de Dieu des graces fortes, tandis qu'on fait peu de cas des communes.

Non, mes chers Paroissiens, point de présomption plus mal-fondée que celle du pécheur, au sujet de son attente des graces de Dieu en méprisant les

Combien est mal fondée la pré-

somption du pécheur qui néglige les graces communes & qui s'en promet de plus puissantes.

petites ; sur quoi, je vous le demande, peut-elle être fondée ? Est-ce sur la conviction qu'il a de la miséricorde de Dieu ? Mais ne doit-il pas aussi être convaincu, que ce Dieu miséricordieux est son Maître, son Souverain & son Juge, qui peut donner ou refuser à qui il lui plaît ? Car enfin, pécheurs qui m'écoutez, Chrétiens déraisonnables, vous sied-il bien de vous plaindre ? Ce principe de Saint Paul, que Dieu est l'ouvrier, & que nous sommes son ouvrage, qu'il est le Créateur, & que nous sommes la créature, ne nous annonce-t-il pas que subordonnés à lui, c'est à titre d'injustice que nous prétendons nous soulever contre lui ? Quoi ! ce Dieu, dont les misécordes sont infinies, sera-t-il donc toujours l'objet de nos murmures ? Est-ce à nous à trouver à redire à sa conduite, à nous choquer de ce qu'il n'a pas fait pour Cain, ce qu'il a fait pour Abel, de ce qu'il n'a pas fait pour nous, ce qu'il a fait pour celle qu'il destinoit à être la Mere de son Fils unique ? En favorisant Marie & plusieurs autres Saints, cesse-t-il de nous assister & de nous secourir ? Et quoiqu'il ne soit pas envers nous aussi libéral qu'envers ses Saints, cesse-t-il d'être juste ? sommes-nous malheureux, parce que ces Saints sont heureux ? Notre œil est-il mauvais, parce que le sien est bon ? *An oculus tuus nequam est*, *&c.* & parce qu'il jette sa vûe sur d'autres objets que nous, ses graces qui sont infinies, ont-elles moins de force sur nos cœurs, parce qu'elles se répandent sur d'autres plus fidelles que nous ?

Matth. 20. 15.

La grace, si foible qu'elle soit, si nous sçavons la ménager, peut nous conduire au plus éminent dégré de vertu.

Ne vous affligez point cependant, pécheurs, & ne désespérez point de votre salut. Si Dieu ne verse pas sur vous, comme il a répandu sur tant d'autres, la plénitude & l'abondance de ses graces, ce qui peut, ce qui doit même vous consoler, c'est qu'il n'y a point de grace si foible que vous puissiez la supposer, qui étant bien ménagée de votre part, ne puisse vous conduire à la plus haute vertu, & par conséquent au salut.

Mais l'injustice du pécheur consiste à faire peu de cas de ces graces communes, de ces graces foibles : son injustice consiste à ne connoître pour vraie grace, que celle qui l'arracheroit comme malgré lui à ses désordres ; sans cela, il n'espere rien obtenir. Helas ! mes chers Paroissiens, quelle est donc à ce sujet notre extravagance & notre folie ? Au lieu de faire nos efforts pour fléchir Dieu peu à peu par la priere, afin d'attirer sur nous ses graces, nous regardons notre Salut comme impossible : à moins que Dieu ne nous convertisse tout d'un coup, nous nous regardons comme éloignés de tout secours, & nous désespérons d'en pouvoir obtenir.

Injustice du pécheur de ne regarder comme graces que celles qui l'enleveroient tout-à-coup à ses désordres.

En vérité, n'est-ce pas le comble de l'insensibilité & de l'ingratitude, s'écrie ici S. Augustin ? Vous ne pouvez pas, dites-vous, guérir vos plaies, ni vous défaire de vos mauvaises habitudes. Eh ! bien, mes Freres, leur disoit-il, si vous ne pouvez pas vous retirer de ces péchés, gémissez, veillez, priez, pleurez pour attendrir votre juge, il se rendra. Mais vous avez beau prier, dites-vous, vous n'aurez pas la grace qui seule peut vous faire expier vos péchés. He ! bien, continue le saint Docteur, Dieu ne vous damnera pas pour ce que vous n'avez pû faire : *Non tibi deputabitur ad culpam.* Mais ce qui sera la cause de votre réprobation, ce sera pour n'avoir ni prié, ni demandé ; ce sera pour avoir négligé & méprisé cette grace de la priere qui pouvoit vous guérir : *Sed quod sanare volentem contemnis.* Voilà ce qui sera la cause de votre condamnation : *Hæc propria peccata sunt.* Ce seront vos propres péchés que vous n'avez pas pris soin d'expier par vos larmes & vos prieres : *Hoc tibi deputabitur ad culpam.* Ce sera cette lâcheté, cette négligence des petites graces, qui vous rendra criminels devant Dieu. Et pourquoi ? parce qu'avec cette grace toute foible qu'elle étoit, comme je vous l'ai déja dit, vous pouviez obtenir les autres graces : c'est à la fidélité que vous deviez y apporter,

Extravagance du pécheur qui sous le faux prétexte qu'il ne peut rien pour son salut, ne fait rien.

D. Aug. Epist. ad Bonif.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

que l'enchaînement des autres graces étoit attaché. Dieu ne vous donne qu'un talent, mes chers Paroissiens, c'est-à-dire, que quelques graces médiocres; hé bien! vous devez le mettre à profit; si vous n'en profitez pas, vous en répondrez devant Dieu, & vous en serez rigoureusement punis. Vous serez coupables devant Dieu, non pas d'avoir reçû un seul talent, car cela ne dépendoit pas de vous; mais pour n'avoir pas été fidelles à ce peu que vous aviez reçû.

Injustice des plaintes du pécheur contre les faveurs dont a été comblée Marie.

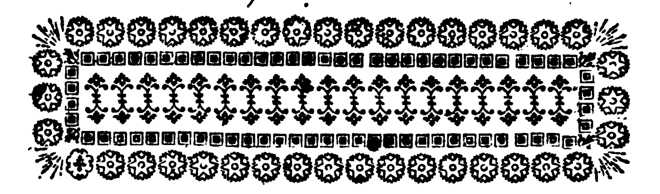
Avouez donc ici, pécheurs qui m'écoutez, l'injustice de vos plaintes. C'est envain, que vous murmurez contre la plénitude des graces que Dieu a répandues sur Marie. Envain êtes-vous mécontents de ce que Dieu ne vous à pas tant donné de graces qu'à Marie, puisque par votre ferveur, vous pouvez l'augmenter. Envain prétendez-vous vous excuser de ce que votre stabilité n'est pas si grande que celle de Marie, puisque la fidélité & la ferveur qu'elle apporte à l'augmenter, confond votre présomption & votre lâcheté. Car enfin, loin de travailler comme Marie, à répondre à la grace, à l'accroître, à l'augmenter, vous la restraignez, vous la diminuez; l'on diroit même que vous apréhendez de lui donner trop d'empire, trop d'action, trop d'étendue. S'agit-il de mesurer ce qu'on fait pour Dieu, à ce qu'on a fait pour le monde, de donner autant à la piété qu'on a donné aux divertissemens, de faire autant pour le Créateur qu'on a fait pour la créature? alors on se révolte, on regarde les préceptes comme des œuvres de surrérogation, on traite de simples conseils, ce qui dans le vrai est de précepte & d'obligation étroite.

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

C'est de vous, ô mon Dieu, que nous devons attendre des lumieres & des forces pour marcher dans la voie droite, & ne nous en point écarter après y être entrés. Foibles esclaves que nous sommes! nous ne respirons qu'après l'heureuse liberté qu'on trouve à votre service. Daignez, ô mon

Dieu, nous y recevoir & nous y soûtenir. Après nous avoir racheté par votre Sang adorable, permettriez-vous que nous eussions le malheur de mourir dans la servitude honteuse du péché, du monde & du démon? Déja vous nous avez comblés de graces, soit par le Baptême, soit pendant notre vie, mettez le comble à vos bienfaits; & faites, ô mon Sauveur, que notre cœur qui n'est fait que pour vous aimer, ne respire & ne vive que pour vous. Embrasez-le de votre amour sacré, pour éteindre les flammes prophanes dont il brûle pour la Créature. Mettons-nous, mes chers Paroissiens, vous & moi, sous la protection puissante de la Vierge Sainte dont nous célébrons aujourd'hui la glorieuse & Immaculée Conception. Le Sauveur qui l'a choisie pour être sa Mere, nous la donne pour être notre Médiatrice auprès de lui, comme il a été lui-même notre Médiateur auprès de son Pere. Prions-la qu'en ce jour où elle a été si glorieusement distinguée & préservée de toute tache du péché, elle obtienne de la miséricorde du Seigneur, que nous soyons purifiés de tous ceux que notre foiblesse peut nous avoir fait commettre, depuis la grace de notre régénération. Qu'en un jour où elle fut comblée de tant de graces & de bénédictions, elle sollicite auprès de son Fils, quelques nouveaux écoulemens de miséricorde en notre faveur, afin qu'ayant persévérés comme elle dans la grace pendant notre vie, nous puissions espérer de régner avec elle après notre mort, dans la splendeur éternelle des Saints, &c.





OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.*

C'EST sans doute à la difficulté que trouvent les Prédicateurs de séparer ce sujet de celui qui précede, que nous pouvons attribuer le peu de Sermons sur la Nativité de la Sainte Vierge : les uns ne faisant que changer le mot de *Conception* en celui de *Nativité*, & par-là confondant ensemble ces deux Mystères ; les autres, sous prétexte de faire tirer plus de fruit de leurs discours, se jettent sur le culte de Marie, après y avoir préparé leurs Auditeurs par un Exorde propre de la Fête. J'avouerai avec les uns & les autres que je reconnois l'extrême difficulté qu'il y a de bien distinguer ces deux sujets par le rapport intime qu'ils ont entr'eux, puisqu'il est incontestable que l'un n'est qu'une suite de l'autre. Quoiqu'il en soit, je vais m'attacher à fournir les matériaux que je croirai plus directement convenables à la Nativité de Marie ; & s'il ne m'est pas possible de les distinguer, de telle sorte qu'ils n'ayent absolument aucun rapport à la Conception Immaculée de Marie,

faurai soin d'éviter du moins les redites en présentant quelquefois les mêmes vérités sous un nouveau jour.

Réflexions Théologiques & Morales sur la Nativité de la Sainte Vierge.

Avant que Marie vînt au monde, elle étoit une image de la Divinité cachée, & dès qu'elle y a paru, cette image s'est manifestée : bienheureux esprits, vous l'avez admiré ; c'a été pour vous un jour de Fête : vous en avez loué le Fils de Dieu comme chante l'Eglise : *De cujus Nativitate gaudent Angeli & collaudant Filium Dei.* Tous les dons célestes & toutes les vertus que Dieu répand dans les autres Créatures, ont été réunies en elle ; une ame sans tache, un corps sans souillure, une ame & un corps remplis de tant de bénédictions ; que le Saint des Saints a choisi cette Vierge pour son sanctuaire, *Sanctuarium Spiritûs Sancti.* La nature & la grace ont conspiré à la rendre toute belle. Quelle pudeur ! quelle majesté sur son front ! quelle modestie dans ses yeux ! quelle gravité dans ses démarches ! que cette fille du Roi est charmante au-dehors ! qu'elle a de graces & de gloire au-dedans ! *Omnis gloria Filiæ Regis ab intus* ! Demandez-le au sçavant Gerson, il vous dira, que comme le premier des Archanges posséde toutes les perfections de ceux qui lui sont inférieurs, aussi Marie, Reine des Archanges, posséde les vertus de tous les Saints, dès l'instant de sa naissance ; qu'elle en produira les actes à mesure que sa raison se dévéloppera, & qu'elle les mettra toutes en exercice dans le souverain dégré de perfection, selon les différentes occasions que la Providence lui ouvrira. Interrogez Saint Bernard, & il vous dira qu'il ne faut pas douter que les grands avantages qu'ont reçû ceux qui, par une gratuite élection, ont été bénis de Dieu, n'ayent été accordés à cette Vierge par le

Marie comblée de graces dès sa naissance.

Ps. 44. 14.

ministere & le consentement de laquelle tout le ge
rè humain a recouvré la vie. Demandez à Denis
Chartreux, & il vous assurera qu'après ces grac
singulieres qu'a reçûes l'humanité de Jesus-Ch
unie au Verbe, celles qui ont été données à Mari
aux premiers momens de sa naissance, tiennent
premier rang ; que comme il étoit à propos que
nature humaine qu'un Dieu vouloit unir a sa pe
sonne, fût ornée de toutes les graces sanctifiantes
gratuites, il étoit aussi convenable qu'une Vierg
qu'il avoit choisie pour sa Mere, fût douée en ve
nant au monde, de ces dons célestes qu'exigeo
l'éminence de son rang.

Naissance de Marie promise, & souvent prédite par les Prophétes.

Consolez-vous, hommes affligés, consolez-vous
ce long intervale entre la parole de Dieu qui vous est donnée, & l'accomplissement de cette parole, ne vous jettera plus dans une inquiette impatience. Les graces que l'on vous a montrées de loin, vont s'approcher de vous, l'arc en ciel paroît déja, Dieu se souviendra de son alliance, le jour de votre liberté & de votre bonheur commence déja à paroître. Stériles qui n'enfantez pas, réjouissez-vous, la fille qui vient de sortir du sein d'Anne, vaut seule plus qu'un nombre infini d'enfans; sur elle le Seigneur posera lui-même les pierres nécessaires pour élever son édifice ; elle est le gage de sa parole, c'est lui-même qui vous a donné ce signe. Une Vierge concevra & enfantera un Fils qui sera appellé Emmanuel : *Ecce Virgo concipiet & pariet &c.*

If. 7. 14.

Ecce. La voilà cette Fille de la maison de Jacob, d'où doit sortir l'étoille qui éclairera toutes les nations. *Ecce*. La voilà cette racine de Jessé qui produira le fruit choisi. *Ecce*. La voilà cette aurore qui produira le soleil de justice : elle n'est pas la vraie lumiere, non plus que Jean-Baptiste, mais elle rend comme lui, & encore plus que lui, témoignage à la lumiere véritable qui éclaire tout homme qui vient au monde : *Non erat ille lux sed ut testimonium, &c.* Elle est encore plus que le saint Précurseur & l'Ange qui

Joan. 1. 8.

prépare ſes voies, elle nous dit plus aſſûrément que lui, voilà l'agneau de Dieu, voilà celui qui ôte les péchés du monde : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit, &c.* En un mot, c'eſt ſa Mere ; & l'Egliſe qui, ſans confondre l'ordre de nos Fêtes, en ſçait abréger le temps, nous avertit dès aujourd'hui, que c'eſt d'elle que Jeſus eſt né : *De quâ natus eſt Jeſus.* Loué ſoit donc à jamais le Seigneur qui dans les ſaintes Ecritures fidèles dépoſitaires de ſa parole, nous a promis ce que nous n'euſſions jamais oſé eſpérer. A quelle marque ? c'eſt à la naiſſance de Marie comme le ſigne certain de l'accompliſſement de ſes promeſſes.

Joan. 1. 29.

Matth. 1. 16.

La premiere naiſſance de Marie ſe prend de ſa prédeſtination éternelle pour être Mere de Dieu.

C'eſt par la prédeſtination que Dieu donne aux Saints une premiere naiſſance dans ſon idée & dans ſon cœur, les regardant dès-lors comme des ouvrages de ſes mains, & comme des biens qui lui appartiennent. Mais ce qui eſt commun à tous les Saints eſt particulier pour Marie, à cauſe de la prédeſtination privilégiée que la Providence de Dieu a formée ſigùlierement pour elle. C'eſt pourquoi l'Egliſe lui fait dire aujourd'hui ces paroles de la Sageſſe même : *Ab initio & ante ſecula creata ſum.* Ne regardez pas ſeulement cette naiſſance viſible que je reçois, j'ai une plus glorieuſe naiſſance qui a précédée celle-ci, je ſuis née de toute éternité, dans les idées de mon Dieu par ſa prédeſtination éternelle, qui a été le principe de cette ſeconde naiſſance ; cela veut dire que Marie, comme Mere de Dieu, a été conjointement prédeſtinée avec ſon Fils, & ſa naiſſance réſolue dans le temps avec celle de ſon Fils. Ce qui eſt plus propre de la Nativité de cette heureuſe Vierge que de ſa Conception, quoiqu'il ſoit commun à l'un & l'autre Miſtere.

Eccli. 24. 14.

Marie n'eſt née que pour donner à J. C. une naiſſance

Nous pouvons dire après les ſaints Peres & tous les Théologiens, que Marie n'eſt née que pour Jeſus-Chriſt, & qu'elle ne vient au monde que pour lui donner la vie & le faire naître d'elle & par elle : c'eſt ſans doute pour cette raiſon que l'Evangile

temporelle.

de cette Fête, après un dénombrement si exact des ancêtres de cette Vierge, conclud enfin par Jesus-Christ, pour dire que c'est la fin de sa naissance, que c'est de-là qu'elle tire son éclat; & que si dans les autres enfans, la gloire descend des peres aux enfans, ici, par un ordre renversé, la gloire remonte de l'enfant à la mere. C'est pour cela même que Dieu a rendu sa naissance miraculeuse, la faisant naître de la stérilité de ses parents; non-seulement afin de montrer qu'elle étoit destinée pour quelque grand dessein, & que, comme dit saint Jean Damascene, elle seroit un jour un grand miracle: *Ut ad miraculorum omnium caput via per miracula sterneretur*; mais encore parce qu'elle étoit un ouvrage de la grace où la nature a fort peu de part.

S. Damas. Orat. 1. de Nat. B.M.V.

Ce qui arrête d'ordinaire dans l'éloge que l'on fait de la naissance des grands, ne forme aucun obstacle dans l'éloge de la naissance de Marie.

De tous les genres de Panégyriques dont l'éloquence nous donne des régles, le plus difficile est sans doute celui qui se fait pour honorer la naissance des hommes. Quelque esprit, quelque artifice que l'on ait, il est toujours très-difficile de réussir dans un sujet qui de lui-même ne fournit rien. Car enfin, louer un enfant de ce qu'il a des parents fort vertueux & des ancêtres très-illustres, c'est louer la noblesse de ses ancêtres & la vertu de ses parens, & non pas son mérite particulier. Il n'en est pas ainsi de l'éloge de Marie. Non, je ne l'enflerai pas de titres empruntés & de louanges étrangeres; je ne parerai point son berceau des trophées de tant de conquérans fameux, ni de la pourpre de tant de Rois dont elle est descendue; je ne dirai rien de ses droits sur les Royaumes de Juda; je, &c.: elle a trop de gloire véritable pour chercher hors d'elle-même, ou dans des choses qui ne la touchent que de loin, la matiere de son éloge.

Marie, dès sa naissance, est élevée au-

Voilà donc cette Vierge, dès le moment de sa naissance, revêtue de la plus haute dignité dont une pure créature puisse être capable; la voilà donc déja élevée au-dessus de tout ce qu'il y a de grandeur, d'em-

...re & de majesté sur la terre ; la voilà toute seule qui fait une hiérarchie particuliere dans le monde : Anges, Vertus, Dominations, Thrônes, Séraphins, venez rendre hommage à votre Reine ; prosternez avec respect devant son berceau, baisez avec vénération les langes sacrés qui l'enveloppent, faites retentir l'air d'Hymnes & de Cantiques à sa louange, & reconnoissez enfin, sans être envieux de son bonheur, qu'elle est la mere de celui dont vous n'êtes que les Ministres & les Serviteurs.

dessus de toutes les autres créatures.

Marie est sainte dans sa naissance. C'est un miracle bien nouveau, puisqu'il n'avoit jamais encore été ..., bien difficile puisqu'il n'y a que Dieu qui l'ait pu faire, bien excellent puisqu'il passe toutes les ... de la Providence ordinaire. Si la sainteté se prend pour l'exemption & le dégagement du péché, tous les hommes étoient nés jusqualors dans la corruption ; si on la prend pour la grace habituelle, nul ne l'avoit encore apportée avec soi ; si on la confond enfin avec les bonnes œuvres & les mérites, comme ces choses dépendent essentiellement de la volonté, il est évident que des personnes, sans connoissance & sans raison, n'en étoient point du tout capables. La seule Marie se trouve sainte de toutes ces manieres, en venant au monde ; & cette aurore naissante chasse en même temps les ombres du péché, brille des lumieres de la grace, & éclatte en mérites & en vertus.

Dès la naissance de Marie, sa sainteté éclatta en tous points. Quel plus grand prodige !

Marie, venant au monde, fait paroître en elle les profusions de la grace : j'ose dire que les collines de la Judée ont été pour elle un nouveau Paradis terrestre où elle paroît avec les traits de l'innocence originelle, remplie de perfections, sainte dans un âge où les autres enfans sont criminels, éclairée dans un âge où les autres sont dans les ténébres de l'ignorance, & maîtresse de sa liberté où les autres sont esclaves de la cupidité. Telle est la différence de la Fille de Dieu du reste des enfans des hommes.

Différence de la naissance de Marie & de celle des autres enfans.

Hé! peut-on s'étonner que Dieu ait accordé plus de graces à celle qu'il destinoit pour être la Mere de son Fils, qu'aux Patriarches & aux Anges mêmes? Ah! sans doute, il l'a élevée au-dessus des plus hautes montagnes : *Fundamenta ejus in montibus sanctis.*

Pſ. 86. 1.

Prévenue de la grace, aussitôt que formée dans la nature, elle est dans la possession de Dieu dès le commencement de ses voies, elle est à lui avant que d'être à elle-même. C'est ce qui rend sa naissance d'autant plus merveilleuse qu'elle est toute privilégiée; au lieu que ce qui fait que la nôtre est malheureuse, c'est que nous entrons dans le monde comme dans une terre de malédiction, & que le jour qui semble nous donner la vie, nous donne la mort.

Diverses prérogatives de la naissance de Marie, au-dessus de toutes les autres naissances.

Vierge Sainte, vous naissez, & ce qui distingue votre naissance, ce qui la rend heureuse, ce n'est point la gloire de vos ancêtres ni la noblesse de votre origine. Que d'autres, prévenus des idées du monde, estiment ces avantages naturels : issue de Patriarches & de Rois, ce qui vous releve devant Dieu, ce n'est ni l'éclat de leurs dignités, ni leur grandeur, ni leur puissance, ni leurs actions mémorables; la sainteté seule qui a fait le bonheur de votre Conception, fait seule encore le bonheur de votre Nativité.

Un des plus beaux titres de la naissance de Marie, c'est de venir au monde comblée de graces.

Vous naissez, non point comme les Grands du monde dans la splendeur, non point comme les Rois de la terre au milieu des pompes du siécle; mais sans ces vaines pompes, sans cette splendeur mondaine votre naissance, toute obscure qu'elle paroît, est préférable à celle de tous les Grands & de tous les Rois : ils naissent & l'on applaudit à leur naissance; mais, malgré tous les applaudissemens des hommes, comme ils ont été conçus dans le péché, ils naissent dans le péché, enfans de colere dignes de la haine de Dieu, & exposez aux plus rigoureux châtimens de sa justice : au lieu que vous êtes déja en naissant l'objet des complaisances divines, la fille

bien-aimée du Très-haut, comblée de ses bénédictions les plus abondantes.

Ce seroit pour vous, Vierge sainte, un avantage trop commun qu'une fortune temporelle & des richesses périssables ; ce seroit une distinction trop humaine que de frivoles honneurs, & un vain lustre dont nos yeux se laissent éblouir : vous naissez pauvre, & vivrez pauvre ; vous naissez inconnue au monde, & vous vivrez inconnue au monde : mais dans votre pauvreté vous possédez tout, puisque vous possédez la grace, seul bien qui vaut tous les autres biens : dans votre bassesse apparente vous êtes au plus haut dégré d'élévation, puisque la grace qui vous releve est elle-même dans le dégré le plus éminent.

Une des plus belles prérogatives de la naissance de Marie, c'est qu'elle est obscure, comme le fut celle du Sauveur.

Le nom que vous recevez, Vierge Sainte, dans votre naissance, nous fait connoître & ce que vous êtes & ce que nous devons nous promettre de vous. On vous nomme Marie, & ce nom mystérieux dans ses différentes significations, exprime votre grandeur & ranime notre espérance. Il nous apprend que vous avez dans le Ciel & sur la terre un pouvoir souverain, & que vous serez la Reine des Anges & des hommes : ce titre ne peut convenir à nul autre mieux qu'à vous, ni même aussi justement qu'à vous, puisqu'en qualité de Mere de Dieu, vous ne verrez pas seulement le monde, mais le maître du monde soumis à votre obéissance. Remplissez, divine Marie, remplissez toute l'étendue de votre nom : soyez honorée dans le Ciel, révérée sur la terre, redoutée dans les enfers : régnez, après Dieu, sur tout ce qui est au-dessous de Dieu, mais surtout régnez dans mon cœur. Vous serez ma consolation dans mes peines, ma force dans mes foiblesses, mon conseil dans mes doutes. Au seul nom de Marie, toute ma confiance se réveillera, tout mon amour s'embrasera : Marie, ô nom sous lequel nul ne doit désespérer ! Marie, ô nom tant de fois attaqué,

Le nom de Marie est pour tous les Chrétiens un grand motif d'espérance, puisqu'il annonce ses grandeurs & son pouvoir.

mais toujours victorieux, toujours glorieux! Marie, ô nom toujours agréable, toujours salutaire à mon ame, qui me rassure dans mes craintes, qui m'excite dans mes langueurs, &c. Chaque jour de ma vie je le prononcerai, & toujours en le prononçant je le joindrai au sacré nom de *Jesus*. Le Fils me rappellera le souvenir de la Mere, & la Mere me rappellera le souvenir du Fils. *Jesus & Marie*, voilà ce que ma bouche répétera mille fois à la mort. *Jesus & Marie*, voilà ce que mon cœur, au défaut de la bouche, ne cessera point de redire intérieurement, ou me les fera entendre jusqu'à mon dernier soupir, ce nom de *Jesus*, ce nom de *Marie*; & jusqu'à mon dernier soupir ce seront pour moi des noms de bénédiction & de salut.

* C'est de la qualité de Mere de Dieu que Marie tire sa plus grande gloire.

Les enfans des hommes sont grands en naissant, par la seule grandeur de leurs ayeux: ils se trouvent honorés des titres qu'ils ont hérités, sans les avoir mérités: bien loin d'être grands par eux-mêmes, ils déshonorent souvent par leur conduite les noms les plus respectables & le plus illustre sang. La grandeur de Marie, qui est l'effet de la prédilection du Tout-puissant à son égard, qui est le fruit de sa divine maternité, est une grandeur sinon méritée, du moins dignement soutenue: par où? par la fidélité constante & généreuse qu'elle a eue aux graces divines. Or, quelles graces un Dieu n'a-t-il pas répandues dans celle qu'il a choisie pour sa Mere? Ceux, dit saint Paul, que Dieu a yûs par sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils: *Quos præscivit, &c.* Or, ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appellés: *Quos prædestinavit hos & vocavit*; & ceux qu'il a appellés, il les a aussi justifiés, & ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés: *Quos vocavit, &c.* Or, comme c'est un principe constant parmi les Théologiens que lorsque Dieu éleve une créature à un état, il lui donne les graces qui conviennent à cet état, par où donc Dieu

Rom. 8. 29. *Rom. 8. 30.* *Idem. Ibid.*

a-t-i

a-t-il rendu Marie digne en quelque sorte de la divine Maternité à laquelle il l'avoit prédestinée, & comment l'a-t-il rendue capable d'en soutenir l'auguste titre ? C'est, répond saint Augustin, & après lui saint Thomas, par une plénitude de graces proportionnées à une si auguste dignité : *Dignitati proportionatam.* La grace, poursuit le Docteur angélique, nous est donnée pour deux fins : 1°. Pour éviter le mal : 2°. Pour pratiquer le bien. C'est en ces deux manieres & pour ces deux fins que *Marie* a reçû cette plénitude de grace proportionnée à la dignité pour laquelle Dieu l'avoit prédestinée.

Marie n'a jamais péché même vénielement. Diverses raisons à ce sujet.

Marie, prévenue de la grace, & fidelle à la grace, n'a jamais commis un seul péché, même véniel. Le Docteur saint Thomas prouve cette vérité par plusieurs différentes raisons : 1°. Parce que le péché le plus léger eût rendu Marie indigne d'être la Mere d'un Dieu : 2°. Parce que par sa Maternité divine, elle a contracté la plus étroite alliance qu'une créature puisse avoir avec Dieu : 3°. Parce qu'elle a conçu la Sagesse increée, & que le Saint-Esprit nous assure que la Sagesse ne peut ni entrer ni demeurer dans un ame criminelle & sujette au péché : 4°. Parce que l'Eglise ne pourroit pas dire d'elle qu'elle est toute belle & sans tache, si elle avoit été souillée du moindre péché : 5°. Parce qu'enfin, si Marie avoit été un seul moment esclave du démon, la honte de la Mere auroit réjailli sur son Fils. Raisons solides que saint Thomas, appuye sur ces paroles de saint Augustin déja citées dans le Traité précédent, lorsque, parlant des péchés auxquels nous sommes tous sujets, il excepte la Bienheureuse Vierge, de laquelle, dit-il, je ne puis souffrir qu'on fasse aucune mention dès qu'il s'agit de péché. Pourquoi ? pour l'honneur du Dieu dont elle a été la Mere : *Propter honorem Domini.*

Motifs qui ont engagé

Ce n'est point en vûe des mérites futurs de Marie que Dieu l'a si fort distinguée (ce sentiment & ce

le Tout-puissant à distinguer si glorieusement Marie dans sa naissance.

langage seroit demi-Pélagien.) C'est en vûe de la divine Maternité dont il prétend l'honorer un jour, & qui est une grace purement gratuite. Point d'autre motif de votre grace, mon Dieu, que votre seule bonté : si Marie est distinguée, ce n'est que par un pur effet de votre miséricorde : vous l'avez prévenue, vous l'avez aimée avant qu'elle pût vous aimer ; vous l'avez comblée de biens, avant qu'elle pût connoître la main libérale qui les répandoit sur elle.

Comme Marie, nous devons soutenir la grace de notre adoption par la sainteté de notre vie. Excellènce de la grace du Baptême.

Concevez-vous cette grace d'adoption qui vous donne droit d'appeller Dieu votre Pere, Marie votre Mere, Jesus-Christ votre Frere ? Soutenez-vous ces qualités divines par la sainteté de votre vie ? La vraie noblesse du Chrétien, c'est d'être enfant de Dieu : cette qualité comprend tout, mais peu la comprennent, peu la conservent, peu vivent en enfants de Dieu. Un homme d'un illustre extraction se picque de ne point dégénérer de sa naissance ; & un Chrétien ne craint point de se dégrader d'une naissance toute sainte, toute spirituelle, toute divine, par une vie toute animale & toute charnelle. Ah ! vous étiez autrefois souillés, dit l'Apôtre, *Sed abluti estis & sanctificati estis.* Vous étiez autrefois ténébres, mais maintenant vous êtes lumiere en J. C. car la grace de la régénération répand encore des lumieres toutes divines dans l'ame des Chrétiens qui, sortant de la nuit de l'infidélité pour entrer au jour de la foi, & étant des enfans de lumiere, doivent renoncer aux œuvres des ténébres, ensorte que leur vie doit être une lumiere devant Dieu & devant les hommes : *Ut filii lucis ambulate.* Enfin, cette grace de votre Baptême brise les liens du péché d'origine ; & nous donne la liberté des enfans de Dieu, & cette liberté, dans la doctrine de saint Augustin, consiste à être exempt de crimes : *Vera libertas est carere criminibus.*

I. Cor. 6. 11.

Ephes. 5. 8.

Nous devons moins

Soit que je considére cette Vierge sainte dans les Saints dont elle est sortie, ou dans Jesus-Christ qui

est sorti d'elle, je tire des preuves de ses privilèges & de ses vertus. Elle est fille de ces chefs de famille qui ont joint à la dignité du Sacerdoce la qualité de Princes, qui ont fait passer à la postérité la connoissance & le culte du vrai Dieu, qui ont conservé au milieu de la corruption de tant de peuples la loi naturelle en sa pureté, & qui ont mérité par leur foi d'être les Peres des Fidéles: elle est fille de ces vaillans Capitaines qui ont tant de fois répandu leur sang pour le bonheur de la Patrie, de ces Souverains qui ont régné sur le peuple de Dieu, dont l'autorité n'étoit pas établie par une prescription humaine, mais par la puissance de Dieu même qui leur avoit mis la couronne sur la tête par la main des Prophétes: enfin, elle est fille de David le plus doux de tous les hommes, de Salomon le plus sage, de Josias le plus religieux de tous les Princes. Mais ne regardons point de qui elle est née, regardons seulement celui qui est né d'elle: ne remontons point à son origine, descendons à sa postérité & à la gloire qu'elle tire de son Fils.

regarder de qui Marie est née, que celui qui est né de Marie.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur la Nativité de la Sainte Vierge.

Orietur Stella ex Jacob, & consurget virga de Israël. Num. 24. 17.

Une étoile sortira de Jacob, & un rejeton s'élevera d'Israël.

Ipsa est mulier quam preparavit Dominus filio Domini mei. Gen. 24. 44.

C'est celle que le Seigneur a destinée au fils de mon Maître.

Benedicentur in semine tuo cuncta Tribus terra. Genes. 22. 18.

Toutes les nations de la terre seront benies dans celui qui sortira de vous.

Creavit Dominus ho-

Le Seigneur a créé sur

vum super terram, femina circumdabit virum. Jerem. 31. 22.

la terre un prodige nouveau, une femme environnera un homme.

Ecce Virgo concipiet & pariet Filium, & vocabitur nomen ejus Emmanuël. Isaïe. 7. 14.

Une Vierge concevra & enfantera un Fils qui sera appellé Emmanuël.

Ab initio & ante secula creata sum. Eccli. 24. 14.

J'ai été créée dès le commencement & avant les siécles.

Quàm pulchri sunt gressus tui, Filia Principis. Cant. 7. 1.

Que vos démarches sont belles, ô Fille du Prince.

Jacob genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est Jesus. Matth. 1. 16.

Jacob fut pere de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jesus.

Sapientia ædificavit sibi domum. Prov. 9. 1.

La Sagesse s'est bâtie une maison.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, supergressa es universas. Proverb. 31. 29.

Plusieurs Filles ont amassé des richesses, mais vous les avez surpassées toutes.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens? Cant. 6. 9.

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se leve?

Evangeliso vobis gaudium magnum. Luc. 2. 10.

Je vous annonce une grande joie.

Nativitas tua, Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo. Ex Off. Eccles.

Votre naissance, ô Vierge Mere de Dieu, a donné la joie à tout le monde.

Primogenita ante omnem creaturam. Eccles. 24. 5.

Marie est l'aînée de toutes les créatures.

Fons parvus crevit in

Une petite fontaine est

fluvium, & in lucem solemque conversus est. Esther. c. 10. 6.

Vapor est virtutis Dei, & emanatio quædam claritatis omnipotentis Dei sincera: & ideò nihil inquinatum in eam incurrit. Candor enim est lucis. Sap. 7. 25.

devenue une grande riviere, & s'est changée en lumiere & en soleil.

C'est une effusion de la vertu de Dieu, c'est une émanation très-pure de la clarté du Tout-puissant, c'est un éclat de la lumiere éternelle. C'est pourquoi rien d'impur ne la peut souiller.

Il est vrai que ce dernier passage, selon tous les Interprétes, s'entend de Jesus-Christ qui est lumiere de lumiere & la splendeur de l'Eternel : mais ne peut-on pas dans un sens accommodatice & avec les précautions convenables les appliquer à Marie dans sa naissance ? Car comment trouver ici-bas une comparaison qui puisse bien exprimer la naissance de celle qui est au-dessus de tous les êtres purement créés ?

SENTIMENS DES SAINTS PERES *sur ce sujet.*

Quatriéme Siécle.

VAticinium Prophetarum. S.Hier. in Mich. 6.

C'Est celle que les oracles des Prophétes ont prédite & annoncée.

A Mariâ vita ipsa verè in mundum introducta est ut viventem pariat, & sit Mater Maria viventium. S.Epiph. adverf. heref.

C'est par Marie que la vie est entrée en ce monde pour donner la vie aux hommes, & ainsi Marie est la Mere de tous ceux qui ont la vie de la grace.

Lucis æternæ Mater. Id.Serm. de Laud.Virg.

Vous êtes la Mere de la lumiere éternelle.

Eva hominibus causam mortis attulit, per eam quippe mors intravit in mundum; Maria verè vitæ causam præbuit, per quam vita nobis nata est. Id Ibid.

Eve a donné la mort à tous les hommes, car c'est par elle que la mort est entrée dans le monde; Marie est la source de la vie, puisque c'est par elle qu'est né Jesus-Christ qui est la véritable vie.

Cinquiéme Siécle.

Nullus in superbiam de gloriâ parentum elevetur; sed considerans progenitores Domini, reprimet mentis tumorem & de solis virtutibus glorietur. D. Chrysost. Hom. 3. in Matth.

Que personne ne s'éleve & ne s'énorgueillisse de la gloire de ceux qui lui ont donné la naissance; mais en considérant les ancêtres du Sauveur, qu'il réprime cette enflure & ne se fasse honneur.

Sixiéme Siécle.

Omnem electa creaturæ altitudinem electionis suæ dignitate transcendit. D. Greg. in cap. Lib. 1. Reg.

L'élection de Marie surpasse en excellence celle de tous les prédestinés.

Huitiéme Siécle.

Pignus promissionis & genitale votum nascituri Dei. Joan. Damas. Orat. 1. *de Nat. Virg.*

La naissance de cette Vierge est le gage des promesses divines, & comme le vœu de la future naissance d'un Dieu.

Oportebat eam (Virginem) in lucem edi quæ rerum omnium conditarum primogenitum paritura erat. Id. Ibid.

Il falloit qu'elle vînt au monde comme la premiere née des créatures, parce qu'elle devoit enfanter le premier né de tous les ouvrages de Dieu.

Onziéme Siécle.

Hodie nata est illa per quam omnes renascimur. Serm. *de Nat.*

En cet heureux jour est née celle par laquelle nous renaissons tous.

Douziéme Siécle.

Quid sidereum micat in generatione Mariæ? Planè quòd ex Regibus orta, quòd ex semine Abrahæ, quòd generosa ex stirpe David. D. Ber. *Serm. in cap.* 12. *Apoc.*

Quel est cet éclat plus vif que celui des astres, lequel releve la naissance de Marie? c'est sans doute parce qu'elle tire son origine des Rois de Juda, qu'elle est fille de David.

Ipsa est stella ex Jacob orta, cujus radius universum mundum illuminat, cujus splendor & in supernis refulget, & inferos penetrat ac terras etiam perlustrat. Id. *Serm. sup. missus est.*

Cette noble & célébre étoile née de Jacob, qui éclaire tout l'Univers de ses rayons, qui fait éclatter sa splendeur jusques dans le Ciel, qui pénetre jusqu'aux enfers, qui étend sa clarté par toute la terre.

Pretiosum hodie munus cœlum nobis largitus est, ut, dando & accipiendo, felici amicitiarum fœdere copularentur humana divinis, terrena cœlestibus, ima summis. Id. *Serm. de Assumpt.*

Le Ciel nous a fait aujourd'hui un présent précieux, ensorte que le Ciel en nous donnant Marie, & la terre en la recevant, se trouvent étroitement liés; les choses divines sont unies avec les humaines, les céléstes avec les terrestres; les plus élevées avec les plus viles.

Treiziéme Siécle.

Ipsa est cujus vita gloriosa lucem dedit seculo, ipsa est lucerna

C'est Marie, dont la vie éclattante en toutes sortes de vertus, a éclairé ce

Ecclesia ad hoc illuminata à Deo, ut per ipsam à tenebris mundi illuminaretur Ecclesia. D. Bonav. *in Psal. Virg.*

malheureux siécle : elle est la lampe lumineuse de l'Eglise qui a reçû la lumiere de Dieu, afin que par son moyen le monde fût éclairé dans ses ténébres.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur la Nativité de la sainte Vierge.

Le P. le Valois, dans ses entretiens sur les mistére de marie, parle avec solidité des prérogatives attachées à sa naissance.

L'on trouvera aussi, dans les beaux traités qu'ont fait, sur la dévotion envers Marie, les PP. d'Orleans, Crasset & Pallu, tout ce que l'on peut désirer sur ce sujet. Presque tous les Ascetiques que nous avons cité sur la Conception immaculée de Marie, parlent de sa glorieuse Nativité. Le P. Neveu, tome troisiéme de ses Réflections, & le pere Dupont, seconde partie de ses Méditations, fourniront aussi sur ce sujet.

Les Ascetiques nouveaux, comme les PP. Croisset, Griffet, Avrillon ont dit quelque chose sur ce sujet.

Ce qui fait, dans le Mistere de la Nativité de Marie, comme dans les autres qui la regardent, son grand avantage c'est la sainteté. Considerons donc sa bienheureuse naissance, & par rapport à l'état présent, dans le tems où elle naît, & par rapport à l'avenir. 1°. Si nous regardons Marie en elle-même, la sainteté l'a toujours accompagnée, I^e. Partie. 2°. Si nous l'envisageons par rapport à l'avenir, la sainteté l'a toujours suivie, 2e. Partie. Naître deja Sainte, & naître à une vie dans l'avenir toujours plus Sainte, voilà le double privilege de Marie dans sa naissance.

Premiere Partie. Naître déja Sainte, premier pri-

vilége de Marie dans sa naissance, la sainteté l'accompagne cette bienheureuse naissance : 1°. Sainteté habituelle : 2°. Sainteté actuelle. Marie eut en naissant le double avantage, & de naître dans l'état de grace, & d'agir dès sa naissance même avec la grace.

Seconde Partie. Naître à une vie dans l'avenir, toujours plus sainte, second privilége de Marie dans sa naissance. Marie fut toujours sainte, 1°. d'une sainteté d'obligation, 2°. d'une sainteté de perfection : toujours elle se maintiendra dans la grace, toujours elle s'élevera dans les voies de la grace : voilà ce qui doit faire la sanctification de sa vie, & ce qui fait déja, par cette sanctification future, le bonheur de sa naissance. Ce beau Plan de Discours est parfaitement bien rempli dans le *P. Pallu.*

M. Biroat a presque le même dessein.

1°. Marie naît pour Dieu d'une maniere toute singuliere, aussi est-elle tout à Dieu dès le premier moment de sa vie : donc nous devons être tout à Dieu le plus que nous pouvons.

2°. Marie employe au service de Dieu tous les avantages qu'elle a reçûs de sa naissance, la noblesse, les talens du corps & de l'esprit, &c, & c'est ce que nous devons faire à son exemple. Ce dessein susceptible d'une grande moralité est d'un Auteur, ancien Manuscrit.

La vie des hommes est remplie de tant de miseres, que le jour de leur naissance est un vrai sujet de tristesse : celle de Marie au contraire est le sujet d'une grande joie pour tout le peuple Chrétien qui doit se réjouir ; 1°. A cause des prérogatives dont elle est comblée à sa naissance : 2°. Pour tous les avantages qui lui en reviennent.

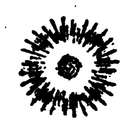
Premiere partie. c'étoit un grand sujet de joye pour Marie, d'être née dans un peuple particulierement consacré au Seigneur, en faveur duquel il avoit opéré tant de miracles, depositaire de ses promesses ; d'être issue de la tribu de Juda & de la famil-

le de David, dans un tems où les prophéties d
l'àvénement du Messie alloient être accomplies. El
le avoit été prophétisée elle-même, & figurée e
diverses manieres (quelques Saints Docteurs croien
que l'usage de la raison lui a été avancé;) mai
ce qui est incontestable, c'est qu'elle a été orné
d'une plénitude de graces, & que sa sainteté nai
sante a surpassé la sainteté consommée des plus jus
tes. Ces glorieux avantages sont couverts des infir
mités ordinaires de l'enfance,) afin qu'elle portâ
le caractére de son fils qui devoit un jour s'annéan
tir dans son sein: elle est en ce Mistere un modél
achevé de l'humilité Chrétienne.

Seconde partie. Marie n'a pas été seulement com
blée à sa naissance des graces sanctifiantes & inté
rieures, mais encore de graces extérieurs & gratuite
par raport à nous, elle nous est donnée comme mé
diatrice auprès de son Fils, & peut déja en exerce
les fonctions. N'employons son crédit que pour ob
tenir les véritables biens, & ne nous réjouisson
comme elle que dans le Seigneur.

Le Pere de la Colombiere a deux discours sur c
sujet. M. Molinier, dans son Sermon sur la Nati
vité de Marie, fait voir principalement, 1°. le
desseins de Dieu sur la mere de son Fils; 2°. la coo
pération de cette Mere du Seigneur, aux desseins d
Dieu.

Presque tous les Ascétiques qui traitent des gran
deurs de Marie & de son Culte, fournissent quel
que chose sur ce sujet.





PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS *sur la Nativité de la Sainte Vierge.*

LE Tout-puissant a fait de grandes choses en moi, ce sont les propres expressions de Marie dans ce Cantique admirable que l'on peut appeller l'effusion de sa réconnoissance. Quelle abondance de graces, de bénédictions, de prérogatives, de merveilles ne renferment pas ces courtes, mais énergiques paroles: Le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi : *Fecit mihi magna qui potens est.* O! abîme des richesses de la miséricorde & de la bonté du Seigneur, qui pourra vous approfondir ? que ses voies sur Marie sont adorables, que sa conduite sur cette Vierge privilégiée est au-dessus de l'intelligence humaine ! craignons, craignons seulement de prescrire des bornes trop étroites à la libéralité d'un Dieu qui a voulu déployer toute sa magnificence sur une créature qu'il avoit destinée à être la Mere du Verbe incarné, & la Coopératrice du salut des hommes. Est-ce indiscrétion de se figurer les faveurs les plus parfaites, quand c'est Marie qui les reçoit, & le Tout-puissant qui les prodigue ? Déplorable postérité d'un pere désobéissant ! nous naissons criminels : je ne suis pas surpris que nous naissions malheureux, que nous commencions notre vie par les plaintes, & que le premier tribut qu'exige de nous la veangence divine soit celui de nos larmes. Naissance de Marie vous êtes accompagnée de présages moins sinistres. Affranchie du péché, elle bénît en naissant la main miséricordieuse qui l'en a délivrée, ses premiéres parolles sont des actions, & les premiers mouvemens de son cœur des transports de réeonnoissance. Chré-

Luc. 1. 49.

tiens, connoissez ici toute l'excellence du don que le Ciel vous fait aujourd'hui, & l'espérance que vous en devez concevoir. Si les peuples témoins des miracles qui signalent la naissance de Jean-Baptiste s'écrient avec admiration, quel pensez-vous que deviendra un jour cet enfant, car la main du Sei-
Luc. 1. 66. gneur est avec lui ? *Etenim manus Domini erat cum illo* : à combien plus forte raison puis-je vous faire la même demande au sujet de cette Vierge incomparable dont l'heureuse naissance répand la joye dans toute l'Eglise ? en effet y eût-il jamais une créature sur laquelle la main de Dieu agit plus visiblement, & qui se prêtât avec plus d'obéissance aux opérations de la main de Dieu sur elle ? Arrêtons-nous à ces deux pensées ; entreprendre de les développer, c'est entrer dans l'esprit de cette fête, c'est nourrir notre pieté, c'est travailler à no-
Division générale. tre édification ; apprenons 1°. à respecter Marie par les grandes choses auxquelles Dieu l'a destinée. 2°. Apprenons à imiter Marie dans sa fidélité à suivre les desseins de Dieu ; les grands desseins de Dieu sur Marie, motif de notre vénération ; la correspondance de Marie aux grands desseins de Dieu, modelle de notre conduite.

Soudivisions du premier Point. De tous les attributs de Dieu, il y en a trois principaux dont il témoigne dans l'écriture, être spécialement jaloux, sa sainteté, sa gloire, sa puissance. Sa sainteté ; nul homme n'y peut atteindre, les Anges mêmes ne seroient pas exemps de taches à ses yeux, s'il les jugeoit dans toute la rigueur de la justice.
1. Reg. 2. 2. *Non est sanctus ut est Dominus* : sa gloire, elle est incommunicable. Réunissez tout ce que le monde renferme de grandeur & d'éclat, ce ne sera jamais qu'une foible image, qu'un rayon imparfaitement réfléchi de la gloire qui environne notre
Is. 42. 8. Dieu, & qui est reservée à lui seul. *Gloriam meam alteri non dabo*. Sa puissance, qui pourroit, je ne dis pas s'en arroger les droits, mais en comprendre

l'étendue, & en exprimer les effets? *Quis loquetur potentius Domini.* Or ce qui releve Marie, ce qui la distingue, c'est d'avoir participé dans un dégré plus éminent que toutes les créatures, 1°. A la sainteté de Dieu par l'exemption du péché. 2°. A la gloire de Dieu par le titre dont elle a été décorée. 3°. A la puissance de Dieu, par le crédit qu'elle a auprès de Dieu. C'est à quoi je réduis toute l'économie des desseins de Dieu sur cette Vierge naissante; il la destine à être la plus sainte des Vierges, la plus glorieuse des Meres, la plus puissante des Creatures: une plenitude de graces, une plenitude de gloire, une plénitude de puissance; voilà ce que Marie a reçû du Seigneur. Ps. 105.

Persuadée que plus on a reçû de la main libérale de Dieu, plus Dieu est en droit d'exiger de nous, Marie n'envisagea qu'avec une sainte frayeur les prérogatives dont le Ciel l'avoit favorisée: toute sa crainte étoit, de ne se pas montrer assez reconnoissante. Que rendrai-je au Seigneur, s'écrioit-elle avec David, que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblée? foible & impuissante créature, je n'ai qu'un cœur, & je le consacre à l'aimer; je passerai ma vie à invoquer son Saint nom. Il est mon Dieu, & je ferai toujours gloire d'être son humble servante; j'irai dans son Temple, & là prosternée aux pieds du Sanctuaire, je lui offrirai un sacrifice dont je serai moi-même, & le prêtre & la victime: peuples témoins des graces qu'il m'a prodiguées, je veux que vous le soiez de mon profond annéantissement; Peuples témoins du pouvoir qu'il me communique, je veux que vous en sentiez les favorables effets. Telle est la maniere dont Marie a correspondue aux grands desseins de Dieu sur elle. La grace la rendit plus circonspecte, la gloire plus humble, la puissance plus charitable: c'est-à-dire, qu'elle a répondu, 1°. à la plénitude de graces, par une plénitude de circonspection;

Soudivisions du second Point.

2°. à la plénitude de gloire par une plénitude d'humilité, 3°. à une plénitude de puissance par une plénitude de charité. Que d'instructions pour nous!

Preuves de la premiere Partie.

Nous naissons tous enfans de colere & d'indignation.

C'est le malheur de l'homme d'apporter avec lui en naissant, un caractère de reprobation, & de ne paroître d'abord au monde que chargé de la malédiction du Dieu même qui l'a créé. Cette seule raison peut vérifier la parolle du sage, lorsqu'il nous dit que le jour de la mort est plus heureux pour l'homme que celui de la naissance. Pourquoi? parce que souvent, au moins la mort est sainte, au lieu que la naissance n'est jamais dans les régles ordinaires séparée du péché. *Melius est nomen bonum quàm unguenta pretiosa, & dies mortis die nativitatis.* Il n'y a qu'un privilége particulier qui puisse nous preserver de cette Loi générale & si fatale. *Le P. Brétonneau.*

Eccli. 7. 2.

Ce qui nous est refusé dans notre naissance est accordé à Marie par un privilége tout particulier.

Marie, par une grace toute singuliere, fut agréable à Dieu dès le premier instant de sa naissance, car la sainteté l'accompagna toujours; & pour parler ici le langage de l'école, je distingue avec Saint Thomas & tous les Théologiens. 1°. Une sainteté habituelle. 2°. Une sainteté actuelle, c'est la grace sanctifiante, ce don précieux du Ciel qui réside en nous pour nous rendre tant qu'il y demeure agréables à Dieu, & dignes de son amour : sainteté actuelle, ce sont les actes de vertu que nous pratiquons; aidés du secours de la grace qui nous est communiquée, & qui nous donne le pouvoir d'aimer Dieu nous-mêmes, & de lui marquer mutuellement notre amour, ou par des sentimens, ou par des effets : or, Marie dans sa naissance eut l'une & l'autre sainteté. *Le même.*

La grace que reçut Marie dans sa Nativité est supérieure à

Je ne viens point jetter ici le scandale, & si je releve la certitude de la grace de Marie dans sa Nativité, à Dieu ne plaise que je forme ni que j'aye jamais formé le moindre doute touchant la grace de la Conception. Je la trouve au contraire

-ablie sur les principes les plus solides ; & je sçai combien ce seroit blesser la tendre piété des fidéles, combien ce seroit me démentir moi-même & mes sentimens propres, que de prétendre enlever à la Mere de Dieu, une prérogative que toute la multitude parmi le peuple Chrétien lui a constamment & si hautement attribuée, que toute l'Eglise honore dans elle par un culte public & solemnel, & qui en conséquence des desseins de Dieu sur elle sembloit lui être due. Marie a donc été conçue sans péché, c'est ce que je confesse & ce que je me fais un devoir & une gloire tout ensemble de confesser.

celle qu'elle reçut dans sa Conception.

Cependant à comparer l'état de Marie dans sa Conception & l'état de Marie dans sa Naissance, je ne puis ignorer que la sainteté de sa Conception n'a pas été sans quelques contestations, que jusqu'au milieu de l'Eglise c'a été un point agité, que là-dessus une pleine unanimité n'a pas d'une premiere vûe concilié tous les esprits ; qu'ils ont été même absolument divisés, quoique le parti favorable ait prévalu & par le nombre & par la force de la vérité. Voila, dis-je, de quoi je me trouve obligé de convenir ; mais à l'égard du mistere que nous célébrons, & de l'incontestable sainteté qui le releve, je n'apperçois qu'un consentement général, & je n'entens de toute part qu'une même voix. Tout de soi-même s'est réuni là & sans violence ; on chante par tout, & tous le chantent que Marie en ce jour commence à paroître au monde comme une fleur qui naît dans les campagnes, pure & brillante. *Ego flos campi.* Qu'elle s'y montre comme le lis qui croît dans les vallées avec toute sa blancheur, & sans nulle flétrissure qui obscurcisse son éclat. *Et lilium convallium.* Eloges figurés d'une grace plus universellement reconnue, & même encore d'une grace plus abondante & plus excellente. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Cant. 2. 1.

Ibid.

Marie naît d'un Pere & d'une Mere selon la

Privilé-

ges particuliers qui distinguent la naissance de Marie de la naissance de tous les autres hommes.

chair, comme les autres enfans des hommes; mais elle naît sanctifiée & préparée pour la grande œuvre à laquelle Dieu l'a destinée avant que le monde fût. Marie naît dans la grace, confirmée dans la grace, établie dans la grace, où cependant elle persevera volontairement pour donner lieu au mérite, où elle ira toujours croissant, c'est la grace qui sera secondée de ses efforts. Car, Chrétiens, Marie elle-même, l'ouvrage tout singulier de la grace, ne sera pas sainte, & si éminemment sainte sans elle-même; & nous lui appliquerons sans craindre d'être repris, ce que Saint Augustin a dit de l'homme en général, qui est vrai, & quon entend si mal, *celui qui vous a fait sans vous, ne vous sauvera pas sans vous*: nous le dirons à Marie elle-même, sans croire offenser sa grace: celui qui vous a prédestinée pour une si grande grace, Vierge Sainte, & glorieuse Mere, qui vous y a créée en J. C. votre Fils, vous y a créée, afin que vous marchiez dans la sainteté, votre Fils agissant en vous. *L'Auteur des Discours choisis.*

Création de Marie dans l'état de la grace figurée par la structure d'un Tabernacle.
II. Paralip. 29. 1.

Que j'aime à me représenter la création de Marie dans l'état de la grace, sous cette idée du tabernacle de Dieu avec les hommes, & à remonter à ce moment où toute la Trinité Sainte fut occupée à préparer cet ouvrage, à le construire, à l'orner, à le sanctifier. *Opus namque grande est, neque enim homini preparatur habitatio sed Deo.* C'est ici un grand ouvrage, car ce n'est pas à un homme, mais à un Dieu que nous préparons une demeure. Elevons ici nos esprits, s'il se peut, jusqu'à la puissance du Créateur du Ciel & de la terre, à l'industrie de la Sagesse éternelle, à la magnificence de l'Esprit sanctificateur; ce que peut faire un Pere Tout-puissant, qui est tout ensemble un époux jaloux de la beauté de son épouse, & qui veut s'honorer en elle; ce qu'est engagé de faire un Fils Tout-puissant aussi plein d'amour, & qui veut le

le marquer ; ce que veut faire dans le Sanctuaire de sa grace, dans son propre Temple ; le Saint Esprit magnifique & libéral, comme il l'est & qui veut le paroître une fois singulierement, c'est ce que la Trinité Sainte, n'en doutons pas, à fais en faveur de Marie. *Le même.*

Les prodiges opérés en faveur de Marie ne pouvoient être opérés que par un Dieu.

L'homme, si on le considere en soi, n'est que foiblesse : ses actions de valeur si récommandables aux yeux des humains, portent toujours le caractere du néant dont il est sorti ; elles se dissipent comme le nuage qui passe. A Dieu seul appartient la gloire, lui seul peut opérer de grandes choses ; & il est si grand, dit Saint Augustin, dans les grandes choses, qu'il paroît également grand dans les plus communes. Jugez donc des merveilles qu'il va opérer en faveur de Marie. Le temps où le Soleil de Justice devoit bientôt briller sur la terre approchoit déja : les soixante semaines de Daniel tendoient à leur fin : la terre étoit prête à germer le Messie si long-temps attendu. Dieu se hâte de santifier & de favoriser Marie qui devoit entrer dans l'exécution de ce grand Mystere, il suspend le cours de la nature en sa faveur, il détourne ses pas du torrent de corruption, il fait pour Marie ce qu'il avoit fait pour les Anges dans leur création, d'une main il la comble des plus excellens dons de la nature, & de l'autre, il répand sur elle les plus riches trésors de sa grace ; *erat simul condens naturam & largiens gratiam.* Marie dès le premier moment de son être, ravissant au péché le tribut fatal dont Adam avoit chargé sa postérité, n'eut point de part à la peine commune qui couvrit d'opprobre ses descendans ; & si elle devoit entrer dans les engagemens du péché comme Fille du premier homme, elle en fut préservée comme devant être la Mere d'un Dieu. Disons donc, & ne craignons point de l'avancer, que Marie qui devoit être le Tabernacle du Seigneur, a été miraculeusement sanctifiée. *Sana-*

Ps. 45. 5. *tificavit Tabernaculum suum altissimus.* C'est de Marie que doivent s'entendre à la lettre ces paroles de Cant. 4. 7. l'Epouse des Cantiques. Vous êtes toute belle, *tota pulchra es, & macula non est in te.* Nulle tache, nulle difformité ne se trouve en vous. *L'Auteur. Discours des grandeurs de Marie.*

Rien ici-bas ne nous peut rendre véritablement grands que la possession de la grace.

La seule chose qui puisse rendre l'homme véritablement grand; solidement heureux, c'est la grace: je parle de cette grace sanctifiante & habituelle qui nous justifie aux yeux de Dieu, qui nous reconcilie avec Dieu, qui nous donne un droit légitime à la possession de Dieu. Tous les autres avantages qui irritent vivement notre ambition, ne sont que chimere & néant fragiles. Ils n'ont rien de réel, que l'obstacle qu'ils mettent au salut. Bien loin de féliciter ceux qui les possedent, la foi nous apprend à les plaindre, parce que telle est la dépravation de notre nature, que nous tournons en poison les dons du Créateur; & ce qui devroit être pour nous un motif de reconnoissance, devient par l'abus que nous en faisons, l'instrument de notre révolte.

C'est bien moins à raison de la naissance de Marie dans l'ordre de la nature que nous lui donnons des éloges, qu'à la vûe de sa naissance dans l'ordre de la grace.

Ne vous y trompez pas, Chrétiens; ce que je prétends aujourd'hui exalter dans Marie, ce n'est pas d'être issue d'une famille qui avoit porté si longtemps le Sceptre de Juda, & réuni les droits de la Royauté avec l'honneur du Sacerdoce; ce n'est pas de compter parmi ses ancètres les vaillans Capitaines dont les exploits fameux se lisent dans nos livres saints, ces grands Monarques qui tenoient leur autorité de la main de Dieu même; ce n'est pas d'avoir été douée en naissant de toutes les qualités naturelles qui la rendoient le miracle de son sexe & le chef-d'œuvre de toute la puissance du Créateur; grace divine dont elle a reçû des effusions si abondantes, vous seule attirez aujourd'hui tous mes éloges. Si j'éléve Marie au-dessus de toutes les créatures, ce n'est que parce qu'elle a été pleine de gra-

ce. *Ave Maria gratiâ plena*, grace de prédestination, grace de justification, grace de stabilité, grace d'accroissement, autant de formes différentes que la grace a prises pour enrichir Marie, & pour la rendre la plus sainte de toutes les Vierges. *Manuscrit anonyme & moderne.* Luc. 1. 28.

Grace de prédestination plus abondante dans Marie que dans tous les autres hommes.

D'après la prédestination de Jesus-Christ à la qualité de Fils de Dieu, il n'y en a point de plus efficace, de plus abondante, & qui porte plus visiblement les caracteres d'une grande miséricorde, que la prédestination de Marie. Abstenons-nous de sonder ce abîme où l'esprit humain se perd; n'interrogeons point les impénétrables décrets de la Providence; ne demandons point pourquoi le Seigneur a aimé la porte de Sion préférablement à tous les Tabernacles de Jacob; pourquoi, tandis qu'il livre à l'esprit de vestige & d'aveuglement, tout ce qu'il y avoit de distingué dans Jerusalem, une simple fille est choisie pour la dépositaire de ses augustes secrets: souvenons-nous que nous sommes entre les mains de Dieu, comme l'argile entre les mains de l'ouvrier, que maître de ses créatures, il en fait à son gré, des vases d'honneur ou d'ignominie, & que ce n'est point à ces vases à lui demander compte de leur destination. Humilions-nous sous la puissante main de Dieu, opérons notre salut avec crainte & tremblement; mais évitons de vaines inquiétudes, & des questions litigieuses qui ne feroient que nous troubler sans nous rendre meilleurs; ayons une ferme confiance, que celui qui a commencé dans nous l'ouvrage de notre sanctification ne le laissera pas imparfait.

Grace de justification plus copieuse dans Marie que dans tous les autres

Selon la Théologie de Saint Paul la grace de la justification est une suite naturelle de la premiere: & à qui a-t-elle jamais été accordée avec plus de profusion qu'à Marie? sans vouloir fixer l'instant précis de la miséricorde, & ériger en dogme de foi ce qu'il n'a pas plû à Dieu de nous révéler, sans

hommes. examinet si la main qui préserve est plus bienfaisante que celle qui se hâte de réparer ; il me suffira de vous dire que le premier moment de la Conception de Marie a été marqué par une grace spéciale, que le Démon n'a point eu d'empire sur cette ame privilégiée, & que toutes les distinctions compatibles avec l'œconomie des décrets éternels lui ont été prodiguées ; il me suffira de vous dire, que si Jean-Baptiste & Jérémie ont été sanctifiés dans le sein de leur Mere, Marie doit avoir eû sur eux une supériorité de faveurs, proportionnée à la supériorité de son ministere ; il me suffira de vous dire, que Dieu ayant destiné Marie à être la Mere de son Fils, il n'est pas douteux qu'il ne se soit intéressé d'une maniere toute particuliere à la sainteté de ce Temple vivant, & que forçant les loix de la nature, il n'ait multiplié les miracles, plutôt que de permettre que la plus légere corruption profanât un sanctuaire que Jesus-Christ devoit habiter.

Ceux qui liront attentivement ce Traité, s'appercevront facilement que beaucoup de choses que j'ai adoptées à la naissance de Marie, pourront bien servir à celui des Prédicateurs qui voudra travailler sur la Conception immaculée de Marie, comme tel qui voudra travailler sur la Nativité de cette Vierge Sainte, trouvera des secours très-abondans dans le traité de la Conception qui précéde celui-ci.

Différence de la sainteté de Marie, de la sainteté du plus juste d'entre nous : la nôtre est chancelante, celle de

Hélas ! qu'est-ce que la stabilité de l'homme sur la terre ; & la plus consommée mérite-t-elle ce nom ? le plus juste est celui qui vous offense le moins, ô mon Dieu ! & combien celui qui vous offense le moins, vous offense-t-il encore ? Une vicissitude de ferveur & de lâcheté, une alternative de chûtes & de remords, un enchaînement de bonnes résolutions & de foiblesses : Voilà à quoi se réduisent tous les efforts de la justice chrétienne : mais bien diffé-

rente de nous, que vous êtes heureuse, illustre Marie, d'avoir marché avec une ferme persévérance dans les voies du Seigneur, sans vous détourner ni à droite ni à gauche ! Oui sa sainteté n'eut aucune de ces imperfections même involontaires qui gâtent souvent nos meilleures actions ; une éminente charité avoit desséché dans elle l'amour-propre jusqu'à la racine : maîtresse de ses passions, elle les avoit toutes subordonnées à l'empire de la grace : sainte de corps, sainte de cœur, sainte d'esprit, ses mouvemens, ses pensées, ses désirs étoient autant de vertus ; & c'est à elle-seule que convient parfaitement cette louange de l'Epouse des Cantiques : Vous êtes belle, ma bien-aimée, & il n'y a point de tache en vous.

Marie fut stable & permanente.

Qui eût pû, dira-t-on, empêcher Marie de se soutenir dans la sainteté ? exempte de la loi du péché, elle ignora toujours ces révoltes humiliantes de la chair contre la raison, de la raison contre la Foi ; impeccable qu'elle étoit par grace, comme Jesus-Christ par nature ; quel mérite pouvoit donc acquérir Marie ? Ah ! Chrétiens, le temps que nous employons à dompter nos passions, Marie l'employoit à multiplier les actes de sa charité ; nous nous occupons à réparer nos ruines, & Marie n'étoit occupée qu'à orner le temple de son ame : c'est ce que j'appelle grace d'accroissement, parce que quoiqu'élevée dès le commencement à un dégré de perfection plus éminent que tous les Saints & les Anges ensemble, il n'y eut pas un seul moment de sa vie où sa sainteté ne fit de nouveaux progrès. *Le même manuscrit anonyme & moderne.*

Marie quoiqu'impeccable par grace ne laissa pas de donner toujours à sa vertu un nouvel accroissement.

Certes, ô mon Dieu, il y alloit de votre gloire que celle qui devoit être votre Mere fût exempte de la malédiction prononcée contre tous les humains. Où eût été votre justice, si destructeur du péché vous eussiez souffert que Marie en devînt l'esclave ? Où eût été votre puissance, si descendu du Ciel en

Il y alloit de la gloire de Dieu que Marie fût totalement exempte

de péché, & même du ſoupçon du péché.

terre pour enchaîner l'ancien ſerpent, vous euſſiez permis que celle qui devoit être votre Mere eût été quelque temps en proie aux illuſions de votre ennemi ? la victoire eût été imparfaite; & la gloire du triomphe de l'Homme-Dieu en eût été flétrie. N'eût-on pas pu reprocher au Tout-puiſſant ſon impuiſſance ou ſon peu de tendreſſe s'il n'avoit pu, ou ſi le pouvant, il n'avoit pas voulu préſerver Marie d'une ſervitude auſſi criminelle que deshonorante ? Loin de nous des ſoupçons ſi injurieux à notre divin Réparateur. Marie, quoiqu'en diſe le téméraire Novateur, n'a point ſubi la loi rigoureuſe du péché, elle a eu l'avantage de naître dans la grace. *L'Auteur.*

La prééminence de Marie tire ſa ſource de l'auguſte qualité de Meré de Dieu.

Comprenez, ſi vous pouvez, ce que c'eſt qu'être Mere de Dieu, & vous concevrez facilement la prééminence de Marie ſur toutes les autres créatures. Etre Mere de Dieu, ah ! c'eſt, dit un Pere, un prodige ſi ſurprenant, que Dieu tout grand, tout magnifique, tout puiſſant qu'il eſt, n'a jamais rien fait de plus grand & de plus noble; auſſi ne craignons point de dire de Marie (proportion gardée) ce que le Docteur des Nations diſoit du Fils de Dieu: Que le Seigneur en la choiſiſſant lui a donné un nom au-deſſus de tous les noms, afin que les Thrônes du Ciel, les Empires de la terre, les Puiſſances de l'Enfer pliaſſent le genouil devant elle. Quel eſt ce nom ? point d'autre que celui de Mere de Dieu. Auprès de cette auguſte qualité, naiſſance, titres, privilèges diſparoiſſez à nos yeux, vous n'êtes que phantôme & néant; dire de Marie qu'elle eſt Mere de Dieu, c'eſt dire qu'elle eſt ſur la terre l'unique Mere de celui dont Dieu eſt l'unique Pere dans le Ciel; c'eſt dire qu'elle engendre dans le temps celui qui eſt engendré de toute éternité; c'eſt dire qu'elle a donné au monde celui qui devoit être le Sauveur du monde; c'eſt dire enfin, qu'elle a renfermé dans ſon ſein virginal celui qui de ſes doigts ſoutient l'Univers entier. *Le même.*

Si Dieu avoit fait naître Marie par une voie extraordinaire, s'il lui avoit formé lui-même un corps comme il forma celui du premier homme, il seroit moins surprenant qu'une créature qui sortiroit immédiatement des mains de Dieu en sortît plus pure que le Soleil: mais quelle gloire pour Marie d'être née de parens sujets au péché, sans avoir jamais été criminelle! Quel prodige qu'un ruisseau pur pût sortir immédiatement d'une source corrompue, & qu'une racine empoisonnée portât un fruit salutaire! Tel est le prodige que nous admirons dans Marie. D'une tige gâtée, d'une race de pécheurs, Vierge sainte, vous sortez innocente & sans tache. *Le P. Pallu, Traité de la vraie dévotion envers Marie.*

Ce qu'il y a de plus singulier dans la naissance de Marie, c'est que quoique née de parens sujets au péché elle ait parue au monde affranchie de la moindre tache du péché.

Vantez tant qu'il vous plaira, Grands du monde, l'éclat de votre naissance. Vous naissez sous la pourpre & dans de superbes palais, la gloire de vos ayeux rejaillit sur vous; & dès le berceau vous recevez de votre origine un lustre qui vous attire des hommages. Tout vous applaudit, tout vous rit; mais au milieu de cette pompe, je pense à la parole du Sage, & je n'en fais ici qu'une trop juste application: *Unus introitus est omnibus ad vitam.* Je considere que le Roi & le Sujet ne different que par des marques extérieures; mais du reste que l'un & l'autre naissent dans le péché, parce que l'un & l'autre sont enfans d'Adam: de-là je ne compte plus ces distinctions humaines & passageres dont on est si jaloux, puisqu'elles ne sont rien en effet aux yeux de Dieu. *Pris en substance du P. Bretonneau.*

La naissance des grands de la terre si brillante qu'elle paroisse n'est rien en comparaison de la gloire attachée à la naissance de Marie. *Sap. 7. 6.*

La Foi du Messie perpétuée dans la Nation Juive inspiroit à toutes les femmes de Juda l'ambition de le voir naître de leur race: de-là cet empressement à contracter des alliances, de-là cet opprobre répandu sur la stérilité, de-là cette opposition à croire que la Virginité fût une vertu. Une Fille de la Maison de David seule a le courage de s'élever au-dessus de ce préjugé populaire; elle comprend que la Virginité est

Marie eût mieux aimé renoncer à la qualité de Mere que de perdre le glorieux titre de Vierge.

l'imitation la plus parfaite de la sainteté de Dieu & l'holocauste le plus agréable qu'une créature puisse lui offrir. Jalouse de ce trésor, plutôt que de la perdre, elle aime mieux renoncer à l'avantage de donner la naissance au Rédempteur d'Israël; & cependant, qui le croiroit? C'est sur elle, c'est sur cette Vierge même que Dieu jette les yeux, c'est elle qu'il destine à être la Mere du Verbe dans le temps, comme il en est le Pere dans l'éternité; c'est à elle qu'un Ange est député pour lui révéler ce Mystere ineffable. Il attend son consentement, elle le donne; & dès-là elle devient la coopératrice de notre réconciliation; la gloire du Fils réjaillit sur la Mere, leurs intérêts se confondent; & de même que Jesus tire sa grandeur de sa Divinité, Marie tire la sienne de la Maternité Divine. *Manuscrit anonyme & moderne.*

De la qualité de Mere de Dieu sort une source de gloire pour Marie, & naissent pour nous les plus grands avantages.

Marie Mere d'un Dieu! L'orgueilleux Nestorius a beau vouloir lui disputer ce titre glorieux, toute l'Eglise assemblée à Ephese confond l'audace de cet Hérésiarque, & le peuple zélé pour l'honneur de Marie applaudit d'une voix unanime à sa condamnation. Marie Mere de Dieu: à ce nom quelle foule de merveilles, quel enchaînement de Mysteres se présente à mes yeux! Fier du triste avantage qu'il avoit remporté sur nos premiers Peres, Satan se flattoit d'étendre sa rage sur le reste de leur postérité: mais son empire est renversé, son sceptre de fer est brisé. Une femme l'arrête, une femme le terrasse, une femme l'écrase sous ses piéds; & cette femme c'est Marie: *Dominus omnipotens nocuit eum & tradidit eum in manus fœminæ.* (Judith. 16. 7.) N'est-ce pas dans cette Vierge Mere que s'est accomplie à la lettre la promesse faite au premier homme le jour même de sa chûte? N'est-ce pas cette nouvelle Eve qui répare ce que l'autre avoit détruit, & qui introduit dans le monde la justice & la vie, comme l'autre y avoit introduit la mort & le péché? N'est-elle pas ce prodige qu'Achaz n'osoit demander; cette Vierge pré-

dite par Isaïe dont devoit naître l'espérance de Sion, le Rédempteur de Juda, le vrai Emmanuel ? N'est-elle pas cette femme que saint Jean nous dépeint dans l'Apocalypse, revêtue du Soleil, couronnée d'Etoiles, la Lune sous ses pieds, toujours aux prises avec le dragon, mais toujours victorieuse de ses attaques ? Les expressions me manquent, Vierge sainte, pour représenter les titres de gloire dont vous êtes décorée, & le ministere consolant que vous avez exercé à notre égard : pénétrez de la plus vive reconnoissance, nous publions toujours que c'est à Jesus-Christ que nous devons le bienfait inestimable de notre Rédemption ; mais nous n'oublierons jamais que c'est vous qui nous avez donné le Rédempteur : nous bénirons le jour fortuné où il est descendu sur la terre ; mais nous appellerons bienheureuses les entrailles qui l'ont porté, &c. *Le même.*

Il est vrai que Marie est encore un foible enfant auquel il semble que la nature n'ait donné que des cris & des larmes pour se plaindre des miseres de la vie où elle entre, & à cet égard qu'elle est inférieure aux Anges qui jouissent de l'éternelle félicité : mais elle est destinée à porter dans son sein celui que le Ciel & la Terre ne peuvent comprendre ; mais elle est choisie pour donner la vie à ce Dieu que les Séraphins ne peuvent regarder qu'en tremblant. C'est ce qui la met infiniment au-dessus du chœur de tous les Anges ; & l'on peut dire d'elle aussi-bien que de son Fils : *Tanto melior Angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit.* Oui, cette auguste qualité de Mere de Dieu à laquelle elle est destinée, la releve au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans la condition de tous les Esprits célestes. Aussi est-ce de ce beau titre de Mere de Dieu qu'elle tire toutes ses grandeurs. *M. Verjus dans ses Panégyriques.*

En quoi Marie est supérieure à tous les Esprits célestes quoiqu'elle ne soit encore qu'un enfant.

Hebr. 1. 4.

Oui, mes Freres, Marie réunira en elle toutes les vertus de ces Héros ses ayeux illustres, de ces femmes vertueuses la gloire d'Israël & l'honneur de leur

Marie est héritiere de toutes les

vertus de ses ancêtres.

sexe ; elle n'aura ni moins de Foi qu'Abraham, ni moins d'obéissance qu'Isaac, ni moins de douceur & de piété que Jacob. Sa pureté égalera la chasteté de Joseph, son courage la valeur de David, sa sagesse la prudence du grand & pacifique Salomon ; on la nommera comme la premiere des femmes la mere des vivans, & elle sera comme Sara appellée la mere des croyans, la beauté de Rachel, la fécondité de Lia, la valeur de Debora, l'intrépidité de Judith, la prudence d'Esther. Rapprochez toutes ces vertus les unes des autres, c'est Marie que j'ai peint, c'est Marie que vous reconnoîtrez. *Le P. de la Colombiere un peu changé.*

Eloges que les SS. Peres donnent à Marie en conséquence de la maternité divine.

En vérité les ennemis de Marie ont-ils bonne grace de se récrier & de faire leurs efforts pour contredire les éloges que lui donnent nos Peres dans la Foi & l'Eglise entiere ? Saint Jean Damascene la nomme un abîme de graces, S. Augustin ne craint point d'avancer qu'après Jesus-Christ rien n'est comparable à Marie ; tous de concert confessent que son auguste qualité de Mére de Dieu mérite nos honneurs & exige notre culte. De-là cette multitude de dévots, j'entends de vrais dévots de Marie qui se sont rangés sous ses étendarts : que de Temples magnifiques élevés en son honneur, que de lampes précieuses allumées à sa gloire, que de dons brillans suspendus devant ses Autels ! L'Eglise a-t-elle contredit, que dis-je ? n'a-t-elle pas confirmé ces dévotions, quand elle a autorisé cette multitude de qualités & de titres que nous révérons dans Marie ? N'est-ce pas l'Eglise qui dans ses prieres la qualifie de Vierge respectable, de Reine des Cieux, de Mere de Dieu ? *L'Auteur.*

Il n'y a gueres que les libertins & les Hérétiques qui se

Que pourroient ici répondre le libertin insensé, l'aveugle Novateur, le zélateur audacieux ? taxeront-ils l'Eglise d'avoir erré, d'avoir poussé trop loin le culte que l'on doit à Marie ? accuseront-ils les Jerômes, les Ambroises, les Augustins, les Bernards,

l'avoir voulu profiter de la crédulité des peuples & d'en imposer au commun des Fideles ? De bonne foi, quelle comparaison entre ces généreux défenseurs de la Foi, & ces hommes singuliers qui pour se donner le relief d'esprits fins & délicats ont si fort raffiné sur les honneurs dûs à Marie ! Remarquez (ceci est important) que tous ceux qui se sont récriés si hautement contre le culte qu'on doit à Marie, étoient les ennemis déclarés de Dieu, des hérétiques entêtés, des impies outrés. Un Jovinien & un Nestorius furent les premiers qui lui disputerent la qualité de Mere de Dieu ; un Calvin & un Luther eurent assez d'effronterie pour traiter de superstition & de rêverie les hommages qu'on lui rendoit. Après cela est-il bien difficile d'appercevoir de quel côté panche la verité ? L'Eglise a parlé, c'est à nous à suivre ses décisions. Si elle nous commande d'honorer Marie, elle en a le pouvoir ; & si elle a autorisé de pieuses devotions envers Marie, elle a pensé à en réformer les abus. *Le même.*

Soient élevés contre les honneurs que l'Eglise rend à Marie : foiblesse de leurs reproches.

Je ne puis m'empêcher de m'écrier avec l'Eglise : Vous êtes, Vierge sainte, véritablement digne de toute notre vénération. Vierge & Mere tout ensemble, vous avez renfermé dans votre sein celui que le Ciel & la Terre ne peuvent contenir ; vous honorer c'est honorer le choix que votre divin Fils a fait de vous pour être sa Mere ; c'est reconnoître sa justice, puisqu'il n'a pu vous aimer que parce que vous étiez sainte ; c'est confesser sa bonté qui ne vous a rendu si sainte, que pour vous rendre digne d'être sa Mere. Que l'hérésie nous reproche donc tant qu'elle voudra l'exagération, qu'elle sonne l'allarme dans le monde Chrétien, qu'elle crie hautement à la superstition & à l'idolâtrie : au seul nom de Marie Médiatrice & Corrédemptrice du genre humain, ah ! qui des vrais Catholiques ignore que Marie n'est que Médiatrice d'intercession ; Mere Médiatrice auprès d'un Fils seul véritable Médiateur & Rédempteur ? qui

En quel sens l'on peut dire que Marie est Médiatrice.

ne sçait qu'en l'invoquant, nous ne la regardons pas comme l'arbitre du salut & la cause principale des graces ; mais seulement comme la premiere des créatures, plus capable que toute autre de les obtenir de Jesus-Christ, parce qu'elle lui est plus agréable que tout autre ? *Divers Auteurs.*

Divers fondemens sur lesquels le pouvoir de Marie est appuyé.

Jugeons de la puissance de Marie par le pouvoir qu'elle a exercé sur la terre, par son auguste Maternité, & par son admirable Sainteté : trois réflexions qui prouvent que rien après Dieu n'est plus puissant dans le Ciel que Marie.

Pouvoir de Marie sur la terre : Premier fondement de sa puissance dans le Ciel.

Quoiqu'il soit certain que Jesus-Christ ait accordé des prodiges & des miracles éclatans à l'intercéssion de ses amis, disons cependant que les plus frappans ont été opérés par la Médiation de Marie. C'est à la priere de Marie que Jesus-Christ opere dans Cana le premier de ses miracles ; miracle d'autant plus frappant, selon la remarque d'un Pere, que Jesus Christ dit lui-même, que son heure n'étoit pas encore venue. C'est par le moyen de Marie que s'opere en quelque sorte la sanctification de Jean-Baptiste. Elizabeth entend la voix de Marie, à l'instant l'enfant qu'elle porte tressaille de joie & est sanctifié. Or si Jesus-Christ a tant fait pour Marie sur la terre, que ne fera-t-il point pour elle dans le Ciel ?

Maternité de Marie : second fondement de son pouvoir dans le Ciel.

Qui peut être plus puissant auprès d'un Fils plein de reconnoissance, qu'une Mere remplie de tendresse ? Salomon élevé sur le thrône de son pere, apprend que Bersabée va paroître pour solliciter auprès de lui une grace ; Salomon descend du thrône, & prosterné aux pieds de sa mere il lui donne la liberté de demander ce qu'elle voudra : voici la figure, venons à la réalité. Jesus-Christ en couronnant Marie Reine du Ciel & de la Terre lui permet de demander ce qu'elle souhaitera, avec assurance d'être exaucée : *Pete, Mater, neque enim fas est ut avertam, &c.* Et certes, Marie en devenant plus heureuse, seroit-elle moins puissante ? sa gloire diminueroit-elle son cré-

III. Reg. 2. 20.

dit; & assise à la droite de son Fils auroit-elle perdu quelque chose du pouvoir qu'il lui avoit accordé sur lui durant le cours de sa vie mortelle?

Sainteté de Marie a troisiéme fondement de son pouvoir dans le Ciel.

Le crédit des Saints auprès de Dieu est plus ou moins grand, selon qu'ils en sont plus ou moins aimés; ainsi voyons-nous un favori plus ou moins honoré, à proportion qu'il est regardé plus ou moins favorablement du Prince. Or on est plus ou moins aimé de Jesus-Christ dans le Ciel, selon qu'on l'a plus ou moins aimé sur la terre, qu'on a fait plus ou moins pour sa gloire, qu'on a été plus ou moins attaché à son service, obéissans à ses ordres, fideles à sa grace, reconnoissans de ses dons. Or personne n'a plus aimé Jesus-Christ, n'a plus fait pour sa gloire, n'a été plus obéissante, plus attachée, plus fidelle, plus reconnoissante que Marie: donc personne n'a plus de pouvoir dans le Ciel que Marie. Concluons donc que comme rien après Dieu n'a été plus grand sur la terre que Marie, rien aussi après Dieu n'est plus puissant dans le Ciel que Marie. *Travaillé sur divers Auteurs imprimés.*

Le pouvoir que nous reconnoissons dans Marie n'est qu'un pouvoir de grace & d'intercession à la différence de celui de J. C. qui est un pouvoir d'indépendance & de rédemption.

Quand je parle du pouvoir de Marie, à Dieu ne plaise que par un zele indiscret pour cette Reine des Anges, je cherche à lui élever un thrône à côté de celui du Très-Haut; & que confondant ainsi la créature avec le Créateur, le néant avec Dieu, je mette au même rang celui qui est Saint par essence, & celle qui l'est devenue par grace. Je sçai qu'il y a un pouvoir d'indépendance & de rédemption qui n'appartient qu'à Jesus-Christ: c'est à lui que toute puissance a été donnée dans le Ciel, sur la Terre & dans les Enfers. Egal à Dieu en toutes choses; s'il prie, c'est en son propre nom; s'il intercede, c'est par ses propres mérites; s'il est exaucé, c'est en vertu du respect que son Pere a pour lui: *Exauditus est pro sua reverentia.* Mais il y a un pouvoir de grace & d'intercession accordé à ces ames bienheureuses qui jouissent de Dieu dans le séjour de la gloire;

Hebr. 5. 7.

nous n'implorons pas leur miséricorde, mais leur médiation; elles ne nous exaucent pas, mais elles sont exaucées pour nous; elles ne nous sauvent pas, mais elles nous obtiennent le salut. L'Eglise s'en est si clairement expliquée, qu'il n'y a que l'esprit de schisme & de révolte qui puisse la chicanner sur cet article. *Manuscrit anonyme & moderne.*

L'on peut juger de l'éminent pouvoir de Marie par celui que le Seigneur daigne accorder aux Saints.

Je pourrois employer mille raisons pour prouver que, si l'entremise des Saints qui sont les amis de Dieu a tant d'efficace auprès de lui, l'intercession de Marie qui a eu le bonheur d'être sa Mere, doit être infiniment plus puissante. Je pourrois vous dire, Chrétiens, si Dieu se plaît à exécuter la volonté de ceux qui le craignent, si dans une occasion particuliere on l'a vû obéir à la voix d'un homme & suspendre en faveur de Josué le cours de la nature, si résolu de punir Israël, il s'est laissé mille fois fléchir par son serviteur Moïse; est-il surprenant qu'il se rende aux vœux d'une Mere qu'il a toujours tendrement aimée, qu'en sa faveur il relâche quelque chose des droits de sa sévere justice, & que, prêt à foudroyer les pécheurs, il aime à être desarmé par des mains qui lui sont si cheres, par des mains qui l'ont porté dans son enfance, qui l'on dérobé à la fureur d'Hérodes, & dont le travail a contribué à sa subsistance? *Le même.*

Autres raisons du pouvoir de Marie.

Quelle foule de preuves ne pourrois-je pas vous apporter pour vous convaincre du crédit puissant de Marie auprès de Dieu? Car enfin, que penser de ce zele unanime des Peres de tous les siécles pour accréditer son culte, de cette multiplicité de Fêtes instituées en son honneur, dont chacune a un mystere différent pour objet, & une grace spéciale pour fruit: de ces temples & de ces autels érigés sous son invocation, & où l'on éprouve un secours toujours présent, quand c'est une confiance éclairée qui nous y guide. Mais qu'est-il besoin de preuves étrangeres, quand nous en avons de personnelles? J'en appelle

à vous-mêmes : avez-vous jamais invoqué Marie avec foi sans recevoir l'effet de vos demandes, dans vos prieres, dans vos afflictions ; &c ? Avez-vous jamais inutilement réclamé la puissante protection de Marie ? Combien y en a-t-il peut-être de ceux qui lisent ceci ou qui m'écoutent, qui ont fait l'heureuse expérience de ce que je dis ? ce seroit donc une grande ingratitude, je ne dis pas de révoquer en doute, mais de ne pas mettre en œuvre un pouvoir dont nous avons déja tant de fois ressenti l'efficacité. *Le même.*

Si Marie est si puissante auprès de Dieu, comme nous l'avons déja dit plus d'une fois, ne doutons pas qu'elle ne soit extrêmement sensible à nos besoins. Non, ce n'est point à tort que l'Eglise l'invoque sous les titres consolans de Mere de grace, *Mater gratiæ*; de Mere de miséricorde, *Mater misericordiæ*: ce n'est point à tort qu'elle l'appelle l'asile des pecheurs, *Refugium peccatorum*; la consolation des affligés, *Consolatrix afflictorum*; le secours des Chrétiens, *Auxilium Christianorum*; notre vie, notre consolation, notre espérance, *Vita, dulcedo, spes nostra.* Ce n'est point en vain qu'elle conjure Marie de nous protéger & de nous défendre contre les ennemis de notre salut. *Le P. Pallu dans son Traité de la Dévotion.*

Si Marie est après Dieu toute-puissante, il n'y a rien que de légitime dans les hommages que nous lui rendons.

Antiphon. Eccles.

Oui, Marie aime ceux qui l'aiment : *Ego diligentes me diligo.* Saint Thomas & saint Bonaventure lui mettent avec beaucoup de raison dans la bouche ces belles paroles que l'Ecclésiastique fait dire à la Sagesse ; dans moi est toute la grace de la voie & de la vérité : *In me gratia omnis viæ & veritatis.* Dans moi est toute l'espérance de la vie & de la vertu : *In me omnis spes vitæ & virtutis.* Oui, Vierge sainte ; c'est dans vous, c'est-à-dire, dans vos bons exemples ; c'est par vous, c'est-à-dire, par votre puissante intercession que les Justes trouvent la voie & la vérité, la vie & la vertu qui peut les soutenir & les faire

Aimons Marie & mettons en elle toute notre confiance parce qu'elle nous aime.

Prov. 8. 17.

Eccli. 24. 25.

Idem. Ibid.

avancer dans le chemin de la justice. C'est dans vous & par vous, par la même raison que les pécheurs trouvent la voie par où ils doivent sortir de l'état du péché, la vérité qui doit les en dégoûter, la vie qu'ils doivent mener après leur conversion que vous leur aurez procurée, & la vertu enfin qui, malgré leurs plûs grands désordres, peut encore les élever à la plus haute perfection. *Le même.*

Quoique Marie soit toute-puissante ne nous flattons point de son crédit si nous persévérons à déplaire à son divin Fils.

Ne vous y trompez pas, pécheurs obstinés dans le crime, quelque grand que nous supposions le pouvoir de Marie, elle ne peut rien contre les intérêts de Jesus-Christ, ni contre l'invariable vérité de sa parole. Quoi! hardis à braver le Ciel, vous vous croiriez à l'abri des vengeances célestes, parce que vous portez les livrées de Marie, & qu'observateurs scrupuleux de quelques rits extérieurs, vous êtes fidéles à lui réciter tous les jours certaines formules de prieres? je l'avoue, ces sociétés dans lesquelles on entre, ces pratiques que l'on observe, ces livrées que l'on porte n'ont rien que que de conforme à l'esprit de la piété. Mais croire que sans renoncer à ces habitudes criminelles, sans obéir à l'Evangile, sans presque être Chrétien, elles suffisent seules pour sauver; en vérité, c'est abus de la Religion, c'est n'en pas connoître l'esprit, c'est fournir aux ennemis de la foi des prétextes pour autoriser leur séparation, *Manuscrit anonyme & moderne.*

Priere à Dieu en actions de graces d'avoir donné Marie pour être l'avocate des hommes.

Je vous adore, ô mon Dieu, dans la naissance de cette nouvelle créature que vous donnez au monde en ce jour, & que vous y faites paroître entre tous les enfans d'Adam comme un lys entre les épines par la grace & la sainteté qui distinguent sa naissance de la naissance criminelle des autres hommes qui naissent vos ennemis & sujets à votre colere. Vous l'aviez promise, ô mon Dieu, cette nouvelle créature en qui commence à luir l'espérance des pécheurs; & l'inimitié que vous aviez mise, comme vous l'avez promis, entre cette femme & le serpent commence

commence à paroître dès son entrée dans le monde, comme elle a parue dans son Immaculée Conception. C'est donc ici le prélude & la victoire que son Fils doit un jour remporter sur les puissances de l'enfer. Soyez loué & beni, Seigneur, du choix que vous avez fait de Marie pour une prérogative si singuliere, & que toutes les graces & toutes les miséricordes dont vous l'avez prévenue vous louent & vous glorifient éternellement. Soyez vous-même bénie, ô enfant donné du Ciel pour le salut de toute la terre, & que toutes les créatures vous saluent, maintenant pleine de graces, pour prévenir le salut de l'Ange; car ce cœur qui ne fait que de naître est néanmoins le cœur le plus rempli de la sainteté qui ait été jusqu'à présent dans la nature: l'esprit du Seigneur qui travaille à en faire le temple de la Sagesse éternelle, en fait par avance l'image la plus vive de toutes les vertus dont cette Sagesse incarnée doit être le véritable modele; & jusqu'au moment où cet Esprit adorable formera de votre sang virginal un corps au Fils de Dieu même, il ne cessera point de répandre en vous de jour en jour de nouvelles graces & une nouvelle sainteté, pour rendre votre ame & votre corps une digne demeure du Tout-puissant. *Manuscrit ancien.*

Preuves de la seconde Partie.

Depuis l'instant de sa naissance jusqu'à sa mort, Marie se maintint toujours dans la grace & ne commit pas le péché le plus leger.

Mon dessein n'est pas de descendre par ordre, depuis le moment où nâquit la Mere de Dieu, à un détail exact de toute sa vie, je prétends au contraire de la vie remonter à la naissance; &, pour rapporter tout à notre Mystere, voici le plan que je me suis tracé. Je sçai, & je le sçai sur des témoignages certains & indubitables, que jamais le péché n'eut d'accès dans cette ame toute pure, ni ne fit la moindre brêche à son innocence, soit que ç'ait été le prix de la vigilance la plus éclairée & du retour sur elle-même le plus assidu, soit qu'il faille là-dessus recourir à l'efficace des secours dont elle fut si abondamment pourvûe de la part de Dieu, & si

puissamment soutenue, soit que l'un & l'autre, comme deux causes immédiates, y ayent mutuellement concouru, je ne puis douter que depuis la naissance de Marie jusqu'au terme de sa course, elle n'ait toujours été constamment & inviolablement unie à Dieu par la grace; trop de raisons, disons mieux, trop de sensibles démonstrations doivent m'en convaincre, & ce seroit même un soin injurieux à cette Reine du Ciel que d'en vouloir venir à la preuve. J'aurois, pour parler autrement, à démentir toute l'Eglise, à démentir en particulier le saint Concile de Trente, & je croirois abuser de votre attention en insistant sur une vérité si solidement établie & reçûe généralement comme incontestable. *Le P. Bretonneau.*

L'humilité fut la vertu qui caractérisa plus singulierement Marie.

Tous les Peres, à l'envie, ont célébré l'humilité de Marie, tout lui ont attribué plûtôt encore qu'à sa virginité la grace d'avoir été choisie pour être la Mere de Dieu, & ils ont mis en Marie cette vertu au-dessus même de sa dignité. Voyez quel fond de piété, avec quelle humilité, dit S. Ambroise : *Vide humilitatem, vide devotionem.* Elle est choisie pour être la Mere du Seigneur, & elle se dit sa servante; une nouvelle si flatteuse, une grace si haute ne l'éleve point, elle se regarde toujours comme une servante qui fait ce qui lui est ordonné : *Simul ancillam dicenda quæ faceret quod juberetur.* Certes, ajoute ce Pere, elle portoit déja l'humilité dans son ame avant que de porter dans son sein celui qui s'est dit doux & humble de cœur. *L'Auteur des Discours choisis.*

D. Amb. Exposition. Evang. Luc. Liv. 2. S. 1.

Idem, Ibid.

Sur le même sujet.

Que de graces sont renfermées dans la qualité de Mere de Dieu, dans le choix que Dieu a fait de Marie pour cette dignité! il y aura plusieurs Vierges, mais il n'y aura qu'une Vierge Mere; il y aura plusieurs Apôtres & plusieurs Evangélistes : il y a plusieurs Anges au Ciel, esprits destinés à différentes fonctions du service de Dieu, mais il n'y a qu'une Mere de Dieu. C'est à elle, à elle seule que le Pere Céleste, devenu

son époux, dira avec mille autres beaux noms : Vous êtes mon unique Colombe : *Una es Columba mea.* Cant. 6. 8.
Elle est unique, c'est d'elle que le Fils dira avec le Pere & encore avec le Saint-Esprit de qui elle a conçue, ce qu'est le lys au milieu des épines, telle est mon amie entre les Vierges : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* Cant. 2. 2. Cette distinction, cette gloire qui éblouit nos yeux n'éblouit point Marie : elle est la Servante du Seigneur, elle qui a été choisie pour sa Mere : *Ancillam se dicit Domini quæ Mater eligitur.* D. Amb. loc. sup. cit. C'est sa bassesse que les yeux du Seigneur ont vûe en elle : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* Luc. 1. 48. C'est ici qu'elle dit avec son pere David élevé bien moins haut qu'elle, quand il est élevé sur le thrône d'Israël & de Juda : Seigneur, mon cœur ne s'est point élevé jusques-là, non plus que mes yeux : *Domine non est exaltatum cor, &c.* Je n'ai point élevé ma pensée jusqu'à ces choses si grandes & si fort au-dessus de moi. *Le même.* Ps. 130. 1. & 2. 3.

Toute la science du Chrétien consiste à faire un bon usage de la grace.

Comprenez-le bien pour ne jamais l'oublier : toute l'œconomie de notre salut roule sur le bon usage que nous faisons de la grace. Sévere exacteur de ses dons, Dieu nous jugera moins sur les péchés que nous aurons commis, que sur les graces qu'il nous aura faites. Effrayante vérité dont le grand Apôtre étoit vivement pénétré ! S'il écrit à son cher disciple Timothée, c'est pour l'exhorter à ne point négliger la grace, c'est pour l'encourager à s'affermir dans la grace, c'est pour le conjurer de ressusciter en lui la grace. Que personne d'entre vous ne manque à la grace de Dieu, dit-il dans un autre endroit : *Ne quis desit gratiæ Dei* ; Heb. 12. 15. & afin de donner plus de poids à ses instructions, il montre qu'il ne recommande rien qu'il ne pratique le premier ; & que si la grace a été prodiguée à son égard, il n'a point été ingrat envers la grace : *Gratia ejus in me vacua non fuit.* I. Cor. 15. 10. La grace n'a point été inutile en moi. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Avec quel soin Marie fit profiter la grace : peinture qu'en fait S. Ambroise.

De ce nombre prodigieux de graces dont Dieu combla Marie, il n'y en eut pas une seule qu'elle ne fit fructifier au centuple par ses soins & sa vigilance. Rien de plus édifiant, rien de plus instructif que la peinture que nous fait saint Ambroise de la conduite de cette Vierge incomparable & des précautions qu'elle prenoit pour conserver le précieux dépôt de la grace; elle sçavoit que la grace risque tout dans ces conversations médisantes où la réputation du prochain est si peu ménagée, dans ces conversations inutiles où l'on ne s'entretient que de ce qui flatte la vanité, dans ces conversations libres où l'on donne & où l'on reçoit tant d'impressions dangereuses, & où l'on ne se fait pas scrupule d'allarmer la pudeur par de malheureuses équivoques: de-là ce silence modeste que Marie s'étoit imposé, cette attention à mettre un frein à sa langue, & à ne laisser échapper aucune parole qui ne fût dictée par la nécessité réglée par la vérité, avouée par la charité: *Loquendi parcior.* Elle sçavoit que la la grace risque tout dans l'inaction & l'oisiveté, péché dominant des femmes du monde; & que pour être vaincu par le démon, il suffit qu'il nous trouve désœuvré: de-là son assiduité au travail, elle vouloit que ses jours fussent des jours pleins; la priere, la lecture des livres saints & les occupations domestiques partageoient tous les momens de sa vie: *Intenta operi.* Elle sçavoit que la grace risque tout dans ces assemblées profanes où chacun porte ses passions & ses préjugés, où Dieu ne se trouve jamais, où l'amour du monde s'insinue imperceptiblement dans un jeune cœur, & où le crime s'ébauche, pour ainsi dire, par la liberté des regards; de-là cette profonde retraite dans laquelle Marie a toujours fait profession de vivre; renfermée dans l'intérieur de sa maison, elle n'en sortoit que pour aller au temple; elle ne vouloit ni voir le monde, ni en être vûe: *Prodire domo nescia.* Elle sçavoit que la grace risque

tout dans ces repas trop fréquens, que le plaisir de la table est un des plus heureux véhicules de la volupté; que quand on veut être chaste, il faut être sobre, & que quiconque fait son Dieu de son ventre, devient bientôt l'esclave des plus honteuses passions : de-là ce divorce éternel de Marie avec l'ombre même du plaisir; de-là cette frugalité dans ses repas; de-là cette continuité de jeûnes, cette austérité de mortification : *Quid loquar ciborum parcimoniam.* Elle sçavoit que la grace risque tout, dans ces commerces réciproques, dans ces liaisons d'estime, dans ces tendres familiarités, qui, colorés du beau nom de simpathie, occasionnent souvent bien des crimes : de-là cette persévérance de Marie à n'entretenir commerce qu'avec Dieu : de-là ce trouble qu'elle ressentit à la vûe d'un Ange revêtu de la figure humaine : *Nec feminas desiderabat.* Que dirai-je de plus? sa délicatesse alloit au point d'éviter même jusqu'à la moindre familiarité avec les personnes de son sexe. *Le même.*

Ce morceau qui précede forme une très-belle & très-solide moralité : ceux qui voudront s'en servir & y donner quelque changement, trouveront cette facilité en consultant bien le Traité qui précede, parce que j'y ai déja présenté cette moralité, quoique sous un autre jour.

Non, ce n'est point ni l'esprit, ni le mérite de cet enfant déja plus grand que dans celles qui étoient les plus avancées en âge; ce n'est point le haut rang ni la noblesse de cette Vierge, issue des Rois de Juda, & sortie de la plus ancienne famille de Juda; ce n'est point, dis-je, tout cela qui fait le plus bel ornement de sa Naissance. Si nous nous arrêtions à ces avantages purement humains, quoique grands & magnifiques, nous en ferions un éloge plus profane que saint, & nous démentirions les loix de notre Religion qui veut que dans la solemnité de sa

Ce ne sont point les avantages naturels, mais la seule grace que nous devons considérer dans la naissance de Marie.

Naissance, nous tirions son éloge de la grace dont elle a été comblée. Nous contreviendrions aux desseins de l'Eglise qui nous expose ses graces comme le plus beau caractere de sa Nativité, & qui veut que nous bornions son éloge à la grace que lui a donnée Jesus-Christ dont elle est la Mere. *Manuscrit très-ancien.*

Marie quoiqu'elle n'eût en quelque sorte point à craindre de perdre la grace se défia toujours d'elle-même, & n'épargna rien pour conserver ce précieux trésor.

Si quelqu'un entre les Saints eut moins à craindre de perdre la grace, & a cependant plus travaillé à la conserver & à l'augmenter, c'est Marie : elle devoit cette fidélité à la grace de Dieu, & elle nous devoit cet exemple. La grace se perd, quand on l'expose, & on la perd quand on la néglige : *Noli negligere gratiam quæ in te est.* La grace, dit saint Paul, se perd quand on l'expose aux périls évidens, elle se perd quand on l'expose aux occasions recherchées, elle se perd quand on l'expose aux tentations communes du monde.

I. Tim. 4. 14.

Les écueils les plus ordinaires de la grace.

La seule vûe du monde affoiblit en nous la vertu, le moindre commerce avec le monde a changé nos idées & a commencé à altérer le fonds de notre Religion : une plus grande habitude avec le monde auquel on s'accoutume insensiblement, pervertit enfin nos mœurs. La piété se dissipe & s'évanouit d'elle-même, quand nous manquons seulement d'une certaine attention pour la conserver; si nous ne la nourrissons en nous par la priere, & si nous ne la réchauffons par la méditation de la Loi de Dieu, elle se desseche en nous peu à peu, & alors notre ame est devant Dieu comme une terre sans eau. La grace sort de nous par tous les sens, si nous ne les tenons exactement fermés ; & enfin si nous n'apprenons à vivre au-dedans de nous, nous ne vivrons bientôt plus de la grace, mais des sens. *L'Auteur des Discours choisis.*

Fausses conséquences que l'on se forme au

C'est une folie du monde, & en même temps une erreur qu'on lui suggere pour lui inspirer la haine de la vraie doctrine de la grace, que si la grace est

gratuite, il ne faut donc pas faire des efforts comme de nous-mêmes pour l'attirer; que si la grace est si puissante sur les volontés & les décrets de Dieu si infaillibles, nous n'avons pas besoin de tant travailler à conserver la grace en nous, & à assurer notre salut. La grace est entierement gratuite; & il est vrai qu'il faut l'attirer en nous par la priere & par des efforts, pour ainsi-dire, au-dessus de nous. La grace est puissante sur nos volontés, & les décrets de Dieu infaillibles; & il est vrai qu'il faut apporter de notre part tous les soins imaginables pour conserver la grace en nous, & arriver à la gloire avec une grace augmentée: *Curam omnem subinferentes.* C'est la doctrine des Apôtres, & c'a été la pratique de tous les Saints. *Le même.*

sujet de la gratuité & de la puissance de la grace.

II. Pet. 1. 5.

Marie n'avoit rien à craindre ni des ruses de Satan, elle le tenoit écrasé sous ses pieds; ni de la contagion du monde, elle étoit invulnérable à ses traits; ni de la fragilité de la nature, Dieu l'avoit confirmée en graces; ni des révoltes de la concupiscence, dans elle la chair obéissoit à l'esprit, l'esprit à la foi: & nous Chrétiens, nous qui n'avons ni la plénitude, ni la stabilité de la grace de Marie, nous qui ne sommes que miseres & péché, nous que mille fatales expériences n'ont que trop convaincus de notre extrême foiblesse, nous dont les chûtes se comptent presque par les pas que nous faisons, nous n'en devenons ni plus attentifs, ni plus circonspects, ni plus défians, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations, nous ne cherchons que les occasions de nous perdre; & quand nous avons eu le malheur de tomber, nous nous en croyons quittes, pour prétexter en général la foiblesse & la fragilité de l'homme qui, conçû dans l'iniquité & devenu le jouet de mille passions, se sent naturellement enclin au mal. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Marie qui étoit pleine de graces étoit sans cesse sur ses gardes pour ne la point laisser échapper, & nous qui la portons dans des vases d'argile nous ne prenons nulle mesure pour la conserver.

Vous êtes foibles & fragiles: il faut donc vous défier de votre foiblesse, & vous précautionner con-

Combien le prétexte

de foiblesse qu'apporte les mondains pese peu.

tre, votre fragilité, voilà la conséquence naturelle. Conçus dans l'iniquité vous sentez un poids invincible qui vous entraîne au mal : il faut donc vous roidir contre ce penchant vicieux, faire un pacte avec vos sens pour ne jamais donner entrée à la tentation, vous interdire tous les objets capables de vous corrompre, voilà la conséquence naturelle. Susceptible de mauvaises impressions, pourquoi allez-vous encore en puiser dans ces lectures amolissantes, dans ces visites équivoques, dans ces fréquentations suspectes, à ces spectacles séduisans ? Que ne les évitez-vous, que ne les fuyez-vous, toutes ces occasions de péché ? voilà la conséquence naturelle. *Le même un peu changé.*

Marie dans toutes les circonstances de sa vie fait preuve de la plus profonde humilité.

Marie élevée au plus haut dégré de gloire où une créature puisse monter, n'envisage que son néant : un Ange député du Ciel la releve par des éloges aussi flatteurs que peu suspects ; il lui annonce qu'elle est destinée à donner le jour au Rédempteur de Sion ; il détaille la grandeur future du Fils qui doit naître d'elle; & Marie, bien loin d'en être éblouie, ne répond qu'en s'humiliant : à tous les titres magnifiques qu'on lui prodigue, elle substitue celui d'humble servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Sa cousine Elisabeth, chez qui elle se transporte, guidée par l'humilité, s'étonne que la Mere de son Dieu daigne entrer dans sa maison, elle la félicite de son bonheur, elle exalte sa foi, gage assuré de l'accomplissement des promesses : *Beata quæ credidisti.* Mais Marie n'en est pas moins humble : si elle ouvre la bouche, c'est pour glorifier le Seigneur : si elle se réjouit, c'est de ce qu'il a bien voulu regarder la bassesse de sa servante : *Quia respexit, &c.* Si elle s'appelle heureuse, c'est de ce qu'il s'est servi du plus foible instrument pour opérer de grandes choses : *Exaltavit humiles.* Que de titres n'avoit-elle pas pour se dispenser de la loi commune de la Purification ? Mais cette loi est humiliante, c'en est assez pour que

Luc. 1. 38.

Luc. 1. 45.

Luc. 1. 48.

Luc. 1. 52.

Marie l'observe : elle vole au Temple, l'offrande des pauvres à la main, ravie de pouvoir être ainsi confondue avec les femmes ordinaires. *Le même.*

Comme Marie peut nous servir de modele dans tel état que nous soyons.

Imitons les vertus de Marie, si nous voulons un jour participer à son bonheur, nous le devons, nous le pouvons. Nous le devons, puisque tout Chrétien ne doit travailler sur la terre que pour arriver au Ciel : nous le pouvons, puisque tout Chrétien trouve dans les vertus de Marie de quoi réveiller son assoupissement & sa langueur. Le pauvre y apprend à regarder son état comme plus favorable à son salut & plus propre à devenir conforme à Jesus-Christ le premier de tous les modéles : le grand y apprend à ne point s'enfler de sa grandeur, mais à tirer de son élévation des motifs pressans d'humilité : l'incrédule bel esprit y apprend à ne point raisonner sur les Mysteres de notre foi, mais à les adorer respectueusement dans le silence : l'orgueilleux & l'homme superbe y apprend à ne point vouloir paroître ce qu'il n'est point, mais à paroître tout simplement ce qu'il est : tous enfin trouvent dans Marie des vertus propres à leur état. *L'Auteur.*

Tendre charité de Marie à notre égard.

Qui me donnera des paroles de feu pour exprimer de quelle ardeur de charité Marie est consumée, combien elle s'intéresse à notre salut, & jusqu'à quel point nos besoins & nos miseres excitent sa tendre sensibilité ? Plongée dans un océan de délices, elle n'est pas si occupée de son bonheur qu'elle n'entende nos cris plaintifs, & qu'elle ne soit attendrie des larmes que nous versons : du sein de sa gloire elle voit les périls qui nous environnent, les ennemis qui nous attaquent, les précipices qui s'ouvrent sous nos pas ; elle voit surtout notre fragilité, notre foiblesse, & ses entrailles maternelles en sont émues. Si Jesus-Christ, selon l'Apôtre, n'a point d'autre fonction dans les Cieux que celle de Médiateur & d'Avocat ; si, victime éternelle des hommes, il intercede pour nous par autant de bouches que son corps glorieux

porte de cicatrices empreintes, soyons persuadés que, pressée par sa charité inaltérable, Marie n'a point d'autre fonction auprès de Jesus-Christ que de lui représenter les diverses nécessités de ses membres qui combattent encore sur la terre, & de faire descendre sur eux les trésors de graces & de bénédictions. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Marie ne s'intéresse point pour les pécheurs qui veulent persévérer dans leurs désordres, ce qu'il faut faire pour ressentir les effets de son crédit.

Ne vous figurez point que Marie se serve de son pouvoir pour autoriser vos excès & vos désordres. Si vous ne voulez rien négliger dans l'importante affaire du salut, il faut en partager avec elle le soin, il faut imiter Moïse attaqué par les Amalécites, & qui, pour parvenir à la victoire, met Josué de la partie. Tandis que le fervent Législateur monte sur la montagne, l'intrépide Guerrier descend dans la plaine, Moïse prie, Josué combat; l'un oppose la ferveur de sa priere au courroux du Ciel, l'autre oppose son courage & ses armes à l'ennemi du Peuple Juif; & par ce sage concours d'actions & de prieres, de confiance & de bravoure, Israël triomphe, Amalec est mis en déroute. Non, Chrétiens, ne vous y trompez donc pas, jamais Marie ne garantira votre salut sans changement de vie, sans, &c. la faveur de Marie ne suppose pas des victoires sans combats, des récompenses sans mérites, des mérites sans travaux. Elle a tout pouvoir, il est vrai: mais qu'elle illusion de croire qu'elle pût s'en servir contre les intérêts de son Dieu? Ce seroit bien en vain que Marie nous défendroit dans nos combats, si nous travaillions nous-mêmes à notre défaite; en vain nous soutiendroit-elle dans nos tentations, si nous sommes nos premiers tentateurs; en vain nous secoureroit-elle dans nos foiblesses, si nous ne consultions que la chair & le sang? Pour que Marie vous prenne sous sa protection, changez de vie, &c. commencez à detester le péché & à aimer la justice, &c. *L'Auteur, Discours sur les grandeurs de Marie.*

Pour se

Adressez-vous donc à Marie, pécheurs qui, trou-

lés par les remords de votre conscience, & touchés d'un désir sincere de conversion commencez à sentir la pesanteur de vos chaînes; Marie vous tendra une main propice, elle vous obtiendra de ces graces fortes qui achevent de subjuguer un cœur irrésolu. N'est-elle pas spécialement le refuge des pécheurs? ne se souvient-elle pas toujours qu'elle doit ses titres augustes au péché; & que s'il n'y avoit point eu de pécheurs dans le monde, elle n'auroit jamais été la Mere d'un Dieu? *Manuscrit anonyme & moderne.*

Pour mettre sûrement le crédit de Marie, il faut que nous soyés touchés d'un desir sincere de conversion.

Faites aujourd'hui, Vierge Sainte, que par nos péchés nous ne mettions point d'obstacles à votre bonne volonté pour nous. C'est à votre puissante médiation que nous devons la prospérité de nos armes, & toutes ces glorieuses conquêtes qui tant de fois ont fait retentir nos Temples d'actions de graces: c'est à votre tendresse pour nous que nous devons l'heureuse convalescence d'un Monarque qui se montre notre modele, notre appui & notre pere. Hélas! quelle morne consternation! quelles vives allarmes à la premiere nouvelle du danger où il étoit! Chacun le portoit dans son cœur, il n'y a pas un seul citoyen qui ne crût sa propre vie menacée dans celle de son Roi. Temple auguste, consacré à l'honneur de Marie *, vous fûtes témoin de nos larmes: & vous Vierge Sainte, vous entendîtes nos vœux, & vous daignâtes les exaucer. Continuez, Vierge Sainte, à protéger un Prince digne de porter le sceptre: imitateur de David, qu'il ait part à ses bénédictions, qu'il réussisse dans ses entreprises, qu'il humilie les cédres du Liban, qu'il brise les vaisseaux de Tharse, qu'il confonde les ennemis de la paix; & que l'usurpation, réduite aux loix d'une sévere équité, reconnoisse, en fléchissant, la justice de notre cause & la pureté de nos intentions. Jettez aussi un regard favorable sur tous ceux qui m'écoutent,

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Convalescence de Louis XV. à son retour de Metz.

* Notre-Dame de Paris.

délivrez-nous des dangers de cette vie, soutenez-nous contre les horreurs de la mort, afin qu'après le cours d'une vie chrétienne, une mort heureuse nous conduise à la gloire éternelle dont vous jouissez dans le Ciel.



PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER sur la Nativité de la Sainte Vierge.

MUlti in Nativitate ejus gaudebunt. Plusieurs se réjouiront de sa Naissance.

Notre naissance, mes chers Paroissiens, est accompagnée & suivie de tant de miseres, que je ne m'étonne pas d'entendre dire au sage qu'il préfere l'état des morts à celui des vivans, & qu'il estime plus heureux que les uns & les autres celui qui n'est pas encore né. Périsse, dit Job, le jour auquel je suis né, & qu'il se change en ténebres, que le Seigneur l'efface pour jamais de son souvenir! Maudit soit, dit Jéremie, l'homme qui porta la nouvelle de ma naissance à mon pere, & crut lui donner un sujet de joie, en lui disant: Il vous est né un enfant mâle. Il n'en est pas de même, mes chers Paroissiens, de la Vie & de la Naissance de Marie, elle doit être pour tout le peuple un grand sujet de consolation & de joie: aussi n'est-ce pas un enfant ordinaire, c'est un présent inestimable que le Ciel fait à la terre, un gage de sa parfaite réconciliation avec elle. Réjouissez-vous donc, Anne, Mere trop heureuse, vous avez, bien plus que Sara, sujet de dire que le Seigneur vous a donné un grand sujet de consolation & de joie: *Risum mihi fecit Dominus.* Vous donnez au monde la Reine des Patriarches & des Prophétes, la Mére de celui en qui toutes les nations seront benies. Abandonnez-vous donc, Peu-

Eccli. 40.

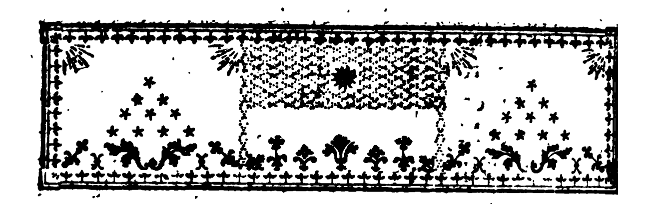
Gen. 21. 6.

ple fidéle qui m'écoutez, aux mouvemens d'une joie toute sainte & toute spirituelle, à l'heureuse nouvelle de la Naissance de Marie. Mais sans pénétrer plus avant dans le Mystere de ce jour, arrêtons - nous à quelques idées qui, pour être plus simples, n'en tourneront pas moins à la gloire de Marie. C'est de son culte dont j'entreprends aujourd'hui de vous parler.

Voyez le Discours familier qui suit le Traité de la Dévotion générale.

AVIS.

Comme il ne me seroit pas possible de renfermer dans un seul Volume toutes les Fêtes de Marie, surtout en m'étendant, comme j'ai fait jusqu'ici, pour ne point multiplier les Volumes, j'ai cru devoir changer de route. Ainsi après avoir fourni des matériaux sur l'Annonciation & l'Assomption, je ferai un Traité ample de la Dévotion envers Marie; après quoi je donnerai de suite des matériaux suivis de quelques Desseins sur la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, sur la Visitation, la Purification, les Confrairies du Rosaire & du Scapulaire. Chacun de ces différens sujets seront indiqués simplement par des Chapitres qui ne présenteront que des morceaux détachés, comme a fait l'Auteur de la Bibliothéque des Prédicateurs, mais d'ailleurs suffisans pour fournir à ceux qui travailleront à peu-près tout ce qui leur sera nécessaire pour la composition d'un Discours sur tous ces différens sujets. Forcé de me restraindre à un unique Volume sur les Fêtes de Marie, il ne m'a pas été possible de faire mieux.



OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.*

NOUS avons averti dans le Traité de l'Incarnation, Tome VII. premier Vol. des Mysteres de Jesus-Christ, que l'Eglise réunit ensemble ces deux Mysteres; mais quoiqu'il soit vrai que l'Incarnation du Verbe & l'Annonciation de Marie soient deux sujets inséparables; cependant pour satisfaire à la coutume & à la piété des Fideles envers Marie, l'on peut, il est même facile de parler de l'Annonciation de la Mere, comme d'un sujet distingué de l'Incarnation du Verbe, il ne faut pour cela que parcourir les diverses circonstances de l'Annonciation, comme la dignité de Mere de Dieu où est élevée Marie, les vertus qu'elle a pratiqué pour se disposer à cette auguste prérogative; la foi, l'humilité, l'amour de la pureté qu'elle fit paroître lorsque l'Ange vint lui annoncer ce Mystere ineffable. Un Dessein sur cette matiere bien conçu & soigneusement rempli, sera très-édifiant & tout-à-fait propre à inspirer aux Fidéles de la reconnoissance & de la vénération pour Marie.

Réflexions Théologiques & Morales sur l'Annonciation de la Sainte Vierge.

Ce que c'est que la Fête de l'Annonciation; son origine.

COmme l'heureuse nouvelle que l'Ange Gabriel annonce à la Sainte Vierge est le signe le plus sensible, & pour ainsi dire la premiere époque de notre Religion, l'Eglise exprime tous les Mysteres qu'elle renferme sous le titre de l'Annonciation de la Mere de Dieu. Le moment destiné de toute éternité pour la réconciliation des hommes avec Dieu étant arrivé, l'Ange Gabriel qui avoit prédit au Prophete Daniel l'avenement & la mort du Messie, il y avoit plus de quatre cens ans, & qui depuis six mois avoit été envoyé de Dieu au Prêtre Zacharie pour lui annoncer la naissance de celui qui en devoit être le Précurseur; cet Ange, dis-je, fut pareillement envoyé de Dieu à une Vierge appellée Marie, de la Tribu de Juda & du sang Royal, puisqu'elle étoit de la famille de David, pour lui annoncer qu'elle étoit choisie pour être la Mere du Verbe incarné. Cette Fête, sous le titre d'Annonciation, est presque aussi ancienne que l'Eglise même, & du temps de S. Augustin on la solemnisoit au même jour que l'on croit, selon une ancienne & vénérable Tradition, que Jesus-Christ a été conçu, & que le Verbe éternel s'est incarné. Le dixiéme Concile de Tolede tenu l'an 656, appelle la Solemnité de ce jour, la Fête par excellence de la Mere de Dieu: *Festum sanctæ Virginis Genitricis Dei, Festivitas Mariæ.* Car quelle plus grande Fête peut-on célébrer en son honneur, disent les Peres de ce Concile, que l'Incarnation du Verbe Divin dont elle devient en même-temps la Mere? Néanmoins l'incompatibilité du deuil de l'Eglise & de la Passion du Sauveur, où tombe d'ordinaire l'Annonciation, avec la joie & la Solemnité qui convient à cette grande Fête, obligerent les Peres du Concile de la transférer au temps de

l'Avent, où tout l'Office est presque du Mystere de l'Incarnation & de l'Annonciation : mais vers le neuviéme siécle l'Eglise ayant remise cette Fête à son propre jour, presque toutes les Eglises particuliéres s'y sont conformées.

La dignité de Mere de Dieu a quelque chose d'infini.

S. Thom. 2. Part. Quæst. 29.

C'est le sentiment commun des Théologiens après S. Thomas, que la dignité de Mere de Dieu est en quelque sorte infinie, & qu'elle est incompréhensible à l'esprit humain, parce qu'elle a pour terme un Dieu qu'elle regarde & renferme nécessairement : car, qui dit une Mere dit un Fils, & qui dit une Mere de Dieu dit nécessairement un Fils qui est Dieu ; ces deux regards sont inséparables, & ne peuvent se concevoir l'un sans l'autre ; c'est pourquoi comme il n'y a point d'esprit créé qui puisse comprendre celle de sa mere, S. Grégoire se sert de cette régle & de cette mesure, pour ainsi parler. Pour connoître, dit-il, l'élévation de cette Vierge incomparable, concevez ce que c'est qu'un Fils de Dieu, & vous concevrez ce que c'est que sa Mere ; l'excellence de l'un vous fera connoître l'excellence de l'autre : si vous dites que l'une est infinie, je dis que l'autre l'est aussi.

S. Greg. in Lib. 1. Reg.

Dieu après le Verbe incarné n'a rien fait de plus grand que Marie.

Auprès de l'auguste qualité de Mere de Dieu, la grandeur de la naissance, tous les titres, les priviléges disparoissent, ou obscurcis ou confondus avec la Maternité Divine, c'est-à-dire le titre de Mere de Dieu. Le Saint-Esprit tout zélé qu'il est pour la gloire de son Epouse, cesse d'en parler quand il a dit qu'elle étoit Mere de Jesus. Ainsi le sang de tant de Rois qui a coulé dans les veines de Marie n'a point de part à cet éloge, tous les titres pompeux de Médiatrice, de Reine des Anges, d'asyle des hommes, &c. dans l'éloge des grandeurs de Marie ne sont qu'une explication du titre de Mere de Dieu. Non, après son Fils adorable, Dieu n'a rien fait de plus noble, ni de plus grand que la Mere de ce Fils : *Ipsa est quâ majorem Deus facere non potest.*

De

De la réponse de Marie dépendoit l'accomplissement du glorieux Mystere que nous célébrons en ce jour, ce consentement étoit dans l'ordre des décrets éternels de Dieu une des conditions requises pour l'Incarnation du Verbe ; & voilà l'essentielle obligation que nous avons à cette Reine des Vierges, puisqu'il est de la Foi que c'est par elle que Jesus-Christ nous a été donné, & à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car si le Fils de Dieu descend de sa gloire, si dans les chastes entrailles de Marie, il vient pour le salut des hommes se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit, & parce qu'elle a dit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi, &c.*

Le consentement de Marie étoit une condition requise pour l'Incarnation du Verbe.

Luc. 1. 38.

Le propre de la grandeur acquise est de nous changer le cœur en nous faisant changer de rang. Tel qui s'efforçoit avant son élévation de se rendre digne du dégré où il visoit, a pris une conduite basse aussi-tôt qu'il est sorti de la poussiere, & n'a pu soutenir une dignité qu'il avoit pu mériter. Il n'en est pas ainsi de Marie, non contente de s'être rendue digne du choix que le Seigneur fit d'elle, pour la faire entrer dans un ordre singulier de grandeur, elle sçut soutenir par des vertus dignes de la Mere d'un Dieu, une gloire que son mérite lui avoit acquise. Ne vous attendez donc pas que je vous la représente ici, tenant son rang au milieu des hommes, devenue fiere de sa grandeur, exigeant la vénération & le respect qui lui étoient dûs : c'est par son humilité qu'elle s'est disposée à ce haut rang ; c'est par ce moyen qu'elle s'en est rendue digne ; c'est pour cela que Dieu l'y a élevée, c'est aussi par cette même humilité qu'elle justifie le choix que Dieu a fait d'elle ; aussi humble après son élévation, qu'elle l'étoit avant que d'être placée dans ce suprême dégré d'honneur, elle ne s'est jamais distinguée aux yeux des hommes que par son humilité, & comme ç'a tou-

C'est par l'humilité que Marie est parvenue à devenir Mere de Dieu, & c'est par l'humilité qu'elle a fait voir qu'elle en étoit digne.

jours été son caractere, elle n'en est jamais sortie.

Marie eût refusé la dignité de Mere de Dieu s'il l'eût fallu acheter par la perte de sa virginité. Luc. 1. 34.

On ne peut dire que Marie ait ignoré les desseins de Dieu sur elle, ce qui sans doute devoit suffire pour l'obliger à accepter de tout son cœur la proposition de l'Ange : cependant loin d'être enyvrée des titres magnifiques que lui donne cet Esprit céleste, ce n'est pas seulement de quoi la consoler de la perte qu'elle appréhende de faire de sa pureté virginale en devenant Mere : *Quomodo fiet istud quoniam, &c.* Que me dites-vous, céleste Ambassadeur ? Ignorez-vous de quelle maniere je vis dans le mariage, & comment j'ai résolu d'y vivre jusqu'à la mort ? S'il est possible qu'une Vierge soit Mere & Vierge tout ensemble, à la bonne heure : mais s'il faut absolument renoncer à l'un ou l'autre de ces avantages, & que le Seigneur me laisse la liberté de choisir, allez porter à quelque autre la couronne que vous m'offrez, je suis Vierge & le serai éternellement.

Circonstances particulieres de ce Mystere, qui font voir que Dieu vouloit s'assurer de la pureté de Marie avant que de la choisir pour sa Mere. Luc. 1. 29.

Au moment que Dieu choisit Marie pour être sa Mere, il exige d'elle des preuves d'un attachement inviolable à la pureté. 1°. C'est dans la retraite qu l'Ange la trouve, ce n'est point dans le tumulte dans la licence de la conversation ; il ne la tire point d'une partie de divertissement pour lui parler à l'écart & pour lui annoncer son bonheur, il la trouve seule. 2°. Il semble que Dieu veuille éprouver sa fidélité, remarque saint Chrysostôme, par la nouvell de cette apparition ; c'est sous la figure d'un jeun homme que l'Ange paroît à ses yeux : elle en est surprise & effrayée, *Turbata est.* L'Ange emprunte le paroles que la flatterie met souvent à la bouche de gens du siécle qui en semblables conversations n parlent que de graces, que d'agrémens, que d'at-

Luc. 1. 28.

traits : *Gratia plena.* Dangereuse épreuve ; Marie l soutient avec pudeur, les paroles obligeantes la co fondent : elle redoute un discours flatteur, le trou ble & la confusion sont les suites d'un salut trop ét

Luc. 1. 29.

dié & trop arrangé : *Turbata est in sermone.* Son f

lence devient alors une preuve de sa modestie ; tandis qu'on la loue, elle réfléchit sur la nature de la députation qu'elle reçoit : *Cogitabat qualis esset ista salutatio.* 3°. Quelle preuve de sa pureté, lorsque l'Ange lui parle de devenir Mere d'un Dieu ! elle voit d'un côté la dignité la plus sublime, de l'autre côté le danger de perdre un trésor conservé avec tant de soin. S'il faut devenir Mere de Dieu, dit-elle, aux dépens de la Virginité que j'ai promise, & à la perte de laquelle je ne puis consentir, je renonce à l'éclat d'une dignité inattendue. Que ma gloire disparoisse, si elle est incompatible avec l'intégrité que j'ai vouée; *Quomodo fiet istud* ? Non, il n'est pas possible que je sois la Mere de mon Dieu, puisqu'il n'est pas possible que je viole la promesse que je lui ai faite. Quel plus grand écueil à la pureté que la flatterie, que l'intérêt, que l'espérance d'une telle gloire ! mais rien de tout cela n'a pû donner la moindre atteinte à celle de Marie ; pouvoit-on, à meilleur titre, mériter de devenir la Mere de son Dieu ?

Idem. Ibid.

Luc. 1. 34.

Si les humiliations étonnantes du Verbe sont un grand sujet d'admiration, la sublime élévation de Marie à l'auguste qualité de Mere de Dieu ne nous découvre gueres moins de merveilles : une Vierge qui conçoit dans le temps le même Fils que Dieu a engendré avant tous les siécles dans l'éternité, Marie devenue dans le sens propre & naturel Mere de Dieu, & par cette divine Maternité, Marie a autorité sur son Dieu, & Dieu est soumis à Marie : *Utrinque stupor, utrinque miraculum.* Deux grands prodiges, un Dieu obligé envers Marie à tous les devoirs naturels d'un fils envers sa mere ; Marie en possession à l'égard de ce Dieu homme, de tous les droits qu'a une mere sur son Fils, & de tous les biens, pour ainsi dire, de ce fils. Ne nous étonnons pas, après cela, d'entendre dire à saint Augustin que parmi les pures créatures rien n'est égal à Marie. Que toute créature se taise, s'écrie Pierre Damien, &

La sublime élévation de Marie dans ce Mystere.

Serm. de Concept. Virg.

ſoit ſaiſie d'une reſpectueuſe frayeur, à la vûe de cette immenſe dignité que nulle pure créature ne ſçauroit comprendre. Ne craignez pas d'en dire trop, diſoit le ſçavant Chancelier de Paris, lorſque vous parlez des grandeurs de Marie : riche des ſeuls biens de ſon Fils, inférieure à ſon Dieu, elle ſera toujours ſupérieure aux plus magnifiques éloges des hommes & des Anges : *Quidquid humanis poteſt dici verbis, minus eſt à laude Virginis.*

Le titre de Mere de Dieu eſt la ſource de tous les éloges que l'Egliſe & les Peres donnent à Marie.

Ne ſoyons pas ſurpris de ce concours unanime des Peres de l'Egliſe à publier les grandeurs ineffables de la Mere de Dieu au jour de ſon Annonciatiation : cette Maternité divine renferme elle-ſeule tous les éloges, c'eſt-là la ſource & le titre primordial de tous ſes priviléges. De-là cette Conception immaculée, cette Virginité ſans exemple, cette plénitude de graces ſans meſure, cette ſublimité, cette univerſalité de vertus ; de-là tous ces titres pompeux & conſolans de Reine du Ciel & de la terre, de Mere des miſéricordes, &c. Donnez à Marie, diſoit ſaint Bernard écrivant aux Chanoines de Lyon, donnez à Marie les juſtes louanges qui lui appartiennent, dites qu'elle a trouvé pour elle & pour nous la ſource de la grace ; dites qu'elle eſt la Médiatrice du ſalut & la Reſtauratrice des ſiécles : c'eſt ce que toute l'Egliſe publie & ce qu'elle chante tous les jours : *Magnifica gratiæ inventricem, mediatricem, reſtauratricem ſeculorum : hæc mihi de illâ cantat Eccleſia.*

D. Bern. Epiſt. ad Lugd.

Pourquoi J.C. eſt né d'une Vierge?

Il étoit néceſſaire que le Fils de Dieu nacquit d'une Vierge, parce que cette voie étoit digne de l'excellence de la Divinité : car il étoit juſte, dit ſaint Auguſtin, que celui qui étoit admirable prît naiſſance d'une maniere admirable : *Qui operatus eſt mirabilia mirabiliter natus eſt.* Ajoutez à cela que par-là il vouloit rendre la Virginité recommandable. Que ceux & celles qui ont embraſſé cette ſainte profeſſion, apprennent de-là combien elles ſont redevables au Tout-puiſſant de la miſéricorde

D. Aug. Lib. 10. de Civit. Dei. c. 19.

qu'il leur a faite de les y avoir appellés, & combien ils doivent être soigneux de conserver une vertu que Dieu n'a fait connoître au monde que quand il a voulu opérer le grand Mystere de l'Incarnation, & qu'il n'a communiquée aux hommes que pour les rendre dignes de donner une naissance temporelle à son Fils unique.

Ce fut par un conseil de la Sagesse divine que Marie épousa Joseph, Dieu voulant ôter par-là au Démon la connoissance du Mystere de l'Incarnation du Sauveur. Car, selon la pensée de S. Ignace Martyr, le Démon n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle a engendré son Fils, ni la mort de Jesus-Christ, Dieu ayant voulu opérer dans le secret ces trois Mysteres que toutes les paroles ne sçauroient relever. Car, si Jesus-Christ a fait des miracles par ses paroles, ajoute saint Ignace, ce qu'il a fait dans le silence n'est pas moins digne de son Pere: & celui qui possede véritablement la science & la parole de Jesus peut entendre son silence afin de devenir parfait.

Pourquoi Marie étoit mariée?

S. Ignat. Epist. ad Ephes.

Il étoit bien naturel & bien juste, dit saint Ambroise, que le Seigneur qui venoit racheter le monde, commençât ses opérations par Samarie, & que celle qui préparoit le salut & la grace à tous les hommes puisât la premiere les fruits du salut dans celui qui en étoit le gage & l'Auteur : *Ut per quam salus omnibus parabatur eadem prima salutis fructum hauriret ex pignore.* Je vous salue, Marie pleine de grace. Cette salutation, poursuit ce saint Docteur, etoit réservée à la seule Marie; car celle-la seule a dûe être nommée pleine de graces qui a seule reçûe une grace que nulle autre n'a méritée, à sçavoir d'être remplie de l'Auteur de la grace : *Soli Mariæ salutatio servabatur, bene enim sola gratia plena dicitur quæ sola gratiam quam nulla alia meruerat consecuta est, ut gratia repleretur autore.*

Sentimens de S. Ambroise sur ces paroles de Marie : *Je vous salue, &c.*

D. Amb. Lib. 1. in Luc. n°. 17.

Ibid. n°. 9.

Une parfaite modestie & une grande pudeur éclat-

Pudeur &

modestie de la sainte Vierge.

te dans ce que dit l'Evangile, selon le Texte grec, que *Marie ayant vu l'Ange*, & selon notre Vulgate, *l'ayant entendu, elle fut troublée & pensoit en elle-même, &c.* Elle voit dans sa chambre un homme qu'elle n'avoit pas coutume de voir, & qu'elle ne connoissoit point, qui lui tient des discours agréables, & lui donne de grands témoignages d'estime & d'affection, & elle en est effrayée : on ne peut pas porter plus loin la pudeur & la modestie.

Moralité de S. Ambroise à ce sujet.

D. Amb. Lib. 2. in Luc. n°. 8.

Instruction importante pour les Vierges chrétiennes. Il faut, dit saint Ambroise, qu'elles tremblent aux approches & aux démarches d'un homme, & qu'elles en craignent tous les discours : *Trepidare virginum est & ad omnes viri ingressus pavere, &c.* qu'elles apprennent de cet exemple à avoir horreur des paroles sales & lascives, puisque Marie craint même la salutation de l'Ange ; qu'elles apprennent jusqu'où elles doivent porter leur pudeur & leur modestie : *Discant mulieres propositum pudoris imitari* ; laquelle est, dans la doctrine de ce saint Docteur, la conservatrice de la chasteté.

Idem. Ibid.

Diverses preuves de l'humilité de Marie dans les différentes circonstances de ce Mystere.

Premiere preuve.

Comme le trouble où les paroles de l'Ange mirent Marie, n'eut pas pour principe seulement la présence & la vûe de l'Ange, mais encore les louanges qu'il lui donna, il nous marque aussi sa profonde humilité, & il en est la premiere preuve. Car Marie, loin de s'arrêter à ces louanges & d'en tirer vanité & de la complaisance pour elle-même, elle en est effrayée, épouvantée ; preuve sensible qu'elle étoit vivement pénétrée de la grandeur de Dieu & de son propre néant. La Majesté de son Dieu & sa propre bassesse lui étoient toujours présentes, ainsi qu'elle s'exprime dans le Cantique de sa reconnoissance : *Quia respexit Dominus humilitatem, &c.*

Luc. 1. 48.

Seconde preuve de l'humilité de Marie.

Une seconde preuve de l'humilité de la Vierge, c'est la maniere dont elle reçoit la grande nouvelle que l'Ange lui annonce. On n'en a jamais annoncé & on n'en annoncera jamais une telle à aucune créa-

ture. Jamais personne n'a été & ne sera élevé à un tel honneur, que de devenir la Mere d'un Dieu. Or, comment reçoit-elle cette nouvelle ? Une personne moins humble auroit été hors d'elle-même, & se seroit abandonnée à une joie excessive : mais rien de ces mouvemens humains dans Marie, elle n'y mêla aucun retour sur elle-même, aucune idée de sa propre élévation, l'amour-propre n'y prit aucune part : bien loin de s'élever, elle s'abbaissa davantage dans la vûe du Mystere ineffable que Dieu alloit opérer en elle, & dont elle se réputoit si indigne.

Troisiéme preuve de l'humilité de Marie.

La grande humilité de Marie paroît dans les dernieres paroles qu'elle adressa à l'Ange, Voici la Servante du Seigneur. Ecoutons attentivement, dit S. Bernard, ce que répond celle qui étoit choisie pour être Mere de Dieu, mais qui n'oublioit pas de s'humilier : *Audiamus quid illa responderit quæ Mater Dei eligebatur, sed humilitatem non obliviscebatur.* Remarquez bien son humilité, dit saint Ambroise, remarquez bien sa piété : on la déclare Mere future d'un Dieu, & elle ne s'en dit que la Servante. Or, en se disant ainsi la Servante qui ne fait que ce qu'on lui ordonne, elle ne s'attribue aucune des prérogatives de cette grace incomparable : *Ancillam dicendo nullam sibi prærogativam tantæ gloriæ vindicavit.* Mais comme elle devoit enfanter un Dieu doux & humble, il étoit juste qu'elle pratiquât la premiere l'humilité.

D. Bern. *Serm. 4. Dom. intra Octavam Assumpt.*

D. *Amb. Lib. 2. in Luc. n°. 16.*

Quatriéme preuve de l'humilité de Marie.

Une derniere preuve de l'humilité de Marie, c'est le profond silence qu'elle garda sur le Mystere de l'Incarnation qu'elle ne découvre à personne, pas même à Joseph son époux. En effet, ce silence peut-il avoir eu d'autre principe que son humilité profonde ? Qui ne se seroit crû obligé d'annoncer au monde l'heureuse nouvelle de la venue du Messie ? Qui n'auroit regardé comme un devoir de charité de donner cette consolation aux personnes vertueuses avec lesquelles elle étoit liée, & comme un de-

voir de justice de découvrir ce Mystere à son époux, par respect pour lui, & pour le préserver des soupçons malins qu'il pourroit avoir en voyant son épouse enceinte, quoiqu'il eût gardé avec elle une exacte continence.

L'on ne peut douter de la Foi de Marie quoiqu'elle ait semblé douter du prodige que lui annonçoit l'Ange.

Donnons-nous bien de garde de regarder cette difficulté que Marie fit à l'Ange, *Comment cela se fera-t-il, &c.* comme l'effet d'un doute qu'elle auroit eu sur ce qu'il lui annonçoit: c'est au contraire si on la considere de près, la marque de la foi qu'elle y ajouta. Elle croit donc, dit saint Augustin que ce Mystere s'accomplira en elle, puisqu'elle s'informe de la maniere dont il doit s'opérer: *Modum quo fieret inquirebat*; elle demanda, dit saint Ambroise, non un prodige ou un signe pour se déterminer à croire ce que lui disoit l'Ange, mais l'ordre qu'elle devoit garder dans l'obéissance qu'il demandoit d'elle: c'est pourquoi le Saint-Esprit, au lieu de lui attribuer la défiance, la loue au contraire de sa foi par la bouche d'Elisabeth: Vous êtes bienheureuse d'avoir crû, *Beata quæ credidisti*, lui dit-elle dans la visite qu'elle lui fit.

D. Aug. Lib. 16. de Civit. Dei. c. 24.

D. Amb. Lib. 2. in Luc.

Luc. 1. 45.

Obéissance de Marie à la parole de l'Ange.

Marie dans ce Mystere montre une obéissance aveugle & une parfaite soumission. Quand l'Ange eut éclairci sa difficulté, elle ne répliqua plus, il ne paroît plus en elle aucune irrésolution ni aucune inquiétude, elle donne seulement son consentement: Je suis la Servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, *Ecce ancilla Domini, fiat mihi &c.* elle rentre aussitôt dans son silence, & s'abandonne entierement à Dieu pour l'exécution de ce qu'on vient de lui annoncer.

Luc. 1. 38.

Marie répare avec avantage tout le mal que nous avoit fait Eve.

Comme Eve a causé la mort aux hommes, dit saint Epiphane, car c'est par elle que la mort est entrée dans le monde; Marie leur a donné la vie, car c'est par elle que la vie est née pour nous, & que le Fils de Dieu est venu dans le monde: *Eva hominibus causam mortis attulit..... Maria verò vitæ causam*

S. Epiphan. hæres. 48.

prebuit... Ainsi, continue ce Pere, la grace a surabondé où le péché avoit abondé, la vie est venue où la mort étoit entrée auparavant : *Unde mors accidit, vita illuc accessit* ; afin que la vie prît la place de la mort, & que celui qui étoit né d'une femme pour être notre vie bannît la mort qu'une femme avoit apportée. Eve a été un prodige d'infidélité, d'orgueil & de révolte contre Dieu : Marie est un miracle de foi, d'humilité & d'assujettissement à Dieu. Ainsi une Vierge avoit été d'abord la ruine du monde, & une Vierge, au temps marqué de Dieu, est l'origine du salut du monde. *Idem. Ibid.*

DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE sur le Mystere de l'Annonciation.

Benedixit te Dominus in virtute tua, quia per te ad nihilum redegit inimicos nostros. Judith. 13. 22.

LE Seigneur vous a bénie, il vous a soutenue de sa force, & il a renversé par vous tous nos ennemis.

In plenitudine Sanctorum detentio mea. Eccli. 24. 16.

Dieu a établi ma demeure dans l'assemblée des Saints.

Novum creavit Dominus super terram, fœmina circumdabit virum. Jerem. 31. 22.

Le Seigneur a fait sur la terre un nouveau prodige, une femme environnera un homme.

Ecce Virgo concipiet & pariet Filium, & vocabitur nomen ejus Emmanuel. Is. 7. 14.

Une Vierge concevra & elle enfantera un Fils, qui sera nommé Emmanuel.

Jacob genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est Jesus. Matth. 1. 16.

Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle Jesus est né.

Inventa est in utero

Marie ayant épousé Jo-

habens de Spiritu Sancto. Id. 18.

seph fut reconnue enceinte, ayant conçu par le S. Esprit.

Beata quæ credidisti. Luc. 1. 45.

Vous êtes bienheureuse d'avoir cru.

Fecit potentiam in brachio suo. Id. 51.

Il a déployé la force de son bras.

Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum factum ex muliere, Galat. 4. 4.

Lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme & assujetti à la Loi.

Beatus venter qui te portavit, & ubera quæ suxisti. Luc. 11. 27.

Heureux est le sein qui vous a porté, & les mammelles qui vous ont alaité.

Signum magnum apparuit in cœlo mulier amicta sole. Apoc. 12. 1.

Il parut un grand prodige dans le Ciel, une femme qui étoit environnée du soleil.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur le même sujet.

Quatriéme Siécle.

BEne Angelus ad Mariam Virginem mittitur, quia semper Angelis est cognata Virginitas. S. Hieronym. Serm. de Assumpt.

C'Est avec raison qu'un Ange est député vers Marie, parce qu'il y a toujours eu une grande affinité entre la Virginité & les Anges.

Veneremur salutis autorem, quæ dum autorem suum concipit de Cœlo nobis Redemptorem præbuit in terrâ. Idem. Ibid.

Honorons celle qui a procuré notre salut, & qui lorsqu'elle reçoit du Ciel l'Auteur de son être, nous a donné sur la terre un Rédempteur.

Quod natura non ha-

Ce que la nature n'a

buit usus nescivit, ignoravit ratio, mens non capit humana, pavet Cœlum, stupet terra, creatura omnis cœlestis miratur, hoc totum est quod per Gabrielem Mariæ divinitus nuntiatur. Idem. Ibid.

point connu, ce que la coutume n'a point vu, ce que la raison ne peut découvrir, ce que l'esprit humain ne peut concevoir, dont le Ciel est effrayé, & qui jette dans l'étonnement la Terre & toutes les Intelligences céleftes, c'eft ce que l'Ange Gabriel vient annoncer à Marie.

O uterum Cœlo ampliorem! quia Deum in te non coarctasti. S. Epiphan. de Laud. Deiparæ.

Sacré sein de Marie plus vaste que le Ciel, parce que vous n'avez pas renfermé dans des bornes trop étroites l'immensité de votre Dieu.

Digna fuit ex quâ Dei Filius nasceretur. S. Amb. de Virg.

Marie s'est trouvée digne que le Fils de Dieu prît naissance d'elle.

Cinquiéme Siécle.

Virgo, ex te concipitur autor tuus, tua ex te oritur origo, & in tua ex carne est Deus tuus. S. Chrysolog. Serm. 141.

Sainte Vierge, vous donnez la vie à celui qui est l'Auteur de votre être; celui qui est l'origine de toutes choses tire la sienne de vous, & votre Dieu prend naissance dans votre chair.

Virgo, Davidicæ stirpis eligitur quæ sacro gravidanda fœtu humanamque prolem, prius conciperet mente, quàm corpore. S. Leo Serm. 1. de Nativ.

On choisit pour ce grand Mystere une Vierge de la race de David, laquelle devenue enceinte par l'opération du S. Esprit, conçut un Homme-Dieu dans son cœur avant que de le concevoir dans son corps.

Quam appellatis fe-

La cause du bonheur de

licem, inde est felix quia verbum Dei custodivit, non quia in illa Verbum caro factum est. S. Aug. sup. Luc. c. 11.

celle que vous appellez heureuse, est d'avoir observé la parole de Dieu, & non précisément de ce que le Verbe Divin s'est fait chair en elle.

Caro Jesu, caro est Mariæ. Id. de Assumpt. Beat. V.

La chair de Jesus est une partie de la chair de Marie.

O Fœmina supra fœminas benedicta! quæ virum omninò non novit, & virum suum utero circumdedit. Id. Serm. 18. de Sanctis.

O Femme bénie sur toutes les femmes, qui n'a jamais connu d'homme, & qui a été enceinte d'un Homme-Dieu!

O veneranda Virginitas! ô prædicanda humilitas! Maria ab Angelo Domini Mater est appellata, & illam se ancillam Christi confitetur. Id. Serm. de Nat. Christi.

O respectable Virginité! ô humilité qu'on ne [illegible] assez louer! Marie est appellée Mere de Dieu par l'Ange qui la salue, & elle avoue qu'elle n'est que sa servante.

Sixiéme Siécle.

Si vis Virginem cognoscere qualis, & quanta, sic in ejus Filium oculos converte, & ex ejus excellentia poteris etiam Matris excellentiam intelligere. S. Greg. in Lib. 1. Reg.

Concevez ce que c'est qu'un Fils de Dieu, & vous concevrez ce que c'est que sa Mere : l'excellence de l'un vous fera concevoir l'excellence de l'autre.

Ut conceptionem Verbi æterni pertingeret meritorum verticem, supra omnes Angelorum choros, usque ad solium Deitatis erexit. Idem.

Afin que Marie parvint jusqu'à mériter de concevoir le Verbe éternel, elle a élevé au-dessus de tous les chœurs des Anges la hauteur de ses mérites, & jus-

Lib. 2. in cap. 1. Reg.

qu'au Thrône de la Divinité.

Onziéme Siécle.

Videbis quidquid majus est minus esse Virgine, solumque opicem opus illud supergredi. Petr. Dam. Serm. de Nativ. M. V.

Vous trouverez que tout ce qu'il y a de plus grand parmi les pures créatures est au-dessous de la Vierge, & qu'il n'y a que l'ouvrier qui soit au-dessus de son ouvrage.

Hoc solum quod Dei Mater est excedit omnem altitudinem, quæ post Deum dici aut cogitari potest. S. Anselm. Lib. de Excell. Virg.

Dire seulement que Marie est Mere de Dieu, c'est l'élever au-dessus de toutes les grandeurs qu'on peut imaginer au-dessous de Dieu.

Douziéme Siécle.

Mirare gratiæ inventricem, Mediatricem salutis, restauratricem sæculorum. S. Bern. Epist. ad Lugd. 174.

Admirez dans Marie celle qui a trouvé grace devant Dieu, la Médiatrice du salut des hommes & la Réparatrice des siécles.

Treiziéme Siécle.

Virgo obtinuit tantùm gratiæ ut esset autori gratiæ propinquissima, ita quod eum qui plenus est omni gratiâ reciperet, & eum pariendo quodam modo gratiam ad eam derivaret. Sanct. Thom. Opuscul. 8.

Marie a obtenu une telle abondance de graces, qu'elle a approché de très-près l'Auteur même de la grace; ensorte qu'elle a mérité de recevoir celui qui est appellé plein de grace, & qu'en le mettant au monde il lui fit part de sa plénitude.

Quinziéme Siécle.

In hac Annuntiatione

Dans ce Mystere de l'An-

Sanctissima Virgo, magis Deo conjungi non potuit, nisi fieret Deus. Albert. Mag. Tract. de Laud. Virg.	nonciation, la sainte Vierge ne pouvoit être plus étroitement unie à Dieu, à moins de devenir Dieu elle même.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet.

Les PP. Crasset & Dorléans ont fait tous deux un excellent Traité de la Dévotion envers Marie, & tous deux établissent les hauts sentimens que nous devons avoir de Marie sur son auguste qualité de Mere de Dieu.

Le P. Pallu a aussi un très-beau Traité sur la Dévotion envers Marie.

Les PP. de la Colombiere & le Valois dans leur Réflexions fournissent beaucoup sur cette matiere.

Tous ceux qui ont fait des Méditations ont parlé de ce Mystere.

On croit dans le monde ne pouvoir être grand sans renoncer à l'humilité, parce qu'on s'imagine ne pouvoir être humble sans bassesse. Deux erreur que détruit le Mystere de l'Annonciation, en nous représentant dans Marie une Vierge élevée à proportion de son humilité, premiere Partie. Une Vierge humble à proportion de son élévation, seconde Partie.

Premiere Partie. Une Vierge élevée à proportion de son humilité : que d'éclatantes dignités concourent aujourd'hui à élever Marie au faîte des grandeurs ! mais quel est proprement le principe de son élévation ? Son humilité. Ce n'est pas seulement disent les Peres, parce que Marie a été Vierge, parce qu'elle a cru, parce qu'elle a obéi, que Dieu l'a choisie pour sa Mere, c'est parce qu'elle a été : 1°. Humble dans sa pureté : 2°. Humble dans sa Foi 3°. Humble dans son obéissance.

Seconde Partie. Une Vierge humble à proportion de son élévation, Marie porte un Dieu dans son sein ; quel honneur ! quelle gloire ! Mais ce Dieu est un Dieu caché, un Dieu pour ainsi dire anéanti, & voilà ce qui engage Marie à tenir sa dignité : 1°. Cachée dans le silence : 2°. Abbaissée dans la soumission : 3°. Anéantie en quelque sorte dans la dépendance. Ce Dessein bien conçu, & qui fournit un beau champ de Morale, est celui du P. Ségaud.

Nous avons dans ce Mystere à considérer une double grandeur de Marie, grandeur qui lui vient précisément de Dieu, & grandeur, quoique toujours avec l'assistance divine, qui lui vient encore d'elle-même & de son fonds. Vous concevrez, vous enfanterez un Fils, vous le nommerez Jesus, & ce Fils sera grand ; voilà le choix de Dieu, & la premiere grandeur de Marie, premiere partie. Je suis la Servante du Seigneur, que le Seigneur ordonne, qu'il me soit fait selon la parole que vous me portez de sa part, voilà la fidélité de Marie, & dans sa fidélité sa seconde grandeur, seconde Partie. De-là nous apprendrons deux choses, sçavoir, 1°. ce que nous-mêmes nous pouvons pareillement attendre de Dieu : 2°. Ce que Dieu dans notre état attend aussi de nous.

Premiere Partie. Il n'est rien de plus grand, ni même d'aussi grand que Dieu ; mais après Dieu il n'est rien de plus grand ni même d'aussi grand que la Mere de Dieu. Considérons cette glorieuse Maternité en deux manieres ; 1°. En elle-même ; 2°. Dans les appanages qui y sont inséparablement attachés. L'un & l'autre forment dans Marie une premiere grandeur qui l'éleve au-dessus de tout, mais que Marie doit toute à Dieu.

Seconde Partie. Il est grand d'être destiné à de grandes choses, mais il est souverainement grand de remplir une grande destinée. Or, telle est la seconde grandeur de Marie : elle a dignement sou-

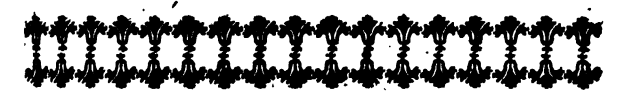
tenu le rang glorieux où elle étoit appellée de Dieu 1°. par les excellentes dispositions avec lesquelles elle y entre; 2°. Par l'éminente perfection avec laquelle elle y agit. Ce dessein est du P. Bretonneau, Tome premier des Mysteres.

Le P. Bourdaloue dans le premier Tome de ses Mysteres, a deux Discours sur l'Annonciation. Dans le premier il prend pour division cette proposition générale, Marie conçut le Verbe de Dieu : d'où il infere les deux vérités suivantes, 1°. par l'humilité de son cœur; 2°. par la pureté de son corps.

Dans son second Discours il prend pour Division de son sujet les trois alliances merveilleuses qui se sont faites en ce Mystere : la premiere, alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jesus-Christ qui devient Homme-Dieu : d'où il s'ensuit que la chair considérée en la personne du Rédempteur est vraiment la Chair d'un Dieu, & est entrée dans toute la possession de la gloire de Dieu. La seconde, alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie qui devient véritablement Mere de Dieu ; & c'est sur cette Maternité divine que sont fondés tous les honneurs que nous lui devons. La troisiéme, alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu, membres de cet Homme-Dieu. Car en se revêtant de notre chair, il contracte avec nous une étroite affinité.

Les PP. d'Orleans, Pallu, la Colombiere ont tous de bons Discours sur ce sujet. Les anciens Prédicateurs se sont fait presque tous un devoir de travailler sur le Mystere de l'Annonciation. En consultant plusieurs d'entre eux, l'on pourroit facilement s'approprier bien des choses en leur donnant les graces de la nouveauté & un peu d'ordre; l'on ne se repentiroit pas de les avoir médités quelque temps.

PLAN



PLAN ET OBJET DU PREMIER DISCOURS *sur le Mystere de l'Annonciation.*

C'Est donc par l'accomplissement du Mystere que nous honorons en ce jour, que commence le grand ouvrage de notre Rédemption. Déja, depuis l'origine des siécles, l'Univers gémissoit dans l'attente de son Libérateur, les Patriarches avoient salué de loin son avénement glorieux, les Prophétes avoient publié les merveilles dont il devoit être accompagné, les sacrifices offerts dans le Temple faisoient espérer un Sacrificateur & une Victime d'un prix plus excellent, toutes les figures marquoient quelle devoit être la grandeur du Messie, le sceptre de la Maison de Juda annonçoit les approches du lever de ce Soleil de justice : & toutes les filles de Sion aspiroient à l'honneur de concourir à sa naissance, lorsque l'Ange du Seigneur annonce à Marie que le Très-haut a jetté les yeux sur elle pour être Mere de son Fils, & qu'elle va concevoir dans son sein le Verbe ineffable & incréé. A ce moment l'Esprit Sanctificateur la couvre de son ombre, ce Fils qui est la splendeur du Pere Eternel, & le caractere de sa substance, devient le Fils d'une Vierge, se renferme dans son sein, & commence à y exercer les fonctions de notre modele & de notre Médiateur. Mais sans nous arrêter à considérer précisément tous les avantages qui nous sont préparés dans ce Mystere : *Avantages dont j'ai traité amplement dans le Mystere de l'Incarnation, Tome premier des Mysteres de Jesus-Christ.* Bornons-nous à la double instruction que nous donne Marie par rapport à ce Mystere : & d'ailleurs c'est par Marie que nous apprendrons encore mieux à parler de Jesus-Christ & à le connoître, puisqu'elle

ne devient ce qu'elle est que par Jesus-Christ & par rapport à lui. Il falloit en effet un cœur fidéle & humble pour être associé de si près à cet incompréhensible Mystere, un cœur plein de cette foi qui fait approcher l'homme de Dieu, & de cette humilité qui fait descendre Dieu jusqu'à l'homme. Or, voilà l'exemple que Marie nous donne aujourd'hui; modéle de la foi la plus parfaite sur les abbaissemens du Verbe divin, modéle de l'humilité la plus profonde sur sa propre grandeur. Hommes indociles & curieux, apprenez donc ce que vous devez penser d'un Dieu, quand il s'abbaisse jusqu'à vous; hommes vains & orgueilleux, apprenez ce que vous devez penser de vous-mêmes, quand un Dieu vous éleve jusqu'à lui.

Division générale.

Jesus-Christ parcourant autrefois les Bourgades de la Judée pour y annoncer les vérités du salut, une pieuse femme, transportée d'admiration sur la sublimité & la sagesse de sa doctrine, s'écria publiquement qu'heureuses mille fois étoient les entrailles qui l'avoient porté. *Beatus venter qui te portavit.* Mais le Sauveur, qui discernoit lui-seul la véritable gloire, fit bientôt voir par sa réponse que ce n'étoit pas là l'unique source des mérites de Marie, & préférant la grandeur de sa foi au privilége même de sa maternité témoigna lui-même qu'elle étoit bien plus heureuse d'avoir crû la vérité de son Incarnation que de l'avoir porté dans son chaste sein. Ainsi avoit déja parlé en sa faveur sa cousine Elisabeth, lorsque remplie des lumieres d'un esprit prophétique, en la voyant releva la grandeur & le mérite de sa foi comme la seule cause de son bonheur : *Beata quæ credidisti*; ainsi l'Eglise en a toujours parlé par la bouche des saints Docteurs : ainsi nous-mêmes en devons-nous penser en voyant cette Vierge incomparable donner à tous les hommes sur le Mystere ineffable de l'Incarnation, le modéle d'une foi parfaite c'est-à-dire, 1°. d'une foi préparée par les oracle

Soudivisions du premier Point.

Luc. 11. 27.

Luc. 1. 45.

d'un Dieu, 2°. d'une foi éclairée sur la sage conduite de Dieu, 3°. d'une foi soumise à la puissance & à l'autorité de Dieu. Arrêtons-nous à ces trois circonstances.

Soudivisions du second Point.

Un Dieu ne pouvoit s'incarner avec vérité dans le sein de Marie sans devenir véritablement son Fils, & Marie ne pouvoit le concevoir réellement de sa propre substance sans devenir réellement la Mere d'un Dieu. Voilà sans doute un privilége unique & incommunicable qui la met absolument au-dessus de toute comparaison avec le reste des créatures. Voilà ce que les Anges & les hommes regardent dans ce rapport comme le comble de sa gloire. Mais voici ce que les uns & les autres doivent admirer maintenant comme le triomphe de l'humilité, c'est de voir cette créature s'abbaisser profondément autant qu'elle est élevée éminemment, se regarder devant Dieu aussi petite qu'elle est grande, & mériter même ce point de grandeur auquel elle se voit élevée par sa propre bassesse, dit saint Bernard : en effet il n'y a point de circonstance dans ce Mystere qui ne soit de la part de Marie un modéle de l'humilité la plus profonde : 1°. Soit qu'elle écoute ce que Dieu lui dit lui-même par la bouche d'un Ange : 2°. Soit qu'elle y réponde pour obéir à ses ordres : 3°. Soit enfin qu'elle publie par le mouvement de son esprit, partout elle paroît comme un modéle accompli de cette vertu : c'est ce que l'Evangile va vous faire voir en trois réflexions.

Preuves de la premiere Partie.

Les merveilles incompréhensibles réunies dans ce Mystere sont bien au-

Je ne suis pas surpris que ce Mystere, tout incontestable qu'il est & qu'il nous doit paroître, ait trouvé dans les esprits des difficultés : & le miracle étoit trop nouveau pour rencontrer d'abord dans les cœurs toute la docilité & toute la soumission nécessaire, & c'est en quoi consiste la grandeur de Marie. Dieu fait pour elle au-delà de tout ce que nous pouvons penser, au-delà même de tout ce qu'elle peut comprendre, puisque saisie d'admiration elle s'écrie elle-

dessus de la raison. Luc. 1. 34.

même : *Quomodo fiet istud.* En effet quel assemblage de merveilles ! c'est la Servante du Seigneur, & elle en devient la Mere : c'est une foible créature, & dans son sein elle porte le Créateur même qui l'a formée : c'est une Vierge, & cependant c'est une Mere, elle en a la plus heureuse fécondité : c'est une Mere, & toujours néanmoins c'est une Vierge ; elle ne perd rien de son inviolable Virginité. *Le P. Bretonneau en substance.*

Prophétie d'Isaïe au sujet de ce Mystere. Is. 7. 13. Ibid. 11. Ibid. 14. Ibid. 14. Idem. Ibid. Idem. Ibid.

N'est-ce pas ce prodige d'une Vierge Mere que vit Isaïe, & le signe qu'il donna à la Maison de David d'une prochaine délivrance : *Audite*, écoutez, Maison de Juda, & soit que vous creusiez dans les plus profonds abîmes de la terre : *In profundum inferni* ; soit que vous vous éleviez au plus haut des Cieux, *Sive in excelsum suprà.* Vous n'entendrez rien, vous ne verrez rien de pareil au Mystere que je vais vous découvrir : & quoi ? C'est qu'une Vierge concevra, *Ecce Virgo concipiet* ; qu'elle aura un Fils, *Et pariet Filium* ; & que dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu se fera homme sans déchoir en rien de sa Divinité, *Et vocabitur nomen ejus Emmanuël, hoc est, nobiscum Deus.* Paroles mémorables, paroles que toute l'antiquité a révérées, que l'Eglise a précieusement recueillies, & qu'elle a pris soin de nous transmettre dans toute l'énergie & la pureté de leur sens. *Le même.*

Précis de tout ce que fait Dieu en faveur de ce Mystere. Luc. 1. 26.

Dieu envoye Gabriel à Marie au temps marqué par sa Providence : *Missus est Angelus.* C'est un Ange qui vient trouver Marie, *Missus est à Deo* ; & c'est de Dieu qu'il est envoyé, de Dieu qui est le Pere des lumieres, de Dieu qui est la source des graces, de Dieu qui est l'Auteur des saints mouvemens, de Dieu qui est le principe de toutes les saintes inspirations. Que fait l'Ange ? Il fait connoître à Marie les desseins de la Providence sur elle : ingénieux & sage dans l'exécution de son ministere, il ne lui déclare pas d'abord ouvertement toute la grandeur

du Messie qu'il doit lui annoncer, mais il lui fait assez sentir que Dieu a de grandes vûes sur elle par les pompeux éloges qu'il lui donne : *Gratiâ plena*, vous êtes, lui dit-il, pleine de graces : *Dominus tecum*, le Seigneur est avec vous. *Benedicta tu in mulieribus*, vous êtes benie entre toutes les femmes. Ces titres magnifiques peu conformes aux bas sentimens qu'elle a d'elle-même troublent-ils son humilité, il a soin de la rassurer. *Ne timeas Maria*, ne craignez point Marie, vous avez trouvé grace devant le Seigneur de la part duquel je vous parle : *Invenisti gratiam apud Deum*. Il développe ensuite le grand miracle que Dieu est prêt d'opérer à son égard : *Ecce concipies in utero & paries Filium*. Et pour ne lui laisser aucun doute sur une chose qui paroît si peu croyable, il entre dans le détail & descend dans toutes les particularités du Mystere ; il lui marque le nom de celui dont elle va devenir la Mere : Vous lui donnerez le nom de Jesus, *Vocabis nomen ejus Jesum*. Il lui en découvre la grandeur, *Hic erit MAGNUS* : il l'assure qu'il sera en même-temps son Fils & le Fils du Très-haut, *Filius Altissimi vocabitur* ; qu'il montera sur le thrône de David, mais que son regne, bien différent de ceux du monde, n'aura jamais de fin : *Et regni ejus non erit finis*. Fut-il jamais Mystere mieux circonstancié ? *Le P. Pallu, Sermon de l'Annonciation.*

Idem. 28. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.* *Idem. 30.* *Idem. Ibid.* *Luc. 1. 31.* *Idem. Ibid.* *Idem. 32.* *Idem. Ibid.* *Idem. 33.*

La conduite que tient Dieu à l'égard de Marie pour lui faire connoître ses desseins sur elle, est à peu près la même que la grace tient à notre égard

La conduite que tient Dieu à l'égard de Marie n'est-elle pas à peu-près celle que Dieu a tenue & tient encore tous les jours en notre faveur ? J'en appelle au témoignage de vos cœurs : *Missus est Angelus à Deo*. Combien d'inspirations secretes avez-vous senti à certains âges ? &c. Combien de lumieres recevez-vous encore dans différentes rencontres ? & quel autre que Dieu pourroit faire luire à vos yeux, une lumiere qui vous éclaire sur ce que vous seriez souvent ravis de ne pas voir, sur le danger d'un attachement qui fait votre plaisir, sur la fausseté d'un honneur qui charme votre vanité, sur, &c. Un

pour nous gagner à elle.

Ange visible ne vient pas vous déclarer ses volontés: mais combien de fois vous a-t-il parlé, & vous parle-t-il encore d'une maniere sensible par l'organe de ces hommes qu'il s'est choisis singulierement? Oui Ce Ministre du Tout puissant, quel qu'il soit, qui vous parle de la part de Dieu, ou de la Chaire de vérité, ou dans les sacrés Tribunaux, est pour vous l'Ange du Seigneur: *Missus est Angelus*, *&c.* C'est un autre Moyse qui vous porte, comme à Pharaon, ses ordres sur l'injustice que vous commettez, &c. C'est un autre Samuel qui vous représente vivement, comme Saül, la témérité que vous avez de contrevenir aux ordres du Seigneur. C'est un autre Nathan qui vous met devant les yeux, comme à David, vos foiblesses les plus honteuses, pour vous inviter à la pénitence. C'est un Elie qui vous reproche, comme à Ochosias, votre confiance dans de fausses divinités. Un Isaïe qui vous annonce, comme à Ezéchias, une mort prochaine, &c. *Le même pris en substance seulement.*

Luc. 1. 28.

Idem. Ibid.

Occupation de Marie dès sa plus tendre enfance.

Quelle pensez-vous que fût sur la terre l'occupation la plus ordinaire de Marie? D'une Vierge consacrée à Dieu dès son enfance, élevée dans la pratique constante de la Loi & distinguée par la régularité de ses mœurs entre les plus saintes filles d'Israël: mais surtout d'une créature pleine de graces, & destinée dans les conseils éternels de la Providence à être un jour la Mere du Sauveur du monde, se nourrir assiduement de la méditation consolante de la parole de Dieu & de la lecture des Livres saints. Disciple fidéle des vérités du salut, aller chaque jour dans l'Ecole de la Sagesse recueillir avec ardeur cette manne cachée qu'elle présente à ses enfans, repasser sans cesse dans son esprit les différentes merveilles de la conduite de Dieu sur son peuple, & pénétrer avec respect dans l'esprit vivifiant de tant de Mysteres cachés sous l'écorce de la lettre. Voilà, dit saint Ambroise, quel étoit l'étude journaliere de Marie, &

D. Amb. Lib. de Virg.

l'objet continuel de son attention. *Manuscrit attribué au P. Portail.*

Marie, toute à son Dieu, toute à elle, reçoit dans sa retraite la députation de l'Ange du Seigneur, tout y est grand, ineffable, difficile aux sens. Chaque parole que l'Ange lui porte contient un profond Mystere, & chaque Mystere renferme autant de vérités sublimes qui paroissent autant de paradoxes. En falloit-il davantage pour révolter d'abord sa simplicité, pour la jetter dans les embarras du doute, & lui fournir comme à nos prétendus esprits forts, des prétextes spécieux d'incrédulité? Un esprit profane, volage & dissipé, un esprit ouvert aux objets sensibles du monde, & fermé aux paroles de la Sagesse éternelle, se seroit bientôt récrié contre de pareilles propositions : un cœur moins accoutumé, moins occupé à se nourrir des choses saintes, une raison idolâtre de ses foibles lumieres, & moins disposée à plier sous le joug respectable de la verité, auroit trouvé bientôt ce langage nouveau, contraire à ses pensées, peu digne même du Dieu qui le proposoit, & impossible à l'homme de le croire. Mais Marie ne trouve point cette résistance & ces difficultés : sa foi se trouve déja toute préparée par une attention continuelle aux oracles de Dieu, & par la sainte familiarité qu'elle avoit eue jusqu'alors. Avec le langage de l'Esprit de vérité, illustre Fille d'Abraham, & de sa foi, elle ne révoque rien en doute de ce que l'Ange lui annonce touchant le Messie attendu, elle apperçoit à l'instant la vérité des promesses anciennes, l'infaillibilité des Prophéties, l'explication des figures; dans tout cela elle voit un Dieu véritable & fidéle dans sa parole qui ne fait précisément qu'exécuter dans la plénitude des temps ce qu'il a prédit avec tant d'éclat durant tant de siécles : en un mot rien ne la révolte, rien ne la surprend dans ce grand prodige. *Le même.*

Ce qui rend Marie si docile à la parole de l'Ange, c'est qu'elle s'étoit préparée par la retraite à écouter ce qu'il plaisoit à Dieu lui annoncer. Par une raison toute contraire les Chrétiens qui vivent dans la dissipation se montrent rébeles aux vérités les plus évidentes.

Cette aimable docilité, cette soumission parfaite

A quoi l'on

doit attribuer l'esprit d'indocilité & d'incrédulité même, qui domine si impérieusement de nos jours; quels sont ces hommes-là ?

régneroient dans les Chrétiens de nos jours, si la foi y trouvoit des esprits préparés par la parole de Dieu, & des cœurs accoutumés au langage de la vérité. Qu'en est-il cependant de la plûpart ; que de combats, que de révoltes ? Cette vérité, cette foi n'éprouvent-elles pas tous les jours, ou plûtôt qui sont ceux qui la combattent, & qu'on entend contester témérairement parmi nous les Mysteres adorables d'un Dieu Sauveur ? Les uns qui ont en main les Livres saints, comme les Juifs charnels, à qui la corruption, l'orgueil ont mis un voile épais devant les yeux pour n'y pas voir l'avénement du Juste; les autres qui ignorent même les noms des Livres divins, & qui veulent parler dit l'Apôtre de ce qu'ils ne connoissent point ; tantôt des hommes pervers & livrés à l'erreur qui, pour leur ruine & celle des autres ne voient que des ténébres au milieu même de la lumiere ; tantôt des hommes légers & volages dont la raison toute profane n'a rien moins appris dans le monde que le langage de l'Esprit de vérité. Voilà ces hommes si difficiles à croire, & que la Religion voit avec indignation décider hardiment de ses dogmes. N'est-ce pas à des hommes de cette trempe qu'on pourroit adresser ces paroles : Esprits superbes & aveugles ; lisez avec soin les Ecritures, feuilletez avec respect dans ces sources sacrées, & recherchez-y Jesus-Christ : *Illæ sunt qui testimonium perhibent de me*. Vous le trouverez par-tout, tel que la foi vous le propose : pas une seule page qui ne nous rende témoignage de lui, pas même une seule ligne qui ne l'annonce comme le Messie promis, attendu & désiré pour le salut des Nations : le temps, le motif, le lieu, la maniere, tout est marqué par le doigt de Dieu. *Le même*.

Joan. 5. 39.

L'on peut dire que c'est à la Foi que

Selon l'Evangile, c'est à la foi que Marie est redevable de son bonheur & de sa gloire, &c. Vous êtes heureuse, lui dit le Saint-Esprit par la bouche d'Elisabeth, vous êtes heureuse d'avoir cru : *Beata*

quæ credidisti; & c'est parce que vous avez crû que toutes les divines promesses qui vous ont été faites vont être accomplies : *Quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi.* Qu'avoit donc sa foi au-dessus de celle de tant de Patriarches & de Prophétes, & en quoi étoit-elle plus parfaite que les autres, pour être ainsi récompensée de Dieu ? Ah ! C'est, répondent les Peres, qu'elle étoit plus humble, plus dépendante & plus soumise, non-seulement quant aux paroles & aux sentimens, mais encore quant aux œuvres & aux effets. *Manuscrit attribué au P. Segaud.*

Marie est redevable de son bonheur. *Luc.* 1. 45. *Idem. Ibid.*

L'humilité & la foi sont deux vertus tellement unies ensemble qu'elles s'entraident mutuellement, l'une sert à élever à Dieu, l'autre fait rentrer en soi-même ; celle-ci pour se connoître, celle-là pour se soumettre : l'une & l'autre ont pour but de rendre tout ce qu'elles doivent & à la créature, & au Créateur : toutes deux de la spéculation vont d'abord à la pratique, & non contentes de penser comme il faut, chacune s'étudie à agir conformément à ce qu'elle croit : & voilà justement l'explication littérale de cet oracle si célébre de Marie : Comment cela se fera-t-il ? *Quomodo fiet.* Gardons-nous de prendre cette sage question pour un examen curieux, ne faisons pas cet outrage à la foi de la Mere de tous les Fidéles, foi que Dieu lui-même a préconisée, & qu'il nous propose pour modéle ? Laissons ce blasphême à Calvin, en cela non-seulement impie mais encore insensé. Car, comme remarque saint Augustin, la difficulté que Marie fait à l'Ange n'est point un refus de croire ce qu'il lui annonçoit, c'est au contraire une preuve de la foi qu'elle y ajoute : *Non est Virginis diffidentia.* Elle croit donc, dit ce Pere, que ce Mystere s'accomplira, puisqu'elle s'informe, comment il doit s'accomplir, c'est-à-dire, non de la maniere dont Dieu doit l'opérer en elle, mais de la maniere dont elle doit y concourir : *Quod enim futurum esse certa erat modum quo fieret requirebat.* *Le même.*

L'humilité & la Foi sont deux vertus inséparables.

Luc. 1. 34.

D. *Aug. Serm. de Annunt.*

Idem. Ibid.

Ce qui nous révolte dans les anéantissemens de J. C. dans ce Mystere reveille la Foi éclairée de Marie, & lui fait appercevoir la sagesse du Tout-puissant.

Si l'Ange avoit annoncé la gloire future d'un Prince de la terre & d'un Messie temporel qui dût rétablir le régne de David par le bruit des armes, & subjuguer les Nations entieres par la force de son bras, les mauvais Chrétiens, comme les Juifs, ne trouveroient pas sans doute dans cet événement un Mystère au-dessus des sens. Mais il ne paroît rien ici de la grandeur & de la pompe du siécle, il ne s'agit de rien moins que de l'anéantissement d'un Dieu qui vient prendre la forme d'esclave, se revêtir d'une humanité mortelle & passible; & sans participer au péché des enfans d'Adam, se rendre semblable à eux dans toutes les infirmités de leur condition: or c'est dans ce Mystere que toute la raison profane des hommes prétend contredire par ses préjugés où la foi éclairée de Marie découvre tous les thrésors de la Sagesse de Dieu. *Manuscrit anonyme.*

Suite du même sujet: comme la Foi de Marie s'étend sur tous les glorieux avantages de ce Mystere, elle connoît tout, elle pénétre tout.

Marie découvre dans ce Mystere ce que les Prophétes & les Patriarches n'avoient fait qu'y entrevoir obscurément. Véritable Israëlite selon l'esprit, guidée par la grace, & ne jugeant que par ses lumieres de ce grand chef-d'œuvre de tous les siécles, elle en pénétre à l'instant les avantages, la nécessité, les rapports & les convenances merveilleuses. Dieu ne lui paroît jamais plus grand, plus adorable, jamais plus Dieu que dans ce Mystere; elle y voit la gloire de son nom, la profondeur de ses desseins, l'abîme de sa miséricorde, l'étendue de sa puissance, la rigueur de sa justice: elle y voit le reméde le plus convenable à toutes les maladies de l'homme, l'exemple le plus parfait de sa conduite, le modéle le plus proportionné à sa foiblesse, le plus ferme soutien de sa foi, le gage le plus consolant de son espérance, & l'objet le plus fort de son amour; ainsi tout sert d'appui, tout devient alors un motif à la foi de Marie, & le choix d'un moyen si extraordinaire; à quoi toute la sagesse du monde n'auroit jamais osé penser, lui faire reconnoître une autre sa-

esse infiniment supérieure à celle de tous les hommes; qu'il y a du mérite dans cette foi, & qu'elle est heureuse de croire ainsi le plus grand de tous les Mysteres auprès duquel tout le reste devient si croiable. *Le même.*

Ceux qui souhaiteront consulter, soit le Traité de la Religion, soit celui de la foi, trouveront matiere à de bonnes moralités qu'il leur sera facile de faire revenir à ce sujet.

La plûpart des Chrétiens, loin d'adorer avec joie ce Mystere, d'y reconnoître les profondeurs de la sagesse de l'Eternel, se révoltent des anéantissemens d'un Dieu tout terrestre. On juge grossiérement des opérations surnaturelles de l'Esprit-Saint, & par la fausse idée qu'on affecte d'avoir de Dieu, autant que par l'idée basse qu'on conçoit de l'homme; ce qui fait éclatter la sagesse de l'un devient un scandale à la raison de l'autre. Foible & aveugle raison, s'écrie saint Hilaire, folle & coupable ignorance; où en êtes-vous? Dieu n'est donc pas votre Sauveur, dites-vous, parce qu'il s'incarne, & qu'il veut bien naître du sein d'une Vierge pour le devenir; mais vous ne voyez pas qu'il ne parut jamais mieux Dieu & votre Dieu que dans la maniere même dont il se rend votre Sauveur, & qu'il ne vous montra jamais plus clairement tout ce qu'il est qu'en devenant ce qu'il n'étoit pas. Apprenez donc combien vous devez estimer l'excellence de la nature de l'homme, ne rougissez point à la vûe d'un si grand bienfait, sous le voile d'un respect qui n'est qu'un raffinement d'orgueil. Si vous croyez que votre Dieu vous aime encore assez pour vouloir bien guérir votre misere, croyez qu'il est assez sage pour prendre les moyens les plus convenables à sa gloire & à ses intérêts. *Le même.*

Où Marie ne découvre que lumiere & sagesse nous ne trouvons que ténébres, qu'obscurité; les humiliations de J. C. révoltent notre Foi.

De Hil. de Incarn.

Quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même

L'on peut

dire que Marie a pris soin de s'orner de toutes les vertus pour se disposer à recevoir le Verbe dans son sein.

avant que de consentir à ce que l'Ange lui proposoit ? & quand elle apprit que l'heure étoit venue où le Verbe avec toute la plénitude de sa Divinité devoit s'incarner en elle, avec quelle foi & quelle humilité ne répondoit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faisoit, & aux miséricordes dont il la combloit ? Avec quelle pureté, avec quelle obéissance, avec quelle confiance, avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-Homme dans son chaste sein ? Par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable Mystere ? Marie étoit sainte dès sa Conception, depuis sa Conception croissant en âge, elle avoit toujours crûe en sainteté ; avant que l'Ange la salua, elle étoit déja pleine de graces ; mais cela ne suffisoit pas, il fallut que le Saint-Esprit lui-même, selon l'expression de l'Evangile, survînt en elle & qu'il la sanctifiât tout de nouveau par des graces plus abondantes. Encore après cette nouvelle sanctification saint Ambroise ne croit point offenser Marie, quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum suscepturus hominem non horruisti Virginis utuerum.* Ah ! Seigneur, pour sauver l'homme, vous qui êtes la sainteté même, n'avez-vous point eu horreur de vous renfermer dans le sein d'une Vierge. *Le P. Bourdaloue, second Discours sur l'Annonciation.*

Dire de Marie qu'elle devient par ce Mystere Mere de Dieu, c'est un prodige que l'esprit humain ne peut comprendre.

Quel prodige, Chrétiens, & quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle ; la virginité & la fécondité jointes ensemble ? Une Vierge qui conçoit dans le temps le même Fils que Dieu avant tous les siécles a produit dans l'éternité. Une Mere, dit S. Augustin, devenue Mere par la seule obéissance de son esprit, de même que le Pere dans l'adorable Trinité est Pere par la seule connoissance de ses infinies perfections. Qui jamais avant Marie entendit rien de pareil, & si la foi ne nous l'apprenoit pas, qui jamais l'eût crû, qu'une créature dût un jour donner en quelque maniere l'être à son Créateur, & que le Créateur pût devenir en quelque sorte l'ou-

vrage & la production de sa créature ? Qui l'eût crû que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avoit pas auparavant, & qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle ? Qui l'eût crû, que le Verbe par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une Vierge, & que par-là cette Vierge s'acquittât pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création? Permettez-moi, Chrétiens, d'user de toutes ces expressions, les Peres, avant moi, s'en sont servis, & ce seroit une délicatesse mal-entendue d'avoir peine à parler comme eux, & d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspiroit, & que la même piété nous doit rendre vénérables. *Le même.*

La soumission de Marie à croire tout ce que l'Ange lui annonce releve beaucoup le mérite de sa Foi.

Vous concevrez dans votre sein, dit l'Ange, vous enfanterez un Fils unique qui doit être le Sauveur des Nations, le Fils du Très-haut, le Saint par excellence, & le seul Roi éternel qui naîtra de vous-même, qui sera formé de votre propre substance pour s'unir réellement à l'humanité & devenir aussi véritablement homme, qu'il est véritablement Dieu; car ces termes de l'Evangile ne disent rien moins : *Quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei.* Quelle parole de la part du Seigneur à une simple créature, mais sur-tout quelle proposition à une ame simple qui a résolu de conserver avec la pureté de son cœur la virginité de son corps; aussi voyons-nous qu'elle paroît d'abord étonnée, & qu'elle s'informe comment cela se pourra faire. Ne croyez pas cependant, dit saint Ambroise, qu'elle doute un seul moment de la vérité du Mystere. Non, ce n'est pas ici l'effet d'une incrédulité coupable comme celle de Zacharie : *Non est Mariæ Virginis diffidentia.* C'est la démarche sincere & sage d'une Vierge sainte qui craint de déchoir de la sainteté de son état, & qui demande la maniere de s'y conserver inviolablement toute sa vie : sa prudence dans une occasion aussi délicate, cherche des lumieres dont elle a besoin, sa fidélité mérite de les obtenir ; & l'Ange lui

Luc. 1. 35.

D. Amb. Lib. de Virg.

répond que ce n'est point ici le fruit coupable de la chair & du sang, que l'Esprit-Saint doit survenir en elle, & la vertu du Très-haut la couvrir de son ombre pour la rendre féconde d'une maniere inouïe jusqu'alors; & toute la preuve qu'il en apporte, observez-la bien, c'est qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu: *Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.* A ces paroles Marie fait un sacrifice entier de sa raison, & sans pousser plus loin des questions que notre indiscrete curiosité eût peut-être trouvé trop justes, elle croit, elle se soumet, elle consent que tout ce qui a été dit s'accomplisse; *Fiat mihi secundùm verbum tuum.* Alors, & dans ce moment inconnu à tout l'Univers, s'opere dans le chaste corps d'une créature le chef-d'œuvre de la puissance & de l'amour du Créateur, ce grand ouvrage médité avant tous les siécles, & auprès duquel tous les autres ne sont rien. Alors le Verbe se fait chair & devient ce que nous sommes pour habiter avec nous; Dieu s'abbaisse & s'unit à l'homme sans aucun mélange de substance, l'homme monte & s'éleve jusqu'à l'être d'un Dieu sans aucune confusion de nature, & par cette union ineffable que la Religion a consacrée sous le terme d'hypostatique, se trouve l'adorable personne de Jesus-Christ, Roi, Sauveur, Prêtre, Victime & Médiateur de tous les hommes. *Manuscrit attribué au P. Portail.*

Luc. 1. 37.

Luc. 1. 38.

La plûpart des Chrétiens loin d'imiter la soumission de Marie à la Foi, mesurent au contraire leur Foi sur leur folle raison.

O vous, hommes indociles & curieux qui prétendez mesurer la soumission de la foi chrétienne sur les foibles idées de vôtre esprit, venez apprendre ici vos devoirs & reconnoître toute la honte de votre infidélité. Un événement si prodigieux vous étonne, dites-vous, vous demandez comment il a pû se faire qu'un Dieu s'incarna dans le sein d'une Vierge? Comment avec la fécondité une Vierge est demeurée Vierge? Votre raison voudroit le comprendre; mais quoi? Foiblesse humaine, comprenez-vous seulement un seul de tous les Mysteres

que la nature seule vous présente tous les jours en spectacle ? Et seroit-ce donc un si grand événement si vous aviez la liberté d'y atteindre ? Hélas ! téméraires Mortels, à quoi réduisez-vous donc votre Dieu ? Si vous bornez sa puissance à l'étendue de vos conceptions ; & de quoi ce Dieu sera-t-il donc capable, s'il ne peut faire que ce que conçoit votre foible raison, que ce qu'elle peut pénétrer ? O homme ! avoue & confesse ici ta foiblesse. *Le même un peu changé.*

Il faut ou renoncer à la raison ou convenir que ce Mystere a eu son entier accomplissement.

Cette raison qui voudroit inutilement pénétrer dans les secrets adorables de la Sagesse éternelle, peut du moins comprendre que le Dieu que nous adorons a le pouvoir d'opérer des prodiges, & c'en est assez pour la faire taire, & pour confondre la foiblesse de ses jugemens : *Quia non est impossibile apud Deum omne verbum.* Que dis-je ? vous ne pouvez plus ignorer que ce prodige est arrivé ; & quand vous n'en auriez ni des promesses, ni des figures, ni des prédictions aussi anciennes que le monde, toute la terre vous en fait voir encore aujourd'hui des preuves aussi évidentes que la lumiere qui brille à vos yeux. Ouvrons-les donc à l'éclat de tant de témoignages, & si nous sommes déja très-coupables de n'avoir pas assez médité les grandeurs adorables de ce Mystere, ne le devenons pas encore plus en refusant de nous y soumettre ; & souvenons-nous qu'il y auroit un ridicule extravagant à vouloir seulement le mettre en question. *Le même.*

Luc. 1. 37.

Le Mystere de J. C. fait homme sera pour la ruine des uns & la résurrection des autres.

Peut-être plusieurs de ceux à qui je viens de porter la parole, ne croyent-ils que foiblement le Mystere de l'Incarnation d'un Dieu : car, le moyen de le croire & de vivre dans l'habitude du péché : mais croyons ou ne le croyons pas, si nous persistons dans l'habitude du crime, nous nous faisons de ce Mystere, qui par excellence est le Mystere du salut, un Mystere de réprobation ; si nous ne le croyons pas notre arrêt est déja porté, & dès-là nous voila

bassesse dans le temps qu'il s'y concentre par humi lité ? Il est mon modele dans son obscurité, & mo oracle dans son silence ; c'est à moi de me cacher & de me taire avec lui, tant qu'il lui plaira de se taire & de se cacher. *Le même en substance.*

Moralité sur ce sujet, qui tombe spécialement sur les Grands du monde.

O Mere inconnue d'un Dieu vraiment caché ! que votre conduite conforme à l'exemple de votre Fils est différente de la conduite des enfans des hommes ! Entêtés de leur mérite, curieux de l'estime, jaloux de l'approbation, avides de louanges sur les bonnes qualités qu'ils croyent avoir, & que souvent ils n'ont pas. Tels sont sur-tout les Grands du monde. Comme ils naissent dans les honneurs, & qu'ils croissent parmi les applaudissemens ; ils se familiarisent tellement avec la gloire qu'ils la regardent comme un appanage de leur état. Ce n'est pas assez à leur gré que l'on fasse grace à leurs défauts, si l'on ne rend hommage à leur prétendu mérite. Qui ne les loue pas les blâme, qui ne les flatte pas les offense, qui ne les encense pas les outrage, idolâtres d'eux-mêmes, ils ne cherchent que des adorateurs, & croyent qu'on leur fait injustice dès que sous leurs pas on ne seme point de fleurs qu'ils devroient au moins fouler aux pieds, & dont ils se couronnent en secret.

La vaine ostentation se glisse jusques dans la piété & la dévotion.

Qui le croiroit, si une fatale expérience ne le prouvoit, que cette sorte d'ostentation qui entête les Grands exerçât son tyrannique empire sur le monde même le plus Chrétien. On n'est gueres vertueux qu'autant qu'on l'est avec succès. La vertu se soutient tant qu'elle est applaudie, elle se dément dès qu'elle est renfermée dans le secret : elle se cache si vous voulez quelquefois, mais elle veut qu'on s'apperçoive qu'elle cherche à se cacher ; elle affecte un silence qui invite tout le monde à la préconiser, & souvent elle est la seule ou la premiere à se déprimer pour forcer les plus critiques à faire son éloge. De combien de beaux prétextes de sagesse, d'édifica-

gratiam apud Deum. Extrait d'un Livre intitulé : Recueil de Sermons sur tous les Evangiles.

Marie fut humble dans son obéissance, & cette obéissance devint le principe de sa gloire.

Tous les Peres soutiennent qu'au moment que Marie prononça cet Oracle : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, le Verbe Divin se fit chair, & Marie devint sa Mere. Tous conséquemment reconnoissent son oébïssance pour le principe de son élévation & de sa gloire : mais me direz-vous, est-il donc si méritoire d'obéir lorsque l'obéissance appelle au comble des grandeurs ? Prenez garde, cette même obéissance qui appelle Marie à la plus éminente dignité, à la Maternité Divine, l'appelle aussi à partager les humiliations, les rigueurs de la Croix du Dieu Sauveur, dont elle devient la Mere : par conséquent obéissance de Marie, obéissance vraiment humble. *Pris en substance du P. Ségaud.*

Comme Marie à l'exemple de son divin Fils tient sa dignité cachée, sujet de confusion pour ces mondains si glorieux de leur élévation.

Nulle défense expresse n'empêchoit Marie de révéler le grand Mystere qui venoit de s'opérer en elle, la maniere dont cette heureuse nouvelle lui avoit été annoncée, sembloit inviter à la répandre. L'Ange du Seigneur avoit dit à Marie, qu'elle alloit concevoir le Fils du Très-Haut, le Sauveur des hommes, le Roi de tous les siécles ; après une déclaration si intéressante, quelle langue si retenue & si modeste ne se fût pas fait un scrupule de se taire & un devoir de parler. Devoir de charité envers tant d'ames qui soupiroient après leur Libérateur ; devoir de reconnoissance envers Dieu ; devoir sur-tout de fidélité envers un chaste & fidéle époux, qui faute d'être instruit de ce bonheur alloit être exposé à l'épreuve la plus rude ; que de raisons en faveur au moins de quelque discrette confidence : cependant elle se tait, & qui l'engage à se taire ? l'exemple du Verbe fait chair. Car enfin, se dit-elle, pourquoi donc m'éleverois-je, tandis qu'il s'abbaisse ? à quelle fin me ferois-je connoître lorsqu'il se plaît à se cacher ? de quel front sortirois-je du centre de ma

de prodige, en quel sens cela doit s'entendre.

sostôme, c'est une nécessité, être humble avec quelque mérite, c'est une louange ; mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un prodige, & il falloit ce prodige pour l'Incarnation. Or c'est ce prodige qui paroît visiblement dans la personne de Marie ; car prenez garde s'il vous plaît, on la salue comme pleine de grace : *Ave, gratiâ plena* ; & elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grace, elle n'auroit jamais été Mere de Dieu, c'est l'excellente réflexion de S. Chrysostôme : mais parce qu'elle est l'une & l'autre toute ensemble, parce qu'étant pleine de grace elle ne laisse pas de s'appeller l'humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine de servante elle devient Mere. *Le P. Bourdaloue, premier Discours sur l'Annonciation.*

Luc. 1. 28.

Idem. 38.

Ce qui sert à rehausser encore l'humilité de Marie, c'est que ce fut au comble de la grandeur qu'elle pratiqua cette vertu.

Voici à mon avis quelque chose de plus frappant à l'égard de l'humilité de Marie, & qui semble y mettre le comble. Etre humble, dit encore S. Chrysostôme, dans l'humiliation ; être humble dans l'obscurité d'une condition vile & abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune & populaire ; mais être humble comme l'a été Marie dans le plus haut dégré d'élévation, c'est une vertu héroïque, & par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes & des Anges, mais pour ainsi-dire de Dieu même. Car pourquoi ne me seroit-il pas permis de dire que celui qui admira la foi du Centenier & de la femme Cananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de Marie ? *Le même.*

L'on peut dire que c'est l'humilité de Marie qui a déterminé le Verbe à se faire chair.

Je suis, répond Marie à l'Ange du Seigneur, son humble servante : vous me parlez d'être sa Mere, & ce seroit pour moi un titre de supériorité ; mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entiere soumission & de la servitude que je lui ai vouée, & dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla, &c.* Or voilà ce qui ravit le Ciel ; voilà, souf

Luc. 1. 38.

frez que je m'explique ainsi, ce qui acheve de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Pere, & à descendre du thrône de sa gloire jusques dans la profondeur de notre néant; car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du Prophéte Royal: Qu'un abîme attire un autre abîme: *Abyssus abyssum invocat.* Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle; cet abîme de l'humilité d'une Vierge attire un second abîme encore plus grand qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme, & le terme unique par où S. Paul a cru pouvoir dignement exprimer le Mystere d'un Dieu fait homme: *Qui cùm in forma Dei esset exinanivit semetipsum formam servi accipiens.* Ce Jesus-Christ que je vous prêche, disoit il aux Corinthiens, est celui qui étant Dieu, & n'estimant point que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéanti lui-même prenant la forme de serviteur, & se rendant semblable aux hommes. *Le même.*

Ps. 41. 8.

Philip. 2. 7.

Toutes les expressions de Marie avec l'Ange font preuve de la plus profonde humilité & de la plus grande simplicité.

Vous concevrez, dit l'Ange à Marie, un enfant qui sera le Sauveur des Nations, & la gloire d'Israël, &c. Ne craignez pas que Marie se remplisse par avance de l'image future de sa grandeur, il n'en faudroit pas tant sans doute pour éblouir aujourd'hui, la vertu la plus éprouvée; mais il n'en falloit pas moins pour faire éclater celle de Marie. A peine lui donne-t-on le titre de Mere de Dieu qu'elle prend celui de sa très-indigne servante: *Ecce ancilla.* Paroles courtes, naïves, mais énergiques, & qui remplissent seules la plus juste idée qu'on puisse se former d'une humilité profonde. Ce n'est point ici le discours étudié d'un cœur qui exagere d'abord son peu de mérite, qui s'exécute, qui multiplie ses instances, & qui parvient lui-même à se faire honneur de ses refus en se rendant pour ainsi dire importun à refuser. Marie est tout à la fois si humble & si simple dans son humilité qu'il ne lui vient pas seulement

Luc. 1. 38.

dans la pensée que Dieu ait dessein de l'honorer, où qu'il trouve quelque motif à son choix; mais elle regarde ce choix comme celui d'un Dieu qui voulant s'incarner dans le sein d'une femme, cherche précisément celle de toutes qui le mérite le moins, trouvant par-là moyen de s'humilier lui-même davantage, d'anéantir sa grandeur & de manifester sa toute-puissance par le ministere d'un si foible sujet. Dans cette pensée elle donne son consentement, non pas pour acquérir la qualité de Mere de Dieu, mais pour se soumettre à lui comme sa servante : Voici, Seigneur, cette vile créature qui fait partie de votre domaine, & qui par-là même est obligée de vous obéir; voici la plus petite & la derniere de votre maison, vous en êtes le maître absolu comme de tout le reste, rien ne vous doit résister, & il est de la souveraine justice que tout serve aveuglement à l'exécution de vos desseins : *Fiat mihi secundùm verbum tuum.* O merveilleux prodige, s'écrie ici S. Bernard, quelle est donc cette humilité qui ne sçauroit succomber sous le poids immense d'une si grande gloire, ou plutôt quel est l'Orateur qui ne succombe lui-même à en vouloir faire l'éloge? Je la trouve encore plus admirable que sa pureté; celle-ci ne fut jamais parmi les délices qui la corrompent; celle-là se trouve parmi tout ce que le poison de la vaine gloire a de plus subtil. Il ne faut qu'une vertu commune pour devenir humble dans l'humiliation même; mais rien n'est plus grand ni plus rare qu'une humilité qui se soutient parmi les plus grands honneurs : & c'est dit le vénérable Bede, ce que j'appelle le comble de la véritable grandeur. C'est quelque chose d'être Vierge, c'est encore plus de devenir Mere sans perdre sa virginité; un privilége qui l'emporte sur tout cela, c'est d'être la Mere d'un Dieu. Peut-on pousser plus loin? Y a-t-il un dégré au-dessus de celui-ci? Oui, reprend ce Pere, c'est de se voir si élevé, & de n'avoir des sentimens de

Idem. Ibid.

Diverses expressions des SS. Peres sur l'humilité de Marie.

ſoi-même que comme d'un neant. *Manuſcrit attribué au P. Portail.*

Comment cette humble Vierge eût-elle pu s'enorgueillir ou ſe glorifier d'être Mere de Dieu, quand elle penſoit qu'elle ne poſſédoit cette dignité que par pure grace, & à cauſe que ce Verbe Divin s'étoit fait homme ? Comment eût-elle pu tirer avantage de cette éminente qualité, quand elle ſe repréſentoit que l'obſcure naiſſance de Jeſus-Chriſt en étoit la cauſe ? Ainſi bien loin que la vue de ſa propre grandeur affoiblît ou diminuât ſon humilité, elle ne ſervoit qu'à la ſoutenir & à l'augmenter : plus elle voit de grandeurs qui l'élevent, plus elle apperçoit d'abbaiſſement pour Dieu, & dans cette penſée elle ſe croit plus obligée à s'humilier & à ne ſe pas prévaloir d'une dignité qui coûte en quelque façon à ſon Fils toute ſa majeſté & toute ſa gloire. *M. de la Volpiliere, Sermon de la Viſitation.*

Marie voyant l'abbaiſſement de ſon Fils dans ce Myſtere ne pouvoit manquer d'être humble à ſon exemple.

Le propre de la grandeur acquiſe eſt de nous changer le cœur en nous faiſant changer de rang. Tel qui s'efforçoit, avant ſon élévation, de ſe rendre digne du dégré où il viſoit, a pris une conduite baſſe auſſitôt qu'il eſt ſorti de la pouſſiere, & n'a pu ſoutenir une dignité qu'il avoit pû mériter. Il n'en eſt pas ainſi de Marie : non contente de s'être rendue digne du choix que le Seigneur fit d'elle pour la faire entrer dans un ordre ſingulier de grandeur, elle ſçut ſoutenir par des vertus dignes de la Mere d'un Dieu, une gloire que ſon mérite lui avoit acquiſe. Ne vous attendez donc pas que je vous la repréſente ici tenant ſon rang aux yeux des hommes, devenue fiere de ſa grandeur & exigeant la vénération & le reſpect qui lui étoient dûs. C'eſt par ſon humilité qu'elle s'eſt diſpoſée à ce haut rang ; c'eſt par ce moyen qu'elle s'en eſt rendue digne ; c'eſt pour cela que Dieu l'y a élevée : c'eſt auſſi par cette même humilité qu'elle juſtifie le choix que Dieu a fait d'elle. Auſſi humble après ſon élévation qu'elle

L'humilité a élevé Marie à la qualité de Mere de Dieu, & l'humilité a fait voir qu'elle en étoit digne.

l'étoit avant que d'être placée dans ce suprême dégré d'honneur, elle ne s'est jamais distinguée aux yeux des hommes que par son humilité. *Manuscrit attribué au P. Catrou.*

Comme on peut être grand & humble tout à la fois.

Peut-on être grand & humble tout à la fois? c'est le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à la vérité de cette maxime chrétienne: Que l'humilité n'est point inalliable avec la grandeur. Mais, quoi? Peut-on révoquer en doute cette vérité après la preuve autentique & le modéle admirable que Dieu nous en a donné dans l'Incarnation de son Fils, & dans l'exemple de sa mere la plus glorieuse & la plus humble des pures créatures? Vous me demandez si l'on peut être humble & grand tout à la fois, & le Fils de Dieu a bien pû devenir humble en demeurant Dieu, & Marie a bien pû être humble en devenant la Mere d'un Dieu. Quoi donc, reprend saint Chrysostôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclattant que la Maternité de Dieu & que la Divinité même; & puisque la Divinité de Jesus-Christ & la Maternité de Marie se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jesus-Christ & dans Marie, oserons-nous dire qu'il y ait sur la terre quelque chose de grand avec quoi l'humilité soit incompatible? Oui, on peut être grand & humble tout ensemble, c'est-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse; on ne peut pas être humble & ambitionner d'être grand, & se plaire à être grand & faire toutes choses pour être grand; mais on peut être humble & grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, & que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. *Le P. Bourdaloue, premier Discours sur l'Annonciation.*

Marie publie les merveilles qui se font

Ce n'est pas seulement dans le secret de sa retraite que Marie fait paroître son humilité: le commerce extérieur ne diminuera rien en elle de cette vertu. En effet, à peine a-t-elle appris de la bouche de l'An-

ge la faveur singuliere que Dieu a fait depuis six mois à sa cousine Elisabeth, qu'elle court sans délai, dit l'Evangile, & se hâte de venir lui rendre les justes devoirs que les liens du sang & ceux de la charité sçavent si bien unir ensemble; Elisabeth ne l'apperçoit pas plutôt qu'elle y reconnoît la Mere de son Dieu, l'en applaudit & employe les paroles les plus propres à relever sa grandeur & son bonheur. C'est ici une de ces occasions délicates où il est bien rare de conserver les dons de Dieu dans les régles d'une modestie sévere, & où l'on dérobe très-souvent à l'humilité & à la modestie ce qu'on prétend donner à la familiarité d'un commerce d'ailleurs innocent; mais celle de Marie n'en reçoit aucune atteinte, & une circonstance si délicate pour tout autre ne sert précisement qu'à faire éclatter la sienne. Forcée de répondre aux justes louanges qu'on lui donne, & saintement ingénieuse à les détourner, elle prononce alors dans les saints transports d'une vive reconnoissance ce divin Cantique qui est devenu chaque jour celui de l'Eglise. *Manuscrit attribué au Pere Pertail.*

opérées en elle, & cette publicité fait encore preuve de son humilité.

Je ne m'étends pas beaucoup sur les Moralités qui peuvent naître de tous les exemples d'humilité que donne Marie; en consultant le Traité de l'Humilité contenu dans le second Tome de la Morale, l'on trouvera tout ce qu'il faut pour le bien faire, en supposant un peu de goût & de discernement.

Paraphrase du Cantique *Magnificat* qui peut servir à faire la conclusion du Discours.

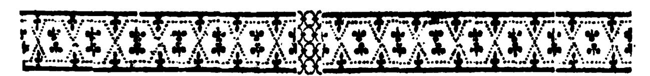
Pénétrée de l'insigne faveur dont j'ai été prévenue, j'adore, dit Marie, celui qui en est l'Auteur, mon ame le glorifie, comme le Seigneur de toutes choses, & releve sa grandeur supreme: *Magnificat anima mea Dominum.* Mon esprit est ravi de joie, & je ne puis le dissimuler dans ce moment: *Et exultavit spiritus meus.* Mais Dieu seul est le principe & le motif, c'est en lui uniquement que j'ose me ré-

Luc. 1. 46.
Idem. 47.

jouir, comme en celui qui a daigné me sauver en
Idem. Ibid. devenant le Sauveur de toutes les Nations : *In Deo Salutari meo.* Dans l'accomplissement de ce grand dessein dont il étoit seul capable, il a bien voulu jetter un regard sur la bassesse de sa Servante, & lui qui est souverainement grand s'est humilié jusqu'à
Idem. 48. moi pour anéantir sa grandeur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* C'est par cette considération qu'on m'appellera bienheureuse dans la suite de tous les âges, & qu'en publiant par-tout le privilége d'une grace dont je suis très-indigne, on reconnoîtra par-
Idem. Ibid. tout la bonté ineffable d'où elle m'est venue : *Ex hoc enim beatam me dicent omnes generationes.*

Non, ce n'est pas un mérite en moi, c'est un bienfait gratuit & un bonheur qui ne m'étoit pas dû. Je ne suis ni grande ni sainte, mais c'est celui qui est la Toute-puissance & la Sainteté même qui a voulu faire en moi de grandes choses comme dans la plus
Luc. 1. 49. vile des créatures : *Fecit mihi magna qui potens est, & sanctum nomen ejus.* Il est vrai qu'il a déployé toute la force de son bras, mais c'est en rejettant ces puissans & ces riches du siécle pour élever jusqu'à lui ce qu'il y a dans le monde de plus vil, de plus ab-
Idem. 52. ject, de plus petit, de plus méprisable : *Deposuit potentes de sede, & exaltavit humiles.* Où en serions-nous, s'il n'y avoit eu en lui une miséricorde sans bornes ? c'est à elle-seule que les races futures seront à jamais redevables de leur délivrance ; il s'en est souvenu en prenant Israël sous sa protection, & il a exécuté la promesse qu'il a faite à Abraham notre
Idem. 54. pere & à sa postérité pour lui : *Suscepit Israël pue-*
Idem. 55. *rum suum recordatus misericordiæ suæ, sicut locutus est ad patres nostros Abraham & semini ejus in secula.* Que de merveilles, que de mysteres profonds dans toutes ces paroles ! Voilà le langage tout pur de l'humilité qui dans la plus haute élévation ne voit rien de grand, rien de beau, rien de saint, rien de puissant que Dieu. Voilà les sentimens dont Marie fut

toujours animée, & qui eurent la force d'attirer le Verbe éternel dans son chaste sein; & voilà les sentimens que nous devons avoir à plus juste titre de notre misere & de notre néant, si nous voulons être un jour glorifiés dans le Ciel.



PLAN ET OBJET DU SECOND DISCOURS sur le même sujet.

JE suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. C'est de cette réponse de Marie que dépendoit l'accomplissement du glorieux Mystere que nous célébrons: ce consentement étoit dans l'ordre éternel des décrets de Dieu une des conditions requises pour l'Incarnation du Verbe; & voilà l'essentielle obligation que nous avons à cette Reine des Vierges, puisqu'il est de foi que c'est par elle que Jesus-Christ nous a été donné, & à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire, si dans les chastes entrailles de Marie il vient pour le salut des hommes se faire homme; c'est au moment qu'elle a dit & parce qu'elle a dit je suis la Servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Connoissons donc aujourd'hui tous les avantages qui nous sont préparés dans le Mystere qui s'opere en ce jour, & apprenons par le bienfait singulier qu'il confere à la sainte Vierge ceux dont il nous fait participans nous-mêmes. 1°. L'Incarnation du Verbe éleve Marie au comble de la supreme grandeur, & annoblit toute la nature humaine. 2°. L'Incarnation éleve Marie au comble de la plus éminente sainteté, & sanctifie en même-temps toute la nature humaine. Deux vérités qui vous apprendront 1°. quelle est la véritable grandeur que vous devez estimer; 2°. à quelle sainteté vous devez aspirer. Division générale.

Ceux qui choisiront ce plan trouveront beaucoup de secours dans le Traité de l'Incarnation contenu dans le premier Volume des Mysteres de Jesus-Christ; l'on ne consultera pas non plus infructueusement les Traités de la vraie Piété, de la dignité du Chrétien, & de l'humilité.

Soudivisions du premier Point.

Toute grandeur, pour être solide & véritable, dit saint Paul, doit émaner de Dieu comme de son principe, s'élever sur sa justice comme sur son appui & retourner à Dieu comme à son Chef & à sa fin. Telle est la dignité glorieuse de Mere de Dieu; appellée par le choix du Ciel à cette qualité souveraine: elle ne l'accepte que parce qu'elle se rend la coopératrice de ce Mystere avec son Fils; elle ne l'estime que parce qu'elle est unie à toute la grandeur suprême. Opposons les qualités de la grandeur de Marie à celles dont les adorateurs du monde font le plus cher objet de leurs désirs & de leurs vœux, & nous verrons que celles-là ne s'acquierent que par ambition & par des voies qui ne sont point innocentes; qu'elles ne se terminent que par une vaine ostentation, & par conséquent qu'il y a une noblesse plus essentielle dont le Chrétien doit se parer. L'exposition simple des vérités de notre Evangile, seront les preuves convaincantes de ces deux vérités.

Soudivisions du second Point.

Il n'en est pas de la dignité de Mere de Dieu comme de tous les autres titres dont les grands du siécle favorisent ceux qu'ils honorent de leur bienveillance; quelque droiture d'intention qui accompagne leurs bienfaits, ils ne peuvent annoblir les sentimens de l'ame de celui qu'ils élevent, ni lui donner cette sage modération, ce discernement judicieux qui sont nécessaires pour en remplir, comme il faut, les devoirs & les engagemens. A Dieu seul appartient de se former des cœurs dignes de lui, & de donner le mérite requis pour s'acquitter de l'honneur & de l'emploi auquel il associe & éleve quelqu'un. S'il éleve

Marie à la plus sublime dignité qui fût jamais, c'est pour la rendre la plus parfaite & la plus sainte des créatures, soit par les graces qu'il verse dans son ame, soit par les vertus qu'il fait éclatter dans toute sa conduite. Deux réflexions importantes qui vont vous apprendre à quelle sainteté vous devez vous élever, soit en qualité d'homme accrédité dans le siécle, soit en qualité de Chrétien honoré de l'alliance d'un Dieu.

La simple exposition de cette seconde Partie indique les sources où il faut puiser pour la bien remplir. Outre les Traités ci-dessus cités, j'ai dans ce Volume rebattu déja plusieurs fois ces deux vérités; l'on n'aura qu'à consulter la Table des Matieres pour s'en convaincre. Ce Plan est attribué au P. Soannin ancien Evêque de Senés. Sans recourir à d'autres Auteurs, je vais en fournir ce qui me paroîtra de plus frappant, je ne m'engage pas à donner tout ce que j'en ai, parce que je suis forcé de me resserrer, sans quoi il me faudroit passer les bornes que je me suis prescrites de resserrer dans un seul Volume toutes les Fêtes de la Vierge.

Preuves de la premiere Partie.

Conduite du Verbe à l'égard de Marie dans le choix particulier qu'il en fait pour être sa Mere.

Luc. 1. 26.

Le Verbe éternel ayant résolu de nous visiter dans sa miséricorde, ordonne, dit le Texte sacré, à un de ses Anges d'aller trouver celle qui avoit été choisie pour coopérer à l'accomplissement de ce grand Mystere, & lui fournir ce corps précieux avec lequel il devoit racheter le monde: *Missus est Gabriel Angelus à Deo.* Ce n'est point ici une de ces voies communes & ordinaires dont se sert le Createur pour choisir ceux qu'il destine aux honneurs de la terre, ou une de ces vocations cachées & que la sagesse la plus pénétrante ne peut développer que par une suite d'événemens que le hasard a fait naître: c'est Dieu même qui parle par la voix de l'Ange, *Missus est, &c.* mais à qui est-il envoyé ce premier de la Cohorte céleste? A une Vierge de Nazareth nommée

Marie, c'est-à-dire, à une fille qui étant humble assez humble pour renoncer à la glorieuse espéran de mettre au monde le Rédempteur des Nation avoit renoncé à l'illustre titre d'être Mere d'un Die & attendoit dans un religieux silence que l'honne en fût déféré à une autre qui eût des talens & d vertus que son humilité lui déroboit à elle-même à une fille des Rois de Juda qui déchue de la splen deur de ses Peres se voyoit avec tranquillité réduit à une condition obscure, & qui, loin de chercher Jerusalem les voies de relever l'éclat de son illust orig , s'étoit retirée dans une contrée éloigné pour y vivre à l'abri de la dissipation & des désordr du monde : *In civitatem cui nomen Nazareth ad Vir ginem desponsatam viro de domo David, &c.*

Luc. 1. 26. 27.

Ceux-là peuvent seuls être véritablemét grands qui tiennent leur grandeur de Dieu même comme Marie.

Ce qui rehausse éminemment la gloire de Mari dans le Mystere de ce jour, c'est qu'elle y a été ap pellée par une mission extraordinaire qu'elle n'a n recherchée ni désirée ; mais que ses vertus & so abbaissement lui ont attirée. Réflexion qui nous apprend que toute puissance vient d'en-haut, que c'est le Seigneur qui distribue les grandeurs & les titres, & que par conséquent vous ne serez véritablement grands aux yeux des hommes qu'autant que ces postes & ces dignités, ces titres qui vous relevent pourront être regardés, comme une émanation divine & une dispensation particuliere de la Providence divine qui se sera expliquée en votre faveur, ou par la naissance ; ce qui vous donne un titre légitime de les posséder, ou du moins par vos talens ; ce qui vous rend dignes de les occuper & de les remplir : c'est-là ce qui doit faire honneur dans le monde, c'est-là ce qui illustre.

L'extravagance des hommes pour parvenir aux dignités &

O hommes qui m'écoutez, après l'exemple frappant que vous donne Marie de son humilité & de son désintéressement, comment osez-vous briguer pour vous & pour vos enfans des emplois considérables, ou des dignités éclattantes qui demandent des

talens que vous n'avez pas, & auxquels par conséquent il ne paroît pas que vous soyez appellés du Seigneur? Et ne devez-vous pas appréhender qu'en les recherchant & les possédant contre sa volonté, l'usage que vous en ferez ne soit une transgression formelle de sa Loi? Travaillez d'abord à les mériter & à vous rendre dignes un jour de les posséder, si c'est le bon plaisir de Dieu de vous choisir pour cela; mais du reste laissez faire la Providence, & sans fatiguer les puissances & vous offenser de leurs refus, attendez-les du Dispensateur de tout bien.

y faire parvenir leurs enfans, quoiqu'ils ne reconnoissent aucuns talens ni dans eux ni dans leurs enfans pour les bien remplir.

Mes Freres, disoit saint Paul aux Fidéles de son temps, que chacun de vous demeure tranquille dans le rang & la condition où l'a fait naître la Providence, & satisfait d'obéir aux ordres qui vous sont prescrits: si vous êtes nés dans l'obscurité ne cherchez point à en sortir jusqu'à ce qu'il plaise à celui qui vous y a mis de vous en retirer; tâchez de vous affranchir du joug humiliant de vos passions, plûtôt que de la bassesse de votre extraction; si vous tenez un rang de supériorité sur vos freres, sçachez qu'il est au-dessus de vous une autorité supérieure de qui vous la tenez, & que votre élévation & votre jurisdiction sur les hommes ne vous dispense point de vous soumettre aux ordres du Tout-puissant, & d'accomplir ses saintes volontés: *Unusquisque in quo vocatus est, fratres, in hoc permaneat apud Deum.* Eh! qu'il seroit glorieux à la Religion si Dieu étoit toujours consulté dans les grandeurs auxquelles on aspire, si la chair & le sang, le crédit & les recommandations, si l'amour-propre & l'intérêt du cœur n'avoient aucune part; si au lieu d'assiéger les thrônes des maîtres du monde & les palais des Grands pour en obtenir des honneurs & des postes, on laissoit au Ciel le temps & la liberté d'envoyer quelqu'un de ses Anges; & si, à l'exemple de Marie, on ne s'y disposoit que par des services sans ostentation, par un mérite sans appui, par une noblesse

Avertissement de S. Paul au sujet de la vérité qui précéde.

I. Cor. 7. 22.

ſans éclat, par des vertus enſevelies dans le ſilen
qui ne ſeroient que plus propres à remplir les gra
des obligations qui accompagnent toujours les gran
honneurs & les grandes dignités.

Ceux qui voudront trouver des matériaux qui r viennent au plan de ce Diſcours, auront ſoin de co ſulter le petit Traité ſur la vocation à un état conn nu dans le ſixiéme Volume de la Morale.

Il faut prendre garde que les honneurs qu'on obtient ne ſe terminent à une vaine oſtentation. Exemple que Marie nous donne à ce ſujet.
Luc. 1. 29.

A peine l'Ange a-t-il annoncé à Marie que ſ nom ſera rempli de bénédictions parmi toutes l Nations, que ſon Fils s'appellera le Fils du Trè haut, & qu'il regnera ſur toute la maiſon de Jacob qu'un trouble religieux s'empare de toutes les puiſ ſances de ſon ame : des diſtinctions ſi éclattantes ſi peu attendues la jettent dans le ſaiſiſſement. El ne voit point ce qui a pû lui attirer tant d'honneur elle doute preſque ſi c'eſt un Ange de lumiere ou d ténébres qui lui parle, & l'obſcurité où elle ſe trou ve lui donne moins d'inquiétude que la dignité ſu prême où on veut l'élever : *Quæ cùm audiſſet turbat eſt in ſermone, &c.* Raſſurée cependant ſur un My ſtere qui lui eſt annoncé d'une ſi bonne part, ell ne l'eſt point encore ſur la maniere dont il doit s'opé rer : elle croit ce que l'Ange lui dit, mais elle n'oſ eſpérer & ſe flatter que le Seigneur veuille ſuſpen dre en ſa faveur le cours ordinaire de la nature. Ell lui a conſacré ſa virginité, & elle ſe dit à elle-mê me qu'elle renonceroit de bon cœur à la dignité glo rieuſe de Mere de Dieu, s'il devoit lui en coûter l moindre altération de ſa pureté. Il ne m'apparties pas, dit-elle à l'Ange, de vouloir ſonder les Myſt res de la Divinité, mais ſouffrez que je vous demai de comment je pourrai arriver à l'honneur que vo m'annoncez : *Quomodo fiet iſtud*, puiſque j'ai don mon cœur à Dieu ſeul, & que j'ai réſolu de ne partager jamais avec aucune créature mortelle

L'An

L'Ange aussitôt lui répond que sa pureté n'en sera point altérée, qu'elle deviendra Mere sans cesser d'être Vierge; & à cette condition elle donne son consentement, & le Mystere s'opere en elle: *Fiat mihi secundùm, &c.*

Si vous envisagiez les honneurs en vrais Chrétiens & avec les yeux de la foi, ah! loin de sentir en vous-mêmes ces troubles de joie, ces complaisances secrettes qui vous font regarder vos dignités & vos élévations comme le fruit de vos talens, & l'ouvrage de votre prudence, une inquiétude délicate vous feroit appréhender que ces honneurs ne devinssent pour vous une tentation invincible, un écueil contre lequel toutes vos vertus feroient naufrage: *Turbata est, &c.* On ne vous verroit pas employer, comme vous faites, ces pernicieux efforts de la sagesse mondaine, ces fraudes intéressées, ces amitiés feintes, ces séduisantes adulations, ces noires calomnies, &c. vous seriez dans une résolution constante de renoncer aux honneurs de votre famille, de perdre votre fortune, &c. plutôt que de commettre la moindre injustice, &c. & vous appliquant à vous-mêmes cette réponse que Marie fit à l'Ange: *Quomodo fiet istud.* Vous vous diriez à vous-mêmes, voici un poste considérable qui se présente: mais s'il faut pour l'obtenir que je trahisse mon devoir & ma conscience, &c. mais si je ne puis y atteindre qu'en essayant de surprendre la religion & la bonne foi de mes protecteurs, qu'en me prêtant à certains engagemens qui sont incompatibles avec la loi de Dieu, &c. C'en est fait, je renonce à tous mes projets & à toute ma protection, &c: Je ne veux point pour me distinguer aux yeux des hommes, me déshonorer aux yeux de Dieu.

Si l'on s'appliquoit à connoître comme Marie les écueils des honneurs, l'on mettroit tous ses soins à se prémunir contre les dangers qu'ils traînent après eux.
Idem. 38.
Idem. 29.

Marie en devenant la Mere de Dieu a la consolation de donner à la terre un Rédempteur: le même titre qui fait son bonheur va faire la consolation d'Israel: le Fils qu'elle concevra regnera sur la mai-

Marie n'estime la grandeur à laquelle elle est éle-

vée qu'autant qu'elle est appuyée sur la grandeur de Dieu même.

son de Jacob, & lui procurera une abondante & éternelle félicité. A quel dégré d'honneur n'est-elle donc point élevée aujourd'hui de prêter un corps à celui dont elle a reçû elle-même l'existence, de renfermer dans son sein celui que l'Univers entier ne peut contenir, d'être la Mere de celui qui est le Maître & le Médiateur de tous les hommes, ce sera de ce sacré propitiatoire d'où la Sagesse incarnée rendra ses oracles: tant que ce saint Enfant gardera le silence il ne parlera que par sa divine Mere, il n'agira que par elle. La présence de ce Fils bien-aimé du Pere Eternel, quoique renfermé dans le sein de Marie, tiendra toute la nature dans le respect; elle communiquera à cette Vierge bienheureuse une impression de sainteté qui la portera au comble de la perfection, & à Jean-Baptiste encore enseveli dans le sein d'Elisabeth une effusion de graces qui le rendra le plus grand de tous les enfans des hommes: c'est donc avec raison qu'elle a dit qu'elle étoit bienheureuse, & que toutes les Nations célébreroient de siécle en siécle son bonheur: *Ex hoc enim beatam, &c.* Ainsi sa grandeur se trouve établie sur la grandeur de Dieu à laquelle elle est associée sur l'union qu'elle contracte avec cette éternelle puissance qu'elle porte dans ses entrailles.

Luc. I. 48.

Placé dans l'élévation l'on devroit ne chercher qu'à accroître la gloire de Dieu, & l'on ne pense qu'à ses intérêts personnels.

A quoi devez-vous travailler, grands du siécle, hommes riches en talens, élevés en dignité, & quel est le but où vous devez tendre, sinon de concourir autant qu'il est en vous, à l'accomplissement des desseins de Dieu sur la conduite de ses créatures; de consacrer vos talens, vos soins, votre pouvoir, vos intérêts même à la sanctification de ceux qui vous sont soumis; à veiller que Dieu soit plus fidellement adoré, servi, aimé; à réprimer la licence du vice parmi eux, & à leur inspirer la pratique des vertus?

Suite du

Je vous le demande, Chrétiens, quels sont les motifs qui vous animent, ou plutôt que cherchez-

vous dans ces emplois & ces dignités après lesquels vous courez avec tant de fureur ? N'est-ce pas de satisfaire votre orgueil & votre ambition, d'établir votre rang & vos prééminences, de vous donner un crédit plus étendu, de vous assurer une autorité qui vous fasse craindre & respecter, d'étaler aux yeux du public un vain spectacle de grandeur & de magnificence, de vous faire valoir à l'ombre d'une fortune peut-être toute récente ? grandeur, hélas, trop fragile qui passera avec vous, & qui se terminera au marbre & au cercueil, qui couvriront & enfermeront vos cendres.

même sujet.

Moralité sur ceux qui ne font qu'abuser de leur grandeur.

Hommes vains & présomptueux, reconnoissez que votre véritable bonheur n'est point de voir vos noms illustrés par vos exploits fameux : ce n'est point par ces titres & ces dignités honorables qui depuis long-temps possédés dans vos maisons, se sont perpétués jusqu'à vous. L'Ange du Seigneur ne parle point à Marie de tous ces avantages, quoiqu'ils eussent été rassemblés dans sa famille & dans sa Tribu. Ce qui doit seul vous faire regarder comme heureux, c'est que vous devenez les membres d'un corps dont Jesus-Christ est le Chef, c'est que ce même sang qui coule dans vos veines est devenu le prix de la Rédemption du Genre-humain.

Comme Marie nous ne devons point nous glorifier des avantages temporels, ceux-là seuls qui nous sont donnés dans l'ordre de la grace doivent nous flatter.

Les faveurs du Ciel ne sont point imparfaites, & les grandes dignités demandent de grands appanages pour mettre entre la personne & la place qu'elle occupe toute la proportion qu'il peut & qu'il doit y avoir. Aussi, dit saint Jerôme, la grace est communiquée aux autres par parties ; mais pour Marie c'est la plénitude même de la grace : *Cæteris per partes, Mariæ totam se infudit gratiæ plenitudo.* Il étoit de la Providence de Dieu, en choisissant Marie, de ne pas lui donner une qualité nue & dépouillée de ses plus riches ornemens ; il étoit en quelque sorte du droit de Marie d'attendre de la part de Dieu tous les dons naturellement attachés au saint ministere

Les vertus de Marie repondent à la grandeur de son élévation.

D. Hier. in Mich.

pour lequel elle est choisie, & il étoit enfin de l'honneur du Fils que la Mere fût revêtue de toutes les marques convenables à son caractere. *Le P. Bretonneau.*

Dieu donne à chacun de nous les graces propres à l'état auquel il le destine.

J'avoue avec vous qu'il est des états beaucoup plus relevés les uns que les autres, que Dieu n'a pas sur tous les mêmes desseins & les mêmes vûes que sur Marie : mais ce qu'il y a d'incontestable, c'est que Dieu a sur chacun de nous ses desseins, & qu'il y a, conformément à ses desseins, certaines graces marquées pour nous dans les thrésors de sa miséricorde & dans une certaine quantité. Rendons ceci plus palpable & plus sensible : non, ce ne sont point de légitimes excuses que ces plaintes si communes touchant les engagemens & les dangers de notre état ; & si nous y demeurons sans mérites, si nous nous y perdons, ce n'est qu'à nous-mêmes que nous pouvons & que nous devons nous en prendre ; pourquoi ? Parce que Dieu jamais, à quoi que ce soit qu'il nous destine, ne nous chargera d'un fardeau qu'il ne nous aide pas à porter, & que jamais il ne nous imposera de devoirs que sa grace ne nous rende pas souvent très-faciles, toujours au moins très-praticables. *Le même.*

Détail de la vérité qui précede.

Je n'excepte point d'état, écoutez, vous allez sentir par le détail la vérité de ce que j'ose avancer, sans craindre de me tromper. Car je dis que l'homme du monde a des graces pour se préserver de la contagion & des périls du monde, & que le Religieux a des graces pour bien remplir toute la mesure de sainteté où l'appelle sa profession, & pour pratiquer toutes les vertus du Cloître. Je dis que le Laïc a des graces pour vaquer dignement aux affaires temporelles, & que l'Ecclesiastique a des graces pour honorer son ministere & pour servir fidélement aux Autels. Je dis que le Maître a des graces pour bien commander, & le Domestique pour bien obéir ; le Magistrat pour porter la Loi, & le Particulier pour

l'observer ; le Prince pour soutenir en Chrétien le poids de l'empire & le sujet pour s'appliquer saintement à son travail. On a des graces à la Cour pour se défendre de ses attraits ; l'on a des graces à la Ville pour se conserver parmi ses soins ; on a des graces dans le Commerce pour y garder la bonne foi, & l'on en a dans le barreau pour y rendre la justice. L'un a le don de la sagesse, dit saint Paul : *Alii datur sermo sapientiæ ;* & l'autre, le don de la science ; l'un, le don de foi, & l'autre le don de prophétie ; celui-là le don des langues, & celui-ci le don des miracles ; le pere, la mere, les enfans, le Docteur, le Disciple, le Directeur & le Pénitent, tous en général, chacun en particulier. Nous avons, mes Freres, des graces selon les diverses situations où nous nous trouvons par la divine Providence : *Unicuique secundum mensuram donationis Christi.*

I. Cor. 12. 8.

Preuves de la seconde Partie.

Dieu verse dans l'ame de Marie des graces proportionnées à la grandeur de l'état où il veut l'élever.

Quelles graces, quelles faveurs ne reçoit-elle pas de la part du Tout-puissant : des fontaines d'eau vive & de miséricorde coulent dans son sein, le Verbe déploye avec magnificence ses miséricordes sur elle, & en échange du sang qu'elle lui donne elle en reçoit une plénitude de graces & de bénédictions. Car si le Disciple bien-aimé, pour s'être reposé un moment sur le sein de son Maître, a puisé des faveurs si particulieres, de combien de bienfaits Marie ne doit-elle pas être comblée, elle qui pendant neuf mois a été le sanctuaire de la Divinité ? & si l'ombre seule d'un Apôtre opéroit tant de miracles sur ceux qui en étoient couverts, combien de prodiges n'opérera pas la sainte Vierge, lorsque la vertu du Très-haut la couvrira de son ombre. C'est l'Ange du Seigneur qui nous l'apprend lui-même par ces paroles, Je vous salue pleine de graces, ces graces qui sont données aux autres avec mesure vous sont données avec plénitude ; & l'Esprit Sanctificateur qui vous choisit pour être son épouse va vous rendre la plus éminente entre toutes les femmes en bénédictions &

Ephes. 4. 7.

en graces : *Ave gratiâ plena, benedicta in mulieribus.* Luc. 1. 28.

Combien les éloges que donne la Religion sont différens de ceux que prodigue le monde.

Avouons-le, les éloges que consacre la Religion sont bien différens de ceux que le monde donne à ceux qu'il veut engager dans ses intérêts ; & les louanges que l'Ange donne à Marie ne ressemblent guéres à ce profane encens que le siécle offre à ses sujets : il les félicite sur les richesses abondantes qu'ils ont sçu amasser, sur les dignités éclattantes qu'ils attendent ou dont ils sont déja revêtus, sur l'établissement de leur famille ou l'éclat de leur maison, de ce qu'ils sont ornés des dons de la nature ou des avantages de la fortune, d'être d'un rang ou d'un mérite qui les éleve au-dessus des autres.

Plus nous sommes élevés en dignité, plus nous devons recourir à Dieu pour obtenir les graces nécessaires pour en remplir les devoirs. Sentimens de Salomon à ce sujet.

Seigneur, disoit Salomon, je vous avois prié de me laisser dans une situation médiocre, où je n'aurois eu soin que de contempler vos miséricordes & de célébrer vos merveilles, c'étoit en quoi je faisois consister toute ma sagesse ; mais, puisqu'il vous a plu de m'élever sur le thrône, & de me charger d'un grand Royaume, donnez-moi une partie de votre sagesse, un esprit d'intelligence & de droiture pour m'aider à gouverner ces peuples innombrables que vous avez soumis à mon obéissance : c'est ainsi que Dieu permettant à Moïse de se choisir soixante & dix vieillards des plus sages d'Israël pour les associer au gouvernement de son peuple, & l'aider à régler les différends qui s'éléveroient dans les douze Tribus, l'assure qu'il va leur communiquer de son esprit, & leur donner les lumieres & la force nécessaires pour soutenir avec lui le poids du gouvernement : *Tradam eis spiritum ut sustentent tecum onus populi, & non tu solus graveris.* Num. 11. 17.

Moralité à ce sujet.

Ce merveilleux changement se rencontre-t-il en vous, Grands de la terre ? Est-ce toujours Dieu que vous consultez, est-ce son Esprit qui influe dans ces différentes dignités que vous acquerez & que vous conservez ? N'est-ce point plutôt un esprit de fierté, de présomption, &c. qui domine dans toutes vos ac-

tions, & dans toute votre conduite : & à ces traits marqués sur tous vos sentimens & dans toutes vos manieres, ne reconnoît-on pas les accroissemens de vos richesses ou de votre autorité, de votre famille ou de votre fortune?

Ne vous y trompez pas, Grands de la terre, qui que vous soyez, voici dans la Morale Chrétienne un principe sûr dont vous ne pouvez, sans extravagance, vous départir, c'est que le dégré d'honneur qui vous éleve devient indispensablement pour vous un nouvel engagement de fidélité envers Dieu : plus sa main libérale vous met dans l'opulence, ou vous place dans un emploi plus distingué, plus aussi avez-vous besoin du secours du Pere des lumieres, & plus vous devez l'implorer. Vous avez trouvé grace devant le Seigneur, dit l'Ange à Marie. Elle avoit donc recherché & désiré cette grace, remarque fort judicieusement saint Bernard : vous qui êtes établis pour gouverner Israël, vous devez aussi la rechercher & la désirer cette grace du Seigneur, parce que vos obligations devenant plus étendues que vos lumieres naturelles, vous devez demander à Dieu que sa sagesse vous aide à les connoître & à les remplir.

Plus nous recevons de bienfaits de Dieu, plus notre reconnoissance doit être vive. Comment à cet égard se conduit Marie.

Il faut être humble, je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu. Je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite ; je ne vous dis point que si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez ; je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos ames, autant vous en diroit un Philosophe ; & quelque convaincante sur ce point que fût sa Morale, je doute qu'on y déférât beaucoup : mais je vous dis qu'il faut être humble pour être Chrétien, & que sans l'humilité il n'y a ni Religion, ni Christianisme, puisque sans l'humilité il n'y auroit pas eu même d'Incarnation,

L'humilité est le fondement de la Religion, & l'on peut dire que sans cette vertu le Mystere que nous célébrons n'auroit pas eu lieu.

ni d'Homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité? Je sça cependant que cette vérité, toute édifiante qu'elle est ne sera pas du goût de ceux qui m'écoutent; & je sçai quoiqu'avec douleur, que l'humilité que je prêche ic est cette sagesse cachée que S. Paul a cru bien défini quand il a dit que c'étoit celle que nul des Prince du monde n'avoit connue : *Sapientiam in Mysterio quæ abscondita est quam nemo Principum hujus seculi cognovit.*

I. Cor. 2. 7. & 8.

Ce qui se passe, soit du côté du Verbe, soit du côté de Marie, dans ce Mystere détruit le prétexte qu'on apporte, pour soutenir que l'humilité est incompatible avec la grandeur.

Vous me direz, mais peut-on être humble & grand tout à la fois, car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette vérité; & moi je vous réponds, en peut-on douter après la preuve authentique & le modéle admirable que Dieu nous en a donné dans l'Incarnation de son Fils; Vous me demandez si l'on peut être humble & grand tout à la fois : le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu, & Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures en devenant la Mere d'un Dieu. Quoi donc? reprend saint Chrysostôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclattant que la Maternité de Dieu & que la Divinité même? & puisque la Divinité & la Maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jesus & dans Marie, oserons-nous dire qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être compatible? Oui, on peut être grand & humble tout ensemble, c'est-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble & ambitionner d'être grand & se plaire à être grand, & faire toutes choses pour être grand : mais on peut être humble & être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, & que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. *Extrait du P. Bourdaloue.*

Marie seu-

C'est l'Esprit-Saint qui descend lui-même dans

Marie, & avec toutes ses richesses, c'est lui qui l'éclaire de ses plus pures lumieres, lui qui l'embrase de ses plus vives ardeurs, lui seul qui connoît & qui peut bien connoître tout ce qu'il opere dans son cœur. Quelles communications sécrettes! quels mouvemens doux & tendres! quelles saillies promptes & affectueuses! quels ravissemens, quels transports! Marie ne peut tout resserrer dans son sein, ni le tenir long-temps fermé, elle parle, elle éclatte: *Magnificat anima mea Dominum.* Son ame nage dans les douceurs célestes, elle est abîmée dans le Seigneur: *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* Elle reconnoît, & partout elle voudroit le publier combien le Tout-Puissant a fait pour elle & en elle de grandes choses: *Fecit mihi magna qui potens est*; qu'elle doit être appellée bienheureuse dans tous les siécles, *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*; que Dieu en sa faveur a déployé toute la force de son bras, *Fecit potentiam in brachio suo*; qu'il lui a ouvert tous ses thrésors, & qu'il n'a usé à son égard d'aucune réserve, *Esurientes implevit bonis. Le P. Bretonneau.*

le a été remplie de plus de graces que toutes les ames justes.

Luc. 1. 46.

Ibid. 47.

Ibid. 49.

Ibid. 48.

Ibid. 51.

Ibid. 53.

Graces de l'état, elles sont de deux sortes: graces de vocation & graces de sanctification. Graces de vocation pour connoître & embrasser l'état: graces de sanctification pour demeurer & se sanctifier dans l'état. Notre Evangile découvre parfaitement ces deux graces dans Marie.

Dans les divers états où nous place la Providence, il y a deux sortes de graces.

L'Ange qui salue Marie vient d'en-haut, & c'est de Dieu même le seul principe de la grace qu'il est envoyé: *Missus est Angelus à Deo.* De quoi est-il chargé, & qu'annonce-t-il à Marie? Il lui expose les desseins de Dieu sur elle, & lui apprend à quoi le Ciel la destine: *Ecce concipies*; il l'éclaire dans ses doutes, il la rassure dans ses craintes: *Ne timeas, Maria.* Et si nous nous rendons aussi attentifs à la grace que Marie. Tels sont les effets de la vocation qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver.

Grace de vocation dans Marie.

Luc. 1. 26.

Ibid. 31.

Ibid. 30.

Grâce de sanctification dans Marie.

L'Esprit Divin surviendra en vous, dit l'Ange à Marie: *Spiritus Sanctus superveniet in te*; cet Esprit Sanctificateur, cet Esprit de sagesse & de conseil, cet Esprit de régle & de piété, cet Esprit de zéle & de ferveur: Ouvrons lui nos cœurs comme Marie, & bientôt il nous fera sentir toute sa vertu: *Et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Le même.*

Luc. 1. 35.

Idem. Ibid.

Trois vertus principales étoient nécessaires à Marie pour devenir la Mere de Dieu.

Pour que Marie pût être dignement la Mere de Dieu, il lui falloit trois grandes vertus, une pureté inviolable, une humilité profonde, une foi vive. 1°. Pureté inviolable, pourquoi? Parce qu'un Dieu infiniment Saint ne devoit naître que d'une Vierge & de la plus pure des Vierge. Si donc Marie a plû singuliérement à Dieu, saint Bernard nous avertit que c'est par la Virginité: *Virginitate placuit.* 2°. Humilité profonde, pourquoi? Parce que rien ne devoit être plus opposé aux sentimens d'un Dieu si profondément humilié lui-même, que l'orgueil. Comme donc Marie a plû singulierement à Dieu par sa Virginité, saint Bernard enchérit encore, & ajoute que c'est par son humilité qu'elle a conçu: *Et humilitate concepit.* 3°. Foi vive, pourquoi? parce qu'elle ne pouvoit donner son consentement à la parole de l'Ange qu'elle ne se soumît à croire un Mystere qui passe toutes les connoissances humaines, & qui sembloit enfermer d'insurmontables contradictions. Aussi, selon le témoignage d'Elisabeth, ce fut par sa soumission & par le mérite de sa foi que Marie vit s'accomplir en elle tout ce qui lui avoit été annoncé de la part de Dieu: *Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi à Domino.* Ce ne sont point-là mes propres termes; c'est l'Evangile même, ce sont ses termes. *Le même.*

D. Bern. Serm. sup. Missus est.

Idem. Ibid.

Luc. 1. 45.

Autant Marie étoit élevée devant Dieu, autant se paroissoit-

Ah! Seigneur, disoit cette Ste Vierge dans ce sacré Cantique dicté, ce semble pour elle par l'un de ses ancêtres à qui la promesse de son élévation avoit été faite. Seigneur! vous le sçavez, comblée de vos faveurs, je ne me suis point enflée de mes avantages:

Domine, non est exaltatum cor meum; & élevée de votre main au plus haut rang, je n'ai point perdu de vûe ma bassesse : *Neque elati sunt oculi mei*. Les miracles de grace que vous avez opérés en moi ont toujours eu pour contrepoids l'idée du néant dont vous m'avez tirée, comme les autres, dans l'ordre de la nature; & devenue votre Mere, je n'ai jamais oublié que j'étois votre créature & votre humble servante : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me*. Mais quand j'aurois été tentée d'orgueil, quand la vaine gloire seroit venue flatter mon ame : *Si non humililiter sentiebam*. Pouvois-je oublier ce Fils unique de Dieu que j'ai conçu dans mon sein, que j'ai nourri de mon lait comme le Fils de l'Homme : *Sicut ablactatus super matre suâ*; & son anéantissement profond pouvoit-il m'inspirer d'autres sentimens que les siens propres, *Ita retributio in animâ meâ*. O vous donc qui faites profession de croire & d'espérer en lui! Peuples fidéles! imitez-le comme moi dans ses abbaissemens, suivez-le à mon exemple dans ses humiliations : *Speret Israël in Domino*; & promettez-vous tout de son abondante miséricorde. *Le P. Ségaud.*

elle petite à ses propres yeux.
Ps. 130. 1.
Idem. Ibid.
Idem Ibid.
Ibid. 2.
Idem Ibid.
Idem. Ibid.
Ibid. 3.

Les graces que Marie reçoit dans le Mystere de ce jour, ne demeureront point cachées dans son sein, elle les fait fructifier, elle les produit au-dehors, & elle les fait monter comme un doux parfum qui s'éleve jusqu'à la Majesté Divine; ses paroles sont comme autant de traits enflammés qui expriment la pureté & la noblesse de ses sentimens. Si jamais créature mortelle a reçûe de plus magnifiques faveurs, jamais aussi créature ne fit paroître un plus nombreux amas de vertus héroïques. Quelle pureté plus admirable! elle vit dans la crainte & dans le silence, dans le recueillement & dans la retraite; sa pudeur a peine à se rassurer sur le Mystere qui lui est annoncé; la présence d'un Ange même la trouble : *Turbata est in sermone ejus*. Quelle humilité

Le soin qu'a Marie de faire fructifier les graces que le Seigneur a versées sur elle.

Luc. 1. 2.

plus profonde ! la moindre apparence de grandeur & d'élévation, l'inquiette & la fait trembler ; déclarée Mere du Sauveur, elle ne s'en dit que la servante : *Ecce ancilla Domini.* Quelle obéissance plus prompte ! aussitôt qu'elle connoît les volontés du Seigneur, elle l'embrasse & court à tout ce qu'il exige d'elle : *Fiat mihi secundùm, &c.* Quelle foi plus magnifique pour croire un Mystere incompréhensible contre lequel l'orgueil se révolte, elle ne balance qu'autant de temps qu'il lui en faut pour en être pleinement instruite : *Beata quæ credidisti, &c.*

Ibid. 38.

Idem. Ibid.

Ibid. 45.

Plus l'on est constitué en dignité & audessus des autres hommes, plus l'on est obligé de leur donner bon exemple.

Oui, Chrétiens, plus vous êtes élevés, plus vous devez donner à vos freres de bons exemples : c'est ce que vouloit inspirer saint Bernard au Pape Eugene, lorsqu'il lui écrivoit : Souvenez-vous que dans la place que vous occupez, les actions que vous ferez vont servir de regles à tous ceux qui vous les verront faire. Sur ce principe, Grands du monde, vous ne sçauriez non-seulement apporter trop de précaution pour éviter tout ce qui peut scandaliser vos freres, mais vous devez encore mettre tous vos soins pour les édifier & les porter à la vertu. Car ne vous trompez pas ici, Grands de la terre qui m'écoutez, vous ne devez pas seulement la protection à vos inférieurs, vous leur devez encore le bon exemple. Plus vous aurez reçû du Seigneur, plus le compte que vous aurez à lui rendre sera exact & étendu, & il vous demandera bien plus compte de leurs ames que de leurs corps, de leur salut que de leur fortune. Il ne vous suffit pas de retrancher de votre conduite tout ce qui pourroit les scandaliser, vous devez encore travailler à acquérir les vertus propres de votre état pour les édifier. Les petits n'ont que deux vertus propres de leur état, c'est l'humilité, c'est la patience ; mais vous, dans le vôtre, vous êtes obligés à la génerosité, à la modération : & si le temps & le loisir sont plus qu'aux autres en votre disposition, c'est pour en partager les momens entre

la priere & le recueillement, entre les visites des Hôpitaux & la consolation des affligés. Quoi ? vous ne vous serviriez de votre élévation & de votre opulente que pour déshonorer le bienfaiteur par votre ingratitude, & scandaliser vos freres par la contagion du mauvais exemple.

Marie, toute dévouée à la volonté divine, avec quelle généreuse determination à tout embrasser, à tout faire, prie-t-elle ? Vous, Chrétiens, qui cherchez, dites-vous, à vous instruire de la volonté du Ciel, ne craignez-vous point de la connoître en effet ? Usez-vous de la même diligence que Marie pour engager Dieu à s'expliquer, avez-vous soin de vous retirer comme elle, cherchez-vous la solitude où Dieu veut vous conduire pour parler à votre cœur ? Et le moyen d'entendre sa voix au milieu du bruit du monde & du tumulte des plaisirs ? *Non in commotione Dominus.* Demandez-vous les céleſtes lumieres ? priez-vous ? Mais priez-vous aussi ardemment que Marie ; dites-vous sans cesse en profitant de son exemple, & comme Samuel : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus*, parlez, mon Dieu, car votre Serviteur vous écoute ? ou comme saint Paul : *Domine, quid me vis facere ?* Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? ou comme David, découvrez-moi, mon Dieu, la route que votre Providence m'a tracée : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem* ; ou comme Jesus-Christ même, c'est votre volonté, Seigneur, que je veux suivre, non la mienne, ni celle du monde : *Non sicut ego volo, sed sicut tu.*

Si nous voulons, comme Marie bien connoître la volonté de Dieu sur nous, il faut, comme elle, mettre nos soins à étudier les mouvemens de sa grace.

III. Reg. 19. 11.

1. Reg. 3. 10.

Act. 9. 6.

Ps. 142. 8.

Vierge sainte, que toutes les Nations vous bénissent donc ! Ce sont-là les sentimens que nous dicte une juste reconnoissance ; ce sont les vœux qu'elle nous fera sans cesse former : *Benedicta tu.* L'enfer en frémira tant de fois, il en a déja fremis, & tant de fois il a déja fait contre vous d'inutiles efforts : mais, malgré toutes les puissances de l'enfer, tous

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Matth. 26. 39.

Luc. 1. 42.

les siécles vous ont bénie, tous les siécles vous béni-
Luc. 1. 42. ront : *Benedicta tu.* Si ma langue osoit une fois au-
trement le prononcer, que ma langue s'attache à
mon palais, & qu'elle y demeure collée ! si ma main
sur le papier osoit une fois autrement le tracer, que
ma main sur le papier demeure immobile & dessé-
Idem. Ibid. chée ! *Benedicta tu.* C'est le cœur qui parle, Vierge
sainte, c'est le cœur qui parle, & le mien en particu-
lier ; chacun parlera pour soi, je parlerai pour moi-
même : encore une fois c'est le cœur qui parle,
mais un cœur touché, un cœur pénétré, mais un
cœur portant par-tout l'idée vive & présente de cer-
taines graces en certains temps de la vie, & en cer-
taines conjonctures dont il se croit redevable à vos
Idem. Ibid. soins : *Benedicta tu.* Parlerai-je seul dans cette assem-
blée ! N'avez-vous rien à dire, mes Freres, ne direz-
vous rien ? Ah ! je ne puis percer dans le fonds de
vos ames : mais je n'en puis douter, tout se ranime
ici, tout s'embrase pour Marie. C'a été la dévotion
de nos Peres, c'est celle de tout le peuple chrétien,
ce sera la vôtre : elle subsiste, elle subsistera. Source
pour nous de bénédictions pendant la vie, & par-
là même moyen puissant de salut pour l'éternité.



PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER sur la confiance en Marie.

QUomodo fiet istud ? quoniam virum non cognosco. Comment cela se fera-t-il ? car je ne connois point d'homme. *Luc.* 1.

C'est, mes chers Paroissiens, quelque chose de si grand que la qualité de Mere de Dieu, qu'à la Divinité près il est impossible d'imaginer quelque chose de plus sublime. Or, comme c'est en ce saint jour que Marie a reçûe cette auguste qualité, je ne m'étonne nullement que ses Panégyristes & les Dévots

en fassent aujourd'hui le sujet, les uns de leurs méditations, & les autres de leurs discours. Cependant, mes chers Paroissiens, ce n'est point sur ce sujet que je viens vous entretenir, je ne vous dirai rien de l'honneur que Marie reçut au jour de l'Annonciation, je ne vous parlerai que de la confiance que vous devez avoir dans cette auguste Mere de Dieu, & des précautions que vous devez prendre pour donner à cette confiance les qualités requises. J'avoue qu'ébloui par l'éclat de cette Maternité terrible, comme la nomme saint Epiphane, j'ai crû devoir chercher quelque chose de plus proportionnée à la foiblesse de mon esprit, & que vous fussiez plus à portée de comprendre. C'est donc pour remplir mon dessein, que je me propose de vous faire voir, 1°. les divers motifs de l'espérance que nous devons avoir en Marie : 2°. Les dispositions qui doivent accompagner cette espérance.

Introduction du premier Point, & Soudivisions.

L'espérance que nous devons avoir dans Marie, mes chers Paroissiens, est appuyée sur deux motifs bien puissans, & très-propres à réveiller dans vos cœurs une vive confiance dans la protection de cette puissante Mere. Premier motif, sa charité immense pour tous les hommes. Second motif, son pouvoir sans bornes. Dans tous les temps, deux choses qui d'ordinaire ne se trouvent pas réunies parmi les hommes; car ou ils manquent de bonne volonté pour ceux qui ont besoin de leurs secours, ou, s'ils ont le désir de les servir, ils n'en ont pas la puissance.

Tendresse de Marie pour tous les hommes.

Oui, mes chers Paroissiens, le premier motif de notre espérance dans Marie, c'est cette tendresse presque infinie qu'elle a pour tous les hommes; elle peut dire avec plus de raison que Job ne le disoit, que la compassion est sortie avec elle du sein de sa mere, & qu'elle a toujours crû en elle depuis son enfance : *Mecum crevit miseratio*. Elle étoit prédestinée pour le Mystere de l'Incarnation qui est un Mystere où la bonté & la miséricorde éclattent, Mystere

Job. 31. 8.

dont Jesus-Christ & son Apôtre après lui ne parlent qu'avec admiration comme d'un excès d'amour. Car enfin, tout y respire l'amour, tout y parle d'amour, tout y est fait par l'amour. Jugez si Marie qui devoit avoir une si grande part à cette œuvre excellente aura été partagée abondamment par un Dieu riche en miséricorde.

Jusqu'où s'étend la charité de Marie pour tous les hommes.

Ceci posé, mes chers Paroissiens, ne doutons plus de la tendre charité de Marie à notre egard : elle s'étend, cette charité, sur tous ceux qui l'invoquent avec foi ; elle s'étend, cette charité, d'un bout du monde à l'autre extrémité : elle s'étend, cette charité, par-tout où l'on reclame son secours. Mere d'un Dieu le principe de toute charité, est-il donc étonnant que nous ayons confiance dans celle que l'Eglise appelle la Mere de miséricorde ? Non, non, mes chers Freres, s'il est vrai qu'une Mere ne peut oublier l'enfant de ses entrailles, disons que Marie est incapable de nous oublier ; toutes nos idées, toutes nos expressions ne rendroient que foiblement la charité immense de Marie. Elevons donc plus haut nos pensées, pénétrons, s'il se peut, jusques dans les adorables desseins de ce Dieu de charité, & nous dirons, & nous le dirons sans exagération, que Marie nous aime encore comme le Pere éternel nous a aimés ; que ce qu'il a fait pour elle, en un sens elle le fait pour nous.

La tendresse de Marie pour nous est en un sens plus sensible que celle qu'elle a eue pour son Fils.

Je ne parle point ici des opprobres & des ignominies du Calvaire : sa charité pouvoit-elle aller plus loin que de sacrifier un Fils si aimable ? & pourquoi? pour le salut & la rédemption des hommes : & c'est ici, mes chers Paroissiens, que je puis dire que Marie nous a témoigné en quelque sorte plus d'affection qu'à ce Fils si chéri, puisqu'elle a consenti de le livrer pour nous sauver, au moment qu'il fut formé dans ses chastes entrailles. Elle l'offrit à son Pere pour être substitué à cette multitude de victimes légales, incapables de nous réconcilier avec lui : &

comme

comme cette premiere oblation avoit été secrette, elle la ratifie solemnellement au jour de sa Purification. C'est en ce jour où Marie faisant la fonction de Prêtre, & faisant à son divin Fils un autel de ses mains, elle l'immolle par l'acte de la charité la plus héroïque qui fût jamais. Montons sur le Calvaire pour lui voir consommer ce grand sacrifice : c'est-là où Jesus-Christ nous donne tous à elle pour ses enfans en la personne de saint Jean, & qu'il nous commande de la regarder désormais comme notre mere. Dès-lors Marie reçoit une tendresse encore plus particuliere pour les hommes, un cœur plus passionné pour leur salut : dès-lors elle entre plus parfaitement qu'auparavant dans la charité de Jesus-Christ mourant pour les pécheurs, dans son zele pour leur sanctification, dans son désir de souffrir pour leur salut, dans son esprit de sacrifice qui lui feroit souhaiter de mourir pour les justifier, si quelqu'un pouvoit partager avec lui la gloire de racheter les hommes, & si son sang adorable n'étoit plus que suffisant pour nous reconcilier.

Nouveau motif de confiance dans Marie; son crédit & sa puissance.

Mais ce qui doit augmenter de beaucoup notre confiance dans Marie, c'est, mes chers Paroissiens, qu'elle n'est pas moins puissante que charitable. Toute-puissance lui a été donnée dans le Ciel & sur la terre, elle est établie Médiatrice auprès de l'unique Médiateur : elle est toujours écoutée à cause de la dignité de sa personne. Que craignez-vous donc d'aborder une si bonne Mere, si tendre, si compatissante, qui connoît notre fragilité & le limon dont nous sommes formés ? Il n'y a rien dans son abord d'austere & de rebutant, au contraire tout y respire la douceur & la tendresse. Etes-vous pécheurs ? invoquez Marie, elle vous sera favorable pour opérer votre justification. Etes-vous justes ? invoquez Marie, elle vous fournira les moyens pour persévérer dans la justice.

Combien

Que Marie soit favorable aux pécheurs pour les

Marie est favorable aux pécheurs.

rappeller de leurs égaremens: c'est une de ces vérités si claires, qu'il y auroit de la témérité à en douter. Si autrefois Esther par ses charmes innocens sçut calmer la colere d'Assuerus qui alloit éclatter contre la Nation Juive; si Abigail par sa soumission sçut gagner les bonnes graces de David outragé & prêt à sacrifier à sa juste vengeance Nabal & toute sa famille; si Moïse par son intercession suspendoit si souvent les foudres que l'Eternel étoit prêt de lancer sur son peuple rébelle, que ne devons-nous point espérer de la puissante médiation de Marie? Parlez ma Mere, lui dit son tendre Fils, vous avez tout pouvoir sur moi, quoiqu'en qualité de Créateur vous ne paroissiez devant moi qu'en posture de suppliante: que demandez-vous? Est-ce la réconciliation des pécheurs? je vous l'accorde, s'ils reviennent à moi sincérement? Est-ce que je rende la fertilité à leurs campagnes désolées? j'y consens: j'accorde à vos prieres, ce dont ils se sont rendus indignes par leurs crimes: je vous constitue l'Avocate & le réfuge des pécheurs. Or, mes chers Paroissiens, je vous le demande ici si Marie ne pouvoit point nous obtenir les graces qui nous sont nécessaires, à quoi serviroient ces titres pompeux de Mere de Dieu, d'Avocate & de refuge des pécheurs? à fournir seulement à notre esprit des idées vaines & chimériques de son crédit & de son puuvoir.

La qualité de pécheurs, loin de diminuer notre confiance envers Marie, doit l'augmenter.

Mais je suis pécheur, dira peut-être ici quelqu'un, esclave des plus honteuses passions, retenu depuis nombre d'années dans le tombeau infect de la volupté; sur quoi donc puis-je appuyer ma confiance envers Marie? vous êtes pécheur, & c'est de-là que je conclus, mon cher frere que vous avez un droit acquis de recourir à Marie. Son titre par excellence, dit saint Bernard, c'est d'être particulierement la mere des pécheurs, puisque c'est aux pécheurs qu'elle se trouve redevable de l'éminente qualité qu'elle possede, du haut rang où elle est parvenue

Elle est, poursuit saint Bernard, cette colombe mystérieuse qui, par un présage de la paix, porta dans l'Arche un rameau verd. Oui, pécheurs, voilà ce qu'est Marie à votre égard : empressée de ramener à son Dieu des enfans égarés, elle se plaît à les encourager, à les consoler & à leur procurer les graces dont ils ont besoin : je dis plus elle se tient comme obligée de secourir le pécheur, d'être le refuge du pécheur, d'employer son crédit pour la conversion du pécheur, ce qui la rend conforme à son divin Fils qui sans introduire ni derangement ni confusion, a toujours eu une prédilection particuliere pour les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire l'empire du Démon & abolir le regne du péché. Ne venez donc plus nous prétexter la multitude & l'énormité de vos péchés. Ah ! quittez ces pensées de défiances qui ne peuvent vous être suggérées que par l'ennemi du salut, & qui sont si injurieuses à la plus sainte & à la meilleure de toutes les meres. Vos péchés surpassassent-ils le nombre de vos cheveux, fussent-ils plus rouges que l'écarlatte, si vous allez sincérement à Marie, ils deviendront aussi blancs que la neige ? Si nos péchés sont grands, sa charité & son pouvoir le sont davantage ; nos péchés, comme je vous le disois tout à l'heure, nous donnent une espece de droit de nous adresser à elle, puisqu'ils peuvent devenir les instrumens de la gloire de son Fils qui n'est venu que pour les pécheurs & non pour les justes, pour les malades & non pour ceux qui sont en santé.

Ne vous trompez point ici, mes chers Paroissiens, & n'abusez point, à votre propre désavantage, de tout ce que je viens de vous dire de la puissante protection de Marie ; que notre confiance en elle ne serve pas de piége au Démon, pour nous endormir dans une fausse paix ; car hélas ! je le dis à votre honte peut-être, combien se trouve-t-il de Chrétiens qui assez hardis pour offenser Dieu, mais trop timides pour

Les pécheurs qui veulent persévérer dans le crime n'ont rien à attendre de la protection de Marie.

l'offenser sans remords, s'efforcent d'accorder les intérêts de leur conscience avec ceux de l'amour-propre, & cherchent à l'ombre de la protection de Marie quelques ressources contre la justice d'un Dieu irrité : aussi insensés que cet homme, dont il est parlé dans le Livre des Juges, qui se flattoit d'être comblé de biens, parce qu'il donnoit l'hospitalité aux hommes de la race des Lévites, ils s'imaginent follement qu'en se déclarant pour Marie, ils seront à l'abri de tous les dangers ; desorte que leur prétendu attachement à Marie, loin d'être pour eux un motif de conversion & de pénitence, leur semble un titre sûr pour présévérer dans leurs criminelles habitudes. Illusion, mes chers Freres, illusion ; non je n'en dis pas assez, impiété criante pour réclamer la protection de Marie ! il faut la réclamer chrétiennement, c'est-à-dire, dans le dessein de pouvoir, par son crédit, changer de vie, réformer sa conduite, abandonner le vice, réprimer ses passions, vaincre la chair, résister à ses attaques. Pour vous, Pécheurs qui m'écoutez, & qui, repentans de vos crimes, gémissez sous le poids de vos péchés, approchez-vous avec confiance du thrône de cette Mere des mi-
Heb. 4. 16. séricordes ? *Adeamus cum fiduciâ ;* courez lui exposer vos besoins ; Marie ne peut être insensible à vos larmes. Il ne se peut faire, s'écrie saint Anselme, que celui-là périsse, qui invoquera religieusement cette Mere de miséricorde : & vous Justes, implorez aussi l'assistance de Marie, ce n'est point aux seuls Pécheurs qu'elle veut borner la tendresse, elle veut aussi vous obtenir les graces nécessaires pour marcher constamment dans les sentiers de la justice. Rassurez-vous donc, quelque tentation qui vous menace, quelque objet qui vous sollicite, quelque effort que l'ennemi fasse pour vous perdre, Marie sçaura vous défendre. Second effet de son pouvoir bien propre non-seulement à exciter notre confiance, mais encore à nous faire joindre à la confiance la tendresse & l'amour.

Ici, mes chers Paroissiens, rappellez, pour votre consolation & la mienne, la sentence de malédiction que Dieu prononça contre le Serpent : malheureux : tu as triomphé de la crédulité d'une femme : ton crime ne demeurera pas impuni : viendra une femme qui à son tour triomphera de toi : je semerai la division entre elle & toi : & ta tête sera le prix de ton forfait ? *Inimicitias ponam inter te, &c.* Quelle est donc, mes chers Freres, cette femme à qui est réservé ce triomphe glorieux ? Qui remportera cette victoire éclatante ? C'est Marie que son divin Fils a remplie de pouvoir, qui rendra vains & inutiles les efforts de notre commun adversaire, de ce lion rugissant sans cesse autour de nous pour nous perdre ; c'est elle qui le désarmera & lui écrasera la tête : *Ipsa conteret caput.* Je ne puis omettre ici l'autorité d'un des plus zélés défenseurs de Marie, elle est, dit S. Bernard, l'espérance & la force de tous ceux qui l'invoquent dans la tentation.

Si les pécheurs peuvent tout espérer de Marie, que n'ont point droit d'en attendre les justes.

Gen. 3. 15.

O vous donc, poursuit saint Bernard, qui vous regardez ici-bas comme sur une mer orageuse où le calme n'est pas souvent moins à craindre que la tempête, fixez vos regards sur l'étoile qui doit vous conduire au port : *Respice stellam.* Etes-vous vivement pressés par l'ennemi du salut, craignez-vous que votre foible vertu n'échoue contre les écueils de la tentation : *Si insurgunt venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum* ; tant que la tempête durera ne perdez point de vûe votre étoile : *Respice stellam.* Sentez-vous naître en vous des mouvemens d'orgueil & d'ambition, redoutez-vous les fureurs de la jalousie, les artifices de la médisance, les emportemens de la colere, les sollicitudes de l'avarice, les saillies impétueuses de la volupté : appellez Marie à votre secours : *Voca Mariam* ; tournez vos regards vers Marie, *Respice ad Mariam.* Que dirais-je encore dans les divers dangers qui vous menacent, mes chers Paroissiens, quelque ennemi qui vous attaque

Dans quelques épreuves de la vie que nous soyons, nous pouvons, si nous le voulons, compter sur la protection de Marie.

dans vos perplexités, dans vos afflictions, dans vos incertitudes; *in periculis, in angustiis, in rebus dubiis.* Pensez à Marie : *Mariam cogita*; invoquez Marie : *Mariam invoca.* Comme elle ne peut être refusée de son Fils, elle ne peut aussi refuser ses véritables enfans. Voilà, conclut saint Bernard, le sujet de ma confiance, voilà le motif de mon espérance, & voilà ce que je vous propose aussi, mes Freres, comme bien propre à réveiller votre tendresse & votre amour pour cette tendre Mere. Instruisons-nous maintenant des dispositions nécessaires pour que notre confiance en Marie ne soit point présomptueuse, & par conséquent vaine & inutile.

Introduction & Soudivisions du second Point.

Comme l'espérance que nous avons en Marie n'est pas différente de celle que nous avons en Dieu, à qui se termine tout notre culte, les dispositions qui doivent l'accompagner sont aussi les mêmes : je les réduis à trois : 1°. A une humilité chrétienne : 2°. A une sainte haine de nous-mêmes qui nous porte à venger de nos crimes le Fils de Marie : 3°. A une ardente charité pour le prochain qui couvre la multitude des péchés. Reprenons en peu de mots ces trois dispositions; & si nous sommes assez heureux pour les bien remplir, tenons nous sûrs que notre confiance dans cette divine Mere est juste & légitime.

L'humilité est une disposition absolument nécessaire pour avoir droit à la protection de Marie.

Je dis donc, que pour approcher dignement de Marie, l'humilité est nécessaire : & en effet, mes chers Paroissiens, si rien ne mérite mieux la compassion qu'un malheureux, rien aussi n'en est plus indigne qu'un malheureux qui ose se méconnoître, & qui nourrit dans son cœur des sentimens d'orgueil; le pauvre superbe est en abomination aux yeux de Marie; & la plus humble des créatures qui fut jamais, pourroit-elle écouter les prieres d'un homme vain & superbe ? Non, non, mes Freres, si vous voulez honorer Marie, participer à l'effusion de ses libéralités, obtenir sa puissante protection auprès de Jesus-Christ son Fils, soyez humble & vil à vos pro-

pres yeux, devenez comme des petits enfans, entrez dans la disposition du Publicain, de la Cananée & de la Magdelaine. Et comment, mes chers Freres, n'y entrerions-nous pas, à la vûe du nombre infini de nos péchés passés & des miseres présentes qui nous environnent? Comment se peut-il faire, dit saint Bernard, qu'une ame qui se sent accablée du poids d'un corps qui la fatigue, si susceptible d'erreurs, exposée à mille périls, travaillée de mille craintes, portée naturellement au vice, sans presqu'aucune force pour la vertu, comment, dis-je, une telle ame peut-elle se laisser séduire par l'orgueil? Comment la vanité peut-elle subsister avec l'expérience journaliere de tant de miseres? Ne devons-nous pas plutôt, si nous voulons, obtenir miséricorde & demeurer comme abîmés & anéantis à la vûe de notre indignité? Ainsi, mes chers Paroissiens, si vous voulez que notre espérance en Marie soit justement fondée, commencez par concevoir de vous-mêmes de vrais sentimens d'humilité.

Haine que doit concevoir de lui-même le pécheur; à quoi elle doit l'engager.

Joignez-y les exercices de la pénitence, & dites avec David, *De lege tuâ miserere mei:* car c'est une erreur qui n'est que trop commune, de demander miséricorde; non selon la Loi immuable qui exige que tout péché soit puni, mais selon notre délicatesse & notre lâcheté; nous voulons que Dieu renonce à la justice qui fait tout rentrer dans l'ordre. O vous tous, qui que vous soyez, qui êtes dans cette pitoyable illusion, désabusez-vous aujourd'hui, & apprenez d'un Sçavant des derniers siécles, que Marie n'est puissante que dans l'étendue de la Loi éternelle, c'est-à-dire, pour nous attirer à Dieu par les voies ordinaires, en nous obtenant les graces de conversion & de persévérance, & non pas en nous sauvant malgré notre attachement déréglé aux Créatures. Ne prétendez donc pas que Marie favorise notre mollesse & notre impénitence? Non, non, mes chers Paroissiens, toute la grace que peut vous

Ps. 118.29.

Guillaume de Paris.

obtenir Marie, c'est une sainte haine de vous-mêmes qui vous fasse venger sur vous-mêmes les intérêts de Dieu outragé tant de fois par vos crimes. Eh ! quoi donc, Chrétiens, vous imaginerez-vous qu'on pût acheter de la Mere le droit d'outrager le Fils ? Quoi ! parce que vous êtes à Marie, vous ne serez plus à Jesus-Christ ? Le Royaume de Dieu est-il un Royaume divisé ?

Jusqu'où va l'illusion des faux dévots de Marie.

Et en effet, Chrétiens mes Freres, ne seroit-ce pas la conséquence naturelle qui suivroit, si, à l'ombre de la protection de Marie nous pouvions impunément nous révolter contre le Fils ? Car enfin, nous sçavons que Jesus-Christ, Fils de Marie, conçoit pour le péché une haine implacable, qu'il le punit dans toute l'étendue de sa colere lorsqu'on ne l'a pas expié durant cette vie par de dignes fruits de pénitence : & Marie, selon nos idées, se déclarant contre les intérêts de son Fils, excuseroit le péché, seroit la protectrice du péché. Dieu proteste que rien d'impure n'entrera dans le Royaume des Cieux ; & nous croirons qu'après avoir mené une vie semée de mille crimes, Marie nous recevra dans les tabernacles éternels, que ces feux mêmes destinés pour achever de purifier les ames justes ne nous retiendront pas, & que nous passerons légerement à travers leurs flammes, après même que des Saints y ont été retenus des années entieres.

Pour rehausser la miséricorde de Dieu, l'on dégrade sa justice. Sentiment du Sage à ce sujet.

O vous tous qui vous repaissez de ces idées extravagantes, que je vous plains ? Ne venez plus, en exagérant l'étendue des miséricordes de votre Dieu, limiter les droits de la justice : soyez plûtôt attentifs à ce que nous en apprend le Sage, lorsqu'il dit, pour persévérer dans le péché, ne prétextez point la grande miséricorde de Dieu : car je vous déclare que sa colere viendra fondre sur vos têtes comme un tourbillon, si vous ne vous hâtez de le prévenir par une conversion sincere : ou plûtôt, mes chers Paroissiens, écoutez-le lui-même, ce Dieu si terrible en

ses conseils sur les enfans des hommes, qui vous menace de vous traiter un jour à sa mort comme vous l'avez traité durant votre vie. A la vérité sa miséricorde est infinie, mais sa justice l'est aussi; & lorsque sa miséricorde se voit méprisée elle se change en fureur. Or Marie, qui ne peut vouloir que ce que veut son divin Fils, loin de protéger des Pécheurs déterminés à vivre dans le crime, n'a plus pour eux qu'un froid mortel, non je n'en dis pas assez, un éloignement infini, une vive horreur.

C'est à vous qu'il est permis d'espérer, ames pénitentes qui ne pouvez vous consoler d'avoir offensé un Dieu si bon, qui punissez sur vous l'insolence qui vous a porté à offenser une Majesté si sainte & si redoutable; & ne croyez pas qu'il y ait rien de trop pénible pour rentrer dans la familiarité des enfans de Dieu, & vous précautionner contre les vengeances d'un Dieu irrité.

Qui sont ceux qui peuvent espérer en J. Ç. & en Marie.

Enfin la troisiéme disposition pour engager Marie à nous être favorable, & rendre notre confiance en elle légitime, c'est de faire miséricorde au prochain. Le Saint-Esprit menace de prononcer un jugement sans miséricorde à celui qui n'aura pas fait miséricorde, & promet au contraire de tout remettre à ceux qui auront remis de tout leur cœur à leurs freres les offenses qu'ils en ont reçues. Ainsi voulez-vous intéresser Marie en votre faveur, vuidez votre cœur de toute aversion? Car celui qui seroit assez hardi pour la prier, le ressentiment dans le cœur, imiteroit le perfide Aman, dont il est parlé dans l'Ecriture, qui, voyant la trahison qu'il avoit tramée contre le Peuple Juif sur le point d'être découverte & punie, se jetta aux pieds d'Ester, & la conjura d'appaiser la colere d'Assuerus: ce Prince, rentrant à l'instant dans la sale du festin, quoi donc! s'écria-t-il, ce perfide veut faire violence à la Reine de ma maison, qu'on le punisse à l'instant. L'ordre du Roi fut exécuté, & l'on vit Aman suspendu au gibet qu'il avoit préparé pour Mardoché.

Si nous voulons que Marie nous protege, il faut que nous soyons charitable envers le prochain.

D. Ansel.

Un saint Docteur remarque que la priere d'Aman à Esther est traitée de violence & d'oppression, parce qu'il avoit conclu toute la ruine de sa nation : on doit dit-il donner le même nom aux prieres de ceux qui font des vœux à Marie, tandis qu'ils sont homicides de leurs freres, du moins par la disposition de leur cœur. Si vous avez donc dans le vôtre quelque fiel contre quelques-uns de vos freres, courez vous réconcilier avec eux, après quoi vous retournerez offrir votre présent à la Reine de paix, alors vos requêtes seront assurément entérinées; car Marie ne peut rejetter des cœurs humbles, pénitents & charitables.

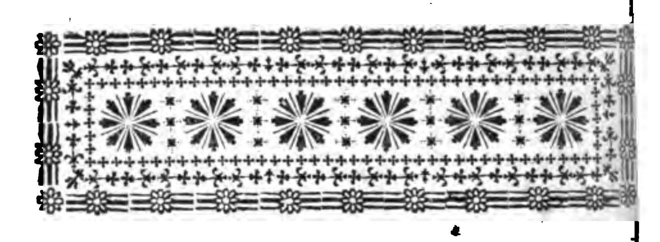
Priere qui peut faire la conclusion du Discours.

C'est à vous, Seigneur, à mettre ces dispositions dans notre cœur; mais comme vous avez voulu que nous eussions tout par le canal de Marie, nous nous adressons à elle pour la conjurer de nous les obtenir. Obtenez-nous donc, Vierge Sainte, un cœur contrit & humilié, une sainte haine de nous-mêmes, qui nous porte à venger votre Fils de nos crimes, une ardente charité pour le prochain, charité qui couvre la multitude des péchés. Allons, mes chers Paroissiens, hommes & femmes, filles & garçons, jeunes & vieux : courons tous aux pieds de cet Autel, où l'on l'honore plus particulierement, pour lui jurer tous ensemble une fidélité inviolable; renouvellons à ses pieds les protestations du plus parfait dévouement; représentons-lui les nœuds sacrés qui l'unissent à nous, & qui nous unissent à elle. Tout nous invite à faire de telles démarches; ses grands priviléges méritent nos respects, son puissant crédit exige & notre confiance & notre amour : comme Mere de Dieu, elle connoît tous nos besoins, comme Mere des hommes, elle y est sensible.

Vierge Sainte, permettez aujourd'hui qu'à la face de vos Autels, nous vous prenions pour notre Protectrice & notre Mere. C'est vers vous que

poussons nos tendres gémissemens : *Ad te clamamus*; environnés d'écueils dangereux, tout entourés des ennemis de notre salut, puisque l'un défait il en renaît un autre. C'est vers vous, Mere tendre que nous soupirons : *Ad te suspiramus.* Daignez donc jetter vos regards favorables sur tous vos enfans & sur moi ; prétez-nous votre secours dans nos nécessités pressantes, nous vous en conjurons : Seriez-vous insensible à l'ardeur de nos vœux ? *Nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus nostris* ? Si vous nous refusez votre secours, ah ! que notre défaite seroit prochaine. Délivrez-nous donc des dangers qui nous menacent, mais délivrez-nous-en pour toujours ? *Sed à periculis cunctis libera nos semper.* En un mot, notre tendre Mere, combattez avec nous, combattez pour nous, afin que nous puissions mériter, comme vous, la couronne de gloire.





OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *L'ASSOMPTION* DE LA SAINTE VIERGE.

De tous les Mysteres que nous célébrons en l'honneur de Marie, le plus solemnel sans doute est celui que je vais traiter, à raison que ce Mystere en renferme en quelque sorte trois autres qu'il ne tient qu'à l'Orateur de réunir ou de séparer, comme bon lui semble : Je veux dire, 1°. la mort précieuse de cette bienheureuse créature : 2°. Son incorruptibilité dans le tombeau avec sa résurrection prompte & anticipée: 3°. Son entrée triomphante dans le Ciel, qui est proprement le Mystere de ce jour que l'Eglise nomme *Assomption de Marie.* Il est facile d'appercevoir qu'en considérant ce Mystere sous ces différentes faces, il est très-facile de faire plusieurs Discours qui ayent rapport à cette Fête, comme ont fait déja plusieurs Prédicateurs dans les Octaves qu'ils nous ont donnés sur l'Assomption de Marie. Je ne m'attacherai pas précisément à fournir des matériaux séparés sur chacun de ces chefs ; mais l'Orateur trou-

vera toujours, quelque parti qu'il prenne, d'abondans ſecours : je prie ſeulement d'obſerver qu'il eſt très-à-propos d'inſérer des Moralités tirées du fonds du ſujet que l'on aura choiſi, afin de rendre le Diſcours moins ſec, plus facile à ceux qui compoſeront, & beaucoup plus profitable à ceux qui l'entendront.

Réflexions Théologiques & Morales ſur l'Aſſomption de la Sainte Vierge.

Entre toutes les Fêtes que l'Egliſe ſolemniſe en l'honneur de Marie, ſon Aſſomption peut être nommée proprement ſa Fête, puiſque c'eſt ſous ce titre que l'Egliſe Univerſelle célébre en ce jour, & le moment heureux auquel Marie fut élevée & couronnée dans le Ciel, & le triomphe qu'elle a remportée ſur le péché, ſur la mort & ſur le démon. Il eſt vrai qu'on a donné différens noms à cette Fête, qu'on l'a qualifiée d'abord du nom du ſommeil & du repos de la Vierge, c'eſt-à-dire, ſa mort ſainte & bienheureuſe; enſuite on l'a nommée la Fête de la glorieuſe Vierge, ſans y rien ajouter, comme celle qui étoit la conſommation de toutes ſes grandeurs : mais enfin le nom d'Aſſomption, comme le plus glorieux, lui eſt demeuré & eſt devenu ſi célébre dans toute l'Egliſe, qu'on a crû diſtinguer ſuffiſamment cette ſolemnité, en l'appellant par excellence, *la Fête de la Sainte Vierge.* Titre que l'on a fait porter longtemps à celle de l'Annonciation; ce qui n'empêche pas néanmoins que l'Egliſe ne célébre en ce même jour la ſainte mort & la réſurrection glorieuſe avec le triomphe de ſon Aſſomption, à cauſe du peu d'intervale qui ſéparent ces trois Myſteres qui, étant réunis, rendent la ſolemnité de ce jour plus auguſte & plus reſpectable.

Ce que l'Egliſe entend proprement par l'Aſſomption de la ſainte Vierge.

Différens noms qu'on a donné à cette Fête.

Il eſt étonnant que la mort, qui eſt le premier & le plus général effet du péché qui l'a produite dans le

Pourquoi Dieu n'a

pas exempté Marie de la mort.

monde, comme l'assure l'Apôtre ; que la mort, dis-je, exerce son pouvoir & son empire sur la plus innocente de toutes les créatures : que la seule qui ait été exempte du péché semble en souffrir la peine, & que celle qui a donné la vie au monde soit elle-même sujette à la mort. Mon étonnement augmente, quand je considere que cette glorieuse Vierge a été singuliere en tout le reste, & exempte des Loix communes à tous les hommes, puisqu'elle a tiré son origine d'Adam sans participer à son péché ; qu'elle a été Vierge & Mere tout-à-la fois ; qu'elle a enfanté sans douleur, & tant d'autres priviléges qui la mettent au-dessus des autres créatures ; & que cependant, au lieu de les couronner toutes aujourd'hui en triomphant de la mort, elle en soit plûtôt la dépouille, comme pour justifier cet oracle que la mort rend tous les hommes semblables, & que quelque avantage de naissance, de fortune, & même de graces & de mérites que les uns ayent sur les autres, le tombeau les égale tous. Je sçai bien que les Docteurs ne manquent pas de bonnes raisons pour autoriser cette conduite d'un Dieu à l'égard de sa Mere ; quand il n'y auroit que celle-là seule, que son Fils n'ayant pas lui-même été exempt de la mort, quoiqu'il fût un homme-Dieu incapable de péché, & de plus le souverain arbitre de la vie & de la mort ; qu'il n'étoit pas de la bienséance qu'une pure Créature eût un avantage que le Créateur même n'avoit pas voulu prendre comme contraire au dessein qui l'avoit porté à se faire homme, sçavoir, de mourir pour notre salut.

Marie soumise à la loi de la mort, a été exempte des suites humilantes de la mort.

Il est donc vrai que Marie a été assujettie à la Loi commune de mort portée contre tous les hommes : mais non pas aux suites qui la rendent si humiliante, & c'est dans cette occasion qu'on peut lui adresser les paroles qui furent dites dans une autre à une grande Reine qui n'étoit que sa figure : *Hæc Lex pro omnibus constituta est sed non pro te.* La Loi est faite pour

Est. 15. 13.

tous les autres, mais elle n'est point faite pour vous : comme la sainteté que votre Fils avoit de son fonds vous a été communiquée par grace, si-tôt que vous avez reçu l'être par un privilege signalé, vous n'avez point été soumise à la corruption qui est un pur châtiment du péché, puisque sans cela nous eussions passé de la terre au ciel, & de cette vie à l'autre, sans ce milieu honteux qui fait notre derniere humiliation. Mais la Mere de Dieu ayant été toujours sainte, toujours pure, & n'ayant jamais perdu cette innocence, qu'elle eut dès le premier instant de sa vie, elle n'a point dû souffrir la peine qui est dûe au péché.

C'est le sentiment des Peres & de l'Eglise, que la chair de la très-sainte Vierge a été incorruptible dans le tombeau. Ecoutez parler saint Augustin sur ce sujet : *Deiparæ Virginis corpus vermibus traditum non solùm consentire non volo sed perhorresco.* Bien éloigné de croire que le corps de la Mere de Dieu ait été donné en proie aux vers & à la pourriture, la seule pensée m'en fait horreur, & choque la piété que je dois avoir pour cette auguste Mere. La raison est que Marie a été la demeure vivante de Jesus-Christ, & qu'ainsi elle a dû être préservée d'une chose qui est l'opprobre de la nature, & ce qu'il y a de plus humiliant dans la condition des hommes. Car la chair de Marie, poursuit ce saint Docteur, étant en quelque sorte la chair de Jesus-Christ : *Caro Christi, caro Mariæ*, les privileges de la chair du Fils ont dû s'étendre sur celle de la Mere. Si dans sa Conception & dans tout le cours de sa vie, elle fut exempte de la tache du péché ; comment à sa mort n'eût-elle pas été préservée de la corruption de la chair : *Quid hoc est in vitâ, Christus matrem suam integram servavit, & in morte illius corpus incorruptum non servaverit?* Faut-il encore quelque autre témoignage pour appuyer cette vérité ? Ecoutez Nicéphore qui cite Juvenal Evêque de Jérusalem, qui déclare tenir d'une

Sentiment de S. Augustin sur l'incorruptibilité de Marie dans le tombeau.

D. Aug. Serm. 9. de Assump.

Ibid.

Ibid.

ancienne tradiction, que le corps de Marie reposa trois jours dans le tombeau, & que durant ce temps les Apôtres demeurerent auprès du tombeau, joignant leurs Hymnes à l'harmonie céleste; & que les trois jours écoulés, n'entendant plus rien, ils ouvrirent le tombeau, & n'y trouverent, comme dans celui de Jesus Christ, que les linges qui l'envelop-poient. Consultez Sophronius, saint Jean Damascene, saint Athanase; tous pensent de même à cet égard.

Sophron. Serm. de Assumpt. Joan. Dam. Serm. de Dormitione Virg. S. Athan.

Diverses raisons qui prouvent que le corps de Marie n'a point éprouvé la corruption. *Gen. 3. 19.*

L'intégrité du corps de Marie qui resta trois jours dans le tombeau, est la premiere prérogative qui lui fut accordée après sa mort : cette prérogative lui étoit dûe pour plusieurs raisons : 1°. Il ne convenoit pas à Dieu que le corps de sa Mere, qui, durant sa vie avoit été son temple vivant, éprouvât la corruption du tombeau. 2°. Son corps étoit cette terre Vierge qui, n'ayant point été souillé par le péché d'Adam, ne devoit pas être assujetti à l'arrêt porté contre tous les hommes : *Pulvis es & in pulverem reverteris.* 3°. Jesus & Marie n'ayant qu'une même chaire, il étoit de la gloire du Fils que le corps de sa Mere fût préservé de la corruption & des vers. 4°. Les miracles que Dieu avoit déja faits pour conserver l'intégrité de ce précieux corps pendant sa vie, étoient une espece d'engagement pour en faire un après sa mort, afin d'empêcher que son saint Temple ne fût déshonoré.

Autres raisons de convenance sur le même sujet.

Pourquoi ? par un prodige qui n'avoit jamais été vû, & qui ne se verra peut-être plus. Dieu auroit-il uni en la sainte Vierge la virginité avec la fécondité? Pourquoi le Fils de Dieu seroit-il sorti du sein de cette chaste Vierge d'une maniere plus pure que le rayon ne sort du soleil ? Pourquoi tant de miracles pour conserver la pureté de ce corps vierge & innocent, s'il devoit après sa mort être réduit en poussiere ? O que le tombeau de Marie est glorieux ! l'ame de cette Vierge fut préservée dans le sein de

sainte

sainte Anne de la tache du péché, & sa chair fut exempte de corruption dans le tombeau; son corps sacré reçut une vie obscure & mortelle dans le sein de sainte Anne, & il reçoit dans le tombeau une vie glorieuse & immortelle.

Trois choses nous sont nécessaires, dit le saint Concile de Trente, pour mériter le ciel, la grace du Juste, l'œuvre du Juste, la mort du Juste. La grace sanctifiante est nécessaire, parce que c'est elle qui nous fait enfans de Dieu; mais elle n'est pas suffisante sans le mérite: ce n'est point assez d'être exempt de péché pour mériter, il faut faire de bonnes œuvres, parce que la gloire n'est pas seulement un héritage, c'est encore une couronne de justice qui ne se donne qu'à ceux qui la méritent; les mérites ne suffisent pas aussi sans la persévérance, parce que ce n'est pas assez de bien commencer, il faut finir encore mieux; la persévérance même ne suffit pas si elle ne va jusqu'à la mort: *Qui perseveraverit usque in finem hic salvus erit*. C'est donc la mort qui met entre nos mains toutes les richesses du ciel, & par conséquent il faut dire qu'elle est infiniment précieuse, puisqu'elle nous rend bienheureux: d'où j'infere que, pour bien exprimer combien la mort de Marie est précieuse aux yeux de Dieu, il faudroit connoître à quel dégré de gloire Marie a été élevée au jour de son Assomption. La gloire que posséde Marie, dit Pierre Damien, n'est pas seulement semblable à celle de son divin Fils dans sa Résurrection, elle est en quelque sorte la même: *Gloriam cum matre non tam communem judico quàm eandem.*

Raisons qui ont rendu la mort de Marie si précieuse aux yeux de Dieu.

Math. 10. 22.

Pet. Dam. Serm. de Assumpt.

Ce n'est pas assez que le corps de Marie soit exempt de la corruption: il faut encore qu'il jouisse de tout le bonheur dont il est capable. Avant que l'Homme-Dieu eût opéré ce miracle en faveur de Marie, il semble qu'on pouvoit lui adresser ce que Marthe & Magdeleine lui dirent autrefois pour l'en-

J. C. n'a pas seulement préservé Marie de la corruption, mais il l'a ressuscité.

gaget à rendre la vie à leur frere Lazare mort depuis quatre jours : *Veni, & vide.* Venez, Sauveur des hommes, & regardez dans ce tombeau, voyez ce cœur qui vous a tant aimé, ces bras qui vous ont porté & secouru : voyez cette sainte créature qui vous a donné la vie : souffrirez-vous qu'elle en demeure elle même privée plus long-temps ? employez en cette occasion cette même voix qui a fait tant de fois sortir les morts de leurs sépulcres, & qui a commandé avec un souverain empire à la mort. Ce Fils si reconnoissant qui en avoit ressuscité tant d'autres à la priere de ses amis, ou seulement pour manifester son pouvoir, n'eut pas besoin d'être sollicité pour employer ce même pouvoir en faveur de sa Mere. L'oracle du Prophéte fut accompli : *Surge tu & arca sanctificationis tua.* Sortez, ô mon Dieu ! du tombeau où vous avez voulu descendre pour notre amour : mais n'y laissez pas ensuite plus long-temps cette arche sainte avec laquelle vous avez eu une alliance si étroite, & par le moyen de laquelle vous avez fait alliance avec le reste des hommes.

Joan. 11. 34.

Ps. 131. 8.

L'opinion de ceux qui ne croyent pas la résurrection de Marie est téméraire, & approche de l'hérésie, suivant plusieurs Docteurs.

L'Eglise est tellement entrée dans la persuasion que Jesus-Christ avoit ressuscité Marie, que de célébres Docteurs n'hésitent point à juger digne de censure l'opinion contraire : Je veux que la résurrection de Marie ne soit pas du nombre de ces vérités que l'Eglise propose comme un article de foi parce que l'Ecriture n'en dit rien, & que Dieu ne lui a rien révélé sur ce sujet. Cependant les plus célébres Théologiens condamnent de témérité & d'erreur ceux qui, par une critique audacieuse qui n'a pas épargné les faits mêmes les plus incontestables, ont mis en question & révoqué en doute que la Mere du Dieu vivant fût sortie du tombeau & montée au Ciel en corps & en ame : & ce qui est de plus étonnant, c'est qu'après que des hérétiques déclarés qui ont opiniâtrément combattu le culte de

la Mere de Dieu, ont néamoins respecté la tradition de sa résurrection anticipée : aujourd'hui des Catholiques, sur de foibles raisons & des preuves légeres auxquelles il est bien facile de répondre, la combattent de paroles & par des écrits scandaleux.

La vérité de la résurrection de Marie, selon l'esprit de l'Eglise, étant incontestable, l'on peut dire que c'est un privilége qui la distingue du commun des autres Saints, & qui la met dans un rang supérieur, puisqu'elle est la premiere entre les pures créatures, & l'unique qui soit ressuscitée à la gloire & à l'immortalité; la premiere qui soit ressuscitée comme son Fils, pour ne plus mourir, & sur laquelle, non plus que sur Jesus-Christ, la mort n'a plus d'empire. Aussi peut-on dire de la résurrection de Marie, & de ce grand jour auquel elle est sortie du tombeau, que c'est le jour de la gloire de Marie, comme la Résurrection du Sauveur est la gloire de J. C.

La résurrection anticipée de Marie est une prérogative qui n'est accordée qu'à elle-seule.

C'est l'amour qui a fait mourir Jesus-Christ impeccable par nature, c'est aussi l'amour qui a fait mourir Marie innocente par grace. Cet amour, dit Richard de saint Victor, fait comme sortir de temps en temps une ame hors d'elle-même, agissant sur elle à peu-près comme un feu ardent sur des liqueurs qu'il échauffe, qu'il raréfie & qu'il éleve audessus de leur vase : Vierge sainte, c'est ce que vous avez souvent éprouvé pendant le cours de votre vie mortelle, combien de fois êtes-vous sortie comme hors de vous-mêmes par les efforts de la charité ? Que de saintes extases ! que d'admirables ravissemens, que de mystérieux transports l'amour divin n'a-t-il point produits en vous ? Mais le temps de votre mort étant venu, ces efforts ont redoublé; & comme un feu, renfermé dans le sein de la terre, se fait jour de toutes parts, de même l'amour impatient d'aller à Dieu, a séparé votre ame d'avec votre corps.

Ps. 117.

C'est l'amour qui a séparé l'ame de Marie de son corps.

Rich. Part. 2. Lib. 3. c. 7.

La gloire de Marie dans le Ciel eſt incompréhenſible.

Il eſt impoſſible de bien rendre à quel dégré de gloire Marie eſt élevée dans le Ciel. La raiſon qu'en donne Arnould de Chartres, c'eſt que ſa gloire n'eſt pas comme celle des autres créatures : elle fait un ordre particulier ; elle tient un rang incomparablement plus élevé que celui des Anges mêmes ; & pour en juger ſainement, la gloire qu'elle poſſede n'eſt pas ſimplement une gloire qui ſoit ſemblable à celle du Verbe incarné ; c'eſt en quelque façon la même : *Gloriam cum matre non tam communem judico quàm eamdem*. O Roi de gloire ! Il paroît bien que la magnificence & les grandeurs ſont l'appanage de votre Maiſon ſainte : vous en avez donné des preuves éclattantes au jour de l'Aſſomption de Marie ; c'étoit un ſanctuaire de graces, vous en faites un thrône de gloire : vous l'avez tellement exaltée, qu'elle ne voit rien qui la dévance que vous. Vous l'avez couronnée Reine de l'Univers, il n'y a perſonne que le Roi de l'Univers qui marche devant elle : elle eſt ſi glorieuſe qu'on diroit que c'eſt la gloire de Dieu même, ou que Dieu lui a communiqué toute ſa gloire : elle eſt ſi grande & ſi puiſſante auprès de Jeſus-Chriſt ſon Fils, qu'elle ne peut bien comprendre elle-même toute l'étendue de ſon pouvoir.

Divers fondemens de la gloire de Marie dans le Ciel.

Comme on ne peut parler de la gloire de Marie & la fonder ſur d'autres principes que ceux mêmes qu'ont poſé les SS. Peres, c'eſt-à-dire, par des conjectures & des conſéquences qu'ils tiroient de ce qu'elle eſt à préſent dans le Ciel, parce qu'elle a été autrefois ſur la terre. Je ſuis la même route que ces illuſtres Patriarches dans la foi nous ont tracée eux-mêmes : & ce qu'il y a de glorieux pour Marie, c'eſt que de ces principes il ſera facile d'en tirer cette conſéquence, que rien après Dieu n'eſt plus élevé que Marie.

Premier fondement de la gloire

Le premier fondement ſur lequel les Peres jugent de la gloire de Marie dans le Ciel, c'eſt la qualité de Mere de Dieu dont elle a été honorée ſur la terre.

L'un est sans doute aussi incompréhensible que l'autre; mais celle-ci doit nous donner quelque idée de celle-là. Ne faut-il pas conclure, dit saint Bernard, que comme il n'y avoit point de lieu sur la terre plus digne de recevoir un Homme-Dieu que le sein de Marie, de même il n'y a point dans le Ciel de thrône plus élevé que celui où Jesus-Christ place aujourd'hui sa Mere. Marie, poursuit saint Bernard, est élevée au-dessus de tous les Anges & de tous les Saints, & l'éclat de son triomphe est également proportionné à la grandeur, & de la Mere, & du Fils.

de Marie: son auguste qualité de Mere de Dieu.

Le second fondement sur lequel les Peres jugent de la gloire de Marie dans le Ciel, c'est la plénitude de la grace dont elle a été comblée sur la terre. Car, comme raisonnent fort bien les Théologiens, il est constant que la grace est la mesure de la gloire qu'on possede dans le Ciel. Pourquoi? Parce que la grace, disent-ils est la semence de cette gloire, parce que la grace est le gage de l'héritage céleste, parce que la grace nous fait saints & amis de Dieu, & comme parle l'Apôtre saint Pierre, participans de la nature divine: *Divinæ consortes naturæ*; parce que la grace nous rend enfans & par conséquent ses héritiers: *Si filii & hæredes*, dit S. Paul. Mais la grace, reprend S. Ildephonse, n'a éte donnée aux autres Saints que par partie: *Cæteris electis datur ex parte gratia*; au lieu que Marie en a reçû toute la plénitude: *Huic vero Virgini tota se infudit plenitudo gratiæ.*

Second fondement de la gloire de Marie dans le Ciel. La plénitude de la grace dont elle a été comblée sur la terre.

II. Petr. 1. 4.

S. Ildeph. loc. sup. citato.

Idem. Ibid.

Ce ne sont point tant les titres augustes qui nous font respecter Marie, que Dieu couronne aujourd'hui, que son propre mérite & sa sainteté personnelle. Sa glorieuse maternité a été, il est vrai, le principe de ces graces abondantes dont il a plû à Dieu de la combler; mais si elle n'avoit été fidelle à ces graces, pardonnez-moi, Vierge sainte! je le dis, puisque je ne le dis après tout, que pour exalter davantage les miséricordes de celui qui a fait de

Troisiéme fondement de la gloire de Marie dans le Ciel, c'est que personne, après Dieu, n'a été plus éle-

vée qu'elle en mérites.

grandes choses en votre faveur ; je ne le dis que pour faire éclatter davantage tout le mérite de votre fidélité : encore une fois, si de sa part elle n'avoit répondue aux graces du Seigneur, elle ne recevroit point cette couronne de justice que le Juste juge lui rend aujourd'hui. Non Vierge sainte vous ne seriez point établie Reine du ciel & de la terre.

Quatriéme fondement de la gloire de Marie dans le Ciel : elle est proportionnée à sa fidelle correspondance à la grace.

I. Cor. 15. 10.

Il est sûr, selon le sentiment de tous les Théologiens, que la grace ne produit différens dégrés de gloire dans le ciel, que par ce qu'elle opere un mérite & une différence sur la terre. La récompense est plus ou moins abondante dans les uns que dans les autres, à proportion que la grace a eu plus ou moins d'effet dans les uns que dans les autres ; il est vrai que la grace n'agit pas seule, dit saint Augustin, comme l'homme ne peut aussi agir seul. J'ai plus travaillé que les autres, dit saint Paul ; non pas moi néanmoins, mais la grace de Dieu avec moi : *Non ego sed gratia Dei mecum*. C'est donc notre fidelle correspondance à la graee de Dieu qui fait notre mérite & notre sainteté ; & c'est par-là que les Peres veulent que nous jugions de l'élévation de la bienheureuse Vierge dans le ciel.

Diverses conclusions tirées de l'élévation de Marie dans le Ciel.

Premiere Conclusion tirée de sa grandeur.

Rien après Jesus-Christ n'est plus grand dans le ciel que Marie, rien donc après Jesus-Christ ne mérite plus notre vénération que Marie. Car enfin si nous nous croyons obligés de respecter plus particulierement dans le monde ceux à qui les puissances de la terre font plus de part de leur grandeur, quels hommages ne devons-nous pas à celle à qui Jesus-Christ communique si abondamment sa gloire ?

J'aurai lieu dans la suite de faire voir en quoi consiste le culte que nous devons avoir pour Marie, & comment il n'est point injurieux à Dieu, comme l'ont osé avancer certains esprits inquiets que je regarde bien comme les ennemis du Fils, puisqu'ils le sont de la Mere : c'est pourquoi je n'en dis rien à présent, nous

expliquerons cela dans le traité de la dévotion en général envers cette bienheureuse Vierge.

Seconde Conclusion. Marie est parvenue à la gloire parce qu'elle a été sainte.

Marie est élevée à un haut dégré de gloire, parce qu'elle a été Sainte. Je puis donc parvenir à la même gloire, je ne dis pas au même dégré de gloire; mais je puis comme elle, me rendre heureux dans le ciel. Pourquoi? parce que je puis devenir comme elle Saint sur la terre; il ne tient pas à moi d'être grand sur la terre, mais il dépend de moi de l'être dans le ciel. Nous pouvons être Saints, il ne faut pour cela que le vouloir; chacun avec le secours de la grace a le bonheur de pouvoir sur cela tout ce qu'il veut: hélas! & presque personne ne veut sur cela tout ce qu'il peut.

Troisiéme Conclusion. La seule sainteté a causé l'élévation de Marie.

La seule sainteté de Marie est la véritable cause de son élévation: il n'y a donc que la sainteté qui puisse nous rendre glorieux dans le ciel. Vains titres de grandeur, noms pompeux, qualités illustres, &c. qui faites notre mérite devant les hommes, vous n'êtes de nulle considération devant Dieu: la sainteté seule distingue l'homme devant Dieu. Ayez d'ailleurs tout le mérite imaginable, joignez tous les avantages de la nature avec ceux de la fortune, toutes les qualités de l'esprit avec celles du cœur, tout cela ne sert de rien devant Dieu: & si vous n'êtes, comme Marie, avec toutes ces qualités, humble, chaste, charitable, soumis à la Loi, si vous ne faites servir tous ces avantages à votre perfection, grands devant les hommes encore une fois, vous ne serez rien devant Dieu.

Cette troisiéme Conclusion est magnifiquement amplifiée dans le Discours qu'a fait le P. Bourdaloue sur ce Mystere: elle fait tout le fondement de la premiere partie. En la lisant j'ai été vivement frappé des beautés qu'elle renferme; & l'on peut dire qu'il n'appartient qu'au P. Bourdaloue de faire valoir ainsi une

idée qui d'elle-même paroît si simple & si naturelle, qu'à peine croiroit-on qu'elle pût fournir trois pages d'écritures. J'exhorte ceux qui travailleront sur ce sujet à lire attentivement ce beau Discours.

Quatriè. Conclusion. L'élévation de Marie est proportionnée à sa sainteté, donc, &c.

Si l'élévation de Marie est proportionnée à sa sainteté, donc nous serons élevés dans le ciel à proportion que nous aurons été saints sur la terre. Les hommes ne sçavent gueres proportionner la récompense au mérite ; tel qui a prodigué au service d'un Grand son repos, sa santé, &c. peut-être même sa conscience, se voit souvent la récompense de plusieurs années enlevées par un inconnu dont la nouveauté fait tout le mérite. Il n'en est pas ainsi du Maître que nous servons : quoiqu'en couronnant nos mérites, Seigneur, vous ne couronniez que vos dons ; juste & équitable dans vos récompenses, vous ne faites acception de personne, vous n'avez égard qu'au mérite de ceux que vous récompensez : c'est par-là que Marie est élevée au-dessus de tous les Anges & de tous les Saints ; la gloire suit toujours la sainteté, le monde ne proportionne jamais bien ses récompenses à nos mérites, & on s'épuise pour lui : Dieu proportionne toujours ses récompenses à nos mérites, hé ! que fait-on pour lui ?

Ce qu'il y a de plus admirable dans le Mystere de l'Assomption de Marie, n'est pas tant sa gloire & son élévation que sa fidélité envers Dieu, & son humilité qui la

Considérez dans l'Assomption de la sainte Vierge, une Reine couronnée, une Vierge triomphante, une Créature élevée au-dessus de tous les Ordres bienheureux, & placée dans le rang de la gloire le plus éminent ; en un mot, une Mere de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçû & qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles. Je l'avoue, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, & sur quoi l'on pourroit bien s'écrier : ô abîme des thrésors de Dieu ! *O altitudo divitiarum* ! c'est ce que l'Eglise semble nous proposer d'abord dans cette solemnité, & c'est-là que nos réflections sur ce Mystere se sont peut-être jusqu'à présent terminées.

Mais si cela est, & si nous en sommes demeurez-là, quelque auguste que nous ait paru ce Mystere, j'ose dire que ni vous, ni moi, ne l'avons jamais bien pénétré. Car il est vrai, voilà ce qu'il y a dans l'Assomption de Marie d'éclattant & de magnifique; mais l'esprit de la foi qui perce, comme dit saint Paul, jusques dans les secrets les plus intimes, & pour user du terme de cet Apôtre, jusques dans les profondeurs de Dieu: *Etiam profunda Dei*, nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un qui vous surprendra, mais qui vous édifiera, & qui, détrompant vos esprits, excitera dans vos cœurs les sentimens les plus vifs de l'espérance des Justes. Qu'est-ce done que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le Mystere que nous célébrons? Une Mere de Dieu glorifiée non point absolument & précisément, parce qu'elle a été Mere de Dieu: mais parce qu'elle a été obéissante & fidelle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités, elle a été singulierement & par excellence la Servante de Dieu. Voilà ce que je considere dans son Assomption, comme l'essentiel & le capital à quoi nous devons nons attacher.

lui ont fait mériter.

Rom. 11. 33.

Suite du même sujet.

I. Cor. 4. 10.

Peinture du triomphe de Marie, tel que nous pouvons le concevoir.

Quoique l'Evangile ne nous ait point déclaré ce qui arriva au corps de la sainte Vierge après qu'il fut sorti du tombeau, c'est la pensée des SS. Peres, qu'il fut élevé avec son ame dans le ciel: qu'il faisoit beau voir cette Princesse du ciel & de la terre plus éclattante que le soleil s'élever dans un char de lumieres: la mort abbatue à ses pieds, le péché désarmé, le tombeau dépouillé, les Apôtres surpris & ravis d'un triomphe si magnifique, les Anges faire foule autour d'elle, faisant retentir l'air de leurs concerts, célébrant ses vertus, racontant ses miracles, chantant ses combats, ses victoires & ses triomphes. Dirai-je que son Assomption se fit avec plus d'appareil que l'Ascension même de J. C.? Et

pourquoi ne le dirois-je pas après le Cardinal Pierre Damien : *Salvâ Filii Majestate audacter dicam Assumptionem longè digniorem fuisse Christi Ascensione.* Parce qu'elle monte, dit l'Ecriture, appuyée sur son bien-aimé qui vient au devant d'elle, & qui, honorant de sa présence le triomphe de sa Mere, le rend plus célébre en quelque sorte que le sien propre.

DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE sur le Mystere de l'Assomption.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Psal. 115. 15.

La mort des Saints est précieuse aux yeux du Seigneur.

Non dabis sanctum tuum videre corruptionem. Psal. 15. 10.

Vous ne souffrirez point, Seigneur, que votre Saint soit livré à la corruption.

Erit sepulchrum ejus gloriosum. If. 11. 10.

Son sépulchre sera bien glorieux.

Positus est thronus Matri Regis quæ sedit ad dexteram ejus. III Reg. 2. 19.

L'on mit un thrône pour la Mere du Roi, laquelle est assise à sa droite.

Sanctificavit tabernaculum suum altissimus. Psal. 45. 5.

Le Très-haut a sanctifié & s'est consacré son tabernacle.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum. Cant. 8. 5.

Quelle est celle-ci qui s'éleve du désert toute inondée de délices, & appuyée sur son bien-aimé.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut Luna, electa ut Sol. Cant. 6. 9.

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se leve, qui est belle comme la Lune, & qui est aussi éclattante que le Soleil.

Astitit Regina à dextris tuis Psal. 44. 10.

La Reine se tient présente à votre droite.

Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab eâ. Luc. 10. 42.

Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée.

Veni electa mea, & ponam in te Thronum meum. Ex Off. Eccles.

Venez, vous dont j'ai fait choix, & j'établirai mon thrône en vous.

Magnificata est anima mea hodie præ omnibus diebus vitæ meæ. Judith. 12. 18.

Mon ame a été glorifiée plus aujourd'hui que tous les jours de ma vie.

Surge, Domine in requiem tuam, tu & arca sanctificationis tuæ. Psal. 131. 8.

Levez-vous, Seigneur, dans votre repos, vous & l'arche de votre sanctification.

Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta Sole & Luna sub pedibus ejus, & in capite ejus corona stellarum duodecim. Apoc. 12. 1.

Il parut un grand prodige dans le Ciel, une femme revêtue du Soleil, qui avoit la Lune sous ses pieds, & qui portoit sur sa tête une couronne de douze étoiles.

SENTIMENS DES SAINTS PERES *sur le même sujet.*

Quatriéme Siécle.

H*Odie Maria Virgo cœlos ascendit. Gaudete quia ineffabiliter sublevata regnat in æternum.* S. Hyeron. Epist. ad Paul. & Eustoch. ch. de Assumpt. B. V.

C'Est aujourd'hui que la glorieuse Vierge est montée au Ciel. Réjouissez-vous parce qu'elle est élevée d'une maniere ineffable, & qu'elle prend possession d'un Royaume éternel.

Credendum est hodiernâ die militiam cœlorum cum suis agminibus festivè obviam venisse Genitrici Dei, eamque ingenti lumine circumfulsisse & usque ad thronum perduxit. Id. Ibid.

Il faut croire qu'en ce jour glorieux toute la milice du Ciel avec tous les Ordres qui la composent se hâta de venir au-devant de la bienheureuse Mere de Dieu, & que l'environnant d'une lumiere éclatante, elle la conduisit jusqu'au thrône qui lui étoit préparé.

Hodie collocatur Maria à dextris Dei, ut canitur in Psalmo: Astitit Regina à dextris tuis. S. Athan. explanat. in hunc Psal.

C'est en ce jour que Marie est assise à la droite du Fils de Dieu, comme chante David: *Astitit Regina, &c.*

Cinquiéme Siécle.

Si omnium Sanctorum mors pretiosa, Maria certè est pretiosissima quàm tanta comitata est gratia ut mater Dei dicatur & sit. S. Aug. Serm. de Assumpt.

Si la mort des Saints est précieuse, celle de Marie l'est infiniment davantage, étant accompagnée d'une grace si abondante qu'elle a méritée le titre & la qualité de Mere de Dieu.

Angelicam transiens dignitatem usque ad summi Regis thronum sublimata est. Id. Ibid.

Marie surpassant tous les Anges en dignité, a été élevée jusqu'au thrône du Souverain de l'Univers.

Non enim fas est alibi te esse quàm ubi est quod à te genitum est. Id. Ibid.

Il n'est pas juste que vous soyez placée ailleurs que là où est celui que vous avez mis au monde.

Illud sacratissimum corpus, in quo Christus carnem assumpsit escam vermibus traditam, quia sentire non valeo dicere, pertimesco. Id. Serm. 9. de Assumpt.

Je ne puis croire que le corps où le Verbe Eternel a pris chair ait été donné en proie aux vers & à la pourriture. La seule pensée m'en fait horreur.

Onziéme Siécle.

Sublimis illa dies in ua Virgo Regalis ad hronum Dei Patris evehitur, & in ipsius Triitatis sede reposita naïram angelicam sollicit ad videndum. Pet. Dam. Serm. de Assump.

Ce jour est célébre sans doute auquel cette Vierge digne du Thrône Royal est élevée jusqu'au Thrône de Dieu même, & placée avec l'adorable Trinité dont elle attire les regards & l'admiration de toute la Nature Angélique.

Douziéme Siécle.

Christi generationem & Mariæ Assumptionem uis enarrabit. S. Bern. Serm. 1. de Assumpt.

Qui est-ce qui peut expliquer la génération de Jesus-Christ & l'Assomption de Marie.

Quantùm gratiæ in terris adepta est præ cæteris, tantùm & in cœlis btinet gloriæ singularis. Id. Ibid.

Autant qu'elle a surpassé toutes les créatures sur la terre en grace, autant les surpasse-t-elle dans le Ciel par l'éminence de sa gloire.

Felix sanè Maria: sive cùm suscipit salvatorem, sive cùm à Salvatore suscipitur. Id. Ibid.

Marie est certainement heureuse, soit lorsqu'elle reçoit le Sauveur dans son sein, soit lorsqu'elle est reçûe du Sauveur dans le Ciel.

Nec in terris locus dignior uteri virginalis templo in quo Filium Dei Maria suscepit, nec in cœlis regali solio in quo Mariam hodie Mariæ Filius sublimavit. Id. Ib.

Il n'y a point eu de lieu plus digne de recevoir le Fils de Dieu venant au monde que le sein de Marie; & il n'y a point eu de lieu plus digne de recevoir Marie dans le Ciel que le thrône de son Fils sur lequel elle a été élevée.

Quis cogitare sufficiat

Qui est-ce qui peut com-

quàm gloriosa hodie mundi Regina processerit, & quantò devotionis affectu tota in ejus occursum cœlestium Regionum prodierit multitudo. Id. Ibid.

prendre avec quelle gloi la Reine de l'Univers montée au Ciel, avec que transports d'amour tant légions d'Anges sont venues au-devant d'elle, av quels Cantiques de joie l'ont conduite.

Ascendens in altum Virgo beata dabit ipsa quoque dona hominibus. Id. Ibid.

Marie montant au Ci fera de son côté des dons des présens aux hommes

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur l'Assomption de Marie.

Les PP. le Valois, Croiset, d'Orléans, Pallu ou tous parlé de ce Mystere, les uns dans les Traité qu'ils ont fait de la dévotion envers Marie, les au tres dans leurs réflexions & leurs méditations.

Un Livre intitulé, *Sujets d'Oraison sur tous le Mysteres de notre Seigneur & de la Sainte Vierge* fournit de très-bonnes choses sur l'Assomption d Marie.

Différens Prédicateurs ont composé des Octave entieres sur ce Mystere comme le P. Bourée & l'Au teur des Sermons sur tous les sujets de la Moral Chrétienne.

Le P. Bourdaloue a deux Sermons pour ce jou J'ai déja parlé du premier; le second ne roule qu sur la dévotion envers Marie.

Dans le Tome second des Essais des Panégyrique des Saints l'on en trouvera trois sur ce Mystere.

Le P. Pallu dans un Discours pour ce jour, d que le Mystere de l'Assomption de Marie est vérita blement un Mystere de grandeur pour elle. Pourquoi 1°. Parce que Marie est élevée à un très-haut dégr de gloire. 2°. Parce qu'elle est revêtue d'un gran

pouvoir. Gloire, puissance de Marie uniquement inférieure à celle de Jesus-Christ. Nulle pure créature plus élevée dans le Ciel que Marie; nulle pure créature plus puissante dans le Ciel que Marie.

L'on peut prendre pour dessein les riches prérogatives dont Jesus-Christ a enrichi Marie, & les réduire à ces trois seulement : 1°, à son incorruptibilité dans le tombeau : 2°. à sa résurrection anticipée. 3°. à son exaltation triomphante. Ce dessein est extrait des Essais des Panégyriques.

Ces éloges historiques, tome troisiéme, fournissent un plan fort juste sur ce Texte : *Maria optimam partem, &c.* Elle a choisi la meilleure part: 1°. Durant sa vie: 2°. A sa mort. I°. Pendant sa vie, par une plénitude de vertus & de sainteté: 1°. En s'attachant à l'unique nécessaire, répondant aux grandes faveurs de Dieu, & les ménageant tellement par sa fidélité qu'elles ont été couronnées du don de persévérance : 2°. En alliant les vertus que Marthe & Marie n'ont pû unir, le don de la contemplation avec l'action : jamais dissipée par les œuvres de charité, toujours dans l'action & la présence de Dieu qu'elle ne perdoit jamais de vûe. Elle a donc choisi la meilleure part. II°. Elle a possédé la meilleure part à sa mort, comme récompense d'une si sainte vie. 1°. Parce qu'ayant été sans péché dès le moment de sa Conception, & pendant tout le cours de sa vie, elle n'a pas eu lieu de craindre pour son salut; toute incertitude en a été bannie, l'assurance en a pris la place; ses bonnes œuvres lui ont donné de la confiance. 2°. Elle n'a pas senti les résistances d'une ame qui a peine à se séparer du corps auquel elle étoit intimement unie : mais sa mort a été un doux sommeil, passant de la tranquillité à un plus grand repos, de la paix du cœur qu'elle goûtoit déja à cette paix éternelle que les hommes ne peuvent donner ni ôter; c'est encore en ce point que Marie a choisi la meilleure part.

Division. Les consolations de la mort de Marie compensent les amertumes dont son ame sainte avoit toujours été affligée, premier Point.

La gloire de la mort de Marie répare les humiliations qui l'avoient toujours accompagnées sur la terre, second point. Premiere Partie. A trois sortes d'amertumes qu'avoit éprouvées Marie, répondent trois sortes de consolations. 1°. A une amertume de délaissement une consolation de force & de courage. 2°. A une amertume de zéle une consolation de paix & de joie. 3°. A une amertume de désir une consolation de possession & de jouissance. Seconde Partie. A trois sortes d'abbaissemens remarquables dans la vie, succede aujourd'hui une triple gloire. 1°. A un abbaissement de privation, une gloire d'élévation & d'excellence. 2°. A un abbaissement de dépendance, une gloire de puissance & d'autorité. 3°. A un abbaissement de confusion & de mépris, une gloire de vénération & d'hommage. Ce dessein est celui *de M. Massillon Evêque de Clermont*; Tom. des Mysteres, nouvelle Edition.



PLAN ET OBJET DU PREMIER DISCOURS sur l'Assomption de la Sainte Vierge.

CE que le Fils de Dieu disoit autrefois de Marie sœur de Marthe & de Lazare, l'Eglise son Epouse l'applique dans la solemnité de ce jour à Marie Mere de Jesus-Christ : elle a choisi, dit-elle, la meilleure part qui ne lui sera point ôtée : *Maria optimam elegit partem quæ non auferetur ab eâ.* Quel est donc ce partage précieux qu'a choisi Marie, & dont la possession durable doit éterniser son bonheur ? Une fidélité sans réserve, une pureté sans tache, une humilité sans bornes, voilà le partage fortuné

Luc. 10. 4.

pné qui fixa son choix pendant sa vie mortelle, & qui devient aujourd'hui pour cette Vierge incomparable, par la générosité d'un Dieu toujours magnifique dans ses promesses, une source éternelle de gloire & de grandeur : *Maria optimam, &c.* En effet, plus j'approfondis le Mystere qui nous rassemble, plus je trouve que les récompenses du Fils répondent parfaitement aux vertus de sa Mere : entrez bien dans cette pensée.. *Luc. 10. 42.*

Division générale.

Elle va faire tout le plan & tout le partage de ce Discours. Nous célébrons aujourd'hui la mort de Marie, la résurrection de Marie, l'Assomption de Marie : voilà les trois objets que l'Eglise présente à notre piété. Or, Marie meurt, mais d'une mort infiniment précieuse aux yeux de Dieu; récompense de sa constante fidélité, premiere réflexion. Marie ressuscite, mais exempte de la corruption du tombeau; récompense de son inviolable pureté, seconde réflexion. Marie est élevée au Ciel, mais pour y jouir de la gloire la plus immense & la plus sublime récompense de sa profonde humilité. Ainsi s'accomplit cet oracle de l'Evangile : Marie a choisi la meilleure part.

Soudivisions du premier Point.

Ce qui rendit la mort de Marie si précieuse, ce furent les vertus héroïques qu'elle pratiqua dans les trois différentes situations qui partagerent sa vie. Fille dans la maison de Joachim : *Virgo intra domum*; Epouse dans la maison de Joseph, *Comes ad ministerium*; Mere dans le Temple, *Mater ad Templum.* Fille, Epouse, Mere, toujours sa fidélité la distingua.

Soudivisions du second Point.

Marie, quoique sujette à la mort, ne fut point sujette à cette honteuse corruption qui en est la suite inévitable : mais par une résurrection anticipée, exempte de la pourriture du tombeau, elle alla partager dans le Ciel le bonheur & la gloire d'un Fils dont elle avoit partagé sur la terre les opprobres & les souffrances. Sentimens des SS. Peres sur l'incor-

ruptibilité de Marie ; raisons de convenance qui l'appuyent.

Soudivisions du troisiéme Point.

D. Bern. Serm. 1. de Assumpt.

Dieu, dit saint Bernard, ne se contente pas d'élever Marie, il proportionne son élévation à son humilité, & elle devient d'autant plus grande dans le Ciel, qu'elle a été plus humble sur la terre : *Quantò humilior in terris, tantò excelsior in cœlis.* Pour mieux justifier cette pensée, admirons les justes rapports qui se trouvent entre l'humilité de Marie & sa gloire : 1°. Humilité de sentimens : 2°. Humilité d'abbaissement : 3°. Humilité de puissance.

Preuves de la premiere Partie.

Il ne faut pas juger de la mort de Marie comme nous jugeons de la mort du commun des hommes.

S'il falloit juger des circonstances de la mort de Marie par la mort ordinaire des autres hommes, nous y trouverions plutôt la matiere de nos gémissemens que celle de son éloge. Quelque innocente que soit notre vie, l'arrêt de notre condamnation est toujours une suite & un châtiment de nos infidélités ; & quelque préparation que nous puissions apporter à cette derniere heure, les approches en sont toujours redoutables & effrayantes. Graces vous soient rendus, ô mon Dieu, de ce que votre auguste Mere n'éprouva rien de semblable. Sa mort est sainte dans son principe, c'est la charité qui la cause ; sa mort est tranquille dans ses approches, c'est la charité qui l'accompagne. *Manuscrit original anonyme.*

La mort n'a rien que de consolant pour l'ame juste.

Oui, Chrétiens, rien dans l'appareil de la mort, dans la mort même, qui ne soit propre à consoler l'ame juste ; elle ne la sépare que de ce qu'elle n'avoit jamais aimé, d'un monde qu'elle avoit trouvé plein de maux & de piéges ; d'une terre où elle avoit toujours vécu comme étrangere ; d'un corps qu'elle avoit toujours haï, combattu, crucifié, & qui avoit été la matiere de toutes ses tentations, & la source de toutes ses peines ; de toutes les créatures qui en soulageant ses besoins les multiplioient & y gravoient sa servitude. Elle s'applaudit d'avoir méprisé des biens qui vont lui échapper, de n'avoir point mis sa

nfiance dans des hommes qui ne peuvent plus rien
our elle ; de ne s'être pas bâti une cité permanente
lans un monde qui va périr, & de n'avoir pris des
esures que pour une autre vie où les conditions ne
hangeront plus : elle touche enfin à ce moment
eureux qui va la rendre à son Seigneur en qui seul elle
voit toujours mis sa confiance, à ce moment qui
a finir une vie triste, mortifiée, périlleuse, lu-
ubre, & commencer le jour serein de l'éternité. *M. Massillon, Sermon sur l'Assomption.*

Le véritable secret de trouver la mort douce & consolante, c'est de se détacher par avance de tout e qu'elle nous enlevera ; c'est de mourir chaque jour à quelqu'un de ces attachemens si chers qu'elle ompra ; c'est de s'accoutumer à vivre seul avec Dieu au milieu de toutes les créatures qui nous environnent, puisque la mort n'est que la solitude éternelle de l'ame avec Dieu.

Pour que la mort n'ait rien d'effrayant pour nous, il faut quitter durant la vie ce que l'on sera forcé de quitter à la mort.

Ne soyez point surpris de ce que j'ose avancer ci ; le simple contraste de la mort du pécheur avec elle du juste vous fera convenir que celui-là meurt ien plus, pour ainsi-dire, que celui-ci, le pécheur meurt à tout ce qui l'environne, parce qu'il tenoit à tout, autant de liens qu'il faut rompre autant de morts particulieres qu'il endure ; il meurt à son orps qu'il avoit toujours idolâtré ; il meurt à ses iens & à ses places qu'il avoit fait l'unique objet de s soins & de ses désirs ; il meurt à ses plaisirs dont étoit l'esclave, à ses espérances sur lesquelles il appuyoit, à ses édifices superbes au milieu desquels croyoit s'être fait une demeure éternelle, à toutes s créatures qui servoient à toutes ses passions. Quel échirement, quand il faut rompre tout à la fois us ces liens injustes qui l'attachent encore à la rre ! Il souffre mille morts dans une seule, toutes s séparations portent chacune leur mort particu-re dans son ame ; & le Prophéte a raison de dire ue la mort du pécheur est la plus douloureuse & la us amere de toutes. *Le même.*

L'on peut dire en un sens que le pécheur meurt davantage que le juste : comment cela doit s'entendre.

Le péché, principe de la mort de tous les hommes, n'a pû être la cause de la mort de Marie, c'a été sa charité.*

Il étoit réservé à Marie de trouver dans les ardeurs d'une charité vive & d'une foi éclairée le principe de sa dissolution. Exempte, dès son origine, de tout ombre de péché qui, selon la doctrine de saint Paul, rend l'homme tributaire de la mort : *Stipendia enim peccati mors.* Il n'a pû devenir la cause de la sienne. J'apperçois une cause, & bien plus relevée, & bien plus honorable. A l'exemple du Rédempteur qui n'est mort que par l'excès de sa tendresse pour les hommes, Marie ne meurt que pour la véhémence de son amour pour Dieu ; ce n'est pas parce qu'elle est fille d'Adam, mais parce qu'elle est la Mere d'un Dieu crucifié, qu'elle cesse de vivre. La mort de son Fils est le seul arrêt qui l'a condamnée à se soumettre à son empire. Déja la tendresse qu'elle avoit pour ce Fils bien-aimé lui avoit porté le premier coup sur le Calvaire, & la lance qui avoit ouvert le côté du Seuveur, avoit aussi percé le cœur de Marie : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Mais la joie qu'elle ressent de le voir régner dans sa gloire, l'impatience où elle est d'aller lui rendre ses hommages, acheve de briser ses liens : un amour tendre & compatissant a commencé son sacrifice ; un amour vif & inquiet va y mettre la consommation. Pressée par la charité de Jesus-Christ & occupée de l'ardent désir qui l'anime, elle court, comme l'Epouse des Cantiques, dans les vastes campagnes d'Israël pour chercher son bien-aimé : *Quæsivi quem diligit anima mea.* Nous mourrons, disoient autrefois les Israëlites, parce que nous avons vû le Seigneur. Je meurs, dit au contraire Marie, parce qui je ne le vois pas encore. Hâtez-vous, Filles de Jérusalem, de me couronner de fleurs : *Fulcite me floribus.* Le feu est au bûcher, la flamme commence à le surmonter, dites à mon époux que l'amour que je ressens pour lui me desseche & me dévore : *Amore langueo.* Non, je ne puis vivre plus long-temps séparée des douceurs de sa présence. *Manuscrit original.*

Rom. 6. 23.

Luc. 2. 35.

Cant. 3. 1.

Ibid. 2. 5.

Ibid.

Prévenue des bénédictions du Seigneur, comblée des faveurs du Ciel, pleine de graces dès le premier moment de son origine, Marie ne songea qu'à conserver ces dons précieux dont elle avoit été enrichie, & qu'à augmenter ce thrésor par ses vertus, sa fidélité & sa correspondance. Toujours soumise à son Dieu, toujours dépendante de la Providence, toujours attachée à la Loi, elle remplit parfaitement les vûes qu'il avoit sur elle, & elle exécuta fidélement jusqu'au dernier jour de sa vie ses commandemens & ses ordres. Par où Dieu récompensera-t-il une fidélité si constante? Sera-ce par le privilége de l'immortalité? Ainsi l'a crû saint Epiphane, du moins en ce point trop zélé pour l'honneur de Marie: mais l'Eglise n'a pas adopté le sentiment de ce Pere, elle a jugé que l'arrêt de mort porté contre les hommes est un arrêt général & sans exception: elle a jugé que, puisque le Fils qui étoit Dieu s'est soumis à la mort, la mort n'est plus une tache infamante pour la Mere. *Manuscrit attribué au P. Ingoust.*

Quoique jamais créature n'ait été plus fidéle à Dieu, elle n'a pas été exempte de la mort, comme l'a crû S. Epiphane.

Jamais mort ne fut plus précieuse que celle de Marie, parce que jamais mort ne fut accompagnée de mérites plus abondans; & voilà ce qui fait dire à S. Augustin, qu'à la vérité la mort de tous les Elus est précieuse devant le Seigneur, mais que la mort de Marie fut infiniment plus précieuse à ses yeux: *Si pretiosa Domini in conspectu mors Sanctorum, mors certè Mariæ pretiosissima.* Non, jamais mort ne fut accompagnée de mérites si abondans. Vous le sçavez, dans les principes de notre sainte Religion, le bonheur de la mort ne consiste pas à mourir dans l'éclat, &c. mais dans la paix & la tranquillité de l'ame; le bonheur de la mort ne consiste pas à mourir dans la distinction des honneurs, &c. mais dans la faveur & les bonnes graces de son Dieu; le bonheur de la mort ne consiste pas à mourir dans l'abondance, &c. mais chargé de vertus & de mérites; mourir entre les bras de Jesus-Christ en prononçant

Une mort très-précieuse a été la récompense de la constante fidélité de Marie.

D. Aug. enarr. in Ps. 115.

le nom de Jesus-Christ, en expirant dans le baiser de Jesus-Christ, c'est mourir heureusement : telle fut la gloire de Marie. Elle meurt, mais ce ne fut qu'après avoir mis le dernier sceau, le dernier comble à ses vertus, & après être élevée au point sublime de la perfection à laquelle son Dieu l'avoit destinée de toute éternité. *Le même.*

Les occupations de Marie tant qu'elle vécut dans la maison de Joachim, furent toujours reversibles à sa propre sanctification.

Marie renfermée dans la maison d'Anne & de Joachim, le soin d'assurer son innocence l'occupe toute entiere; & ce soin précieux remplit ses premieres années. Elle sçait que la pureté est un trésor inestimable, que nous la portons dans des vases fragiles; elle sçait que c'est une fleur tendre; elle sçait, &c. Quelles précautions n'apporte-t-elle pas pour la conserver? Compte-t-elle sur l'abondance des graces dont le Ciel l'a prévenue? Compte-t-elle, &c. Non, elle ne songe qu'à les mériter. Sortie sans souillure & sans tache des mains du Créateur, à peine connoît-elle le danger, qu'elle le fuit: malgré le penchant qu'elle sent pour une vertu si chere, elle se défie encore de la foiblesse de son cœur, elle veut à quelque prix que ce soit fixer cet inconstant; déja je la vois courir avec empressement au Temple, là, le premier usage qu'elle fait de sa liberté c'est de l'engager à Dieu solemnellement; là, pour demeurer toujours Vierge elle ne croit pas en faire trop que de jurer à la face des Autels une Virginité éternelle; désormais toute à Dieu elle ne trouve point de parti plus sûr que le recueillement, la retraite & la priere, pour mettre sa pudeur à couvert de tout ce qui pourroit la blesser. Telle est la situation où l'Ange la trouve. Il se présente, c'est de la part de Dieu qu'il lui parle, les louanges qu'il lui donne sont innocentes, elles lui sont même en quelque sorte étrangeres; n'importe, ce sont toujours des louanges, & elle sçait que c'est un appas dangereux, un poison funeste à l'innocence, elle s'en défie, elle les soutient

avec pudeur ; & loin de les écouter avec goût, loin d'y paroître sensible, elle n'y répond que par son trouble, son silence & sa modestie. *Le même un peu changé.*

Permettez-moi de vous le dire en passant, Vierges Chrétiennes, voilà votre modele. Pour l'imiter parfaitement & lui ressembler, combien de regards déplacés, combien d'œillades suspectes, combien d'indécentes curiosités, de paroles hasardées, de lectures téméraires, de dangereuses conversations, de retours flatteurs, de complaisances; combien de desirs empressés de voir & d'être vu, de paroître & de plaire, ne seriez-vous pas obligés de retrancher ? &c.

Courte moralité sur le sujet qui précede.

L'on sent assez combien il est facile, si l'on veut, d'étendre la Morale sur ce point ; je laisse aux Prédicateurs le soin de suppléer aux cannevas que je présente.

La qualité d'épouse de Joseph fut dans Marie une nouvelle source de vertus & de mérites. En partageant avec lui les disgraces de sa maison, elle lui aide, non pas à en réparer les débris, mais à en soutenir les malheurs. Que de qualités charmantes n'apporte-t-elle pas à cette union sainte ! elle regardoit Joseph comme son consolateur & son appui, comme le protecteur de sa virginité, comme le témoin de son innocence, comme le substitut du Pere éternel, comme le tuteur de son Fils, comme le dépositaire de l'autorité céleste, comme le confident de la Divinité, & selon l'expression de saint Paul, comme son chef & son maître. Dépendante de sa volonté, elle se faisoit un devoir de sa douceur & de ses prévenances, &c. Plus elle étoit élevée au-dessus de lui par la gloire de sa Maternité Divine, plus elle affectoit d'égalité par sa tendresse, &c. Jamais elle ne lui présenta ni caprices à souffrir, ni défauts à supporter, ni travers à dissimuler, ni humeur à

Dans Marie la qualité d'épouse de Joseph fut pour elle le principe de mille vertus propres à l'état où elle étoit.

essuyer, elle ne lui présente que des vertus à contempler, à admirer, à imiter. *Le même en substance.*

Naissance d'une moralité sur le sujet qui précede.

Epouses Chrétiennes, permettez-moi de vous le dire en passant, voilà votre modele. Pour l'imiter parfaitement, combien de legeretés, de bisarreries, d'inégalités, de mépris, de dédains, de rebuts, de plaintes, de murmures, d'impatiences, de vivacités, de sentimens de révolte & d'indépendance, peut-être, combien de liaisons & d'infidélités ne serez-vous pas obligées de retrancher ?

La qualité de Mere de Dieu fait de Marie une Mere de douleurs : nouvel accroissement de vertus & de mérites pour cette Vierge sainte.

Ah ! que Marie en qualité de Mere de l'Homme-Dieu lui prodigue, non pas de vaines caresses, mais des soins bienfaisans ! attentive à toutes ses démarches, jamais elle ne le perd de vue ; tantôt elle le conduit au Temple, tantôt elle est inconsolable de son éloignement & de sa perte : ah ! que ce cher Fils lui coûte d'allarmes & de sacrifices ! en devenant Mere, il semble qu'elle devienne Mere de douleurs.

Marie Mere de douleur dans l'étable de Bethléem.

Mere de douleur dans l'étable de Bethléem, elle essuye sans se plaindre toutes les incommodités & toutes les rigueurs attachées à la plus excessive pauvreté. Mere de douleur dans le Temple de Jerusalem, elle écoute sans se déconcerter le récit des plus effrayantes & des plus accablantes prédictions.

Marie Mere de douleur dans sa fuite en Egypte.

Mere de douleur en Egypte, errante & fugitive au gré d'une mystérieuse Providence, sans murmurer au milieu des horreurs de la nuit, à travers les sables brulans durant le jour, à travers les forêts, les déserts, les rochers, les montagnes, elle porte entre ses bras, & le destin de l'Univers, & le salut du monde.

Marie Mere de douleur sur le Calvaire.

Marie voit avec la plus héroïque générosité l'accomplissement des plus terribles Prophéties, elle voit ce Fils élevé en Croix, elle voit le Ciel, la Terre, l'Enfer, ses ennemis, ses bourreaux, son Pere même conspirer, conjurer contre lui ; elle voit..... Arrêtons & ne retraçons point un spectacle tant de fois représenté. Meres tendres qui

m'écoutez, c'est à votre cœur que j'en appelle : par vos sentimens, jugez quels furent alors ceux de Marie ; & par l'excès de sa douleur, jugez du mérite de sa fermeté.

Marie Mere de douleur par l'excès de sa charité, & par le desir ardent qu'elle a d'aller se réunir dans le Ciel à son cher Fils.

Enfin Marie Mere de douleur après la mort de son Fils. Elle ne soupiroit plus que pour le Ciel, là étoit l'objet de sa tendresse, &c. elle languissoit comme l'épouse des Cantiques, & sa langueur étoit causée par le saint amour : *Amore langueo.* Il avoit allumé dans son ame une violente incendie que rien ne put jamais éteindre : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem.* Il y avoit une blessure profonde que rien ne put jamais fermer : *Charitate vulnerata sum.* Et victime de la sainte dilection, elle expirera enfin, non pas sous la violence, mais sous la douceur de ses coups. *Le même.*

Cant. 2. 5.
Idem. 8. 7.

La mort de la plupart des Chrétiens loin d'être l'effet d'un cœur embrasé par la charité, n'est souvent que la suite du crime.

O homme, la mort est-elle en vous comme dans Marie le glorieux effet d'un cœur consumé par la charité ? Hélas ! elle n'est souvent en nous que le triste effet d'un tempéramment usé par le crime, d'un corps desséché par la volupté, brûlé par l'intempérance, enflammé par la colere, dévoré par l'ambition. On meurt tous les jours, & dequoi ? Du dépit d'une secrette infidélité ou d'une préférence injurieuse, d'un chagrin qui saisit, de la mort d'un proche, &c. On meurt, & dans les uns c'est une suite d'une cupidité toujours insatiable ; on meurt, & dans les autres c'est une suite d'une sensuelle délicatesse ; on meurt, & dans un grand nombre c'est le châtiment d'un desir immodéré de gloire qui leur fait affronter mille dangers, essuyer mille hasards, s'engager dans de fréquentes querelles d'honneur, & succomber enfin sous le glaive & le feu de l'adversaire. *Manuscrit anonyme original.*

Quoiqu'on puisse dire, la mort traîne après

Je le sçais, il arrive souvent que dans des momens de trouble & de disgrace, quelquefois même dans les transports de ferveur & de zèle on souhaite de cesser de vivre, ou pour voir la fin de ses malheurs,

elle bien des rigueurs & des amertumes.

ou pour terminer enfin le cours de nos infidélités. La mort qui ne s'offre alors à nos yeux que dans un point de vue favorable, n'a pour nous alors rien de triste & d'effrayant ; mais si-tôt qu'on la voit de près, & qu'on touche au redoutable moment qui doit décider d'une éternité entiere, alors on se sent saisi, on ne la regarde qu'avec frayeur ; ce que l'homme quitte, ce qu'il va trouver, frappant également son imagination, contribue aussi à lui rendre cette situation triste & pleine d'amertumes. Ce qu'il quitte, c'est une fortune riante dont il commence à recueillir les fruits, c'est l'éclat d'une dignité qui lui a couté plusieurs années de contrainte & dont il est à peine revêtu, c'est une vie douce & sensuelle, &c. c'est une famille chérie, &c. ce sont des enfans jeunes, &c. Le monde à la veille de disparoître à nos yeux nous semble plus brillant, c'est une lumiere qui sur le point de finir, rassemble, réunit tous ses rayons, & jette enfin un dernier éclat. O mort cruelle, s'écrioit le Roi Amalec dans une pareille situation, prêt à tomber sous le glaive de Samuel : ô mort cruelle, est-ce donc ainsi que tu viens briser nos nœuds les plus tendres ? O mort, ajoûte le Sage, que ton souvenir est amer à celui qui jouit de ses biens dans une paisible tranquillité ! quelque juste qu'il soit, il pleure comme Ezéchias lorsqu'un Isaïe vient lui annoncer l'arrêt irrévocable du Tout-puissant, il gémit comme la fille de Jephté, & demande encore quelques mois de délais pour pleurer sa disgrace & son infortune. *Le même.*

Marie détachée de tous les objets terrestres ne soupire qu'après la mort qui doit la réunir à son Fils : la mort ne lui présente que des objets consolans.

Marie chante les Cantiques de sa délivrance. Entierement dégoûtée de la terre qu'elle trouvoit si déserte depuis l'Ascension glorieuse de son Fils, elle la quitte sans regret, la mort n'a plus de liens à briser pour elle, sinon les liens de son corps dont elle souhaite comme l'Apôtre la dissolution : *Desiderium habens dissolvi & esse cum Christo.* Paisible & possedant son ame dans une douce tranquillité, elle voit

Philipp. 1.

sans regret le temps s'évanouir & l'éternité s'approcher; que dis-je ? Sans regret à la vue de cette heureuse éternité, ses desirs s'enflamment, son espérance se ranime, parce que son thrésor est dans le Ciel où elle a déja placé son cœur; elle n'y apperçoit point un Juge sévere, ni un Dieu vengeur, dont la patience irritée par de longs abus s'est enfin changée en thrésors de colere; mais un époux chéri qui va la faire entrer dans la salle du festin, un Roi magnifique qui va partager avec elle l'éclat de son diadême, un Fils affectionné qui va reconnoître pour toujours les tendres soins qu'elle a pris de son enfance; que dirai-je encore ? Marie consumée par le feu de la charité meurt enfin dans le calme & dans la paix, sa mort est un sommeil qui vient la surprendre agréablement comme l'Epouse des Cantiques au milieu des fleurs & des parfums : ainsi cette ame si précieuse devant Dieu, n'est pas un dépôt qu'on lui arrache par violence, mais un dépôt qui se réunit de lui-même à son premier principe. *Le même en substance.*

A ce charmant spectacle, peut-être sentez-vous, Chrétiens, naître dans vos cœurs un desir ardent de mourir comme Marie dans la grace; peut-être formant le souhait d'un Prophéte vous écriez-vous : Ah! Seigneur, que je meurs de la mort des justes : *Moriatur anima mea morte justorum. Le même.*

Bien des Chrétiens voudroient mourir comme Marie sans avoir vécu comme Marie.

Num. 23. 10.

Il ne tient qu'à vous, Chrétiens, de rendre votre mort précieuse aux yeux de Dieu, c'est cet important secret que je veux vous apprendre. On ne vous demande point que vous portiez comme Marie l'héroïsme jusqu'à conjurer le Ciel avec un saint empressement d'avancer & de précipiter le coup qui doit trancher le cours de vos destinées; on demande seulement que détachés des choses du monde vous attendiez sans trouble & sans allarmes le moment heureux qui doit terminer vos combats & finir votre carriere. On ne demande point que comme

Pour mourir de la mort des justes & la rendre précieuse aux yeux de Dieu, l'on n'exige pas

du Chrétien tout ce qu'a ressenti Marie ; ce qu'il faut faire pour cela.

Marie, par un effort plus généreux sur vous-même, vous en veniez jusqu'à réprimer la sainte impatience qui vous fait soupirer après la mort. Non, on vous demande seulement que résignez aux ordres du Ciel vous soyez prêts à chaque instant de sacrifier volontiers au Seigneur, & de remettre entre les mains de votre Dieu une vie dont vous ne tenez l'usage que de sa main toute-puissante & bienfaisante. On ne vous demande pas que comme Marie consumés des flammes de la plus pure charité, vous mourriez d'amour comme elle : on ne vous demande pas que comme Marie vous mourriez avec une infinité de thrésors célestes & de richesses spirituelles, avec une mesure pressée, comblée, entassée de mérites & de vertus ; on vous demande seulement que selon votre état & votre condition, que selon la mesure des graces que Dieu vous a communiquées vous tâchiez d'acquérir des mérites proportionnés ; on vous demande seulement que pour mourir chrétiennement vous viviez chrétiennement. *Manuscrit attribué au P. Ingoust.*

Dans les Réflexions Théologiques & Morales, j'ai déja touché beaucoup sur la résurrection glorieuse de Marie, cela ne m'empêchera pas de donner ici de nouveaux matériaux mieux digérés encore pour la Chaire.

Preuves de la seconde Partie.

L'on ne peut sans une criminelle témérité contester la résurrection glorieuse de Marie.

Quand je dis que Marie est aujourd'hui victorieuse de la mort, n'attendez pas que je m'attache ici à combattre cet esprit de critique qui se fait une maligne gloire d'affoiblir celle de la Mere de Dieu, de lui disputer hardiment des prérogatives que l'Eglise éclairée des lumieres d'en-haut ne lui a pas contesté : Graces au Tout-puissant je parle à des ames fidéles qui se font un devoir particulier d'honorer la Mere de Dieu ; je parle dans un Temple auguste qui depuis long-temps retentit des cantiques & des éloges qu'on

y consacre à sa gloire : car quoique l'Eglise ne nous ait pas encore proposé comme un principe de Foi la résurrection anticipée de Marie ; cependant, disent les Théologiens, c'est son opinion, c'est son sentiment ; elle impose un rigoureux silence à ceux qui auroient la témérité d'oser avancer le contraire. *Manuscrit original anonyme.*

Divers motifs de l'incorruptibilité de Marie & de sa résurrection glorieuse.

Premier motif : son alliance avec le Fils de Dieu.

Un des motifs de l'incorruptibilité de Marie & de sa résurrection glorieuse, est pris de l'alliance qu'elle a eue avec celui qui est la sainteté & la pureté même ; car la même loi qui obligeoit le Fils de Dieu à ne pas souffrir que son propre corps uni à la Divinité fût réduit en cendres, l'obligeoit pareillement de préserver le corps de sa Mere de cette infamie, parce qu'elle eût en quelque sorte réjailli sur lui-même, à cause que la chair de l'un étoit faite de la chair de l'autre. Et comme ajoute S. Jean Damascene, raisonnant sur ce même principe : comment celle qui avoit porté dans son sein la sainteté essentielle eût-elle été sujette à la corruption ? & comment cela auroit-il pû s'accorder avec la gloire d'avoir enfanté un Homme-Dieu ? Si l'Arche d'alliance qui n'étoit que la figure de la Mere de Dieu étoit d'une matiere capable de la garanrir des injures du temps & des atteintes de la corruption, eût-il été de la Sagesse de Dieu d'avoir plus de soin de la figure que de la réalité ? Eût-il été à propos que l'Arche qui ne renfermoit qu'un peu de manne eût un privilége qu'il n'auroit pas accordé à cette Arche vivante & animée qui a porté le Dieu du Ciel & le Sauveur de tout le monde ? Ne seroit-ce pas avoir visiblement négligé les devoirs les plus naturels d'un tel Fils envers une telle Mere. *Manuscrit ancien anonyme.*

Au sentiment de Tertullien & de saint Pierre Chrysolo-

Presque tous les SS. Peres, & sur-tout Tertullien & S. Chysologue, attribuent le privilége glorieux de l'incorruptibilité du corps de Marie à son incorruptible pureté. Permettez-moi pour votre instruction de vous exposer les preuves qu'ils en apportent : Le

gue, le principal motif de l'incorruptibilité de Marie fut sa grande pureté.

corps de Marie, disent-ils, fut saint; mais la pureté, mais la chasteté, mais la virginité furent les vertus qui le sanctifierent; amateur de la pureté, vous êtes trop juste, Seigneur, pour permettre qu'un corps si pur & si saint soit sujet à la corruption: *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* La pureté du corps de Marie fut une pureté inaltérable, & cette vertu si chere à sa tendresse fut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme un parfum de vin, comme un sel mystérieux, qui même après la mort le garentit, le préserve de la corruption.

Ps. 15. 10.

Suite du même sujet

Marie, continuent Tertullien & S. Pierre Chrysologue, par la virginité de son corps, égala, surpassa même la pureté des substances intelligentes, & par cette vertu angélique elle mérita d'être incorruptible comme elle. La virginité fut dans Marie une vertu assez puissante pour faire descendre du Ciel dans son sein ce Fils du Très-Haut, & pour fixer dans ses chastes flancs la demeure du Verbe incarné: douterions-nous qu'elle eût été assez puissante pour l'attirer, pour l'élever elle-même au Ciel, & pour la réunir à son Pere, à son Fils, à son Epoux? Enfin à la bonne heure, ajoutent ces Peres, que des yeux qui se sont livrés à de criminels regards, que des mains qui se sont prêtées à l'injustice, que des cœurs qui se sont souillés par l'iniquité, que des corps qui ont eu en eux-mêmes le principe de tous les déréglemens soient réduits en poussiere, à la bonne heure; mais les yeux de Marie n'ont formé que d'innocens regards, mais les mains de Marie ne se sont ouvertes qu'au service du Seigneur, mais le cœur de Marie n'a brûlé que du plus pur & du plus saint amour, mais le corps de Marie n'a été que le trône de l'innocence & le séjour de la virginité. Non, la corruption ne doit jamais être son partage: *Non dabis, &c.* Vous êtes trop juste, Seigneur, pour le permettre. *Manuscrit attribué au P. Ingoult.*

Ps. 15. 10.

Il eût

Il semble que Jesus-Christ n'auroit pas ressuscité

out entier, & qu'une partie de sa chair adorable uroit été assujettie en sa sainte Mere, si Marie 'eût participé au privilége de sa Résurrection gloieuse. Etoit-il convenable qu'on laissât sous l'emire de la mort la Mere de celui qui étoit la résurection & la vie ? Etoit-il juste qu'une chair de laquelle avoit été formée la Victime qui venoit d'ouvrir e Ciel aux hommes, n'y fût pas d'abord elle-même ntroduite ; qu'un corps qu'elle avoit préservé par ne grace singuliere des souillures inévitables aux nfans d'Adam, participât à leur malédiction, & evînt la proie des vers & de la pourriture ; qu'un orps qui avoit été sur la terre le Sanctuaire vivant u Verbe fait chair, ne fût pas d'abord reçu luimême dans le Sanctuaire éternel ? Et c'est pour hoorer cette mort & cette résurrection miraculeuse, satisfaire à la piété des Fideles, que l'Eglise a deuis long-temps institué la Fête de l'Assomption : oilà le prix que la magnificence de Dieu réservoit ux éclatantes vertus de Marie. *M. Massillon, Disours sur l'Assomption.*

manqué en quelque sorte quelque chose à la résurrection de J.C. si Marie n'eût point été ressuscitée.

Le sentiment sur l'incorruptibilité & la résurrecion de Marie, n'est point une de ces opinions apuyées simplement d'une pieuse crédulité ; c'est selon uvenal, Evêque de Jerusalem, une Tradition anienne & vénérable ; c'est, selon les Peres, une Traition constante & suivie ; c'est, selon les Docteurs, ne Tradition en faveur de laquelle se réunissent les eux Eglises Grecque & Latine ; c'est une Tradition ont les Epiphanes, les Ambroises, les Sophrones, s Athanases, sont les témoins irréprochables & les arants fidéles ; c'est une Tradition qui paroît à S. ugustin si claire & si autorisée, que le sentiment ontraire choquoit sa piété & son respect pour Mae. Quoi ! dit ce Pere, je croirois que le corps de la lere de mon Dieu a été la proie des vers & de la ourriture ? non, je ne puis le croire, la seule pensée 'en fait horreur : *Dei-paræ Virginis corpus vermi-*

Quoique la résurrection de Marie ne soit point rangée au nombre des articles de notre Foi, c'est cependant une Tradition, qu'on ne peut contester sans témérité.

D. Aug. Serm. 9. de Assumpt.

bus traditum non solùm consentire non volo sed perhorresco. Quoi! un corps qui a été la demeure vivante de Jesus-Christ n'aura pas été préservé de l'opprobre de la nature & de ce qu'il y a de plus humiliant dans la condition des hommes? non, je ne puis le croire, cette pensée me fait horreur. Quoi! la chair de Marie aura été la chair de Jesus-Christ, & la chair de la Mere n'aura point participé aux priviléges de la chair du Fils? non, je ne puis le croire, &c. *Le Pere Ingoust.*

La Tradition de l'incorruptibilité de Marie est fondée sur la Prophétie de David.

La Tradition de l'incorruptibilité de Marie est parfaitement conforme à la prédiction de David: Levez-vous, Seigneur, s'écrioit le saint Roi, entrez en votre repos, vous & l'Arche de votre sanctification: *Surge, Domine, in requiem, &c. tu & arca, &c.* Je conçois comme l'ont conçus S. Jean Damascene & plusieurs autres Peres, que les premieres paroles de cette Prophétie s'adressent au Sauveur du monde: Eh! Seigneur, lui dit le Prophéte, resterez-vous long-temps accablé sous le poids de vos ignominies & de vos souffrances? Non, non, vainqueur de la mort & du tombeau, levez-vous & entrez dans le repos éternel: *Surge, Domine, in requiem tuam.* (Ps. 131. 8.) Mais, continue ce saint Docteur, quelle est cette Arche de sanctification dont David demande & prophétise la résurrection? *Tu & arca sanctificationis tuæ.* (Idem. Ibid.) N'est-ce pas l'incomparable Marie? N'est-ce pas l'Arche véritable qui, dans la personne de son Fils unique, a renfermé la manne du Ciel & les tables de la Loi? Et n'est-ce pas l'incorruptibilité de cette Arche que figuroit l'incorruptibilité de l'Arche d'Alliance?

Raisons de convenance qui font présumer fortement en faveur de la résur-

A quoi Marie fut-elle redevable du privilége magnifique qui lui est accordé, tant dans sa Résurrection que dans son Assomption? Dirons-nous avec quelques Théologiens, que l'incorruptibilité de son corps fut fondée sur l'alliance qu'elle eut avec Jesus-Christ qui est la Sainteté même? Dirons-nous que mêm

même loi de bienséance qui obligeoit le Fils à ne pas souffrir que son propre corps uni à la Divinité fût réduit en poussiere, l'obligeoit également à préserver de cette infamie le corps de sa Mere? Dirons-nous avec quelques Maîtres de la vie spirituelle, qu'un sentiment de reconnoissance obligea le Sauveur de faire sortir du tombeau le corps de Marie, qu'après avoir été à son égard l'organe & l'instrument des plus charitables fonctions, son amour ne pouvoit permettre que son corps fût plus long-temps la proie de la mort? *Pris en substance du même.*

rection de Marie & de son incorruptibilité.

Pour nous, qu'un sort bien différent de celui de Marie nous est préparé! que deviendra après notre dissolution cette partie sensible de nous-mêmes qui fait présentement notre occupation? Il faut que ce corps que nous avons dissipé dans le jeu, dans les plaisirs, dans les assemblées du monde, soit jusqu'à la consommation des siécles enseveli dans le silence & dans l'obscurité du tombeau; il faut que ce corps dont vous vous êtes rendus si fort idolâtres, que vous avez conservé avec tant de soins, &c. soit en proie à la corruption & à la pourriture, &c. Le pécheur s'est livré à la corruption, dit S. Paul, & pour fruit de son iniquité il ne recueillera que la pourriture & la corruption même: *Qui seminat in carne suâ de carne metet & corruptionem.* Il s'est cru quelque chose en s'élevant contre Dieu, & Dieu pour lui apprendre quelle est l'obscurité de son origine le fera rentrer dans cette même poussiere, dans ce même néant d'où il l'avoit fait sortir. *Manuscrit original.*

Nous ne pouvons pas comme Marie prétendre à une résurrection anticipée, il faut mourir, c'est un arrêt irrévocable pour tous les hommes.

Gal. 6. 8.

Enfans d'Adam nous avons participé à la prévarication, & nous sommes compris dans l'arrêt terrible prononcé contre toute sa postérité: *Pulvis es & in cinerem reverteris.* Vous êtes poussiere, & vous retournerez en poussiere; mais nous pouvons du moins par nos vertus, & sur-tout par la pureté de nos corps, nous procurer, nous assurer à la fin des siécles une résurrection bienheureuse. En vous compa-

Moyens de rendre un jour notre résurrection heureuse.

Gen. 3. 19

rant à Marie votre modele, par un parallele assez juste, ames chastes & innocentes, que de vérités consolantes ne pourrois-je pas vous développer? En vous comparant à Marie votre modele, par un contraste qui ne seroit pas déplacé; ames sensuelles & voluptueuses, que de verités effrayantes ne pourrois-je pas vous annoncer? mais ce n'est pas une instruction précisément que je fais ici, c'est un éloge.

Preuves de la troisiéme Partie.

Marie monte au Ciel à peu près comme son divin Fils. Sentiment de S. Bernard à ce sujet.

Comme le Sauveur des hommes, dit S. Bernard, est monté au Ciel avec le même corps qui a été crucifié sur le Calvaire, afin que présentant à son Pere céleste ce Sang qui a coulé de ses plaies qui ont été ouvertes en notre faveur, il désarmât plus aisément sa juste colere; Marie y monte de même revêtue de cette chair dont le Fils de Dieu a formé la sienne, afin que lui montrant les entrailles qui l'ont porté, les mains pures qui ont été uniquement occupées à prendre soin de son enfance, elle ne prie pas en vain sans attirer sur nous les bienfaits de sa miséricorde & de sa grace. *Manuscrit original.*

Peinture du triomphe de Marie.

Cant. 8. 5.

Idem. Ibid.

Quelle est donc celle-ci qui s'éleve du désert comblée de délices, & que son Dieu distingue d'une maniere si glorieuse? *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* Appuyée sur son Bien-aimé elle s'éleve: *Innixa super Dilectum suum.* Portée sur un nuage éclattant, elle fend les airs, les Anges font retentir le Ciel de ses louanges, les Saints s'empressent d'honorer son triomphe, Jesus-Christ même se présente, la reçoit, la couronne & la place au-dessus de tous les Esprits bienheureux. A cet éclat, à cette gloire ne reconnoissez-vous pas celle qui triomphe aujourd'hui? C'est la Reine des Anges, c'est la Médiatrice des hommes, c'est la Fille du Très-Haut, c'est l'Epouse du Saint-Esprit, c'est la Mere du Sauveur, c'est Marie. Ah! je serois surpris si son triomphe étoit moins glorieux. Un Fils aussi puissant que l'est Jesus-Christ pouvoit-il faire moins pour une Mere aussi sainte que l'est Marie? *Le P. Pallu, Discours sur l'Assomption.*

L'élévation du thrône de Marie à la droite de J. C. son Fils.

Pendant que je parle, Marie entre dans le Ciel, & passant des espaces infinies au-dessus de toutes les intelligences, elle arrive, dit S. Augustin, jusqu'au Thrône du Souverain : *Angelicam transiens dignitatem usque ad summi Regis thronum sublimata est.* Il étoit juste, continue le saint Docteur, que le Fils mît sa Mere dans la même place d'honneur où il avoit mis ce qu'il avoit pris de sa Mere, c'est-à-dire sa sainte humanité. Le Pere Eternel fit asseoir son Fils à sa droite, & ce Fils fait asseoir sa Mere à sa droite au jour de son Assomption. O Dieu, que le thrône de Marie est élevé, puisqu'il est placé à la droite du Fils de Dieu même ! *Manuscrit ancien.*

D. Aug. loc. sup. cit.

Marie surpasse en gloire tout ce qui n'est pas Dieu.

C'est alors, c'est-à-dire au jour glorieux de son triomphe, que Marie reçut gloire sur gloire, comme elle avoit reçu sur la terre grace sur grace. Anges du Seigneur, Ames bienheureuses, Saints qui jouissez de Dieu dans le Ciel, vous êtes à la vérité aussi brillans que le Soleil : *Fulgebunt justi sicut Sol ;* mais avec tout cela vous n'êtes que les ministres & les serviteurs de Dieu : *Omnes administratores Spiritus.* Et quoique dans la maison du Pere de famille il y ait plusieurs demeures, vous ne pouvez jamais occuper la plus honorable ; elle étoit réservée à la Mere de votre Rédempteur, auquel elle devoit servir elle-même de thrône : *Ponam in te thronum meum.* Admirables paroles, comme dit un saint Pere, car c'est comme si Jesus-Christ avoit dit à Marie : Ce n'est pas assez que votre thrône soit près du mien, il faut que vous soyez vous-même ma demeure & mon thrône. *Autre manuscrit ancien.*

Sap. 3. 7.

Hebr. 1. 14.

Autre peinture du triomphe de Marie.

Marie Reine des vertus, les réunit toutes dans un degré qui n'a point d'égal parmi les hommes, & qui ne cede qu'aux perfections de Dieu : *Tu supergressa es universas.* Quelle pensez-vous donc que doit être son entrée triomphante dans la gloire ? Semblable, dit le même Saint-Esprit, à celle de l'aurore sur l'horison : *Quasi aurora.* Voyez à ses

Prov. 31. 29.

Cant. 6. 9.

approches les plus brillans flambeaux des Cieux s'éteindre, les astres les plus lumineux disparoître, les étoiles fixes s'éclypser, & faire place à un plus pompeux & plus charmant spectacle, sans rien perdre cependant du lustre particulier qui les distingue : Venez donc à leur exemple, Beautés immortelles, Miroirs vivans de la Majesté de Dieu, Vierges, Pénitens, Confesseurs & Martyrs, tout chargés que vous êtes de palmes & de couronnes, venez aussi rendre hommage à votre Reine, & reconnoître la supériorité de ses mérites dans la surabondance de sa gloire. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

Description que nous a laissé la Tradition & les SS. Peres du triomphe glorieux de Marie au jour de son Assomption.

Rien n'est plus beau, rien n'est plus magnifique que le triomphe de Marie au jour de son Assomption, mon pinceau est trop foible pour le bien peindre à vos yeux ; permettez-moi donc d'emprunter les traits & la Tradition des SS. Peres. Marie meurt, aussi-tôt le Ciel s'ouvre par l'ordre du Très-Haut, les Anges en descendent en foule, & à la vue des Disciples étonnés ils enlevent le précieux dépôt de son co[illegible] Marie est élevée dans les airs, des millions d'Anges la soutiennent, ils lui prêtent leurs aîles, ils la précedent, ils l'accompagnent, ils la suivent ; à la vue de ce spectacle charmant, les Intelligences célestes se réjouissent, les Apôtres admirent, le Ciel applaudit : quelle est, demande-t-on, quelle est cette créature fortunée qui s'éleve du milieu du désert ? *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto* (Cant. 8. 5.) Grand Dieu ! que de gloire l'environne, que de délices l'inondent ! *Deliciis affluens.* Le cortége est si nombreux & si magnifique, la pompe si auguste & si solemnelle, que le bienheureux Damien ne crain[t] point de dire, que l'Assomption de la Mere est en quelque sorte plus glorieuse que l'Ascension du Fils : *Audacter dicam Assumptionem Matris Ascension[e] Filii gloriosiorem.* (Dam. loc. jam. cit.) Ne vous scandalisez point de sa proposition, elle peut avoir un bon sens : il est vrai que Marie ne monte pas au Ciel par sa propre vertu,

mais elle y monte appuyée sur son Bien-aimé : *Innixa super Dilectum suum.* Et par conséquent un Dieu lui-même se fait gloire de servir à son triomphe, d'honorer son triomphe ; & par cet endroit son Assomption paroît en quelque sorte plus glorieuse que l'Ascension de son Fils. *Audacter dicam, &c.* Cant. 8. 5.

Suite du même sujet

Elle arrive à la porte de l'Empirée, & l'adorable Trinité reçoit à bras ouvert le chef-d'œuvre de ses mains : le Pere s'empresse à distinguer une Fille qu'il aime ; le Fils une Mere qu'il respecte ; l'Esprit Saint une Epouse qu'il chérit : Venez ma bien-aimée, lui dit-il, venez recevoir la couronne dûe à votre rang & à vos vertus : *Veni coronaberis.* Un Dieu lui-même la lui met sur la tête cette couronne, & il la déclare Reine des Anges & des hommes : Couronnée de nos mains, lui dit-il, régnez par vos attraits & par vos charmes, régnez sur toute la nature, & régnez-y à jamais : *Specie tuâ, & pulchritudine tuâ, intende, prospere procede, & regna.* C'est ainsi que Dieu éleve, que dis-je ? Son Dieu ne se contente pas de l'élever, dit S. Bernard, il proportionne son élévation à son humilité, & elle devient d'autant plus grande dans le Ciel qu'elle a été plus humble sur la terre. *Manuscrit attribué au P. Ingoust.* Cant. 4. 8. Ps. 44. 5.

Marie n'est point élevée à un si haut degré de gloire parce qu'elle a été la Mere de Dieu, mais parce qu'elle a été humble, & c'est-là le solide fondement de notre espérance.

Si Marie n'étoit dans la gloire que parce qu'elle a été la Mere du Rédempteur, ce seroit pour nous une raison de l'honorer, de la révérer, de la célébrer avec des sentimens de respect & de Religion le jour solemnel de son triomphe ; mais en tout cela il n'y auroit rien par où notre espérance put être excitée. Quelque admiration que nous eussions pour cette Vierge, la voyant monter au Ciel, il ne nous seroit pas permis de prétendre y monter après elle, & les desirs mêmes que nous en formerions seroient aussi chimériques & aussi vains, que téméraires & présomptueux. Mais quand je considere qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi-bien qu'à elle ; quand je pense que la Loi selon la-

quelle Dieu faisant justice à Marie a relevé les abbaissemens volontaires de son humilité, n'a point été une Loi particuliere pour cette Vierge, mais universelle pour tous les hommes : Quiconque s'humilie sera exalté : *Omnis qui se humiliat exaltabitur.* Quand je me dis à moi-même, que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle est comblée, peuvent par proportion & doivent me convenir si je veux profiter de son exemple, ah ! je sens alors mon cœur s'élever au-dessus des choses terrestres, & je commence à découvrir, mais d'une maniere sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite & la perfection des Sages du monde ; mais ce qu'il m'importoit bien plus de sçavoir, l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrois peut-être me flatter devant Dieu, & sur lesquels j'établirois une fausse confiance en lui. Or en découvrant de la sorte mon aveuglement & mes erreurs dans un Mystere où toutes les lumieres de la Foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je m'encourage, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité qui est la vertu des ames prédestinées. *Pris en substance du P. Bourdaloue, premier Discours sur l'Assomption.*

Luc. 14. 11.

Divers caracteres de l'humilité de Marie récompensés par autant de différens dégrés de gloire.

Premier caractere : humilité de sentimens.

L'humilité de Marie fut une humilité de sentimens, jamais elle ne s'enorgueillit des faveurs dont le Ciel l'avoit comblée, jamais elle ne méprisa les autres filles d'Israël. Loin de porter ses regards sur cette longue suite de Monarques & de Conquérans qu'elle comptoit parmi ses ayeux, elle détournoit les yeux de dessus ce thrône qu'avoient occupé ses peres ; loin de se glorifier de la grandeur de son origine & de la noblesse du sang qui couloit dans ses veines, elle ne songeoit qu'à bénir le Seigneur dans la condition obscure où la Providence l'avoit fait naître, & à proportionner ses sentimens à l'éta

présent de sa fortune : mais aujourd'hui le Ciel la dédommage de cette humilité de sentimens par une gloire d'éclat. *Manuscrit du P. Ingoust.*

Marie monte au Ciel, mais elle y monte comme une aurore naissante, dont l'innocent & brillant éclat annonce au monde les jours les plus sereins : *Ascendit quasi aurora consurgens.* Elle brille comme la Lune, elle en a la beauté sans en avoir les taches, elle en a les accroissemens sans en avoir les défaillances : *Pulchra ut Luna.* Elle éclatte comme le Soleil, elle en a toute l'élévation dans la sublimité du thrône qu'elle occupe, toutes les ardeurs dans les flammes de la charité qui la brûlent, toute la fécondité dans l'abondance des graces qu'elle distribue : *Electa ut Sol.* Elle est terrible comme une armée rangée en bataille, elle renverse l'Enfer, elle extermine toutes les hérésies, elle soutient l'Eglise dans ses combats, elle l'anime, elle la fortifie, elle la console : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* Quelle gloire ! *Le même.*

Humilité de sentimens dans Marie récompensée par une gloire d'éclat.

Cant. 6. 9.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Ceux qui choisiroient ces différens caracteres de l'humilité de Marie par opposition au divers dégrés de gloire où elle parvient par son Assomption, se trouveront parfaitement bien de se pénétrer solidement du second Point de M. Massillon sur ce Mystere, il ne roule que là-dessus. Je me contente de l'indiquer, parce que les extraits que je pourrois en faire me meneroient trop loin.

L'humilité de Marie fut une humilité d'abbaissement. Pendant sa vie mortelle rien ne la distinguoit des femmes ordinaires, elle étoit l'Epouse glorieuse de l'Esprit Saint ; & à Nazareth on ne la regardoit que comme l'épouse d'un simple & pauvre artisan. Elle avoit conçu par l'opération & par la vertu miraculeuse du Tout-puissant, & à Jerusalem elle se trouve confondue dans le Temple avec les autres Meres.

Second caractere : l'humilité de Marie fut une humilité d'abbaissement.

Humilité d'abbaissement de Marie récompensée d'une gloire d'élévation.

Aujourd'hui dans ce jour de l'Assomption glorieuse de Marie, le Ciel propice la dédommage de son humilité d'abbaissement par une gloire d'élévation, ce n'est pas seulement au-dessus des Prophétes & des Patriarches que son thrône est placé ; elle voit au-dessous d'elle les chœurs des Anges & toutes les Intelligences célestes : *Exaltata est sancta Dei Genitrix super choros Angelorum ad cœlestia regna.* C'est à la droite même de l'Eternel que sa place est marquée : *Astitit Regina à dextris tuis.* C'est du Soleil de justice qu'elle est revêtue : *Investitu deaurato.* Les différens rayons de lumiere qui rejaillissent des autres prédestinés ne servent qu'à rehausser l'éclat qui l'environne : *Circumdata varietate.* Et dans ce haut point de grandeur & d'élévation, Marie n'y voit plus au-dessus d'elle que la Divinité.

De Offic. Ecclef.

Ps. 44. 10.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Troisiéme caractere ; l'humilité de Marie fut une humilité de puissance.

Les Disciples qui s'attachent au Sauveur voyent & la nature & l'enfer soumis à leurs voix, ils délivrent en son nom les possédés, ils chassent les démons, ils operent les plus éclatantes merveilles : il semble que Marie ne puisse rien ; & si sa charité l'engage à demander un miracle à son Fils, ce Fils paroît la rebutter.

Humilité de puissance dans Marie récompensée par une gloire de pouvoir.

C'est aujourd'hui que le Ciel dédommage Marie du peu de puissance qu'elle eut sur la terre, par une gloire de pouvoir. Aujourd'hui Marie devient toute-puissante, & selon la belle pensée de saint Bernard, elle commence à participer à la toute-puissance de son Fils ; & en partageant son thrône avec elle, elle partage son autorité, elle en dispose à son gré. Aujourd'hui ce Fils plus reconnoissant que Salomon semble lui dire : demandez ma mere tout ce qu'il vous plaira, vous êtes sûre de l'obtenir ; aujourd'hui le Ciel & la terre, tout reconnoît son pouvoir, tous les peuples de l'Univers se prosternent à ses pieds, on érige sous son invocation les Temples les plus superbes, on révere ses images, on décore ses Autels ; & son pouvoir s'étend par-tout où s'étend l'empire de son Fils : quelle gloire !

Renfermée dans la maiſon d'Anne & de Joachim, Marie leur rendoit tous les offices de charité qu'un pere & une mere ſont en droit d'exiger d'une fille ſoumiſe & affectionnée ; renfermée dans la boutique de Joſeph, elle s'occupoit des détails laborieux de ſa maiſon, & du ſoin obſcur de préparer la ſubſiſtance de ſon époux & de ſon Fils.

Quatrième caractere : l'humilité de Marie fut une humilité de fonction.

Aujourd'hui le Ciel dédommage Marie de cette humilité de fonction, par une gloire d'office & de miniſtere. Elle entre aujourd'hui dans le Conſeil de la Divinité en entrant dans ſon auguſte Sanctuaire ; elle devient aujourd'hui la Médiatrice du ſalut, la Rédemptrice des hommes, le canal des bienfaits & des graces ; elle eſt à la vérité l'avocate des pécheurs, mais en même-temps elle eſt Reine ; elle ſupplie à la vérité, mais non pas comme les ſupplians ordinaires ; elle intercéde, il eſt vrai, mais c'eſt auprès d'un Fils qui ne peut rien lui refuſer ; enfin, pour me ſervir de la belle expreſſion de S. Jean Chryſoſtôme, elle prie, il eſt vrai, mais en priant l'on diroit qu'elle ordonne, & que ſes prieres ſont des commandemens : quelle gloire ! *Tout ceci eſt extrait des manuſcrits attribués au P. Ingouſt. J'exhorte ceux qui travailleront ſur ces caracteres à les renforcer un peu, il eſt facile d'appercevoir que l'Auteur n'a fait que les ébaucher.*

Humilité de fonction dans Marie récompenſée par une gloire d'office & de miniſtere.

Vierge ſainte, dans ce haut point d'élévation & de grandeur, où vous ont placé vos vertus & vos mérites, pourriez-vous nous oublier & nous méconnoître ? Vous vous ſouviendrez toujours que vous êtes notre Mere, & une Mere tendre, & une Mere de miſéricorde : *Mater miſericordiæ.* En tout temps vous fûtes notre ſalut, notre conſolation, notre vie : *Vita, dulcedo.* Mais puiſque c'eſt en ce jour que le plus juſte de nos Rois vous a dévoué ſa perſonne ſacrée, ſon Royaume & ſes ſujets ; c'eſt en ce beau jour que comme pécheurs, comme Chrétiens, & ſur-tout comme François, nous avons un

Ce qui peut faire la concluſion du Diſcours.

Louis XIII.

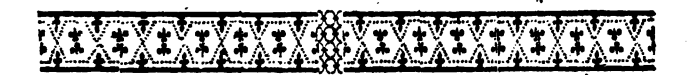
droit particulier de compter sur votre protection puissante.

Louis XV. Faites-la sentir cette protection au Monarque qui régne sur nos têtes ; obtenez pour lui de votre cher Fils qu'il continue de lui inspirer cet esprit de piété & de justice qui en fait l'admiration de l'Univers, afin que comme il est par son autorité le maître de ses sujets, il en soit l'amour par sa bonté, l'exemple par ses vertus, le Pere par sa tendresse.

La Reine. Faites-la sentir cette protection à l'auguste Princesse qui est par sa piété le rampart & le soutien de l'état, elle est consacrée sous vos auspices ; obtenez pour elle de votre cher Fils qu'elle exprime vos vertus par les siennes.

Monseigneur le Dauphin encore jeune. Faites-la sentir cette protection à ce jeune Prince, à ce Prince charmant qui sert aujourd'hui de fondement à nos espérances ; obtenez pour lui qu'il voye les jours les plus longs, & qu'un jour il affermisse le Thrône par une nombreuse postérité.

Enfin faites-la sentir cette protection à tout l'empire François. Autrefois vous le fîtes triompher ; aujourd'hui ce n'est plus des victoires, c'est un don plus nécessaire, c'est la paix qu'il vous demande. Il vous demande pour le vénérable Pontife que vous nous avez donné dans votre miséricorde, qu'il préside encore long-temps au troupeau qu'il fait paître dans l'innocence & la simplicité de son cœur ; pour le Clergé de cette Eglise respèctable, qu'il soit toujours & l'édification du Peuple Chrétien, & la bonne odeur de Jesus-Christ. Il vous demande que tous les Peuples adorent votre Fils, qu'ils soient à jamais soumis à la sainteté de sa doctrine & de ses maximes. Il vous demande que le Sexe dont vous êtes l'honneur & la gloire, se signale toujours par la dévotion & la piété la plus tendre. Il vous demande enfin pour tous, qu'après avoir été leur Avocate pendant le cours de leur vie, vous soyez leur Mere à l'heure de la mort.



PLAN ET OBJET DU SECOND DISCOURS sur le même sujet.

QUelle est donc cette créature chérie du Seigneur, qui ainsi revêtue de l'éclat du Soleil de justice, & plus éclatante elle-même que les étoiles du firmament est placée dans le Ciel pour en relever la gloire, & pour être à jamais aux yeux de tout l'Univers une signe d'espérance & de protection? *Signum magnum apparuit in Cælo, mulier amictâ sole, & luna sub, &c.* C'est répond S. Bernard, l'auguste Marie : après avoir ici-bas partagé avec son Fils & ses souffrances & ses larmes, ne doit-elle pas participer dans le Ciel à sa puissance & à son bonheur? C'est donc aujourd'hui que cette glorieuse Vierge couronne la plus sainte de toutes les vies par la plus sainte de toutes les morts; & pendant que le reste des mortels voyent au dernier terme la félicité s'évanouir, pendant qu'ils n'envisagent le tombeau que comme le centre de l'humiliation & de l'écueil funeste où toutes les grandeurs, toutes les espérances viennent échouer, Marie y trouve au contraire la semence d'une immortalité bienheureuse & d'une souveraine félicité, dont elle jouira dans toute la plénitude des siécles. A peine ses liens sont-ils brisés que je la vois s'élever de la terre brillante comme l'aurore, environnée de délices, appuyée sur son Bien-aimé : *Deliciis affluens innixa, &c.* Je vois la Cité sainte, la nouvelle Jerusalem, qui impatiente de posséder la Mere de son Roi, descend dans toute la pompe & dans toute sa grandeur pour accompagner son triomphe : *Vidi Civitatem sanctam, Jerusalem, &c.* Disons mieux, à peine le moment de sa récompense est-il arrivé, qu'enlevée comme Elie

Apoc. 12. 1.

Cant. 8. 9.

Apoc. 21. 2.

dans un tourbillon de feu, emportée sur les aîles de la charité elle s'envole vers les tabernacles éternels. O Char d'Israël, vous qui êtes notre guide & notre conductrice, pourquoi vous éloigner de nous pour nous priver de la tendresse & de la consolation que nous ressentions de votre présence ? Mais n'est-il pas juste que nous sacrifions nos intérêts particuliers à ceux de Marie ? Durant sa vie elle n'a respiré que pour Jesus : quoi de plus naturel, que séparée de lui depuis son Ascension glorieuse elle ne cherche que les moyens de se réunir à lui ? Quoi de plus naturel, que ce Fils tendre & reconnoissant soit empressé à glorifier sa Mere ? desorte que je puis bien dire que le Mystere de ce jour est le triomphe de la divine charité entre Jesus-Christ & Marie. C'est dans le double Mystere de la Mort & de l'Assomption de Marie qu'éclate ce commerce mutuel d'amour ; ainsi c'est à cette idée toute simple que je prétends aujourd'hui vous amener, en vous faisant voir : 1°. Cet amour de Marie pour Jesus-Christ qui l'a fait triompher de la mort : 2°. Cet amour de Jesus pour Marie qui la fait triompher dans le Ciel : en deux mots, c'est la pensée de S. Bernard que je vais rendre ; la Mere de Dieu quitte la terre d'une maniere digne d'elle, c'est l'amour qui l'en détache ; la Mere de Dieu entre dans le Ciel d'une maniere digne de Jesus-Christ, c'est l'amour qui la couronne.

Division générale.

Je vais parler de la Mere de Dieu & du plus glorieux de ses Mysteres, j'en parle dans un jour que la piété des Rois a rendu solemnel entre tous les jours, j'en parle dans une Ville qui n'a pas été plutôt Chrétienne qu'elle a commencée à honorer Marie ; car vous le sçavez, c'est le nom glorieux que nos ancêtres lui ont donné ; j'en parle devant des Fidéles accoutumés dès l'enfance à la plus tendre vénération pour la Mere de leur Rédempteur. Mais j'en parle sur-tout sous vos yeux, Sauveur adorable, vrai Fils de Dieu & vrai Fils de l'homme ; apprenez-nous à honorer

chrétiennement celle que vous avez honorée vous-même.

Quand nous disons que la sainte Mere de Dieu a triomphé de la mort, n'allez pas croire qu'elle ne soit pas effectivement descendue dans le tombeau, que doucement enlevée au Ciel comme Elie sur un char de gloire, elle n'ait pas éprouvée la séparation de son ame & de son corps, & qu'affranchie des peines du péché, comme du péché même, cette Vierge immaculée n'ait point payé le tribut à la mortalité. J'avoue que S. Epiphane donna autrefois dans ce pieux sentiment, mais sans déroger au respect que ce Saint portoit à Marie, nous voyons avec la sainte Antiquité que ce fut par une mort naturelle que Marie quitta la terre; mais prenez garde ici, mourir comme Marie par un excès d'amour, ce n'est point mourir, c'est triompher de la mort qui désarme tous les humains. Etre grand où tous les autres sont petits, se couvrir de gloire dans le centre de l'humiliation; mourir & ne point ressentir les craintes désolantes, ni les douleurs ameres qui accompagnent la mort de la plûpart des hommes, qui la rendent si horrible & si douloureuse; n'est-ce pas ce qui doit s'appeller dans le langage de S. Paul, détruire la victoire de la mort, émousser son aiguillon? Or tels sont les priviléges de Marie: 1°. Elle ne craint rien: 2°. Elle ne regrette rien. La charité chasse la crainte & la douleur, elle met en leur place la confiance & la joie. Soudivisions du premier Point.

Que pouvoit faire Jesus-Christ de plus glorieux pour sa Mere que de la rendre tout autant qu'il se pouvoit semblable à lui-même, & donner à son triomphe les plus éclatans caracteres du sien? Or vous le sçavez, ce divin Sauveur avoit demeuré incorruptible dans le tombeau, il en étoit sorti glorieux & triomphant. Enfin il étoit monté dans le Ciel pour s'asseoir à la droite de Dieu son Pere, pour y faire la fonction de souverain Médiateur. Soyez à Soudivisions du second Point.

jamais béni, ô mon Dieu, d'avoir donné à Marie des priviléges si ressemblans, je veux dire : 1°. La gloire de son incorruptibité, c'est ce que j'appelle le triomphe de sa pureté : 2°. La gloire de son exaltation dans le Ciel, c'est ce que j'appelle le triomphe de son humilité : 3°. La gloire & l'autorité de sa médiation auprès de Dieu, c'est ce que j'appelle le triomphe de sa charité.

Preuves de la premiere Partie.

En quoi consiste une bonne mort, une mort précieuse.

Le bien de la mort ne consiste pas à mourir dans la pompe d'une grande fortune, mais dans la faveur de Dieu ; non dans les dignités & les honneurs, mais en état de grace ; non dans l'abondance des biens de la terre, mais dans la sainteté des vertus qui sont les thrésors du Ciel ; non au milieu d'un grand nombre d'amis qui sont forcés de nous quitter au tombeau, mais au milieu des esprits célestes qui nous conduisent dans les tabernacles éternels : c'est mourir heureusement que de rendre l'ame entre les mains de Jesus-Christ & monter avec lui comme en triomphe dans le Ciel après avoir rempli l'Univers de ses victoires. C'est mourir honorablement que de sortir du monde chargé de mérites, accompagné d'une infinité de bonnes œuvres ; enfin c'est mourir d'une mort précieuse que de mourir dans le baiser du Seigneur plein de mérites aux yeux de Dieu & des hommes. La bonne vie donne les mérites, & la mort en procure la récompense. La vie acquiert les vertus, & la mort obtient la couronne. C'est enfin la vie, dit saint Ambroise, durant laquelle l'on peut travailler utilement ; mais c'est la mort qui rend le fidéle témoignage des jours que nous avons coulés sur la terre : *Mors vita testimonium.* Voilà le vrai moyen de rendre notre mort précieuse. *Ascétique anonyme.*

S. Ambr. de Virg.

Nous ne trouverons à la mort que ce que nous au-

C'est une vérité sûre que notre mort ne sera précieuse qu'autant que notre vie aura été sainte : vérité que nous ne pouvons trop graver dans nos esprits, puisqu'il est incontestable que nous ne trou-

verons à la mort que ce que nous aurons fait de bien durant la vie, & que ce bien que nous aurons fait en sera tout le mérite ; desorte que si nous n'avons rien amassé, nous nous trouverons alors les mains vuides. Hélas ! que de regrets alors d'avoir fait si peu de choses avec tant de graces, tant de moyens, tant d'inspirations, &c ! Mais comme ces regrets seroient pour lors inutiles, c'est à nous, si nous voulons rendre notre mort précieuse, d'employer tous les instans de notre vie à répondre à la grace & à la faire fructifier. *Essais de Panégyriques.*

rons amassé durant la vie.

On dit, & il est vrai, que la plus grande & la plus profonde de toutes les plaies que la charité fait à un cœur qui aime Dieu, c'est le désir de le voir, de le posséder, & de s'y unir comme à son souverain bien : *Spes quæ differtur affligit animam.* C'est même à cette marque comme à la plus certaine & la plus incontestable, que l'on peut reconnoître la grandeur de l'amour que nous portons à Dieu, je veux dire, par la grandeur du désir que nous avons de le voir, desorte qu'une ame qui l'aime véritablement entre dans le sentiment de S. Paul qui souhaitoit de mourir pour vivre avec J. C. *Desiderium habens dissolvi & esse cum Christo.* Cet amour lui causoit une sainte impatience comme il l'a causé au Roi Prophéte : *Heu! mihi quia incolatus meus prolongatus est.* Il l'a fait languir & comme dessécher par un désir ardent & continuel, comme faisoit saint Augustin, lequel dans cette espérance s'écrioit : *Moriar ut videam, videam ut moriar.* O mon Dieu ! S'il faut mourir pour vous voir, & si celui qui vous a vû ravi d'un si charmant objet, ne peut plus voir autre chose dans ce monde, que je meurs donc pour jouir du bonheur de vous voir, ou bien que je vous voye afin de mourir. *Le P. Oudri, Sermon sur l'Assomption.*

Desirer de mourir pour s'unir à Dieu, c'est une grande preuve de notre amour pour lui.

Prov. 13. 12.

Philipp. 1. 23.

Ps. 119. 5.

D. Aug. Soliloq.

Lorsqu'on a commencé de bonne heure à s'occuper de l'éternité, à se détacher du monde & de

Pour ne rien crain-

dre à la mort, il faut peu à peu se familiariser avec elle.

ses amusemens, à mourir à soi-même & à ses passions, & qu'on a, si j'ose ainsi dire, préparé les voies à la mort, ses approches deviennent moins sensibles, & on la regarde d'un œil bien plus ferme & bien plus assuré. C'est ainsi que le juste trouve à cette heure derniere la récompense de la justice, qu'il commence dès-lors à en recueillir les fruits; & que semblable aux Isaëlites fidéles, le passage du Jourdain ne lui dérobe la vûe du désert que pour offrir à ses yeux la terre de promission. *Manuscrit original anonyme.*

La mort qui effraye si fort les humains n'a rien de redoutable pour Marie.

En vain soixante braves choisis parmi les forts d'Israël environnent le thrône de Salomon : ils n'empêcheront point la crainte de pénétrer jusqu'à lui. Salomon tremble lui-même aux seules approches de la mort, & sa mort va faire trembler tous les siécles. La crainte pénetre jusqu'au thrône des Rois, & elle n'approche point de l'humble couche de Marie. Qu'auroit-elle à craindre cette illustre mourante? une longue vie? mais plus elle a été longue, plus elle a été sainte: une vie pure & immaculée dès le premier moment de son origine, fervente dans ses premiers commencemens, sublime dans son progrès, consommée dans sa fin : une vie passée en partie dans le Temple près de l'Autel, en partie à Nazareth avec Jesus-Christ, dans une même maison avec lui, sanctifiée par sa présence, animée par ses exemples, soutenue par ses graces les plus choisies, une vie dont non-seulement tous les jours furent pleins, mais toutes les heures, tous les momens; car elle ne se démentit jamais, elle fut toujours différente d'elle-même, c'est-à-dire, qu'il se faisoit dans cette grande ame de nouveaux accroissemens de grace & de sainteté, & chaque jour ajoutoit au jour précédent quelque nouveau dégré de mérite & de ferveur. Or, une telle vie, quels sujets de frayeurs peut-elle donner à la mort? qu'avoit-elle à craindre? *Manuscrit moderne, anonyme.*

Nous

Nous ne pouvons ignorer que le Tout-puissant a fait de grandes choses pour Marie : mais par un retour de fidélité l'on peut dire aussi que Marie n'a fait que de grandes choses pour le Tout-puissant : or, des graces si bien reçûes, si fidélement employées, si sagement ménagées, multipliées presqu'à l'infini, laissent sans doute bien moins de sujets de frayeur que des sources de confiance & de sévérité. Qu'avoit-elle à craindre, cette Vierge pure ? De grands emplois, un caractere sublime, un dangereux & délicat ministere. Ah ! Vous le sçavez, Grands de la terre, & vous le sçaurez encore mieux un jour à la mort, combien peu il est heureux d'avoir rempli de grandes places sans s'être occupé de ses devoirs, & d'avoir eu les premiers honneurs sans avoir eu les plus grandes vertus : rien de plus grand que la dignité de Mere de Dieu, c'est la plus éminente qui soit dans le monde ; rien aussi de plus grand que sa vertu, sa vertu fut toujours égale à sa dignité, & par conséquent sa grandeur même & l'usage qu'elle en fit lui préparoit, lui promettoit une grandeur nouvelle, autant de titres de confiance. *Le même.*

Le bon usage qu'a fait Marie des graces que lui a donné le Tout-puissant lui a ôté les frayeurs de la mort ; combien l'abus qu'en font les mondains augmentera leur crainte à ce dernier instant.

Marie avoit-elle à redouter les reproches intérieurs les allarmes secrettes, les accusations importunes d'une conscience d'autant plus agitée à la mort qu'elle a été plus tranquille pendant la vie ? Ah ! Demi-Chrétiens, vous faites maintenant les braves & les intrépides, votre conscience fait votre calme : je vous l'annonce, elle sera un jour votre supplice. Mais que pouvoit reprocher à Marie une conscience pure, exempte non seulement de tout péché, mais même des plus légeres imperfections ? Si, comme Job, elle s'interroge elle-même, que de réponses de vie ! que de témoignages favorables & non suspects ! Le témoignage de son cœur qui lui dit que son Dieu y regne & y a toujours régné ; le témoignage de l'Esprit de Dieu qui lui dit intérieurement

La conscience qui fera le supplice des mondains à la mort, fait à cet instant la douce consolation de Marie.

qu'elle tient le premier rang parmi les Elus de Dieu: tant de saintes pensées, de désirs héroïques; tant de grandes actions que son humilité a dérobées aux yeux des hommes, peut-être à ses propres yeux; tant de vertus si sublimes dans leur principe, si épurées dans leur fin, si constantes dans leur durée, en tout cela quel sujet de crainte, ou plûtôt quel fondement d'espérance? *Le même.*

Marie, à la différence même des plus grands Saints, n'a pas redouté aux approches de la mort la vue du souverain Juge.

Mais ce Juge souverain si exact à juger les justices mêmes dont l'approche intimide si fort les plus grands Saints, ce grand Dieu, devant qui les astres les plus purs ne sont pas sans tache, ne répand-il pas ici quelques traits de cette crainte religieuse qui rend la mort formidable aux plus essentiellement gens de bien? Ah! loin de moi une telle pensée. Quoi ce Jesus que Marie a porté dans son sein pendant neuf mois, qu'elle a nourri, élevé, qu'elle n'abandonna jamais, qui durant sa vie fut toujours l'objet de son amour; quoi, dis-je, ce Jesus deviendroit pour sa Mere un sujet de frayeur à la mort? Ah! que ce seroit mal connoître le Fils & la Mere. A la vérité son Fils même est un Dieu. Mais qu'a-t-elle à appréhender de lui? Sa qualité de Juge souverain? C'est précisément ce qui fait aujourd'hui le fondement de son espérance: & si cette grande ame est si tranquille à la mort, c'est, j'ose le dire, parce qu'elle va paroître devant son Juge, un Juge équitable, &c. un Juge éclairé qui, &c. un Juge impartial, &c. qui rendra à chacun selon ses œuvres; un Juge inflexible alors, &c. un Juge sévere qui recherchera, &c. *Scrutabor, Jerusalem, in lucernis*; un Juge, &c. tel que nous le redoutons nous autres pécheurs, mais tel qu'elle l'espere, puisque la mort ne fait que la mettre en possession de ce qu'elle espere: *Spes immortalitate plena est.* La mort ferme les yeux à la terre qu'elle n'aima jamais, & ne les ouvre que pour les porter vers le Ciel qu'elle désira toujours. *Le même pris en substance.*

Soph. 1. 12.

Sap. 3. 4.

Comme

En quoi consiste, je vous prie, la singularité des

mérites de Marie? La voici. Ne perdez rien, & vous découvrirez aisément combien étoit solide à la mort l'espérance de Marie. En quoi donc, je le répéte, consiste la perfection & la singularité des mérites de Marie? En ce qu'elle ne se rallentit jamais dans l'accomplissement de ses devoirs, & en ce qu'elle fit toujours de nouveaux progrès dans la maniere de les accomplir. Deux sources intarissables de mérites durant sa vie, deux causes heureuses d'une mort douce & tranquille. *Le P. Ségaud manuscrit.*

tout a été singulier dans toute la vie de Marie, il n'est pas étonnant que sa mort ait été différente de celle de tous ceux qui l'ont précédé & qui la suivront.

De la part de Marie, l'on ne remarqua jamais dans toute sa conduite la plus légere diminution dans l'accomplissement de ses devoirs. Le moindre relâchement, la moindre omission, la moindre négligence eût été dans Marie sinon un péché du moins un défaut qui, pour léger qu'il pût être, eût terni le lustre de son innocence. Or, la foi de l'Eglise nous apprend que l'innocence de Marie fut toujours entiere & sans reproche: ni imperfection, ni fragilité, ni surprise ne lui ont jamais donné aucune atteinte: ce qui fit qu'elle eut le bonheur de rendre son ame aussi pure & aussi sainte qu'elle l'avoit reçûe de Dieu. *Le même.*

Marie ne fut jamais coupable de nulle lâcheté dans l'accomplissement de ses devoirs: premiere cause de la tranquillité de sa mort.

C'est une vérité reconnue de tous les Fidéles que le mérite augmente à proportion de la grace qui en est l'ame, & que la grace à son tour croît à mesure du bon usage qu'on en fait. Sur ce principe, fixez à tel dégré qu'il vous plaira, la premiere grace qui fut communiquée à Marie avec l'être & la raison; comptez tous les momens d'une vie de plus de soixante années, durant lesquelles il n'y eut pas un seul moment d'inutile & de perdu; supputez les progrès de ses mérites par les accroissemens de la grace que sa fidéle correspondance faisoit doubler à chaque instant. Quel amas, grand Dieu, de richesses spirituelles! & par conséquent quel motif de confiance, de paix & de tranquillité à la mort! *Le même.*

Marie fit toujours de nouveaux progrès dans la maniere d'accomplir ses devoirs: seconde cause du calme dont elle a joui à la mort.

Il est donc certain que le juste trouve à la mort

Les mon-

la récompense de la justice. Les pécheurs eux-mêmes reconnoissent cette verité : si la vie chrétienne leur paroît dure & austere, ils sont, malgré eux, contraints d'avouer que sa mort est douce & pleine de consolation : Que mon ame, disoit Balaam le persécuteur du Peuple de Dieu, meure de la mort des Justes, & que la fin de ma vie, s'il est possible, soit un jour semblable à la leur : *Moriatur anima mea morte justorum.* Mais vous n'aurez point cette mort tranquille & précieuse devant Dieu, que vous ne l'ayez mérité auparavant par une conduite réguliere & animée du feu de la charité, que vous ne l'ayez obtenu du Seigneur par vos gémissemens en lui demandant souvent avec l'Apôtre qu'il vous délivre de ce corps dont les révoltes vous obligent à de continuels combats, qu'il vous tire de cette obscure prison où vous n'opérez que des œuvres de ténébres. *Manuscrit original.*

[Margin: ...tains voudroient bien mourir de la mort des justes, sans vivre de la vie des justes. *Num.* 23. 10.]

Je le sçais, vous demandez tous les jours à Dieu dans vos prieres l'avénement du Royaume de Dieu : *Adveniat regnum tuum.* Mais est-ce avec beaucoup de sincérité ? A la moindre infirmité qui vous survient, vos troubles, vos allarmes, vos inquiétudes ne trahissent-elles pas vos parolles, ne découvrent-elles pas, malgré vous, l'attachement que vous avez à la vie présente ? Vous êtes donc bien éloignés de ce calme dont jouissoit Marie à cette derniere heure. *Le même.*

[Margin: Combien peu sont sincere les vœux que nous faisons à Dieu, quand nous lui demandons de parvenir à sa possession. *Luc.* 11. 2.]

Je ne répete rien ici sur les douleurs & les traverses qu'éprouva Marie durant le cours de sa vie : dans le premier Discours j'en ai parlé fort amplement, comme on pourra s'en convaincre. Ici je me borne à fournir des matériaux qui prouvent que la mort de Marie fut accompagnée de mille douceurs L'on pourra même consulter à ce sujet M. Massillon.

[Margin: Toute la]

Sage Providence combien durera donc cette épreu-

ve de douleur ? Et vous, Sauveur adorable, quand viendrez-vous vous-même essuyer les larmes que vous avez fait couler ? Quand ? Au jour de la mort de Marie. A la fin de sa pénible carriere, le glaive prophétique de Siméon n'ira point jusques-là, les amertumes de sa vie, tout se change en consolation : au jour de la mort que la femme forte aura sujet de se réjouir ! *Ridebit in die novissimo.* Mais quelle expression ! quel surprenant langage ! Eh quoi ! La mort, est-ce le temps de la joie ? n'est-ce pas le temps de la douleur, le temps du regret, le temps de la désolation, & trop souvent le temps du désespoir, Dieu prenant plaisir à se venger à notre mort des folles joies de notre vie ? Mais pour cette Vierge gémissante depuis long-temps dans cette terre d'exil, la mort est le temps de la tranquillité, le temps de la paix, & d'une paix qui est également au-dessus de toute expression & de tout sentiment. *Manuscrit anonyme & moderne.*

vie de Marie fut une vie de douleurs.

Les douceurs & les consolations que ressent Marie au moment de la mort la dédommagent de ce qu'elle a enduré durant sa vie.

Prov. 31. 25.

Je n'ai point de peine à comprendre que cette fille choisie du Ciel quitte sans regret une habitation terrestre pour entrer dans la terre des vivans : son Royaume n'étoit point de ce monde, non plus que celui de son Fils ; son thrésor étoit dans le Ciel, c'est vous dire que son cœur y étoit aussi. Dieu seul étant son partage, beaucoup mieux que celui du Prophéte, tout le reste lui étoit indifférent ; elle n'avoit ni terre ni possession à abandonner, ni grands biens ni grands honneurs à quitter, la mort ne trouvant rien à faire en elle ; ni tendres amitiés à rompre, ni précieux liens à couper, &c. elle devient pour Marie la source de la plus parfaite félicité. Ah ! quand on vit dans le monde sans attache, on en sort sans peine ; quand dans le monde on n'aime que Dieu, le plaisir de quitter la vie est le plus doux de tous les plaisirs. Peut-on rien regretter dans une séparation qui donne Dieu même pour récompense ? Peut-on s'affliger d'être arraché du sein des créatu-

Le peu d'attachement qu'avoit Marie pour la terre lui a rendu la mort bien agréable.

res, lorsqu'on va entrer pour jamais dans le sein de la Divinité ? *Ridebit in die novissimo.* Voila le sens de ces magifiques paroles qui, prises dans toute leur étendue, ne peuvent convenir qu'à Marie. *Le même.*

Prov. 31. 25.

Ce qui contribua davantage à rendre à Marie la mort bien douce, ce fut la satisfaction de voir que la Religion de J. C. son Fils s'accréditoit en tous lieux.

Ce qui principalement consoloit Marie à ce moment si redoutable pour nous, mais si doux & si aimable pour elle, c'est qu'elle voyoit que les souffrances de son Fils qui lui avoient rendu la vie si amere, avoient répandu leur onction par toute la terre ; que ce sang précieux sorti par mille plaies fructifioit au centuple ; que la Croix par une fécondité merveilleuse portoit déja des fruits dans toutes les parties du monde. A la faveur de son nom révéré de l'Orient à l'Occident, elle voyoit le regne de Jesus-Christ établi dans Israël, & même chez les Gentils, sa Doctrine reçûe & pratiquée ; l'Eglise qui commençoit à s'élever sur les ruines de la Synagogue & de l'idolâtrie ; des Nations entieres déja soumises au joug de l'Evangile ; cet Evangile annoncé à Jérusalem, à Ephése, à Antioche, &c. à Rome même pour lors le centre de la superstition, publié jusques sur les toits, dans les plus grandes Villes de l'Univers, & déja défendu par le sang de plusieurs Martyrs : elle voyoit ce que les Prophétes ses ayeux avoient tant désiré de voir, le regne du Messie, la majesté de son empire, la grandeur de la Religion. Après cela qu'y avoit-il sur la terre qui pût y fixer Marie ? Dieu y est adoré en esprit & en verité ; le Prince du monde est chassé ; le Sauveur Jesus est glorifié. Qui vous retient encore, illustre Mere ? Partez, rompez vos liens, chaste Colombe, élevez-vous, prenez l'essor, allez enfin vous retirer dans le sein de votre repos. C'est un Pere, c'est un Fils, c'est un Epoux qui vous appellent : *Veni, Sponsa mea, veni.* Venez partager ma gloire, vous qui partageâtes si généreusement mes souffrances, venez, ne tardez point, mon amour impatient se hâte de vous couronner : *Veni coronaberis.*

Cant. 4. 8.

Ibid. 4. 9.

Le morceau qui précede peut, en grande partie, avec un peu de travail, entrer dans un Discours sur la Religion pour prouver les progrès rapides qu'a fait par tout l'Univers cette sainte Religion.

Venez, vous serez couronnée, s'entend dire sécrétement Marie. A cette douce & pressante invitation, son ame toute céleste s'éleve au-dessus d'elle-même, elle se hâte de rompre les liens qui l'attachent encore à son corps, ce corps si docile aux impressions de la grace, si soumis aux saints transports de son ame, ne met point d'obstacle à ses désirs. Par un accord mutuel, si nouveau dans le monde, le corps & l'ame, l'esprit & la chair conspirent ensemble à leur séparation & soupirent de concert pour le Dieu vivant : *Cor meum & caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Et ce prodige, qui l'a fait? C'est l'amour. Une si belle vie ne devoit finir que comme elle avoit commencé. Or, comme la charité avoit animé ses premiers désirs, il falloit que son dernier soupir fût encore un soupir de charité. *Le même.*

La charité avoit animé tous les momés de Marie, la charité en devoit être la consommation.

Ps. 83. 3.

Il y alloit de la gloire du Seigneur que la mort de Marie ne ressemblât point à celle des enfans de la terre, qu'elle ne fût ni l'effet de la caducité de son corps, ni des autres foiblesses qui sont les tristes suites de la mortalité générale : la mort étoit trop foible pour immoler une si noble victime, & la victoire en étoit réservée à la divine charité. Il falloit que la Mere de la belle dilection : *Mater pulchra dilectionis*, fût la premiere conquête de l'amour sacré : je dis la premiere conquête, il est vrai qu'on avoit déja vû des Martyrs porter sur l'échaffaut leurs têtes vénérables pour la cause de Jesus-Christ ; mais en avoit-on vû mourir par les impressions, par les traits d'un pur amour ? C'est aujourd'hui pour la premiere fois que l'amour est aussi fort que la mort : *Fortis ut mors dilectio* ; non, je n'en dis pas assez.

Il y alloit de la gloire de Dieu que la mort de Marie fût différente de celle du commun des hommes.

Eccli. 24. 24.

Cant. 8. 6.

beaucoup plus violent que l'amour. *Divers Auteurs imprimés & manuſcrits.*

Marie n'éprouvera rien des horreurs que nous reſſentons à la mort.

Ne vous attendez point de voir à la mort de Marie, ce qui fera tant d'horreur à la vôtre & à la mienne : cette pâleur mortelle, cette défaillance univerſelle, ces effrayants ſymptômes qui ſont comme les derniers efforts de la nature mourante, ces affreuſes convulſions de la mort dont les plus intrépides ſont conſternés, abbattus. Non, tout eſt ici tranquille. Ici tout eſt auguſte, tout dans Marie reſpire le calme & la ſérénité, ſon viſage plus éclattant que jamais annonce la paix à tous les ſpectateurs : on y voit briller plus que jamais des graces modeſtes, une aimable pudeur, une douce majeſté ; ſes yeux attachés au Ciel en ont déja toute la ſérénité ; ſon eſprit abîmé en Dieu ſemble déja le voir face à face ; ſon cœur preſſé d'une charité également douce, ſemble déja enyvré du torrent des délices éternelles : ſon corps ſuccombe, il eſt vrai, mais c'eſt à la violence de l'amour qu'il ſuccombe.. Percée de cette fléche qui eſt partie de la main du céleſte époux, elle trouve dans ce trait mortel qui la bleſſe, un charme délicieux. De-là ces déſirs vifs, ces ſaillies impétueuſes de ſe réunir à ſon principe : de-là ces raviſſemens, &c. ce vol rapide de ſon ame qui, ramaſſant toute la force & toute la véhémence de ſon amour, ſe détache enfin de la terre, & eſt porté par les Anges, ne diſons plus, dans le ſein d'Abraham, mais dans le ſein de Dieu même. C'eſt ainſi que s'endort dans le baiſer du Seigneur cette amante ſacrée. C'eſt ainſi que diſparoît cet aſtre lumineux qui a éclairé le monde pendant 72 ans : c'eſt ainſi que triomphe de la mort celle qui a enfanté l'Auteur de la vie. Oh ! ſainte charité, voilà ſans doute la plus illuſtre de toutes vos victoires. Vous ne pouviez rien faire de moins : ſi la Mere d'un Dieu devoit mourir, c'étoit dans les tranſports du pur amour qu'elle devoit trouver la mort. *Manuſcrit anonyme & moderne.*

Ah ! c'est ici que j'appelle tous les Chrétiens qui ont encore quelque sentiment de leur immortalité. Venez, enfans de la promesse, venez apprendre de la sainte Mere de Dieu à mourir en enfans de Dieu, à mourir en Chrétiens. Une vie pénible & souffrante vous fait horreur, je le sçai ; mais je sçai en même-temps qu'une mort douce & tranquille est l'objet de votre envie : en voici le modele. Ce n'est cependant pas à la rareté de ce privilége qui est unique, que j'attache vos attentions, c'est à ce grand exemple. Mourir par les impressions, de l'amour divin, c'est un privilége réservé à la Mere d'un Dieu. Et peut-on espérer, beauté éternelle, que les hommes mourront par un excès d'amour pour vous ? Ah ! ils vous aiment trop foiblement pour mourir de la sorte. Mais mourir dans la justice & la charité, dit saint Augustin avec tous les Peres de l'Eglise, c'est une obligation rigoureuse & indispensable pour tout Chrétien. Or, si cela est, comme l'on n'en peut douter, voyez combien il y a de sujet de trembler pour la plûpart des mondains ; ils ont vécu sans aimer Dieu, ils ont aimé tout ce que Dieu leur commandoit de haïr ; Dieu seul n'a pû trouver place dans un cœur qui n'a été fait que pour lui. Peuvent-ils espérer qu'ils l'aimeront à la mort ? & surquoi l'espérer ? La mort fait-elle des changemens si miraculeux ? La mort établiera-t-elle dans les cœurs un amour qui n'y aura jamais habité ? Croyez-moi, quand on n'a pas sçû l'art de bien vivre, on n'apprend guéres le secret de bien mourir.

S'il ne nous est pas donné comme à Marie de mourir par les transports du divin amour, il nous est ordonné de mourir dans la justice & la charité : comment il faut entendre cela.

Il est bien difficile d'aimer Dieu à la mort quand on n'a aimé que le monde durant la vie.

Apprenez-moi, dit un mondain mourant à un Prêtre zélé, apprenez-moi à faire un bon acte d'amour de Dieu. Eh quoi ! Un bon acte d'amour de Dieu vient-il tout d'un coup dans un cœur ? est-on tout d'un coup un parfait chrétien ? vous demandez qu'on vous apprenne à aimer Dieu comme les Saints l'ont aimé. Demandez donc qu'on fasse pour vous des miracles & des miracles même éclattans.

Moralité sur le sujet qui précede.

Vous voulez qu'à l'exemple de Moïse nous frappion le rocher, & que nous en fassions sortir les eaux sa lutaires de la grace ; que, comme le vertueux Nehémias, nous tirions le feu sacré d'une eau bourbeuse, d'une eau cachée dans le sein de la terre, que nous arrachions un cœur de pierre pour créer en vous un cœur de chair, un cœur nouveau : demandez donc que l'on vous donne pour votre Dieu un goût, un attrait que vous n'avez jamais eu, que l'on vous donne en même-temps pour les créature une insensibilité que vous avez toujours craint comme l'affadissement & le malheur de votre vie. Vous demandez ici de mourir comme une sainte Epouse dans les chastes langueurs de l'amour sacré, aprè avoir vécu comme Jésabel dans tous les ravissemen de l'amour profane ; de mourir peut-être même comme Marie, après avoir vécû comme une fille de Bélial. Mais demander de telles choses, c'est demander que le Divin Sauveur si justement irrité, fasse des miracles pour ses ennemis, & qu'il déploye sa toute-puissance pour couronner vos attentats. *Le même.*

Ce trait de Morale qui peut trouver place dans un Sermon du pécheur mourant comme dans celui-ci, es parfaitement bien frappé par le P. La Rue dans son Discours du pécheur mourant.

Preuves de la seconde Partie.

L'on ne peut sans témérité contester la vérité de l'Assomption de la Ste Vierge.

Je suppose toujours la vérité de l'Assomption de Marie, me conformant sur ce point au sentiment & à la Tradition de l'Eglise Universelle, Tradition de l'Eglise Romaine, comme on le voit dans ses saint Offices ; Tradition de l'Eglise Gallicane, comme i est aisé de le voir dans le Rituel dont on se servoi long-temps avant Charlemagne, & je ne crain drai pas d'ajouter ici que vers l'an 1697, un Evêqu de Paris & toute la Sorbonne en corps condamn un téméraire * qui n'avoit pas nié absolument l

* C'étoit un Bachelier qui avança en Chaire le jour d

vérité de ce Mystere, mais qui l'avoit considérablement affoiblie, qu'ils déclarerent solemnellement qu'on ne pouvoit, sans se rendre coupable de péché grief, sans se rendre tout-à-fait suspect dans sa foi, contester à Marie le privilége que lui assure toute la Tradition. *Manuscrit anonyme.*

Le sentiment qui appuye la certitude de la glorieuse Assomption de Marie n'est pas un sentiment basardé & de pure convenance : il est établi par une Tradition constante & unanime. J'exhorte à lire l'excellent Ouvrage de M. Gaudin, Docteur en Théologie, de la Maison & Société de Sorbonne, dans lequel il venge la glorieuse Assomption de Marie des mauvais raisonnemens qu'on faisoit, & qu'on ne fait peut-être encore que trop contre une vérité si honorable à Marie. Tout son Ouvrage roule sur deux principes incontestables. Le premier est qu'on ne peut douter d'une chose appuyée sur le sentiment commun de l'Eglise : Illud esse certum quod communi Ecclesiæ sensu fulcitur. *Ainsi le pense saint Augustin lorsqu'il dit que c'est une insolente folie,* Insolentissimæ insaniæ, *de douter qu'il faille se conformer à ce que l'Eglise pratique par tout le monde. Le second principe est que l'Assomption de la Ste Vierge, la réunion de son sacré corps & de sa sainte ame, sa résurrection anticipée est une tradition reçûe de tout temps dans l'Eglise* : Traditionem quam propugna-

l'Assomption : qu'on n'étoit point obligé, sous peine de péché mortel, à croire que la sainte Vierge eût été élevée en corps & en ame au Ciel, parce que ce n'est pas un article de Foi. Le 26 Août de l'an 1697, la Sorbonne censura la proposition en ces termes : Cette proposition ainsi exprimée est téméraire, scandaleuse, impie, propre à diminuer la dévotion du peuple envers la sainte Vierge ; enfin elle est fausse, hérétique, il faut que le Prédicateur la désavoue & se rétracte publiquement. Le Bachelier se soumit humblement à la censure & à l'ordre de la Sorbonne ; le jour de la Nativité de la sainte Vierge il rétracta la proposition qu'il avoit annoncée, & lut publiquement sa propre condamnation dans la même Eglise où il avoit avancé cette téméraire proposition.

mus quovis seculo in Ecclesiâ esse receptam. *L'universalité, l'autorité, l'unanimité d'un sentiment, ne sont-ce pas*, dit M. Gaudin, *trois bien solides preuves de la vérité ; & le consentement de toute l'Eglise peut-il être sujet à l'erreur ?*

Raisons solides qui appuyent l'incorruptibilité de Marie.

Dès que Marie, par une fin aussi sainte qu'avoit été le commencement & le cours de sa vie, eut passé par où avoit passé son Fils, elle fut quitte de toutes les autres loix imposées au reste des hommes, & ne tarda gueres à braver les horreurs du tombeau. N'étoit-il pas juste en effet que ce corps sacré dont étoit sorti l'Auteur même de la vie, ne fût prêté que comme en dépôt, & non pas livré en proie à la mort ? C'est le sens d'une ancienne priere qu'on récitoit en ce jour du temps de saint Grégoire, & qu'on récite encore aujourd'hui en plusieurs Eglises. *Veneranda Festivitas ! in quâ Dei Genitrix mortem subiit, nec tamen nexibus mortis deprimi potuit.* N'étoit-il pas convenable que cette chair, pour ainsi dire divinisée & devenue une même chair avec celle de Jesus-Christ, jouît aussi des mêmes avantages, & que déja glorifiée dans le Fils, elle fût bientôt glorifiée dans la Mere ? c'est la pensée de saint Augustin, & la conséquence naturelle de ce principe qu'il suppose comme incontestable : *Caro Christi, caro Maria.* N'étoit-il pas dans les regles que cette terre virginale préservée de toute la contagion ne fût pas sujette à toute la malédiction du péché, & qu'employée à former le Saint des Saints, elle lui devînt semblable, c'est-à-dire, exempte de corruption & comblée de gloire : *Non videbis Sanctum tuum videre corruptionem.* C'est le sentiment commun des Peres & la conclusion qu'ils tirent de l'oracle du Prophéte. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

D. Aug. loc. jam. cit.

Ps. 15. 10.

Il étoit juste que le corps de

Que ces corps plongés dans le vice, nourris de la cupidité, entretenus dans la révolte, élevés dans la mollesse, nés dans l'anathême, conçus au moins

dans le péché, soient rongés des vers & réduits en pourriture ; c'est un état convenable à des pécheurs d'habitude, d'inclination & d'origine. Pour le corps de Marie qui par un privilége particulier ne servit jamais ni d'instrument au péché, ni d'obstacle à la vertu, qui par un choix plus glorieux encore a fourni le précieux sang dans lequel a été lavée l'iniquité du monde, & les traits sensibles sous lesquels a paru la sainteté même, n'avoit-il pas droit de prendre sans délai ses vêtemens de gloire ? C'étoit l'Arche de la nouvelle Alliance figurée par celle de l'Ancien Testament qui devoit être incorruptible & revêtue de l'or le plus pur ; c'étoit ce chef-d'œuvre de grace dont parle le Prophéte qui devoit être incessamment élevé à la droite du souverain des Monarques dans toute la pompe de la Majesté Royale ; c'étoit ce miracle du siécle que saint Jean vit briller comme un nouvel astre environné du soleil & couronné d'étoiles. Doutez-vous que toutes ces figures ayent leur accomplissement dans Marie ? *Le même.*

Marie est un sort plus honorable que celui des autres hommes.

Marie a enfin subi l'arrêt porté contre tous les humains : descendue dans le tombeau, je demande quelle y sera sa destinée, je demande s'il reste encore à la mort quelque empire sur une chair si sacrée. Où est donc cette horreur du sépulchre, où sont ces vers, cette pourriture que Job regardoit comme le partage des mortels ? Ah ! ce n'est pas dans le tombeau de Marie qu'il faut chercher une triste victime de la corruption. Eh quoi ! une chair divinisée, une chair si étroitement unie avec la chair de Jesus-Christ ; quoi ! ces entrailles où a reposé pendant neuf mois l'Auteur de la vie, le Sanctuaire le plus auguste de la Divinité, être en proie à la corruption générale ! on n'y peut penser sans horreur. La piété en est allarmée, dit saint Jean Damascene, les oreilles chrétiennes en sont épouvantées. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Marie soumise à la Loi de la mort n'est pas sujette aux suites humiliantes de la mort.

Ne craignez point, fidéles Serviteurs de Marie, de

La gloire

du tombeau de Marie bien différente de celle des Grands de la terre qui subissent le même sort que le plus petit des humains.

donner à son tombeau le même éloge que l'Ecriture donne au tombeau de Jesus-Christ. Saint Bernard sera ici votre guide & votre garand : *Sepulchrum ejus erit gloriosum.* Oui, son tombeau sera glorieux : éloge magnifique sans doute, éloge singulier qui distingue Marie de ce qu'il y eut jamais de plus grand, de plus glorieux dans le monde. Car l'a-t-on jamais dit des plus grands Rois, de ces héros tant vantés, de ces fiers Conquérans dont le monde faisoit son idole & sa divinité ? On a bien pû dire d'eux que leurs palais, leurs thrones étoient environnés de gloire, que la magnificence & l'éclat avoient marqué tous les jours de leur vie ; je sçais, & vous le sçavez sans doute comme moi, combien la vanité a coutume de flatter la vanité ; mais s'est-on jamais avisé de dire qu'ils fussent glorieusement entrés dans leurs tombeaux ? Je vois toute splendeur disparoître, toute puissance s'abattre, tout faste s'anéantir ; tout est obscurci, tout est confondu, tout est détruit ; ils ont pourri à grands frais, mais ils ont pourri comme les autres dans leurs superbes mausolées ; ces Dieux de la terre dont la gloire semble le disputer à celle de Dieu même sont entrés dans le tombeau : ils y sont encore, & il n'y a plus rien d'eux que quelques poignées de cendres méprisables que nous foulons aux pieds comme les restes malheureux d'une gradeur évanouie : ce n'est plus qu'un nom, & ce nom encore ce n'est rien. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Oh ! qu'il n'en fut pas ainsi de vous, la plus pure des Vierges ! Que j'ai de plaisir à le penser, à le publier dans une assemblée si auguste ! En vous tout est glorieux, votre origine, votre naissance, votre vie ; jusqu'à votre mort même & à votre tombeau. Oui, ce tombeau est plus glorieux que le thrône de Sion, que celui de Salomon même ; glorieux à Dieu qui signale sa puissance & sa bonté, glorieux à vous-même qui êtes restée incorruptible, & qui en sortez bientôt triomphante : singularité de

gloire que rien ne peut égaler. Mais ce triomphe n'etoit-il pas dû à votre incomparable pureté ? Pour qui seront ces glorieux priviléges, s'ils ne sont pas pour la Reine des Vierges ? *Le même.*

L'on trouvera, tant dans les Réflexions Théologiques & Morales que dans le premier Discours, bien des traits qui regardent l'incorruptibilité de Marie, les raisons de convenance qui ont engagé Dieu a accorder ce beau privilége à Marie.

Quelle pensez-vous que doit être son entrée triomphante dans la gloire ? Semblable, dit le Saint-Esprit, à celle de l'aurore sur l'horison : *Quasi aurora.* Voyez à ses approches les plus brillants flambeaux des Cieux s'éteindre, les astres les plus lumineux disparoître, les étoiles fixes s'éclipser & faire place à un plus pompeux & plus charmant spectacle, sans rien perdre cependant du lustre particulier qui les distingue. Venez donc à leur exemple, beautés immortelles, Vierges, Pénitens, Confesseurs & Martyrs ; tout chargés que vous êtes de palmes & de couronnes, venez aussi rendre hommage à votre Reine, & reconnoître la supériorité de ses mérites dans la surabondance de sa gloire ; venez admirer le comble de sa gloire, récompense de la singularité de ses mérites. Ne vous rebutez pas de cette expression, elle est consacrée par l'usage de l'Eglise qui donne, entr'autres éloges à Marie le nom d'incomparable, de singuliere & d'unique : *Virgo singularis.* Concluons donc que comme la grace dans Marie a été sans pareille & le mérite sans exemple, la récompense est aussi sans égale, qu'elle tient un rang à part dans le Ciel : *Gloriam cum Matre non tam communem judico quàm eamdem.* Que sa gloire enfin au-dessus de toute autre gloire n'a rien de semblable, ou plûtôt est la même que celle de son Fils. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

Ce qui a rendu le triomphe de Marie si pompeux ç'a été la prééminence de ses vertus.
Cant. 6. 9.
Lit. B. M. V.

prenant, les ſpectacles les plus frappans de la terre ne ſont pas aſſez beaux pour repréſenter dignement les ſpectacles du Ciel; tout ce qu'on peut dire c'eſt que Marie monte dans le Ciel, comme il convenoit à la Mere de Dieu d'y monter : que ſemblable à l'aigle qui renouvelle ſa jeuneſſe, elle s'éleve d'un vol rapide vers ce Soleil de juſtice, & que dans ſon Aſſomption elle ſuit la route lumineuſe que lui a tracée Jeſus-Chriſt dans ſa triomphante Aſcenſion : c'eſt par là qu'il a marché ce glorieux vainqueur de la mort, c'eſt par-là que Marie marche après lui à l'odeur de ſes parfums. *Le même.*

Deſcription pompeuſe du triomphe de Marie.

Ouvrez-vous, Portes éternelles. Sein d'Abraham, ouvrez-vous : Recevez enfin dans la joie de ſon Maître cette ſervante fidéle qui reçut tant de talens, & qui les fit valoir au centuple. O Dieu, le charmant ſpectacle ! Jamais le Ciel ne vit une ſi noble Créature, jamais on ne vit tant de perfections réunies enſemble. Quel beauté raviſſante ! quel éclat nouveau ! quelle douce Majeſté ! Quelle eſt cette Fille chérie du Ciel, qui vient du déſert, qui s'éleve du Liban accompagnée de ſes vertus, & doucement appuyée ſur ſon bien-aimé ? Quelle eſt cette Vierge qui portat dans un corps mortel un eſprit plus épuré que les Intelligences, & un cœur plus grand que l'Univers ? Quelle eſt cette Mere privilégiée qui du plus haut dégré de graces & de ſainteté, s'éleve tout-à-coup au plus haut dégré de grandeur & de gloire : *Quæ eſt iſta quæ aſcendit de deſerto ?* Elle s'avance toute brillante d'une ſplendeur immortelle, jamais l'aurore ne répandit plus de rayons, tout le Ciel s'ouvre à ſon approche ; les Principautés, les Puiſſances s'empreſſent d'honorer ſon triomphe ; les Prophétes, les Patriarches ſes ayeux ſe réjouiſſent de voir l'héritiere de leur foi, de la voir autant élevée au-deſſus d'eux, qu'eux-mêmes ſont élevés au-deſſus des autres hommes. Tous les bienheureux citoyens de la Jéruſalem céleſte réuniſſent leur voix pour l'ap-

Cant. 8. 5.

de mon Discours. C'est ici que les expressions, les images, que tout, hors le zele, me manque pour vous donner une idée raisonnable de son entrée dans le Ciel. Et comment ne le craindrois-je pas? puisque saint Bernard, cet homme tout divin qui parloit le langage des Anges, ce Docteur si sublime, si éclairé, ce grand zélateur de la gloire de Marie, n'osoit parler de sa triomphante Assomption. Je souhaiterois, disoit-il à ses Religieux, oui je souhaiterois en dire quelque chose: car qui de nous peut-se taire dans un jour comme celui-ci? mais je crains d'en dire trop peu. Non, Seigneur, à moins qu'il ne vous plaise delier ma langue, ce que je m'efforcerai d'en dire ne suffira ni à la tendresse de mon zele, ni à la gloire de celle que je loue. C'est ainsi que saint Bernard croyoit ne pouvoir mieux louer Marie dans son exaltation, que par un respectueux & modeste silence. *Manuscrit anonyme & moderne.*

bien exprimer la gloire qui accompagna l'exaltation de Marie.

Les plus nobles images qui pourroient donner quelques idées de l'exaltation de Marie sont défectueuses. Il est beau de voir dans l'Ecriture l'entrée pompeuse d'Esther dans le Palais d'Assuerus, l'accueil gracieux de ce grand Prince, l'appareil somptueux de cette Fête magnifique, cette célèbre entrevûe; tout cela sans doute fut digne d'Esther & d'Assuerus: mais dans l'Assomption de Marie, il y a quelque chose de bien plus auguste, de bien plus grand. Il est beau de voir rentrer dans Béthulie la chaste & modeste Judith victorieuse d'Holopherne & de tous les Assyriens: il est beau de voir voler les cœurs à son passage, le peuple, la noblesse, les Prêtres, les Lévites, le grand Pontife lui-même accourir de Jérusalem à Béthulie, aller au-devant de cette illustre héroïne, l'appeller à l'envie la gloire de son sexe; élever jusqu'au Ciel ses actions magnifiques, & rendre tous un hommage solemnel à sa beauté, à sa pudeur, à son courage, à sa vertu. Mais ici il y a quelque chose de bien plus auguste, de bien plus sur-

Toutes les images & les figures que nous donne l'Ecriture de l'Assomption de la Ste Vierge sont bien imparfaites

vertu, c'est vous qui l'avez portée jusques-là ! Non ; ce n'est ni l'éclat de la beauté, ni la splendeur de sa naissance, ni la gloire de ses ancêtres, ni sa gloire personnelle qui la fait monter au haut point de grandeur : c'est l'humilité qui la sanctifia, c'est aujourd'hui l'humilité qui la couronne. *Le même.*

Quelques admirables que soient les vertus qu'a pratiqué Marie, nous pouvons cependant les imiter.

C'est une erreur de croire que les vertus qu'a pratiquées Marie sont impraticables & bien-au-dessus de nos forces, qu'elles ne conviennent qu'à des ames privilégiées, saintes & parfaites. Non, non, ne vous y trompez pas, quelques admirables qu'ayent été ses vertus, elles sont pourtant imitables : les leçons qu'elles nous font peuvent facilement se mettre en pratique, & pourroit-il nous en coûter beaucoup à les suivre, après qu'elle nous en a donné l'exemple. L'humilité sied mieux à des pécheurs qu'à une Vierge sans tache ; l'obéissance à des serviteurs qu'à la Mere d'un Dieu, la pénitence à des coupables qu'à l'innocence même : la Foi est plus facile depuis l'établissement de la Religion, l'Espérance depuis l'exécution de tant de promesses, la Charité depuis la Passion & la Mort du Sauveur, qu'avant l'entier accomplissement de tant de miracles de bonté & de chefs-d'œuvres de miséricorde. Sur quoi donc nous défenderions-nous de courir sur les traces de Marie ? sur ce qu'elle étoit pleine de sainteté, de perfection & de grace, & que nous sommes pleins de défauts, de foiblesse & de malice : mais c'est justement parce que nous ne sommes, ni saints, ni parfaits, ni remplis de grace, que nous devons dans le chemin de la vertu doubler le pas & suppléer par l'assiduité & la ferveur du travail à notre peu d'avance & de disposition même. *Manuscrit attribué au P. Ségaud.*

Diverses raisons qui peuvent nous faire juger que comme

Premiere Raison. Le pouvoir & le crédit des Saints auprès de Jesus-Christ est plus ou moins grand, selon qu'ils en sont plus ou moins aimés ; c'est ainsi que le crédit d'un favori est proportionné à l'affection dont le Prince l'honore. On est plus ou moins aimé

de Jesus-Christ dans le Ciel, selon qu'on l'a plus ou moins aimé dans le monde, selon qu'on a plus ou moins fait pour sa gloire, selon que l'on a été plus ou moins fidéle à ses graces, selon que l'on a été plus ou moins saint sur la terre. Personne n'a été plus saint, personne n'a été plus fidéle à la grace, personne n'a plus aimé Jesus-Christ sur la terre que Marie : personne donc n'en est plus aimé dans le Ciel, personne donc n'a plus de pouvoir auprès de lui que Marie. *Le P. Pallu.*

rien après Dieu n'est plus élevé que Marie, rien aussi après Dieu n'est plus puissant que Marie.

Seconde Raison. Jugeons du pouvoir de Marie dans le Ciel par celui qu'elle a eu sur la terre. Je n'ignore pas combien de graces, combien de prodiges & de miracles Jesus-Christ a accordé aux prieres de ceux qui ont réclamé sa puissance avec foi & avec humilité. Je sçais que, touché de leurs larmes, il a guéri les malades, il a chassé les démons, il a ressuscité les morts. Mais quelle a été son occupation pendant trente années entieres ? Qu'a-t-il fait pendant toute sa vie cachée ? Ecoutez ceci, & sur cela jugez de la vérité que je vous prêche : il a été soumis à Marie. N'est-ce pas en faveur, & à la priere de sa Mere, qu'il opéra le premier miracle public où il fit si hautement éclater sa Divinité aux nôces de Cana ? miracle qui marque d'autant plus le pouvoir de Marie, que le temps d'en opérer, comme lui dit Jesus-Christ lui-même, n'étoit pas encore venu. N'est-ce pas par le moyen & par l'organe de sa Mere qu'il a opéré le premier miracle caché dans la sanctification de Jean-Baptiste ? Si Jesus-Christ a tant fait pour Marie sur la terre, que ne fera-t-il point pour elle dans le Ciel ? Comme elle a eu autrefois, elle a encore aujourd'hui plus de pouvoir auprès de lui que tout autre. *Le même.*

Le pouvoir qu'a eu Marie sur la terre annonce celui qu'elle a dans le Ciel.

Troisiéme Raison. Jugeons encore du pouvoir de Marie dans le Ciel par son auguste Maternité, je veux dire, par le droit & l'autorité que lui donne sa qualité de Mere par les services qu'elle a

La qualité de Mere de Dieu fait juger facir

lement de l'éminent pouvoir de Marie.

rendu à un Fils Dieu pendant son enfance, je l'ose dire même, par les obligations que Jesus-Christ lui a: Eh! qui seroit plus puissant auprès d'un Fils plein de reconnoissance, qu'une Mere pléine de tendresse? Jugez, je le veux bien, jugez des sentimens de Jesus-Christ à l'égard de sa Mere par ceux que vous auriez vous-même à l'égard de la meilleure du monde. Que dis-je? C'est faire injure, & à la Mere, & au Fils. *Le même.*

Belle moralité qui peut faire la conclusion du Discours.

Quelle instruction pourrois-je vous laisser, Chrétiens, en finissant cet éloge de la mort & de l'exaltation de Marie, sinon de l'opposer à la mort du pécheur? Oui, la mort finit toute la gloire de l'homme qui a oublié Dieu pendant sa vie, elle lui ravit tout, elle le dépouille de tout, elle l'anéantit dans tout ce qu'il étoit de grand aux yeux des hommes, elle le laisse seul sans force, sans appui, sans ressource entre les mains d'un Dieu terrible. Ce nombre d'amis, de flatteurs, d'esclaves, de sujets au milieu desquels il se croyoit immortel, ne peuvent plus rien pour lui; semblables à ceux qui voyent périr de loin un homme au milieu des flots, ils peuvent tout au plus accorder des larmes à son malheur ou faire des vœux inutiles pour sa délivrance. Ainsi seul aux prises avec la mort, il tend en vain les mains à toutes les créatures qui lui échappent; le passé ne lui paroît plus qu'un instant fugitif qui n'a fait que briller & disparoître; l'avenir est un abîme immense où il ne voit ni fin, ni issue, & où il va se perdre & s'engloutir pour toujours, incertain de sa destinée. Le monde qu'il croyoit éternel n'est plus qu'un phantôme qui se dissipe; l'éternité qu'il regardoit comme une chimere, est un objet affreux qu'il a sous les yeux & qu'il touche deja de ses mains; tout ce qu'il avoit crû réel & solide s'évanouit; son malheur lui donne de nouvelles lumieres, sans lui donner de nouveaux penchans & un nouveau cœur: il meurt détrompé sans mourir changé; il meurt désespéré, & ne meurt pas pénitent.

Mais l'ame juste, ah ! elle voit alors le monde & l'éternité des mêmes yeux qu'elle les avoit toujours vûs. Rien ne change, rien ne finit pour elle dans ce dernier moment, que ses humiliations & ses souffrances : ainsi libre de tous les attachemens du monde & de la vanité, pleine de bonnes œuvres, soutenue de la foi des Prophétes, mûre pour le Ciel, elle ferme les yeux sans regret à tous les objets qu'elle n'avoit jamais vû qu'avec peine : elle s'envole dans le sein de Dieu d'où elle étoit sortie, & où elle avoit toujours habité par ses désirs, & rentre avec paix & avec confiance dans la bienheureuse éternité.



PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER sur le même sujet.

QUæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens & innixa super dilectum suum ?

Quelle est celle ci qui s'éleve du désert, comblée de délices & appuyée sur son bien-aimé ? *Cant.* 8.

Il est bien naturel d'être surpris, quand on voit une pure créature trouver des délices jusques dans les horreurs de la mort, quitter & reprendre presqu'au même temps son corps, mais le reprendre immortel & triomphant. Encore une fois il est bien naturel, mes chers Paroissiens, de demander qui est celle que Dieu distingue d'une maniere si glorieuse ? *Quæ est ista ?* Appuyée sur son bien-aimé, elle s'éleve du désert ; portée sur un nuage éclattant, elle fend les airs : les Anges font retentir le Ciel de ses louanges, les Saints s'empressent d'honorer son triomphe. Jesus-Christ même se présente, la reçoit, la couronne & la place au-dessus de tous les esprits bienheureux. A cet éclat & à cette gloire ne reconnoissez-vous pas, mes Freres, celle qui triomphe ? C'est la Reine des

Cant. 6. 9.

Anges, c'est la Médiatrice des hommes, c'est la Fille du Très-haut, c'est l'Epouse du Saint-Esprit, c'est la Mere du Sauveur, c'est Marie. Ah! mes chers Paroissiens, nous aurions, vous & moi, lieu d'être surpris, si son triomphe étoit moins glorieux. Un Fils aussi puissant que l'est Jesus-Christ, pouvoit-il faire moins pour une Mere aussi sainte que l'est Marie? Mais qui engage donc particulierement Jesus-Christ à honorer sa Mere, & quelle est la véritable cause de son élévation? C'est l'humilité de cette Vierge sainte. C'est aussi ce que je me propose d'examiner pour votre instruction. Donnez ici, mes chers Paroissiens, toute votre attention, & tâchons de découvrir 1°. quel a été le principe de son humiliation, 2°. Quel a été le principe de son élévation. Elle trouve en elle-même le principe de son humiliation, elle trouve en Jesus-Christ le principe de son élévation; elle est humble, parce qu'elle est créature; elle est élevée, parce que Jesus-Christ l'a comblée de graces; elle est humble, parce qu'elle sçait ce qu'elle est; elle est élevée, parce que Jesus-Christ la connoît & qu'elle connoît Jesus-Christ. Ainsi, mes chers Paroissiens, je réduis tout ce que j'ai à vous dire sur la glorieuse Assomption de Marie, à deux courtes réflexions: 1°. Jusqu'où Marie s'est humiliée, c'est la premiere: 2°. Jusqu'où Jesus-Christ à élevé Marie, c'est la seconde, & tout le sujet de vos sérieuses attentions.

Division générale.

Marie s'est connue, elle s'est soumise, elle a tout rapporté à Dieu. Voilà les trois solides fondemens de son humilité. Il ne tient qu'à nous de puiser dans cette premiere Partie, des réflexions propres à réprimer notre vanité & notre orgueil.

Soudivisions & Introduction du premier Point.

Je dis donc en premier lieu, mes chers Paroissiens, que Marie s'est connue. Et qu'a-t-elle vû en elle-même? Sa bassesse. Pour s'en convaincre, il me suffit de vous rappeller ici, le plus briévement qu'il me sera possible, le beau Cantique que lui dicta sa

Preuves de la premiere Partie.

Connoissance parfaite qu'eut

vive reconnoissance : Vous m'appellez, dit-elle à sa cousine Elisabeth, la Mere de mon Dieu; je le reconnois, & mon ame hors d'elle-même en rend gloire à celui à qui toute la gloire appartient, non à moi-même, non à quelqu'autre créature, mais au Seigneur qui m'a choisie pour sa Mere : *Magnificat anima mea Dominum.* Qu'à ma voix vous ayez senti l'enfant que vous portez tressaillir de joie pour moi : c'est à la voix intérieure du Verbe qui parle par ma bouche, qui a daigné s'incarner dans mon sein, que mon cœur tressaille : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* Vous êtes heureuse d'avoir crû, mais heureuse, diront les siécles à venir, de ce que le Très-haut a daigné jetter des regards de complaisance sur la bassesse de sa servante : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* Quels sentimens, mes chers Paroissiens ! voyez-vous comment s'oubliant elle-même, anéantie à ses propres yeux, Marie ne s'éleve qu'à Dieu ?

toujours d'elle-même Marie.

Luc. 1. 46.

Idem. 47.

Idem. 48.

Hélas ! mes Freres, qu'il s'en faut bien que nous ayons autant sujet de nous élever qu'en avoit Marie ! Et cependant, loin de nous humilier comme elle à nos propres yeux, nous n'avons de nous-mêmes que des idées de grandeur ; loin de chercher à nous bien connoître, nous faisons tous nos efforts pour nous oublier. La Sainte Vierge ne voit en elle que sa bassesse, nous ne voyons en nous que des qualités chimériques qui souvent ne subsistent que dans notre imagination, & qui ne laissent pas de nous enfler, comme si nous les possédions véritablement. Apprenons à profiter de l'exemple de Marie : apprenons à être humbles comme Marie, & pour cela étudions & reconnoissons notre bassesse.

Quoique nous soyõs bien moins élevés que Marie nous avons une grande opinion de nous-mêmes.

Le vrai moyen d'acquérir une solide humilité, c'est de se bien connoître. Nous sommes des aveugles, nous sommes des pauvres, nous sommes des pécheurs : que de motifs pour nous humilier ! 1°. Je dis que nous sommes des aveugles, & c'est ce qui nous

Celui là est bien humble qui sçait bien se connoître.

Divers

motifs qui nous engagent à nous humilier.

Pſ. 17. 29.

oblige à recourir continuellement à Dieu, pour le prier d'éclairer nos ténébres : Seigneur, diſoit David, éclairez mes ténébres, *Illumina tenebras meas*. Prenez garde à l'expreſſion du ſaint Roi, mes ténébres, *tenebras meas*. Voilà, mes chers Paroiſſiens, voilà notre fonds, ce qui nous appartient, ce que nous avons en propre & de nous-mêmes. 2°. Je dis que nous ſommes pauvres, & certes notre pauvreté eſt telle, que nous n'avons rien & que nous ne pouvons compter ſur rien. David étoit convaincu que c'eſt la vraie idée que nous devons avoir de nous-mêmes, & c'eſt ce qui l'obligeoit à s'écrier : *Inclina, Domine, aurem tuam & exaudi me, quoniam inops & pauper ſum ego* ; Seigneur, prêtez l'oreille à ma priere & exaucez-moi, car je ſuis pauvre & indigent. 3°. Enfin la qualité de pécheur eſt de tous les motifs le plus propre à nous faire ſentir notre baſſeſſe, puiſqu'il n'y a rien qui dégrade tant l'homme que le péché. Cependant, mes chers Paroiſſiens, voilà le funeſte héritage que nous tenons tous de notre premier Pere : nous naiſſons pécheurs, & de notre fonds, nous ſommes tous portés au péché. Voilà, je crois, des motifs plus que ſuffiſans pour nous tenir dans l'humiliation ; & voilà ce qui nous donne bien plus lieu qu'à Marie d'admirer la miſéricorde du Seigneur qui regarde notre baſſeſſe.

Pſ. 85. 1.

Soumiſſion éclatante de Marie à la voix de l'Ange qui lui annonce les merveilles que le Tout-puiſſant veut opérer en elle.

Luc. 1. 38.

Luc. 1. 34.

Conſidérons, mes chers Paroiſſiens, en ſecond lieu, la ſoumiſſion de Marie : Voici la ſervante du Seigneur, qu'il me ſoit fait ſelon votre parole, dit-elle à l'Ange, *Ecce ancilla Domini, fiat, &c.* Elle ne comprend pas bien ce que l'Ange lui annonce, & comment cela peut avoir ſon effet : *Quomodo fiet iſtud*. Cependant elle ſoumet ſon eſprit, dès qu'elle l'entend parler au nom du Seigneur ; le ſilence & l'obéiſſance ſont ſon partage. Et certes, mes Freres, ſi elle eût été moins ſoumiſe, cette Vierge ſainte, combien de raiſonnemens ſe ſeroient préſentés en foule à elle ! Quel lieu n'auroit-elle pas eu de dire, Eſt-ce-

la l'appareil d'un Roi? Une naissance obscure convient-elle à celui qui vient pour délivrer les hommes? Ses yeux ne voyent rien, sa foi apperçoit tout, elle adore ce qu'elle n'entend pas : le Tout-puissant parle, une ame docile n'en demande pas davantage. Voilà, mes Freres, un grand exemple pour nous. Quoi de plus puissant pour nous inspirer véritablement des sentimens de soumission, que la parfaite obéissance de Marie! Or, en quoi consiste donc cette soumission? 1°. A nous montrer obéissans dans telles conjonctures qu'il lui plaise nous mettre. 2°. C'est d'être parfaitement & religieusement soumis à ceux qui, de la main de Dieu sont placés au-dessus de nous. Je ne dis que deux mots sur ceci.

Notre soumission pour ressembler en quelque sorte à celle de Marie, doit porter deux caracteres.

Premier caractere : elle doit nous rendre dociles aux ordres de Dieu dans quelque événement de la vie que nous nous trouvions.

1°. C'est rendre à Dieu ce culte de soumission, si j'ose m'exprimer ainsi, que d'entrer dans la pensée de saint Paul qui, instruisant les Philippiens, leur disoit : Je sçais vivre pauvrement, je sçais vivre dans l'abondance ; ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement & à la faim, à l'abondance & à l'indigence. Je suis pécheur, je le sçais, & en cette qualité rien ne nous est dû : tout ce que Dieu nous donne, il nous l'accorde par sa miséricorde; lorsqu'il retire ses dons, qu'avons-nous à nous plaindre? ils ne nous étoient pas dûs. Il a donc pû les retirer sans que nous ayons aucun sujet ni de murmurer, ni de nous élever contre ses jugemens qui sont toujours réglés par la justice.

Philip. 4. 12.

Deuxiéme caractere : elle doit nous faire obéir à ceux que Dieu a mis au-dessus de nous.

Il n'est pas moins juste, mes chers Paroissiens, de nous soumettre à ceux à qui Dieu a donné autorité sur nous; & c'est ici le second caractere de notre soumission. Point de puissance qui ne vienne de Dieu: *Omnis potestas à Deo, &c.* Y résister, c'est résister à l'ordre de Dieu, & ceux qui y résistent attirent la condamnation sur eux-mêmes. Vous, enfans, vous résistez à un pere qui ne vous commande rien que de juste, vous résistez à Dieu. Vous vous montrez, vous femmes, indociles aux avis d'un

époux, c'est vous soulever contre Dieu même. Que Dieu nous commande par lui-même, qu'il nous explique dans les Livres divins sa volonté suprême, ou qu'il s'explique par le ministere des hommes à qui il a confié son autorité, c'est le même Dieu, c'est la même puissance, c'est également résister au souverain Maître de l'Univers.

Marie loin de s'attribuer rien du bien qu'elle faisoit a toujours eu soin de tout rapporter à Dieu.

Luc. 1. 47.

Ce qui fait voir encore que Marie a toujours bâti sur le fondement solide de l'humilité, c'est que rentrant en elle-même, & considérant ce qu'elle étoit, elle a toujours été exacte à rapporter tout à Dieu : Mon ame, dit-elle, glorifie le Seigneur, & mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur, *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* Marie ne se glorifie pas elle-même, mais elle glorifie le Seigneur ; & elle ne se réjouit pas en elle-même, mais elle se réjouit en Dieu son Sauveur. Et pourquoi Marie reconnoît-elle si parfaitement que tout lui vient de Dieu ? c'est qu'elle est vivement pénétrée de son état & de sa bassesse : *Quia respexit Dominus humilitatem ancillæ suæ.* Cette maxime, mes chers Paroissiens, ne peut vous être trop présente. Tout me vient de Dieu : & certes, dit l'Apôtre, qu'avez-vous que vous n'ayez reçû ? vous avez du génie, vous avez de l'industrie, vous avez de la force, vos champs sont fertiles, vous recueillez des fruits, votre travail vous réussit, &c. tout cela vous vient de Dieu. Qu'avez-vous ? &c. Marie s'est donc humiliée en se considérant elle-même ; plus elle s'est humiliée, plus elle s'est élevée. Voyons maintenant en peu de mots jusqu'où Jesus-Christ a élevé Marie, c'est ma seconde réflexion.

Idem. 48.

Soudivisions du second Point.

Sans entrer dans aucune discussion sur l'Assomption de Marie en corps & en ame, sans parler de son incorruptibilité, voyons en quoi consiste son élévation. Elle suit les maximes de Jesus-Christ, elle est remplie de la grace de Jesus-Christ, elle est couronnée par Jesus-Christ.

Je dis donc, mes Freres, que la premiere source de l'élévation de Marie, c'a été son attention à suivre les maximes de Jesus-Christ. Or, on ne s'instruit bien des maximes de Jesus-Christ, que dans la méditation de sa sainte parole. Marie, continuellement attentive aux divines paroles de Jesus-Christ son Fils, en faisoit le sujet continuel de ses plus sérieuses méditations. C'est ce que nous enseigne l'Ecriture, quand elle nous dit que Marie conservoit en elle-même toutes les paroles de Jesus-Christ son Fils, & qu'elle les repassoit dans son cœur. Or, que nous apprend cette sainte parole? elle nous enseigne que la pauvreté & les souffrances sont les solides fondemens de la vie chrétienne. Voilà pourquoi Jesus-Christ a voulu que sa sainte Mere fût pauvre. Voilà pourquoi il a voulu que sa vie fût éprouvée par de grandes souffrances.

Preuves de la seconde Partie.

Ce qu'a fait Marie pour s'instruire des maximes de J.C. tout Chrétien doit le faire

Marie a été pauvre: mais la pauvreté qui l'a rendue si agréable à Dieu, c'est la pauvreté de cœur. Elle étoit pauvre, & elle goûtoit l'état de pauvreté, elle n'eût pas voulu changer son état. Car ne vous y trompez pas, mes Freres, tous ceux qui manquent des choses temporelles ne sont pas pour cela pauvres. Le nombre des pauvres est grand, j'en conviens, surtout dans cette Paroisse: mais combien, hélas! en pourrois-je compter qui soient véritablement pauvres de cœur, c'est-à-dire, qui bénissent leur état, qui n'en murmurent point, qui se disent à eux-mêmes, comme le grand Prêtre Héli: Le Seigneur est le maître, qu'il fasse pour moi ce qu'il jugera de plus convenable à ma sanctification, qu'il le fasse: *Dominus est, quod bonum in oculis suis faciat.* Je m'y soumets d'esprit & de cœur, puisque par cet état je lui deviendrai plus conforme.

Marie a été pauvre non-seulement en effet, elle a encore aimé la pauvreté.

En quoi consiste la pauvreté de cœur.

1. Reg. 3. 18.

Mais non-seulement Marie a ressenti les miseres de la pauvreté, mais elle a été exposée aux souffrances. Non, Jesus-Christ n'a pas épargné à sa Mere ce qui devoit être la source de sa gloire. Marie a beaucoup souffert; & pour connoître jusqu'où ont été

Marie a éprouvé les souffrances les plus ameres.

ſes ſouffrances, il n'y a qu'à vous rappeller, mes chers Freres, tout ce qu'a ſouffert Jeſus-Chriſt; tous les coups qui ont tombé ſur le corps adorable du Fils ont percé le cœur de la plus tendre des meres. Marie a donc ſouffert, mais elle a trouvé ſon bonheur & ſa joie dans les ſouffrances : & comme il falloit que Jeſus-Chriſt ſouffrît pour entrer dans ſa gloire, il falloit auſſi que Marie lui reſſemblât pour être élevée à l'éminent dégré de gloire qu'elle poſſede. Voilà, mes Freres, notre modéle : le ſuivons-nous? le copions-nous? Vous ſouffrez, je le ſçais, mais dans quels ſentimens? avec impatience, avec murmure; vous perdez le fruit de vos ſouffrances. Apprenez à ſouffrir comme Marie, ſi vous voulez, comme elle, ſuivre les maximes enſeignées par Jeſus-Chriſt.

Plénitude de grace dans Marie, ſeconde ſource de ſon élévation.

J'ai dit, en ſecond lieu, que Marie a été remplie de la grace du Seigneur. Je vous ſalue, ô pleine de grace, *Ave, gratiâ plena* : non-ſeulement la grace eſt en Marie, mais elle en eſt pleine. Heureuſe plénitude qui éleve Marie, qui la rend agréable aux yeux de Dieu! les hommes ſe glorifient d'être comblés d'honneur: quelle fauſſe gloire! Marie eſt pleine de grace, voilà la véritable gloire. S'il ne nous eſt pas donné, ni à vous, mes Freres, ni à moi de parvenir à cette plénitude de Marie, au moins appliquons-nous à ménager la grace précieuſe que nous avons reçûe par le Baptême; ou ſi nous avons eu le malheur de la perdre par nos infidélités, efforçons-nous de la recouvrer par une ſalutaire pénitence.

Courte moralité ſur le ſujet qui précede

Marie eſt pleine de grace, & c'eſt ſur la parole d'un Ange envoyé de Dieu que nous en ſommes convaincus. Le Seigneur eſt avec Marie : hélas! pourrions-nous bien nous rendre ce conſolant témoignage; nous, qui tant de fois l'avons forcé de nous quitter & de nous abandonner par la multitude de nos iniquités? Car enfin que faites-vous, ou diſons mieux, que faiſons-nous les uns & les autres, quand ſans nulle retenue nous nous livrons au péché? Nous imitons ces hommes dont il eſt parlé

dans l'Evangile, qui dans l'yvresse & la fureur de leurs passions s'écrioient hautement : *Nolumus hunc regnare super nos.* Nous ne voulons pas que celui-ci régne sur nous. Nous ne voulons point donc reconnoître Dieu pour notre Roi, quand nous l'offensons : mais malgré nous il le sera ; & au lieu que si nous lui étions fideles il seroit pour nous un Roi plein de bonté, nous trouverons en lui un Roi plein de rigueur & tout-puissant pour nous châtier d'une maniere proportionnée à nos infidélités. Marie exacte à suivre les maximes de Jesus-Christ : Marie pleine de grace est enfin couronnée par Jesus-Christ. *Luc. 19. 14.*

Pour bien juger de la gloire de Marie, dit saint Bernard, il faut considérer que cette même Vierge qui a reçu le Sauveur dans son sein virginal au jour de l'Incarnation, est reçue à son tour par le même Fils dans le Mystere de son Assomption : *Quem intrantem in mundum prius susceperat, ab eo suscipitur sanctam ingrediens civitatem.* Marie est heureuse, continue ce Pere, en recevant le Fils de Dieu dans elle : mais elle est encore plus heureuse lorsqu'elle est reçue par son Fils dans le Palais de sa gloire : *Felix plane Maria, sive cùm suscipit Salvatorem, sive cùm suscipitur à Salvatore.* Saint Bernard n'en demeure pas là : Il étoit juste, dit-il encore, que Jesus-Christ donnât à sa Mere dans le Ciel une place très-honorable, puisque sur la terre elle lui avoit donné la plus digne de toutes les places, c'est-à-dire son propre sein : *Nec in terris locus dignior sicut Virginis sinus, in quo Filius Dei susciperetur, quemadmodum nec in Cœlis locus dignior illo in quo hodie Maria suscipitur.* Desorte que comme le Pere Eternel fit asseoir son Fils à sa droite au jour de son Ascension : *Dixit Dominus Domino, &c.* de même le Fils de Dieu a fait asseoir sa Mere à sa droite au jour de son Assomption : *Astitit Regina à dextris tuis.* Et de la même maniere que ce fut une grande gloire à l'humanité sainte de Jesus-Christ d'être élevée à la droite de son Pere, ainsi c'est une gloire excessive à

Le Fils de Dieu reçoit sa Mere & la place dans le lieu le plus honorable qui soit dans le Ciel, comme Marie l'a reçu & placé dans le lieu le plus saint & le plus digne de lui quand il est venu sur la terre.

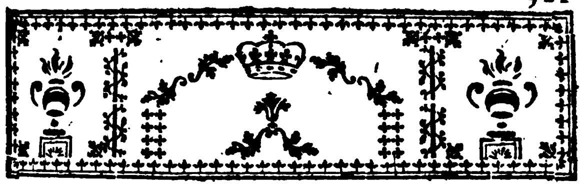
D. Bern. Serm. 1. de Assumpt. B. M. V.
Idem. Ibid.
Idem. Ibid.
Ps. 109. 1.
Ps. 44. 10.

Marie d'être placée auprès de son Fils ; que dirai-je encore, mes chers Paroissiens ? C'est S. Bernard qui parle : Quelque envie que j'aie de vous parler de la gloire de Marie, la vue de son thrône si élevé m'éblouit, desorte que je me condamne au silence, content d'admirer la gloire qui l'environne, & de benir Dieu de l'avoir ainsi élevée au-dessus de tout ce qu'on en peut dire.

Ce qui peut faire la conclusion du Discours.

Vierge sainte, le Ciel est donc désormais votre partage, la terre ne vous reverra plus ; mais nous ne vous perdons pas. Du haut de votre gloire vous ne nous oublierez jamais ; & du thrône où vous êtes assise, vous ne dédaignerez pas de porter sur cette terre de misere, dans cette vallée de larmes vos tendres regards. Laissons à ces hommes vains, à ces faux Grands de la terre d'être éblouis de leur grandeur, & de se montrer insensibles aux cris redoublés d'une foule de malheureux ; toute glorieuse que vous êtes, Vierge sainte, vous nous reconnoîtrez toujours pour vos serviteurs & vos enfans, vous agréerez toujours nos hommages, vous écouterez toujours nos vœux ; & plus vous êtes proche de la source, de l'auteur même de la grace, plus vous en ferez descendre sur nous. C'est dans cette confiance que nous nous prosternons à vos pieds, & que nous vous présentons les respects les plus humbles, & nos plus ferventes prieres ; nous vous saluons & comme Reine & supérieure à tout ce qui n'est pas Dieu, mais en même-temps nous vous invoquons comme Mere de miséricorde : *Mater misericordiæ* ; comme refuge des pécheurs : *Refugium peccatorum* ; comme le salut & l'appui de ceux qui sont dans la peine : *Salus infirmorum*. Loin donc que votre grandeur nous éloigne & qu'elle nous intimide, c'est ce qui nous y attire, c'est ce qui nous rassure ; secourez-nous donc, & dans le temps & à cette heure critique qui doit nous faire passer du temps présent à l'éternité bienheureuse.

OBSERVATION



OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA DÉVOTION* *ENVERS LA SAINTE VIERGE.*

IL femble que la dévotion envers Marie, prife en général, forme un fujet affez vague ; quoi qu'il en foit des inconvéniens, l'utilité qu'il en revient au Prédicateur d'avoir un Difcours fur ce fujet, les fruits abondans qu'en peuvent retirer les Auditeurs fait que j'exhorte volontiers tous les Prédicateurs à travailler fur cette matiere, parce qu'elle fournit d'elle-même un vafte champ à l'érudition & à l'inftruction, fur-tout quand on eft capable d'affez de précifion pour former un beau cadre. Je dis à l'inftruction, parce que dans un fujet femblable on a véritablement lieu de s'étendre amplement fur l'eftime que l'on conçoit de fes grandeurs, fur les motifs de l'honorer, de l'invoquer & de l'imiter, &c. J'ai dit encore que dans ce fujet l'érudition pouvoit fort bien fe montrer, puifqu'outre l'inftruction que l'Orateur en peut tirer pour l'avantage de fes Auditeurs, il trouve lui-même l'occafion de marquer fon zele à défendre le culte dû à Marie, non-feulement contre l'impiété de l'hérétique qui tente tout pour l'abolir,

mais encore contre certains Catholiques qui, par u
zele mal-entendu, se récrient contre cette dévotio
Quoiqu'il soit bien démontré que dans le culte qu
rendent à Marie les pieux & zélés Catholiques, i
ne suivent que la doctrine de l'Eglise, le sentime
des saints Peres & des plus sçavans Théologiens,
ramasserai avec soin dans ce Traité tout ce que
croirai de plus propre à contribuer à l'honneur
Marie.

Réflexions Théologiques & Morales sur ce sujet.

Le culte qui est dû à Dieu n'empêche pas celui que nous devons aux Saints, & sur-tout à la Ste Vierge.

C'Est une vérité incontestable que le premier &
principal objet de la dévotion est l'amour &
service de Dieu, qui n'empêche pas que dans
Religion Chrétienne nous ne rendions un culte r
ligieux aux Saints qui jouissent de la gloire, enso
que cette dévotion premiere & principale par
quelle nous nous portons avec promptitude & aff
tion à tout ce qui regarde le service de sa div
Majesté, n'exclut point la dévotion par laqu
nous pouvons même avec mérite rendre aux Sa
l'honneur & le culte qui leur convient & qui l
est dû. Sur ce principe que nul Catholique ne
voque en doute, on doit être persuadé que com
la très-sainte Vierge à raison de son éminente ve
des graces inestimables que Dieu a mises en elle
spécialement pour sa qualité singuliere de Mere
Dieu, est digne d'une vénération incomparablem
plus grande que celle qui est dûe aux autres Sai
la dévotion qui doit nous porter à lui rendre
devoirs est plus juste & plus excellente que celle
regarde le culte & l'honneur qui est dû aux au
Saints, dévotion qui consiste à l'honorer, à l'in
quer, & à la servir avec une promptitude & u
affection toute particuliere.

Les Peres & les Théo-

Les Docteurs Catholiques découvrent & conda
nent les erreurs de quelques ignorans abu &

duits touchant le culte de la sainte Vierge ; mais ils prennent bien garde de n'en point diminuer la véritable dévotion : ils enseignent donc qu'elle a en horreur qu'on lui rende des honneurs souverains qui n'appartiennent qu'à Dieu seul ; qu'elle veut que l'amour qu'on a pour elle soit rapporté au Dieu de toute majesté ; qu'il ne faut pas avoir recours à elle comme si Dieu ne nous suffisoit pas : mais ils disent, que c'est par elle que nous avons accès auprès de Dieu ; ils disent, qu'elle demande que nous soyons ses imitateurs comme elle l'a été de Jesus-Christ, & que c'est dignement l'honorer que de pratiquer les vertus dont elle nous a donné l'exemple ; ils disent enfin, que sous prétexte de l'imitation de ses vertus il ne faut pas négliger le culte intérieur & extérieur que l'on doit à Dieu ; que les pratiques de dévotion envers la sainte Vierge ne sont que des moyens d'obtenir par son intercession des secours puissans pour travailler fortement au renoncement de nous-mêmes, pour pratiquer la mortification Chrétienne, porter notre Croix, suivre Jesus-Christ.

logiens en condamnant les abus qui peuvent se glisser dans le culte envers Marie, n'ont pas prétendu le détruire.

La dévotion à la sainte Vierge est si autorisée dans l'Eglise, qu'il n'est point de vrai Catholique qui n'en reconnoisse l'utilité & qui ne s'en fasse un devoir. L'Eglise Latine & l'Eglise Grecque ont sur cet article une conformité que le schisme n'a point altérée. En Orient comme en Occident on fait des prieres publiques à la Vierge, on célébre des Fêtes en son honneur, on consacre des Temples à Dieu sous son nom, on expose ses images sur les Autels, on l'invoque dans le Sacrifice : rien n'établit mieux une vérité que cette conformité des Grecs avec nous, vû le penchant qu'ils ont à s'en éloigner. Nous avons reçu les uns & les autres cette doctrine de nos Peres, par une Tradition constante de tous les siécles depuis J. C. jusqu'à nous. Les Grecs d'aujourd'hui ont les mêmes sentimens touchant la dévotion à la sainte Vierge qu'avoient S. Athanase, S. Chrysostôme,

L'Eglise Grecque & l'Eglise Latine concourent ensemble pour appuyer le culte de Marie.

S. Cyrille ; ainsi S. Bernard nous les a transmis & les avoit reçû de S. Ambroise, de S. Jerôme, de S. Augustin, & des autres Peres de ces premiers temps. Quand nous n'aurions point d'autres preuves que cette Tradition vient des Apôtres, que la force qu'elle avoit déja au Concile d'Ephese, pourroit-on raisonnablement en douter ? Cette conspiration des Sçavans du Peuple, des Saints, du Chef de l'Eglise, cette ardeur de tous les Orthodoxes, non-seulement à défendre le dogme particulier dont il s'agissoit, mais à exalter d'autant plus les grandeurs de la sainte Vierge que l'esprit d'erreur les attaquoit, à en faire de plus fréquens éloges, à lui bâtir de nouveaux Temples jusques dans la Capitale de l'Empire ; ce zele, dis-je, si vif, si universel, pouvoit-il avoir un autre fondement qu'une Tradition établie, & nous, pourrions-nous en douter quand nous n'en sçaurions pas les canaux ?

Le culte de Marie a pris naissance avec l'établissemét de la Religion, il est comme inné dans le cœur de tous les Catholiques.

Il est de certains sentimens si universels, & qui paroissent tellement nés avec les hommes, qu'on ne peut douter qu'ils ne viennent de la nature. Souvent même ils préviennent la raison;on les a avant que de les connoître autrement que parce qu'on les suit,& on les voit généralement en tous ceux en qui quelque passion ne les a pas détruits. Tel est par exemple l'instinct d'honorer ceux dont on tient la vie, d'aimer sa patrie, &c. Tout le monde a ces sentimens ; & nous disons ordinairement que ceux qui ne les ont point ne sont pas des hommes, tant nous sommes persuadés qu'ils viennent de la nature & du fonds de l'humanité. Il y a quelque chose de semblable dans la Religion ; il y a, dis-je, dans la Religion certains sentimens de piété si universels dans tous les Chrétiens, quand ils ne les étouffent point par quelque passion déréglée, qu'ils ne peuvent venir que de l'inspiration & de l'opération de cette grace qui fait le Chrétien, qui l'anime, qui lui donne le mouvement & qui dans cet ordre supérieur où Dieu l'é-

leve par l'adoption est pour lui une seconde nature. Le sentiment de vénération qu'ont eu de tout temps dans l'Eglise les Fideles pour la Mere de Dieu est du nombre de ceux dont je parle ; & quoiqu'il ait moins éclaté dans les trois premiers siécles, il a été de tous les siécles : & quand, ou la prévention de l'erreur, où l'amour de la nouveauté ne l'a point étouffé dans les Chrétiens, il a été si général que tout ce que l'étude des SS. Docteurs a découvert de grandeurs dans la Vierge, a été reçu avec joie des Peuples & soutenu avec zele par les Théologiens.

Quand les Peres ont parlé de la sainte Vierge, s'ils ont quelquefois écrit que l'on pouvoit pousser trop loin, ou les louanges qu'on lui donne, ou la confiance qu'on a en elle, ou les devoirs de religion qu'on lui rend, ç'a été rarement, & dans des temps où ils avoient sujet de le faire ; hors de-là, avec quelle ardeur ne se sont-ils pas portés à la louer, à lui attirer la confiance des Chrétiens, même des pécheurs, à lui rendre tous les honneurs que la piété la plus ingénieuse peut suggérer ? Au lieu de ces motifs pressans de dévotion envers Marie, au lieu de ces vives exhortations à la bénir & à l'invoquer, au lieu de ces utiles pratiques de l'honorer & de la servir, qu'on lisoit autrefois dans les Livres, qu'on entendoit dans les Discours qui se faisoient sur ce sujet, on ne voit dans ces nouveaux Réformateurs que des précautions affectées pour faire craindre les louanges qu'on donne à la Mere de Dieu, la confiance qu'on a en elle, les devoirs qu'on lui rend.

Les Saints Peres, à la différence des Réformateurs, n'ont pas craint d'exagérer en donnant des louanges à Marie.

Pour convaincre les plus opiniâtres par une preuve évidente & sensible que rien n'est plus solidement établi que la dévotion envers Marie, je n'aurois qu'à vous produire le témoignage authentique de l'Eglise ; & sur les vestiges de la Tradition remontant jusqu'aux premiers siécles, recueillant tous les suffrages des Peres Grecs & des Latins, consultant les anciennes Liturgies, suivant les lumieres que

Combien la dévotion envers Marie est solidement établie.

l'Histoire Sainte me fourniroit, je vous ferois un long dénombrement des Temples & des Autels qu'on a batis en son nom, des images peintes & gravées que nous avons héritées de nos ancêtres, des Ordres Religieux établis en son honneur; je vous ferois souvenir de ce zele ardent & universel que chaque siécle, où la sainte Vierge a été attaquée, a fait paroître pour la défense de ses intérêts, du grand nombre de Fêtes que l'Eglise lui consacre, des prieres qu'elle ordonne aux Fideles pour l'honorer, & enfin de ce consentement si général de tous les temps & de toutes les Nations à célébrer ses grandeurs. De-là comme d'un principe reconnu de tout le monde, je pourrois tirer cette conséquence infaillible contre les ennemis de la sainte Vierge, que l'Eglise dans ses observances & ses cérémonies religieuses étant conduite par l'Esprit de Dieu, on ne peut douter que la vénération profonde qu'elle inspire à ses enfans pour la sainte Vierge, que cette distinction qu'elle met entre elle & les autres Saints ne soit solidement fondée: car s'il est vrai, leur dirois-je, que les Fideles excédent dans les honneurs qu'ils rendent à la sainte Vierge, & que le culte dont on l'honore ne convienne qu'à Dieu, comment se pouvoit-il faire que Dieu l'autorisât par des miracles; qu'il souffrît que l'Eglise toujours gouvernée par le Saint-Esprit chantât les éloges de la sainte Vierge; que tous les Saints des siécles passés eussent en elle une confiance si extraordinaire, & que les personnes mêmes qui vivent aujourd'hui avec le plus de piété fussent encore dans cette erreur? N'aurions-nous pas droit de nous plaindre de la Providence qui s'est si solemnellement engagée à veiller sur la conduite de l'Eglise?

Ce qu'entendent les Théologiens après

Quand je parle de la dévotion envers la sainte Vierge, je ne prétends pas parler d'un goût de piété, d'un sentiment affectueux qui éclate en quelques soupirs tendres, qui fasse même répandre des larmes

pleines de douceur ; je ne parle pas d'une complaisance secrette, d'une consolation intérieure qu'une ame vertueuse éprouve, ou dans une méditation fervente, ou dans une conversation édifiante sur les grandeurs, le pouvoir & les bontés de la sainte Vierge ; c'est de cette espece de dévotion que saint Bernard dit : qu'elle est proprement l'affaire du cœur. Je parle de la dévotion envers la sainte Vierge sur la définition que les Théologiens, & S. Thomas en particulier, nous donnent de la dévotion, considérée en général & comme un acte de Religion par où nous rendons à Dieu le culte que nous lui devons ; c'est, dit l'Ange de l'Ecole, une volonté prompte & déterminée à embrasser & faire tout ce qui regarde le culte & le service de Dieu. Sur ce principe, la solide & vraie dévotion envers la sainte Vierge n'est autre chose que cette même volonté qui se porte promptement & généreusement à tout ce qui regarde le culte, & à tout ce qui peut contribuer à la gloire de la sainte Vierge. Or pour suivre toujours le principe, je parle du culte que Marie mérite en qualité de Mere de Dieu.

S. Thomas, par dévotion envers Marie.

Jesus-Christ prenant autrefois en main la cause de Magdeleine contre les murmures de ceux qui étoient choqués de la voir répandre une liqueur précieuse sur la tête du Sauveur, loua ce qu'elle avoit fait, & dit qu'en mémoire d'elle, dans tout l'Univers, en quelque lieu que l'Evangile fût prêché, une action si louable seroit racontée : voilà l'étendue du culte qu'on rend à Marie ; par-tout où l'Evangile est annoncé, Marie y est connue. On sçait des Saints qui sont particulierement révérés dans certains lieux, dans certains Royaumes, par certains Peuples ; mais par-tout où Jesus-Christ est adoré, sa sainte Mere y est honorée. Il n'y a dans le monde Chrétien & Catholique, ni Royaumes, ni Province, ni Ville, ni Bourgade même, où Marie ne soit reconnue & honorée comme Mere de Dieu.

Jusqu'où s'est étendue la dévotion envers Marie, elle n'a pas plus de bornes que le monde Chrétien.

Est-il une Eglise dans le monde où il n'y ait au moins une Chapelle dédiée à Marie, & consacrée à Dieu sous son nom ? Saints, justes & glorieux monumens de la dévotion des Peres, qui doit être le modele de celle de leurs enfans ; la conduite de tous les vrais Fideles a toujours été, & est encore, & sera toujours unanime sur ce point.

Raisonnement de S. Thomas qui prouve que le culte de Marie n'est point superstitieux comme veulent le faire entendre les ennemis de Marie.

C'est un principe solidement établi dans la doctrine de S. Thomas, que tout ce qui se fait conformément aux usages reçus dans l'Eglise, à dessein d'honorer Dieu, & de réprimer ses passions, ne doit point passer pour superstitieux ; or ceci posé, peut-on condamner le culte que nous rendons à Marie, puisqu'il se rapporte tout entier à Dieu ? Je ne fais point de difficulté de le dire, si nous excedons dans le culte que nous rendons à la sainte Vierge, ce sont les Peres & les Saints qu'il faut accuser ; Athanase, Chrisostôme, Cyrille, Cyprien, Basile, Ambroise, Jerôme, Augustin, Bernard, zélés défenseurs de la gloire de Jesus-Christ & de celle de Marie ; si nous sommes superstitieux dans le culte que nous rendons à Marie, vous l'avez été devant nous : c'est la tradition qu'il faut condamner ; c'est l'Eglise qui nous trompe ; si nous nous trompons, c'est elle qui a établi ces Fêtes ; c'est elle qui a élevé ces Temples ; c'est elle qui chante ses louanges ; c'est elle qui a autorisé & approuvé ces saintes Societés : mais l'Eglise peut-elle se tromper ? L'Eglise peut-elle nous tromper ? Vous donc, zélés indiscrets, ennemis déclarés de Marie, & par conséquent ennemis cachés de Jesus-Christ, qui, en éloignant les Fideles de la Mere, ne prétendez que les éloigner du Fils, ou levez enfin le masque, ou cessez de parler contre Marie.

Contre les adversaires de Marie.

Jusques à quand l'erreur ou l'impieté répeteront-elles les injurieuses calomnies dont l'Eglise s'est déja purgée tant de fois, surtout à l'égard de la bienheureuse Vierge ? Entendrons-nous toujours sonner l'allarme, pour ainsi dire, dans le monde Chrétien ?

Criera-t-on sans cesse à la superstition & à l'idolâtrie ? Est-il aujourd'hui un Catholique assez peu instruit pour donner dans l'erreur des Collyridiens, que Saint Epiphane a si fortement combattus, parce qu'ils regardoient Marie comme une divinité, à laquelle ils ne rougissoient point de faire des sacrifices ? J'avouë que c'est faire injure à Jesus-Christ, que de rendre à Marie un culte par où nous ne devons honorer que la divine Majesté ; ne dois-je pas aussi avoüer que si je ne rend pas à Marie tous les honneurs divins, je lui dois, comme à la mere du Seigneur, tout ce qui n'est point propre de Dieu seul.

Injustice des adversaires de Marie, de prétendre retrancher son culte parce qu'il s'y glisse des abus.

C'est une injustice dont le monde n'est gueres capable, que quand il s'agit de la dévotion, & surtout de la dévotion envers Marie, de la condamner absolument, parce que quelques-uns en abusent ; comme si l'on n'abusoit pas tous les jours des Loix les plus sages & des reglemens les plus raisonnables ; comme s'il falloit condamner les Sacremens, la Priere & toutes les bonnes œuvres, parce qu'on en abuse ; comme s'il falloit s'en prendre à la dévotion même des abus qu'on en fait, & non pas à la corruption du cœur & de l'esprit de l'homme. C'est la sage réflexion que fait saint Ephiphane en combattant les témeraires adorateurs de Marie ; comme si enfin l'Eglise ne condamnoit pas également & ceux qui abusent de la dévotion envers la sainte Vierge, & ceux qui la méprisent.

Une des preuves les plus convaincantes pour autoriser notre culte envers Marie, & qui doit fermer la bouche aux hérétiques, c'est le témoignage des plus anciennes Liturgies.

Pour fermer la bouche à nos mutins accusateurs qui nous taxent d'attribuer à Marie le culte qu'on ne doit qu'à Dieu, il suffit de leur mettre sous les yeux comment s'expriment à son égard toutes les différentes Lyturgies, & les noms glorieux qu'elles lui donnent. *Faisons commémoration de la très-sainte immaculée, très-glorieuse & bénite Marie Notre-Dame Mere de notre Dieu, toujours Vierge.*

Liturgie attribuée à S. Jacques.

Faisons mémoire de la très-sainte, pure & bénite par-dessus toutes les Créatures, Marie notre glorieuse

Liturgie de S. Chrysostôme.

Dame Mere de Dieu, & toujours Vierge; & recommandons-nous les uns les autres nos personnes & nos vies à Jesus-Christ.

Liturgie des Grecs d'aujourd'hui.

Nous interposons auprès de vous votre Mere qui vous a enfanté, selon la chair, & qui est demeurée vraiment Vierge, même après l'enfantement. Par l'intercession de cette très-miséricordieuse Dame, pardonnez à tous ceux qui l'invoquent les fautes où ils sont tombés, & que l'honneur qu'ils lui rendent leur soit un thrésor de vie.

Liturgie des Ethiopiens.

Dans la Lyturgie des Ethyopiens, vénérable par son antiquité, le Célebrant saluant la Vierge lui parle en ces termes: *Réjouissez-vous Vierge en tout temps, Mere de Dieu & de Jesus-Christ, élevez nos prieres en tout temps dans le séjour des Elûs de votre Fils, afin que nos péchés nous soient remis; intercedez devant son thrône, afin qu'il ait pitié de nos ames.* Dans celle dont l'Eglise Latine se sert partout depuis si long-temps, on fait aussi mémoire de la Vierge pour demander à Dieu que par ses mérites & par ses prieres, il nous accorde son secours & sa protection.

Les Peres de l'Eglise, loin d'autoriser les abus qui pouvoient se glisser dans le culte de Marie, se sont toujours fait un devoir de s'y opposer.

Heres. Collyridienne.

D. Bern. Epist. ad Lugd.

C'est encore une injustice des Hérétiques d'accuser l'Eglise d'avoir autorisé ou toleré les abus qui se sont glissés dans le culte de Marie; s'il en échape quelqu'uns à la censure, ce n'est pas qu'elle les tolere, encore moins qu'elle les autorise. Saint Epiphane qui parle de Marie avec tant de zéle & de vénération, s'éleva contre ces Hérétiques qui lui rendoient l'honneur souverain. On trouve dans Saint Bonaventure, ce Zélateur si déclaré du culte de Marie, de sages précautions contre l'abus qu'on y peut commettre. Ce que Saint Bernard écrivit aux Chanoines de Lyon touchant la Fête de la Conception, montre que ce favori de Marie, loin de se laisser emporter au zéle qu'il avoit pour sa gloire, en étoit assez maître pour moderer celui des autres, qu'il croyoit s'écarter des regles de l'Eglise. Le Concile de Trente si plein de respect pour la Vierge dans tous

s décrets, & si soigneux de lui conserver ses privi-
ges & ses honneurs, a fait des Ordonnances pour
mpêcher que l'ignorance ou le faux zéle n'y fit
lisser la superstition. Pie V. si redevable à Marie des
races qui l'ont fait un si grand Saint, fit corriger en
ertains Livres des Prieres composées à sa gloire en des
ermes dont la Théologie ne permet pas de se servir.

La dévotion à la Ste Vierge est une ressource dont on ne doit point abuser.

Il est vrai que la dévotion à la Sainte Vierge est
ne ressource pour les plus grands pécheurs, & qu'ils
e doivent point désespérer tant qu'ils auront une
incere & juste confiance en elle; cette dévotion, cette
onfiance est un rempart qui les met à couvert de la
olere de Dieu : mais si on abuse de ces faveurs, ce
ont des faveurs que Dieu nous ôtera, nous perdrons
ette dévotion & en même-temps toute notre ressour-
e. Car enfin Marie ne peut empêcher notre perte
qu'en nous menageant des graces de protection,
our nous délivrer des dangers; & si malgré elle
ous nous y jettons, à quoi nous servira sa protec-
ion? elle ne peut procurer notre salut qu'en obte-
ant pour nous des graces de conversion; & si
ous y résistons, à quoi serviront-elles, sinon, à nous
endre plus inéxcusables?

L'impiété de ceux qui font toute leur étude de prêter un ridicule à la dévotion ou aux dévots de la Ste Vierge.

Que doit-on penser d'un esprit toujours prêt à
aire naître des doutes sur les grandeurs de Marie &
ur ses plus illustres prérogatives; toujours appliqué
à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre
suspects, mettant toute son étude à troubler la pieté
les Peuples, & par toutes ses subtilités ne cherchant
qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes
pratiques, peut-être qu'à l'anéantir au lieu de tra-
vailler à la maintenir & à l'étendre? Ah! Mon Dieu,
falloit-il donc que le ministere de votre sainte parole
fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur
& le culte que le monde Chrétien est en possession
de rendre à la plus sainte des Vierges? Après que les
plus solides appuis de notre Religion sainte se sont
épuisés à publier les grandeurs de Marie; après

qu'ils ont déséspéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état ; après qu'au nom de tous S. Augustin à confessé son insuffisance : *Quibus te laudibus efferam nescio.* Falloit-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, & qui osent se plaindre qu'on l'honore trop ? Voilà toutefois un des désordres de notre siécle : à mesure que les mœurs se sont perverties par une apparence de réforme, on a rafiné sur la simplicité du culte. A mesure que la foi est devenuë tiéde & languissante, on a affecté de la faire paroître vive & ardente sur je ne sçai combien d'articles, qui n'ont servi qu'à exciter des disputes & à diviser les esprits sans les édifier.

Suite du même sujet.

Si ces prétendus zélés & censeurs indiscrets du culte de la sainte Vierge avoient été appellés au Concile, & qu'on eût pris leurs avis, jamais ils n'auroient consenti à cette multiplication de Fêtes instituées en son honneur, ce nombre infini de Temples & d'Autels consacrés à Dieu sous son nom, n'eût pas été de leur goût ; tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la Mere de Dieu les auroit choqué ; & pour peu qu'on les écoutât, ils concluroient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, & il n'y tiendroit pas encore que sous un vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens qu'ils voudroient introduire dans le Christianisme, la Religion ne fût réduite à une séche spéculation, qui bientôt dégénereroit, & qui de nos jours en effet ne dégénere que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'Hérésie a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté, & il subsistera : jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zéle des vrais Chrétiens & contre leur fidelité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. Vous êtes, ô sainte Mere de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les

[e]rreurs, & vous le serez toujours. Vous seule avez [tr]iomphé de toutes les Héresies ; & à peine s'en est-[il] formé une dans le Christianisme qui ne vous ait [at]taquée, & il n'y en a point que vous n'ayez con-[fo]nduë : *Cunctas Hæreses sola interemisti in universo [mu]ndo.*

Il faut bien se convaincre de cette vérité de notre Religion sainte, que quand on a de la vénération & de la dévotion pour les Saints, on ne révere en eux que ce qu'ils ont reçu de Dieu ; & par conséquent lorsqu'on a encore une plus grande vénération pour la Sainte Vierge, que pour les autres Saints, on n'honore & ne révere en elle que ce que Dieu y a mis, & ce qu'elle a reçu de lui : ainsi toute la dévotion & la vénération qu'on a pour la sainte Vierge en particulier retourne à Dieu. On adore en lui une souveraine excellence qu'il a par lui-même, & tout ce que l'on regarde comme l'objet de notre Religion ou de notre dévotion, est Dieu, ou vient de Dieu comme de son principe ; c'est pourquoi tous les hommages religieux que la dévotion nous porte à rendre à la sainte Vierge se terminent à Dieu comme à leur fin derniere.

* Le culte qu'on rend à Marie retourne & se termine à Dieu.

Marie en qualité de Mere de Dieu est élevée au-dessus de tous les Saints, & si élevée que l'Eglise même l'appelle la Reine de tous les Saints ; elle mérite donc par cette même qualité un culte supérieur à celui par où nous honorons les autres Saints. Ne craignez pas que nous mettions dans un juste parallelle la Mere avec le Fils : Non, nous n'honorerons jamais Marie comme une Divinité, nous sçavons mettre la différence entre le Créateur & la Créature. A celui-là seul est dû le culte de latrie par où nous reconnoissons le suprême domaine, & par où nous honorons la souveraine majesté de Dieu : mais nous disons, avec autant de religion que de vérité, qu'après Dieu personne ne mérite plus de dévotion que la Mere de Jesus, & qu'elle doit être autant préfe-

L'on ne peut trop honorer Marie, comment cela doit s'entendre? quel est le culte que l'on décerne à Marie?

rée à tous les autres Saints dans le culte que nous lui rendons, que Dieu l'a lui-même préférée à tous en la choissant pour sa Mere. Les Théologiens appellent hyperdulie le culte que nous rendons à Marie pour le distinguer du culte de Dulie, par où nous honorons les Anges & les Saints, & pour faire sentir la supériorité de l'un au-dessus de l'autre.

Pourquoi l'Ecriture a gardé un silence si profond à l'égard de Marie.

On s'étonne quelquefois de ce que l'Ecriture nous apprend si peu de chose des grandeurs de Marie, & pour peu qu'on ait de zéle on voudroit que l'Evangile s'étendît davantage sur ses éloges. Mais voilà, disent les Théologiens, dequoi fonder la plus grande estime : Le Saint Esprit, disent-ils, qui n'ignoroit pas sur quel fondement il devoit établir la grandeur de son épouse, a cru que la seule qualité de Mere de Dieu suppléroit à tous les éloges, & que faisant connoître la divinité du Fils par un long récit de miracles incontestables, on ne pourroit ensuite refuser les plus grands honneurs à celle qui seroit reconnuë pour la Mere d'un tel Fils. En effet, il ne faut que réflechir sur ce terme, *Mere de Dieu*, pour y trouver de quoi satisfaire amplement le zéle qu'on a pour la gloire de la sainte Vierge ; & quiconque a bien pénétré le sens de ces deux paroles, y découvre de quoi fonder & regler tout-à-la-fois, la dévotion des Fideles envers la sainte Vierge, c'est-à-dire, de quoi se prémunir contre deux erreurs également dangereuses. La premiere, qui est de manquer de confiance en Marie. La seconde, qui est de porter sa confiance en Marie jusqu'à une téméraire présomption.

Hérétiques qui ont fait la guerre à Marie, les uns par trop de zele, les autres par un excès de mépris.

S. Thom. 3. *Dist.* 4. *Quæst.* 2. *Art.* 1.

S. Epiph. Heres. 78. & 79.

Ceux qui ont trop honoré Marie, sont les Manichéens & les Collyridiens ; les premiers l'ont fait passer pour un Ange, comme l'assure Saint Thomas ; les second l'adoroient comme une Divinité, & lui offroient, dit Saint Epiphane, certains jours de l'année des sacrifices en cette maniere ; ils étendoient un linge sur un siége quarré, & mettoient dessus une

espece de gâteau, qu'ils offroient à la Vierge, & dont ils mangeoient tous ensemble.

Il a paru il y a environ un siécle un petit Livret, qui s'est répandu par toute la France avec des réflexions & des éclaircissemens très injurieux à la Mere de Dieu. L'Auteur taxe assez ouvertement les Peres qui ont parlé à l'avantage de Marie, d'exagérations indiscretes & hyperboliques, tous les Catholiques qui l'honorent d'idolâtrie & de superstition : il veut nous persuader que nous sommes tous à présent Collyridiens, c'est-à-dire, Hérétiques ou plutôt Idolâtres, que nous honorons la Vierge comme une *seconde Divinité*; que nous lui rendons un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul; que nous mettons en elle toute notre espérance; que nous l'élevons au-dessus de son Fils, & que par une impieté extrême nous lui donnons toute la gloire de notre salut & de notre rédemption; & ce qui est surprenant, il tente de nous faire croire que ce n'est pas seulement le petit Peuple qui est dans cet aveuglement; mais encore tous les Prélats, tous les Docteurs, tous les Prédicateurs, & généralement tous les plus saints & les plus habiles gens de l'Eglise ausquels il adresse les avis comme il confesse lui-même dans l'apologie qu'il a faite pour sa défense.

Avis salutaires de la B.V. Marie à ses dévots indiscrets.

Il est étonnant que cet Auteur impie * qui taxe les vrais dévots à Marie d'indiscrétion, pour soutenir ses sentimens si injurieux à l'Eglise & à Marie, ne produise ni Décrets de Concile, ni Bulles de Papes, ni témoignages de Docteurs. Toute son accusation est fondée sur une fiction poëtique & sur une supposition où il nous représente la Vierge qui donne des avis à ceux qui lui sont dévots, & tourne en ridicule les Histoires rapportées par les Peres de l'Eglise. Avec cette audace, il prétend faire recevoir ses visions comme des décisions de foi, & les fictions de son esprit comme des vérités infaillibles; il prend

Courte réflexion sur l'article qui précede.

* Ce Livre est attribué à un Avocat de Cologne.

dans tout ſon Livre le ton de Prophete, en diſant avec emphaſe, *voici ce que dit la Vierge*; au lieu qu'il devroit dire, voici ce que dit Luther, voici ce que dit Calvin, voici ce que dit Eraſme. *

De l'honneur qui a été rendu à la Ste Vierge en tout temps, en tous lieux, & par toutes ſortes de perſonnes.

Comme je paſſerois de beaucoup les bornes d'un Traité ordinaire, ſi je voulois rapporter tout ce que les Peres ont écrit à l'honneur de Marie, je renvoye ceux qui ſeront curieux d'approfondir, aux ſources mêmes que je vais me contenter d'indiquer ici depuis le premier ſiécle juſqu'au quinziéme.

Premier Siécle.
S. Ignace le Martyr.
S. Denys l'Aréopagite.

Second Siécle.
S. Juſtin Martyr.
S. Irenée.

Troiſiéme Siécle.
Origenes.
S. Grégoire de Neo-Céſarée.
S. Cyprien.
Denys Alexandrin.
S. Melhode Martyr.

Quatriéme Siécle.
S. Athanaſe.
S. Ephrem.
S. Baſile le Grand.
S. Epiphane.
S. Ambroiſe.
S. Jerôme.
S. Sophronius.

Cinquiéme Siécle.
S. Chryſoſtôme.
S. Auguſtin.
S. Cyrille d'Alexandrie.
S. Proclus.
S. Baſile de Séleucie.
Théodoret.
S. Eucher.
S. Pierre Chryſologue.

Sixiéme Siécle.
S. Fulgence.
S. André de Candie.
S. Chryſippe.
Venantius Fortunatus.
S. Grégoire.

Septiéme Siécle.
Heſychius.
S. Ildephonſe.
Le Concile de Nicée.
Le Concile de Jeruſalem.

* Le Saint Siége a condamné ce Livre après un mûr examen; l'Eſpagne l'a proſcrit de ſes Etats comme contenant des Propoſitions ſuſpectes d'erreur, des impiétés, des abus de l'Ecriture Sainte, &c.

Huitiéme

Huitiéme Siécle.

S. Germain Patriarche de Constantinople.
S. Jean de Damas.
Le vénérable Bede.
S. Paulin.
Alcuin.
Le V. & VII. Concile général.

Neuviéme Siécle.

S. Nicephore.
Jonas, Evêque d'Orléans.
Théophanes.
Strabon.
Ausbert.

Dixiéme Siécle.

Idiot.
George de Nicomédie.
Hermanus Contractus.
S. Fulbert.

Onziéme Siécle.

Le B. P. Damien.
S. Anselme.
Yves de Chartres.
S. Grégoire VII. Pape.

Douziéme Siécle.

S. Bernard.
L'Abbé Rupert.
Arnould de Chartres.
Hugues de S. Victor.

Treiziéme Siécle.

Innocent III. Pape.
Guillaume de Paris.
Albert le Grand.
S. Thomas.
S. Bonaventure.

XIVme. & XVme. Siécles.

Jean Scot.
S. Bernardin de Sienne.
Jean Gerson.
S. Antonin.
Le B. Laurent Justinien.

Si un Chrétien dévot à la Vierge peut être damné.

Cette question offense les ennemis de la Vierge, ils se récrient contre les Peres qui l'ont avancée, qu'il est impossible qu'un serviteur de la Vierge soit damné; il est vrai que cette expression, il est impossible &c. paroît d'abord dure, insoutenable & même contraire aux principes de la foi; car s'il est impossible qu'un serviteur de Marie soit damné, il est nécessaire qu'il soit sauvé: or, suivant la doctrine de l'Eglise, on ne peut dire qu'un homme sera sauvé nécessairement, puisqu'il se sauve librement, & que la nécessité détruit la liberté. Cependant Vega Mendosa & plusieurs grands Théologiens tiennent cette proposition sûre. Il est impossible qu'un homme soit damné qui sert fidelement Marie; la raison qu'ils en apportent est que les Peres l'ont avancé. Saint Anselme &

Vega Theol. Moral. Mena. Lib. 2. Virid. Probl. 9. S. Ansel.

Lib. de Excell. Virg. c. 13.
Bernard. Hom. 3. de Nativit. in Missus.
Ant. 4. Part. Litt. 15. c. 17. §. 4.
D. Aug. Serm. de Annunt.

Saint Antonin disent en termes formels, qu'il est impossible qu'un serviteur de Marie soit réprouvé & périsse, *impossibile est ut pereat*. Saint Bernard dit que Marie obtient tout ce qu'elle veut, & Saint Antonin ajoute qu'il est impossible qu'elle ne soit point exaucée : *Impossibile Deiparam non exaudiri*. Saint Augustin l'appelle l'unique espérance des Pécheurs.

Ce que l'on doit entendre par cette impossibilité de se damner étant sous la protection de Marie.

Luc. 17. 1.
Hebr. 6. 6.
Joan. 1. 3.
Marc. 10. 25.

Cette façon de parler, il est impossible, est ordinaire dans les écritures, & ne donne aucune atteinte à notre liberté. *Il est impossible*, dit Jesus-Christ, *qu'il n'arrive des scandales. Il est impossible*, dit Saint Paul, *que ceux qui ont été une fois éclairés . . . . . & qui après sont tombés soient renouvellés par la pénitence.* Saint Jean dit dans le même sens que tout homme qui est né de Dieu ne commet point de péché, & qu'il ne peut point pécher, parce qu'il est né de Dieu, *& non potest peccare quoniam ex Deo natus est.* Toutes ces impossibilités n'étant point absoluës, mais morales, elles ne forment aucune atteinte à notre liberté : en effet, nous appellons impossible ce qui est rare & difficile. *Il est impossible*, dit Jesus-Christ, *qu'un Riche soit sauvé*; c'est-à-dire, très-difficile, quoique cela soit possible. Ainsi quoiqu'il soit au pouvoir de tous les hommes, ou d'opérer leur salut ou de consommer leur réprobation, nous disons cependant qu'il est impossible qu'un vrai serviteur de la Vierge soit damné, d'autant qu'elle lui obtient des graces efficaces pour conserver son innocence où pour faire pénitence pendant sa vie, & principalement à la mort ; & comme ces graces quelques puissantes qu'elles soient, ne blessent en aucune maniere notre libre-arbitre, c'est en ce sens que les Peres disent, *qu'il est impossible qu'un serviteur de la Vierge soit damné, & qu'il est nécessaire qu'un serviteur de la Vierge soit sauvé.*

❁

HISTOIRE DE L'HÉRÉSIE DE NESTORIUS.

NESTORIUS étoit Sirien, de la Ville de Germanie. C'étoit un homme d'esprit, de beaucoup d'éloquence & d'une facilité admirable à bien parler sans préparation. Il avoit de grands dehors de vertu & n'avoit d'autres vices que ceux que l'hypocrisie cache aisément. Ainsi on ne voyoit en lui que de l'austérité, du zéle, beaucoup d'étude & de retraite, & ce fut sous ces voiles trompeurs qu'il sçût couvrir un grand orgueil, une vaste ambition, un désir effrené de paroître plus clairvoyant que les autres dans les Mysteres de la Religion. Il prêchoit à Antioche lorsque le bruit qu'y faisoit son talent s'étant répandu jusqu'à Constantinople, Théodose le jeune, alors Empereur, l'y appella à l'occasion de deux prétendans au Patriarchat sur lesquels on ne pouvoit s'accorder. On convint d'élire Nestorius, & l'on crut voir revivre en lui un autre Saint Jean Chrysostôme, dont il sembloit suivre les pas; ce Saint ayant été élevé sur la Chaire de Constantinople par la réputation que lui avoient faite à Antioche son éloquence & sa vertu.

Act. Conc. Eph. Baron. in Ann. Gas, Præf. in Mar. Mert.

On ne fut pas long-temps à s'appercevoir qu'on avoit fait un mauvais choix. Nestorius ne fut pas plûtôt Patriarche, qu'affectant de paroître grand Théologien, il prêcha un nouveau sermon touchant le Mystere de l'Incarnation, qu'il s'étoit formé en partie de ses propres idées, en partie de celles de Théodore de Mopsuete, lequel ayant été son Maître avoit commencé à lui corrompre l'esprit.

Il insinua cette nouveauté avec tout l'art dont étoit capable un homme adroit & avisé; mais comme les plus habiles gens échouent d'ordinaire par quel-

qu'entêtement qui les emporte, & contre lequel ils ne sont jamais bien en garde, le Novateur laissa trop tôt appercevoir l'opposition secrette qu'il avoit à la gloire de la Sainte Vierge, qui souleva contre lui le Peuple & lui attira la haine publique.

Le Patriarche se sentant ainsi soutenu crût qu'il étoit temps de parler. Mais en cela même usant d'artifice, il jugea qu'il ne devoit pas parler le premier, & qu'il seroit plus sûr pour lui de faire proposer sa doctrine par d'autres, pour prendre ses mesures dans la suite, selon qu'elle seroit reçuë du Public.

Il avoit deux hommes à sa dévotion, l'un étoit un Prêtre nommé Anastase, qui ayant demeuré long-temps avec lui avoit pris son esprit & ses mœurs; l'autre étoit un Evêque nommé Dorothée, homme flateur & intéressé, & d'une hardiesse à parler, qui alloit jusqu'à l'impudence. Tels furent les organes dont Nestorius se servit pour faire cette tentative.

Tous deux s'en acquitterent selon ses intentions: mais, & le Maître & les Disciples se tromperent dans la méthode qu'ils suivirent pour publier leurs erreurs. Ces erreurs, de la maniere qu'on les proposoit, sembloient devoir moins effaroucher les esprits que celles des autres Hérétiques, qui avoient attaqué jusques-là le Mystere de l'Incarnation. Car Nestorius ne nioit ni la Divinité de Jesus-Christ, ni la réalité de sa chair: mais distinguant en lui deux Personnes comme deux Natures unies ensemble moralement, au lieu que la Foi Catholique n'y admet qu'une seule Personne en deux Natures substantiellement unies, il le regardoit comme un Homme dans lequel le Verbe habitoit, ainsi que Dieu habitoit en ses Temples. Et pour rendre sa doctrine moins odieuse aux Catholiques, il ne rejettoit pas toute union plus intime que l'union morale entre le Verbe & l'humanité, mais il prétendoit que cette union ne s'étoit faite qu'avec le temps, & non pas dans la

conception du Sauveur ; d'où il inféroit toujours que la Vierge ne pouvoit être appellée Mere de Dieu ; mais tout au plus Mere de Christ, c'est-à-dire, Mere de cet Homme où il disoit que Dieu habitoit d'une façon particuliere.

Cette conséquence suivoit de la doctrine de presque tous ceux qui avoient combattu avant Nestorius le sistême Catholique de l'Incarnation, comme elle suivoit de la sienne : mais les autres plus attachés à établir les principes de leurs erreurs, qu'à en tirer les conséquences, n'avoient attaqué qu'indirectement la maternité de la Sainte Vierge. Peut-être que si Nestorius eût fait comme eux, son erreur touchant le Verbe incarné, plus plausible & plus délicate que celle des Hérétiques qui l'avoient précédés, eût imposé pour quelque temps, & n'eût pas si subitement soulevé les esprits ; au moins ceux du Peuple, accoutumé depuis long-temps aux nouvelles disputes qui s'élevoient fréquemment sur cette matiere. Mais soit qu'il fût comme il parut être plus agité que les autres de ce démon qui a depuis tant déchaîné d'Hérétiques contre Marie, soit qu'il crût que l'honneur de la Mere intéresseroit moins le Public que celui du Fils : il commença par attaquer la maternité de la Sainte Vierge ; en quoi il apperçut bien-tôt que son artifice n'avoit pas réussi.

A peine ses deux émissaires avoient proposé sa doctrine & prêché que Marie ne devoit pas être appellée Mere de Dieu, qu'on regarda cette proposition comme un blasphême tout nouveau. On en eut horreur : on murmura tout haut, & le tumulte fût allé plus loin, si le zéle que le Patriarche avoit témoigné contre les errurs, n'eût fait espérer que celle-ci ne feroit pas un grand progrès. On fut surpris quand peu de jours après on entendit prononcer au Prélat publiquement le même blasphême dans un sermon qu'il fit au Peuple sur l'enfantement de la Sainte Vierge, où adoucissant par des louanges le

tort qu'il faisoit à sa gloire, il rejetta opiniâtrément le titre de Mere de Dieu.

Tout Constantinople s'émût au bruit que fit ce sermon impie; & à peine fut-il fini qu'un saint Solitaire qui s'y étoit trouvé, paroissant au milieu de l'Assemblée, traita d'Hérétique le Patriarche & se mit en devoir d'empêcher qu'il n'entrât avec les autres dans le lieu de la communion. Le Peuple, les Monasteres, la plus grande partie des Officiers de l'Empire, les Magistrats ne voulant plus communiquer avec ce Loup vêtu en Pasteur, ne se trouverent plus où il assistoit. Ainsi l'Hérétique se vit réduit à enseigner sa mauvaise doctrine à un petit nombre de partisans, que l'intérêt, la vanité, l'amour de la nouveauté lui avoient acquis.

Alors prêcherent ouvertement contre lui tout ce qu'il y avoit dans la Ville Impériale de gens de bien parmi les Sçavans.

Proclus Evêque de Cysique & depuis de Constantinople, Disciple du grand Chrisostôme, duquel il avoit l'éloquence & imitoit de près la sainteté, fit un sermon véhément au Peuple le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge.

Précis du discours de Proclus Evêque de Cysique.

Le Prélat étant monté en chaire, animé d'un zéle qui paroissoit même sur son visage, commença son discours en ces termes : La Fête, dit-il entr'autres choses, que nous célébrons aujourd'hui à l'honneur de la Sainte Vierge, demande, mes Freres, que nous en fassions l'éloge. La Bienheureuse Marie nous assemble ici : vaisseau de virginité sans tache, paradis animé du second Adam, lieu où la Nature Divine s'est unie à la Nature Humaine : buisson ardent que le feu du divin enfantement n'a point brûlé, nuée véritablement légere qui a porté dans son sein celui qui est au-dessus des Chérubins. O toison pleine de la rosée céleste par le moyen de laquelle

le Pasteur à pris le vêtement de la Brebis ! Marie, Mere & Servante du Seigneur : Vierge devenue un Ciel animé, le seul sentier par où Dieu vient aux hommes. Qui a jamais rien vû ni entendu de semblable ? Dieu tout immense qu'il est, a été renfermé dans le sein d'une Vierge ; & ce sein virginal a pû contenir celui que le Ciel ne contient pas. Ce n'est ni Dieu seul, ni l'homme seul qui est né de cette heureuse femme ; c'est Dieu & l'homme tout ensemble qui a voulu que la même porte qui avoit donné entrée au péché, donnât aussi entrée au salut, &c.

O sein virginal, continuë Proclus, où a été conçu le traité de notre liberté, où ont été fabriquées les armes qui nous sont donnée pour vaincre la mort ! Le Verbe s'est fait chair, quoique les Juifs ne le croyent pas ; Dieu a pris la forme de l'homme quoique les Gentils en rejettent le miracle ; & si le Verbe ne se fût pas ainsi incarné dans le sein d'une Vierge, la chair n'auroit point été élevée sur le thrône de la Divinité. Celui qui par sa nature étoit impassible, est devenu passible par sa miséricorde : nous ne disons point que l'homme a été déifié ; mais nous confessons que Dieu s'est revêtu de la chair de l'homme. Celui qui selon son essence est sans mere & sans pere selon la dispensation : car autrement comment Saint Paul pourroit-il dire qu'il est sans pere & sans mere ? S'il est seulement homme, il n'est pas sans mere ; s'il est seulement Dieu, il n'est pas sans pere. Il faut donc dire que c'est le même qui étant Dieu & homme tout ensemble, est sans mere comme Dieu Créateur, & sans pere comme homme créé, également Dieu dans les entrailles de la Mere & dans le sein de son Pere éternel, &c.

Proclus poursuivit avec le même enthousiasme ; jamais discours ne fut recueilli avec plus d'applaudissement ; ceux qui en voudroient voir la suite consulteront les sources : je ne donne ces extraits que pour en inspirer le désir, & par-là augmenter la dévotion envers la Sainte Vierge.

L'effet que fit sur Nestorius & ses Adhérans le discours de Proclus.

Le Patriarche & ses Disciples conçurent un dépit secret du beau discours que venoit de prononcer l'Evêque Proclus ; & Nestorius qui étoit présent ne pût se modérer assez pour n'y pas répondre; il commença son sermon par dire, qu'il ne s'étonnoit pas qu'un homme qui faisoit l'éloge de la Sainte Vierge fût ainsi applaudi du Peuple, puisqu'en effet celle qui avoit été le temple de la chair du Seigneur, ne pouvoit être assez louée ; mais après cette louange ambigue, & qui, au sens de l'hipocrite Nestorius, étoit un véritable blasphême, il en vomit ouvertement tant d'autres, qu'il renouvella dans tous les gens de bien l'horreur qu'ils avoient déja de lui : on crioit tout haut qu'on avoit un Empereur ; mais que l'on n'avoit plus d'Evêque.

Détours qu'employa Nestorius pour accréditer son hérésie.

L'Hérésiarque Patriarche loin de reconnoître son erreur ne chercha qu'à l'accréditer sourdement. Son parti, quoique petit alors, ne laissoit pas de le rassurer ; & loin de s'étonner des clameurs populaires, pour tâcher de vaincre la haine publique, il employa toutes sortes d'artifices : ainsi après avoir infecté la Ville Impériale, il voulut faire passer secretement ses erreurs dans toutes les Provinces de l'Empire, & ne désepera pas même de gagner Rome. Il s'acquit en effet de nouveaux Partisans ; mais tous du même caractere que ceux qu'il s'étoit faits à Constantinople ; il fit de grandes liaisons avec les Pélagiens d'Affrique ; il surprit en Egypte des Moines, ou ignorans ou inquiets ; il s'attacha même des Evêques en Asie, les uns par l'opposition qu'ils avoient à ceux qui étoient dans la bonne cause ; d'autres par d'autres interêts, quelques-uns par attachement pour sa per-

sonne. Tous ceux qu'un véritable zéle & une pieté solide animoient entrerent dans les sentimens de Proclus, & soutinrent l'honneur de la Sainte Vierge.

Nestorius avoit par-tout envoyé son sermon de l'enfantement ; on ne l'eut pas plutôt vû à Alexandrie, que Saint Cyrille qui occupoit alors ce Siége Patriarchal s'éleva contre la nouvelle erreur, & fit pour la cause de la Mere de Dieu ce qu'avoit fait le grand Athanase pour la cause de Jesus-Christ. Il ne se contenta pas de combattre l'impieté de Nestorius par ses sermons dans son Eglise ; mais comme un autre Phinès faisant retentir par-tout par ses Lettres les paroles de cet Israëlite zélé, *que ceux qui sont à Dieu se joignent à moi.* Il unit tous les gens de bien contre l'ennemi de la Sainte Vierge.

Il écrivit d'abord en Egypte pour détromper les Solitaires que Nestorius avoit surpris ; il implora le secours du Pape Celestin, & sollicita tous les bons Evêques de se joindre en cause avec lui pour soutenir celle de la Mere de Dieu ; il écrivit même à l'Empereur, à Eudoxe & à Pulcherie ; l'une femme, l'autre sœur de ce Prince, pour leur exposer la doctrine Catholique, & leur montrer combien l'erreur de Nestorius y étoit contraire.

Pendant ce temps l'Hérésiarque avoit sçû prendre les devants, & avoit assez prévenu les esprits pour rendre Saint Cyrille suspect à la Cour de Rome, & en même-temps à celle de Constantinople. L'Empereur, trop aisé à surprendre, s'étoit laissé persuader que les Lettres que ce Prélat avoit écrites aux Princesses avoient été écrites à dessein de brouiller la Maison Impériale, parce que depuis un temps Pulcherie qui avoit beaucoup gouverné commençoit à lui donner de l'ombrage. Ce Prince écrivit avec aigreur au Patriarche d'Alexandrie, & mêla même des ménaces aux reproches qu'il lui faisoit. Quelques Evêques d'Occident du caractere de ceux qui préferent une mauvaise paix à une guerre même nécessaire désa-

prouverent la chaleur avec laquelle Saint Cyrille pouſſoit une queſtion qu'on leur avoit fait croire avant qu'ils l'euſſent bien examinée, ne conſiſter que dans la prononciation d'un mot Grec, qui n'avoit de différence que l'accent. Cela étoit vrai, mais la différence de cet accent en faiſoit une ſi grande dans le ſens, que la maniere dont le prononçoit Neſtorius & ſes Partiſans, ruinoit non-ſeulement la ſaine doctrine de la divine maternité, mais tout le ſiſtême Catholique de l'Incarnation. Ainſi Saint Cyrille ſans s'émouvoir pourſuivit toujours ſon entrepriſe, & prouva ſi bien la ſincérité & la juſtice de ſon zéle au Pape, & à tous les bons Evêques que la doctrine de Neſtorius fut condamnée par le Pontife, & cette condamnation reçûë avec un applaudiſſement général de tous les Prélats bien intentionnés. Le reſpect que témoigna Théodoſe pour la déciſion du Vicaire de Jeſus-Chriſt épouventa Neſtorius ſans lui faire perdre courage; il demanda lui-même un Concile dans l'eſpérance que par ſes intrigues & ſa cabale, ſe rendant maître des eſprits, il le ſeroit auſſi des déciſions.

Τητοτοκος.

Condamnation de Neſtorius.

Le Prince ayant conſenti à ce que demandoit Neſtorius, & le Pape y donnant les mains, le Synode fut convoqué, ce fut l'année 430 que ce troiſiéme Concile œcuménique fut tenu dans la Ville d'Epheſe, lieu de bon augure pour la bonne cauſe, par la dévotion particuliere qu'on y avoit à la Mere de Dieu. Il s'y trouva plus de deux cens Evêques, & S. Cyrille y préſida comme premier Légat du Saint Siége. Neſtorius s'y rendit avec ſon parti, fortifié par Candidien l'un des grands Officiers de l'Empire, que l'Empereur y envoya pour faire tout ce qu'il falloit de ſa part.

Il y eut d'abord conteſtation touchant le lieu de l'Aſſemblée. Memnon, Métropolitain d'Epheſe, prétendit qu'elle ſe devoit tenir dans ſon Egliſe

Cathédrale, qu'on nommoit la Mariane, parce qu'elle étoit dédiée sous le nom de Notre-Dame. Nestorius & ses Sectateurs s'y opposerent opiniâtrement; mais l'Evêque appuyé de tout le bon parti, & favorisé du peuple, l'emporta sur le Patriarche. Le Concile se tint dans la Mariane, & au jour marqué chacun y prit séance selon son ordre & sa dignité.

Tous les préliminaires du Concile avoient fait comprendre à Nestorius qu'il ne lui seroit pas favorable. Hors ses partisans, tout le monde à Ephese parloit avec zele de la sainte Vierge, & la plûpart des Sermons qui s'y faisoient étoient m[illegible] de ses louanges auxquelles le peuple applaudissoit toujours.

Des dispositions si contraires aux intentions de Nestorius lui donnerent de la défiance, & lui firent prendre enfin le parti de ne point paroître au Concile. On l'y invita d'abord, puis on le cita; mais ce fut inutilement. Il refusa jusqu'à trois fois de se trouver à l'Assemblée; & ne se contentant pas de répondre insolemment aux Députés, il mit des gardes devant sa porte pour empêcher qu'on n'entrât chez lui.

Après que le Concile eut fait tout ce que la charité & les saints Canons demandoient, il procéda enfin au jugement de la doctrine & de la personne de Nestorius : on y lut ses écrits, la condamnation du Pape, les lettres mêmes de l'Empereur, & celles qu'avoit écrit S. Cyrille, avec les Traités qu'il avoit fait pour combattre la nouvelle erreur; & après avoir conféré le tout avec les Textes de l'Ecriture & le sentiment des anciens Peres, on prononça enfin l'anathême contre l'impie Nestorius; il fut déposé du Patriarchat, & ceux qui communiqueroient avec lui furent frappés du même foudre.

La joie fut extrême, tout Ephese retentissoit des louanges de la sainte Vierge, des acclamations qu'on faisoit aux Evêques qui avoient soutenu l'honneur

de sa Maternité Divine ; la joie redoubla quand le lendemain sept Evêques, partisans de Nestorius, étant venus à la Cathédrale pour se réunir au Concile, S. Cyrille prononça une magnifique Homélie en l'honneur de Marie.

Nouvelle intrigue de Nestorius & de ses adhérens. Mort de Nestorius.

S. Cyrille triomphoit des ennemis de la Mere de Dieu, & toute l'Eglise avec lui, lorsqu'une seconde tempête s'éleva inopinément dans le port, contre lui & contre le vaisseau qu'il y avoit si heureusement conduit.

Jean, Patriarche d'Antioche, ami dévoué de Nestorius, étant arrivé à Ephese après la déposition de ce Prélat, ramassa encore assez de leurs communs partisans pour nouer une nouvelle intrigue. Les ayant assemblé, il forma une espece de Conciliabule, duquel s'étant fait Président, & prétendant que le Concile n'avoit pas été légitime, il osa porter dans son Assemblée la même sentence de déposition contre S. Cyrille & l'Evêque d'Ephese Memnon, qu'ils avoient prononcée contre ses amis. Comme Candidien l'appuyoit, il se servit de lui pour prévenir l'Empereur, & pour lui faire entendre que ce Concile n'avoit été qu'un instrument de la violence de ces deux Prélats & de ceux de leur parti ; les lettres de Candidien & les siennes ne pouvoient manquer d'arriver à Constantinople avant celles du Concile d'Ephese, cet Officier de l'Empereur ayant par-tout envoyé des ordres pour arrêter les Messagers qui en porteroient d'autres que de sa part. Ainsi Théodose ayant été encore une fois surpris par la facilité qu'il avoit à l'être, ordonna que Cyrille & Memnon seroient tenus pour déposés aussi-bien que Nestorius, jusqu'à ce que les deux partis s'étant rassemblés, eussent jugé paisiblement & à la pluralité des voix de leur doctrine & de leurs personnes.

Le Comte Jean vint à Ephese pour faire exécuter es ordres. Les trois Evêques furent arrêtés & mis en arde entre les mains de gens qui en devoient répondre. Le Concile résista fortemen[t] cette entreprise; & l'Eglise alloit être agitée plus dangereusement que jamais par la violence de ce nouvel orage, i celui qui commande aux flots n'eût veillé pour es calmer. Il se passa du temps avant que le Concile pût informer l'Empereur de la vérité, par les oins que les Nestoriens prenoient d'empêcher qu'on e l'en informât : mais enfin l'Empereur lui-même, Prince sincerement religieux, s'appercevant qu'on le rompoit, ordonna qu'on lui fit venir des Députés des deux partis. Il ne les eut pas plutôt entendus, que se déclarant pour la bonne cause, & recevant le Decret du Concile avec le même respect qu'il avoit reçu celui du Pape, il tint Nestorius pour déposé, permit qu'on élut en sa place un Patriarche de Constantinople, fit élargir les Prélats orthodoxes, & donna la liberté à S. Cyrille de retourner triomphant à Alexandrie, pendant que l'ennemi de la sainte Vierge alla d'exil en exil finir ses jours au-delà de la Thébaïde, où il mourut misérablement ayant la langue rongée de vers; digne châtiment de ses blasphêmes contre l'auguste Mere de Dieu.

Fin de l'Histoire de l'Hérésie de Nestorius.

Je ne dirai plus rien de la Maternité Divine après la Décision de ce fameux Concile, il seroit déplacé de mettre ce Point en question. Ceux des Prédicateurs qui voudront s'étendre sur cette auguste prérogative, trouveront dequoi se satisfaire, non-seulement dans ce Traité, mais dans ceux qui l'ont précédé, où l'on en a déja parlé bien amplement.

L'Ange Gabriel a honoré Marie parce qu'elle alloit devenir Mere de Dieu: *Ecce concipies & paries* Il faut honorer Ma-

rie parce qu'elle est Mere de Dieu.

Luc. 1. 31.

Luc. 1. 43.

D. Bern. Serm. de Laud. Virg.

S. Cyrill. Serm. de Virg. contra Nestor.

Filium, *&c.* Elisabeth l'a honorée comme la Mere de son Seigneur : *Undè hæc mihi ut vèniat*, *&c.* Jesus l'a honorée en se soumettant à elle & à Joseph, dit S. Bernard, à cause d'elle : *Subditus erat Mariæ, & Joseph propter Mariam.* Les Apôtres l'ont honorée comme la Mere de leur Maître. Car n'est-ce pas d'eux que nous avons appris à l'honorer parce qu'elle est Mere de notre Sauveur ? C'est vous, Vierge sainte, dit S. Cyrille d'Alexandrie, que les Prophétes ont annoncée ; c'est vous que les Apôtres ont comblée de louanges qui ont été publiées par toute la terre. Jesus l'a laissée à S. Jean pour lui tenir lieu de Mere : *Ecce Mater tua.* Qui peut douter que ce Disciple bien-aimé ne lui ait rendu l'honneur, le respect, tous les services qu'une bonne Mere peut & doit attendre d'un bon Fils ? *Ecce Filius tuus.* Il faut donc honorer Marie parce qu'elle est Mere de Dieu.

Joan. 19. 27.

Ibid. 26.

Il faut honorer Marie en Mere de Dieu.

Pour honorer Marie en Mere de Dieu, il faut le faire (comme je l'ai déja fait remarquer plus d'une fois) avec toute la subordination au culte par où nous honorons la suprême Majesté de Dieu ; mais aussi avec toute la supériorité que mérite le culte de la Mere de Dieu au-dessus de celui que nous rendons à tous les autres Saints ; ainsi le pense, ainsi le pratique l'Eglise : ainsi le culte qu'elle rend à Marie est-il vraiment digne de sa divine maternité. Comment ? Et par où ? Par son antiquité. Pourquoi ? Parce que ce culte est aussi ancien que l'Eglise même. Par sa perpétuité, pourquoi ? Parce qu'il durera autant que l'Eglise même, par la multitude des pratiques que l'Eglise a établies & autorisées à l'honneur de la Mere de Dieu : enfin par son étenduë n'ayant plus de bornes que le monde Chrétien.

Il faut invoquer Marie parce qu'elle est

Marie en qualité de Mere de Dieu, est notre médiatrice auprès de Dieu ; terme qui a toujours si injustement révolté, & qui révolte encore tous les Hérétiques ou déclarés ou cachés ; mais termes con-

crés par les Peres les plus faints & les plus sçavans, Mere de
ı particulier par Saint Bernard : appellez Marie Dieu.
nventrice de la grace, la médiatrice du salut, la
paratrice des siécles ; telles sont les prérogatives
ı'il lui attribuë, & les honneurs que lui décerne
Eglise entiere, *magnifica gratiæ inventricem, Ma-* D. Bern. Epist. ad Lugd.
am mediatricem, salutis restauratricem sæculorum
tc mihi de illâ cantat Ecclesia.

Qu'est-ce qu'invoquer Marie en Mere de Dieu ? Il faut invoquer Marie en Mere de Dieu.
'est l'invoquer avec toute la confiance que doivent
galement nous inspirer son pouvoir & sa bonté. Le
ul terme de Mere d'un Dieu Sauveur réprouve
ne confiance présomptueuse, qui seroit également
ıjurieuse au Fils & à la Mere ; vivre dans le péché,
mer le péché, chercher l'occasion du péché, & y
emeurer sous le spécieux prétexte de la protection de
Mere de Dieu, ce n'est plus la regarder, ce n'est
us l'invoquer comme l'asile & le refuge ; mais
omme la protectrice & du pécheur & du péché ; c'est
prier d'user de son pouvoir contre la gloire de
elui de qui elle l'a reçu : mais on peut dire de Marie
: que Saint Augustin disoit de Jesus-Christ, qu'elle
orte un nom sous lequel on doit toujours espérer,
est la consolante vérité que l'Eglise & tous les
eres nous enseignent par leurs paroles, & encore
us par leur vérité à laquelle l'erreur même s'est
ouvée obligée de rendre un public & autentique
moignage. Qui ne sçait que l'Apostat Œcolam-
ade qui enseigna à Basle où il étoit Ministre, les
reurs de Zuingle, qui ne sçait, dis-je, qu'il parle
e l'efficace protection de la Mere de Dieu, comme
s Peres mêmes de l'Eglise, qu'il avoit criminelle-
ıent abandonnés. Non, jamais, dit-il, comme je
espere de la miséricorde de Dieu, jamais on ne me
prochera avec quelque justice que j'aye le moindre
oignement de Marie ; car j'ai toujours regardé le
éfaut de dévotion en son endroit, comme une mar-
ue sûre de réprobation, *reprobatæ mentis certum*

indicium : heureux si dans son malheur il avoit sçu profiter de son propre sentiment.

Il faut aimer Marie parce qu'elle est Mere de Dieu, & Mere d'un Dieu Sauveur.

Dieu a aimé Marie jusqu'à l'élever à la divine maternité, source de toutes les graces dont il l'a comblée. Le Fils en qui le Pere a mis toutes ses complaisances, pouvoit-il marquer ou plus d'estime ou plus d'amour pour Marie, qu'en la choisissant pour sa Mere? Comment un tel Fils a-t-il aimé une telle Mere? Et comment une telle Mere a-t-elle aimé un tel Fils? Non, personne ne peut jamais comprendre toute l'étenduë de ce mutuel amour, que ceux mêmes qui en ont été les objets & les sujets : or, comme le jugement de Dieu doit être la regle des nôtres, son amour ne doit-il pas être la regle & le motif du nôtre? Pourrions-nous refuser l'hommage de nos cœurs à celle qui a possedé celui de son Dieu, de son Fils, de son Sauveur, qui est aussi le nôtre?

Il faut aimer Marie en Mere de Dieu, & d'un Dieu Sauveur, & dès-là notre Mere aussi.

Si Jesus-Christ, dit Saint Ambroise, veut bien regarder les Fideles comme ses freres, pourquoi la Mere de Jesus-Christ ne seroit-elle pas leur Mere? Saint Bonaventure s'explique ainsi sur ce sujet : Marie, dit-il, à deux sortes d'enfans, l'un est unique & selon la chair; c'est l'Homme-Dieu. Plusieurs selon l'esprit & par adoption, qui sont purement hommes; adoption qui s'est faite sur le Calvaire, & aux pieds de la Croix de Jesus-Christ. Comment devons-nous donc aimer Marie? La réponse est aisée; comme notre Mere, d'un amour tendre & filial : or un amour filial rougit-il de prendre les intérêts d'une Mere, d'en défendre les droits? Se contente-t-il de certaines marques équivoques, d'un attachement & un respect affecté? Ah! c'est aimer bien peu, dit S. Jean, parlant de la charité que nous devons avoir pour notre prochain, que d'aimer seulement de la langue & par paroles. Notre charité doit se montrer par les œuvres & par les effets; dire à une mere qu'on l'aime sans lui en jamais donner aucune marque réelle & effective, seroit ce l'aimer véritablement?

S. Bernard s'explique clairement sur ce sujet, no-e amour ne doit pas se borner à quelques sentimens une dévotion tendre, son effet propre doit être de :former nos mœurs par le soin que nous aurons imiter dans elle les vertus propres de notre état, : d'une maniere convenable à notre état, *imita-'res mei estote sicut & ego Christi.* Peut-elle nous ire avec plus de raison que Saint Paul, soyez mes nitateurs comme je le suis moi-même de J. C.

En quoi doit consister particulierement l'amour que nous devons à Marie.

I. Cor. 4. 16.

Peut-on aimer Jesus-Christ autant qu'on le doit, : ne pas aimer celle qui a eu plus de part à sa cha-ité & à sa tendresse que tous les Anges & les ommes ? j'entends sa sainte Mere; cette distinction 'honneur, de gloire & de sainteté, qui l'a relevée u-dessus du reste des créatures, lui attire de notre art un respect, une révérence, un culte & une onfiance toute particuliere, & nous engage à nous dresser à elle dans nos besoins ordinaires, comme ans nos nécessités les plus pressantes; il ne faut pas outer que ce ne soit l'intention de Jesus-Christ & e son Eglise.

La distinction que Dieu a fait de Marie lui attire nos respects & notre confiance.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE *sur ce sujet.*

SAlvum fac filium ancillæ tuæ, fac me-um signum in bonum, t videant qui oderunt ne & confundantur. Ps. 35. 16.

SAuvez le fils de votre servante, faites éclater, ô mon Dieu, quelque signe de votre bonté envers moi; afin que ceux qui me haïssent le voient & soient confondus.

Mecum sunt divitiæ & gloria opes superbæ & ustitia, ut ditem dili-entes me & thesauros orum repleam. Prov. 8. 21.

J'ai en ma puissance les richesses, la gloire, l'abondance & la justice, pour enrichir ceux qui m'aiment & remplir leurs thrésors.

Qui in me peccaverit, lædet animam suam, omnes qui me oderunt diligunt mortem. Ibid. 36.

Celui qui m'offense blesse son ame, & tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

Ego diligentes me diligo, & qui vigilant ad me invenient me. Ibid. 17.

J'aime ceux qui m'aiment, & ceux qui me cherchent de bonne heure me trouveront.

Qui me invenerit inveniet vitam, & hauriet salutem à Domino. Ibid. 35.

Celui qui me trouvera, trouvera la vie, & obtiendra le salut du Seigneur.

In me omnis gratia viæ & veritatis, in me omnis spes & virtutis. Eccli. 24. 25.

C'est dans moi qu'est toute la grace de la vérité & de la vie, & c'est dans moi qu'est toute l'espérance de la vertu.

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo, & dixit mihi : In Jacob inhabita, & in Israël hereditare & in electis meis mitte radices. Eccli. 24. 13.

Celui qui m'a créée a reposé dans moi, & il m'a dit : Demeurez dans Jacob, & prenez Israël pour votre héritage, & jettez des racines dans mes Elus.

Ego mater pulchræ dilectionis, & timoris, & agnitionis, & sanctæ spei. Eccli. 24. 24.

Je suis la mere de la belle dilection, de la crainte, de la connoissance & de la sainte espérance.

Filii matris meæ pugnaverunt contra me. Cant. 1. 5.

Les enfans de ma mere m'ont déclaré la guerre.

Numquid oblivisci potest mater infantem suum ut non misereatur utero filii sui. Is. 49. 15.

Une mere peut-elle oublier qu'elle est mere, au point d'abandonner son enfant ?

Beatam me dicent omnes generationes. Luc. 1. 48.

Toutes les Nations me proclameront heureuse.

SENTIMENS DES SAINTS PERES *sur ce sujet.*

Quatriéme Siécle.

Digna est beata Maria inter omnes creaturas, ut eam præ cæteris homines, & Angeli suspiciant. S. Epiphan. de Laudib. Virg.

Marie entre toutes les pures créatures, & par préférence à toutes les créatures, mérite l'admiration des hommes & des Anges.

Veneramur salutis autricem quæ dum autorem suum concepit, de cœlo nobis Redemptorem præbuit in terrâ. S. Hieron. de Assumpt.

Nous sommes pleins de vénération pour celle à qui nous devons notre salut, & qui en attirant du Ciel son Créateur nous a donné sur la terre un Rédempteur & un Sauveur.

Nulli dubium quin totum ad laudem Christi pertineat, quidquid Genitrici suæ impensum fuerit. Id. ad Eustoch.

On ne peut douter que tout ce que nous rendons à la Mere de Dieu ne tourne à la gloire de Jesus-Christ son Fils comme à sa fin.

Cinquiéme Siécle.

Tu es spes unica peccatorum, in te nostrorum est expectatio præmiorum. D. Aug. Serm. 2. de Annuntiat.

Vous êtes l'unique espérance des pécheurs, c'est de vous que nous attendons le prix & la récompense de nos travaux dans le Ciel.

Quibus te laudibus efferam nescio. Idem. Ibid.

Je ne sçai, Vierge sainte, quelles louanges vous donner.

Huitiéme Siécle.

Beata Virgo omnium encomiorum legem excedit. Joan. Dam. Orat. de Assumpt.

La bienheureuse Vierge est au-dessus de toutes les louanges qu'on peut lui donner.

Maria est civitas refugii omnibus confugientibus ad eam. Id. Ibid.

Marie est un asyle & un lieu de sûreté pour tous ceux qui s'y réfugient.

Devotum tibi esse, ô beata Virgo, est arma quædam habere quæ Deus iis dat quos vult salvos fieri. Idem. Ibid.

Avoir pour vous une singuliere dévotion, ô bienheureuse Vierge, c'est avoir des armes deffensives que Dieu met en main à ceux qu'il veut sauver.

Onziéme Siécle.

In manibus ejus sunt thesauri miserationum Domini. Petr. Dam.

Toutes les miséricordes du Seigneur sont entre ses mains.

Omnes amat beata Virgo amore invincibili quos in ea, & per eam Filius ejus, & Deus summâ dilectione dilexit. Idem. Ibid.

La bienheureuse Vierge aime d'un amour invincible ceux que son Fils Dieu & homme a souverainement aimés.

Scimus beatam Virginem tanti esse meriti & gratia apud Deum, ut nihil eorum quæ velit efficere possit aliquatenùs effectu carere. S. Ansel. de Concept. Virg.

Nous sçavons que la bienheureuse Vierge a été d'un si grand mérite, & qu'elle a auprès de Dieu un tel pouvoir, que tout ce qu'elle veut ne peut manquer d'avoir son effet.

Si merita invocantis non merentur ut exaudiatur, merita tamen Matris intercedant ut exaudiatur. Id. de Excell. Virg.

Si les mérites de celui qui prie ne méritent pas qu'il soit exaucé, les mérites de la Mere de Dieu qui intercede font qu'il est exaucé.

Douziéme Siécle.

Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, si quis est qui invocantem te in necessitatibus meminerit defuisse. D. Bernard. Serm. 1. de Assumpt.

Bienheureuse Vierge, je consens qu'on ne parle jamais de votre miséricorde, s'il se trouve quelqu'un qui puisse dire que vous lui avez manqué quand il vous a invoqué dans ses nécessités.

Domina nostra, Mediatrix nostra, Advocata nostra. Id. Serm. 2. de Advent.

Marie est notre Souveraine, notre Médiatrice, notre Avocate.

Si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis à Maria noverimus redundare. Id. de aquæ ductu.

Ce que nous avons d'espérance, de grace, de salut, soyons persuadés que nous le tenons de l'abondance de Marie.

Agnoscit certè & diligit diligentes se, & propè est in veritate invocantibus se præsertim, iis quos videt sibi conformes factos. Idem. sup. sal. Reg.

Marie connoît certainement & aime ceux qui ont de l'affection pour elle, & elle est toujours prête de secourir ceux qui l'invoquent, & particulierement ceux qui lui sont plus semblables.

In Maria nihil austerum, nihil terribile, sed est tota suavis. Id. Serm. in signum.

Marie n'a rien d'austere, ni de terrible, elle n'est que douceur & que bonté.

Cui divinæ pietatis abyssum, cui vult & quomodo vult, & quando vult creditur aperire, ut nemo tam enormis peccator pereat, cui sancta sanctorum patrocinii suffragia præstat. Id. sup.

Nous croyons qu'elle ouvre l'abysme de la miséricorde de Dieu à qui elle veut, quand elle veut, comme elle veut, desorte qu'il n'y a point de pécheur quelque énorme qu'il soit, qui puisse périr si

ſal. Reg.

Marie employe ſon crédit auprès de Dieu.

Maria non recedat ab ore, non recedat à corde. Id. Serm. 2. ſup. Miſſ.

Ayez ſans ceſſe le nom de Marie dans la bouche & dans le cœur.

Treiziéme Siécle.

Qui dignè coluerit Mariam juſtificabitur, & qui neglexerit eam morietur in peccatis ſuis. Bonav. in Pſalter.

Celui qui ſervira dignement la Vierge ſera juſtifié & ſauvé ; mais celui qui négligera ſon ſervice mourra dans ſes péchés.

O Maria ! Peccatorem toti mundo deſpectum, Materno affectu foves, non deſeris quouſque tremendo judici miſerum reconcilies. Id. Ibid.

O Marie ! Quelque miſérable que ſoit un pécheur vous avez pour lui des tendreſſes de Mere, vous ne l'abandonnez pas juſqu'à ce que vous l'ayez reconcilié avec ſon Juge formidable.

Non præſumat aliquis Deum ſe poſſe habere propitium, qui benedictam Mariam offenſam habuerit. Guill. Pariſ. 1. Rhet. col.

Que nul ne préſume d'avoir Dieu propice, qui aura contre ſoi & pour adverſaire ſa ſainte Mere.

Quam Matrem miſericordiæ & Reginam pietatis clamitat omnis Eccleſia Sanctorum. Id. Ib.

Marie que tous les Saints nomment Reine de miſéricorde & Reine pleine de piété.

Cujus miſericordia nulli unquam defuit, cujus benigniſſima humilitas, nullum unquam deprecatorem quantumcumque peccatorem deſpexit. Id. Ibid.

Sa miſéricorde n'a jamais manqué à perſonne qui y ait eu recours, & ſon humilité bienfaiſante n'a rebuté perſonne qui ſe ſoit adreſſé à elle, quelque grand pécheur qu'il fût.

In cauſâ deſperatiſſi-

Dans l'affaire du ſalut

mâ obtinuit inter Deum & hominem quod voluit beata Maria. S. Anton. Tit. 15. cap. 19.

qui sembloit désespérée, Marie a obtenu en faveur d'un homme réduit à cet état tout ce qu'elle a voulu.

In omni periculo potes salutem obtinere ab ipsâ gloriosâ Virgine. D. Thom. Opuscul. 8.

En quelque danger que vous soyez, vous pouvez espérer votre salut par la protection de la glorieuse Vierge.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur la Dévotion envers la sainte Vierge.

Le P. Crasset a fait un Volume considérable, intitulé : *La véritable Dévotion envers la sainte Vierge établie & défendue* J'ai lû assez sérieusement cet Ouvrage, il suffiroit seul pour en faire, non un, mais plusieurs Discours extrêmement solides sur le culte de Marie. J'exhorte ceux qui pourront se le procurer à n'en point négliger la lecture, elle leur sera d'autant plus avantageuse qu'elle leur fournira des armes bien sûres contre les ennemis du culte de Marie.

Les PP. Dorléans & Pallu ont fait aussi chacun un petit Traité sur la Dévotion envers Marie ; l'un & l'autre se sont proposés presque le même plan, & l'ont rempli à la satisfaction de tous ceux qui les liront.

Il a paru tout nouvellement un Livre en ce genre de M. l'Abbé Ballet, ancien Curé de Gif, qu'on m'a dit être fort bon, je n'ai pû parvenir à le lire, quoique l'Auteur m'eût promis de me le faire passer : j'ai imaginé que l'épuisement de l'édition l'avoit empêché de me le communiquer & de tenir sa parole. M. Gobinet dans son Livre de l'instruction de la Jeunesse, seconde partie, chap. 19, parle des avantages qui reviennent aux Fidéles de leur dévotion envers la Mere de Dieu.

Il y a un autre Livre sans nom d'Auteur, intitulé *Apologie des dévots de la Sainte Vierge* contre *un Libelle impie qui contient les avis salutaires de la bienheureuse Vierge à ses dévots indiscrets.* Au cas qu'on ne trouve pas cette Apologie, le Pere Crasset en dédommagera par la réfutation qu'il a faite des impiétés que contient le Libelle ci dessus nommé.

Le Pere le Valois, tome 4e. de ses Ouvrages, produit de très-belles choses & bien pieuses sur la dévotion envers Marie, qui sont suivies d'une paraphrase sur le *Salve Regina.*

Le Pere Bourdaloue dans le second tome de ses Mystéres, a un très-beau & très-solide Discours sur la sainte Vierge.

Les Hérétiques de tous les temps, comme ceux de notre siécle, ont attaqué la dévotion des Fideles pour la Mere de Dieu, par deux endroits différens. Notre zéle pour l'honneur & le service de Marie; ils l'ont traité de piété superstitieuse. Notre espérance dans la puissante protection de Marie, ils l'ont traitée de confiance vaine & présomptueuse. A ces deux erreurs j'oppose les deux vérités suivantes. 1°. Il y a dans Marie de quoi lui attirer tous nos hommages, & de quoi autoriser notre culte. 2°. Il y a dans Marie de quoi nous attirer les plus grandes bénédictions, & par conséquent de quoi justifier notre confiance.

Premiere Partie. Pour regler notre culte nous ne pouvons être mieux dirigés. 1°. Que par la raison d'une part éclairée de la Religion. 2°. Que par l'autorité de l'Eglise d'une autre part, & par la tradition : or, ces deux regles concourent à nous montrer qu'après Dieu & l'Homme-Dieu, il n'est point de sujet si digne de notre culte que la Mere de Dieu.

Seconde Partie. Ce que l'Eglise fait en général pour tout le Corps des Fideles en invoquant pour eux Marie, elle nous apprend à le faire chacun pour nous, & à mettre comme elle en la Mere de Dieu

notre espérance. Solide espérance. Comment? Parce que dans la Vierge nous avons tout à la fois auprès de Dieu : 1°. La médiation la plus assurée : 2°. La médiation la plus puissante pour nous protéger & nous secourir. Ce n'est ni la volonté qui manque à Marie, ni le pouvoir, elle le veut, elle le peut. *Ce Dessein est celui du P. Bretonneau.*

Le Dessein du P. Cheminais se rapproche beaucoup de celui du P. Bretonneau : il y a, dit-il, deux erreurs également à éviter dans le service de Marie, dont la premiere est de manquer de confiance en elle, & la seconde de porter sa confiance jusqu'à une téméraire présomption. Or la qualité de Mere de Dieu suffit pour redresser les uns & les autres ; car 1°. En qualité de Mere de Dieu, elle a dequoi fonder une confiance légitime : 2°. En qualité de Mere de Dieu, elle a dequoi détruire une vaine présomption. La premiere considération fournira de grands motifs de consolation aux serviteurs de Marie en leur découvrant le fondement de leur confiance ; & la seconde leur inspirera une crainte salutaire de tomber dans le relâchement, en détruisant le fondement de leur présomption.

Le même a un Discours intitulé : *Cérémonie de piété en l'honneur de la sainte Vierge*, où l'on trouvera bien des choses qui reviennent au sujet présent.

Le P. Ségaud dans son Sermon pour le jour de l'Assomption, dont j'ai déja fait quelques extraits dans le Traité qui précede, fournit des morceaux bien solides & bien détaillés sur le culte de Marie.

Le P. Pallu dans son Discours sur la Nativité de la sainte Vierge, traite de la dévotion qui lui est due. Voici le Dessein qu'il s'est formé sur ce sujet : Marie est Mere de Dieu, donc il faut l'honorer, l'aimer & la servir : Marie est Mere de Dieu, donc il faut éviter dans la dévotion qu'on lui rend, tout ce qui pourroit la rendre injuste ou superficielle, présomptueuse ou trop timide. Je ferai voir : 1°. La solidité

de la dévotion envers Marie : 2°. La pratique. J'en défendrai la vérité, j'en corrigerai les abus : c'est enfin sur la qualité de Mere de Dieu que j'établirai & que je réglerai toute votre dévotion envers Marie.

L'on peut réduire toute la dévotion envers Marie à trois choses : 1°. Aux sentimens qu'il faut avoir de Marie : 2°. Au culte qu'il lui faut rendre : 3°. Aux vertus qu'il en faut imiter. Pensons de Marie comme il faut en penser, honorons-la comme on doit l'honorer, imitons-la en ce qu'on en peut imiter.

Premiere Réflexion. Les hauts sentimens que nous devons concevoir de Marie se doivent prendre : 1°. De son incomparable dignité de Mere de Dieu : 2°. De ses éminentes perfections, de ses vertus, &c. dont elle a soutenu cette sublime dignité : 3°. De ce qu'elle est à notre égard, sçavoir, notre Avocate & notre Médiatrice auprès de son Fils : 4°. De son crédit & de son pouvoir auprès de Dieu.

Seconde Réflexion. Qui regarde les hommages & le culte qu'on lui doit rendre. Après avoir prouvé par l'autorité des Peres & des Conciles qu'on peut honorer les Saints, il est facile de montrer qu'il y a un culte tout particulier pour Marie, qui se nomme hyperdulie, c'est-à-dire, qu'après le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul, tout ce qu'on peut rendre à Marie d'honneur & d'hommage ne peut être au-dessus de son mérite.

Troisiéme Réflexion. Qui comprend l'imitation de ses vertus. Il faut faire voir que c'est en cela principalement que consiste la dévotion envers la sainte Vierge, & à cela que sont attachés tous les avantages que nous attendons de cette dévotion. Tout ceci forme le plan du Discours du P. Cheminais.

Les éloges historiques dans le Sermon du Scapulaire, fournissent de beaux traits qui reviendront parfaitement à ce sujet.

Le P. Oudry, Tome second des Mysteres, dans son second Sermon sur la Nativité de la sainte

Vierge, prouve que la dévotion envers Marie est une marque de prédestination.

Presque tous les Prédicateurs modernes se sont attachés à faire un Discours sur cette matiere.



PLAN ET OBJET DU PREMIER DISCOURS sur la Dévotion envers la Sainte Vierge.

IL ne faut pas s'étonner si les Evangélistes, qui sont autant de sacrés organes de l'Esprit saint, ne se sont pas beaucoup étendus sur les grandeurs de Marie, que pouvoient-ils dire davantage ? Quel titre plus auguste ? Quelle qualité plus éminente pouvoient-ils lui donner, & que leur restoit-il à dire après avoir dit, qu'elle est celle de laquelle Jesus est né, cet Homme-Dieu, Sauveur de tous les hommes ? *De quâ natus est Jesus.* Que les Peres s'efforçant à l'envi de donner à Marie des marques de leur zèle & de leur piété, l'appellent tantôt la Reine des Anges, tantôt la Médiatrice des hommes & la Souveraine du Ciel & de la terre; qu'ils nous la représentent comme le chef-d'œuvre de la toute-puissance de Dieu, qu'ils la regardent comme le canal heureux par lequel toutes les graces nous sont communiquées, qu'ils nous la proposent comme l'asyle des criminels, la consolation des affligés & le refuge des pécheurs; ces titres sont pompeux, ces qualités sont magnifiques : mais n'est-ce pas dire tout cela, & quelque chose de bien plus grand, que de dire qu'elle est la Mere de Dieu ? *De quâ natus est Jesus.* Voilà, dit S. Anselme, tout ce qu'on peut dire de plus grand de Marie; voilà le comble de la gloire; voilà le motif de notre vénération & le sujet de notre confiance; voilà le principe & tout ensemble la régle de notre dévotion envers la bien-

Matt. 1. 16.

heureuſe Vierge : voilà ce qui doit abſolument nous précautionner contre deux écueils également à éviter dans le ſujet que je traite.

Les uns renfermant le culte de Marie dans des bornes trop étroites, détruiſent le fondement de notre confiance en ſon interceſſion, & ſe privent par là d'un des plus puiſſans moyens de ſalut ; les autres ſcrupuleuſement attachés à certaines pratiques extérieures, qu'ils pouſſent même à l'excès, & plus attentifs à honorer ſes vertus qu'à les imiter, ſe ſervent de la piété même pour autoriſer leurs déſordres & leur impénitence. Deux défauts très-communs, mais très-pernicieux auxquels j'entreprends de remédier aujourd'hui, en établiſſant ſolidement contre les premiers le culte de Marie dans toute ſon étendue, & en apprenant aux ſeconds à régler, à purifier ce culte, & à le renfermer dans les bornes que la Religion lui preſcrit. En deux mots, les raiſons ſolides ſur leſquelles eſt établie la dévotion à la ſainte Vierge, les régles de cette dévotion.

Diviſion générale.

Soudiviſions du premier Point.

Quoique l'intention de l'Egliſe en honorant les Saints, ſoit de marquer le reſpect qu'elle a pour leur mémoire, & de leur rendre le juſte tribut de louange qui leur eſt dû ; on peut dire néanmoins après S. Bernard, qu'elle a encore plus ſongé à nos intérêts qu'aux leurs, & que ſa principale intention a été de nous inſtruire par la vûe des graces dont le Seigneur les a comblés, de nous animer par leur exemple & le récit de leurs vertus, de nous aider, de nous fortier par leur interceſſion. Sur ce principe, je dis que jamais culte ne fut ſi juſte, ſi légitime, ſi ſolidement établi, que celui de Marie ; puiſque jamais créature 1°. ne fut prévenue de graces ſi précieuſes, de ſi abondantes bénédictions. 2°. Jamais créature ne poſſéda une ſainteté ſi parfaite, de ſi éminentes vertus. 3°. Jamais créatures n'eût tant de crédit & de pouvoir auprès de Dieu : trois raiſons ſolides ſur leſquelles eſt établie la dévotion envers la ſainte Vierge.

C'est un effet déplorable de la corruption du cœur de l'homme, que les choses les plus saintes & les plus sagement établies, donnent occasion aux plus grands abus, & que nous trouvons notre perte dans ce qui pourroit servir à notre sanctification ; rien de plus sage, rien de plus saint dans les vûes de Dieu & de l'Eglise, que le culte de la sainte Vierge, puisqu'il se rapporte entierement à Jesus-Christ, le centre de toute la Religion, & qu'il tend à nous rendre meilleurs, par l'imitation des vertus de Marie. Cependant les hommes ont trouvé le secret d'en abuser, & de substituer à ces effets salutaires qu'il devroit produire des effets tout opposés, comment cela ? En premier lieu, en poussant trop loin le culte qu'ils rendent à Marie, en lui attribuant des priviléges excessifs, & en terminant à la créature un culte qui ne doit se terminer qu'au Créateur. En second lieu en se faisant de leur dévotion même un titre pour demeurer impunément dans leur désordre, en s'imaginant qu'à la faveur de certaines prieres qu'ils adressent à Marie, de certaines pratiques auxquelles ils sont assidus, quelques crimes qu'ils puissent commettre, ils n'ont rien à craindre de la colere du Tout-puissant ; deux abus qui ne sont que trop ordinaires contre lesquels l'Eglise s'est élevée de tout temps, & auxquels j'oppose deux régles très-sûres & très-infaillibles. Les voici ; 1°. C'est que le culte de Marie doit être prudent. 2°. C'est que ce culte doit consister principalement dans l'imitation de ses vertus : appliquez-vous & instruisez-vous une bonne fois d'un des points des plus impertans de notre sainte Religion.

Soudivisions du second Point.

Pour vous convaincre par une preuve évidente & sensible, que rien n'est plus solidement établi que la dévotion envers la sainte Vierge, je n'aurois qu'à vous produire le témoignage authentique de l'Eglise sur les vestiges de la Tradition. Remontant jusqu'aux premiers siécles, recuillant tous les suf-

Preuves de la premiere Partie.

Preuves concises de la solidité de la dévo-

tion envers Marie.

frages des Peres Grecs & Latins, consultant les anciennes Lyturgies, suivant les lumieres que l'Histoire sainte me fourniroit, je vous ferois un long dénombrement des Temples & des Autels qu'on a bâtis en son nom; des images peintes & gravées que nous avons héritées de nos ancêtres, des Ordres Religieux établis en son honneur. Je vous ferois souvenir de ce zèle ardent & universel, que chaque siécle où Marie a été attaquée, a fait paroître pour la défense de ses intérêts, du grand nombre de Fêtes que l'Eglise lui consacre, des prieres qu'elle ordonne aux fidéles pour l'honorer, & enfin de ce consentement si général de tous les temps & de toutes les Nations, à célébrer ses grandeurs. Delà, comme d'un principe reconnu de tout le monde, je pourrois tirer cette conséquence infaillible contre les ennemis de la Vierge, que l'Eglise dans ses Observances & ses Cérémonies religieuses étant guidée par l'Esprit de Dieu, on ne peut douter que la vénération profonde qu'elle inspire à ses enfans pour Marie, que cette distinction qu'elle met entr'elle & les autres saints, ne soit solidement fondée.

Car s'il est vrai, leur dirois-je, que les fidéles excédent dans les honneurs qu'ils rendent à la sainte Vierge, & que le culte dont on l'honore ne convienne qu'à Dieu seul, comment se pourroit-il faire que Dieu l'autorisât par des miracles, qu'il souffrît que l'Eglise, toujours gouvernée par le Saint-Esprit, chantât les éloges de Marie; que tous les Saints des siécles passés eussent en elle une confiance si extraordinaire, & que les personnes mêmes qui vivent aujourd'hui avec le plus de piété, fussent encore dans cette erreur? N'aurions-nous pas droit, ajouterois-je, de nous plaindre de la Providence qui s'est si solemnellement engagée à veiller sur la conduite de l'Eglise? Mais passons outre, &c. *Le Pere Cheminais, Discours sur la dévotion envers la sainte Vierge.*

Je ne viens point étaler ici toutes les grandeurs de Marie, je ne viens point pour justifier notre piété ou pour l'exciter envers cette bienheureuse Mere, vous retracer au long les hautes idées que nous en donne la Religion; une simple ébauche suffit à mon dessein. Car si c'est à la Sainteté que nous devons nos hommages, qui peut à meilleur titre les mériter qu'une Vierge, aussi-tôt sanctifiée que formée des mains de son Auteur, & seule par la plus glorieuse distinction séparée de la masse commune; qu'une Vierge, à qui les dons du Ciel les plus parfaits & les plus riches thrésors de la grace furent communiqués, qu'une Vierge en qui cette même grace, non-seulement ne reçut jamais l'atteinte la plus légere, mais augmenta toujours, profita toujours, produisit des fruits au centuple; qu'une Vierge enfin le modéle des ames justes & le portrait de toutes les vertus le plus accompli? Si c'est la dignité, le rang, si ce sont les prééminences, les qualités qui font plus d'impressions sur nos esprits & nous inspirent plus de vénération, l'objet que je présente à votre culte c'est la Mere de Dieu, c'est, dis-je, (car dans une parole, voilà tout ce que je comprens) c'est l'assemblage des plus étonnantes merveilles où le Tout-puissant a fait éclater toute sa force, & le Très-haut a manifesté toute sa gloire: la plus heureuse, quoi qu'en même temps la plus humble des femmes, destinée par un choix éternel à donner au monde celui qui devoit être le salut du monde, marquée par les Patriarches, annoncée par les Prophétes; Mere sans égale, qui ne conçut que par l'opération d'un Dieu, qui ne porta dans ses chastes flancs rien moins qu'un Dieu, ni ne vit aussi sur la terre rien de moins qu'un Dieu soumis à ses volontés. Si c'est la pompe & l'éclat qui nous touche, il n'y a qu'à monter en esprit au plus haut des Cieux, & presque à la droite du Dieu vivant, nous y verrons une Reine placée au-dessus de tous

Un simple coup d'œil sur la prééminence des grandeurs de Marie, est ce semble plus que suffisant pour déterminer tout Chrétien à rendre à Marie un culte spécial.

les chœurs des Anges, assise auprès du Thrône du Seigneur, & là dans le plus sublime dégré d'élevation, dominant avec tout l'empire & toute la splendeur de la Maîtresse du monde. *Le P. Bretonneau second Disc. sur l'Assomption.*

Plus Marie a reçu de faveurs de Dieu, plus elle est digne de notre vénération, plus elle mérite nos hommages.

Ici vous admirez sans doute & vous enviez peut-être en même temps les libéralités de Dieu sur Marie ; vous vous plaignez de l'inégale distribution de ses graces, vous êtes tentés de murmurer contre les ordres de la divine Providence. Aveugles & ingrats que vous êtes, apprenez aujourd'hui à entrer dans l'esprit de tout ce que le Seigneur a fait pour cette noble créature. Marie a reçu de Dieu plus de graces que nous ; Dieu a répandu sur elle avec profusion toutes les richesses de sa miséricorde ; que s'ensuit-il, sinon que vous devez proportionner vos sentimens à son égard aux miséricordes de Dieu sur elle, l'honorer à mesure que le Seigneur l'a honorée, & la distinguer de toutes les créatures dans le culte que vous lui rendez, puisque Dieu lui-même l'en a distingué d'une maniere si singuliere dans la distribution de ses graces ? Mais s'ensuit-il que vous soyez en droit d'accuser le Seigneur d'injustice, de lui demander compte de ses desseins ? S'ensuit-il qu'éblouis par l'éclat dont Marie est environnée, vous puissiez fermer les yeux sur les graces & sur les bienfaits que vous avez reçus du Très-haut ? *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Moralité sur le sujet qui précede qui tend à prouver que nous sommes tous investis des bienfaits du Seigneur.

Ah ! qu'il faudroit que notre cœur fût bien ingrat & bien mauvais, pour nous refuser à la gratitude que demande naturellement la profusion de Dieu à notre égard, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grace ! la miséricorde divine nous environne de tous côtés. Et certes, si nous sommes, c'est par sa bonté ; si nous respirons, c'est par son souffle ; si nous vivons, c'est par ses bienfaits ; & si nous ne sommes pas précipités dans les enfers, c'est que sa main toute-puissante nous empêche d'y tomber.

 er. Cette grace singuliére, par laquelle nous avons té séparés de la masse corrompue, tirés de la puissance des ténébres, pour passer dans le Royaume t dans la lumiere de Dieu même; ces rayons du oleil de Justice qui nous éclaire, ces sources de races qui nous sont ouvertes dans les Sacremens, es instructions salutaires qui rétentissent dans les Chaires de vérité, ces remords qui accompagnent e crime, ces dégoûts dans la recherche des biens emporels, ces soupirs qui nous échappent au milieu de nos plaisirs, & qui nous avertissent incessamment que nous sommes créés pour quelque chose de plus solide & de plus durable, tout le bien que nous faisons, & tout le mal que nous ne faisons point, ne sont-ce pas là des marques continuelles & éclatantes de l'amour infini de notre Dieu? *Le même.*

Pour bien comprendre toute la sainteté de Marie & l'éminence de ses vertus, il suffit de vous représenter l'union étroite & intime qu'elle a eue avec Jesus-Christ, source de toute sainteté: elle n'a pu approcher de la Divinité sans en recevoir les plus vives lumieres & les plus favorables impressions; & ce feu sacré qui purifie les lévres des Prophétes, qui enflamme le cœur des Saints, & dont elle a été toute environnée a desséché en elle la racine du péché, détruit cette malheureuse concupiscence qui est la source de toutes nos foiblesses, & lui a communiqué cet amour de Dieu dominant, & cette charité vive & animée qui est le principe & la perfection de toutes vertus. *Le même.*

Pour bien juger de la sainteté de Marie, il ne faut que réfléchir sur le commerce intime qu'elle a eu avec J. C. son Fils.

Doit-on regarder le culte envers Marie comme un devoir indispensable à tout Chrétien? Sur cet article ne nous en rapportons point, si vous voulez, à l'exemple de tous les Saints qui nous l'ont enseigné, aux suffrages de tous les Peres qui nous l'ont recommandé, à l'autorité même de l'Eglise qui ne cesse de nous l'inspirer; c'est de la bouche des enne-

De l'aveu même de l'hérésie, il n'y a point de culte mieux fondé que le culte en-

vers Marie, nous lui devons notre amour.

mis même de Marie qu'il faut tirer la solution de l'importante question que je fais au sujet du culte de Marie. Ecoutons donc sur ce point un des principaux Chefs des dernieres hérésies qui lui ont déclaré la guerre. Pouvons-nous refuser en faveur de Marie un pareil témoignage ? Eh ! dit l'Hérésiarque, comment n'aimerois-je pas la Bien-aimée de Dieu, la Souveraine des Anges, la Mere du Sauveur, l'Avocate des hommes, la Reine de miséricorde ? *Quomodò non amarem, quam ipse Deus amat, quam venerantur Angeli, quæ peperit Salvatorem, quæ humani generis est Advocata, quæ Regina appellatur misericordiæ.* Le Pere le plus dévot à la sainte Vierge parleroit-il autrement de l'amour que nous devons avoir pour elle, & des droits incontestables qu'elle a sur tous les cœurs ? A Dieu ne plaise, ajoute-t-il, qu'on m'accuse d'être jamais opposé à Marie : *Nunquam de me audiatur quasi averser Mariam.* Puisque de ne pas se sentir même prévenu & porté pour elle, c'est selon moi un signe assuré de réprobation : *Ergo quam minùs bene affici, reprobatæ mentis certum existimem indicium.* Où trouver contre les cœurs, je ne dis pas irréligieux & indévots, mais lâches & indifférens pour Marie, une décision plus formelle & un anathême plus terrible ? Non, conclud-t-il, dans tout ce qui regarde l'honneur de Marie, je ne voudrois rien en relâcher, rien en rabattre, rien en diminuer : *Nollem è cultu Mariæ aliquid diminui.* Si l'hérésie n'a pas toujours tenu le même langage, ou si elle ne l'a pas suivi en pratique, c'est à elle à s'accorder si elle peut dans ses contradictions : mais pour nous, Chrétiens Catholiques, que c'est une consolation sensible d'entendre cet aveu, qu'arrache au mensonge même la force de la vérité ! *Manuscrit attribué P. Segaud.*

Œcolompade Serm. de hon. deb. Matri Dei.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Ce qui autorise bien solidement

Que tous les Peres fassent de Marie, après la Majesté de Dieu, le plus ravissant spectacle du Ciel qu'ils y trouvent pour tous ses habitans un fonds

nouvelles béatitudes, qu'ils y attachent l'admiration des Patriarches & des Prophétes lorsqu'ils voyent en elle l'objet de leurs prophéties & de leurs figures ; le ravissement des Apôtres & des Disciples, lorsqu'ils y reconnoissent leur exemple & leur modele : qu'y a-t-il en tout cela qui ne soit conforme aux régles de la Foi ? Si, au témoignage de S. Paul, le moindre dégré de sainteté vaut un poids immense de gloire, que penser, que dire de la gloire de Marie qui a eu devant Dieu tous les genres de sainteté, rendu aux hommes toutes sortes de services, amassé pour elle tous les thrésors de grace, reçu dans son sein le Dieu même de justice ? Or rendre à une telle créature un culte inférieur à Dieu, mais supérieur à toutes les autres créatures, est-ce outrer, est-ce donner dans l'illusion ? N'est-ce pas plutôt suivre les intentions de l'Eglise, agir à l'égard de Marie & penser de Marie comme ont agi à son égard, & comme en ont pensé nos Patriarches dans la Foi ? *Le même un peu changé ;*

notre culte envers Marie, ce sont les différens éloges que les Peres lui ont tous donné comme de concert.

J'ai déja tracé dans ce Volume tant de différentes peintures des grandeurs & des vertus de Marie, que je crois inutile d'en donner ici de nouvelles. Ceux qui prendront ce Dessein n'auront qu'à consulter la Table de ce Volume.

Il n'est point d'état, point de situation qui ne trouve dans Marie son modele. Etes-vous dans la bassesse & dans l'obscurité ? vous y apprenez à regarder cet état comme plus favorable pour le salut, à l'aimer, à le goûter, & à profiter des avantages qui y sont attachés. Etes-vous dans l'élevation ? vous apprenez à surmonter les dangers inséparables de cet état, à préserver votre cœur de l'orgueil, à tirer de votre grandeur même de nouveaux motifs d'humilité. Les vierges Chrétiennes apprennent à estimer le don si précieux de la virginité, à le conserver avec la plus grande vigilance & les plus exactes précau-

Dans quelque état que la Providence nous ait placé, Marie peut nous servir de modele.

tions; les personnes mariées à traiter avec respect un Sacrement si auguste, à ne point deshonorer une si sainte union par des excès honteux. Par-tout l'on trouve des modeles achevés d'humilité, de patience, de détachement, de fidélité à ses devoirs, de soumission aux ordres de Dieu ? par-tout des motifs puissans pour honorer Marie, & encore plus pour l'imiter. *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Le recours que nous avons à la Ste Vierge & aux Saints ne fait point tort à la médiation de J. C.

A parler exactement, tout bon Catholique convient & professe de cœur & de bouche, qu'il n'y a qu'un seul Médiateur entre Dieu & les hommes qui est Jesus-Christ, que c'est lui qui est ce Pontife juste, saint, séparé des pécheurs, dont parle S. Paul, qui nous a ouvert l'entrée du Sanctuaire par son Sang; qu'après s'être sacrifié pour notre salut, après avoir prié son Pere sur l'arbre de la Croix, il est toujours vivant pour intercéder pour nous : mais tout Chrétien Catholique soutient & professe également que la même charité qui nous a unis aux Saints sur la terre, les unit encore à nous dans le Ciel, & que Jesus-Christ en leur communiquant sa gloire leur a communiqué aussi une partie de son crédit auprès de son Pere. Que si conduits par l'Eglise nous ne reconnoissons pas en eux une puissance de médiation, nous reconnoissons en eux une puissance d'intercession; en un mot, qu'assis auprès du Thrône de Dieu, honorés du titre glorieux de ses amis, de ses Elus, ils ont droit de lui offrir nos prieres & nos vœux, de lui expliquer nos besoins & d'attirer sur nous ses miséricordes. Or si l'on est obligé de reconnoître ce pouvoir dans tous les Saints, à combien plus forte raison doit-on le reconnoître dans Marie, puisqu'elle les surpasse tous en vertus, en mérites, en abondance de graces; & que c'est même dans ce sens que l'Eglise dans les prieres qu'elle met dans la bouche de ses enfans la nomme la Reine de tous les Saints? *Le même.*

Une man-

Il n'est point de créature dont le secours soit si

puissant auprès de Dieu que celui de Marie. En effet, deux choses sont nécessaires pour cela : 1°. Un grand crédit auprès de celui qu'il faut fléchir : 2°. Une extrême tendresse pour ceux qui ont besoin de son secours. Or qui possede ces deux caracteres dans un plus haut dégré que Marie ? placée dans le séjour de la gloire au-dessus de tous les Saints & de tous les Anges, qui a plus d'accès auprès du Thrône de Dieu ? Aux vœux de qui Jesus-Christ se rendra-t-il plus propice qu'à ceux d'une Mere qu'il aime tendrement, & dont il est tendrement aimé ? Mais elle a aussi pour nous des entrailles de miséricorde : & comment ne nous aimeroit-elle pas, puisqu'elle a été unie si étroitement à la charité même, puisqu'elle a porté dans son sein celui qui nous a aimés, jusqu'à se livrer pour nous à la mort ? Aussi avec quel zele prend-t-elle nos intérêts auprès de Dieu, avec quelle ardeur se sert-elle de toute l'autorité que lui donne le nom de Mere pour l'appaiser ? Combien de fois a-t-elle levé vers son Thrône ces mains pures qui l'ont porté dans son enfance ; combien de fois Jesus-Christ lassé de sa propre patience lui a-t-il opposé les droits de sa justice & de sa gloire ? Intéressé à punir les pécheurs, combien de fois lui a-t-il dit comme à Moïse : Laissez-moi faire éclater ma colere contre ce peuple ingrat ? *Dimitte me ut irascatur furor meus.* Mais combien de fois aussi n'a-t-il pu résister aux soupirs, aux pressantes sollicitations de la Mere la plus sainte & la plus tendre ? Combien de fois enfin, a-t-il été obligé de se souvenir de sa miséricorde dans le fort de sa colere ? *Le même.*

que rien à Marie de tout ce qui peut nous assurer de son secours & de sa protection puissante.

Exod. 32. 10.

L'Eglise conduite par le Saint-Esprit & éclairée des lumieres d'en-haut, a cru ne pouvoir trop honorer une créature que Dieu a si particulierement honorée. Une Vierge comblée de tant de graces, si distinguée par ses vertus, & dont elle reçoit tous les jours un secours si efficace & une protection si puissante : telles sont les raisons solides sur lesquelles

Les honneurs que J. C. lui-même a décernés à Marie ont déterminé l'Eglise à

lui rendre, après Dieu les plus grands hommages.

elle a jugé convenable d'établir la dévotion envers Marie.

Antiquité du culte de Marie.

Dès les premiers siécles de l'Eglise, lorsqu'il ne s'agissoit encore que d'établir la Foi en Jesus-Christ, que la prudence humaine engageoit les hommes Apostoliques à ménager la foiblesse des Gentils appellés à l'héritage du salut, une tendre vénération pour Marie s'empara de tous les esprits; & il falloit bien que l'Eglise lui rendît dès-lors de grands hommages, puisqu'elle se trouva alors obligée de réprimer le zele aveugle de quelques hommes grossiers * qui changeoient ses honneurs en superstitions, & qui rendoient à la Vierge les hommages réservés à la Divinité : est-il donc permis de négliger un culte si ancien, si autorisé & si avantageux ? Défions-nous, Chrétiens, de cet esprit particulier qui veut se conduire par ses propres lumieres, ou plutôt par ses propres imaginations ; & sçachons que négliger le culte de Marie, le regarder comme inutile ou comme injurieux à Jesus-Christ, c'est faire outrage à Dieu même dont les intérêts sont étroitement liés avec ceux de Marie, c'est contredire la pratique universelle de toute l'Eglise, c'est ouvrir la porte à l'erreur & à l'impiété, c'est se priver soi-même d'un des plus puissans moyens de salut. *Divers Auteurs manuscrits.*

* Les Ebionites.

L'on peut dire qu'à mesure que l'Eglise a fait des progrès, le culte de Marie en a fait aussi. Vains efforts de Nestorius à ce sujet.

A mesure que l'Eglise devint plus florissante par la protection des Césars, à mesure que les Mysteres de Jesus-Christ furent célébrés avec plus de magnificence, les Fêtes de Marie devinrent plus pompeuses & son culte plus solemnel, il ne manquoit à sa gloire que d'être encore attaqué par l'erreur : il le fut en effet. Nestorius qui n'avoit tenté de se gagner son peuple par une dévotion hypocrite que pour accréditer son erreur, en vint à cet excès d'impiété d'envelopper dans les mêmes blasphêmes le Fils & la Mere. Cyrille d'Alexandrie paroît. Célestin, souverain Pontife, à la tête de deux cens Evêques monte

sur la Chaire de vérité, l'affaire de l'hérétique Patriarche devient l'affaire de toute l'Eglise, l'Univers consterné est attentif sur la décision du Concile : mais qu'elle vous fut honorable, Vierge sainte ! le même Décret qui assura à votre divin Fils une unité de personne dans son Incarnation, vous mit en possession du glorieux titre de Mere de Dieu. En vain l'Hérésiarque condamné redouble ses efforts : l'exil, l'impénitence, la mort terminent sa misérable carriere ; ainsi périssent, adorable Sauveur, les ennemis de votre Mere qui sont déja les vôtres. *L'Auteur.*

Ce qui éloigne du culte de Marie une infinité de mauvais Chrétiens, ce qui fait que les Hérétiques le blasphêment, que les Novateurs le décrient, que les impies le méprisent, que les indévôts le négligent ; c'est qu'on ne peut se dissimuler, que pour bien honorer Marie, il faut copier les vertus de Marie. Et certes voilà le vrai motif de tant de satyres envénimées, de tant de critiques malignes, de tant d'avis indiscrets adressés à ces dévôts. L'on sent que ce culte ne s'accorde pas avec la dépravation des mœurs, qu'il s'oppose aux passions, qu'il condamne les désordres. L'on sçait que se dévouer à Marie est un engagement à l'humilité, à l'obéissance, à la régularité, & même à l'austérité de la vie : l'on conçoit qu'il y a de la contradiction à ne pas imiter ce qu'on honore ; & comme on ne veut pas quitter l'attachement à ses vices, il est naturel qu'on renonce à l'imitation de ses vertus. Ah ! Vierge sainte, qu'il vous est bien glorieux de n'avoir pour censeurs de votre culte, que les ennemis déclarés de la sainteté ; & pour serviteurs, que ceux qui aspirent à vous suivre, & qui s'exercent à vous imiter : *Manuscrit attribué au P. Segaud.*

Il n'y a gueres que le libertinage qui s'efforce d'abolir le culte de Marie.

J. C. est médiateur par voye de justice, de mérite & de rédemption. Marie est médiatrice par voie de grace, de priere & d'intercession. La médiation de Jesus-Christ est méritoire par elle-même : la média-

En quel sens l'on peut dire que Marie

est toute-puissante auprès de Dieu.

Comment les SS. Peres s'expriment à ce sujet.

tion de Marie n'est méritoire que par celle de Jesus-Christ. Voilà, Chrétiens Catholiques, ce que nous entendons par la toute-puissance de Marie, & voilà dequoi fermer la bouche à l'impiété & à l'hérésie. Cette toute-puissance de Marie n'est pas absolue & indépendante comme celle de Dieu, mais elle est Suppliante & n'en est pas moins efficace, *omnipotentia supplex*, & c'est ce que les Peres ont reconnu lorsqu'ils se sont adressés à Marie avec des termes si respectueux & si soumis : *Ad te recurrimus ô benedicta.* Nous avons recours à vous, s'écrie Origene, ô Bénite entre toutes les femmes ! *Intercede Hera & Domina & Regina, & Mater Dei, pro nobis*, intercédez pour nous, c'est la priere de saint Athanase, intercédez pour nous, ô sainte Dame, Maîtresse, Reine & Mere de Dieu. *Advolvor genibus tuis, ô Domina mea !* Je me jette à vos genoux & je reconnois votre puissance ; c'est celle de saint Ephrem. *Supplica Deo ut animas nostras salvet.* Demandez à Dieu qu'il nous sauve ; c'est la priere de S. Jean Chrisostôme. *Aspice nos de Cœlo oculo propitio.* Jettez sur nous un regard favorable ; c'est celle de S. Basile. *Sancta Maria succurre miseris.* Secourez, Mere sainte, cette foule de malheureux, environnés de toute part de mille dangers : *Le Pere Cheminais & l'Auteur.*

Deux réflexions, qui naissent de l'unanimité des Peres au sujet du culte qu'ils rendent à Marie.

La premiere Réflexion qui naît naturellement de l'empressement qu'ont eu les saints Peres de recourir à Marie, c'est que ces grands Hommes étoient sans doute du moins aussi agréables à Dieu, que ceux qui ne croyant pas avoir besoin de Marie & de son intercession, s'adressent directement à lui. Ces Hommes de Dieu, qui avoient de si longs & de si fréquens entretiens avec lui, lorsqu'ils étoient élevés au-dessus d'eux-mêmes dans leurs plus hautes contemplations ; ces grands Hommes, dis-je, qui pouvoient alors demander librement & sans crainte ce qu'ils jugeoient leur être nécessaire, non-seulement

ne dédaignoient pas d'implorer le fecours & de reclamer la protection de Marie, mais ne croyoient pas pouvoir, fans elle, obtenir ce qu'ils vouloient. Ils ne craignoient pas de deshonorer par-là Jefus-Chrift; mais ils étoient perfuadés qu'ils ne pouvoient fe le rendre plus favorable que par l'entremife de fa Mere.

La feconde Réflexion eft, que ces gens qui font gloire de s'adreffer immédiatement à Jefus-Chrift, ne me paroiffent pas recueillir un plus grand fruit de leurs prieres. On ne voit pas que leur attachement pour le Fils redouble par le mépris qu'ils ont pour la Mere; & ce qui acheve de me le rendre fufpecte, c'eft que dans les affaires du monde ils tiennent une conduite bien oppofée à celle-là. Car à qui ne s'adreffent-ils pas pour fe rendre un Juge favorable? Quelles recherches ne font-ils pas de ceux qui ont accès auprès de lui, &c. & lorfqu'il s'agit de fléchir un Dieu irrité contr'eux, d'obtenir une faveur dont ils doivent connoître qu'ils font indignes de demander grace & non pas juftice: ils négligent l'interceffion de Marie, & ne veulent pas reconnoître fa puiffance: *Extrait du P. Cheminais.*

En terminant les preuves de cette premiere Partie, j'avertis ceux qui en prendroient le plan, de fe bien pénétrer du Difcours du P. Cheminais, avec ce feul Difcours ils trouveront tout ce qui leur fera néceffaire pour le remplir avec beaucoup de folidité.

Preuves de la feconde Partie. Illufion des Chrétiens qui donnent à Marie ce qui ne lui appartient pas.

Ecoutez, Chrétiens. En parlant de Marie comme l'Eglife en parle, penfons de Marie comme l'Eglife en penfe. En appellant Marie notre efpérance: *Spes noftra, &c.* N'allons pas plus loin que l'Eglife. N'arrêtons pas tellement notre efpérance en elle, que nous ne fçachions que c'eft par Jefus-Chrift qu'elle eft notre efpérance. En appellant Marie le Refuge des pécheurs, *Refugium peccatorum*;

avec l'Eglise, donnons-la pour Protectrice à ceux qui veulent quitter le péché & non pas à ceux qui l'aiment ; à ceux qui cherchent à se convertir à Dieu, & non pas à ceux qui se servent de leur dévotion trompeuse pour ne se convertir jamais, comptant ou que ce sera toujours assez-tôt, ou que la grace de se convertir ne leur manquera jamais. En appellant Marie avec l'Eglise, la Mere de miséricorde : *Mater misericordiæ*, entendons avec l'Eglise, parce que Marie a mis au monde celui qui est notre miséricorde : *L'Auteur des Discours choisis.*

Je n'ai fait ce court extrait de l'Auteur des Discours choisis que pour avoir occasion d'avertir c[illegible] qui pourroient l'avoir entre les mains, de travailler avec précaution sur cet Auteur, qui loin d'avoir puisé les fondemens de notre culte envers Marie dans les bonnes sources, semble n'avoir eu pour but que de donner faveur à ce mauvais Livre dont j'ai déja parlé. Avis de Marie à ces dévôts indiscrets, ce Sermon n'est annoncé que sous le titre de la Visitation de la sainte Vierge.

Mauvaise foi des ennemis de Marie.

Ce n'est point, dit-on, le culte que l'on condamne, ce sont les excès d'un zéle outré & sans régle. Ah ! Chrétiens, que n'est-on de bonne foi, & que ne s'en tient-on au juste tempérament où consiste la vérité. Qu'une crédulité populaire & trop facile ait pû excéder quelquefois, soit en des expressions peu mesurées, soit en de vaines observances, c'est ce que je ne fais nulle difficulté de reconnoître. Tant qu'on en demeurera-là, je souscrirai sans peine aux sages précautions dont on croira devoir user : mais voici l'artifice & la malignité. On veut corriger des excès par d'autres excès, on veut en arrachant l'ivraie arracher en même temps le bon grain. On se recrie contre quelques pratiques, afin d'être en droit de les abolir toutes

& de-là Offices de la Vierge, Couronne de la Vierge, saint habit de la Vierge, dévotes Sociétés sous le nom de la Vierge, tout est proscrit, tout est traité de superstition. L'expérience ne nous l'a que trop fait voir, & le culte de Marie n'en a que trop souffert de dommage. *Le P. Bretonneau.*

Pour que notre culte soit agréable à Marie il faut qu'il soit prudent.

Je dis que le culte de Marie doit être prudent, & j'appelle un culte prudent, un culte éclairé & selon la science, formé sur les plus pures lumieres de la Foi, réglé non sur des fantaisies humaines, ou sur des opinions populaires, mais selon les regles de l'Eglise, sur la pratique constante des fidéles, sur les principes de la Religion, dégagés des abus que le faux zéle & le mensonge introduisent; en un mot, un culte sage, judicieux & véritable; car Dieu ne peut être honoré que par la vérité. Or qu'est-ce que les régles de l'Eglise & les principes de la Religion nous enseignent? Le voici. *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Quoique nous ayons recours à Marie, tous nos vœux se terminent à Dieu seul.

Ce qu'il est important que vous sçachiez, pour ne vous point tromper dans le culte que l'Eglise vous ordonne de rendre à Marie, c'est que Dieu est seul Saint, seul Tout-puissant, notre souverain bien, notre félicité, le dernier terme de notre espérance, l'unique & véritable objet de notre culte & de notre amour; que Jesus-Christ est la voie, la vérité & la vie, qu'il n'y a de salut par aucun autre que lui, que nul autre nom sous le Ciel n'a été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés. *Le même.*

Conséquences naturelles qui suivent des vérités ci-dessus établies.

Premiere conséquence.

De tout ceci, que conclure à l'avantage du culte de Marie, sinon que le culte que nous lui rendons, est un culte inférieur au culte qui se termine à Dieu comme à son principal objet, & que quelques honneurs que nous rendions à cette Vierge sainte, nous devons toujours mettre une distance infinie entre le Créateur & la créature, ne l'aimer, ne l'honorer que pour lui, que par rapport à lui; que l'ex-

trême vénération que nous avons pour elle vient uniquement de ce que nous la regardons comme le plus parfait ouvrage qui soit sorti des mains de Dieu.

Seconde conséquence.

Nous devons conclure encore que si nous l'invoquons dans nos prieres, que si nous implorons sa protection, nous ne lui dressons pas une espéce de Tribunal à part, nous ne lui attribuons pas une puissance, une authorité séparée de celle de son Fils; que notre unique vûe est de l'intéresser dans notre cause, de lui faire présenter nos vœux à Dieu: que par-là nous ne faisons pas injure au sang de Jesus-Christ; nous ne lui ôtons pas le titre de véritable & unique Médiateur; & que bien loin de deshonorer Jesus-Christ par le culte que nous rendons à Marie, nous l'honorons au contraire, puisque nous le regardons toujours comme la source prochaine & immédiate de notre salut, &c. *Le même.*

Marie en qualité de Mere de J. C. Sauveur, est pleine de tendresse pour les pécheurs.

Non, Marie en qualité de Mere de Jesus-Christ, ne peut prendre pour les pécheurs d'autres sentimens que ceux de son divin Fils. Ah! pour oublier les pécheurs, il faudroit, Vierge sainte, que vous oubliassiez que c'est pour eux que Jesus-Christ est venu au monde, que c'est pour les racheter qu'il s'est fait votre Fils, que c'est pour mourir pour eux, qu'il s'est formé un Corps de votre plus pur sang; tout vous parle en leur faveur: il faudroit, dis-je, oui, il faudroit en quelque façon vous oublier vous-même pour oublier les pécheurs. Car, permettez-nous de le dire, avec tout le respect que nous vous devons, vous nous avez en quelque maniere obligation de ce que vous êtes: le monde n'auroit point eu besoin de Sauveur, s'il n'y avoit point eu de pécheurs;& s'il n'y avoit point eu de Sauveur, seriez-vous, Vierge sainte, Mere d'un Dieu? L'Echanson de Pharaon tiré de prison, oublie Joseph qui lui avoit interprété son Songe. L'éclat & le bonheur peut éblouir les hommes, & il est facile d'oublier

un malheureux, quand on a cessé de l'être. Quelle impiété seroit-ce d'attribuer à Marie élévée dans le Ciel un sentiment pareil ? Oui, s'écrie ici S. Bernard, si quelqu'un voulant s'adresser à Marie & implorer sa bonté, l'a jamais trouvée insensible à ses miséres, je consens qu'il s'inscrive en faux contre ce que j'avance ; mais Marie peut-elle laisser perdre ce que Jesus est venu sauver ? J'aurois lieu de tout espérer pour votre salut, Chrétiens, si vous le vouliez aussi sincérement que Marie : elle ne peut pas plus cesser d'aimer les pécheurs, qu'elle peut cesser d'être Mere d'un Dieu-Sauveur. En qualité de Mere de Dieu, Marie est donc sensible à nos besoins, & en qualité de Mere de Dieu elle peut nous secourir dans nos besoins ; c'est ce que les Peres nous apprennent, c'est ce que la raison dicte, c'est ce que l'Eglise nous enseigne, c'est ce que l'expérience de tous les siécles nous empêche de révoquer en doute. *Le P. Pallu, Sermon de la Nativité de la sainte Vierge.*

Voulez-vous des preuves de la bonté & du pouvoir de Marie ? parcourez tous les siécles, interrogez tous les Peres, consultez tous les fidéles qui se sont adressés à Marie : ici elle est représentée calmant la fureur des tempêtes & l'impétuosité des flots, qui menaçoient d'un prompt & triste naufrages. Là on la voit arrêtant des maladies contagieuses qui portoient dans des Villes & des Provinces la désolation & la mort. Terrible comme une armée rangée en bataille, elle défend les siens & leur procure une heureuse victoire. Encore plus terrible contre les ennemis de son Fils, c'est elle, comme chante l'Eglise, qui a ruiné les hérésies dans le monde chrétien : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* Ah ! si nous les voyons expirer enfin en France, n'est-ce pas, Vierge sainte, un effet de cette protection spéciale que vous avez accordé à un Royaume dont un de ses plus Religieux Mo-

Diverses preuves du pouvoir de Marie & de sa bonté.

Louis XIII.

narque vous a abandonné le Gouvernement & la prospérité ? Reine puissante, achevez votre ouvrage, & réunissez tout votre peuple par les liens d'une même charité & d'une même Religion. *Le même.*

En quelque conjoncture de la vie que nous soyons, soit pour le spirituel, soit pour le temporel, nous pouvons recourir à Marie avec succès.

D. Bern. Serm. super Miss.

Marie, dit S. Bernard, en quelque conjoncture que ce puisse être, peut être pour nous une ressource infaillible. Je dis en quelque conjoncture que ce puisse être, soit à l'égard des biens spirituels, soit même à l'égard des biens temporels ; car la miséricorde de Marie s'étend à tout & s'entremet dans tous nos besoins. Vous donc, conclut S. Bernard, & je le conclus avec lui, entrant dans le même détail & usant des mêmes paroles, vous tous qui vogués au milieu des écueils & des tempêtes de ce monde, si vous voulez vous sauver du naufrage, regardez votre Etoile, & levez incessamment les yeux vers Marie : *Respice stellam, voca Mariam.* Etes-vous assailli de violentes tentations, & sentez-vous vos forces s'affoiblir & votre cœur prêt à succomber ? appellez Marie à votre aide, *voca Mariam* ; êtes-vous exposés aux enflures de l'orgueil, aux aigreurs de la haine, aux emportemens de la colere, au venin de l'envie, &c. invoquez Marie, *voca Mariam.* Est-ce la tribulation qui vous poursuit, qui vous afflige, qui vous abbat & vous désole ? cherchez votre soulagement & votre soutient dans Marie, *voca Mariam.* Enfin dans tous les dangers, dans tous les maux & toutes les disgraces de cette vie mortelle, pensez à Marie & tendez-lui les bras pour la reclamer, *Mariam cogita, voca Mariam* : confiance tellement propre de l'Eglise & selon son Esprit, que comme elle ne fait à Dieu nulle demande que par les mérites de Jesus-Christ, aussi ne fait-elle au Ciel nulle priere, & ne demande-t-elle rien, ou presque rien, que par l'intercession de Marie & sous ses auspices : *Le P. Bretonneau, second Discours sur l'Assomption.*

Idem. Ibid.

Il y a des

Il faut convenir, Chrétiens, que nous portons

quelquefois trop loin notre confiance, & que nous faisons à Marie des prieres qu'elle ne peut écouter; comment cela ? Parce que ce sont des prieres injurieuses à Dieu; parce que ce sont des prieres indignes de la Mere de Dieu; parce que ce sont des prieres pernicieuses pour nous-mêmes.

Chrétiens qui portent trop loin leur confiance envers Marie, comment cela doit s'entendre.

1°. Prieres injurieuses à Dieu, pourquoi ? C'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de la Providence, & qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence, que le salut dépende premierement de Dieu, & ensuite de nous-mêmes; qu'aidés de la grace de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes, que nous obtenions cette grace par la Mere de Dieu; mais pour la faire valoir par nos soins; mais pour la rendre féconde par nos œuvres; mais pour la conserver par notre vigilance. Voilà le plan que Dieu s'est tracé & qu'il nous a proposé : & nous sans égard aux vûes de Dieu, & nous promettant tout de la Mere de Dieu, pour nous en former un autre selon nos idées particulieres, c'est-à-dire, selon notre sens réprouvé & nos inclinations corrompues; car si nous prétendons que sous la protection de Marie le salut ne nous coute plus rien, qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste; que revêtus des livrées de Marie nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine & de tous les foudres du Ciel, & qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, &c. Ah ! si nous l'entendons ainsi, nous nous trompons bien grossierement. *Le P. Bourdaloue, Discours sur la Dévotion de la Vierge.*

Prieres adressées à Marie, prieres injurieuses à Dieu.

Prieres indignes de la Mere de Dieu, puisque c'est

Prieres

adressées à Marie, prieres indignes de Marie.

attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugemens jusqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir, qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres & pour mourir dans l'impénitence.

Prieres adressées à Marie, prieres pernicieuses & funestes pour nous.

Avec de semblables dispositions, quel effet peuvent avoir nos prieres auprès de Marie ? Loin de nous sanctifier, elles ne peuvent servir qu'à nous corrompre. Loin de nous approcher de Dieu, elles ne peuvent servir qu'à nous en éloigner davantage. Loin de nous sauver, elles ne peuvent servir qu'à nous perdre : par conséquent prieres infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or de penser que de telles prieres fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les Vierges, de la plus fidelle à la Loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins & aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu & pour la sanctification du peuple de Dieu, ne seroit-ce pas la plus sensible & la plus évidente contradiction ? *Le même.*

Persévérer dans le crime, & se reposer sur la protection de Marie, c'est erreur, c'est impiété.

Quelle est donc l'erreur du présomptueux, lorsqu'esclave volontaire du péché, il se flatte de la protection de la Vierge, lorsqu'au milieu de ses désordres il se dit secrettement à lui-même ce que disoit cet Israélite entendant la Loi de Moïse ? *Pax erit mihi & ambulabo in pravitate cordis mei.* Toutes ces menaces ne m'allarment point, je puis sans danger continuer dans mes désordres ! N'est-ce pas vouloir rendre Marie en quelque maniere complice de nos crimes ? N'est-ce pas la déclarer protectrice de nos iniquités ? N'est-ce pas reconnoître qu'on peut la servir & ne pas bien vivre, que sa bonté lui ferme les yeux à nos déréglemens & la fait condescendre à nos foiblesses ? Or je vous demande, Chrétiens, si vous reconnoissez-là la Mere de Dieu. Y voyez-vous aucun trait de cette pureté sans égale, à qui la plus légere tache fait horreur ? Y découvrez-vous cette haine

haine du péché qui la porta jusqu'à consentir au supplice de son propre Fils ? Y trouvez-vous le zele pour la gloire de Dieu à qui elle a sacrifié son propre Fils, cette Victime innocente ? Y remarquez-vous cet amour si tendre pour Jesus-Christ dont on veut qu'elle protege les ennemis ? *Le P. Cheminais.*

En quel sens l'on peut dire que l'on déclare Marie la protectrice du péché. Détail de mœurs à ce sujet.

Quand on a une Médiatrice si puissante que Marie, dit le libertin, ne doit-on rien attendre de ses soins ? N'est-elle pas la Mere des pécheurs aussi-bien que des justes ? Et de-là quelle conséquence-pratique tire-t'on ? est-ce la réformation des mœurs ? Non. Eh bien ! N'est-ce pas-là vouloir rendre Marie la protectrice de ses passions ? Le détail va vous rendre ceci un peu plus palpable & plus sensible.

Tel ne craint point de blesser la réputation du prochain avec les traits de la médisance & de la raillerie la plus picquante, qui sans se mettre en peine de la réparer se repose sur le titre de serviteur de la Vierge, qu'il croit seul suffisant pour assurer son salut. Tel après avoir consacré quelques heures le Dimanche au service de Marie, se sçait si bon gré de ce leger sacrifice qu'il ne se fait aucun scrupule de passer la semaine entiere dans une oisiveté également indigne de son état & dangereuse pour ses mœurs. Tel après avoir participé aux Mysteres les plus saints s'engage le jour même dans des compagnies où il sçait, par une funeste expérience, que l'intempérance & les excès sont inévitables. Tel passionné pour les spectacles s'expose indiscrettement à toutes les impressions que peuvent faire sur son esprit des objets dont il n'a déja que trop senti le pouvoir & les atteintes mortelles : & l'on prétend que Marie sera responsable de tout cela ? On se croira à couvert de tous les traits de la colere de Dieu, tandis qu'on pourra s'appuyer de la protection de sa Mere ? Ainsi les Juifs, ces infideles plus idolâtres que les idolâtres mêmes, se flattant d'avoir seuls le Temple du vrai Dieu, bien qu'ils le profanassent

par de fréquentes idolâtries, prétendoient qu'il devoit leur servir de refuge & d'asyle contre la Justice Divine. *Le même.*

Bien des Chrétiens deshonorent Marie, parce que dans leur culte ils n'ont qu'un zele aveugle & sans discernement.

Défiez-vous de ce zele aveugle, qui pour élever la Mere dégrade & avilit le Fils, qui croit ne pouvoir dignement honorer la Vierge sans lui attribuer des privileges excessifs, sans lui donner une espece de Divinité; de ce zele qui adopte sans discernement toutes les visions & toutes les fables qu'une imagination déréglée produit, & qu'une crédulité superstitieuse autorise, qui aime à se faire des routes nouvelles, à multiplier les pratiques, à renchérir sur le culte des Saints, à regarder ses propres inventions comme les décisions de l'Eglise. Remarquez tout & observez tout, suivant le précepte de l'Apôtre saint Paul; mais ne retenez que ce qui est bon, que ce qui est saint, que ce qui est revêtu de l'autorité publique. Suivez l'avis du saint Concile de Trente, qui recommande d'éviter tout excès, toute superstition dans l'invocation des Saints, dans le culte de leurs images; & sur-tout ne vous faites pas de votre dévotion à la Vierge un titre pour persévérer dans vos désordres. *Manuscrit attribué au P. Codolet.*

Le vrai culte de Marie consiste principalement dans l'imitation des vertus de cette Vierge sainte.

Pour peu que nous fassions attention sur la nature du culte de la Vierge, nous reconnoîtrons facilement que ce culte consiste principalement dans l'imitation des vertus de Marie: l'on n'honore véritablement que par l'amour, dit saint Augustin. Or qu'est-ce qu'aimer les Saints, sinon se conformer à leurs sentimens, prendre leurs actions pour le modele de notre conduite, aspirer à la gloire qu'ils possedent, & tâcher d'y arriver par le même chemin qui les y a conduit? En agir autrement, ce n'est pas les honorer véritablement, dit Saint Augustin, c'est les flatter par des mensonges, c'est leur rendre un culte faux, un culte superstitieux, un culte qu'ils rejettent avec mépris & avec indignation. *Le même.*

Moralité.

De quel front osez-vous donc publier que vous

honorez sincerement Marie? De quel front osez-vous compter sur sa protection, vous qui ne faites point d'efforts pour l'imiter, qui ne pratiquez aucune de ses vertus, & qui demeurez tranquille dans tous les vices qu'elle déteste? Quoi donc, cette Vierge si pure, si sainte, qui a toujours eu un si grand éloignement, une si grande aversion pour le péché, qu'elle n'a pu le souffrir ni en elle-même, ni dans les autres, si zélée pour la gloire de Dieu, pour les intérêts de son Fils, cette Mere de pureté, de sainteté, de justice & de miséricorde, reconnoîtra pour ses enfans des hommes vendus au péché, livrés aux passions les plus honteuses, ennemis de son Fils, qui abusent de ses graces, qui profanent son saint nom, qui foulent aux pieds son Sang précieux; des hommes injustes, violens, impudiques, sans piété, sans foi, sans charité? Ah! si elle jette sur eux quelque regard, c'est sans doute un regard de colere, & non pas un regard de compassion; si elle s'adresse à son Fils, c'est pour intéresser sa juste colere, pour lui demander vengeance contre ces impies qui la déshonorent, qui la font servir de voile à leurs iniquités. *Le même.*

sur le sujet qui précede.

Marie, je l'avoue, est le refuge des pécheurs; mais de quels pécheurs, je vous prie? Ecoutez bien ceci, pour ne rien donner à l'illusion, des pécheurs contrits, des pécheurs pénitens, des pécheurs qui sentent le malheureux état où le péché les a réduits, les pécheurs qui font des efforts pour sortir du péché. Elle est la Mere de miséricorde; mais sa pitié n'est pas une pitié lâche & aveugle, une molle indulgence qui favorise le pécheur, qui blesse les droits de la Justice divine, c'est une miséricorde éclairée, attentive à suivre les sentimens de Jesus-Christ, qui fait espérer le pardon aux pécheurs, mais qui les porte & les excite en même-temps à la pénitence. Marie est toujours prête à demander la grace de notre conversion; mais il faut que nous la de-

Comment & de qui Marie est le refuge, en quel sens on peut la nommer Mere de miséricorde, &c.

mandions nous-mêmes avec elle, que nous coopérions au grand ouvrage de notre salut, & c'est folie de compter sur son secours & sur sa protection, lorsque nous nous abandonnons à nous-mêmes. *Le même.*

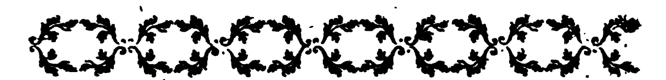
Priere de l'Eglise en l'honneur de Marie qui peut faire la conclusion du Discours.

C'est à vous, Mere de mon Dieu, c'est à votre protection que nous recourons : *Sub tuum præsidium confugimus sancta Dei Genitrix.* Oui, c'est à cette protection assurée, qui ne nous manque jamais ; à cette protection toute-puissante, qui triomphe de tous les obstacles ; à cette protection universelle, dont nul n'est exclu. Nous ne le serons pas, & dans cette espérance nous nous présentons à ce thrône de gloire où vous êtes parvenue, & où vous régnez : *Sub tuum, &c.* Ce n'est pas que nous ne puissions nous adresser directement à Dieu ; mais nous en usons comme des enfans coupables envers leur Pere, & qui cherchent un Médiateur pour les reconcilier, parce qu'ils ne croyent pas mériter par eux-mêmes d'être reçus : ce n'est point défiance de la bonté divine, c'est un sentiment de notre indignité.

Nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus. Ah ! s'il y a quelque objet qui vous doive toucher de compassion, ce sont sans doute les besoins pressans où nous sommes dans cette terre d'exil & cette vallée de larmes ; tant d'ennemis domestiques & étrangers, visibles & invisibles qui nous attaquent, tant d'inclinations vicieuses qui nous environnent, tant, &c. l'enfer, le monde, la chair qui conspirent contre nous, &c. Dans cet état, mépriserez-vous nos pleurs, & serez-vous insensibles à nos cris ? Nos peres depuis tant de siécles ont ressenti les effets de votre miséricorde : Sera-ce dans ces temps malheureux que vous en interromprez le cours, & que vous commencerez à nous abandonner ? N'aurez-vous été une Mere si tendre que pour les autres ?

Sed à periculis cunctis libera nos semper Virgo gloriosa & benedicta. Vierge bénie du Ciel & de la

Terre, l'amour des Peuples & l'admiration des Esprits bienheureux, ne cessez pas un moment d'avoir l'œil ouvert pour veiller sur notre conduite & pour régler toutes nos démarches ; dans la jeunesse comme dans un âge plus avancé, dans la solitude & la retraite comme dans la société & le commerce de la vie, &c. car le danger est toujours présent : *Libera nos semper.* Mais que ce soit sur-tout à ce jour fatal après quoi il n'y a plus de temps à attendre, ni de graces à espérer : *Libera nos.* Puissante Protectrice, prenez le bouclier pour nous défendre dans ce dernier combat : *Libera nos.* Défendez-nous des vives saillies d'une nature indomptée : défendez-nous de ces accidens imprévus, de ces surprises, de ces troubles, &c. Défendez-nous de ces faux repentirs de tant de mourans, de cet endurcissement qui met le sceau à la réprobation : *A periculis cunctis libera nos.* Ce n'est pas au reste que nous prétendions sur cette espérance nous endormir dans une molle oisiveté : ce n'est point là l'esprit de vos enfans ; mais de seconder vos soins, d'agir de concert avec vous, de travailler nous-mêmes à mériter le bonheur éternel qui nous est promis.



PLAN ET OBJET DU SECOND DISCOURS sur la Dévotion envers Marie.

JE suis la Mere du pur amour, de la crainte & de la science : *Ego Mater pulchræ dilectionis, & timoris, & agnitionis.* Telles sont les paroles que l'Ecclésiastique met à la bouche de la Sagesse, c'est-à-dire, selon l'explication de S. Augustin, de la Sagesse increée, le Verbe de Dieu, & telles sont aussi les paroles que l'Eglise applique à Marie : Paroles, qui dans le sens de l'Eglise conviennent parfaitement à la bienheu- *Eccli. 24. 24.*

reuse Vierge ? Mere d'un Dieu qui se forma un corps de sa substance. Peut-il y avoir une dignité plus éminente que la sienne ? Quelle créature mérite donc plus de vénération ? *Mater timoris.* Epouse de l'Esprit Saint, de cet Esprit de charité qui opéra dans son sein le grand prodige de l'amour de notre Dieu ; quel cœur dut donc être plus tendre, plus plein de charité que le sien ? Qui mérite donc mieux de fixer notre confiance ? *Mater pulchræ dilectionis.* Ajoutons qu'elle fut le digne objet de la complaisance d'un Dieu qui versa sur elle les bénédictions les plus douces, qui lui prodigua ses graces les plus abondantes ; graces qu'elle fit fructifier sans délai, qu'elle multiplia presque à l'infini par la coopération la plus prompte, la plus fidelle & la plus constante ; par conséquent de quelles vertus fut-elle ornée, quel objet plus digne d'être proposé à notre imitation ? *Mater agnitionis.* Malheur au siécle auquel nous étions réservés pour voir renouveller & surpasser toutes les impiétés des anciens : siécle d'irréligion plutôt que de critique, ne sera-t-il rien d'assez saint pour être à couvert de ses subtilités, ou pour mieux dire de ses fureurs ? Du moins qu'on nous dise donc pourquoi l'on nous accuse d'honorer & de louer avec excès la Mere de Dieu, la plus sainte des Vierges. Non, Chrétiens, vous avez peut-être le bonheur d'ignorer ce monstrueux langage, à Dieu ne plaise que ce soit moi qui vous l'apprenne, puissiez-vous l'ignorer à jamais : si vous le connoissez, graces au Ciel, il ne vous inspire que des sentimens d'indignation, de zele & de pitié. A quoi bon le réfuterois-je ? Ne pouvons-nous pas mieux employer un temps que l'Eglise consacre à la gloire de Marie & destiné à notre instruction ?

Idem. Ibid. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.*

Vous qui eutes le bonheur de faire choix de la Mere de Dieu pour Protectrice & pour Mere, vous n'avez pas besoin que j'entreprenne de justifier & de régler votre zele pour son service ; j'aime donc

mieux m'attacher à l'animer, s'il se peut, encore davantage. Entrons en matiere, car je vous ai déja insinué tout mon Dessein.

Marie a tout ce qu'il faut pour être l'objet de la dévotion la plus solide ; proposition générale, dont voici les preuves incontestables : 1°. Une haute dignité qui mérite nos respects les plus profonds : *Mater timoris*. 2°. Une bonté charmante qui se concilie notre amour le plus tendre : *Mater pulchræ dilectionis*. 3°. D'aimables vertus qui nous inspirent la plus vive & la plus juste émulation : *Mater agnitionis*. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.*

Soudivisions du premier Point.

Moi célébrer la gloire de Marie, s'écrioit saint Epiphane, qui suis-je donc moi ? Et qu'est-ce que Marie ? Les Anges, les Chérubins, les Archanges, veulent chanter un Cantique de gloire à son honneur ; mais ils ne peuvent eux-mêmes célébrer sa dignité comme elle mérite de l'être. Ils l'annoncent le Ciel, le Temple, le Thrône de la Divinité, c'est moins dire qu'elle n'est, elle est Mere de Dieu ; & dans ce titre, dit S. Jerôme, tous les autres titres sont renfermés ou confondus. Mais, ajoute S. Jean Chrysostôme, la Maternité Divine, n'est-ce pas ce Mystere dont parle S. Paul, le Mystere de la sagesse, de la science & de la vertu de Dieu, qu'il n'est pas même permis d'oser sonder ? Une Mere de Dieu, c'est en effet ce prodige auquel le Seigneur vouloit qu'on le reconnut pour Créateur & pour Protecteur d'Israël. Une Vierge qui enfante : *Virgo pariet, &c.* Car le Fils qu'elle enfante se nomme Dieu avec nous : *Vocabitur Emmanuel.* Mais reprend encore le saint Docteur, si cette éminente dignité ne peut se comprendre en elle-même, ne peut-on pas en tracer du moins quelque ombre, quelque figure qui aide à s'en former une grossiere idée ? oui, jugeons-en donc : 1°. Par les apprêts : 2°. Par les suites de cette incompréhensible merveille. *If. 7. 14.* *Idem. Ibid.*

Soudivisions du second Point.

Vous tous, qui que vous soyez, dit S. Bernard, le plus éloquent des Peres sur ce sujet, approchez

ſans crainte du thrône de Marie. Quelqu'élevée qu'elle y ſoit, quelque radieux que ſoit l'éclat qui l'environne; ſa grandeur même conſiſte à ſe dépouiller de cet éclat; à deſcendre de ce thrône de gloire pour s'abaiſſer juſqu'à nous, pour reconnoître & pour ſoulager tous nos beſoins. Elle eſt Mere de Dieu, & c'eſt pour cela même que ſa tendreſſe pour nous eſt un amour invincible, comme dit S. Bernard, *amat amore invincibili*; ce ſaint Docteur en fournit lui-même la preuve: *Quos in eâ & per eam Filius Deus ſumma dilectione dilexit.* Dans ſon ſein s'eſt accompli le grand prodige de l'amour de notre Dieu. Peut-elle dire elle-même ne nous aimer pas? non ſans doute; & vous verrez qu'en effet elle eſt entré avec joie dans toutes les vûes de ſon Fils ſur nous, *in ea Filius ſumma dilectione dilexit.* C'eſt par elle que Dieu veut nous donner encore les plus éclatantes marques de ſon amour: ſa tendreſſe pour nous peut-elle donc être ſtérile? non ſans doute; & vous reconnoîtrez encore qu'elle a parfaitement rempli l'emploi que Dieu lui avoit confié à notre égard: *Per eam Deus ſummâ dilectione dilexit.* En deux mots, Dieu lui a donné pour nous un cœur véritablement tendre & toujours efficace dans ſa tendreſſe, il veut qu'elle nous aime & que nous tenions tout de ſon amour: *In eâ & per eam, &c.*

D. Bern. Serm. de Aſſumpt.

Idem. Ibid.

Soudiviſions du troiſiéme Point.

J'ai dit que nous trouvons dans Marie d'aimables vertus qui doivent nous inſpirer la plus vive émulation, c'eſt-à-dire des vertus, 1°. qui ſont à la portée de tous tant que nous ſommes. 2°. Des vertus bien capables par les récompenſes qui leur ſont attachées, d'exciter puiſſamment à les imiter.

AVERTISSEMENT.

Le plan que je viens de donner me paroît beau & inſtructif, & trouve des preuves de reſte dans tout ce que j'ai déja donné ſur le culte de Marie, & dans

ce que je donnerai dans le Discours familier. Cependant comme le style de l'Auteur que je ne connois en aucune façon, me paroît assez singulier, j'ai crû devoir donner ce Discours ici tel que me le présente le manuscrit; j'ai parlé, sans le noyer, de mille autres Auteurs, j'ai pensé que cela pourroit faire plaisir au Lecteur. Si l'Auteur vivoit encore, je le prie de ne me point rendre responsable des fautes qui auroient pû se rencontrer dans le manuscrit, & de me pardonner le larcin; c'est moins à mon avantage qu'à celui du Lecteur que je le fais.

1°. Les apprêts de la merveille d'une Mere de Dieu, ce sont les figures qui la précédent, les attentions de providence qui lui préparent les voies. Et d'abord quelle suite magnifique de brillantes figures depuis la création du monde jusqu'à celle de Marie! il ne paroît rien de grand dans le monde qui ne figure ou Jesus, ou Marie, ou tous deux quelquefois ensemble. Suivez-moi, je vous prie, je ne vous conduirai que sur les traces des Chrysostômes, des Jerômes & des Augustins. Preuves de la premiere Partie. Figures qui tout à la fois ont annoncé Jesus & Marie.

Le premier Adam en qui tous ont été créés, représentoit déja, disent les saints Docteurs, le nouvel Adam, notre Jesus, en qui tous sont régénérés; & Marie étoit elle-même déja l'Eve véritable par qui tous devoient recevoir la véritable vie; cette arche précieuse, qui sauva notre nature d'un naufrage universel. C'étoit Jesus, sans doute, Sauveur unique de tous; mais l'Ouvrier de cette arche, le sage Noé qui fut sauvé le premier par son propre ouvrage, & nous sauva tous avec lui, je ne craindrai pas de dire après S. Augustin, que c'est Marie. Je reconnois, j'adore mon Jesus dans Isaac qu'on immole; mais le Sacrificateur, l'Abraham que je vois le bras levé prêt à frapper, si Dieu l'ordonne, S. Anselme dit que c'est Marie. Sur le même sujet.

Je parcoure successivement toutes les scènes de la Sur le même sujet.

plus noble des Histoires : par-tout Marie se repsente à moi sous les plus beaux symboles. Tantôt une Judith & tantôt une Esther qui deviennent l'une par son courage & l'autre par sa sagesse, libératrices de leur peuple ; ensuite une vertueuse Abigail qui fléchit par sa prudente vertu la colère du vainqueur irrité de Goliath. Bersabée paroît ensuite sur un thrône éclatant à côté de son fils, partageant tous les honneurs & toute la puissance de Salomon : Salomon figure lui-même la plus parfaite de toutes les figures du Messie : que d'ombres magnifiques ! Cependant ce ne sont que des ombres, mais par l'excellence des ombres, tâchons de nous élever jusqu'à connoître les merveilles de la réalité. Voulez-vous que nous allions plus loin ? car le grand Chrysostôme ne voyoit rien de miraculeux dans toute l'ancienne économie qui ne fût un emblême des merveilles d'une maternité divine ; mais nous en connoîtrons encore mieux l'excellence par les voies plus prochaines que la Providence attentive lui prépare : l'ordre entier de la nature est renversé, soit pour la faire naître, soit pour la faire mere.

Privilége de la Naissance & de la Conception de Marie.

2°. Dans sa Conception, dans sa Naissance, n'imaginez, dit S. Augustin, rien d'ordinaire, tout y doit être miraculeux ; c'est pour cela qu'il fait en premier lieu qu'une femme stérile la conçoive, foible prélude des événemens prodigieux qui doivent suivre.

Commencez par écarter (c'est le saint Concile de Trente qui l'ordonne) toute idée du péché, dès qu'il s'agit de penser à Marie ; vous sçavez le décret qui nous condamne tous enfans d'Adam à naître enfans de colére, soumis à la malédiction. Ce décret, tout général qu'il est, souffre exception pour Marie. Appanage du péché, ignorance, cupidité terrestre, ne venez pas souiller l'idée que nous voulons nous former de la Mere d'un Dieu ! Que

abondance de lumiere, quelle douce inclination à la pratique du bien ! Adam même, ce chef-d'œuvre de l'Auteur de la nature, sortit moins pur & moins parfait des mains de Dieu, les Saints les plus favorisés, le furent moins dans tout le cours de la vie la plus sainte, que Marie au premier moment de sa Conception.

Enchaînement de vertus dans tout le cours de la vie de Marie.

Et depuis le premier moment quel enchaînement merveilleux (je dis miraculeux, le saint Concile de Trente le reconnois tel) de graces de choix, de secours, de prédilection, qui dans toute la vie de cette Créature supérieure, ne laissent pas un moment oisif, pas un seul qui puisse même être mieux employé pour le salut; mille occasions qui se succédent sans cesse les unes aux autres, de pratiquer non-seulement la vertu, mais l'héroïsme de la vertu & de tout genre de vertu. Que rien de tout cela ne nous surprenne, il falloit tout cela pour la Mere de Dieu.

Prenez garde cependant, ne pensez pas que par-là nous l'égalions à Jesus-Christ même ; à Dieu ne plaise, il reste toujours une disproportion infinie entre le Fils & la mere : car Marie n'est si privilégiée, que par la grace de son Fils. Or, cette différence (sans parler d'une infinité d'autres) cette différence essentielle une fois établie, c'est ensuite pour l'honneur même de notre Dieu que les SS. Peres se sont tous efforcés d'épuiser tous ses thrésors pour les répandre sur la Mere. Si nous pouvions concevoir une créature infinie, nous dirions donc avec S. Ambroise, que la Mere de Dieu l'est & qu'elle doit l'être par conséquent. Dire avec saint Jerôme qu'elle est le chef-d'œuvre de la nature ; dire avec S. Chrysostôme qu'elle est seule plus admirable que le Ciel, que la terre, que l'Univers entier & tout ce que l'Univers renferme de créatures, c'est dire véritablement tout ce qu'on peut en penser : mais est-ce dire tout ce qu'elle est ?

Non, je ne le crois pas, sur-tout si je réfléc encore sur la maniere merveilleuse dont elle vient Mere. J'ose assurer, disoit S. Chrysostôm (prenez bien garde à ceci) je vous supplie, & suis certain que je n'erre point en l'assurant: *deo dicere quod nullo sine errore dicturus.* Com une personne divine engendre dans l'éternité & toujours Vierge; de même une personne hum (c'est Marie) engeudre dans le temps, enge sur la terre sans perdre la virginité. Sentez-toute la noblesse de cette énergique expression compare en merveille la génération de Jesus Marie, à la génération du Verbe par son P *Tum in supernis genuisse naturam Virginem, in terris incorrumptam Virginem peperisse.*

Continuation du même sujet.

Ajoutons encore avec ce Pere la merveille d'u nature sanctifiée par la conception d'une fécondi opérée par l'Espr!t-Saint, d'un enfantement su naturel & sans douleur: toutes ces merveilles sont qu'une suite de la premiere, ma raison perd; mais elle adore & se tait dans son étonn ment. Ne me demandez pas, concluoit S. Chryso tôme, comment une Vierge engendre. Eh! com ment le Pere Eternel engendre-t-il, vous demand rois-je à mon tour? Adorez donc avec moi la pui sance de celui qui opere, mais admirez aussi grandeur de celle en qui le miracle est opéré: ad rez la supériorité du Fils, & révérez par cons quent l'excellence de la Mere: le Fils est Dieu. Da la Mere il n'est plus rien de concevable, sinon q tout y doit être incompréhensible.

Tous ceux qui ont voulu décréditer Marie ont principalement atta- ... divi-

Pénétré de ces sentimens de frayeur & de r pect, j'ose cependant peser ensuite avec S. Jérô la force des objections formées contre ce mystè par les impies & les incrédules de chaque siécle; je ne suis plus surpris, que quiconque ait voulu taquer la gloire de Marie, l'ait toujours attaq par cet endroit; que quiconqne ait voulu ébran

le système même du Christianisme, s'y soit toujours pris par cet endroit. S'il y avoit en effet dans la Religion quelque côté qui eût quelque apparence de foiblesse, c'est celui-ci. Pour concevoir une mortelle Mere de Dieu, il faut toute la docilité de l'esprit le plus humble & le plus simple; ce n'est que contradiction apparente dans ce mystére par la grandeur des difficultés. Je juge donc de la grandeur du mystére même; & de la grandeur du mystére, je conclus enfin la grandeur de la virginité de celle en qui il s'opére. En voilà les apprêts, les figures qui la précédent, les miracles qui la préparent : maintenant quelles en sont les suites ? ce sont les prérogatives qu'elle assure à Marie & les honneurs qu'elle lui attire.

ne maternité.

1°. Que de prérogatives glorieuses! Une vie toute singuliere, une mort toute extraordinaire, appanages nécessaires d'une maternité divine, prenez garde comment & pourquoi.

Le tendre Assuerus ne prétendoit renfermer sa chere Esther dans aucun de ses Décrets : un Dieu auroit-il voulu comprendre sa Mere dans les siens ? ils sont pour tous, mais ils ne sont pas pour Marie. *Non pro te, sed pro omnibus Lex constituta est.* Aussi les moindres actions de sa vie, sont-elles regardées par l'Eglise comme autant de mystéres dignes d'être proposés à l'admiration de ses enfans, dignes d'être consacrés par autant de Fêtes; c'est qu'il ne peut y avoir rien de commun dans la vie de la Mere d'un Dieu : c'est cependant une vie obscure & cachée, il est vrai; mais une vie toute de mystéres : elle vit comme elle est née sous des Loix toutes nouvelles de Providence : *non pro te, &c.*

Marie exempte des loix rigoureuses portées contre tous les humains.

Esther. 15. 13.

Idem. Ibid.

La terre ne me semble plus même pour elle un lieu d'exil, elle y jouit de son Dieu; & je ne sçai si l'on peut être uni à Dieu d'une union plus intime que Marie l'est dès cette vie : non, dit un saint Docteur, à moins qu'on ne devienne Dieu. Car les

Suite du même sujet

Loix de séparation, d'exil, ne peuvent être pour une mere : *non pro te, &c.*

Idem. Ibid.

Continuation du même sujet.

L'Arrêt de mort par conséquent ne peut être contr'elle : non disent les saints Docteurs. Ce qui s'appelle mort pour les autres hommes, n'est point mort pour Marie : car le trait de la mort c'est le péché : l'amour seul par le privilége le plus singulier & le plus beau, l'amour qui dans l'état d'innocence eut réuni la créature à son Créateur, l'amour seul qui avoit immolé sur une croix le Fils de Marie, consume encore cette Victime ; la Mere de Dieu n'est renfermée dans aucune partie des décrets de malédictions, *non pro te, sed pro omnibus, &c.* D'où vient enfin que son corps ne peut être long-temps séparé de son ame ? car cette séparation humiliante est encore une suite du péché : le Corps de Jesus est dans les Cieux, le corps de Marie en fait partie ; il faut qu'ils se réunissent au même endroit, *non pro te, &c.* que d'illustres prérogatives ; que de beaux titres !

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Tous les titres augustes que l'Eglise accorde à Marie font fondés sur la Maternité Divine, & ne font point injure à J. C.

Tous les beaux noms qu'on donne dans tous les siécles à Marie, sont fondés en effet sur celui de Mere de Dieu, c'est pour cela que nous la nommons la Coopératrice de notre salut, parce qu'elle nous a donné celui seul à qui nous en sommes redevables. C'est pour cela que nous la nommons notre Médiatrice, parce qu'elle est la Mere de notre unique Médiateur. C'est pour cela que nous la nommons la Dispensatrice des graces, parce que celui qui nous les a acquises est son Fils ; le Sang qui nous les méritât fut formé de son sang, c'est pour cela & dans ce sens que S. Anselme la disoit toute-puissante auprès du Tout-puissant ; c'est pour cela & dans ce sens qu'un saint Docteur croyoit pouvoir lui attribuer une espéce d'authorité sur Dieu même. Multiplions les titres & les éloges, nous ne craindrons que d'en dire trop peu ; laissant un espace infini entr'elle ; & Dieu, nous mettrons au-

dessous d'elle toute créature ; fixant toute notre confiance, toute l'espérance de notre salut en Jesus-Christ, nous ne craindrons pas de fonder sur l'intercession de Marie l'espérance que nous avons d'être admis au Tribunal de Jesus-Christ même : attendant toute notre justice & toute la récompense de notre justice des mérites du Sang de Jesus-Christ : nous attendons l'application de ses mérites, l'effusion, pour ainsi dire, du Sang de Jesus-Christ sur nous, nous l'attendons de la main de Marie.

Quoiqu'en puisse dire l'erreur, Marie à titre de Mere de Dieu mérite de notre part des honneurs & des hommages tout particuliers.

Que l'erreur en murmure, non, nous ne confondrons jamais la Mere avec le Fils ; mais aussi nous ne confondrons pas le serviteur quel qu'il soit avec la Mere. Nous n'associons point la créature à l'Etre suprême pour partager son culte, mais aussi nous sçavons révérer les créatures que glorifie l'Etre suprême, & notre culte discret sçait se régler sur la dignité dont il les honore ; & de-là ces honneurs qui furent de tout temps rendus à Marie, & qui le seront dans tous les temps, car les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais : de-là ces dévouemens solemnels que tous les Monarques de l'Univers se sont empressés à lui faire de leurs Empires & de leurs personnes ; de-là ces consécrations authentiques que tous les Etats, toutes les conditions lui ont faites ; ce fut toujours à qui lui donneroit plus de marques éclatantes de son respect, associations, Confrairies pour se mettre sous sa protection, dévotion, pratiques innombrables de piété pour briguer son suffrage, qu'elles se multiplient encore, & s'il se peut, à l'infini. Pouvons-nous trop rendre d'honneurs à une Créature que le Seigneur à ainsi glorifiée ? Pouvons-nous par trop de liens nous attacher à son service ? Mais de-là sur-tout ces allarmes que l'Eglise eut dans tous les siécles au premier bruit de l'honneur de Marie outragé.

Soins particuliers de

O Ephese ! je vous salue, s'écrioit S. Cyrille, heureuse Ville qui vit aborder dans vos Ports de

l'Eglise pour conserver à Marie le titre de Mere de Dieu.

toutes les contrées de l'Univers tant de saints Prélats, illustres vangeurs de la gloire de Marie ! de quoi s'agissoit-il donc ? d'assurer le titre de Mere de Dieu à Marie ; & l'Eglise le regarda comme un dogme qui étoit non-seulement le fondement de la gloire de Marie, mais le fondement de la Religion même toute entiere.

Combien le titre de Mere de Dieu doit être cher & vénérable à tous les vrais Chrétiens.

Que ce titre doit donc nous être cher ! Que Marie est pour nous par ce seul titre un digne objet de respect ! Envain, en concluoit un autre saint Docteur, envain se pare du beau nom Chrétien quiconque souffre à regret les honneurs qu'on rend à Marie. Qu'il affecte un air de réforme, qu'il fasse ostentation d'austérité : il auroit une pureté angélique de mœurs, je le verrois se ruiner le corps par toutes sortes de macérations, s'épuiser en aumônes, bien plus, le saint Docteur peignoit Nestorius par tous ces traits, on lui attribueroit des miracles, j'en serois moi-même témoin, que je me retirerois même en les voyant. Anathême au blasphémateur, à l'impie, pour peu qu'il flétrisse la gloire de Marie : s'il tend à affoiblir le respect que j'ai voué à Marie, s'il ose vouloir retrancher quelques-uns des honneurs que l'Eglise Catholique nous permet de rendre à Marie, sa Foi m'est suspecte, je lui dis anathême. Marie en qualité de Mere de Dieu a donc 1°. une haute dignité qui mérite tout notre respect, *Mater timoris* ; mais pour être un objet de dévotion solide, il faut 2°. une bonté tendre qui se concilie notre amour, *Mater pulchræ dilectionis*. Eexaminons ce point dans la seconde Réflexion.

Eccli. 24. 24.
Idem. Ibid.

Preuves de la seconde Partie.

Il est hors de doute que nous sommes les objets de l'amour de Marie.

En vérité, peut-on demander si Marie nous aime ? Peut-on douter si son cœur s'intéresse véritablement pour nous ? Ecoutez cependant & suivez-moi : la création de Marie fut, si j'ose ainsi m'exprimer, le prélude des miséricordes de notre Dieu sur nous. Retenez ces principes, en voici l'explication.

Dieu

Dieu veut racheter le genre humain, pour le racheter il se détermine à se faire homme, il se choisit une Mere, il l'a créée pour cet emploi; & pour la rendre digne de cet emploi il rassemble toutes les perfections dans elle: que de bontés partout, que de tendresse dût-il donc mettre dans son cœur? Il est impossible de le sentir, le cœur le plus compatissant & le plus tendre en jugeroit mal d'en juger par soi-même: tâchons de nous élever à le comprendre par le raisonnement.

Diverses raisons tirées de la conduite de Dieu à l'égard de Marie, qui prouvent que nous sommes véritablement aimés de Marie.

1°. En formant ce cœur ce n'étoit dans Dieu que desseins de la plus incompréhensible miséricorde, ce cœur sort, pour ainsi parler, des mains de Dieu dans le plus grand excès de son amour pour nous; & de quoi s'agissoit-il en le formant? de former un cœur, dont devoit se former la substance du cœur même de notre Jesus: un cœur où devoit prendre sa source le sang qui devoit couler pour nous. Il faudroit concevoir la tendresse du Fils pour concevoir celle de la Mere.

2°. Le moment arrivé où l'amour d'un Dieu franchit toutes les bornes pour se répandre sur nous; Marie conçoit, & c'est l'esprit de charité qui descend dans son cœur pour former dans son sein notre Jesus. De quel plénitude d'amour son cœur dût-il donc alors être inondé? Il faudroit concevoir les dons de l'Esprit Saint pour concevoir la tendresse du cœur de son Epouse.

3°. Mais sur-tout en concevant son Fils elle connoît sa destination, Marie sçait qu'elle porte dans son sein le prix de la rédemption du monde; elle le voit naître, elle le voit croître, agir, souffrir, mourir, par-tout victime de son amour, qui dût donc mieux comprendre combien nous étions chers à Dieu? A chaque instant elle médite les grands Mysteres opérés en elle, quel redoublement d'amour dans son cœur à chaque instant! Il faudroit concevoir l'amour de Marie pour Dieu, pour Jesus son

cher Fils, afin de concevoir sa tendresse pour nous-mêmes. Encore ne sçais-je, si vous en jugerez assez bien par ce dernier trait même.

C'est aux pieds de la Croix, mieux que par-tout ailleurs, que paroît l'amour de Marie à notre égard.

Montons au Calvaire, passons jusqu'aux pieds de la Croix; là, vous verrez comment son cœur s'intéresse en effet pour nous. Ce Fils pour qui elle avoit réuni tous ses soins, sa plus vive tendresse; ce Fils que l'assemblage de toutes les vertus rendoit le plus aimable des enfans des hommes, en qui se trouvoit réuni par un privilége unique l'amour qu'elle avoit pour son Dieu, c'est-à-dire, ce Fils qu'elle aimoit comme son Dieu, ce Dieu qu'elle aimoit comme son Fils, est-ce trop peu qu'elle consente par amour pour nous à le voir expirer? Elle-même, Chrétiens, elle le sacrifie dans un sens propre & véritable, elle l'offre pour nous au Pere céleste.

Continuation du même sujet.

Joan. 19. 26.

Femme, voilà votre Fils, votre Fils! Ah! ce n'est plus ce Jesus qui expire, ce sont les hommes pour qui vous avez sacrifié votre Jesus: *Ecce Filius tuus.* Quel échange pour Marie! Mais c'est Jesus même qui l'ordonne, & le cœur de Marie y souscrit. Mortels, voilà donc votre Mere! N'a-t-elle point assez acheté ce titre d'autorité sur vous, ou plutôt ce titre d'amour pour lui assurer votre cœur? C'est son Jesus qu'il lui en coûte, elle l'a sacrifié pour vous: *Ecce Mater tua.* Jean la reçoit pour nous en cette qualité de la main de Jesus, il l'adopte pour Mere, Marie l'adopte pour Fils; l'adoption mutuelle est scellée de tout le sang de Jesus. Le Disciple aussi-tôt en prend possession pour nous, & Marie le suit désormais, elle lui transporte tous les soins, toute la tendresse qu'elle avoit eu jusques-là pour Jesus: *Accepit eam Discipulus in suam.*

Idem. 27.

Marie ne nous aime pas seulement d'un amour de sentiment,

Depuis ce moment sur-tout qu'elle a donc véritablement pour nous le cœur & les sentimens de Mere, de la plus tendre des Meres. Ne nous arrêtons plus aux sentimens; jugeons-en par les effets: car c'est non-seulement en elle que Dieu nous a donné les

marques les plus éclatantes de son amour, c'est de plus par son canal qu'il veut encore que nous recevions ses bienfaits ; *In ea, & per eam Filius Deus, summâ dilectione dilexit.*

elle nous montre encore son amour par les effets.

Il n'a plus les raisons qui l'obligerent une fois pendant sa vie mortelle à lui parler avec quelque apparence de dureté : Femme, lui dit-il alors, qu'y a-t-il entre vous & moi. O le plus tendre des Fils, vous sentiez tous les rapports qui étoient entre son cœur & le vôtre ! Mais jaloux de la Divinité, vous craignez de paroître en l'écoutant suivre l'impression de la chair & du sang. Ces considérations séveres ne sont plus aujourd'hui. Cependant dans le temps même qu'elles étoient, Jesus en fit-il moins ce qu'attendoit Marie : Il prévient le temps de ses miracles ; afin que Cana, témoin de la puissance du Fils, le soit en même-temps de l'autorité de la Mere. Le premier prodige de Jesus s'opéra à la priere de Marie ; preuve prématurée, disent les SS. Docteurs, que ce sera toujours désormais par Marie que Jesus voudra qu'on aille à lui, maintenant sur-tout. Car maintenant, qu'y a-t-il entre Jesus & Marie ? Un rapport tout nouveau qu'y met la couronne d'immortalité qu'elle a méritée ; un commerce encore plus intime depuis qu'elle participe à sa gloire d'une façon si distinguée. Qu'y a-t-il entre Jesus & Marie ? saisissez cette belle pensée de S. Bernard, un décret de miséricorde qui après avoir mis, pour ainsi dire, Jesus entre nous & son Pere, met encore pour nous assurer davantage, Marie entre Jesus lui-même & nous.

D. Bern. loc. sup. cit. Marie dans l'état présent dont elle jouit, n'a point à craindre aucun rebut de son divin Fils.

Mortels, enfans d'indignation & de colere depuis la chute funeste de votre Pere, vous n'osiez approcher de Dieu, il vous appelloit en vain ; effrayes par cette voix qui fait la joie des ames justes, cette voix qui portoit la plus douce consolation dans votre cœur pendant les beaux jours de votre innocence ; pécheurs à présent tremblans, timides, ainsi que votre

Si Jesus est Médiateur par lui même, Marie est Médiatrice par J. C Vérité consolante

pour les justes & pour les pécheurs.

coupable pere vous ne pensiez qu'à fuir, à vous cacher. Bonté de Dieu ! Afin de vous enhardir à approcher de lui il vous donne un Médiateur, c'est son Fils ; il ne peut manquer d'être écouté, il mérite de l'être, & il parle pour vous. Approchez donc, que craignez-vous ? Ce Jesus est votre frere, il en a tous les sentimens pour vous ; & même pour être en un sens plus compatissant & plus tendre, comme parle saint Paul, il a voulu faire essai de la tentation. Mais tout homme qu'il est, il est Dieu : la divine Majesté dont la plénitude est en lui, vous saisit encore & vous effraye : vous voudriez un Introducteur, pour ainsi dire, auprès de lui, recourez à Marie, Jesus lui-même vous l'a donnée pour Médiatrice & pour Avocate auprès de lui. C'est une créature, rien ne doit plus effrayer, elle mérite aussi d'être écoutée. Le Fils exaucera sa Mere, le Pere exaucera son Fils ; la priere de Jesus peut-elle être rejettée, & Jesus pourroit-il résister aux prieres de sa Mere ? Marie pour attendrir Jesus lui présente son sein, ce sein qui l'a porté, & Jesus attendri, pour attendrir son Pere lui montre ses plaies. Chrétiens, conclut S. Bernard, le magnifique fondement de la plus solide espérance.

Exemple de l'Ecriture qui revient parfaitement à ce sujet. *Esth.* 4. 13.

Pour l'intéresser en notre faveur, nous pouvons donc lui dire maintenant avec une sainte liberté ce que Mardochée disoit à Esther : Souvenez-vous que ce n'est pas pour vous seule que vous futes élevée sur le Thrône : *Ne putes quod animam tuam tantùm li-beres.* Epouse & Mere d'un Dieu, dans l'asyle d'un Cour où vous régnez, vous êtes à l'abri des mise[res] qui nous assiégent ; mais encore une fois, ce n'e[st] pas pour vous seule que vous êtes la premiere, [la] plus écoutée & la plus distinguée dans cette Cour

Idem. Ibid.

Ne putes quod, &c. quia in domo Regis es præ cuncti[s] C'est pour tout un grand Peuple, dont vous entend[ez] les cris, qui reclame votre assistance, qui n'a [de] ressource qu'en vous ; c'est pour nous tous que Di[eu] vous a fait ce que vous êtes : *Idcirco ad regnum veni[sti]*

Car s'il n'y eût point eu de pécheurs à racheter, certainement vous n'eussiez point été Mere de Dieu : *Ut circo, &c. ut in tali tempore, &c.* Elle entend ce langage si juste & si pressant, & ne peut résister au motif qu'il lui présente ; ce motif, c'est la volonté de Dieu qui veut nous sauver tous, & qui pour nous sauver, comme dit saint Anselme, veut que nous recevions toutes ses graces par le canal de sa Mere. *Idem. Ibid.*

Cependant encore, reprend saint Bernard, parcourez toute l'Histoire de l'Evangile, si vous y trouvez dans toutes les actions de Marie un seul trait de dureté ; recherchez tous les monumens de nos anciennes Annales, si vous y trouvez un seul refus de quelque grace que ce puisse être fait par Marie, j'y consens, craignez ou négligez de recourir à elle : mais si vous n'y trouvez par-tout que des traces de sa douceur, des monumens de son efficace tendresse..... N'en cherchons point ailleurs que dans nous-mêmes : combien de fois le bras du Seigneur levé sur nous, prêt à s'appésantir, alloit-il se signaler pour notre perte ? Rendons-nous justice, les excès de notre siécle, l'esprit de libertinage & d'incrédulité porté au période le plus affreux, ne peuvent nous laisser aucun doute de ce que méditoit contre nous le Dieu des vengeances ; quelle main pensez vous a suspendu ses coups & arrêté son bras ? Sans doute, il n'y avoit qu'une puissance comme celle de Marie qui pût fléchir un si juste courroux.

En parcourant toutes les actions de la vie de Marie on n'y voit que des traits de douceur & de bonté à l'égard des hommes.

Il me semble donc voir le Seigneur irrité dire encore à Marie comme il disoit au Législateur de l'ancien Peuple : Laissez éclater ma justice contre ce peuple ingrat : *Dimitte me irascatur furor meus.* Et Marie d'autre part se jettant à ses pieds, & retenant sa main, lui dire : Ah ! (dans des termes bien plus tendre que Moïse,) Souvenez vous, Seigneur, que tout ingrats qu'ils sont vous me les avez fait adopter, ils sont mes enfans, Jesus votre Fils & le mien est leur frere, souvenez-vous qu'il est mort pour

Trait frappant de l'Ecriture qui revient à ce sujet.

Exod. 32. 10.

eux ; il faut donc, Seigneur, ou leur pardonner, ou me dépouiller des titres augustes dont vous m'avez
Num. 16. 48. honorée à cause d'eux : *Aut dimitte, aut dele me.* A ces mots, le Seigneur appaisé met bas la foudre : *Et plaga cessavit.* Et c'est ainsi que nous respirons encore & nous vivons. Si chacun en particulier nous ne ressentons pas des effets plus singuliers de cette protection toute-puissante, n'est-ce donc pas que nous y recourons trop rarement ? Car elle est offerte à tous
D. Bern. loc. jam. cit. quels qu'ils soient : *Omnes amat.* Rien ne peut refroidir son amour, nos miseres, nos foiblesses, nos crimes mêmes ne font que l'enflammer, le fréquent besoin que nous avons de son secours ne la rend que plus attentive ; elle aime à souffrir nos importunités ; sa tendresse est donc véritablement invincible, supérieure & à notr misere & à notre malice : *Omnes amat*
Idem. Ibid. *amore invincibili.*

C'est en quelque sorte en faveur des pécheurs que Marie se montre plus tendre & plus compatissante.

Vous sur tout, qui troublez par le souvenir de vos crimes, confus de la laideur de votre conscience, glacés de ses remords, n'osez attendre au Tribunal du juste Juge qu'un arrêt de condamnation ; c'est sur vous principalement que s'attendrit le cœur compatissant de Marie, lorsque la sombre tristesse répandra ses nuages sur votre esprit. Ah ! jettez-vous dans le sein de Marie, invoquez Marie, son nom seul portera dans votre ame la lumiere & la joie ; car c'est un nom de consolation. Si la tentation s'éleve ensuite, ou d'orgueil, ou d'ambition ; si l'aiguillon de la volupté picque encore votre chair, jettez-vous dans le sein de Marie, réclamez, invoquez Marie, son nom seul vous rendra vainqueur de tout l'enfer ; car c'est un nom de grace. Mais quand le monde où vous êtes forcé de vivre, fera renaître l'occasion de vos premiers péchés ; si votre foiblesse mille fois éprouvée vous décourage ; si le souvenir de vos anciennes inconstances, le sentiment de votre légereté naturelle vous abbattent, jettez-vous dans le sein de Marie, réclamez, invoquez Marie, son nom seul

vous rendra supérieurs au monde entier & à vous-mêmes ; car c'est un nom de force. Que ne puis-je vous dire combien de Docteurs l'ont assuré, combien de Saints l'ont éprouvé que ce nom seul, je dis ce nom, seulement prononcé étoit le soutien de leurs foiblesses & l'adoucissement de tous leurs maux, la décision de tous leurs doutes. Tant que vous l'aurez à la bouche, dit S. Bernard, ne craignez ni les égaremens de vos folles pensées, ni les penchans séduisans de vos cœurs ; on ne tombe pas avec un tel appui, on ne s'égare pas avec un tel guide ; essayez seulement, j'ose & je puis vous promettre qu'une douce assurance, une profonde paix succéderont bien-tôt au trouble qui vous agite. Que ce nom si puissant & si doux soit donc sans cesse dans votre cœur, pour en partir à chaque instant comme un trait enflammé : mais enfin & sur-tout qu'il soit toujours gravé dans nos esprits, pour nous représenter à chaque instant un modele de vie, c'est la derniere conclusion de S. Bernard : car si Marie est un objet de respect par sa haute dignité, un objet de confiance & d'amour par sa tendre bonté, c'est encore un objet d'imitation par ses aimables vertus.

Efficacité du nom de Marie.

Lorsque nous proposons Marie à votre imitation, ce ne sont pas ces prérogatives singulieres que vous avez admirées en elle dont nous prétendons vous parler; elles ne dépendent point de vous : nous le sçavons, dit S. Bernard ; dépend-t-il de vous d'avoir été promis & figurés comme Marie long-temps avant que de naître ? Dépend-t-il de vous d'être nés sous un ordre spécial de Providence qui fasse exception aux decrets communs du Créateur ? Une Conception immaculée, une vie toute de Mysteres, une Maternité Divine, une Mort singuliere, une Assomption glorieuse, tout cela, poursuit S. Bernard, c'est le privilége de Marie : *Secretum suum sibi*. Que mille Vierges offrent à Dieu comme elle le sacrifice d'un corps & d'un cœur pur : *Adducentur Regi Virgines*. *Ps.* 44. 15.

Preuves de la troisiéme Partie. Ce que l'on propose aux Chrétiens d'imiter dans Marie, n'est pas au-dessus de leur portée.

Ce ne sera jamais qu'un sacrifice bien inférieur à
Idem. Ibid. celui de Marie : *Sed post eam.* Son privilége est d'être en effet la Reine de toutes : *Secretum suum sibi.* Que les Filles de Sion s'enrichissent des thrésors les plus
Prov. 31. 29. précieux de grace & de vertu : *Multæ Filiæ congregaverunt divitias.* Marie sera toujours la plus favo-
Idem. Ibid. risée, la plus distinguée, la plus riche de toutes : *Tu supergressa es universas.* Car il n'appartiendra jamais qu'à elle seule entre les créatures de régner dans les Cieux, & son Thrône placé au-dessous de celui de Dieu sera toujours élevé au-dessus de tous les autres, c'est-là son privilége : *Secretum suum sibi.*

Continuation du même sujet.

Mais si la vie de Marie, ajoute S. Bernard, est toute miraculeuse d'une part, de l'autre elle est toute simple ; d'un côté tout y est extraordinaire, de l'autre tout y est commun ; soutenez un moment de détail.

Comme Marie nous donne l'exemple de toutes les vertus.

Vous, par exemple, qui peut-être trop prévenus des maximes du monde avez donné entrée à la vanité dans votre cœur, considérez Marie cette Mere de Dieu, cette Reine du Ciel & de la terre, née cependant dans la pauvreté, vivant dans l'humiliation : à cette vue est-il possible que le monde avec toutes ses pompes & toutes ses grandeurs ne nous devienne méprisable. S'il étoit ici quelqu'un de ces génies inquiets, superbes ; car où l'orgueil ne se glisse-t-il pas ? Cette passion est de tous les états & de tous les âges, le plus beau sang sur-tout ne coule gueres sans cette tache. Cette adroite passion se replie selon les panchans de chacun, selon ses occupations diverses & tous les objets quels qu'ils soient : les plus saints comme les plus criminels, les plus grands comme les plus petits lui conviennent pour en faire ses idoles. Marie la Mere de Dieu ne se distinguant que par son humilité, par sa doucuur, par sa soumission, gagnant tous les cœurs par sa complaisance & sa modestie ; le beau modele à proposer à votre orgueil : quel motif de conversion pour le pécheur, de ferveur pour le juste ?

quel modele de perfection pour celui-ci, & de pénitence pour celui-là ? Pauvres infortunés, qui que vous soyez, quelques soient les maux qui vous tourmentent, que n'y trouverez-vous pas pour soutenir votre patience, pour animer votre courage ? Quelle source de consolation pour tous ; mais sur-tout dans les combats que vous avez peut-être à essuyer tous les jours pour la pudeur : car où ne souffle pas l'esprit impur ? Est-il une retraite si bien fermée où l'on n'ait pas à craindre son venin ? Pénétrez-vous bien de l'estime qu'eut Marie pour cette vertu aimable, gravez profondément dans votre ame le portrait de la Reine des Vierges ; si votre esprit s'en pénétre, si votre cœur s'y attache, ce sera pour l'un & pour l'autre une armure impénétrable à tous les traits de satan ; qu'aucun obstacle, aucune difficulté ne vous effraye, de grands motifs doivent vous animer, la gloire de participer en quelque sorte aux prérogatives de Marie, le bonheur de pouvoir compter sur sa protection.

Ce que l'on peut dire, assurer véritablemét la gloire de Marie, & à quoi nous pouvons prétendre comme elle.

Lorsque vous m'avez entendu rassembler sous un seul point de vûe tout ce que les saints Docteurs ont dit de grand sur la Mere d'un Dieu, sans doute vous vous êtes recriés plus d'une fois au dedans de vous-mêmes avec cette femme dont parle l'Evangile : heureuse le sein qui porta le Fils de Dieu ! *Beatus venter, &c.* Eloge trop ambigu que Jesus-Christ véritablement ne blâme point, mais qu'il acheve & qu'il perfectionne ; oui, heureuse, mille fois heureuse cette Mere ; mais bien plus, pour avoir porté dans son cœur que pour avoir porté dans son sein le Fils de Dieu : heureuse, mais bien plus pour avoir accompli la volonté du Pere céleste, que pour avoir nourri son Fils : *Beati qui custodiunt Verbum Dei & custodiunt illud* ; & voilà en effét la vraie gloire de Marie à laquelle vous pouvez tous participer, heureux par proportion comme elle, si comme elle vous rendez & votre esprit & votre cœur

Luc. 11. 28.

docile aux Leçons de la vérité que le Pere céleste vous fait annoncer ; si pénétrés d'estime pour sa parole, vous ne vous appliqués qu'à l'accomplir, *Beati qui custodiunt*, *&c.* vous ne soyez pas même exclus au Jugement de Jesus-Christ des prérogatives les plus spéciales de Marie. Son grand privilége en effet n'est point d'avoir été la Mere d'un Dieu. Or, demandez à Jesus-Christ quelle est sa Mere, il étendra sa main sur tous tant que nous sommes, si nous écoutons sa parole, si nous pratiquons la Loi : Voici ma Mere, s'écrie-t-il, voici mes Freres : *Ecce Mater mea*, *Fratres mei* ; belle interprétation de S. Gregoire Pape, qui sont ses Freres, *qui sunt Fratres mei* ? Quiconque est son Disciple, *extendens manum in Discipulos ait : Ecce Fratres mei*. Mais quelle est encore la Mere ? Quiconque, ajoute S. Grégoire, le nourrit dans ses membres, quiconque le fait naître en quelque sorte dans son cœur, & sur-tout dans le cœur de ses Freres, en s'instruisant lui-même, en instruisant les autres de sa Doctrine : *Ecce Mater mea.* Marie elle-même ne reconnoît point aussi d'autres enfans: ne comptez sur sa protection qu'à ce seul titre. Le but de la Religion dans le culte des Saints, n'est-ce pas, comme disoit autrefois S. Augustin, de nous faire imiter ce qu'elle nous fait honorer ; de-là vient que l'Eglise nous ordonne de vous avertir dans ces sortes de Fêtes, que son intention principale, en les célébrant, est de renouveller dans notre mémoire les principes & les maximes de notre Foi.

Idem. Ibid.

Matth. 12. 49.

D. *Greg. Hom. in hoc Verb.*

Matth. 12. 49.

Idem. Ibid.

Pour appartenir véritablement à Marie il faut être à J.C.

Jesus donne Marie pour Mere, mais à qui, demande un saint Docteur ? c'est à Jean son Disciple, il la donne véritablement à tous les hommes pour Mere, représentés par la personne de Jean, c'est donc à dire à tous les hommes qui peuvent être représentés par Jean, c'est-à-dire, qui comme Jean, sont ses Disciples ; & vous-mêmes, quelle idée aurez-vous donc de Marie ? Pré-

tendriez-vous en faire un appui de vos passions & l'ériger en protectrice de vos crimes ? Non, non, si elle consent à s'intéresser pour vous, c'est à condition que vous vous rendrez agréables à son Fils par une soumission prompte & généreuse à sa Loi. En voulez-vous encore une preuve dans un exemple bien sensible ? Marie s'intéresse pour l'épouse de Cana, elle ose demander & promettre un miracle, mais à quelle condition ? prenez-y garde, dit saint Bernard, *Quodcumque dixerit facite*, c'est à nous que cette parole s'adresse, suivons les maximes de Jesus-Christ, conformons notre conduite à sa doctrine, *quodcumque*, *&c.* à cette condition il n'est rien que nous ne devions en attendre. Comptons sur des miracles mêmes, s'il nous en faut; mais sans cela, portez, Chrétiens, portez vos hommages loin de ce Temple, réservez-les pour ces Idoles de grandeur qu'encensent votre orgueil & votre ambition, réservez-lès pour ces idoles de volupté, aux pieds desquels vous faites tomber votre lâche mollesse; mais gardez-vous de confondre avec ces idoles, l'humble, la chaste, la docile Marie : elle recevra les vœux de ceux qui veulent lui être semblables, qui ne veulent sçavoir, comme elle, qu'adorer Jesus-Christ, que croire la parole de Jesus-Christ.

Joan. 8. 5.

Idem. Ibid.

Priere de l'Eglise qui fait la conclusion du Discours.

O Vierge sainte, vous recevrez les nôtres; car c'est dans cette disposition que nous tombons maintenant à vos pieds, & que nous élevons nos voix vers votre thrône. Mere de Dieu, Mere toujours Vierge, la joie, la consolation des pauvres voyageurs, qui courent sur cette mer orageuse du monde. Etoile heureuse qui nous annoncez le calme, vous marquez notre route, nous conduisez au port. *Maris Stella, Porta Cœli, Dei Mater.* Nous vous saluons, recevez de nous le salut que l'Ange du Seigneur vous adresse. Eve nouvelle par qui nous sommes tous créés de nouveau en Jesus-Christ,

qui changeâtes en bénédiction la malédiction de la premiere, & rompîtes les fers dont elle nous avoit chargés, achevez votre ouvrage, achevez notre délivrance.

Car, hélas! que de funestes appanages du premier péché nous sont restés malgré notre victoire? Quelle épaisse nuit sur nos esprits; dissipez nos ténébres, éclairez notre ignorance, *profer lumen*, quel joug de fer sur notre volonté, rompez nos chaînes, les chaînes de nos penchans vicieux, de nos habitudes criminelles, *Solve vincla*.

Quel affreux combat au dedans de nous-mêmes, notre cœur, théatre de la plus violente des guerres est sans cesse en proie aux passions qui le déchirent, l'enfer se met encore de la partie, tantôt il trouble nos esprits de ses fantômes, tantôt il porte dans nos cœurs ses plus noires fureurs, ramenez le calme, établissez la paix daus nos ames allarmées: *Funda nos in pace.* D'autre part, quelle indigence de bien au milieu d'un océan de maux où nous sommes plongés, que de sortes de dangers nous affligent; adoucissez les maux qui nous tourmentent, obtenez-nous les biens dont nous avons besoin: *Mala nostra pelle, bona cuncta posce.* Montrez que nous sommes vos enfans, & que vous avez pour nous les sentimens de Mere: *Monstra te esse matrem.* Mere de Dieu, votre Fils ne peut certainement rejetter vos prieres, il recevra les vœux que vous ferez pour nous; car lui-même il nous aime, puisqu'il est né pour nous: *Sumat per te preces, qui pro nobis natus, tulit esse tuus.* Vierge toute miraculeuse, Vierge en qui tout est singulier, tout est extraordinaire, & dans la Dignité & dans la Puissance: *Virgo singularis.* Mais, Vierge, qui vous plaisez sur-tout à vous distinguer par des traits singuliers de miséricorde & de tendresse: *Inter omnes mitis.*

Ce que nous voulons principalement obtenir de

vous aujourd'hui, ce sont vos vertus, l'innocence de mœurs, la douceur sur-tout; en un mot, que nous menions une vie pure : *Vitam præsta puram.* Que nous marchions d'un pas assuré, d'un pas égal, uniforme & constant dans la voie des Commandemens de votre Fils; *Iter para tutum*; afin que nous présentant à son Tribunal, de votre main il nous reçoive dans sa Cour : heureux alors, par sa seule vûe, nous chanterons le Cantique éternel de triomphe & de joie. Gloire au Pere, gloire au Fils, gloire à l'Esprit-Saint, même gloire à tous trois, qui ne sont qu'un seul Dieu, qui vit & regne dans les siécles des siécles.



PLAN ET OBJET D'UN DISCOURS FAMILIER sur le même sujet.

EX hoc beatam me dicent omnes generationes. Luc. 1. 48.

Cette insigne faveur me fera nommer Bienheureuse dans la succession de tous les siécles.

Marie, Mere de Dieu, est devenue la nôtre, mes chers Paroissiens, par Jesus-Christ, & la piété qui nous attache à elle par un culte réglé, est pour nous un fonds abondant de miséricorde & de grace. C'est, mes Freres, de cette piété solide envers la Mere de Dieu, que je veux parler aujourd'hui; car je ne doute point qu'on ne vous ait entretenu dêja plusieurs fois de sa Conception Immaculée, de sa Naissance miraculeuse, de son Assomption glorieuse, & de tous les autres Mysteres de cette Bienheureuse Vierge, & peut-être n'a-t-on jamais pris soin de vous parler à fonds de l'obligation où nous sommes de rendre des hommages à cette excellente Créature, & des fruits que produisent aux Chrétiens les

soins qu'ils prennent de les lui rendre dans un culte réglé. Animons-nous donc, mes chers Paroissiens, vous & moi, à la reconnoissance & à la piété envers la sainte Mere de Dieu. Je vais en découvrir les motifs & en régler les mouvemens. Ainsi dans la premiere Partie, je vous prouverai que c'est un devoir pour tous les Chrétiens d'honorer celle que Dieu a honoré en tant de manieres. Dans la seconde Partie, je vous montrerai que c'est une consolation pour tous les Chrétiens, de pouvoir établir leur confiance sur celle que Dieu a honorée.

Division générale.

Vierge sainte, nous venons à vous avec assurance d'obtenir votre protection auprès de votre Dieu & le nôtre ; puisque vous devez vos grandeurs à nos miséres, & que notre chute a été la cause de votre élevation. Vous n'êtes grande, que parce que vous êtes Mere ; vous n'êtes Mere que parce que Dieu s'est fait Homme : & Dieu ne s'est fait Homme, que parce que nous sommes devenus pécheurs : ainsi vous nous devez dans un sens tout ce que vous possédez de grandeurs. Nous espérons que vous l'employerez à nous rendre favorable celui de qui vous les avez reçues. Nous demandons le secours de l'Esprit-Saint par votre intercession.

Introduction du premier Point.

Pour parler comme il faut de l'honneur que tous les Chrétiens doivent rendre à la sainte Mere de Dieu, il est nécessaire, mes chers Paroissiens, de vous instruire principalement sur trois choses. 1°. Pourquoi tous les Chrétiens doivent honorer Marie ? 2°. Quel honneur ils doivent rendre à Marie. 3°. Jusqu'où ils doivent porter l'honneur dû à Marie. Nous allons donc traiter du fondement de la qualité & de la mesure de l'honneur que les Chrétiens doivent rendre à la Mere de Dieu. C'est, je le pense, tout ce que je puis, mes Freres, vous proposer de plus instructif sur cette importante matiere.

Preuves de

Le fondement de l'honneur que nous rendons à

Marie, c'est celui que Dieu lui a fait lui-même; c'est sur ce principe que je prétens établir cette obligation. *Fecit mihi magna qui potens est, ex hoc, &c.* Le Seigneur a fait en moi de grandes choses, & c'est ce qui me fera appeller Bienheureuse dans la succession des siécles. Or voici ce qui suit naturellement, & ce qui renferme la preuve de cette obligation; il faut honorer celle que Dieu honore. Dieu a honoré Marie plus que toutes les autres créatures ensembles, donc nous devons honorer cette Mere de Dieu d'une maniere toute singuliere. En effet, les graces d'un Prince attirent le respect des hommes à ceux sur qui il les a répandues; & quand un Souverain a honoré quelqu'un des marques glorieuses de son amitié, il doit être honoré par ses sujets.

la premiere Partie. Le fondement du culte que nous rendons à Marie n'est autre que celui que Dieu même a posé. *Luc.* 1. 49.

Ceci posé, mes chers Paroissiens, je dis qu'entre toutes les créatures, nulle n'a été & ne sera jamais plus honorée de Dieu que l'a été Marie: il l'a choisie pour en faire la Mere de Jesus-Christ. Il l'a remplie de tous les dons, de toutes les grandeurs & de toutes les prérogatives qui conviennent à cette excellente Dignité de Mere de Dieu, & on doit reconnoître en elle trois plénitudes de graces qu'elle a reçue dans les trois momens les plus signalés de sa vie.

Il est incontestable que Marie a été de toutes les créatures la plus honorée de Dieu.

D'abord celle qu'elle a reçue dans le moment signalé de sa Naissance. Plénitude de graces qui a éloigné de cette Naissance jusqu'à l'odeur même du péché, si je puis m'exprimer ainsi; plénitude qui la dispose au plus grand de tous les biens, qui est celui de concevoir le Fils de Dieu, & d'être Mere & Vierge tout ensemble.

Plénitude de graces que reçoit Marie au moment de sa Naissance.

Ensuite au moment que le Verbe de Dieu a été formé dans son sein, elle a reçu toute la perfection de la charité & de l'amour de Dieu, qui est la source de tout bien, par la présence de son Fils en elle: enfin celle qu'elle a reçue au moment de sa mort:

Plénitude de graces au moment de sa Conception.

Plénitude de graces au moment de sa mort.

elle est entrée dans le sein de Dieu, que j'appelle la grace de la gloire ou la consommation de la grace. C'est ce qui l'a mise dans la jouissance & dans la possession de tous les biens d'une maniere proportionnée à sa dignité.

Pour bien concevoir l'honneur dû à Marie, il faudroit comprendre combien Dieu l'a aimé.

Que vous puis-je dire, mes chers Paroissiens, sur la maniere dont Dieu a honoré Marie ? Son amour envers elle a été immense, disent les Peres & les saints Docteurs, puisqu'il l'a rendue capable de contenir le Verbe divin dans son sein ; & c'est de l'immensité de cet amour, qu'il faut tirer l'immensité des honneurs dont il l'a comblée, & des grandeurs où il l'a élevée. Tenons-nous-en à ce qu'en dit elle-même Marie, toute pénétrée de l'état sublime où elle est élevée. Le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi, *Fecit mihi magna, &c.* Oui, mes Freres ; & si grandes, qu'il n'est pas possible de les bien exprimer : mais cette impuissance augmente l'obligation où nous sommes de l'honorer, & elle sert à nous faire connoître la maniere ineffable dont Dieu l'a honorée lui-même. Concluons donc, que puisque Dieu a honoré si particulierement Marie, nous devons aussi lui rendre toutes sortes d'honneurs.

Luc. 1. 49.

Comme le Pere a honoré le Fils, il étoit juste aussi que le Fils honorât la Mere.

Que si le Pere éternel a pris soin d'honorer son Verbe dans ses plus pronfondes humiliations en le faisant reconnoître pour son Fils, ce Verbe divin a voulu honorer sa Mere dans tout le cours de sa vie mortelle en prenant la qualité de Fils de l'homme, c'est-à-dire, de Fils de Marie ; & c'est pour nous, mes Freres, un engagément indispensable d'honorer Marie ; car comme le Fils de l'homme est chef de tous ceux qu'il a rendus enfans de Dieu, sont renfermés dans le Fils de l'homme ; ils ne forment qu'un seul Fils de l'homme avec lui, & ils doivent s'unir à lui ; par conséquent pour honorer celle de qui ils sont devenus les enfans en sa personne, & c'est sur ce principe qu'on peut expli-

que

quer la pensée de S. Anselme & de S. Bernard, qui disent que la vraie piété envers Marie est une marque de prédestination. En effet, c'est une marque que nous sommes remplis de l'Esprit de son Fils, & que nous lui appartenons, si nous l'honorons avec son Fils, puisqu'alors nous pouvons nous rendre le consolant témoignage que l'honneur que nous rendons à Marie a Dieu pour fin.

Le culte que nous rendons à Marie, tout supérieur qu'il soit à toutes les créatures, est tout-à-fait inférieur à celui que nous rendons à Dieu.

Car ne nous y trompons pas, mes chers Paroissiens, voici quelle est la qualité de l'honneur & du culte que nous rendons à Marie, il est entierement, absolument & nécessairement subordonné à celui de Dieu. Nous regardons Jesus-Christ en elle, & l'honorant avec lui & par son Esprit, nous ne séparons jamais le Fils d'avec la Mere ; elle n'est rien que par son Fils, & sans lui elle auroit éprouvé comme nous le néant & l'abîme de toutes les miséres dont il l'a préservée comme sa Mere.

Suite du même suje

Voilà, mes Freres, ce que l'Eglise sainte a voulu même nous faire entendre d'une maniere sensible, lorsqu'exposant à nos yeux les images de cette excellente Créature pour être l'objet de notre vénération, elle nous la représente toujours tenant entre ses bras son Fils adorable. Pourquoi cela, c'est que Marie, Chrétiens, mes Freres, tire toute sa gloire de Jesus, & l'honneur que nous rendons à la mere est subordonné au Fils par un rapport & une dépendance nécessaire, non qu'il y ait à proprement parler dans Marie, un mérite particulier digne d'honneur & de respect ; mais parce que ce mérite vient de Dieu, parce que c'est Dieu qui par une faveur toute gratuite, l'a bien voulu distinguer de tous les autres Saints.

Conséquence de ce qui précede.

Ce seroit donc, mes Freres, un grand abus parmi les Chrétiens, si l'honneur qu'on lui rend s'arrêtoit à elle sans remonter à son Fils. Car enfin, quelle erreur seroit la nôtre de borner notre culte à sa

grandeur propre, comme si elle étoit une souveraine indépendante, elle que nous regardons comme une pure Créature absolument dépendante de Dieu, lequel sans blesser ses droits immuables, ne peut & ne pourra jamais accorder aucune grace, aucune puissance que pour faire connoître & adorer la sienne : ainsi, mes chers Paroissiens, tâchez de vous bien convaincre de ces importantes vérités, que pour bien honorer Marie, c'est à Dieu qu'il faut rapporter tout l'honneur que vous rendez à cette Créature privilégiée, & que sans cela votre culte seroit vain & même illegitime.

Combien sont injustes les reproches que nous fait l'hérésie au sujet du culte que nous rendons à Marie.

Hé ! vous, chers Freres séparés, au nom du Seigneur, revenez des fausses impressions que vous avez recitées sur notre prétendue idolâtrie dans le culte que nous rendons à la Mere de Dieu : ne croyez pas non plus que nous changions de langage, tel a été le dogme constant de l'Eglise sainte dans tous les siécles. Nous ne mettons point notre Religion à adorer des personnes mortelles, nous les honorons seulement comme des modéles qui nous sont présentés pour les suivre, & non pas les adorer comme les objets de notre Religion, comme ont osé nous le reprocher l'impiété & la maligne hérésie. Voilà, mes Freres, ce qui regarde la qualité & la nature de l'honneur dû à la Mere du Sauveur du monde ; mais jusqu'où le doit-on porter, & qu'elle en doit être la mesure, c'est ce qui me reste à vous expliquer dans cette premiere Partie.

Précautions à suivre pour ne point excéder dans notre culte envers Marie.

L'honneur que nous rendons à Marie est subordonné à celui de Dieu par une dépendance nécessaire, comme je vous l'ai déja dit, mes chers Paroissiens ; mais aussi tout ce qui n'appartient pas à Dieu lui peut être attribué par honneur, & c'est exactement à quoi on peut réduire la mesure dont il s'agit.

Considerez donc d'abord que comme les hommes peuvent se tromper dans ce qui peut convenir à la créature, & qu'ainsi abusés par une piété fausse

& trompeuse, ils offenseroient Marie en la pensant honorer, il faut qu'ils s'en tiennent à ce qui est prescrit par l'Eglise. De plus, quand même on ne seroit pas en danger de tomber dans ce désordre, & qu'on n'attribueroit à Ma[illegible] que ce qui lui pût convenir. Il y a un autre péril à craindre, c'est que les personnes outrées dans leurs dévotions, ne tirent de fausses conséquences d'un principe qui est vrai absolument, qui est, que quoique Dieu ait beaucoup fait pour Marie, il auroit pû néanmoins faire encore plus pour elle s'il l'eût voulu, en lui communiquant l'impassibilité, le don des miracles; mais il ne nous appartient pas de sonder les voies de Dieu. C'est à nous à les adorer : *Viæ meæ non sunt vestræ*; & pour en revenir encore à ce que je vous disois toute à l'heure, mes chers Paroissiens, la grande régle pour ne se point tromper dans notre culte envers Marie, c'est de nous en tenir précisément à ce que l'Eglise notre Mere à déterminé à ce sujet. *Is. 55. 7.*

Ne nous imputez donc pas, chers Freres séparés, es excès du [illegible]ux zéle. De quelque dévôt dont la iété pourr[illegible] être mal entendue; car l'Eglise ne les jamais connus que pour les rejetter. Pour nous, es chers Paroissiens, qui avons eu le bonheur de [illegible]ndre naissance dans le sein de l'Eglise Catholi[illegible]olique & Romaine, demeurons dans les [illegible]ous a prescrites, n'en sortons jamais. [illegible]e des honneurs déréglés qu'une [illegible]ut inventer. Souvenons-nous [illegible] que nous lui rendrons ne [illegible]bles, si l'Eglise ne les a point [illegible] approuvés. Ils ne vous at[illegible] [illegible]s de la confiance que vous [illegible] est de cette confiance dont je [illegible]s parler dans ma seconde Ré[illegible]

Tout culte rendu à Marie sans être autorisé par l'Eglise n'est pas accepté de Marie.

[illegible] la confiance que vous devez.

Introduction du second Point.

librement un langage dont le ſens étoit entendu de tout le monde ; car chacun convenoit que Marie n'étoit honorée que comme Mere de Dieu. On comprenoit fort bien que tout ce qu'on attribuoit à cette excellente créature étoit rapporté à la gloire de Dieu, & qu'on vouloit honorer le Fils dans la Mere.

Sentimens dans leſquels tous les vrais Chrétiens doivent entrer à l'égard de Marie.

Entrez donc, chers Freres ſéparés, dans le ſens d'un langage qui ne peut ſcandaliſer perſonne quand il eſt entendu ; nous parlons aujourd'hui comme les Peres ont parlé autrefois, ils ont penſé comme nous penſons aujourd'hui, nous établiſſons notre confiance ſur le crédit de Marie, & ſon crédit ſur la toute-puiſſance de ſon Fils. Etablis ſur des principes ſi Chrétiens & ſi ſolides, je vous exhorte, mes chers Paroiſſiens, à mettre votre confiance dans Marie. Elle eſt pleine de charité pour nous, rien ne peut nous empêcher de l'appeller Mere des miſéricordes ; car il eſt certain qu'elle a pour nous la tendreſſe d'une Mere, & qu'elle nous regarde comme ſes enfans ; c'eſt une qualité qu'elle a acquiſe en devenant celle du Sauveur du monde, elle eſt la nôtre comme elle eſt la ſienne, quoiqu'avec cette différence, qu'elle eſt la Mere de Jeſus-Chriſt ſelon la chair, & qu'elle eſt la nôtre ſelon l'eſprit. Elle eſt certainement, dit S. Auguſtin, la Mere des membres de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire de tous les Fideles, puiſqu'elle eſt véritablement ſelon la chair la Mere de ce Chef dont nous ſommes les membres.

Marie a pour tous ſes vrais Fideles des ſentimens de Mere.

Or, mes chers Paroiſſiens, il ne faut pas douter que Marie ne ſoit diſpoſée à faire à notre égard l'office d'une tendre Mere, & qu'elle n'en ait les ſentimens, & c'eſt ſans doute dans cette penſée que l'Egliſe nous inſpire de nous mettre ſous ſa protection, non-ſeulement durant la vie, mais encore à ce moment terrible qui doit décider de notre éternité : *Et in hora mortis noſtræ.* Prenez garde néanmoins, mes Freres, de porter ſi loin cette confiance

que le Fils s'en trouve deshonoré; ce qui arriveroit infailliblement, si vous ne regardiez Jesus-Christ que comme un Juge irrité qui veut confondre les coupables, & Marie comme une Mere de miséricorde, qui sans entrer dans les intérêts de son Dieu, s'oppose à l'exécution de ses desseins par une tendresse mal-entendue pour les hommes.

Marie ne s'intéresse que pour ceux qui font la volonté de son Fils, elle ne lui demande que ce qui peut lui être agréable. *Joan.* 8. 5.

Non, non, mes chers Paroissiens, ne vous trompez point ici grossierement, Marie toute Mere qu'elle nous soit, toute tendre que vous puissiez la supposer, ne peut avoir d'autre volonté que celle de son Fils; & elle enseigne à tous les hommes en la personne de ceux qui servoient aux nôces de Cana, où elle obtint le premier miracle du Sauveur, qu'elle ne demandoit grace & qu'elle ne l'obtenoit que pour ceux qui faisoient en toutes choses la volonté de son Fils : *Quodcumque dixerit vobis facite.* Car enfin, mes Freres, il suffit ici de réfléchir, & ce raisonnement est bien à votre portée. Si Marie pouvoit se séparer de Jesus-Christ, qu'aurions-nous en ne possédant que Marie, qu'aurions-nous si Jesus-Christ étoit contre nous? Marie obtient, il est vrai, mais elle n'accorde pas; il est vrai encore qu'elle obtient tout ce qu'elle demande, mais elle ne demande que ce qui peut plaire à son Fils; & ce seroit, mes chers Paroissiens, vous tromper grossierement, que d'espérer si vous reposant sur elle avec confiance vous espériez qu'elle vous protégera dans vos criminelles habitudes contre la Justice de Jesus-Christ, & qu'il y eût des réserves de charité dans les entrailles de cette Mere de miséricorde, capables de sauver ceux qui vivent & veulent persévérer dans leurs désordres jusqu'au dernier moment Mais si repentant sincerement de vos péchés vous voulez recourir à Jesus-Christ par sa sainte Mere, promettez-vous tout de son assistance; je le dis, & je ne le dis qu'après les SS. Docteurs, qu'après l'Eglise, qu'après une foule de pécheurs, qui par sa médiation ont trouvé grace auprès de son Fils.

La puissante protection que nous pouvons attendre de la Ste Vierge.

Et certes, mes Freres, quelle protection ne devons-nous pas attendre de Marie? Assise à la droite de son Fils elle est en état d'obtenir par ses prieres le pardon des coupables, la guérison des malades, la consolation des affligés, la délivrance des pécheurs, le salut de tous ceux qui réclament sincerement son secours : de-là ces titres d'honneurs que lui ont donné les SS. Peres, d'Inventrice de la grace, de Médiatrice du salut, de Réparatrice des siécles : en effet, on peut dire qu'elle a été donnée aux hommes, & particulierement aux pécheurs comme une Médiatrice auprès du Médiateur. Vous craignez, dit S. Bernard, d'approcher du Pere éternel, il vous a donné Jesus-Christ pour Médiateur, mais peut-être redoutez-vous en lui la qualité de Juge souverain des vivans & des morts, recourez à la sainte Vierge, vous trouverez en elle une Avocate aussi tendre que que puissante : voilà, mes chers enfans, conclud S. Bernard, voilà l'échelle dont doivent se servir les pécheurs pour arriver jusqu'à Dieu, voilà ma grande espérance; car cette Vierge innocente a trouvé grace auprès du Seigneur, & c'est de cette seule grace dont nous avons besoin pour être sauvés.

D. Bern. Serm. 8. in Nativit. B. M. V.

Paraphrase sur le *Salve Regina*, qui fait la conclusion du Discours.

C'est dans cette confiance que nous nous prosternons à vos pieds, & que nous vous présentons avec nos respects les plus humbles, nos plus ferventes prieres. Nous vous saluons comme notre Reine, mais en même-temps nous vous invoquons comme la Mere de miséricorde : *Salve Regina, Mater misericordiæ.* Comme Reine vous pouvez tout pour nous, comme Mere de miséricorde vous voulez pour nous tout ce que vous pouvez; que ne devons-nous pas attendre d'une miséricorde toute puissante, ou d'une puissance toute miséricordieuse?

Si c'est dans ce monde visible l'espérance des biens invisibles qui nous soutient & qui nous fait vivre, vous êtes après Dieu notre vie, Vierge sainte, c'est sur vous que notre espérance est fondée. Après

Dieu vous seule êtes notre consolation, puisque c'est sur vous après Dieu que notre attente est établie : *Vita, dulcedo, spes nostra.* O asyle des pauvres ! ô refuge des malheureux ! ô solide espoir des pécheurs ! Que l'indigence nous presse nous aurons recours à vous, & vous nous aiderez à la porter. Que l'adversité nous afflige nous aurons recours à vous, & vous nous aiderez à la sanctifier. Que le danger nous menace nous aurons recours à vous, & vous nous aiderez à l'éviter. Nos Peres ont espéré en vous, & jamais ils ne furent confondus ; commenceriez-vous à nous abandonner ? N'auriez-vous été une Mere si tendre que pour les autres ?

Ah ! Vierge sainte, si nous tendons vers vous les bras, si nous élevons nos voix, si nous redoublons nos cris, c'est que nos maux sont extrêmes, nous les ressentons & vous les ressentez : *Ad te clamamus exules, filii Evæ, ad te suspiramus gementes & flentes in hac lacrymarum valle.* Triste postérité d'une Mere qui nous a perdus nous en portons la peine ; & vous, Mere d'un Dieu qui nous a sauvês par lui-même, & qui veut encore nous sauver par vous, vous êtes sensible à nos malheurs, nos larmes & nos gémissemens vous annoncent assez nos malheurs, vos soins & les secours que vous voudrez bien nous donner nous les rappellerons sans cesse ; enfin, le dirai-je ? Nous vous reclamons parce que nous sentons nos maux, & vous nous prêtez secours parce que vous les ressentez vous-même.

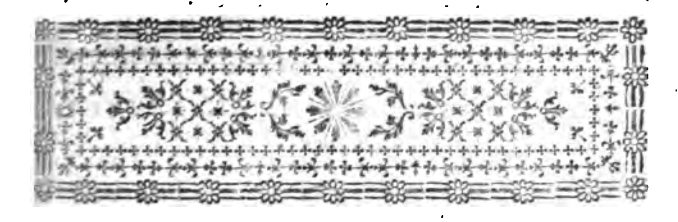
A qui irons-nous, si ce n'est pas à vous, illustre Marie, que nous nous adressons ? Nous avons, il est vrai, un puissant Médiateur dans le Ciel ; mais après tout, s'il est notre Médiateur, il est aussi notre Juge. Servez-nous donc, Vierge sainte, d'Avocate auprès de lui, nous en usons allant à vous comme des enfans qui se sentent coupables envers leur pere : *Eia ergo Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Parlez donc, ô glorieuse Mere, &

prenez notre cause en main. Souvenez-vous que vous êtes la Mere d'un Dieu homme comme nous, tournez vers lui vos yeux & tournez-les vers nous; vers nous, pour considérer nos miseres, & vers lui, pour les lui représenter; vers nous, pour vous attendrir sur nous, & vers lui, pour l'intéresser lui-même en notre faveur, & pour le fléchir. Montrez-lui ce sein qui l'a nourri, ces bras qui l'ont porté, il ne faut point d'autre langage pour vous faire entendre, ni d'autre voix pour le toucher.

Mere puissante, divine Marie, quoique vous soyez notre ressource dans nos calamités temporelles, nous vous demandons préférablement encore les biens spirituels : conduisez-nous après notre exil au terme heureux; faites que nous voyions pour toujours ce divin Fils que vous contemplez pour jamais : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.* Parvenue au terme, faites que nous puissions un jour y arriver comme vous.

Alors nous chanterons éternellement vos grandeurs; mais entre vos grandeurs nous célébrerons cette aimable clémence, cette douceur, cette miséricorde qui vous caractérisent si bien : *O clemens! ô pia! ô dulcis Virgo Maria!* Dès maintenant nous les célebrons, dès maintenant nous les éprouvons, & elles nous attachent pour jamais à vous. Un Apôtre a prononcé anathême sur quiconque n'aimeroit pas le Seigneur Jesus; à cet anathême ajoutons-en un autre : anathême à quiconque renonce Marie Mere de Jesus; mais pour ceux qui lui sont dévoués, qui l'honorent, qui la servent, qui l'invoquent, qui l'imitent, salut & bénédiction dans tous les siécles des siécles. Ainsi soit-il.





OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA PRÉSENTATION DE MARIE AU TEMPLE.*

Je ne blâme point absolument ceux qui prennent occasion de ce Mystere, de parler de l'importance & de l'avantage qu'il y a de se donner à Dieu dès ses plus tendres années, de vivre dans la piété des douceurs attachées au service de Dieu, &c. ce sont-là sans contredit les sujets qui ont plus de rapport à ce Mystere. Cependant il faut avouer qu'avec un peu de soin l'on peut venir à bout de traiter ce Mystere, comme l'on sera forcé d'en convenir par les matériaux que je vais fournir. Dans le Volume qui suivra celui-ci, & qui contiendra les Communs, l'on trouvera un Discours sur la Virginité, qui pourra être d'une très-grande utilité, & qu'il sera facile d'appropier à ce Mystere. C'est à dessein d'abréger, & de donner à peu près tout ce qui est nécessaire sur les Fêtes de Marie, que je change l'ordre que j'ai jusqu'ici gardé, comme j'en ai déja averti à la fin du Traité de la Nativité.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

Quàm pulchri sunt gressus tui Filia Principis. Cant. 7. 1.

O Fille du Prince, que vos premiers pas sont beaux.

Quàm pulchra es casta generatio, cum claritate immortalis enim est, memoria illius quoniam apud Deum nota est & apud homines. Sap. 4. 1.

Combien est belle une race chaste, laquelle est jointe avec l'éclat de la vertu : elle est en honneur devant Dieu & devant les hommes.

Prævenerunt oculi mei ad te diliculo, ut meditarer eloquia tua. Psal. 118. 148.

Mes yeux se sont élevés vers vous dès le matin pour méditer votre parole.

Introibo in domum tuam, in holocaustis reddam tibi vota mea. Ps. 65. 13.

J'entrerai dans votre maison avec des holocaustes, & je vous rendrai les vœux que j'ai formés.

Ego sum sicut oliva fructifera in domo Domini. Ps. 51. 10.

Je suis comme un olivier qui porte du fruit dans la maison de Dieu.

Virtus ejus nunquam deficiet, sed lux splendens procedet & crescet usque in æternum diem. Prov. 4. 18.

Sa vertu ne diminuera jamais ; mais semblable à une lumiere éclatante, elle ira toujours croissant jusqu'à l'éternité.

Adducentur Regi Virgines post eam. Ps. 44. 45.

Des Vierges après elle seront amenées au Roi.

Quæ placita sunt ei facio semper. Joan. 8. 29.

Je fais toujours ce qui plaît & ce qui est agréable à mon Pere.

Ecce venio, ut faciam

Me voici, ô mon Dieu,

Deus voluntatem tuam. Hebr. 10. 7.

pour accomplir votre volonté.

Dignè Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes. Coloss. 1. 10.

Afin que vous vous conduisiez d'une maniere digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres.

Congratulamini mihi omnes qui diligitis Dominum, quia cùm essem parvula placui Altissimo. Ex Off. huj. Festi,

Réjouissez-vous avec moi, ô vous tous qui aimez le Seigneur, parce que dès mon enfance j'ai eu le bonheur de lui plaire.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur ce sujet.

Troisiéme Siécle.

ARbitror rationi consentaneum esse virilis quidem puritatis in castitate primitias fuisse Jesum, muliebris verò Mariam. Orig. in c. 13. Matth.

JE crois que c'est avec raison qu'on doit dire que c'est Jesus-Christ qui a donné le premier aux hommes l'exemple de la pureté virginale, & Marie aux femmes.

Quatriéme Siécle.

Quid potest habere laudis, si effœtum corpus voluptatibus, & jam senectutis frigore gelidum, ad sacra devotionis officia deposito jam senectutis flore convertat. S. Ambros. Serm. in Ps. 118.

Quelle loüange pouvez-vous espérer, si après avoir consumé les plus beaux jours de votre vie dans la mollesse & dans le plaisir, vous offrez à Dieu un corps usé avec une vieillesse languissante & corrompue par le plaisir ?

ralités plus instructives les unes que les autres. Voici le Dessein.

Il y a trois choses à observer dans le sacrifice de Marie qui en relevent l'excellence.

1°. Elle se donne à Dieu de bonne heure & dès sa plus tendre enfance.

2°. Elle se donne à Dieu sans réserve & sans partage.

3°. Elle se donne à Dieu constamment & pour toujours.

1°. En se donnant à Dieu promptement elle condamne la lâcheté des Chrétiens qui different leur conversion, & ne donnent à Dieu que le rebut du monde & les restes d'une vie usée dans le monde. *Il faut consulter le délai de la Conversion sur ce point.*

2°. En se donnant à Dieu pleinement, elle condamne l'infidélité des Chrétiens qui ne se convertissent qu'en partie & avec réserve. *L'on trouvera bien des secours dans le sujet ci-dessus indiqué, & dans les Traités de l'Amour de Dieu, de la vraie & fausse Dévotion, dans le Mystere de la Circoncision.*

3°. En se donnant à Dieu constamment, elle condamne la légereté des Chrétiens inconstans qui ne persévérent point dans leurs bonnes résolutions. *Voyez le Traité de la Persévérance Chrétienne.*

Ne regardons pas simplement ce que Marie donne, mais de quelle maniere elle donne; n'envisageons pas seulement la matiere de son présent, mais la dévotion qui le releve, & qui en augmente le mérite. De-là deux vérités qui forment le partage d'un Discours sur ce sujet. Premiere vérité. Qu'après Jesus-Christ jamais présent si précieux, ni sacrifice si agréable n'a été offert au Seigneur. Seconde vérité. Que jamais personne n'a rien offert à Dieu d'une maniere si libérale & si généreuse. Le don & la maniere dont elle le présente forment le plan de ce Discours.

Pour justifier la premiere Partie, il n'y a qu'à

montrer qu'après le présent &. le sacrifice d'une Homme-Dieu il n'y a rien de plus grand ni de plus considérable dans le monde, ni qui l'égale en vertus, en mérite que Marie, qui s'offre elle-même en ce Mystere.

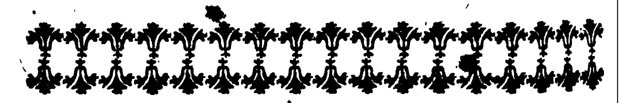
Quand à la seconde, il faut faire voir avec quels sentimens de dévotion & de reconnoissance, avec quelle intention, en quel temps & en quel lieu elle s'offre à son Créateur. *Ce Dessein est extrait d'un ancien Manuscrit.*

Deux préjugés au sujet de son dévouement à Dieu régnent avec empire dans le monde; les uns se persuadent que rien ne presse, que le parti de la vertu demande une raison plus forte, un âge plus avancé; les autres exempts de cette illusion brisent, pour ainsi dire, contre un autre écueil, ils mettent des bornes à leur propre piété, & composent en quelque sorte avec Dieu, en lui donnant certaines choses. Deux illusions que Marie dans le Mystere de sa Présentation dissipe : car en se consacrant au Seigneur dès sa plus tendre jeunesse, elle apprend aux premiers qu'il ne faut point différer pour embrasser le service de Dieu; en se consacrant au Seigneur, elle apprend aux seconds qu'il ne faut rien ménager dans le service de Dieu : en deux mots, Marie dans le Mystere de sa Présentation nous enseigne qu'on ne peut se donner à Dieu, ni trop-tôt, ni trop parfaitement.

Premiere Partie. Deux raisons sur-tout nous persuadent qu'on ne peut se donner à Dieu trop-tôt; nous le devons à Dieu, c'est la premiere; nous le devons à nous-mêmes, c'est la seconde. Marie va nous rendre l'une & l'autre sensibles.

Seconde Partie. Les mêmes raisons qui ont engagé Marie à se consacrer de bonne heure à Dieu, l'ont aussi portée à s'y donner entierement; Dieu d'une part; ses intérêts de l'autre. *Ce Dessein est pris du P. Pallu.*

Le P. Bretonneau a pris ce Mystere à peu près dans le même sens que le P. Pallu. Apprenons de Marie, toute enfant qu'elle est, comment nous-mêmes nous devons servir Dieu. Heureux si nous sommes à lui comme Marie : heureux si par un choix pleinement volontaire, & proportionné à notre état, nous nous donnons chacun comme elle à ce souverain Maître, & de bonne heure, & pour toujours. *De bonne heure*, en lui consacrant les prémices de notre vie, premier Point. *Et pour toujours*, en lui demeurant fideles jusqu'à l'extrémité de notre vie, second Point. En deux mots : Marie notre modele en se donnant à Dieu de bonne heure, & en lui consacrant les prémices de sa vie : Marie notre modele en se consacrant à Dieu pour toujours, & en lui demeurant fidele jusqu'à l'extrémité de sa vie.



DIVERSES COMPILATIONS sur la Présentation de la Sainte Vierge.

Ce que c'est que la Présentation de la Ste Vierge, & ce que nous en apprend une ancienne Tradition.

SOIT que ce fût une Coutume établie parmi les Juifs, soit une inspiration particuliere des parens de la sainte Vierge, ou enfin un attrait intérieur de la grace dans Marie, c'est une tradition très-ancienne & autorisée par les sentimens des saints Peres, que cette sainte & généreuse Fille fut présentée au Temple pour être offerte & entierement consacrée au Service du Seigneur. Elle fut consignée entre les mains des Prêtres de la Loi, pour être élevée avec d'autres filles en un lieu séparé ; mais proche du Temple où elles s'occupoient à des ouvrages propres de leur sexe, employant le reste du temps, partie en prieres & en divers exercices de piété, & partie à travailler aux

Ornemens sacerdotaux & aux ministéres du Temple. La plûpart des filles qu'on présentoit en bas âge n'ayant pas encore l'usage de raison, ne sçavoient pas ce qu'on faisoit d'elles, & ne l'apprenoient qu'avec le temps ; mais celle-ci à qui par un privilége spécial, la raison avoit été avancée, sçachant l'importance de cette cérémonie, y apporta tout le soin nécessaire pour la rendre agréable à la divine Majesté. *Auteur ancien anonyme.*

Les saintes occupatiōs de la sainte Vierge durant le temps de sa retraite dans le Temple.

La même Tradition qui nous apprend que la Vierge fut présentée au Temple, nous apprend aussi qu'elle y fut présentée dès l'enfance, qu'elle y demeura jusqu'à son mariage, & qu'elle s'y occupa à prier, à méditer, à s'unir à Dieu & à se disposer aux graces qu'il avoit dessein de lui faire. Belle leçon pour la jeunesse, qui semble croire que cet âge n'est pas du ressort de la vertu ; que Dieu, aussi-bien que les hommes, excuse les déréglemens, & comme s'il n'y prétendoit rien, l'abandonne à ses passions. Instruite à une meilleure école, la sainte Vierge conçut d'abord que Dieu veut les prémices de l'âge comme celles des fruits & des animaux, & que la vie entiere est dûe à celui dont nous la tenons : que c'est un procédé indigne de reserver à l'Auteur de notre être, un cœur corrompu par le vice, & flétri de mille péchés : que Dieu confond souvent le dessein qu'on a de lui en faire une offrande. Quand on n'en pourra plus faire un autre usage en permettant qu'il s'endurcisse, & que lié par ses habitudes, il demeure dans l'esclavage où il s'est imprudemment engagé. *Le Pere Dorléans, Livre intitulé : Instruction sur la Dévotion à la sainte Vierge.*

Combien l'innocence de la jeunesse qu'on offre à Dieu lui

Peut-on offrir à Dieu un présent plus beau qu'une ame pure & innocente ? O qu'un cœur que la contagion du monde n'a point flétri est agréable aux yeux du Seigneur ! Heureux ceux qui peuvent dire avec le Patriarche Jacob & David : *Seigneur, vous*

êtes le Dieu qui dès mon enfance m'avez porté entre vos bras, vous êtes mon Sort, mon Héritage, mon Dieu & mon Tout. C'est ce que Marie a pû dire en se consacrant à Dieu dans sa plus tendre jeunesse, c'est aussi ce que je dois dire. Mon cœur appartient tout à Dieu, il l'a formé, il l'a racheté, je le lui ai consacré : Dieu est trop grand & mon cœur est trop petit pour le partager ; il veut tout ou rien, je ne puis plaire à Dieu & au monde tout à la fois. Ai-je donc droit de croire que le sacrifice que je lui ai fait de moi-même a été agréable à ses yeux ? Au lieu de lui avoir consacré la plus pure fleur de ma vie & les prémices de mes années, n'ai-je pas imité Caïn, qui offrit son troupeau le plus maigre ? N'ai-je pas sacrifié à Dieu les restes du monde, de la vanité, du plaisir ? Ne lui ai-je pas offert un esprit, un cœur, un corps gâtés & corrompus par les désordres de mes passions ? Je lui ai été consacré par le Baptême ; mais la suite de ma vie a-t-elle répondu à de si heureux commencemens ? Les vœux que je lui ai faits, ou qu'on lui a faits pour moi, & que j'ai ensuite ratifiés, n'ont-ils point été suivis d'un sacrilége répentir ? *Manuscrit ancien, anonyme.*

est agréable. Genes. 41. Ps. 15. 5.

Doubles motifs qui montrent que nous ne pouvons trop-tôt nous donner à Dieu. *Act.* 17. 28. *I. Cor.* 4. 7. *Prov.* 16. 4.

Deux raisons principales nous persuadent que nous ne pouvons trop-tôt nous donner à Dieu. C'est une justice, dit S. Paul, nous lui appartenons dès que nous commençons à respirer ; c'est dans lui que nous avons l'être, le mouvement & la vie. *In ips[o] enim vivimus, movemur & sumus.* C'est une recon[-]noissance, puisqu'en naissant nous sommes combl[és] de ses graces & de ses biens. Qu'avez-vous, ajou[te] S. Paul, que vous n'ayez reçu ? *Quid autem hab[es] quod non accepisti : &c.* Devoir de justice, si le br[as] du tout-puissant de l'Eternel, nous a tirés d[u] néant, c'est pour lui-même qu'il nous a créés comm[e] le reste du monde : *Universa propter semetipsu[m] operatus est Dominus.* Devoir de reconnoissance, s'[il] nous a donné un esprit capable de connoître, u[n]

cœur capable d'aimer. Ne seroit-ce pas une ingratitude criminelle, que de prodiguer l'un & l'autre à des objets étrangers & profanes? *Eccine reddis Domino, Popule stulte & insipiens?* Devoir de justice, c'est un Maître Souverain; mais quel Maître? Devoir de reconnoissance. C'est un Pere charitable, mais quel Pere? C'est par ces deux motifs que Dieu a toujours tâché de rappeller son peuple rebelle & ingrat. *Le P. Pallu, Discours sur la Présentation.*

La connoissance qu'eut Marie de ces deux devoirs l'engagea à se consacrer à Dieu dès la fleur de son âge.

Comme Marie conçoit que c'est un devoir de justice de se consacrer à Dieu, aussi-bien qu'un devoir de reconnoissance, voilà ce qui l'oblige à s'offrir à Dieu dans le Temple dès sa plus tendre jeunesse. Eclairée des lumieres du Saint-Esprit, elle comprend ce qu'une raison, ou enveloppée de nuages dans une enfance aveugle, ou obscurcie par les passions dans un âge plus avancé, mais aussi plus corrompu, dérobe à la connoissance des hommes, elle connoît & le suprême Domaine de Dieu & son infinie bonté à l'égard de ses créatures. Elle sçait qu'elle lui appartient par justice, & qu'elle se doit entierement à lui par reconnoissance, parce que c'est par lui qu'elle est tout ce qu'elle est. De-là elle conclut que différer de se donner à lui, ce seroit se soustraire à son souverain Domaine, & tourner contre lui-même ses dons. Ce seroit affecter une indépendance & tomber dans une ingratitude qui la rendroient également criminelle: elle ne méconnoît ni le bras puissant qui l'éleve, ni la main libérale qui la comble de grace. Pleine d'une sainte ambition, elle ne trouve que Dieu seul digne de dominer sur son esprit & sur son cœur: elle croiroit avilir l'un & l'autre, que de délibérer un seul moment sur son choix, aussi ne délibere-t-elle pas; elle entre dans le Temple, elle se consacre à Dieu, & nous apprend par-là qu'on ne peut trop-tôt se donner au Seigneur. *Le même.*

Ne donner

Remarquez, Chrétiens, qu'en différant de se

à Dieu que ce que le monde rejette, c'est l'outrager.

donner à Dieu, l'on se rend d'autant plus criminels envers lui, que par ce délai il semble qu'on veuille le mettre en parallele avec le monde. Comprenez, si vous le pouvez, toute la noirceur de la préférence. Le monde, Dieu ? quels termes ! quelle comparaison ! Dieu lui-même s'en plaint par son Prophéte. *Cui assimilastis me & adæquastis, dicit Sanctus.* Quoi ! ne donneroit-on à Dieu que les restes du monde ? Quel sacrifice pour un Dieu ? Que seroit-ce si on ne prétendoit l'aimer que quand on ne pourroit plus pratiquer le monde ; que quand on n'en seroit plus aimé ? Si on ne pensoit à servir Dieu que quand on seroit devenu presque également inutile & pour le monde & pour Dieu même. Que quand le corps usé par les plaisirs & courbé sous le poids des années, ne seroit plus à l'épreuve des rigueurs de la pénitence ; que quand l'esprit gâté, rempli, occupé de mille fantômes vains, n'auroit plus de vivacité pour méditer les choses célestes ; que quand le cœur consumé par des flammes impures, étrangeres & profanes, seroit presque impénétrable aux ardeurs divines de ce beau feu que Jesus-Christ est venu apporter sur la terre. Eh ! quoi, ne sçavez-vous pas que notre Dieu est un Dieu jaloux, qu'en toute occasion il a voulu qu'on lui défére les prémices. *Primicias suas non tardabis reddere.* La Loi ordonnoit qu'on les offrît au Seigneur, c'est par-là qu'il prétendoit faire éclater son souverain Domaine sur tous les êtres créés : *Mea enim sunt omnia.* C'est la marque qu'il exigeoit de son peuple : *Eò quòd in manu forti eduxit nos de Ægypto.*

Is. 40. 25.

Exod. 22. 29.

Exod. 13. 16.

Le même un peu changé.

Promptitude de Marie pour aller se consacrer à Dieu dans son Temple.

Où va-t-elle, cette jeune Enfant, & quel dessein a-t-elle conçû ? Spectacle digne de l'admiration des Esprits célestes ! A peine trois ans se sont écoulés depuis sa naissance ; & déja sensible à l'attrait qui la touche, elle se met en devoir d'accomplir à la lettre la parole du Prophéte Royal, ou la pa-

role de Dieu même, qui se fait entendre au fond de son cœur, & qui lui dit : *Audi, filia, & vide.* Fille spécialement chérie du Ciel, écoutez & considérez : *Inclina aurem tuam.* Prêtez l'oreille & suivez la voix qui vous appelle : *Obliviscere populum tuum & domum patris tui.* Oubliez votre peuple, séparez vous de vos proches, quittez la maison de votre pere ; voilà comment vous pourrez plaire à ce Roi de gloire, qui seul mérite de vous posséder, & à qui seul vous devez vous offrir en sacrifice. *Et concupiscet Rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus.* Car c'est votre Dieu, c'est le Dieu de l'Univers. *Le P. Bretonneau, Discours sur ce sujet.*

Ps. 44. 11. *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.*

Comme l'exemple de Marie confond les vains prétextes que l'on apporte pour différer de se donner à Dieu.

Mais quoi, se consacrer au Seigneur dans un âge si tendre ! n'est-ce pas en quelque sorte mourir avant que de vivre ? N'est-ce pas s'ensevelir tout vivant ? Encore faut-il agir avec connoissance, sçavoir à quoi l'on renonce, faire quelque épreuve du monde & n'en venir à la fuite qu'après avoir vû le péril, &c. Où n'expose point une retraite si précipitée ? A quels regrets, à quel repentir, quand le feu de l'adolescence s'allumera, quand la nature plus vive s'éveillera, quand &c. D'ailleurs la carriere est longue, pourquoi donc commencer si-tôt & ne pas attendre ? Dieu aura son tour ; & ce n'est pas lui refuser ce qui lui est dû que de le différer. Vains raisonnemens dont Marie voit d'un coup d'œil toute l'illusion : conduite par des principes bien opposés, elle n'a garde d'écouter des maximes si contraires aux sentimens de son amour pour Dieu, & aux grandes idées de Dieu dont elle est remplie. Mon Dieu, se dit-elle, Dieu des vertus, vous seul serez tout le bonheur de ma vie, vous seul en aurez tous les momens. Le passereau a son nid où il se tient à couvert ; la tourterelle se cache dans les ouvertures de la pierre : *Passer invenit domum & turtur nidum sibi ; altaria tua, Domine virtutum.* Vos Ta-

Ps. 83. 4.

bernacles, Seigneur, vos Autels, votre Maison; c'est-là que j'aspire, c'est le centre de mon repos. *Le même.*

C'est la pure charité qui pressoit Marie de se présenter au Temple plutôt que la volonté de ses parens.

Nous devons croire que Marie n'entre point aujourd'hui dans le Temple par contrainte ni parce qu'elle y est engagée par la volonté de ses parens; la charité la presse bien plus fortement que l'obligation qu'elle a d'acccomplir leur vœu: & quand ils n'y la présenteroient point, elle ne laisseroit pas d'y être attirée par son amour; elle soupire depuis long-temps après ce bonheur, & dans le transport de sa ferveur, elle se dit sans cesse à elle-même: quand est-ce que j'irai m'enfermer dans cet auguste Temple, où Dieu a établi sa demeure, & où il a marqué la mienne? Mon Dieu, ne différez pas plus long-temps à m'accorder la jouissance de ce bonheur, dont le retardement cause des langueurs mortelles: *Hæc recordata sum & effudi in me animam meam, quoniam transibo in locum Tabernaculi admirabilis usque ad domum Dei.* Enfin ce jour tant desiré étant venu, ne me demandez pas si elle s'abandonne toute entiere à la joie: bien-loin d'attendre que ses parens l'avertissent de se préparer à partir pour exécuter leur vœu, elle fut la premiere à les en avertir & à les presser. Ce fut une chose bien surprenante de voir une fille de trois ans prendre une si ferme résulution. *Manuscrit ancien, anonyme.*

Ps. 41. 5.

Intérieur du Mystere de la Présentation de la Vierge au Temple.

Animons-nous tous, Chrétiens, à révérer Marie dans la solemnité de sa Présentation, dans l'oblation de son cœur, où par l'esprit de pauvreté, elle a fait un sacrifice de tous les biens & de toutes les espérances de la terre, à celui à qui elle devoit lui donner tout en lui donnant son Fils; où par le vœu de virginité, elle a offert son corps à celui qui vouloit s'en former un de son sang le plus pur. Dans ce jour Marie se met sous la dépendance & sous la main des Ministres du Temple, pour

consacrer sa volonté & son cœur à l'Esprit qui le remplissoit dès-lors, & qui en vouloit faire le sujet de ses plus divines opérations. Dans ce jour, Marie jette les fondemens de l'ordre virginal & de la consécration religieuse. Dans ce jour elle donne l'exemple d'une vie toute céleste & toute angélique, qui sanctifie la terre, qui peuple le Ciel, & qui fait de tous ceux qui l'embrassent & qui y sont fideles, autant de victimes consacrées sous les auspices de cette Vierge incomparable à l'Epoux des Vierges. Que de graces ! que de sainteté ! que de Religion dans ce cœur au moment de cette Consécration ! Que de mépris du monde & de ses thrésors, & que d'amour pour Dieu ! Quelle humilité ! quelle obéissance ! quelle pureté ! Quelle faim & quelle soif de la perfection où Dieu l'appelle ! Donnez-nous, ô Vierge sainte, de suivre votre exemple ; donnez-nous d'entrer dans vos dispositions ; donnez-nous par votre intercession de participer aux graces dont vous avez été remplie au jour de votre Présentation. *Le même.*

Les trois consécrations que Marie fait au jour de sa Présentation.

Je trouve que Dieu a trois rapports à ses créatures, un rapport de grandeur & de puissance, un rapport de providence & de conduite, un rapport de bonté & d'amour : sa grandeur nous demande le sacrifice de nos sens pour reconnoître sa Souveraineté, sa Providence nous demande les soumissions de notre esprit pour honorer sa sagesse, & sa bonté demande les hommages de notre cœur en les consacrant à son amour : mais si jamais une créature a reconnu ces trois attributs de la Divinité, & lui a rendu ces trois hommages par une seule action, c'est sans doute Marie dans la consécration qu'elle fait aujourd'hui de tout son être à la face des Autels. N'est-il pas vrai qu'elle se présente aujourd'hui comme une victime qui vient protester qu'elle tient tout de Dieu, qu'elle veut tout employer pour Dieu, qu'elle est disposée de

rentrer dans son néant pour honorer son Etre souverain, & qu'elle se tient renfermée dans l'abîme
Luc. 1. 48. de son humilité : *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Marie se présente aujourd'hui comme la Servante du Seigneur pour lui obéir en tout, suivre toutes les circonstances où il plaira à la divine Providence de l'engager, offrant une volonté déja préparée à tout, & lui disant, comme David : Mon cœur est
Ps. 56. 8. préparé, Seigneur, mon cœur, &c. *Paratum cor meum Deus.* Mon ame, ne serez-vous point soumise à votre Dieu, puisqu'il est votre salut ?
Ps. 61. 2. *Nonne Deo subjecta erit anima mea ab, &c.* Elle se présente pour être l'Epouse du Seigneur, toute à
Cant. 2. 16. lui, comme il est tout à elle : *Dilectus meus mihi & ego illi.* Fût-il jamais consécration plus authentique ? *Ancien Manuscrit.*

Les douceurs attachées au service de Dieu quād on s'y consacre comme Marie.

C'est une vérité dont l'expérience fait la preuve, que la vertu a des douceurs préférables à tous les plaisirs des sens ; car encore qu'il en coûte de faire les premieres démarches pour se consacrer à Dieu, parce que les passions, satan & le monde s'y opposent ; néanmoins dès que l'on s'est surmonté sur ce point, on éprouve qu'un jour passé dans la Maison de Dieu, doit être préféré à tout ce que l'on pourroit goûter ailleurs en plusieurs années.
Ps. 83. 11. *Melior est dies una in atriis suis, super millia.* Il n'en faut point d'autres preuves que l'exemple que l'Eglise nous met aujourd'hui devant les yeux, en nous rappellant la mémoire de la Presentation de Marie, pour se consacrer au service de Dieu dans le Temple. J'avoue qu'elle n'éprouva pas les difficultés que ressentent les autres ; qu'elle n'eut point de peine de quitter la maison paternelle, ni de se séparer de ceux qui la chérissoient tendrement ? mais ce premier pas fait par un engagement solemnel, qui peut exprimer les délices dont son ame fut remplie, les douceurs qu'elle goûta dans la contemplation & dans ses entretiens continuelles avec

son Dieu ; il ne faut point douter que ce que toute la vertu peut apporter de satisfaction, de joie & de consolation, ne vint se répandre comme un torrent dans ce cœur innocent, & n'en remplit toute l'étendue & toute la capacité : *Torrente voluptatis potabis eos.* Ce partage n'est pas seulement pour Marie, nous pouvons tous y aspirer éprouvant combien il est doux de servir le Seigneur, combien son joug est doux. Suivons Marie à l'odeur de ses parfums, les douceurs qu'elle éprouve deviennent un garant de celle que Dieu nous accordera. Ps. 35. 9.
Le P. Oudri, Tome II.

Ceux qui voudroient trouver de bonnes moralités sur le sujet qui précéde, peuvent en toute sûreté consulter le Traité de la vraie & fausse dévotion contenu dans le second Volume de la Morale de ce Dictionnaire.

Marie est d'autant plus heureuse dans le sacrifice qu'elle médite de faire au Seigneur, qu'elle n'y trouve nul obstacle, que dis-je, qu'elle y est même secondée de la part d'un pere & d'une mere, fidéles Israélites, uniquement adonnés eux-mêmes au Service du Seigneur : ni Joachim, ni Anne, ne sont point de ces parens prévenus des erreurs du siécle, qui par un énorme abus de l'ascendant que la nature leur donne sur les enfans, se constituent les arbitres de leur vocation, & souvent s'opposent aux desseins de la Providence & à ses adorables dispositions. (*Ici en peu de mots l'on peut peindre le caractere de Joachim & d'Anne.*) Qui peut dire de quels sentimens de zéle & de reconnoissance sont pénétrés Joachim & Anne en présentant Marie au Ministre du Dieu vivant ? Sur-tout, qui peut exprimer tout ce que pense Marie, & tout ce qu'elle ressent au moment si désiré où elle entre dans la maison de Dieu, où le Prêtre la reçoit au nom de Dieu, où elle

Les parens de Marie loin de s'opposer au sacrifice que veut faire Marie s'y prêtent volontiers.

fait à Dieu une conſécration d'elle-même entiere & ſans reſerve, n'ayant point d'autre prétention ſur la terre : *Deus cordis mei & pax mea Deus in æternum*. Oui, mon Dieu, vous ſeul ſerez mon héritage ici-bas. *Le P. Bretonneau.*

Pſ. 72. 26.

L'on ne conſultera pas infructueuſement ſur ce ſujet le Traité de l'éducation des peres & meres envers leurs enfans, contenu dans le ſecond Tome de la Morale.

Comme à tout âge l'on eſt Chrétien, il n'eſt point d'âge qui puiſſe nous diſpenſer de rendre à Dieu ce qui lui eſt dû.

Où liſons-nous dans l'Evangile qu'il y ait des âges privilégiés, c'eſt-à-dire, des âges où il ſoit permis de s'affranchir de la Loi, de vivre au gré de ſes deſirs, de ſatisfaire ſes paſſions, & de ne pas rendre à Dieu le culte légitime qu'il exige de nous? A tout âge on eſt Chrétien, & par conſéquent à tout âge on doit agir en Chrétien : or agir en Chrétien c'eſt régler à ſes mœurs, c'eſt reprimer ſes ſens, c'eſt mortifier ſes appetits déſordonnés, c'eſt ſe préſerver de tout mal & pratiquer tout le bien, à quoi la raiſon & la Religion nous obligent. Il ſeroit étrange que ſortant des eaux du Baptême où par un ferment ſolemnel nous avons renoncé au monde & à la chair pour être uniquement à Dieu, & pour obéir à ſes divins Commandemens : il nous fût libre néanmoins dans le premier emploi que nous faiſons de nos années, d'oublier Dieu pour ſuivre en aveugles les convoitiſes de la chair. *Le même.*

Plus l'on differe de ſe donner à Dieu, plus la choſe devient difficile, d'où partent ces difficultés.

Oui, ſi l'on differe de ſe donner à Dieu, le retardement rendra de jour en jour la choſe plus difficile. Mais comment & par où, par une infinité d'endroits que je ne fais que parcourir. 1°. Difficile du côté de Dieu, qui quelquefois ſe laſſe, ſe rebute, ſe retire peu à peu, & abandonne enfin juſtement celui qui l'a injuſtement abandonné. 2°. Difficile du côté de la paſſion, qui comme un arbre

qui a jetté de profondes racines, ne s'ébranle pas par les vents ordinaires, il faut un orage, une tempête violente pour le renverser & l'arracher. Tout jeune que j'étois, dit S. Augustin, hélas ! j'étois déja un grand pécheur : *Tantillus puer, tantus peccator.* Mais plus j'avançois en âge, plus le vice se fortifioit dans moi avec l'âge : *Quanto ætate major, tanto vanitate turpior.* 3°. Difficile du côté du monde, qui usurpe sur nous un pouvoir tyrannique : il nous attache par ses promesses, il nous intimide par ses menaces, nous aimons ses louanges, nous craignons ses mépris. 4°. Difficile du côté du cœur de l'homme, qui ne passe pas aisément de l'amour à la haine d'une même chose, qui ne change pas facilement, & qui se picque même souvent d'une constance criminelle. 5°. Difficile du côté de la vertu même, qui malgré les charmes avec lesquelles elle se présente à nous, comme autrefois à Augustin, nous laisse cependant appercevoir toute l'austérité d'une vie nouvelle, d'une vie pénitente. 6°. Difficile du côté des habitudes qu'on a contractées, qui passent, ainsi que s'expriment les Peres, & ainsi que l'expérience le montre comme dans une seconde nature ; si difficile enfin, que le Saint-Esprit nous assure qu'on est ordinairement dans la vieillesse tel qu'on a été dans la jeunesse : *Adolescens juxta viam suam etiam cùm senuerit non recedet ab eâ.* Heureux donc celui, qui dès sa tendre jeunesse docile à votre grace, Seigneur, plie volontiers sous votre joug ! *Bonum est viro cùm portaverit ab adolescentiâ suâ,* il a lieu d'espérer que votre grace qui le prévient ainsi, ne l'abandonnera pas dans un âge plus avancé : *Cùm senuerit non recedet ab eâ.* Mais malheur au contraire à celui qui consacrant au monde ses plus belles années, marche dès sa jeunesse dans la voie de perdition : Ses os, c'est la terrible expression du Saint-Esprit, seront remplis des péchés de sa jeunesse : *Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ suæ.*

D. Aug. Lib. Confess.
Idem. Ibid.
Prov. 22. 6.
Lamentat. de Jerem. 3. 27.
Prov. 22. 6.
Job. 20. 11.

Ses iniquités le ſuivront juſqu'au tombeau, & elles ne mourront dans lui qu'avec lui-même : *Et cum eo in pulvere dormient* ; l'objet de la paſſion peut changer, mais la paſſion ne change pas, ou ſi elle change une autre lui ſuccéde ; chaque âge a les ſiennes. *Le P. Pallu.*

Idem. Ibid.

Durant le temps que Marie demeura dans le Temple elle croiſſoit en âge, en vertus & en mérites devāt Dieu & devant les hommes.

Tout ce que nous pouvons dire de la ſainte Vierge durant le temps qu'elle demeura dans le Temple, & ce que l'Evangile rapporte enſuite du Fils de Dieu même durant ſon Enfance ; ſçavoir qu'elle croiſſoit en âge, en ſageſſe & en grace devant Dieu & devant les hommes, en devenant toujours plus ſainte & plus parfaite. Ce qui nous apprend que l'étude de notre perfection eſt la plus digne occupation que nous puiſſions avoir, notre bonheur en dépend, & la perfection que nous aurons acquiſe ici-bas ſera la meſure de la félicité que nous eſpérons dans le Ciel. Tout le reſte n'eſt rien, & le temps que nous employons à toute autre choſe, eſt un temps perdu pour l'éternité *Auteur anonyme.*

Regret d'une ame qui a différé de ſe donner à Dieu.

Que ne puis-je ici vous peindre la déſolation d'un cœur qui a différé de ſe tourner vers Dieu, que de larmes lui coûteront un jour ces indignes délais ! Tantôt déſolé comme David à la vûe de ſes infidélités paſſées, il conjurera Dieu d'oublier les égaremens de ſa jeuneſſe : *Delicta juventutis meæ & ignorantias meas ne memineris.* Tantôt rappellant les années qu'il aura conſacrées au monde, il s'en retracera le triſte reſſouvenir dans l'amertume de ſon cœur avec beaucoup plus de raiſon qu'Ezechias : *Recogitabo tibi omnes annos meos.* Et ſans ceſſe il s'écriera avec les mêmes regrets que S. Auguſtin : *Serò te amavi pulchritudo tam antiqua & tam nova! Serò te amavi.* Beauté ſi ancienne & ſi nouvelle, pourquoi vous ai-je aimé ſi tard ? ô vous dont le courage a enfin, mais trop tard, ſecondé les efforts de la grace : quelle autre peine éprouvez-vous

Pſ. 25. 7.

Iſ. 38. 15.

D. Aug. Lib. Confeſſ.

dans la pratique de la vertu, que celle de ne l'avoir pas assez-tôt embrassée ? Où en serois-je : dites-vous quelquefois, si j'avois été plus fidél ? & où en suis-je, pour avoir trop différé ? Combien ayant pris l'essor dès leur jeunesse, s'élevent, & font comme des pas de géant dans le chemin de la perfection, pendant qu'encore foible je puis à peine, comme un enfant, me soutenir dans les premieres démarches. *Le P. Pallu.*

Marie se consacre à Dieu totalement & sans réserve.

Non seulement Marie se donne à Dieu promptement & sans délai, mais elle s'y donne entierement & sans réserve ; elle ne sçait ce que c'est que de rien retenir dans l'holocauste, elle rompt tous les liens qui l'attachent à ses parens, quelques tendres & quelques forts qu'ils soient, Dieu lui tient lieu de tout, elle renonce à tous ses biens. Le Seigneur est désormais son partage ; ainsi en quittant tout, elle trouve tout, puisqu'elle posséde Dieu : elle renonce à sa liberté pour n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu qui devoit être son unique régle. Enfin elle renonce à tous les plaisirs pour l'amour de lui. Hélas ! est-ce ainsi que nous nous donnons à Dieu ? . . . . . imitons-nous la libéralité de Marie ? nous donnons-nous entierement ? ne reservons-nous rien ? n'y a-t-il point quelque secret retranchement dans notre cœur, où nous mettons quelque chose à couvert ? L'exemple de Marie nous doit confondre, en considerant combien il y a de temps que Dieu nous presse de rompre tel attachement. *Travaillé sur divers Auteurs.*

Le sacrifice de Marie fut un sacrifice constant.

Avec quelle fidélité Marie ne garda-t-elle pas ce qu'elle voua dès l'âge de trois ans ? Le constant amour qu'elle avoit pour son Créateur, le vrai & le solide plaisir qu'elle se faisoit d'en dépendre, le désir d'être toute à lui, furent les liens qui attacherent pour jamais son cœur avec le sien. Auguste Temple de Jerusalem, sacrés Autels, au pied desquels on a si souvent admiré cette jeune Vierge,

levant ses mains pures & innocentes au Ciel, & répandant son cœur en la présence du Dieu vivant, vous fûtes témoin du sacrifice qu'elle fit d'elle-même dès le premier jour de sa Présentation. Mais combien de fois l'a-t-elle renouvellé en secret? Combien de vertus a-t-elle dérobé aux yeux des hommes les pratiquant dans le silence? Avec quelle ferveur & quelle constance n'a-t-elle pas servi son Seigneur & son Dieu? O qu'il est beau d'avoir conservé les prémices de sa pureté dès son enfance & d'en avoir conservé la fleur jusqu'à la mort! *Manuscrit ancien anonyme.*

Les exercices de piété dont Marie s'occupoit dans sa retraite au Temple.

Marie éclairée des lumieres du Ciel connut l'Auteur de son être dans un temps auquel les autres ne se connoissent pas eux-mêmes, & elle l'aima si-tôt qu'elle le connut. Elle eut toute l'innocence de ce premier âge sans en avoir les foiblesses, & dans les premieres années de sa vie elle surpassa la vertu consommée des plus grands Saints. Dès son enfance elle se consacra au service du Temple matériel du Dieu vivant, elle qui en devoit être le Temple animé. Là Dieu remplissoit uniquement son esprit & son cœur, sa priere montoit vers lui comme un parfum agréable; ses occupations se terminoient toutes à lui comme à son principe & à sa fin; & s'élevant au-dessus des Cérémonies sensibles, elle l'adoroit par avance en esprit & en vérité. Avec les années ses vertus changeoient de conduite & non pas d'objet; elles étoient plus lumineuses & n'étoient pas moins pures. Dans ses occupations extérieures & ses devoirs de charité, elle ne perdoit rien de son union avec Dieu, usant de ses sens pour la nécessité & non pour le plaisir; son ame exempte du tumulte & du nuage des passions, écoutoit en silence la voix de son Créateur, & recevoit la lumiere pure de la vérité: elle vivoit & conversoit toujours sous les yeux de la Majesté souveraine, son sommeil même étoit une espéce de repos sacré, qui n'interrompoit

n'interrompoit pas son application ; & les créatures
oin de la dissiper lui aidoient à la recueillir : comme les effets & les images font naturellement remonter à leur cause & à leur original. *Extrait du Recueil des Piéces de l'Académie Françoise en l'année 1680.*

Faut-il s'étonner si peu de Chrétiens conservent a grace ! Le moyen de la conserver parmi la corruption du monde, quand on n'a point d'autre raison d'être du monde que parce qu'on l'aime ? Que voit-on aujourd'hui dans le monde qui ne semble ait exprès pour détruire la grace ! La grace se conserve-t-elle dans ces conversations où la charité est blessée par tant d'endroits, se conserve-t-elle dans ces intrigues où la justice est sacrifiée à l'ambition ? La grace se conserve-t-elle parmi ces vains desirs le plaire, à qui l'on sçait bien que l'on ne plaît amais innocemment ? Se conserve-t-elle dans ces spectacles préparés exprès pour fortifier les passions contre la raison ? Est-ce le moyen de la conserver que d'avoir toujours d'illustres exemples devant les yeux pour autoriser tous les crimes ? *Le P. Dorléans, Discours sur la Conception.*

Pourquoi il y a si peu de Chrétiens qui conservent la grace qu'ils ont reçue.

Marie en se consacrant à Dieu dans le Temple s'y consacre entierement : point de partage, point de réserve, point de ménagement ; son esprit, son cœur, sa liberté, ses sens, tout est immolé au Seigneur ; le sacrifice de Marie est un holocauste où il ne reste rien de la victime. Que votre exemple, Vierge sainte, condamne bien nos indignes partages ! Trop semblables à Caïn & à Saül, jusques dans nos sacrifices les plus généreux en apparence, nous cherchons toujours à sauver quelque débris du naufrage. Est-ce donc trop de tout notre cœur ? Est-ce donc trop de tout nous-mêmes pour un Dieu ? Mais on a beau faire dans tous ces artificieux tempérammens dont on use avec Dieu, jamais le cœur ne trouvera de paix, ni la conscience de repos. Car vous nous avez fait pour

Marie dans sa consécration condamne les réserves que nous apportons pour nous donner à Dieu.

vous, mon Dieu, & notre cœur ſera toujours dans le trouble & l'agitation juſqu'à ce qu'il repoſe en vous ſeul : *Inquietum eſt cor noſtrum... donec requieſcat in te.* Ainſi parle Auguſtin qui l'avoit éprouvé. *Le P. Pallu, Traité de la véritable dévotion envers la ſainte Vierge.*

D. Aug. Lib. Confeſſ.

Perſévérance de Marie dans ſa conſécration, ſujet de honte pour bien des Chrêtiens qui ne ſe donnent à Dieu que pour un temps.

Marie, loin de démentir ſes premieres démarches, comprit que Dieu étant toujours le même méritoit toujours le même dévouement. Ne le comprendrons-nous jamais comme elle ? Que veulent dire ces légeretés & ces inconſtances dans le ſervice du Très-Haut ? Aujourd'hui à Dieu, & demain au monde : tantôt animés d'une ſainte ferveur nous faiſons de généreux efforts : tantôt livrés à une lâche tiédeur nous rampons miſérablement ſur terre. Toujours différens de nous-mêmes, nous démentons notre propre conduite. Rien de plus ordinaire dans le monde que de voir une piété édifiante ſe diſſiper & s'évanouir avec le ſentiment qui l'a fait naître. Eh quoi ! Dieu change-t-il à notre égard ? Pourquoi changeons-nous au ſien ? Ceſſe-t-il de mériter nos hommages ? Pourquoi ceſſons-nous de les lui rendre ? Ses bienfaits ne demandent-ils pas toujours la même reconnoiſſance ? Pourquoi y faire ſuccéder l'ingratitude ? Nos propres intérêts ne ſont-ils pas toujours les mêmes ? Pourquoi y être moins ſenſibles dans un temps que dans un autre ? *Le même.*

Combien l'inconſtance dans la vertu a de dangers.

Que ces honteuſes viciſſitudes ſont injurieuſes à Dieu ! Quel tort ne font-elles pas à la ſolide piété ! Mais qu'elles ſont dangereuſes pour ceux qui ſe laſſent dans la voie de la vertu, comme ils s'étoient peut-être laſſés dans le chemin de l'iniquité. Ames inconſtantes qu'on voit toujours recourir après le monde avec d'autant plus d'empreſſement qu'elles l'avoient abandonné avec plus de légereté ! Pourquoi ceſſer d'aimer un Dieu toujours également aimable, & qui nous aime toujours ? *Le même.*

La plûpart

Qu'une jeuneſſe volage & inconſidérée ait peine

à se réduire dans une certaine régularité, qu'elle cherche à se répandre au-dehors, que dans l'agitation & le tumulte d'une vie libre & dissipée elle perde la vue de Dieu ; rien absolument d'extraordinaire eu égard à la vivacité de l'âge & aux premieres impétuosités des passions naissantes. Mais un désordre dont je dois mille fois plus gémir, un désordre qui demande toute la force du ministere Evangélique, & contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de zele, Peres & Meres, le voici, comprenez-en une fois la griéveté, & puissiez-vous autant qu'il est en vous le réparer. Car quel renversement, que vous-mêmes vous soyez souvent les auteurs, du moins les fauteurs, des excès où se portent vos enfans, & du dérangement de leur conduite ; qu'au lieu de les former à la piété vous vous borniez à les façonner pour le monde & à leur en inspirer l'esprit ; que vous n'ayez d'autre maxime à leur débiter que les maximes du monde, d'autres leçons à leur donner que sur leur avancement dans le monde, d'autres défauts à leur reprocher & à corriger dans eux que ce qui peut leur être nuisible selon le monde, n'ayant du reste au regard de leurs mœurs ni vigilance, ni fermeté, fermant les yeux à tout, & leur pardonnant tout. *Le P. Bretonneau, Discours sur la Présentation.*

des Peres & des Meres loin de veiller sur l'éducation de leurs enfans, sont quelquefois les auteurs des désordres dans lesquels ils se plongent.

Qu'est-ce dans une famille, dit S. Augustin, qu'un Pere & une Mere ? Ce sont les Ministres de Dieu, établis sur leurs enfans pour les gouverner & les conduire. Ce sont par état & par un devoir de précepte, leurs premiers Directeurs dans la voie de Dieu & de la béatitude éternelle, bien plus que dans les voies de la fortune & d'une prospérité temporelle : ce sont leurs Pasteurs & comme les Anges tutélaires de leurs ames ; disons mieux, c'est-là ce qu'ils doivent être, & ce qu'ils ne sont pas. On forme de jeunes hommes, à quoi ? A tout, hors le service de Dieu : on les forme aux soins du négoce, on les forme aux fonctions de la Magistrature, on les forme

Fonctions des Peres & des Meres, ce qu'ils doivent être, & ce que par malheur la plûpart ne sont pas.

au maniement des affaires, on les forme aux exercices des armes, on les forme aux intrigues de la politique, on les forme à bien dire, à bien parler, aux airs, aux manieres, à toute la politesse du siécle, &c. Mais les forme-t-on aux observances de la Religion? Les forme-t-on à prier, à entendre la parole de Dieu, à l'honorer dans son divin sacrifice, &c? Sur tout cela l'on demeure tranquille. Il faut à leur âge, dit-on, leur laisser une honnête liberté: mais cette honnête liberté où va-t-elle? A un libertinage & à une licence effrénée dont il n'y a guere à espérer qu'ils reviennent jamais, desorte qu'un jour réprouvés de Dieu & remontant à la source de leurs malheurs ils pourront bien imputer leur damnation à des parens qui n'auront pensé qu'à les établir avantageusement dans cette vie, sans s'inquiéter de ce qu'ils deviendront dans l'autre. *Le même dans le même Discours.*

Avis du Sage aux enfans.

Jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe qui m'écoutez, profitez de l'avis du Sage: Souvenez-vous de votre Créateur dès ce premier temps où votre raison commence à percer les nuages qui l'enveloppoient, & où vous êtes en état de connoître le souverain Auteur à qui vous devez la vie dont vous jouissez; tout ce que vous êtes vous ne l'êtes que par lui, & vous ne l'êtes que pour lui: *Memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ.* Souvenez-vous-en en cet âge florissant, ces précieuses années ne les sacrifiez pas à vos plus cruels ennemis: *Et ne des annos tuos crudeli.* Car vos ennemis les plus dangereux & les plus mortels, sont les dispositions naturelles de votre cœur, ce sont ces cupidités qui sans cesse vous sollicitent, ce sont ces objets flatteurs qui vous environnent de toute part, &c. Hé-quoi! vous-mêmes serez-vous assez ennemis de vous-mêmes pour vous livrer à eux, &c? *Le même.*

Ecclesʃ. 12. 1.

Prov. 5. 9.

Comme Marie pour

Marie toujours humble ne se croit pas plus exempte que les autres hommes de ces vicissitudes qui leur

dans le service de Dieu. Quel est
ir le moyen qu'elle prend & que
Vous ne l'ignorez pas, Chré-
en releve le souvenir, c'est
opre & d'en faire à Dieu
de l'engager, par où ?
gement religieux au
ieu qu'elle aime,
elle promet &
; & de quels
& tendre
éez ? Le
ttendre
s témoin des
ond de son ame
encore plus expressé-
es autrefois à Jerusalem,
pouse par une alliance de jus-
eté : *Sponsabo te mihi in justitiâ.*
c perpétuel, ce sacré nœud doit subsister
la mort, & même au-delà de la mort dans
éatitude céleste : il est indissoluble, c'est assez
'il ait été libre dans son principe, je veux dire que
st assez que Marie d'abord ait pû ne le pas former,
reste elle veut qu'il ne lui soit plus libre de le rom-
e; captive du Seigneur & pour le Seigneur, elle met
ns le joug qu'elle s'impose & sa gloire & sa sûreté :
-là engagement du plus grand prix devant Dieu &
un mérite supérieur. Servir Dieu, mais avec cette
serve de pouvoir toujours disposer de soi-même, de
uvoir, ou continuer, ou interrompre tout ce qu'on
atique d'œuvres saintes, de pouvoir selon qu'il plaît
ajoûter ou en retrancher, ce n'est point faire à Dieu
e oblation parfaite, &c. Souvent, dit S. Thomas,
donne à Dieu les fruits de l'arbre sans lui donner
rbre même; mais se démettre de ce pouvoir, mais
nterdire là-dessus une liberté dont on est si natu-
llement jaloux, mais vouloir être tellement à Dieu

s'attacher à Dieu irrévocablement, s'oblige par vœu & sacrifie sa propre volonté.

L'engagement de Marie est un engagement religieux.

Osée, 2. 19.

L'engagement de Marie est un engagement perpétuel.

L'engagement de Marie est de tous les engagemens le plus précieux aux yeux de Dieu.

qu'on ne puisse plus n'y pas être : voilà ce que les Peres ont exalté comme l'acte le plus héroïque & l'offrande la plus précieuse. *Le même.*

L'engagement de Marie a servi & servira de modele à tous ceux qui veulent se donner à Dieu.

Que dirai-je encore de l'engagement que fait aujourd'hui Marie ? C'est un engagement qui dans le cours des siécles a servi & servira de modele à cette multitude de Vierges, qui se sont dévouées & qui se dévouent tous les jours au Seigneur en se renfermant dans la maison de Dieu comme dans un port de salut & dans un asyle contre les dangers du monde ; elles ne se sont pas crues dès-lors si assurées qu'elles n'eussent plus de précautions à prendre. Dans une sage défiance d'elles-mêmes, & dans la crainte de retourner en arriere, elles ont jugé qu'il falloit un frein qui les arrêtât, qu'il falloit une loi qui les obligeât, qu'il falloit un vœu qui leur tint lieu de barriere & qui les fixât. *Le même.*

Ce n'est qu'en se dévouant totalement à Dieu qu'on devient pleinement heureux ; illusion des Chrétiens à ce sujet, avantages qui reviennent du sacrifice que l'on fait.

Non, un cœur qui n'est point entierement à Dieu ne sçauroit parfaitement être heureux, dit S. Augustin. Le voulez-vous éprouver par vous-même, ame lâche, ce bonheur inconnu à ceux qui se ménagent avec Dieu ? Renoncez à cette inclination trop naturelle dont les liens vous plaisent & vous captivent, à ce leger ressentiment que vous écoutez trop ; à cette vanité, à cette mollesse, à cette indolence, à cette recherche de vos aises & de vos commodités. Corrigez l'aigreur & l'inégalité de votre humeur, la vivacité & la dissipation de votre esprit, la sensibilité & la tendresse de votre cœur, la volubilité & la malignité de votre langue, la curiosité & la légereté de vos yeux ; cessez d'être esclave de votre santé ; sacrifiez à Dieu ce je ne sçai quoi qui vous arrête. C'est peu de chose, dites-vous, c'est peu de chose ; cependant c'est ce que vous vous reprochez sans cesse à vous-même, ce qui vous fait si souvent gémir aux pieds des Ministres du Seigneur. C'est peu de chose : mais ne puis-je pas vous dire ce qu'on disoit à Naaman, si l'on vous demandoit des choses difficiles

vous devriez les faire, à plus forte raison devez-vous sacrifier ce peu de chose. C'est peu de chose, non, répond S. Chrysostôme, puisque c'est ce qui vous empêche d'être au Seigneur parfaitement, ce n'est point si peu de chose que vous pensez : mais c'est peu de chose, & vous y tenez si fortement ; c'est peu de chose, & vous le refusez à Dieu ; sacrifiez ce peu de chose : *Tunc videbis ;* alors vous trouverez cette paix que le monde ne peut ni donner, ni troubler : *Tunc videbis & affluet.* Et par combien de graces un Dieu libéral qui ne se laisse point vaincre en générosité augmentera-t-il la douceur de cette paix ? *Mirabitur & dilatabitur cor tuum.* Votre cœur à présent étroit & serré, se dilatera en quelque façon & deviendra plus capable de recevoir les dons du Seigneur en devenant plus magnifique en son endroit, vous serez étonné vous-même d'un si prodigieux changement, & vous ne sçaurez qu'admirer davantage, ou la lâcheté que vous aurez eue à vous donner tout à Dieu, ou la bonté de ce Dieu qui se donnera, pour ainsi dire, tout à vous. *Le P. Pallu, Discours sur la Présentation.*

Is. 60. 5.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

L'obligation & le bonheur tout ensemble de nous donner à Dieu à l'exemple de Marie.

Qu'heureuse est l'ame qui se donne & se consacre à Dieu tout de bon & sans réserve, & qui fait ce que S. Augustin avoit tant de passion de faire continuellement, lorsqu'il disoit : Je voudrois ne faire jamais autre chose que de me restituer moi-même à celui à qui je me dois tout entier : *Vellem ut nihil aliud agerem quàm reddere me, cui me maximè debeo.* En effet, ce saint Docteur avoit raison de ne se regarder que comme une chose prêtée, & un bien empruntée de la main libérale de Dieu, à qui par conséquent il étoit obligé d'en faire restitution, se disant souvent par un sentiment d'humilité & de reconnoissance : Ne t'en fais point accroire pour être né libre, il est vrai que tu es plus à toi que chose du monde ; mais il est vrai aussi que rien n'est moins à toi que toi-même : *Quid magis tuum, quàm*

D. Aug. Libro de Quant. animæ, c. 28.

Idem. Ibid.

tu & quid minus tuum, quàm tu? Tu es à toi, mais tu es plus particulierement à Dieu qu'à toi; tu es le maître de ta vie & de tes actions, mais tu ne l'es que par la grace d'un Maître plus grand & plus absolu. C'est donc à toi, concluoit ce grand Docteur, à rendre au souverain Maître de ta vie, les hommages qui lui sont dûs, & tu ne sçaurois t'en acquitter comme il faut, qu'en lui sacrifiant de bon cœur, tes biens, ta vie & ta propre personne. Voilà, Chrétiens, en quoi consiste la perfection d'un Chrétien, & d'une ame vraiment fidele : *Ut ei se totos reddant, cui debere se totos recolunt & originem & profectum.* C'est aussi ce que Marie accomplit admirablement bien dans le Mystere de ce jour, & c'est une gloire qui lui est justement dûe, d'avoir la premiere appris à une infinité de Vierges qui ont été depuis & qui seront dans la suite des siécles le moyen de se donner parfaitement à Dieu, de s'élever au-dessus de la foiblesse de leur sexe, d'imiter la pureté des Anges. *Extrait d'un Auteur ancien anonyme.*

S. Hilar. Comment. in Matth. c. 23.

Marie par sa Présentation au Temple a commencé d'abolir les sacrifices anciens en s'offrant elle-même en sacrifice.

Heb. 10. 8.
I. Petr. 2. 5.

Vous avez rejetté les Victimes & les Oblations, vous m'avez formé un corps. Alors j'ai dit : Me voilà, je viens : *Hostiam & oblationem noluisti, corpus autem, &c.* Quand est-ce que Dieu a eu de véritables adorateurs en esprit & en vérité ? Quand est-ce qu'on lui a offert de ces victimes spirituelles dont parle saint Paul ? *Spirituales hostias.* N'est-ce pas au moment que Marie s'est présentée au Temple ? jusqu'à elle l'on n'y voyoit fumer que le sang des boucs & des taureaux ; jusqu'à elle l'on n'y immoloit que le sang des agneaux : mais, Seigneur, ces sacrifices qui ne pouvoient pas purifier le cœur, & qui n'avoient point d'autres effets que ces purifications légales qui regardoient seulement le corps : ces victimes égorgées & ces sacrifices, continue S. Paul, qui ne conduisoient à rien de parfait, ont été reprouvés de vous comme insuffisans, ils sont à leur fin au jour que Marie se présente : elle

ſt, pour ainſi dire, le prélude de la reprobation de
:es ſacrifices charnels ; votre Fls en s'offrant lui-
nême viendra les abolir entierement. Marie s'of-
rant au Temple, vous préſente des Oblations ſpi-
ituelles, un cœur plein d'amour accompagné d'hu-
nilité, ſoutenu d'une foi vive & d'une ferme eſpé-
ance. Les choſes anciennes ſont donc paſſées ; en
'oici de nouvelles qui ſuccédent : *Vetera tranſie-
unt, ecce nova facta ſunt omnia.* Vous ne voulez II.Cor.5.17.
lus des Offrandes de la Loi ancienne : *Hoſtiam &*
blationem, &c. J'ouvre aujourd'hui la Loi nou- Heb. 10. 5.
'elle en vous offrant pour ſacrifice le corps que j'ai
eçu de vous : *Tunc dixi, ecce venio.* Me voilà, je Idem. 7.
'iens pour vous l'immoler. *Manuſcrit ancien ano-*
ıyme.

On n'eſt couronné qu'après avoir dignement com-
attu, & combattre dignement dans le ſens de
'Apôtre, c'eſt combattre juſqu'à la fin : de-là dé-
end le ſalut, & ce ſalut qui doit être la récom-
enſe de nos œuvres, n'eſt pas l'ouvrage d'un jour,
nais un jour peut détruire l'ouvrage de pluſieurs an-
ées. Courez donc, conclut le Maître des Gentils,
nais courez de telle ſorte que vous puiſſiez rem-
orter le prix : *Sic currite ut comprehendatis.* Le- I.Cor.9.24.
on, mon cher Auditeur d'une conſéquence infi-
ie. Hé, quoi ! devez-vous vous dire à vous-même
out ce que j'ai fait juſqu'à préſent. Faut-il qu'il
e ſoit pour moi de nulle valeur ? Faut-il que je le
iſſe imparfait & par-là même inutile ? Ah ! taiſez-
ous, je ne vous écoute plus, faux Conſeillers,
ui ne cherchez qu'à me ſéduire par vos paroles
à m'égarer par vos exemples. Monde trompeur,
aſſions indomptées, reſpect humain, &c. Dange-
ux ennemis, raſſemblez-vous, je n'aurai plus de
ctimes à ſacrifier à Dieu. *Le P. Bretonneau.*

Pour parvenir à la gloire de la couronne, il faut perſévérer dans la vertu.

Dieu pour l'ordinaire ne ſe communique par-
itement qu'à ceux qui ſe donnent parfaitement à
, il n'éclaire de ſes plus pures lumieres que les eſ-

Ce n'eſt qu'à ceux qui ſe dé-

vouent totalement à Dieu que Dieu se communique parfaitement.

prits vuides du monde & d'eux-mêmes, il n'embrase de ses plus vives ardeurs que les cœurs extrêmement dégagés des choses de la terre; combien de soupirs stériles vous enlevent tous les jours les faveurs extraordinaires que Dieu a faites à ses Saints, à ces grandes ames dont le monde n'étoit pas digne? Tout le cœur s'émeut, pour ainsi dire, on sent une sainte émulation qui s'empare de tout nous-mêmes au seul récit de ces dons admirables, de ces graces surnaturelles, de cette perfection éminente qui charme les hommes les moins spirituels; vous la voyez, ame lâche, vous la voyez, comme Moïse, cette Terre promise : *Hæc est terra.* A cette vûe, vous soupirez, vous admirez, vous formez de foibles vœux : *Vidisti eam oculis tuis*; mais votre infidélité ne vous excluera-t-elle point pour toujours? *Et non transibis ad illam. Le P. Pallu.*

Deut. 34. 4.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Ce n'est pas assez de se consacrer au service de Dieu, il faut le servir avec fidélité.

Nous nous flattons peut-être sur ce que séparés du monde, nous vivons à l'ombre du Tabernacle, comme les Juifs se glorifioient d'avoir le vrai Temple du Seigneur : *Templum Domini, Templum Domini.* Mais que nous servira d'être dans le Sanctuaire, si notre cœur est éloigné de Dieu comme le leur, & si nous ne le servons fidelement. J'avoue que la montre est encore belle & que l'extérieur est réglé; mais c'est l'esprit & l'esprit de ferveur qui vivifie, la chair ne sert à rien : *Caro non prodest quidquam.* Après le retour de Babylone, quand on rebâtit le Temple, les plus jeunes qui n'avoient pas vû l'ancien, admiroient le nouveau; mais les vieillards qui avoient vû le premier, gémissoient & ne pouvoient s'empêcher de le regretter, figure de ce qui se passe aujourd'hui peut-être dans les plus saintes retraites. Il y a dequoi benir le Ciel de la discipline & de l'ordre qui s'y observe; mais quand nous lisons ce qu'elles étoient dans leur premiere institution, n'avons-nous pas lieu de gémir & de nous humilier. *Le P. Cheminais, Sermon sur la ferveur dans le service de Dieu.*

Jerem. 7. 4.

Joan. 6. 64.

Mais je veux que vous soyez dans la grace de Dieu, pouvez-vous vous promettre de vous y conserver long-temps en demeurant dans la tiédeur? Osez-vous espérer en ces momens périlleux où la chair se révolte contre l'esprit, & où il est si difficile de discerner qui régne dans le cœur, Dieu ou le péché: osez-vous, dis-je, présumer que vous résisterez constamment? Croyez-vous que votre volonté, toujours infidéle envers Dieu dans les choses que vous jugez de peu d'importance s'en tiendra justement au point indivisible qui sépare du péché mortel, & ne franchira pas la barriere? Qui sçait si votre foiblesse volontaire en tant d'articles, ne vous laissera point aller au-delà de vos desirs? Qui sçait si votre cœur affoibli & comme disposé par dégré, ne se portera pas jusqu'à ces déréglemens qui ont commencé la réprobation de tant d'ames religieuses? Qui sçait si Dieu qui vous avoit toujours conduit par la main, ne se lassera point enfin de vous soutenir, & ne permettra point de ces chûtes déplorables, par où l'on tombe ensuite d'abîme en abîme, & qui ne manque pas enfin d'aboutir à une fin malheureuse. *Le même.*

Vivre sans ferveur est un funeste présage que l'on ne conservera pas long-temps la grace.

Vous ne paroîtrez point, dit le Seigneur, les mains vuides en ma présence: *Non apparebis in conspectu meo vacuus.* Or, s'il nous oblige de ne jamais paroître devant lui les mains vuides, c'est pour notre avantage. Marie remplit aujourd'hui ce devoir de la Loi ancienne & nouvelle; elle se présente à Dieu dans le Temple, pour lui offrir tous les dons qu'elle a reçûs de lui & pour nous en mériter de nouveaux: jamais Offrande ne fut faite avec plus d'amour, jamais Offrande ne fut reçûe plus favorablement, jamais victime ne fut plus pure, & jamais Dieu ne fit tomber sur cette Victime un feu plus pur pour l'embraser & la consumer davantage; jamais Holocauste ne fut plus entiere, l'esprit, la volonté, le cœur, le corps, les

Marie est remplie des dons de Dieu lorsqu'elle se présente au Temple pour les offrir.

Exod. 23, 15.

ſens, en un mot, la Victime s'offre toute entiere; & jamais holocauſte n'attira une plus grande plénitude de graces pour être ſans réſerve à ſon Souverain. Elle ne paroît point vuide en votre préſence, Seigneur, puiſqu'elle eſt pleine de graces dès le premier inſtant de ſa Conception; qu'elle en a reçû une nouvelle plénitude à ſa Naiſſanee; que le ſaint uſage qu'elle a fait de ſa raiſon anticipée, & ſa fidélité, lui en ont attiré encore, & que ſe préſentant aujourd'hui pour ſe conſacrer à vous, vous ne recevez ſa Conſécration qu'en faiſant deſçendre du Ciel cette pluie volontaire que vous avez reſervée pour votre héritage. Jamais victime n'a donc paru à vos yeux plus en état de vous plaire, & nulle n'a mieux rempli ce devoir de la Loi. Vous ne paroîtrez pas les mains vuides en ma préſence. *Le Pere de la Combiere.*

Ce Myſtere quoique ſans éclat aux yeux de la chair n'en eſt pas moins agréable aux yeux de Dieu.

Toute la gloire de la Fille du Roi vient de ſon cœur. Le Myſtere que nous célébrons aujourd'hui n'eſt pas du nombre de ces Myſteres éclatans qui jettent la ſurpriſe & l'admiration; tout ce qu'il a de grand & d'élevé ne paroît tel qu'aux yeux de Dieu, & c'eſt dans cette ſolemnité, plus que dans toute autre, que nous devons dire que toute la gloire de la Fille du Roi vient de ſon cœur: *Omnis gloria, &c.* (Pſ. 44. 14.) En effet, dans le Myſtere de l'Annonciation, l'on voit un Ange député du Ciel pour la plus célébre Embaſſade qui fût jamais, & pour le ſujet le plus important. Dans le Myſtere de la Purification, le vénérable Simeon, & Anne la Prophéteſſe, relevent le Sacrifice que fait Marie, & tout Iſraël eſt attentif aux grandes choſes qui ſont dites à la loüange de la Mere & du Fils: mais ici tout ſe paſſe ſans appareil & ſans éclat, Marie eſt conduite par Anne & Joachim au Temple de Jeruſalem, ſelon le vœu qu'ils avoient fait pour leur Fille; elle fait, cette généreuſe Fille, elle-même ſon Offrande, & par une oblation volontaire, elle

ratifie celle de ses parens. Voilà tout ce que les sens rencontrent dans cette Fête, en voilà tout l'extérieur & tout le dehors. Mais si nous avions les yeux assez perçans, que de merveilles n'y découvririons-nous pas ? c'est alors que frappés d'une juste surprise, nous confesserions que toute la gloire du Roi vient du dedans. *Le même.*

Ce qui rendit agréable à Dieu le sacrifice de Marie, ce furent son innocence & sa pureté d'intention.

Il ne faut pas s'étonner si Dieu, dans les offrandes que nous lui faisons, considere plus le cœur qui les accompagne, que la main qui les présente; & ce n'est pas sans un dessein particulier que l'Ecriture dit qu'il arrêta particulierement ses yeux sur Abel, & qu'il jetta un regard favorable sur ses présens : *Respexit Dominus ad Abel & ad munera ejus.* C'est pour nous apprendre que ces présens ne lui furent agréables, que parce qu'Abel les lui offroit avec une très-pure & très-ardente volonté de lui plaire. La victime plût à Dieu à cause du Sacrificateur. La sainte Vierge étoit trop bien persuadée de cette vérité, pour manquer aux moindres circonstances qui pouvoient rendre son présent plus parfait : & si rien n'a pû jamais égaler un présent, qui valoit mieux en substance que tout le reste du monde, c'est l'esprit, la ferveur, l'innocence & l'affection dont elle l'accompagne. *Pris de divers Auteurs.* Gen. 4. 4.

Marie dans sa Présentation donne aux Chrétiens l'exemple de ce qu'ils doivent faire pour servir dignement Dieu.

Pour être tout à Dieu, & agir en toutes choses d'une maniere digne de Dieu, *digne Deo*, comme parle l'Apôtre, il ne faut que jetter les yeux sur le sacrifice de Marie en cet occasion ; car les circonstances sont un excellent modéle pour un véritable Chrétien. 1°. Elle fut présentée au Temple dès l'âge de trois ans, offrant au Seigneur la fleur de ses années & les plus beaux jours de sa vie. 2°. Elle se consacra au Seigneur par un vœu indissoluble & perpétuel surpassant le zéle & la piété d'Anne mere de Samuel, laquelle ne consacra ce Fils qu'elle avoit obtenu du Ciel par ses prieres que pour un temps : Coloss. 1, 10.

1. Reg. 1. 28.

Commodavi eum Domino. 3°. Elle lui consacra tout ce qu'elle avoit de plus précieux sans exception, bien éloignée en cela de la conduite de Saül, qui se réserva les plus riches dépouilles des Amalécites. En effet, peut-on offrir à Dieu un présent plus précieux qu'une ame pure & innocente ? O ! qu'un cœur que la contagion du monde n'a point flétri est agréable aux yeux du Seigneur ! Heureux ceux qui peuvent dire avec le Patriarche Jacob & le Prophéte Royal : Seigneur, vous êtes le Dieu qui dès mon enfance m'avez porté entre vos bras : vous êtes mon fort, mon héritage, mon Dieu, mon tout. *Auteur anonyme & ancien.*

L'institution de cette Fête & les circonstances de ce Mystere, justifiés contre les hérétiques, les faux dévots envers Marie, & les ennemis de l'Eglise.

Il est surprenant de voir, que non-seulement les Hérétiques, mais même des personnes élevées dans le sein de l'Eglise, se récrient les uns contre la vérité de ce Mystere, les autres contre l'Institution de cette Fête, les autres contre les circonstances que la tradition de l'Eglise, l'authorite de plusieurs saints Peres & la créance commune des fidéles ont reçûes depuis plusieurs siécles. Je ne dirai rien des Hérétiques, qui dans toutes les rencontres se déclarent contre le culte & la gloire de la Mere de Dieu : mais je ne puis souffrir que des Catholiques exercent impunément leur critique contre tout ce qui n'est pas absolument de Foi dans cette matiere. D'où a-t-on sçû, disent-ils, que Marie ait été conduite au Temple par ses parens ? Quelle apparence qu'elle se soit dévouée elle-même au Seigneur dès l'âge de trois ans ? Comment approuver qu'elle se soit engagée par un vœu exprès dans un état, sans sçavoir à quoi Dieu la destinoit ? Est-il probable qu'elle fût alors instruite des desseins de Dieu sur elle ; ou si elle en étoit instruite, comment s'est-elle engagée par vœu à garder une perpétuelle virginité qu'elle devoit juger être incompatible avec la qualité de Mere de Dieu ; & s'il est vrai qu'elle ait fait ce vœu, comment a-t-elle pû consentir à contrac-

ter un mariage avec saint Joseph quelques années après ? De plus, n'y a-t-il rien contre la bienséance de confier l'éducation d'une jeune Fille à des Prêtres, que la sainteté de leur état & de leur ministere n'exempte pas des passions les plus déréglées ?

Continuation du même sujet.

Que dirai-je encore ? il faudroit encore un volume entier pour faire voir l'injustice de cette critique si injurieuse à l'Eglise & à l'authorité des saints Peres ; je dis seulement que nulle raison n'empêche de suivre le sentiment de l'Eglise : que cette Vierge a été présentée au Temple & élevée dans le Sanctuaire, non pas dans ce qu'on appelloit le *Saint*, où l'on n'y souffroit que l'Arche d'alliance, & où le Grand-Prêtre avoit seul droit d'entrer une fois l'année ; mais dans cette partie sainte du Temple où étoit l'Autel des Parfums. C'est-là où ces ames innocentes passoient en prieres une partie de la journée sous les yeux de leurs gouvernantes, & le reste du temps à travailler aux Ornemens de l'Autel. Quand on trouve à redire que la sainte Vierge a été élevée par des Prêtres, qui sans doute ne pouvoient se charger des petits soins qu'il faut prendre des enfans, l'exemple de Josabeth, femme du Grand-Pontife Joïada, qui fit élever dans le Temple auprès d'elle, le Roi Joas son neveu avec sa nourrice ; ce seul exemple, dis-je, suffit pour montrer que les femmes pouvoient demeurer dans le Temple en un lieu séparé, afin de veiller sur ces jeunes enfans & prendre soin de tous leurs besoins : & pour ce qui est du vœu que fit dès-lors Marie, il faut être peu instruit des graces & des priviléges qu'elle avoit reçûs de Dieu en vûe de ce qu'elle devoit être un jour pour faire la moindre difficulté sur ce point & sur tout le reste qui ne leur viendroit seulement point en pensée, s'ils avoient plus de déférence & de soumission pour les sentimens de l'Eglise. *Auteur anonyme.*

Quoique tous les Chrétiens ne soient point appellés comme Marie à la retraite, ils n'en doivent pas servir Dieu avec moins de fidélité.

Chrétiens, qui m'écoutez, vous servez le même Maître que servoit Marie, ou c'est le même Maître que vous devez servir avec la même assiduité & la même constance. Il est vrai, vous n'avez pas là-dessus un devoir spécial & propre de la vocation religieuse; mais il y a un devoir commun qui s'étend à tout homme doué de raison, sur-tout à tout homme Chrétien éclairé des lumieres de la Foi, & engagé par les promesses de son Baptême, devoir, non point d'un jour, ni d'un temps limité; mais de tous les jours, & de tous les temps. Pourquoi ? Je l'ai dit, & je ne puis trop en revenir à ce grand pincipe, que Dieu, dans tous les temps est toujours le même Dieu & votre Dieu. Quand il cessera de l'être, pardonnez cette supposition toute chimérique qu'elle est, quand Dieu, dis-je, cessera d'être Dieu, ou quand vous cesserez d'être ses créatures & ses ouvrages, dès-lors affranchis de sa *Loi*, vous le serez de son service : mais puisqu'il sera toujours Dieu & votre Dieu; puisqu'il aura toujours à votre égard les rapports essentiels de Créateur, de Conservateur, de Bienfaiteur, de fin derniere, de Juge & de suprême Dominateur, toutes les raisons de justice, de gratitude, d'amour, de crainte, d'espérance, vous imposeront toujours l'indispensable & l'invariable obligation de lui être fidéle, c'est-à-dire, d'agir en tout selon son gré, de vous conformer à toutes ses volontés, de l'honorer par le dévouement de vos cœurs, par la soumission de vos esprits, par la droiture de vos intentions, par tout ce qu'exige la Religion. *Le P. Bretonneau*

Priere à la Ste Vierge & à J. C.

Faites-nous souvenir, Seigneur, de toutes les obligations que nous avons contractées lorsque nous avons été présentés dans notre Baptême, & que l'Eglise en votre nom nous a reçus dans son sein. La solemnité de ce jour nous rappelle cette auguste Cérémonie, faites par les mérites de Mar[ie] que nous en remplissions tous les devoirs. Remette[z]

no[us]

nous aussi souvent devant les yeux les consécrations particulieres, dont la Présentation de Marie nous est une vive image. Tant de résolutions que nous avons prises & en public & en particulier de vous bien servir s'évanouiront-elles ? Donnez nous la grace de les renouveller aujourd'hui en votre présence & sous les auspices de votre sainte Mere, afin que nous les accomplissions avec une nouvelle fidélité. Vierge sainte, qui avez de bonne heure porté le joug du Seigneur, & qui vous êtes si souvent présentée à Dieu comme une Offrande pure & agréable à ses yeux, suppléez par votre intercession, à ce qui manque à l'offrande que nous vous faisons de nous-mêmes, & présentez-nous à Jesus-Christ votre Fils, qui ne rejettera point ce qui lui aura été présenté par une telle Mere. Si ses yeux perçans, qui voient à nud l'obscurité de nos cœurs, y découvrent quelque chose d'impur, daignez obtenir qu'il le lave dans son Sang adorable, & que sa grace qui vous a destinée & préparée pour être la Mere d'un Dieu Redempteur des hommes, nous prépare pour recueillir par une vie sainte les fruits de notre redemption.

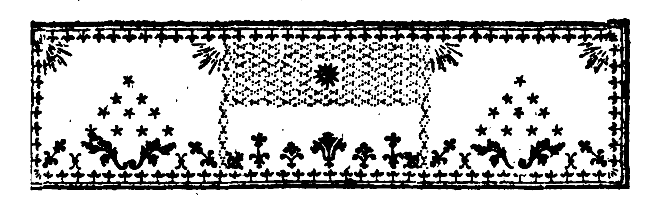
Ceux de Messieurs les Curés qui souhaiteroient donner à leurs Paroissiens quelque chose de propre sur ce Mystere, trouveront facilement dequoi se satisfaire à l'égard de ceux qui voudront donner un Discours moral, comme le Baptême, la vraie & fausse piété, ou s'en tenir à un Discours sur le culte envers Marie, ou l'espérance dans le crédit de Marie, Sujets contenus dans ce Volume; ils n'auront qu'à l'amener avec une ou deux phrases à l'Exorde qui va suivre.

Dominus possedit me in initio viarum suarum. Prov. c. 8. 12.

Le Seigneur m'a possédé dès le commencement de ses voies.

Que Dieu, mes chers Paroissiens, ait possédé Marie dès le commencement de ses voies, c'est-à-dire, qu'elle ait été de toute éternité entre les pures créatures, l'objet le plus digne de ses complaisances; c'est une prérogative qu'on ne peut disputer à celle qu'il avoit choisie pour être dans le temps la Mere de son Fils unique; mais que Marie ait possedé Dieu dès le commenment de ses voies, c'est-à-dire, que par l'usage d'une raison anticipée elle ait connu son bienfaiteur, qu'elle l'ait aimé, qu'elle ait toujours marché de vertu en vertu, croissant beaucoup plus en perfection devant Dieu qu'en âge devant le monde, c'est ce qui fait son mérite, son bonheur & sa gloire. Nous la voyons aujourd'hui, mes Freres, conduite par l'Esprit-Saint & comblée de ses graces, entrer dans le Temple se présenter au Seigneur, se consacrer à son service & y devenir le parfait modéle de toutes les plus excellentes vertus. La Religion dans elle prévient les années, & sans attendre, suivant le cours ordinaire de la nature, que l'âge lui ait plus mûri l'esprit, elle reconnoît son Créateur & le Créateur de toutes choses: elle se dévoue à lui & lui soumet toute sa personne, pour le servir avec une constante & inviolable fidélité. Que nous serions heureux, mes chers Paroissiens, si nous pouvions nous rendre le consolant témoignage, que nous sommes aussi fidéles à Dieu que l'a été Marie durant le cours de sa vie: nous l'avons promis comme elle au jour heureux qui nous avons reçu le saint Baptême; mais comme Marie, avons-nous été bien fidéles à nos engagemens? C'est donc pour vous rappeller vos premiers sentimens, que je me propose de vous entretenir des promesses que vous avez faites au jour de votre régénération, &c.

Il sera bien facile d'amener ici tels sujets que j'ai indiqué ci-dessus.



OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

LE sujet dont il s'agit ici, loin d'être rangé au nombre de ceux qui sont stériles, peut passer pour un des plus abondans, & qui ouvre le champ le plus vaste à l'éloquence. Il seroit difficile de travailler sur ce Mystere, sans parler des visites & des conversations qui sont le lien de la société civile ; & si l'on ne trouve point ici absolument tout ce que l'on pourroit desirer, j'ai lieu de croire que l'on sera satisfait, quand j'aurai fourni le Volume des Discours particuliers. Quant à ceux des Prédicateurs, qui voudront se former un plan de Discours qui renferme le Mystere, je les prie d'observer trois choses, qui sont comme inséparables ; c'est-à-dire, Marie, qui fait la visite, Elisabeth qui la reçoit, & S. Jean qui est sanctifié dans le sein de sa mere ; ces trois objets bien médités fourniront considérablement à une Morale solide, instructive, & d'usage pour tous les états. Les matériaux que je vais présenter seront très-propres à ceux qui prendront le parti de traiter le Mystere.

DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE Sur la Visitation de la sainte Vierge.

Surge propera, amica mea, & veni. Cant. 2. 10.

Levez-vous, ma Bien-aimée, hâtez-vous, & venez.

Quàm pulchri sunt gressus tui, Filia Principis. Cant. 7. 1.

Que vos démarches sont belles, ô Fille du Prince.

Veni, Domine, & noli tardare, visita nos in salutari tuo. Ps. 105. 4.

Venez, Seigneur, & ne tardez pas de nous visiter en nous apportant votre salut.

Non te piget visitare infirmum. Eccli. 7. 39.

Ne soyez point négligent à visiter celui qui est infirme.

Quid est homo quod memor es ejus, aut filius hominis? Ps. 8. 5.

Qu'est-ce que l'homme pour que vous daignez vous souvenir de lui?

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione, & introivit in domum Zachariæ & salutavit Elisabeth. Luc. 1. 39.

Marie partit promptement & s'en alla au pays des montagnes de Judée, & étant entrée dans la maison de Zacharie elle salua Elisabeth.

Undè hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me. Ibid. 43.

D'où vient ce bonheur que la Mere de mon Seigneur vienne vers moi.

Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus & repleta est Spiritu Sancto. Ibid. 44.

Aussi-tôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluoit, son enfant tressaillit dans son sein & elle fut remplie du Saint-Esprit.

Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus

Votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille lors-

meis; exultavit infans in gaudio in utero meo. Idem. Ibid.

que vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.

Magnificat anima mea Dominum, & exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. Ibid. 46.

Mon ame glorifie le Seigneur, & mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

Illuminare iis qui in tenebris, & in umbra mortis sedent. Ibid. 79.

Il est venu d'en-haut pour éclairer ceux qui étoient assis dans les ténébres, & dans l'ombre de la mort.

In omnibus operibus tuis esto velox. Eccli. 31. 17.

Soyez prompt dans toutes vos actions.

SENTIMENS DES SAINTS PERES sur ce sujet.

Quatriéme Siécle.

AD introitum Mariæ exultavit infans audiebat enim Verbum Domini per os Virginis personantis, & de utero Matris in occursum ejus gestiebat erumpere. S. Hyer. Epist. ad Lætam.

L'Enfant tressaille de joie à l'entrée de Marie, parce qu'il entendit la voix du Seigneur qui parloit par la bouche de Marie; c'est pourquoi il désiroit avec ardeur sortir du sein de sa Mere pour aller au-devant de lui.

Exultavit infans & repleta est Mater, non priùs repleta est Mater quàm Filius, sed cùm Filius esset repletus replevit & Matrem. S.

L'enfant tressaillit & la Mere fut remplie de l'Esprit Saint: la Mere n'en fut pas remplie avant le Fils; mais le Fils étant rempli de ce divin Esprit,

Ambrof. in Evangel. Luc.

la Mere fut remplie en recevant de fa plénitude.

Miraculum fentio, cognofco Myfterium, Mater Domini Verbo facta Deo plena eft. Id. Ibid.

Je fens le miracle, je reconnois le Myftere, la Mere du Seigneur eft enceinte du Verbe Divin, elle eft remplie de Dieu.

Elifabeth non hoc fui meriti, fed muneris fatetur effe Divini. Idem. Ibid.

Elifabeth n'attribue pas à fon mérite la vifite que lui rend Marie, mais à une faveur particuliere du Ciel.

Vocem prior Elifabeth audivit, fed Joannes prior gratiam fenfit; illa natura ordine audivit, ille audivit ratione myfterii. Idem. Ibid.

Elifabeth entendit la voix la premiere, mais Jean reçut la grace avant elle; celle-là felon l'ordre de la nature entendit la voix la premiere, mais celui-ci treffaillit par un mouvement myftérieux.

Contuendum eft quia fuperior venit ad inferiorem, ut inferior adjuvetur; Maria ad Elifabeth, Chriftus ad Joannem. Idem. Ibid.

Il faut faire attention que celle qui eft infiniment fupérieure vient rendre vifite à fon inférieure: Marie vient à Elifabeth, Jéfus-Chrift vient à Jean.

Venit propinqua ad proximam, junior ad feniorem nec folum venit, fed etiam prior falutavit; decet enim ut quanto caftior Virgo, tanto humilior fit. Id. Ibid.

Dans cette vifite c'eft une parente qui vient voir fa proche parente, une jeune qui vient à une ancienne, & qui même la falue la premiere: car autant que cette Vierge excelle en pureté, autant étoit-il décent qu'elle fe diftingua par fon humilité.

Quæ venerat propter officia inhabitat officiofa. Idem. Ibid.

Marie qui étoit venue pour rendre fervice à fa coufine, demeure quelques

mois chez elle pour s'en acquitter.

Vide humilitatem, quæ Dei Mater eligitur nullam sibi prærogativam, tantæ gloriæ vendicavit. Idem. Ibid.

Considérez l'humilité, celle qui est choisie pour la Mere de Dieu ne veut point se prévaloir d'une qualité si glorieuse.

Cinquiéme Siécle.

Nondùm natus Joannes propheticâ exultatione commotus est, quasi etiam intra Matris viscera, jam exclamaret: Ecce Agnus Dei. S. Leo. Serm. 4. in Epiph.

Jean-Baptiste est agité par un mouvement de joie prophétique, comme si étant encore renfermé dans les entrailles de sa Mere, il crioit déja : Voici celui qui est l'Agneau de Dieu.

Merito Joannes in utero exultat, qui originis suæ libertatem ante nosse quàm nasci meruit sentire quàm vivere. Petr. Chrysolog. Serm. 97.

C'est avec raison que Jean-Baptiste tressaille de joie dans le sein de sa Mere, lui qui s'est vu délivré du péché originel, & qui sentit sa liberté avant même que de naître.

Nondùm nascitur & saltibus loquitur, nondùm paritur & properat. Idem. Ibid.

Cet enfant n'est pas encore né, & par son tressaillement il parle déja ; il n'a pas encore vû le jour, & il se hâte de faire l'office de Précurseur.

Douziéme Siécle.

Illud certum est quòd non parùm contulit puero nascituro, intemerata Virginis consortium. S. Bern. Serm. de privileg. Joan. Baptist.

Il est constant que la demeure de la Vierge sans tache, & sa présence presque continuelle, n'a pas peu contribué au bonheur de l'enfant dont on attendoit la naissance.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce Sujet.

LE Pere Crasset, Livre intitulé : *Dévotion à la Vierge*, seconde Partie, Traité cinquiéme, Chapitre troisiéme, fait voir combien la sainte Vierge a été honorée par sa cousine Elisabeth.

Les Peres Dorléans & Pallu, dans un Livre qui porte le même Titre que ci-dessus, touchent quelque chose de ce Sujet.

Les Méditations des Peres Dupont, Nouet & Croiset, fourniront aussi quelque chose sur cette matiere. Presque tous les Asceriques, qu'il seroit trop long de citer, n'ont pas oublié de parler de ce Mystere.

Ceux qui voudroient prendre le Mystere de la Visitatation d'une maniere toute morale, peuvent prendre celui que j'extrais des Essais de Panégyrique Tome second. Il est ainsi conçû, & peut fournir beaucoup à l'instruction. 1°. L'on trouve dans la Visite de Marie des régles pour sanctifier les devoirs d'obligation & de bienséance que le monde exige. 2°. Ceux qui négligent les exercices de la charité trouvent dans la Visite de Marie des raisons pour confondre leur insensibilité & ranimer leur zéle.

Premiere Partie. 1°. L'humilité profonde qui ferme les yeux à Marie sur toutes les considérations qui pouvoient l'arrêter, apprend aux Chrétiens engagés dans le siécle à ne point disputer de rang ni de prééminence, mais à insinuer l'humilité en toutes choses. 2°. A ne s'entretenir que des choses de Dieu, comme Marie & Elisabeth s'entretiennent des merveilles que le Seigneur a opérées en elle. 3°. A ne point se flatter par des louanges qui empoisonnent ; mais comme ces deux heureuses Créatures, à renvoyer à Dieu toute la gloire des dons qu'elles ont reçus de lui.

Seconde Partie. 1°. Marie visite sa cousine dans un temps de nécessité, les services lui devenoient comme indispensables, & elle les lui rend avec amour & avec joie, au lieu que la plûpart refusent de soulager le prochain dans le besoin, & de lui rendre visite pour le consoler dans son affliction. 2°. Marie ne rend pas à sainte Elisabeth les offices d'une charité passagere mais persévérante, puisqu'elle demeure trois mois dans sa maison; au lieu que la plûpart des Chrétens se bornent aux premiers essais de la charité & de l'amour. Marie par la charité qu'elle exerce envers sa cousine, confond donc ces hommes insensibles, & leur donne un exemple capable de ranimer leur zéle.

Le dessein du Pere Bretonneau m'a paru intéressant, & je crois qu'en fueilletant avec soin la Table de ce volume, l'on pourroit se flatter de le remplir doublement. Que seroit-ce encore, si l'on vouloit se donner la peine de réflechir sur le Traité de l'amour du Prochain, contenu dans le premier Volume de ce Dictionnaire. L'exposition simple que je vais faire du dessein en question, va montrer la vérité de ce que j'avance.

Visitation de Marie, Mystere de reconnoissance envers Dieu. Premiere Proposition.

Visitation de Marie, Mystere de charité envers Elisabeth. Seconde Proposition.

Premiere Partie. Ecoutons parler Marie, quels cantiques de louanges ne profere-t-elle pas? La reconnoissance envers Dieu a deux sentimens : l'un de la grandeur du bienfait & du Bienfaiteur: l'autre de notre indignité & de notre bassesse. Or, jamais ce retour fut-il plus parfait que dans Marie? Vous m'élevez, dit-elle à Elisabeth, parmi les autres femmes, comme la plus heureuse & la plus glorieuse. Mais, moi, c'est le Seigneur que je glorifie 1°. Sentiment *Luc. 1. 46.*
de reconnoissance : *Magnificat anima mea, &c.* Vous m'appellez la Mere de Dieu, mais moi je me tiens assez heureuse d'être dans le plus bas rang de

ceux qui le servent. Second sentiment de reconnoissance : *Quia respexit humilitatem, &c.*

Idem. 47.

Seconde Partie. Entre les divers caracteres de la charité, attachons-nous principalement à deux qui sont plus propres de ce Mystere. La charité n'est point envieuse : *Charitas non æmulatur.* La charité est officieuse & bienfaisante : *Charitas benigna est.* Or, Marie, 1°. bien-loin d'envier le bonheur d'Elisabeth, va prendre part à sa joie & la félicite. 2°. Marie en partageant la joie d'Elisabeth va partager en même-temps sa peine & l'assister dans le besoin.

I. Cor. 13. 4. Idem. Ibid.

La Visitation de Marie fut en premier lieu une visite louable dans ses motifs.

La Visitation de Marie fut en second lieu une visite sainte dans ses entretiens.

La Visitation de Marie fut en troisiéme lieu une visite salutaire dans ses effets : telles doivent être les nôtres.

Premiere Partie. Loin de bannir les visites de la société le Christianisme, au contraire, les authorise, les approuve, les conseille, les prescrit même & les ordonne, pourvû qu'on sçache les sanctifier ; & que comme la Visitation de Marie, elles ayent 1°. Le devoir. 2°. La Religion. 3°. La charité pour motifs & pour principes.

Seconde Partie. Marie & Elisabeth étoient remplies de l'Esprit de Dieu : frappées de ses grandeurs, pénétrées de ses bontés, reconnoissantes de ses bienfaits, embrasées de son amour, comme elles ne connoissoient que lui, comme elles n'aimoient que lui, sur le même principe leurs conversations durent être saintes & relevées : elles le furent en effet, & l'Evangile ne nous en parle que comme d'un combat d'humilité & de reconnoissance. Toutes leurs paroles sont autant d'oracles & de Prophéties.

Troisiéme Partie. Représentons-nous ici Marie comme une nuée féconde, qui porte par-tout les

douces rosées de la grace ; tout ce qui compose la maison de Zacharie a part aux bienfaits de Marie ; elle les répand avec abondance sur tout ce qui l'environne. Ecoutez, peuples fidels & témoins de tant de faveurs, admirez : déja la Mere est remplie de l'Esprit-Saint, premier effet de la visite de Marie : déja le fils est sanctifié dans le sein de sa mere, second effet de la visite de Marie : déja le pere acquiert de nouvelles connoissances, troisiéme effet de la visite de Marie.

Il est hors de doute que l'on trouvera dans la suite de ce Traité tout ce qu'il faut pour bien remplir ce dessein, dont j'ignore absolument l'Auteur. Cependant, si ceux qui ont dessein de traiter de ce sujet veulent bien m'en croire je leur conseille d'attendre encore, parce que dans le Tome des Sujets particuliers, où je dois traiter sous un même Titre des Compagnies, des Visites & des Conversations, ils peuvent se flatter de trouver d'excellens models qui leur fourniront dequoi remplir bien noblement le dessein ci-dessus exposé.

Voici encore un autre dessein, mais qui va plus fondement & plus clairement à fournir des preuves de ce mystere. Nous nous y arrêterons, à raison de tout ce que je me promets de fournir dans le Tome que je viens d'annoncer.

Dans le Mystere de ce jour nous y voyons 1°. De grandes vertus pratiquées. 2°. De grandes merveilles opérées. Ainsi vous verrez dans ce Discours les vertus que Dieu fait pratiquer par Marie dans sa Visitation, les merveilles que Dieu fait éclater par Marie dans sa Visitation.

Premiere Partie. Trois grandes vertus renferment & expriment l'esprit du Christianisme & en font voir avec éclat la perfection, la Foi, la Charité, l'Humilité, sur-tout lorsqu'elles se trouvent réunies

ensemble ; car c'est les détruire que de les séparer. La Foi nous attache à Dieu comme à la Vérité suprême, & nous rend les heureux esclaves de l'empire de Dieu. La Charité nous dévoue au prochain comme à notre frere, & nous porte à l'aimer autant que nous-mêmes. L'Humilité nous rappelle à nous-mêmes, dont l'orgueil a coutume de nous éloigner, & nous force heureusement à connoître notre néant. Or, je dis que ces trois vertus brillent avec éclat dans Marie. 1°. Nous y voyons une Foi vive touchant sa fécondité, qu'elle croit, quoi-
Luc. 1. 39. qu'elle paroisse incroyable : *Exurgens Maria in diebus illis.* Une charité courageuse pendant le voyage qu'elle entreprend, quoiqu'il soit pénible :
Idem. Ibid. *Abiit in montana cum festinatione.* Une humilité profonde chez sa cousine qu'elle honore lorsqu'elle
Idem. Ibid. en mérite tous les honneurs : *Salutavit Elisabeth.*

Seconde Partie. Toutes les merveilles qui s'étoient opérées depuis l'Incarnation du Verbe, étoient, j'ose le dire, cachées c'est aujourd'hui seulement que plusieurs miracles, suites heureuses de l'Incarnation du Verbe, échappent, pour ainsi dire aux ténébres, où les autres demeuroient encore renfermés. Dieu, par Marie dans sa Visitation, en fait trois également signalés, également salutaires. 1°. Jean-Baptiste est sanctifié & transporté de joie dans le sein de sa mere. 2°. Elisabeth est remplie du Saint-Esprit à la vûe de son bonheur. 3°. Enfin le Seigneur est glorifié dans la maison de son Serviteur qui est Zacharie. Que ces merveilles sont grandes ! Qu'elles deviennent éclatantes & qu'elles doivent être utiles par le fruit que nous pouvons en retirer. *Ce dessein est d'un Manuscrit anonyme & moderne.*

Le Pere Oudri a aussi un Sermon sur ce sujet. Sa proposition générale est que la Visite de Marie est le modéle parfait que l'Eglise nous propose dans toutes nos visites, d'où il infére, que le motif de la visite de Marie est un motif de charité. 1°. D'une

charité soumise aux ordres de Dieu. 2°. D'une charité officieuse, qui tend à faire part des biens que l'on a reçus.

Le Pere Oudri fait voir que le fruit de cette Visite a été la charité. 1°. Par les saints Discours & les Entretiens édifians que Marie eut avec Elisabeth, qui n'eurent point d'autre objet que le Mystere de l'Incarnation. 2°. Par les exemples de vertu & de sainteté qu'elle donna durant le long séjour qu'elle fit chez elle. 3°. Par les bons offices qu'elle lui rendit & à toute sa maison : c'est ainsi que par de saintes actions, de pieux entretiens, & par des services qui ont la charité & l'amour pour principe, nous devons commencer nos visites par charité, & n'en recueillir d'autre fruit que la charité.

L'on conçoit facilement qu'il ne faut que jetter les yeux sur les différens sujets de Morale qui ont trait à la division principale & aux soudivisions que je viens d'énoncer, pour comprendre que rien n'est plus aisé que de remplir ce dessein, en rapprochant la Morale des diverses circonstances qui ont rapport à la visite de Marie.



DIVERSES COMPILATIONS sur la Fête de la Visitation de la Sainte Vierge.

IL y a deux Visites à considérer dans le Mystere de ce jour, dit S. Ambroise, celle de Jesus à saint Jean, & celle de Marie à Elisabeth. Saint Jean avoit besoin de Jesus, & Elisabeth avoit besoin de Marie ; mais par quel moyen deux enfans, l'un & l'autre renfermés dans le sein de leur mere se pourront-ils rencontrer ? Et comment deux femmes enceintes séparées l'une de l'autre par des chemins presque inaccessibles, pourront-elles se voir dans une saison

Dans le Mystere de la Visitation il y a deux visites à remarquer.

rigoureuse ? Vous le sçavez, Chrétiens, Jesus inspire secrettement à Marie d'aller trouver Elisabeth ; la grandeur de sa nouvelle dignité, la longueur & la fatigue du voyage ne l'arrêtent pas un moment, le précieux fardeau qu'elle commence à porter la soulage, dit S. Augustin, au lieu de l'appesantir. Soutenue par ce mouvement secret de la grace qui la conduit, elle surmonte tous les obstacles ; elle arrive, la présence de Jesus fait tréssaillir Jean dans le sein de sa Mere ; Elisabeth est remplie de l'Esprit de Dieu à la vûe de Marie, la joie, l'humilité & la reconnoissance de Marie éclatent d'une maniere toute divine dans ce Cantique admirable qu'elle fait servir de réponse aux bénédictions d'Elisabeth. Que de Mysteres, que d'instructions renfermés dans l'histoire de notre Evangile ! *Monsieur l'Abbé du J[illegible]i, Sermon sur ce Mystere.*

C'est à la Foi de Marie que nous sommes redevables du Mystere d'un Dieu fait homme.

Dès que l'Ange du Seigneur eut salué Marie, que l'ombre du Très-haut l'eut couverte, que le Verbe se fut fait chair dans son sein virginal, elle crut sans hésiter tout ce qui paroissoit incroyable, elle ne se permit aucun soupçon sur ce que l'Ange lui annonçoit, je veux dire sur la fécondité : loin de l'attribuer à une imagination trompeuse ou trompée, elle reconnoît que c'est l'ouvrage de Dieu : loin de la croire impossible, soit parce qu'elle n'avoit jamais connu d'homme, soit parce tous les siécles n'avoient pas encore vû d'exemple de la fécondité d'une Vierge, ou de l'Incarnation d'un Dieu, toutes ces difficultés s'évanouissent à la lumiere de la Foi. Elle crut, dit S. Bernard, avant que de concevoir le Verbe, & sa soumission acheve son bonheur : elle crut après l'avoir conçû, & sa Foi augmenta son mérite. *Auteur anonyme Manuscrit.*

Continuation du même sujet.

Que Sara rit de ce qu'un Ange lui annonce qu'elle sera féconde, quoiqu'elle soit déja vieille,

elle ne conçoit pas assez la puissance du Très-haut. Marie n'aura pas ce soupçon, & ne méritera pas ce reproche, persuadée qu'elle est du grand Mystere de la Rédemption : elle se leve, dit l'Evangile, du lieu de sa retraite : *Exurgens Maria* ; & sans douter un seul moment de son bonheur, dit saint Ambroise, empressée de devenir utile, joyeuse de voir qu'elle va devenir l'instrument des miséricordes du Seigneur, elle part en diligence pour commencer le Mystere de sa Visitation : que cette Foi est admirable ! qu'elle mérite d'être imitée, & que cette soumission de Marie doit nous engager à soumettre notre entendement à la révélation divine. *Le même.*

Moralité sur le sujet qui précéde, qui regarde la soumission que nous devons avoir pour tout ce que nous propose la Religion.

Marie, malgré tous les préjugés de l'esprit humain, a crû le plus incompréhensible de tous les Mysteres ; quelle raison peut nous empêcher de soumettre notre entendement à notre Religion ? Si pour croire, Marie a eu les oracles de l'ancienne Loi, qui lui avoient appris qu'un Dieu naîtroit d'une Vierge, & la révélation de la Loi nouvelle qui lui avoit découvert les desseins de Dieu ; n'avons-nous pas les mêmes oracles ? N'avons-nous pas les mêmes révélations ? N'avons-nous pas même de plus nombreuses, je dis plus nombreuses ; car enfin, avant que Marie ajouta foi à sa Conception virginale & à la fécondité d'Elisabeth. Il ne s'étoit encore rien fait dans le monde qui pût l'autoriser à croire ces vérités ; son esprit se soumet, parce que Dieu parle : & nous, pécheurs orgueilleux & rebelles, instruits par les miracles de Jesus-Christ, par la Tradition non interrompue de nos Peres, par la mission, le progrès, le triomphe des Apôtres sur la Synagogue, & l'idolâtrie accablés sous le poids de leurs prodiges & de leurs prédications ; nous qui voyons la Religion Chrétienne cimentée du sang des Martyrs, environnés que nous sommes de tant de lumieres, de tant d'authorités, de tant de

témoignages, nous oserons encore résister à toutes ces choses, sans fondement, sans examen, sans pudeur; rougissons de ne ressembler en rien à la plus auguste de toutes les Vierges, & de ressembler en tout au plus ingrat de tous les peuples: je parle d'Israël, qui en cessant de voir des miracles, passoit à l'incrédulité, sans autre raison que son ingratitude & son obstination. *Le même.*

C'est une illusion de croire que les devoirs de la société sont incompatibles avec la vraie piété. Marie dans le Mystere de ce jour confond par son exemple cette illusion.

Y eut-il jamais une piété plus circonspecte, plus retenue, & si je l'ose dire, plus timide, que celle de Marie? Cependant engagée dans le commerce du monde, se tient-elle toujours retirée? Ne paroît-elle jamais au-dehors? il est vrai qu'elle fait sa principale occupation de rendre au souverain Seigneur ce qu'elle lui doit; mais néglige-t-elle ce qu'elle doit au monde? Il est vrai qu'elle préfére les conversations célestes à des entretiens frivols; mais ne semble-t-elle pas interrompre quelquefois la douceur de la contemplation pour s'entretenir avec les créatures? Il est vrai qu'elle se donne à Dieu toute entiere, mais ne se prête-t-elle pas de temps en temps, pour ainsi dire, au monde? Il est vrai qu'elle cherche, qu'elle aime la solitude, mais n'entreprend-elle pas aujourd'hui un grand voyage pour aller voir sa cousine Elisabeth?

Trois devoirs que nous impose l'exemple de Marie.

La conduite de Marie nous découvre trois différens devoirs également communs à toute société, soit religieuse soit mondaine, & ce sont 1°. des devoirs de bienséance. 2°. des devoirs de proximité. 3°. des devoirs de charité. Elle visite Elisabeth, devoir de bienséance. Elle lui ouvre son cœur avec une sainte confiance, devoir de proximité. Elle lui rend tous les services que peut exiger l'état où se trouve alors Elisabeth, devoirs de charité. Marie remplit tous ces devoirs de société; de-là n'ais-je pas lieu de conclure qu'ils ne sont donc point incompatibles avec la piété. *Le P. Pallu, Discours sur la Visitation.*

Saint

Saint Ambroise est transporté d'admiration en se représentant cette visite célebre marquée par tant de Mysteres, tant de Prophéties, tant de prodiges ; ce saint Docteur semble étaler tous les charmes de son éloquence pour nous décrire ce qui se passe dans l'entrevue de ces deux illustres Meres, dont l'une donne la naissance au plus grand d'entre les enfans des hommes, & l'autre à un Dieu fait homme pour le salut de tous. Elisabeth, dit ce Pere, entend la premiere la voix de Marie, mais Jean ressent auparavant la grace de Jesus-Christ ; celle-la se réjouit de la visite de la sainte Vierge, celui-ci de la présence de son Maître. Les deux Meres publient au-dehors les merveilles de la grace, & les deux enfans en ressentent ou en produisent les opérations. Jesus-Christ remplit S. Jean de la grace attachée au ministere de Précurseur, & S. Jean en anticipe les fonctions d'une maniere toute admirable ; Elisabeth & Marie intérieurement animées de l'esprit de leurs enfans font de leurs entretiens une suite d'Oracles & de Prophéties. *M. du Jarri.*

Merveilles qui se passent dans l'entrevue de Marie & d'Elisabeth.

Marie ne se conduit pas comme certaines personnes, qui enflées de la prééminence de leur état se croyent tout dû & ne voudroient pas faire les premieres démarches. Au lieu d'attendre qu'on vienne lui rendre visite, elle sort elle-même de sa maison pour visiter sa cousine Elisabeth si tôt que l'Ange lui a annoncé l'heureuse nouvelle qu'elle est élevée à la dignité de Mere de Dieu pour nous apprendre l'humilité ; & c'est en effet la premiere vertu dont elle nous donne l'exemple dans sa Visitation : car si les personnes du monde reçoivent & se rendent visite les unes aux autres, ce n'est ordinairement que la vanité qui en est le motif. Et certes, dans ces sortes de visites de quoi s'entretient-on ? On y parle de ses affaires, de la maniere dont on a sçu les gérer, de ses desseins, de ses entreprises, des tournures qu'on a prises pour les faire réussir ; tout cela

Différence de la visite de Marie d'avec celles que font la plûpart des gens du monde.

pour se donner le relief d'homme intelligent & qui ne fait point de fausses démarches. On s'y entretient des affaires de l'Etat pour se faire passer pour grand politique, qui sçait démêler les intrigues, &c. En un mot, on n'y a pour but que la vanité. *Manuscrit ancien.*

Nous apprenons les régles que nous devons observer dans nos visites par la conduite que tient Marie dans celle-ci.

L'exemple de la Vierge nous apprend d'abord la premiere régle des visites qui est de n'en point faire que par des motifs de charité, & la seconde n'y est pas moins marquée qui est de n'y employer que le temps qui y est précisément nécessaire ; c'est pour cela qu'il est dit qu'elle alla promptement aux montagnes de la Judée. Elle se pressoit de revenir dans sa retraite qui étoit son centre, & c'est par cette régle qu'on doit corriger tous les vains amusemens de nos visites, où bien des gens employent la plus grande partie de leur vie : mais le mal est que la plûpart n'a point proprement d'occupation ; ils ne sçavent que faire quand ils sont chez eux & à eux, ils n'ont aucun soin de ménager leur temps parce qu'ils ne sçavent à quoi l'employer, & qu'il est aussi perdu chez eux que dehors : mais un Chrétien qui connoît bien tout le prix du temps, ne doit employer aux visites que le temps précisément nécessaire. *M. Nicole dans ses Essais de Morale.*

C'est la charité qui engage Marie à aller visiter sa cousine Elisabeth.

L'on peut dire que la charité, cette vertu la plus grande de toutes les vertus, est le motif qui conduit Marie vers Elisabeth ; car quel autre motif pouvoit la déterminer à entreprendre ce voyage que la charité ? Elle seule, dit S. Ambroise, pouvoit la porter à l'exécution d'un si difficile dessein ; si elle avoit consulté le monde & ses fausses maximes, combien de prétextes ne lui eût-il pas fourni ? Dans sa jeunesse, dans sa complexion, dans sa grandeur, dans les raisons de bienséance, pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage, pour la détourner même d'y penser ; il lui eût représenté qu'un âge tendre doit être ménagé avec plus de circonspection que tout

autre ; il lui eût dit qu'étant d'une complexion délicate l'intérêt du prochain ne doit pas nous faire renoncer au nôtre, & qu'on doit se ménager soi-même lorsqu'on veut se rendre utile aux autres ; il lui eût dit qu'il n'étoit pas de la bienséance d'une Vierge dont l'origine étoit auguste, de la gloire d'une Mere dont la fécondité étoit divine, de prodiguer sa grandeur, de risquer sa vie, il lui eût représenté que c'étoit à sa cousine à la prévenir, & non pas à elle à la rechercher, que sa qualité s'opposoit à son dessein ; enfin il lui eût fait voir dans ce voyage, des montagnes qu'il falloit traverser, des vallées qu'il falloit franchir, des ronces & des épines, & mille autres difficultés qu'il falloit surmonter : mais Marie n'écoute que la charité, cette seule vertu la posséde & la conduit, l'encourage & la fortifie. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Rien ne coûte & ne paroît difficile à un cœur embrasé du feu de la divine charité.

Lorsque notre cœur est rempli de ce feu sacré que le Sauveur est venu apporter sur la terre, attaché par ce lien de perfection qui nous mene droit à Dieu & au prochain, enivré de ce vin céleste qui nous jette dans une espece d'heureux transport ; ah ! nous n'avons plus les glaces de l'indifférence, nous ne trouvons plus d'obstacles dans les choses les plus difficiles, ce feu nous enflamme, ce lien nous entraîne, ce vin sacré nous emporte par-tout où Dieu & le prochain ont besoin de nous ; en vain l'amour-propre veut parler, l'amour divin le fait taire ; en vain la mollesse veut gémir, la charité la combat ; en vain mille obstacles se présentent, nous sentons cette heureuse yvresse transporter notre cœur, & semblables à ces animaux mystérieux dont Ezéchiel nous a tracé la peinture, attachés que nous sommes au char de la divine charité, nous allons, nous volons par-tout où elle veut nous conduire, tout chemin nous est facile, tout effort nous est doux, tout office nous est agréable, tout travail nous est précieux, si-tôt que la volonté de Dieu & le besoin du prochain nous appellent. *Le même.*

Tout avec la charité nous est profitable, sans la charité rien d'avantageux pour le salut.

D. Aug. Explanat. in Verb. Apost.

N'est-ce pas ici où il conviendroit de faire valoir cette belle pensée de S. Augustin? Ajoûtez la charité, dit-il, tout sera utile : ôtez la charité, tout deviendra infructueux : *Adde charitatem, & prosunt omnia, detrahe charitatem, & nihil prosunt cætera.* Comprenez-vous bien toute la force de ces paroles, mondains, vous qui vous glorifiez de tant d'avantages, mais qui manquez de celui de la charité; & à quoi vous serviront ceux-là sans celle-ci, qu'à vous rendre plus imparfaits & plus coupables? Eussiez-vous dans l'ordre de la nature tout le génie, tous les agrémens extérieurs, tout l'esprit, tout les talens possibles; sans la charité ce génie n'est qu'une fausse lueur, ces agrémens qu'une fleur qui passe, cet esprit qu'un feu volage, ces talens qu'un mensonge imposteur. Fussiez-vous nobles, riches, honorés, fameux; sans la charité, cette noblesse n'est qu'un titre fastueux, &c. Enfin quand vous parleriez le langage des Anges & des hommes, quand vous auriez le don de prophétie, &c. si vous n'avez pas cette charité qui nous fait aimer Dieu par-dessus toutes choses & le prochain autant que nous-mêmes, vous n'êtes rien : *Si charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest*; vous ne profitez de rien. *Le même.*

1. Cor. 13. 2.

Combien l'humilité de Marie se manifeste dans la visite qu'elle fait à Elisabeth.

D. Amb. in Evang. Luc.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Marie apprenant par la bouche du même Ange qui lui annonce qu'elle est choisie pour être la Mere de Dieu la grossesse d'Elisabeth, elle juge aisément du besoin où sa cousine se trouve, & des services qu'elle peut lui rendre. Son humilité ne lui permet pas de délibérer un seul moment : *Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia.* Son humilité lui fait mépriser les difficultés d'un voyage fatiguant & pénible; son humilité lui fait oublier combien elle est élevée au-dessus d'Elisabeth : *Venit superior ad inferiorem*; & elle vient chez elle pour lui rendre les services dont elle peut avoir besoin : *Ut inferior adjuvetur.* Comprenez ici, dit ce Pere, toute l'humilité de Marie devenue Mere de Dieu, elle ne

cherche point à se prévaloir d'une si éminente dignité. C'est une parente, il est vrai, qui vient chez une de ses plus proches parentes; c'est une jeune personne qui rend visite à une autre plus âgée: mais c'est la Mere d'un Dieu, & par conséquent assez humble pour oublier toutes ses plus augustes prérogatives. Non-seulement elle vient la premiere; mais elle salue encore Elisabeth la premiere: *Nec tantùm venit, sed prior salutavit.* Il convenoit, ajoûte encore S. Ambroise, que la Vierge la plus chaste fût aussi la plus humble: *Decet enim ut quanto castior Virgo, tanto humilior sit. Extrait du P. Pallu, dans son Traité de la Dévotion envers Marie.*

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

A un si grand exemple d'humilité que peuvent répondre tant de Chrétiens si délicats sur le point d'honneur, qui examinent avec un orgueil scrupuleux, si je puis m'exprimer ainsi, & ce qu'ils doivent, & ce que l'on leur doit; également attentifs sur l'un & sur l'autre, mais encore plus sur celui-ci que sur celui-là. Plus Marie est grande devant Dieu qui est l'unique solide grandeur, plus elle est humble. Plus nous sommes grands aux yeux du monde, moins nous sommes humbles devant Dieu. Cependant nous le devrions être comme hommes, & encore plus comme Chrétiens. *Le même.*

Combien les mondains si délicats sur les préséances, le point d'honneur, sont confondus par l'exemple de Marie.

S'il faut quelque chose davantage pour nous apprendre une vertu si nécessaire & si rare, examinons toute la conduite de Marie dans sa conversation avec Elisabeth, elle y soutient cette vertu qu'elle avoit si excellemment pratiquée dans la visite que l'Ange Gabriel lui rendit. L'un & l'autre la respectent comme Mere de leur Dieu. Elle ne répond à l'un & à l'autre qu'en prenant l'humble qualité de servante du Seigneur. Elle rapporte tout à Dieu, elle publie que c'est lui seul qui a fait de grandes choses en sa faveur. Plus l'Ange & Elisabeth l'exaltent, & plus elle s'humilie. O humilité vraiment digne de la Mere d'un Dieu! Parce qu'elle a été la

C'est dans la conversation que Marie a avec l'Ange & ensuite avec Elisabeth, qu'éclate surtout l'humilité de Marie.

plus humble de toutes les pures créatures, elle a été la plus exaltée; & parce qu'elle a été la plus exaltée, elle a été la plus humble.

Inutilité de la plupart des visites, & les reproches qu'auront à essuyer de la part de Dieu les mondains.

Si, comme l'on n'en peut douter, le motif de nos visites doit être saint, que direz-vous ou que ferez-vous, Chrétiens, lorsque Dieu vous reprochera tant de visites inutiles, pour ne pas dire dangereuses & criminelles, que vous avez faites pour contenter vos passions déréglées; tant de rebuts que vous avez essuyés pour vous insinuer dans une maison, dont mille obstacles vous fermoient l'entrée, tant de lâches artifices que vous avez employés pour percer cette foule importune qui vous rendoit la personne des Grands inaccessible? Les Hôpitaux vous étoient ouverts, vous dira-t-il, je vous y attendois dans la personne de tous les affligés qui avoient besoin de votre secours; j'aurois reconnu cette marque de votre souvenir par des consolations qui auroient fait trouver plus de douceur dans cet exercice de charité que dans les plus doux passe-temps du monde: mais vous n'avez pas daigné faire un pas pour me chercher; que répondrez-vous à des plaintes si justes? Où sera le secours d'un pécheur, lorsque Dieu ne s'arrêtant pas à ces reproches il lui fera connoître, toucher, sentir, pénétrer tout le fond, toute la griéveté & toute la malice de son insensibilité. *Manuscrit ancien anonyme.*

Politesse chrétienne de Marie à l'égard d'Elisabeth, bien différente des politesses que se font les mondains.

Luc. 1. 40.

Marie, malgré sa grandeur, salue la premiere sa cousine. Loin d'attendre qu'elle en soit prévenue, elle la prévient; empressée de lui rendre les services les plus laborieux, elle n'en est détournée ni par l'excellence de sa Virginité, ni par la merveille de sa Maternité ineffable & glorieuse. Elle la salue, elle l'embrasse, elle lui rend les hommages les plus profonds: *Salutavit Elisabeth.* Remarquez ici pour votre instruction, que ce n'est pas ici un de ces saluts faciles, qui ne coûtent rien à l'amour propre ni à une amitié toute mondaine. Marie ne fait le sien

qu'après avoir traversé les montagnes les plus rudes & les plus escarpées. Ce n'est pas un de ces saluts orgueilleux, où l'on menage & son rang & son mérite. Marie rend le sien en perdant de vûe l'un & l'autre tout à la fois. Enfin ce n'est pas un de ces saluts stériles, qui ne consiste que dans des honnêtetés feintes. Marie renferme dans le sien tout ce qu'une officieuse humilité peut entreprendre, offres sinceres, témoignages d'une tendre amitié, soins humilians, tout entre dans cette action. *Manuscrit anonyme & moderne.*

L'humilité d'Elisabeth répond parfaitement à l'humilité de Marie.

Charmée des prévénances de Marie, Elisabeth ne songe qu'à s'humilier : qui suis-je donc, s'écrie-t-elle, pour que la Mere de mon Seigneur daigne me visiter : *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ?* Si Marie étoit au-dessus d'Elisabeth par sa dignité, l'épouse de Zacharie pouvoit *Luc. 1. 43.* du moins se persuader qu'après tout la parenté la rendoit égale, que son âge avancé lui donnoit même une espece de supériorité sur elle. Loin d'Elisabeth de pareils sentimens, ce n'est point ainsi que pense l'humble épouse de Zacharie ; ce n'est pas là que se portent ses réflexions, elle les tourne uniquement à la différence que met entr'elle & sa cousine, la maternité divine. Je ne suis que la mere du Serviteur, & la Mere du Monarque souverain vient me visiter ; quel bonheur pour moi ! *Unde hoc mihi, &c. Autre Manuscrit anonyme & moderne.*

Sainteté des entretiens d'Elisabeth & de Marie.

Elisabeth ne commence pas par raconter à Marie l'apparition de l'Ange à Zacharie, ses prédictions, la Conception miraculeuse de son Fils, sa grossesse inespérée ; non elle s'oublie elle-même pour témoigner sa reconnoissance à la Mere de son Dieu : le son de votre voix, lui dit-elle, a fait tréssaillir de joie l'enfant que je porte dans mon sein : *Ut* *Luc. 1. 44.* *facta est vox salutationis tuæ in auribus meis exultavit gaudio, &c.* Elle s'oublie elle-même pour célébrer le bonheur de Marie, elle la félicite, elle

la loue (mais prenez garde) comme elle connoît tout le danger des louanges, même les plus innocentes, celles qu'elle lui donne, lui sont, pour ainsi dire, étrangeres ; elle ne la loue ni sur ses perfections naturelles, ni sur ses qualités personnelles, elle ne vante ni ses attraits, ni ses charmes, & elle ne lui parle que des graces & des bénédictions dont son Dieu l'a comblée : vous êtes benie, lui dit-elle, entre toutes les femmes, & beni est le fruit de votre ventre : *Benedicta tu in mulieribus & benedictus, &c.* Si elle lui prédit l'accomplissement des merveilles que le Ciel a commencé d'opérer en elle, & des promesses que le Seigneur lui a faites. Elle n'attribue ce bonheur inespéré, ces faveurs signalées, qu'au mérite & à la soumissien de sa foi. Vous êtes heureuse d'avoir crû : par-là, ajoute-t-elle, vous mériterez que le Seigneur acheve ce qu'il a si heureusement commencé : *Beata es quæ credidisti perficientur in te ; &c.* Quels sentimens ? Quelle humilité ! Quels entretiens ! Le Seigneur & ses bontés, la Religion & ses mysteres en sont toujours les seuls ou du moins les principaux objets. *Le même.*

Luc. I. 28.

Luc. I. 45.

Paraphrase du *Magnificat*, où Marie exprime les grandeurs de son Dieu & les mouvemens de sa reconnoissance.

Mais aux sentimens d'Elisabeth Marie mêle les siens, & quel[illegible]s élevés qu'ils paroissent, elle est encore plus remplie du Dieu qui l'inspire, elle encherira sur son humilité, sur la vivacité de sa reconnoissance, sur la sainteté de ses entretiens ; il est vrai, dit-elle, & je confesse hautement : je dois tout à la libéralité du grand Dieu dont vous me parlez, je ne puis retenir ma reconnoissance, il faut que je publie ses faveurs, & que je chante en son honneur des cantiques de louange : *Magnificat anima mea Dominum.* Mon cœur ne peut contenir les transports de sa joie, il faut qu'elle éclate ; un Dieu veut sauver les hommes, & il a daigné me choisir entre toutes les créatures pour participer la premiere au fruit salutaire de la rédemption : *Et exultavit*

Luc. I. 46.

Idem. 47.

ſpiritus meus. in Deo ſalutari meo. Juſqu'à la poſtérité la plus reculée, toutes les Nations publieront à votre exemple mon bonheur & ma gloire, qu'elles ſçachent donc comme vous que je ne ſuis redevable de tant de grandeur & d'élévation qu'à la bonté infinie de mon Dieu qui a daigné jetter les yeux ſur la baſſeſſe de ſa ſervante : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ, ecce enim ex hoc, &c.* Idem. 48.

Il eſt vrai, ce Dieu tout-puiſſant a fait pour vous de grandes choſes ; mais j'oſe le dire, ce n'étoit que les premiers effets de ſa toute-puiſſance. Il a fait pour moi des prodiges encore plus éclatans, & c'eſt proprement en ma faveur qu'il a déployé toute la force de ſon bras, que ſon ſaint Nom en ſoit à jamais glorifié & béni : *Quia fecit mihi magna qui potens eſt, & ſanctum nomen ejus.* Idem. 49.

Comme Marie dans ce Cantique communique à Eliſabeth ſes ſublimes connoiſſances.

Ainſi Marie joint-elle aux ſentimens de l'humilité la plus profonde, les expreſſions de la plus tendre & de la plus vive reconnoiſſance ; plus éclairée qu'Eliſabeth elle s'éleve en eſprit juſques dans le ſein de la Divinité, & elle développe à une parente qu'elle aime les plus ſublimes connoiſſances qu'elle y a puiſées ; elle l'inſtruit à fond des attributs de ſon Dieu, elle les y développe ſous les plus nobles & les plus magnifiques idées, d'un ſeul trait elle lui peint ſa miſéricorde, elle ne connoît point de bornes, s'écrie-t-elle, elle embraſſe tous les temps, elle ſe répand ſur tous les peuples, elle ſe perpétue d'âge en âge, de ſiécle en ſiécle, de génération en génération ſur tous ceux qui le craignent : *Et miſericordia ejus à progenie in progenies timentibus eum.* Idem. 50. S'il eſt infiniment miſéricordieux, il eſt infiniment juſte ; plein de tendreſſe pour ceux qui ſont ſoumis à ſes loix, s'il ſe plaît à combler leur eſpérance, par des coups éclatans de ſa juſtice, il ſe plaît également à déconcerter les projets audacieux d'un cœur orgueilleux & rébele : *Diſperſit ſuperbos mente cordis ſui.* Idem. 51. Il tient entre ſes mains nos deſtinées ; Arbitre ſouverain

du sort de tous les humains, il en dispose à son gré; & pour signaler sa puissance on l'a vu renverser de son thrône le Monarque superbe, & tirer l'humble berger de l'obscurité de sa cabanne pour lui mettre
Idem. 52. le sceptre en main : *Deposuit potentes de sede, & exaltavit humiles.* Infiniment généreux & libéral, il ne rebute personne, il répand ses dons jusques sur les plus misérables, & quelquefois malgré la tendresse de son cœur il punit par une pauvreté salutaire le riche qui abuse de son opulence. Le pauvre & l'indigent trouvent toujours dans sa libéralité une
Idem. 53. ressource assurée : *Esurientes implevit bonis, & divites dimisit inanes.* En tout temps Israël a ressenti les effets de sa tendresse bienfaisante, & cependant l'ingrat semble la méconnoître : mais tandis qu'il oublie qu'il est son fils, malgré ses égaremens & son ingratitude, ce Dieu de bonté ne peut oublier qu'il est son Pere ; prêt à lui faire grace, sans cesse il veille sur lui, sans cesse il le protege, & il le reçoit à bras ouvert dans le souvenir de ses plus tendres miséri-
Idem. 54. cordes : *Suscepit Israël puerum suum recordatus misericordiæ suæ.* Enfin fidele à sa parole rien ne peut le faire changer, il avoit promis à nos Peres que d'Abraham naîtroit le Messie, & que par ce Messie un régne éternel seroit l'appanage de sa postérité, il
Idem. 55. accomplit aujourd'hui sa promesse : *Sicut locutus est ad Patres nostros, Abraham & semini ejus.*

J'ai déja donné dans ce Volume deux Paraphrases sur ce Cantique, celle-ci m'a paru frappée au coin du beau, & la crainte de donner dans les répétitions n'a pu m'empêcher de la donner, j'espere même qu'on m'en sçaura gré. Elle vient du même Auteur anonyme.

Marie observa trois devoirs à l'égard de

J'ai fourni jusqu'à présent suffisamment de preuves propres à bien établir les trois devoirs que j'indique ici dans l'annonce, il ne s'agit plus que de proposer des régles sures pour que tous les devoirs soient remplis

d'un maniere chrétienne & édifiante. C'est à quoi je vais m'attacher en peu de mots, ceux qui travailleront pourront s'étendre tant qu'il leur plaira.

sa cousine: 1°. Un devoir de bienséance: 2°. Un devoir de proximité: 3°. Un devoir de charité.

Marie entre dans la maison de Zacharie, mais c'est Elisabeth qu'elle salue; c'est à elle que s'adresse la visite qu'elle rend, & c'est proprement avec elle qu'elle entre en commerce. Elle y demeure autant que la nécessité le demande, après quoi elle retourne en sa maison: *Reversa est in domum suam.* Je ne prétends point mettre des bornes trop étroites aux devoirs de la vie civile qu'il faut remplir à l'égard de tout le monde; mais ce que je veux dire, c'est qu'il faut prendre garde que sous l'ombre de ces devoirs de bienséance, on ne forme des liaisons particulieres qui pourroient devenir dangereuses, il ne faut point sur cela se flatter, ni entrer en aucune composition avec l'amour-propre. La bienséance est souvent le prétexte, là où une inclination secrette est la véritable raison: si ce n'est que le devoir qui vous mene, vous vous tiendrez à la pure nécessité; si c'est l'inclination, vous prodiguerez un temps considérable dans des visites inutiles, vous vous dissiperez beaucoup dans des conversations frivoles; le plaisir de se voir, le chagrin de se séparer, &c. Non, ce n'est pas le devoir qu'on cherche à accomplir, c'est l'inclination qu'on aime à contenter, *Le Pere Pallu, Discours sur la Visitation.*

Premiere régle. Garder dans l'accomplissement des devoirs de bienséance la bienséance même.

II. Reg. 11. 5.

De quoi s'entretient Marie? Des graces dont le Seigneur l'a remplie. Sont-ce là les conversations ordinaires du monde? L'on a de l'ouverture, & on n'en a que trop quand il faut faire passer un sentiment de haine & de vengeance dans les autres; on n'en a que trop quand il faut faire une déclaration de passion pour la faire naître dans une ame pure & innocente; on n'en a que trop aux dépens du prochain, confidences artificieuses, qui sont autant de piéges qu'on tend ou à la pudeur, ou à la charité,

Seconde régle. Dans les devoirs de proximité, il faut discerner comme Marie sur quoi & à qui l'on doit ouvrir son cœur.

confidences dangereuses, qui dégénerent souvent dans des familiarités & des attachemens dont la passion devient le lien criminel. Je n'ignore pas qu'il faut bannir d'un commerce honnête ces cérémonies ennuyeuses & fatiguantes, & souvent peu sinceres qui recommencent chaque jour; mais ce que je sçai aussi, c'est qu'il faut se tenir dans certaines bornes qu'un respect & une estime réciproque font aisément garder, éviter ces manieres trop libres & trop familieres, &c. Mais à qui Marie rend-t-elle ces devoirs de proximité? C'est à Elisabeth, c'est-à-dire, à une sainte remplie elle-même de tous les sentimens qu'une piété solide peut inspirer; d'où j'infere que la piété doit être prudente & discrette; & que si elle respecte & aime tout le monde, elle sçait cependant faire un choix sage de certains amis particuliers avec lesquels elle use d'une sainte & plus grande liberté. *Le même.*

Troisiéme régle. Dans les devoirs de la charité il faut faire attention au motif & à l'ordre.

D. Amb. in Evangel. Luc.

C'est la charité pure, dit S. Ambroise, qui fait entreprendre à Marie ce long & pénible voyage: *Religiosa pro officio in montana perrexit.* Si la charité des Fideles étoit aujourd'hui animée par le même motif; si vous en étiez, mon Dieu, le seul & le véritable principe, elle seroit universelle, elle seroit généreuse, elle seroit humble, elle seroit constante, elle seroit égale, on ne préféreroit point ces bonnes œuvres d'éclat que le monde voit & admire, à celle dont vous êtes seul la récompense & le témoin, on ne donneroit point dans ces charités fastueuses qui donnent un certain nom dans le monde, &c. Que dirai-je encore, si l'esprit qui anime Marie animoit aussi tous les Fideles? On régleroit comme elle sa charité; en ouvrant son cœur à des étrangers, on ne le fermeroit pas à de pauvres parens qu'on laisse sans pitié languir dans la misere. *Le même.*

Privilége de Jean-Baptiste.

La langue de Jean-Baptiste étoit encore liée, & déja il s'explique par un tressaillement prophétique, comme s'il avoit dit; Voici l'Agneau de Dieu: *Ecce*

Agnus Dei, &c. Il fait la fonction de Précurseur & celle de Prophéte avant que d'être né, parce que la grace le prévient : *Novit Christum ab infantia, imò in utero matris novit & eum salutavit.* Parce que, dit S. Cyrille, Jesus-Christ lui fit sentir qu'il étoit son Dieu & son Sauveur, puisqu'il n'appartient qu'à Dieu d'inspirer les Prophétes & de les remplir de son esprit. Nous lisons bien que Jérémie a été sanctifié dans le sein de sa mere ; mais nous ne voyons pas qu'il y ait prophétisé ; cette grace extraordinaire étoit réservée au seul fils d'Elisabeth, qui ne pouvant encore rien voir des yeux du corps a connu le Seigneur des yeux de l'esprit : *Erat quidem Jeremias sanctificatus in utero, sed non prophetavit in utero ; solum Joannes in utero existens exultavit gaudio, & corporis oculis nihil videns spiritu Dominum cognovit.* La raison & la liberté furent donc avancées à Jean-Baptiste, ainsi il ne pouvoit demeurer sans action en la présence d'un Dieu qui le combloit de ses bienfaits ; d'un côté la tache originelle effacée, d'autre côté son élection gratuite, la magnificence de Jesus-Christ qui l'élevoit à la dignité de Précurseur, qui le destinoit au plus glorieux de tous les ministeres, lui firent percer l'obscurité de sa prison, & connoître par son tressaillement son Bienfaiteur & son Libérateur. *Divers Auteurs anciens anonymes.*

par-dessus Jérémie dans sa sanctification dès le sein de sa Mere. *Joan. 1. 29. & 36. D. Chrysost. Hom. 2. in Joan.*

S. Cyrill. Jerosolimit. Cathechef. 3.

D'où me vient ce bonheur que la Mere de mon Seigneur daigne s'abbaisser à me rendre visite ? Ces paroles exprimoient les sentimens de Jean-Baptiste, & ceux d'Elisabeth. Dieu avoit mis sa grace sur les lévres de Marie, pour ôter à un pécheur involontaire la tache originel qui le défiguroit aux yeux du Tout-puissant, & pour perfectionner Elisabeth & Zacharie. Hé ! combien de fois Dieu s'est-il servi de la parole de ses Ministres dans les Tribunaux de la Pénitence, pour vous absoudre de tant de péchés actuels, volontaires & de pure malice que vous

J.C. nous visite souvent comme il a visité Jean-Baptiste.

avez commis ? Combien de fois s'est-il reconcilié avec vous, & combien de graces vous a-t-il accordées à la considération de sa Mere, lorsque vous avez eu recours à elle dans vos besoins ? soyez donc sensibles aux visites du Seigneur & aux bontés de Marie : vivez de maniere que l'on puisse dire de vous comme de Zacharie & d'Elisabeth, qu'ils étoient tous deux justes devant Dieu : *Erant ambo justi ante Deum*, qu'ils marchoient tous deux d'une maniere irrépréhensible dans la voie des Commandemens : *Incedentes in omnibus mandatis & justificationibus Domini sine querelâ. Les mêmes.*

Luc. 1. 6.

Ibid.

Sanctification de Jean-Baptiste dans le sein de sa mere, transports de sa joie à l'arrivée de Marie.

Que j'aime à me représenter cet enfant miraculeux aux approches de cette Vierge féconde : on diroit que c'est à lui que le Prophéte Nahum a adressé ces paroles, afin d'exciter sa juste reconnoissance envers le Seigneur. Voilà sur les montagnes les pieds de celle qui vient vous évangéliser & vous annoncer la paix. Célébrez votre Fête & rendez vos vœux au Seigneur, parce que Bélial ne fera plus en vous sa demeure ; Marie vient le chasser de votre ame & lui donner le coup de la mort, par la vertu toute-puissante du fruit qu'elle porte dans son sein. A peine en effet Marie a-t-elle fait entendre sa voix qu'il tressaille de joie : *Exultavit in gaudio infans, &c.* La présence du Verbe excite l'allégresse du Précurseur ; sa prison devient son thrône : le sein d'Elisabeth n'est autre chose que le Palais de Jean-Baptiste ; c'est-là que sanctifié avant que de naître, il tressaille bien-tôt après sa formation, & que se servant du langage de l'Epouse des Cantiques, sa joie devenant, sa parole & ses transports, ses expressions, il adresse à Marie du fonds des entrailles d'Elisabeth ces paroles mystérieuses : *Ostende mihi faciem tuam.* Vierge benite entre les femmes, montrez-moi aujourd'hui votre visage, sa vûe est nécessaire à mon bonheur : *Sonet vox tua in auribus meis* ; que votre voix se fasse entendre à mes

Luc. 1. 41.

Cant. 2. 14.

oreilles, afin de me procurer les bénédictions du Seigneur : elle est l'organe du Verbe Incarné, elle sera le bonheur du Précurseur naissant. Par elle ce divin Sauveur renverse les Loix de la nature sans violence, & répand le thrésor de ses graces sans éclat : que de miracles, s'écrie un Pere de l'Eglise, un enfant qui ne se sent pas encore lui-même, sent déja son Rédempteur. Il exerce son ministere avant que d'avoir reçu la naissance ; il prêche avant que de pouvoir parler ; il est enfin la voix du Verbe avant que d'avoir reçu l'usage de la voix. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Si nous étions plus fervens Chrétiens nous éprouverions à la présence de J.C. sur nos Autels ce que ressentit Jean-Baptiste à la présence de J.C. renfermé dans le sein de Marie.

Miracles qui doivent nous confondre, nous que la présence de Dieu trouve ingrats & laisse insensibles ; nous, qui bien-loin de sentir à la vûe de Jesus-Christ caché sous les voiles du Sacrement comme il l'étoit dans le sein de Marie, cette joie sainte que Jean-Baptiste fit éclater, de nous trouver dans les doux transports auxquels une ame sainte & fervente s'abandonne, de faire paroître des mouvemens d'allégresse, de reconnoissance, de sainteté, ne sommes ni touchés ni émus, que dis-je, hélas! nous, qui comme des enfans de malédiction, demeurons dans une immobilité, dans une insensibilité ingrate & criminelle. Tremblons, Chrétiens, sur une telle conduite ; tremblons de ne point sentir se renouveller en nous cette merveille que Jesus-Christ par la Visitation de Marie fit dans son Précurseur. *Le même.*

L'on peut regarder la Visitation de Marie comme l'assemblage de plusieurs merveilles ensemble.

Qui jamais entendit rien de semblable, & que de merveilles tout à la fois se trouvent ici rassemblées! Deux femmes, de part & d'autre, qui se saluent : l'une Vierge, l'autre stérile, & néanmoins toutes deux enceintes & Meres : Marie Mere d'un Homme-Dieu, & par-là même Mere de Dieu. Elisabeth mere d'un homme seulement homme ; mais le Précurseur de l'Homme-Dieu. Ce n'est pas assez, parmi les saints embrassemens d'Elisabeth & de

Marie, du sein de leurs Meres où ils sont renfermés ; *Ex utero in utero.* Deux enfans qui se parlent sans se voir, ou qui s'entendent sans se parler, ou qui se voient & qui se parlent, sans la lumiere du jour & sans les accens de la voix. Exerçant déja l'un & l'autre, & avant que de se produire au monde, les différentes fonctions pour lesquelles ils sont venus ; Jesus-Christ, l'office de Sauveur, par la grace qu'il communique à Jean-Baptiste, & Jean-Baptiste l'office de Précurseur, par les sentimens de joie qui le font tressaillir ; & qui commencent à annoncer la présence de Jesus-Christ.

D. Chrysost. apud Metaph.

Suite du même sujet

Je n'examine point par quel prodige un enfant, c'est Jean-Baptiste, à peine conçû depuis six mois, a pû connoître avant que ses yeux fussent ouverts, s'expliquer avant que sa langue fût déliée, agir avant qu'il fût maître de ses actions & dans une pleine liberté. Tous les Peres d'un consentement unanime conviennent que Dieu seul fut l'Auteur de ce miracle, & que cette sainte allegresse de Jean-Baptiste fut le témoignage & l'effet merveilleux de la vertu du Saint-Esprit qui descendit sur lui, & le sanctifia. Sur quoi je m'imagine que Jesus-Christ à peine formé lui-même dans les chastes flancs de Marie, s'adressant à son Précurseur & l'animant de la force d'en-haut, lui dit à ce moment même ce que Dieu disoit à Jeremie : J'ai pensé à vous avant que de vous créer ; *Priusquam te formarem in utero novi te.* Après vous avoir créé, je vous ai sanctifié avant que de vous faire naître : *Et antequam exires de vulvâ sanctificavi te.* Mais c'est afin qu'après votre naissance, & dans tout le cours de votre vie, vous soyez mon Prophéte, ou plutôt le Prophéte de toutes les Nations : *Et Prophetam in Gentibus dedi te.* Que de merveilles ! Que de miracles rassemblés ! *Le P. Bretonneau, Discours sur la Visitation.*

Jerem. 1. 5.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

L'union

Ce fut alors, & ne fut-ce pas une espece de miracle!

acle ? Ce fut, dis je, alors, qu'on vit bien d'accord ensemble, sans déguisement, sans flatterie, sans intérêt, deux personnes d'un sexe si sujet aux délicatesses & à l'amour de soi-même, aux changemens, aux humeurs, aux retours fâcheux, aux divisions. Liaison ferme & durable. Il n'y a point d'ame si indifférente, qui ne s'anime quelquefois & qui n'ait ses bons momens. Ce sont de ces feux volages qui brillent & s'éteignent presque au même instant, d'une heure à une autre vous ne les trouverez plus eux-mêmes ; autant qu'ils brûloient, autant se sont-ils tout à-coup refroidis. Mais qu'il est beau de voir une union si parfaite ne se démentir en rien ; je ne dirai pas seulement durant les trois mois qu'employa Marie à servir Elisabeth, mais tant que durerent les années de l'une & de l'autre, ou plutôt tant que doit durer l'éternité bienheureuse, qui les tient encore plus étroitement unies. Loin d'ici profanes idées du siécle : quelle fut l'ame de cette société, la charité de Dieu : quelles en furent les plus communes occupations ? les pieux exercices, les louanges divines, la méditation des oracles sacrés. Quel en fut le fruit ? mille bénédictions de la part du Ciel, le plus prompt avancement, la plus sublime perfection. *Le même.*

parfaite qui régnoit entre Elisabeth & Marie.

Que sont communément toutes les liaisons du monde ? L'expérience nous l'apprend assez. Ce sont des liaisons fausses & trompeuses, on le connoît bien dans l'occasion, & c'est une plainte si ordinaire, que dès qu'il n'y a plus d'intérêt qui attache, tout disparoît, & qu'on ne revoit plus ces amis, auparavant si assidus & si empressés. Ce sont des liaisons vuides & inutiles ; le temps s'écoule en de vains amusemens ; on veut charmer l'ennui de la vie ; & la vie au milieu de tant de bagatelles qui la partagent, demeure toujours également odieuse & insipide. Ce sont des liaisons délicates, le moindre souffle les altére ; on y veut toujours tenir son

Combien les liaisons des mondains différent de celles de Marie & d'Elisabeth.

rang, toujours conserver ses droits, & il ne faut que la plus légere atteinte pour former tout à coup l'orage au milieu du calme, & pour porter à toutes les extrémités : ce sont des liaisons inconstantes; un jour les rompt, un autre les renoue, & c'est une continuelle vicissitude que les reconciliations & les divorces. Ce sont des liaisons dangereuses : quel siécle ne m'en fournit pas des témoignages : quel Etat ne l'a pas éprouvé ; & quelles idées ce souvenir me rappelle ! Ne nous retraçons pas la mémoire de ce que nous ne pouvons ni trop-tôt ni trop long-temps oublier. Les taches se sont répandues sur les étoiles les plus lumineuses, les astres sont tombées du Firmament ; l'abomination de désolation est entrée dans le lieu *Saint* ? fasse le Ciel que je m'explique assez pour ceux qui doivent profiter de cette moralité, & trop peu pour ceux qui n'en peuvent prendre qu'un scandale aussi pernicieux pour eux-mêmes, que honteux au Service de Dieu. Ce sont des liaisons criminelles. Ah ! Chrétiens, sous un voile de probité, & même de piété, quelle corruption souvent est cachée, & ce qui passe pour société réguliere, qu'il changeroit de nom si je venois à lever le masque dont l'iniquité le couvre, & qu'il fût à propos de la tirer des ténébres où l'on s'efforce tant de l'ensevelir. *Le même.*

Comment & en quel sens l'on peut entendre qu'Elisabeth à la présence de Marie fut remplie du S. Esprit.

Ne vous y trompez pas, & n'allez pas vous imaginer qu'Elisabeth en recevant l'Esprit-Saint par le canal de Marie, le reçoit avec la même abondance & la même distinction que l'avoit reçu cette Vierge sainte. Non, dit un Pere de l'Eglise, le Ciel sçut toujours distinguer la Mere du Messie de la mere du Précurseur, la Mere du Dieu de sainteté, de la mere du plus saint de tous les enfans des hommes, Marie avoit été remplie non-seulement de la grace de l'Esprit-Saint, mais de la personne même de l'Esprit.Saint : l'Esprit-Saint s'étoit donné à elle sans réserve comme le plus tendre de tous les Epoux à

la plus aimable de toutes les Epouses, elle ne peut partager avec Elisabeth ces glorieuses prérogatives, elle ne peut donc pas lui en communiquer la plénitude, mais elle lui en communique du moins les graces & les dons ; & voilà ce que veut dire S. Luc, quand il dit qu'elle fut remplie de l'Esprit-Saint : *Repleta est Spiritu Sancto Elisabeth.* Ah ! reprend ici S. Ambroise, malgré cette différence qui se trouve entre Elisabeth & Marie. Qu'Elisabeth est heureuse, & que le Ciel en ce moment verse de faveurs en elle ! elle possedoit déja cet Esprit divin par la grace sanctifiante, par la charité habituelle qui la rendoit juste devant Dieu & agréable aux yeux du Seigneur. Mais aujourd'hui, ajoute ce Pere, elle le possede d'une maniere bien plus parfaite : *Repleta est, &c.* Elle le possede par une Foi plus ardente & plus éclairée ; elle le posséde par une plus vive impression d'amour & de lumiere ; elle le posséde par une reconnoissance plus distincte, du Rédempteur & de la rédemption ; elle le posséde par un surcroît de paix & de tranquillité, qui se répand sur toutes les puissances de son ame ; elle le posséde par une crainte plus respectueuse & une piété plus fervente ; elle le posséde par un plus grand éloignement du mal & par une plus fidelle & plus heureuse persévérance dans le bien: *Manuscrit moderne.*

Luc. 1. 24.

Dieu cache les opérations de la grace sous les actions les plus communes & les plus simples, il attache au ministere extérieur l'opération gratuite de ses graces douces & efficaces, avec lesquelles il triomphe des cœurs : *Suaviter & fortiter attingit à fine usque ad finem.* Les démarches de Marie ne marquent qu'une simple civilité ; c'est extérieurement une action de bienséance, & néanmoins c'est par ce moyen qu'il inspire la connoissance & l'amour du Messie à S. Jean encore renfermé dans le sein d'Elisabeth ; c'est Marie qui se hâte de rendre

Dieu cache sa grace sous des moyens humains comme il paroit dans ce Mystere.

Sap. 8. 1.

Luc. 1. 39. ce bon service à Elisabeth : *Abiit cum festinatione.*

Voilà le voile de la civilité & de l'honnêteté ; voici l'efficace qui est caché sous cette écorce ; c'est Jesus-Christ lui-même qui se hâte d'aller trouver S. Jean, pour le tirer de la masse corrompue & infectée, pour le fortifier par son Esprit, jusqu'à le faire tressaillir de joie à sa présence & à la voix de son Sauveur. Donnez-nous, Seigneur, la grace de nous soumettre avec amour à votre aimable Providence & à la conduite de votre Eglise ; donnez-nous encore la grace d'en respecter toutes les démarches, la voix, la discipline, les cérémonies, puisqu'en la faveur de cet extérieur, vous parvenez à vos fins, vous y cachez de si grands Mysteres, vous y communiquez vos graces ; procurez-nous cette soumission, Vierge sainte, vous qui avez suivi avec plaisir & avec amour les mouvemens de votre Fils, qui ne vous a inspiré cette visite que pour des fins si grandes, que nous les respections comme des mysteres. *Auteur imprimé, anonyme.*

Prodiges opérés dans toute la maison de Zacharie ; suites heureuses de la visite de Marie.

Quel avantage pour cette famille, de recevoir les premices des graces attachées à l'avenement de Jesus-Christ ! Marie est la premiere qui ressent les effets du Mystere de l'Incarnation, & la maison de Zacharie éprouve ensuite cette faveur. C'est donc après Marie, la famille qui est la plus considérable aux yeux de Dieu ; il dédaigne le Palais d'Hérode & celui des Empereurs Romains, il ne se plaît qu'à sanctifier les humbles & les pauvres. Voilà donc l'Arche vivante de la nouvelle alliance qui entre dans la maison d'Obededon, & qui lui procure autant de graces & de bénédictions, que la Loi nouvelle est au-dessus de la Loi ancienne. Faut-il s'étonner si la mere fut remplie du Saint-

Luc. 1. 41. Esprit, dès que Marie l'eut saluée : *Et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth.* Si l'enfant tressaille de

Idem. ibid. joie dans le sein de sa mere : *Exultavit infans in utero.* Et si le pere, que l'incrédulité avoit rendu

muet, recouvra bien-tôt la parole pour benir le Seigneur Dieu d'Israël, qui avoit visité & racheté son peuple ? Ce temps de visite est-il passé ? Est-ce que Dieu ne renouvelle pas tous les jours les mêmes mysteres ? Jesus-Christ n'est-il pas aujourd'hui aussi miséricordieux qu'il l'étoit hier ? *Christus heri & hodie.* Lorsqu'il frappe à notre porte pour nous demander notre cœur & notre amour, n'est-ce pas une visite de sanctification qu'il nous prépare comme à la famille de Zacharie ? Quel malheur, si nous sommes assez ingrats pour ne pas répondre comme elle à tant de faveurs ! *Imité de l'Abbé Mommorel.* Hebr. 13. 8.

La visite de Marie chez Elisabeth comparée à l'entrée de Samuel en Bethléem.

Ce fut un grand sujet d'étonnement aux habitans de Bethléem, lorsqu'ils virent entrer le Prophéte Samuel dans leur Ville, en un temps où ils ne l'attendoient pas ; dans la surprise de cette visite inopinée, ils lui demanderent s'il leur apportoit la paix, & ils ne se rassurerent de leur étonnement qu'après qu'il les eut assuré qu'il venoit à eux dans un esprit de paix : *Pacificus-ne est ingressus tuus ? ait pacificus.* Si Zacharie & Elisabeth furent surpris de voir Marie inconnue presque à toute la terre, cachée même à sa propre famille, de voir, dis-je, qu'elle avoit traversé les montagnes de la Judée pour leur rendre visite, il semble qu'ils n'ayent point eu d'autres paroles dans leur surprise, que de lui demander si elle ne leur apportoit pas la paix, elle qui portoit le Dieu de paix & à qui seule il convient de la donner : *Pacificus-ne, &c.* Que pouvoient-ils en effet attendre d'une parente officieuse, que des paroles de consolation, de paix & de charité, que des services pleins d'affections & de tendresse ? Mais quant à la faveur de la lumiere d'en-haut, ils s'éleverent au-dessus des motifs de consanguinité, & qu'ils eurent reconnu la Mere d'un Dieu en la personne d'une Vierge, c'est alors qu'ils abandonnerent leur cœur à la joie, & que leur surprise se changea en admiration, s'écriant : D'où 1. Reg. 16. 4. Idem. Ibid.

me vient ce bonheur, que la Mere de mon Dieu daigne s'abaisser à me rendre visite : *Unde hoc*, *&c.* Entrons aussi dans ces sentimens d'admiration lorsque Dieu daigne nous visiter par sa grace ; confondons-nous dans la vûe de notre indignité, c'est le plus puissant moyen, & d'attirer en nous ce précieux don & de le conserver. *Le P. Oudry.*

Luc. 1. 43.

Diverses raisons que donne saint Ambroise des prodiges opérés par Marie dans le Mystere de sa Visitation.

Peut-être êtes-vous surpris, Chrétiens, que Dieu attache à la présence & aux paroles de Marie une multitude de prodiges sur Elisabeth, sur Jean-Baptiste, sur Zacharie ; n'en soyons point étonnés, reprend S. Ambroise, c'est à la priere de Marie que le Sauveur doit opérer le premier miracle dans l'ordre de la nature ; pourquoi par sa parole & par sa présence n'opéreroit-il pas le premier miracle dans l'ordre de la grace ? Marie porte dans son sein l'Auteur de la vie, pourquoi ne pourroit-elle pas ressusciter un enfant qui l'a perdue avant que de naître ? Marie porte dans son sein la lumiere du monde, pourquoi ne pourroit-elle pas avancer la raison à celui qui n'a pas encore l'usage des sens ? Marie porte dans son sein le prix & la rançon du monde, pourquoi ne pourroit-elle pas délivrer un prisonnier ? Marie porte la Rédemption du monde, pourquoi ne pourroit-elle pas justifier un coupable, qui ne sçait pas encore ce que c'est que le mal ?

Suite du même sujet

Luc. 1. 44.

Non, non, je ne suis point surpris qu'Elisabeth attribue à la visite de Marie la sanctification de son fils : *Ut facta est*, *&c.* La parole puissante de Marie, soutenue de l'opération du Dieu qu'elle porte a pu operer cette merveille, s'écrie ici saint Ambroise transporté d'admiration, en se représentant cette visite célébre marquée par tant de mysteres & de prodiges. Elisabeth, dit-il, entend la premiere la voix de Marie : *Elisabeth prior vocem audiit* ; mais Jean reçut le premier les effets de la grace : *Sed Joannes prior gratiam sensit* ; tandis que les deux Meres publient les merveilles de

D. Amb. in Evangel. Luc.

cette grace, les deux Enfans en produisent ou en ressentent les opérations. Jesus-Christ remplit saint Jean de la grace attachée au ministere de Précurseur, & S. Jean en anticipe les fonctions d'une maniere admirable. Marie approche le Verbe de sa voix, & aussi-tôt par un tressaillement merveilleux, cette voix se fait entendre : *Exultavit infans.* Marie approche le Soleil de l'astre fortuné qui doit précéder sa naissance, & déja cet astre impatient de briller, annonce par tous les mouvemens dont il est capable la présence du Soleil de Justice : *Exultavit infans, &c.* Marie approche d'un Prophéte, le Dieu qui inspire les Prophétes, & déja ce Prophéte est animé, consacré, inspiré; & ne pouvant encore rendre d'oracle par sa propre bouche; déja il s'exprime par les palpitations & les agitations de son cœur. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Luc. 1. 41.

Idem. Ibid.

Des merveilles qu'opere Marie dans sa Visitation, l'on en peut facilement conclure combien est grande sa protection.

Quel jour dut être plus heureux pour Marie que celui, où par sa présence elle contribua à remplir Zacharie, Elisabeth, Jean-Baptiste, toute cette sainte Famille de l'Esprit du Seigneur ? Depuis ce premier témoignage & cette déclaration authentique du pouvoir de Marie, tous les peuples en ont ressenti les effets, & ce seroit ici le lieu de porter le même défi que S. Bernard, & de dire comme lui : que je permets de ne se plus confier en la protection de Marie à quiconque depuis l'établissement du Christianisme y auroit eu recours & ne l'auroit pas éprouvée ; mais ne cherchons pas si loin des exemples, nous en avons sous nos yeux.

Compliment aux Dames Religieuses de la Visitation.

Oui, Chrétiens, nous avons vû dans ces derniers âges de l'Eglise, & presque de nos jours sous les auspices d'un saint Evêque, l'ornement de son siécle, l'admiration, la lumiere du monde ; & pour tout comprendre en deux mots, le bien-aimé tout-à-la-fois de Dieu & des hommes. Sous ses auspices, dis-je, nous avons vû se former, croître, s'élever, & dès sa naissance parvenir presque à tou-

te sa perfection, un de ces Ordres où la grace est reçue avec plus d'abondance, où elle est conservée avec plus de précautions & où elle agit avec plus de persévérance & plus de fruit. Nous y voyons une innocence de mœurs que nous ne pouvons admirer assez, une régularité à quoi rien n'échappe jusqu'aux plus légeres observances, le détachement du monde & de tout ce qui peut sentir le faste & l'orgueil du monde, fussent les plus saintes Dignités de l'Eglise; l'union, la charité, la paix, sources fécondes de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Je ne dis que ce qui paroît, & que ne puis-je, à la gloire de Dieu, réveler ce qui n'est connu que de Dieu même. De cet état si parfait, je cherche la cause, & je pourrois marquer la sainteté de la régle, la sagesse de l'Instituteur, le concours unanime des sujets; vigilance dans les uns, soumission dans les autres, fidélité en tous: mais je passe plus avant, & je vais au principe. Saintes Filles de Marie, je n'en serai point désavoué par vous, & que vos voix en ce moment ne peuvent-elles se joindre à la mienne! Du moins vos cœurs en secret me répondent, ou plutôt vos cœurs à ce souvenir se tournent vers la Mere que vous honorez, la toute-puissante Protectrice des hommes, la vôtre en particulier comme de tous ceux qui la servent. Héritieres de son nom, vous l'êtes de ses vertus; puissiez-vous ne jamais perdre ce saint héritage, & malheur à quiconque se le laisseroit enlever. *Le Pere Bretonneau.*

Les effets merveilleux de la visite de Marie ne se bornent point à Elisabeth & Jean-Bap-

Zacharie ressent aussi-bien qu'Elisabeth & son fils les effets de la présence de Marie par les lumieres qui lui sont communiquées; en effet, à la naissance de Jean sa langue se délie, il prédit la rédemption d'Israël, l'accomplissement des Oracles prononcés par les Prophétes & les amis de Dieu; il prédit que de la maison de David doit naître le Sauveur, & que ce nouveau Conquérant doit délivrer son Peuple de

ses ennemis spirituels & le faire marcher dans les voies de la sainteté & de la justice; il prédit la grandeur de son fils, la noblesse de ses fonctions, la sublimité de son ministere; il prédit qu'un Dieu va paroître sur la terre pour le bonheur du monde; il annonce la venue du Soleil de justice, & l'éclat que cet astre naissant va répandre non-seulement sur la Nation chérie, mais même sur ces peuples infortunés qui sont assis dans les ténébres & environnés des ombres de la mort. Où avoit-il puisé tant de divines connoissances? Dans la Visitation de Marie, répond saint Ambroise; témoin des miracles qui s'y operent, il y participe, il écoute, il admire, il s'instruit : & nous dans les visites que nous recevons ou que nous rendons, telle est la perversité de notre cœur, nous livrons imprudemment la conversation, tantôt à des entretiens inutiles, c'est l'écueil du temps; tantôt à des entretiens flatteurs, écueil de l'humilité; tantôt à des entretiens téméraires, ecueil de la Foi; tantôt à des entretiens libertins, écueil de la pureté; tantôt à des entretiens médisans; écueil de la charité. Avouons-le de bonne foi, tels sont ordinairement les fruits empoisonnés de nos visites. *Manuscrit anonyme & moderne.*

tiste, ils s'étendent encore jusqu'à Zacharie.

Courte moralité sur les défauts qui régnent dans nos visites.

On sçait assez, & même on ne sçait que trop dans le monde, combien les sociétés mondaines, libertines & criminelles ont de pouvoir pour corrompre les ames les plus innocentes. Nous sommes ordinairement, dit saint Augustin, ce que sont nos amis; & quand on a trouvé le secret de se faire aimer, on trouve aisément celui de se faire croire; nous croyons nos amis trop sensibles à nos intérêts pour pouvoir même avoir le moindre soupçon de leur droiture, & nous sommes toujours disposés à croire que ce qu'ils conseillent est plus avantageux pour nous. C'est par-là qu'on entre dans leurs sentimens, si nos amis sont superbes, avares, vindicatifs, craignons qu'en nous liant avec eux, nous n'épousions les diverses passions qui les dominent. *Pris en substance du P. Pallu.*

Dangers des sociétés mondaines.

Ce qui peut servir à la conclusion du Discours.

Ne perdons jamais de vue, Chrétiens, ni les vertus que Marie a pratiquées dans ce Mystere, ni les merveilles que Dieu y a fait éclater par elle. Souvenons-nous de sa Foi pour vivre toujours en parfaits Fideles, de sa charité pour l'exercer sans cesse en faveur du prochain, de son humilité pour nous connoître & nous anéantir; que Jean-Baptiste transporté de joie nous engage à nous réjouir toujours dans le Seigneur; qu'Elisabeth remplie du Saint-Esprit nous porte sans cesse à demander cette divine plénitude; enfin que le Seigneur glorifié dans la maison de Zacharie, soit continuellement l'objet de notre culte & de notre reconnoissance.

Ceux de Messieurs les Curés qui n'auroient pas le temps de travailler sur ce Mystere, pourront s'en tenir au culte de Marie en général, ou au Discours qui roule sur l'espérance & le crédit de Marie, contenus tous deux dans ce Volume. Ceux au contraire, qui après l'Exorde que je donne, voudroient simplement s'en tenir à la Morale, n'auront qu'à recourir au Discours familier de l'emploi du temps, à celui du Traité de la vraie & fausse piété, ou enfin à celui de l'amour du prochain qui seroit le plus propre. Ce sont-là les sujets les plus naturels, quand on ne veut rien dire du Mystere.





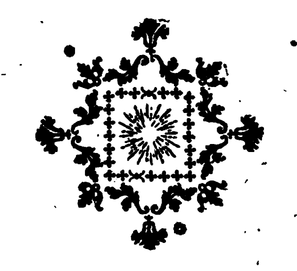
EXORDE

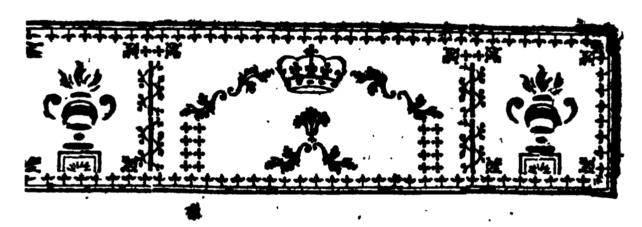
POUR UN DISCOURS FAMILIER.

Quàm pulchri sunt gressus tui, Filia Principis. Que vos démarches sont belles, ô Fille du Prince. *Cant.* 7.

Ce que le Sage dans les mystérieux transports de son amour, disoit autrefois de l'Epouse des Cantiques : Ne puis-je pas le dire, mes chers Paroissiens, dans le Mystere de ce jour de l'Epouse de l'Esprit-Saint, l'incomparable Marie ? Oui, Vierge sainte, tous les pas que vous faites aujourd'hui me ravissent & m'enchantent ; Fille du Roi des Rois, Fille chérie du Ciel, que vos démarches sont belles ! *Quàm, &c.* Devenue Mere de votre Dieu, il semble que le devoir & la charité vous prêtent des aîles. Malgré votre nouvelle Dignité, vous volez à travers les montagnes de la Judée, au secours & à la consolation d'Elisabeth ; vous allez lui prodiguer les soins les plus tendres & les plus empressés ; soins que son âge & sa situation lui rendent infiniment précieux : *Quàm, &c.* Ah ! Fille, &c. remarquez ici, dit S. Ambroise, que ce n'est point par une incrédule curiosité, ni pour s'éclaircir de la parole de l'Ange, touchant la grossesse d'Elisabeth, que Marie se transporte avec tant de diligence dans la maison de Zacharie, & qu'elle y demeure pendant plusieurs mois ; ce n'est point l'envie de faire connoître les merveilles qui se sont opérées en elle, & les hautes faveurs qu'elle a reçue du Ciel. Non, non, loin d'être orgueilleuse de son bonheur elle ne cherche qu'à le communiquer, persuadée

que le Rédempteur qu'elle porte dans son sein, n
respire déja que la rédemption des peuples. Con
duite & animée par son Esprit, elle quitte sa ma
son, elle part pour celle de sa Cousine, afin d'
pratiquer de grandes vertus, d'y présenter le mo
déle le plus parfait de la Charité chrétienne: car,
mes chers Paroissiens, c'est à ce point important d
notre sainte Religion,, comme le plus nécessair
pour vous, que j'ai voulu vous amener aujourd'hui,
&c. Tome I. Second Traité.





OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

LA plûpart des Prédicateurs qui ont traité ce sujet se sont fait presque un devoir de le partager, les uns s'attachant uniquement à Purification de la Mere, & les autres à la Présentation de Jesus-Christ au Temple; plusieurs ont réuni ans deux Points ces deux Mysteres. Si mon avis en : point pouvoit être de quelque poids, je conseille-ois de suivre le dessein de l'Eglise qui est de parler : la Purification de Marie, puisque c'est sous ce tre que la Fête est instituée, & que le sujet présenté ıus ce jour fournit un grand & beau champ à la Iorale. Ceux qui voudroient bien déférer à mon ris trouveront de très-abondans secours dans le raité que j'ai fait sur la Circoncision de notre Sei-ıeur; cependant dans le dessein que je me suis rmé en commençant cet Ouvrage, d'être utile à ıus autant qu'il me seroit possible, j'ai crû devoir ımasser assez de matériaux pour satisfaire ceux qui 'adopteroient pas mon sentiment.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE sur ce sujet.

Sanctifica mihi omne primogenitum, mea enim sunt omnia. Exod. 13, 2.

Consacrez-moi tous les premiers-nés; car toutes choses sont à moi.

Mulier si suscepto semine peperit masculum, immunda erit septem diebus. Levit. 12. 2.

Si la femme ayant usé du mariage enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours.

Quidquid habueris masculini sexus consecrabis Domino. Exod. 13. 12.

Vous consacrerez au Seigneur tous les mâles.

Omne sanctum non tanget, nec ingredietur Sanctuarium donec impleantur dies purificationis suæ. Levit. 12. 4.

Elle ne touchera rien qui soit saint, & elle n'entrera point dans le Sanctuaire jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

Homo sensatus credit Legi & Lex illi fidelis. Eccles. 33. 3.

L'homme prudent & sensé met sa confiance dans la Loi de Dieu qu'il observe, & cette Loi lui est fidele.

Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt Legem tuam. Psalm. 118. 126.

Il est temps que vous agissiez, Seigneur, les pécheurs ont renversé votre Loi.

Suscepimus Deus misericordiam in medio Templi tui. Ps. 47. 10.

Nous avons reçu, Seigneur, votre miséricorde au milieu du Temple.

Cum expleti fuerint dies purgationis suæ, deferet agnum anniculum

Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis, elle portera un

holocaustum, & pul-n columba sive turtu-m pro peccato, & tra-t Sacerdoti qui offeret a cum Domino, & ora-pro eâ. Levit. 12. 6.

agneau d'un an pour être offert en holocaûste pour le péché, le petit d'une colombe ou une tourterelle qu'elle donnera au Prêtre qui les offrira devant le Seigneur & priera pour elle.

Postquàm impleti sunt es purgationis ejus se-ndùm Legem Moysi, erunt illum in Jerusa-n ut sisterent eum Do-no. Luc. 2. 22.

Les jours de la purification de Marie étant accomplis, selon la Loi de Moïse, ils le porterent à Jerusalem pour le présenter au Seigneur.

Simeon expectans con-ationem Israël. Ibid.

L'occupation de Siméon étoit d'attendre la consolation d'Israël.

Tuam ipsius animam transibit gladius. Ib.

Un glaive de douleur percera votre ame.

Non veni solvere Le-n, sed adimplere. atth. 5. 11.

Je ne suis pas venu pour dispenser de la Loi, mais pour la faire accomplir.

ENTIMENS DES SAINTS PERES sur ce sujet.

Troisiéme Siécle.

A Partu Virginis (Jesus) usque ad ssionem effectus hostia. rtull. advers. Judæos.

JEsus depuis sa naissance jusqu'à sa mort a été fait & préparé comme une hostie.

Quatriéme Siécle.

Nobis Christus cir-nciditur, & Maria

C'est pour nous que Jesus-Christ est circoncis, &

purificatur. S. Hyeron. c'est pour nous que Marie se purifie dans le Temple.

Cinquiéme Siécle.

Undè sordes in Maria quæ nec in concipiendo libidinem, nec in pariendo est passa dolorem? Undè sordes in domo in quâ nullus habitator terra accessit, solus ad eam fabricator & Dominus venit. S. Aug. contr. duas Hæres.

Quelles souillures y avoit-il à purifier dans Marie qui n'avoit eu ni convoitise en concevant, ni douleur en mettant au monde? D'où pourroient venir les ordures dans une maison où aucun habitant de la terre n'est entré, & où le Seigneur seul, qui est l'architecte qui l'a bâtie, a demeuré?

Timenti grave præceptum Domini, amanti leve. Id. in Joann.

La Loi du Seigneur est un joug onéreux à celui qui craint, mais doux à celui qui aime.

Quantùm Deum diligas debes in dilectione Legis ostendere. Idem. Ibid.

Nous devons faire voir par notre amour pour la Loi, l'amour que nous portons à Dieu.

Mariam supra Legem fecerat gratia, sub Lege fecit humilitas. Id. Ibid.

La grace avoit élevé Marie au-dessus de la Loi; mais l'humilité l'a assujettie à la Loi.

Sixiéme Siécle.

Non Abel ex muneribus, sed ex Abel munera placuerunt. Greg. in Job. Lib. 22. c. 8.

Ce n'est pas le présent d'Abel qui l'a rendu agréable à Dieu, au contraire le Seigneur n'a agréé son présent que parce que sa personne lui a été agréable.

Douziéme

Douziéme Siécle.

Quid in me legalis purificet observatio, quæ purissima facta sum ipso partu immaculata. D. Bernard. Serm. 3. de Purificat.

Qu'y a-t-il à purger en moi par l'observation de cette cérémonie légale, puisque l'enfantement même m'a rendue encore plus pure que je n'étois ?

Cur abstineam ab ingressu Templi, cujus uterus nesciens virum factus est Templum Spiritus sancti ? Cur non ingrediar Templum quæ peperi Dominum Templi. Id. Ibid.

Pourquoi m'interdire l'entrée du Temple, moi dont le sein virginal est devenu le Temple du Saint-Esprit ? Pourquoi n'entrerois-je pas dans le Temple après avoir enfanté le Seigneur du Temple même ?

Offer Filium tuum, Virgo sacrata, & benedictum fructum ventris tui, Domino, præsenta ; offer ad nostram reconciliationem Hostiam sanctam Deo placentem. Id. Ibid.

Offrez votre Fils, Vierge sainte, offrez à Dieu le fruit de votre sein, présentez-lui pour la réconciliation des hommes ; cette Hostie sainte, vivante & agréable à ses yeux.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet.

Le P. Croiset, dans ses Exercices de Piété, & les PP. Dorléans & Palln, dans leur Traité de la Dévotion envers Marie, fourniront de très-bons matériaux sur la Purification de Marie.

Dans le Tome quatriéme des Œuvres spirituelles du P. Le Valois, il y a deux Entretiens sur la Purification de Marie.

Un Livre intitulé : *Solitude des Vierges*, montre le respect que Marie eut toujours pour la Loi, & l'humilité avec laquelle elle s'est soumise à celle de la Purification.

Le P. de la Colombiere a fait deux Sermons ſur ce ſujet, & M. l'Abbé Monmorel a auſſi ſur cette matiere un Homélie & un Diſcours qu'il ne ſera pas déplacé de lire ſi l'on veut bien ſe pénétrer de ſon ſujet.

Le P. Pallu s'eſt formé ſur cette matiere un Diſcours qui donne un grand champ à la Morale; il examine dans les deux parties de ſon ſujet principalement deux choſes : 1°. Ce que Marie ſacrifie : 2°. Les raiſons qui l'obligent à faire ce ſacrifice; & il réſume ainſi le ſacrifice que fait Marie, conſidéré d'abord en lui-même & enſuite dans ſes motifs, va vous apprendre : 1°. Ce que vous devez ſacrifier à Dieu pour être véritablement à lui; & 2°. Pourquoi vous devez le ſacrifier.

Premiere Partie. Le ſacrifice que fait aujourd'hui Marie eſt parfait; je dis : 1°. Parfait en lui-même, & conſidéré par rapport à la victime qui y eſt offerte : 2°. Parfait dans ſes qualités, & conſidéré par rapport à la maniere dont il eſt offert : c'eſt ainſi que ſon ſacrifice devient notre modele.

Seconde Partie. Deux raiſons engagent Marie à ſacrifier ſon Fils : 1°. La Loi à laquelle elle veut obéir : 2°. Le ſalut des hommes qu'elle veut procurer.

Premier hommage de Marie dans ſa Purification, l'hommage de ſa dépendance & de ſon humilité, premiere Partie.

Second hommage de Marie dans ſa Purification, l'hommage de ſon obéiſſance, ſeconde Partie.

Premiere Partie. L'humilité religieuſe où doit contenir la vue du ſuprême domaine de Dieu eſt toute renfermée dans ces deux obligations : 1°. L'une de confeſſer devant Dieu notre néant : 2°. L'autre d'en rapporter à Dieu tout l'uſage, de ne nous en ſervir que pour l'honorer, & jamais pour nous glorifier.

Seconde Partie. Marie dans la cérémonie de ſa Purification, accomplit la Loi & toute la Loi : fidé-

lité de Marie qui paroît en deux choses : 1°. En ce qu'elle observe la Loi : 2°. Dans la maniere dont elle l'observe, c'est-à-dire, en ce qu'elle observe la Loi exactement, en ce qu'elle l'observe saintement. Nous au contraire nous deshonorons Dieu : 1°. Par une formelle transgression de la Loi : 2°. Par une observation imparfaite de la Loi. *Le plan de ce Discours est extrait du P. Bretonneau.*

Le Pere Ségaud a pris son Dessein d'une maniere très-instructive & très-facile à remplir, pour peu que l'on veuille consulter le Traité de la Circoncision, contenu dans le I. Tome des Mysteres de Jésus-Christ, & celui de la Loi renfermée dans le III. Tome de Morale ; c'est ainsi qu'il l'annonce. Le Mystere de la Purification de Marie est tout à la fois, & le Mystere de sa parfaite obéissance aux commandemens du Seigneur, & le précis de nos obligations par rapport à la Loi de Dieu. Marie malgré toutes les raisons qui semblent l'exempter de la purification, s'y soumet sans restriction ; par-là elle nous apprend à observer la Loi à la lettre, premiere Partie. Marie non-contente d'accomplir à l'extérieur l'oblation de son Fils, y conforme ses sentimens ; par-là elle nous enseigne à observer la Loi selon l'esprit de la Loi même.

Premiere Partie. Marie malgré toutes les raisons qui semblent l'exempter de la purification, s'y soumet sans restriction ; par-là elle nous apprend à observer la Loi à la lettre : 1°. Nous interprêtons la Loi en notre faveur : 2°. Nous cherchons en nous ou dans notre état des titres de dispense & de privilége : 3°. Nous tâchons de découvrir dans les circonstances présentes quelque obstacle apparent à l'accomplissement de la Loi ; à ces artifices de notre amour-propre opposons l'humble soumission de Marie.

Seconde Partie. Marie non-contente d'accomplir à l'extérieur l'oblation de son Fils, y conforme ses

sentimens; mais voici ce qui est proprement l'ame de la soumission de Marie, & ce qui en fait devant Dieu tout le prix. C'est que parfaitement instruite des desseins de Dieu sur ce cher Fils qu'elle lui présente : desseins dignes de la Majesté souveraine qui les conçoit, favorables aux hommes dont ils assurent le salut, mais rigoureux à son amour qui en doit être la premiere victime; loin d'y résister elle s'y soumet, & dans cette soumission je découvre : 1°. Un esprit de piété : 2°. Un esprit de charité : 3°. Un esprit d'austérité. Quel fonds d'instruction pour nous.

Le P. Bourdalouë a trois Discours sur la Purification; le premier regarde spécialement Marie, & les deux autres roulent sur la Présentation de Jesus-Christ au Temple.

Apprenons de Marie deux importantes vérités : 1°. Que nous devons nous soumettre à la Loi : 2°. De quelle maniere nous devons nous y soumettre : voici tout le Dessein. L'exemple de Marie qui se soumet à la Loi de la Purification, condamne les pécheurs rebelles qui n'observent pas la Loi, premiere Partie. La maniere dont Marie se soumet à la Purification, condamne les justes trompés qui observent mal la Loi, seconde Partie.

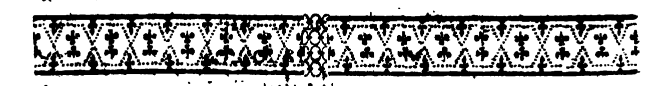
Premiere Partie. Comme nous sommes naturellement portés au mal, & que la Loi d'un Dieu infiniment juste contredit nos penchans déréglés, il n'est point de prétextes que l'amour-propre n'invente pour s'y soustraire & s'en dispenser. Prétextes du côté de la personne : prétextes du côté de la Loi : prétextes du côté du monde : je m'explique; du côté de la personne, prétexte d'indépendance; du côté de la Loi, prétexte de dureté; du côté du monde, prétexte de respect humain. Opposons ici la conduite de Marie; cette Vierge sainte en se soumettant à la cérémonie de la Purification, se soumet à une Loi dont elle pouvoit se dispenser; sa soumission condamne donc : 1°. Le prétexte d'indépendance tiré

de la personne. En se soumettant à la Loi de la Purification, Marie se soumet à une Loi bien dure & bien rigoureuse pour elle ; sa soumission condamne donc : 2°. Le prétexte de dureté tiré du côté de la Loi. En se soumettant enfin à la cérémonie de la Purification, Marie se soumet à une Loi dont on pouvoit tirer des conséquences désavantageuses contre elle ; sa soumission condamne donc : 3°. Le prétexte du respect humain tiré du côté du monde.

Seconde Partie. Les infidélités les plus ordinaires où tombent les justes dans les démarches du salut, consistent ordinairement, ou dans un esprit de vaine gloire qui cherche la singularité, ou dans un esprit de vain orgueil qui ambitionne les distinctions, ou dans un esprit de vaine délicatesse qui écoute trop ses répugnances : tels sont les écueils où vient échouer la piété chrétienne, & tel est le ver dangereux qui corrompt ses actions les plus saintes. La fidélité de Marie est exempte de tous ces défauts, en se soumettant à la Loi de la Purification elle accomplit la Loi ; mais comment l'accomplit-elle ? Simple, elle ne se singularise point ; humble, elle ne s'éleve point ; généreuse, elle ne se décourage point ; simplicité, humilité, générosité précieuses, vertus qui accompagnâtes l'obéissance que Marie rendit à la Loi, que n'êtes-vous, hélas ! les compagnes inséparables de la nôtre. *Ce Dessein est d'un Manuscrit anonyme.*

Le Pere de la Colombiere a deux Sermons sur ce sujet, & les essais des Panégyriques fournissent trois différens desseins sur cette matiere.

Presque tous les Prédicateurs ont donné quelque chose sur ce Mystere ; ainsi le dessein une fois formé d'un Discours, l'on trouvera de reste tout ce qu'il faudra pour le bien remplir.



DIVERSES COMPILATIONS
sur la Fête de la Purification de la Sainte Vierge.

Marie dans le Mystere de ce jour fait un double sacrifice.

IMMOLER son cœur à Dieu, c'est lui sacrifier ce que l'on aime davantage ; c'est comme égorger en présence du Seigneur les passions dont ce cœur est plus fortement occupé. Cela supposé, il n'est pas difficile de trouver les victimes que Marie a dû préparer pour son sacrifice : elle étoit Mere, & elle étoit Vierge, ce qui suffit pour marquer que la tendresse & la pudeur partageoient tous les sentimens de son cœur ; & je trouve que ce sont deux passions qu'elle combat aujourd'hui dans le double Mystere que nous célébrons. Vous sçavez que l'Eglise honore & la Présentation du Fils & la Purification de la Mere : Marie s'étant acquittée en même temps des deux obligations imposées à toutes les femmes, par deux différentes Loix ; l'une d'offrir à Dieu leurs aînés quarante jours après leur naissance, l'autre de se purifier elles-mêmes des souillures de l'enfantement par l'offrande d'un agneau ; ou si elles étoient pauvres, de deux tourterelles. Or, je dis que dans le premier de ces Mysteres, Marie fait à Dieu un sacrifice de son amour maternel ; puisqu'elle y devance son Fils unique à la mort, & que dans le second, elle fait un sacrifice de sa pudeur Virginale, puisque sa réputation est exposée à des soupçons indignes d'elle ; qu'elle y renonce à la gloire qui accompagne la Virginité devant les hommes. Oui, Marie, la plus heureuse de toutes les Meres, & la plus pure des Vierges, va aujourd'hui au Temple pour y présenter Jesus à son Pere, & pour s'y purifier elle-même, c'est-à-dire, pour y faire un entier sacrifice de son grand cœur. *Le P. de la Colombiere.*

La rigueur de la Loi que le Fils de Dieu subit en ce jour, lui est plus sensible par rapport à ce qu'il paroît être, que tous les états de sa vie future dans le mystere de sa Présentation au Temple, & lorsque sa sainte Mere y va pour l'offrir au Seigneur & pour le racheter; il y paroît dans l'état de pécheur, il souffre que sa Mere, qui est sans tache, soit sujette, comme les autres femmes, à la Loi de la Purification; on le rachette, lui qui vient pour être Rédempteur. Tout cela est humiliant; mais ces bassesses sont bien relevées par les témoignages que rend Simeon, & par les prédictions d'Anne la Prophéteste. Tout enfant & tout pécheur qu'il paroît en cet état, sa Divinité y est confessée, & la Rédemption y est publiée. *Auteur ancien.*

L'humilité du Fils de Dieu dans ce Mystere relevée par les témoignages de Siméon & d'Anne la Prophéteste.

Jesus-Christ se présente à Dieu pour honorer & pour reconnoître le Domaine de Dieu. Domaine essentiel que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ par une sincere oblation de nous-mêmes: Domaine universel que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ par une entiere oblation de nous-mêmes; Domaine éternel, que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes.

Ce que J. C. fait aujourd'hui dans sa Présentation tout Chrétien doit le faire à son exemple.

1°. Domaine essentiel, que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ, par une sincere oblation de nous-mêmes, de tous les tributs que nous devons à Dieu comme au Souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu; c'est cette oblation de nous-mêmes; car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu. Voilà l'important devoir que Jesus-Christ nous enseigne dans ce Mystere. Il sçait que le Domaine de Dieu son Pere a été violé, & il en vient réparer la gloire; comment? en s'offrant lui-même. Mais, que sert de nous offrir offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déja essentiellement à Dieu en qualité de créature? Il est vrai, nous appartenons

d'une façon à Dieu par la néceſſité inſéparable de notre être ; mais comme il nous a fait libres nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuſte & criminel de notre volonté. Or il veut qu'en nous préſentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement comme nous lui appartenons déjà néceſſairement ; voilà ce qui fait en quelque ſorte la perfection de ſon Domaine, ce qui fait ſa gloire & la nôtre : *Extrait du P. Bourdaloue, troiſiéme Diſcours ſur la Purification.*

2°. Domaine univerſel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt par une entiere oblation de nous-mêmes, car le mérite de la Religion, dit S. Ambroiſe, eſt de faire à Dieu l'oblation de ſoi-même dans une étendue proportionnée à celle du Domaine de Dieu. Jeſus-Chriſt s'offre à ſon Pere ſans réſerve, & juſqu'à s'engager même à lui ſacrifier tout ſon Sang & ſa Vie. Et ſi nous voulons uſer de réſerve avec Dieu, c'eſt que nous ne connoiſſons point aſſez bien le Domaine de Dieu d'une part, & de l'autre, la tirannie du monde. Le Domaine de Dieu, de qui tout dépend ; la Tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui ſacrifie tout & pour qui en effet nous n'épargnons rien : *Le même.*

3°. Domaine éternel, que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une prompte oblation de nous-mêmes : en conſéquence de cette éternité de Domaine, il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu ; d'où S. Thomas conclut, que l'homme dès le premier inſtant qu'il connoît Dieu eſt obligé de l'aimer & de s'élever vers lui, & c'eſt en ce ſens qu'Auguſtin diſoit à Dieu : *Beauté ſi ancienne je vous ai aimé trop tard.* C'eſt encore par cette régle que les Prophétes ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte & d'adoration ; c'eſt-à-dire, un culte de toute la vie. *Le même.*

Explica. Je remarque dans l'Evangile de ce jour deux Loix

expreſſément portées par le Seigneur, & religieuſement obſervées par Marie. L'une regardoit la Purification de la Mere, & l'autre l'Oblation du Fils. La premiere conſiſtoit en de ſimples obſerva[illegible] de pures cérémonies : la ſeconde étoit plus in[illegible]ieure & plus ſpirituelle. Se ſéparer durant quelques jours du commerce du monde, s'abſtenir pour un tems de tout ce qui étoit ſacré ; venir, par quelque offrande, ſolliciter les Prieres du Miniſtre du Dieu vivant, c'étoit où ſe réduiſoit la Loi de la Purification. Mais porter les premiers nés au Temple, les préſenter à l'Autel, les préſenter au Seigneur ; c'étoit faire un aveu public qu'on n'avoit aucun droit ſur leur deſtinée, reconnoître qu'ils appartenoient à Dieu ſeul ; proteſter que ſi on les retenoit encore, ce n'étoit que pour les élever comme des Victimes dévouées à ſa Gloire. Ainſi l'obſervation de ces deux Loix, pour être entiere & parfaite, devoit être tout à la fois littéralle & ſpirituelle : *Manuſcrit attribué au P. Segaud.*

tion des deux loix renfermées dans le Myſtere de ce jour.

Penſons ſérieuſement à l'exactitude que la Loi impoſe. Marie s'y ſoumet ſans examen : cette Vierge ſi pure, malgré toutes les raiſons qui ſemblent l'exempter de la Purification, s'y ſoumet ſans reſtriction. Marie, cette Mere ſi tendre, non contente d'accomplir à l'extérieur l'Oblation de ſon Fils y conforme ſes ſentimens. Si donc nous voulons être de zélés Imitateurs de Marie, ſoyons comme elle de parfaits Obſervateurs de la Loi, attachons-nous à la lettre, prenons-en l'eſprit. *Le même.*

Marie ſe ſoumet à la Loi de la Purification ſans reſtriction.

Opinions commodes ! Favorables interprétations de la Loi ! Eurent-elles jamais plus de lieu & moins d'effet que dans la Purification de la Sainte Vierge ? La Loi s'explique preſque d'elle-même en ſa faveur : ſes termes n'en ſont point obſcurs, ils ne marquent diſtinctement que les Meres ordinaires, & forment par conſéquent un préjugé favorable à celle qui

Marie quoique diſpenſée de la Loi, comme elle pouvoit bien le penſer, ne

fait nulle difficulté de s'y soumettre.

étoit Mere sans avoir cessé d'être Vierge. Aux termes précis de la Loi, ajoutons l'inaction présumée du Législateur : elle sembloit supposer dans celle [illegible]bligeoit à se purifier, quelque ombre, au moins quelqu'apparence de péché : *Mundabitur à profluvio*, & conséquemment elle ne pouvoit s'étendre à Marie dont l'innocence sans tache n'en avoit reçu aucune atteinte. Or, je vous le demande, étoit-ce faire violence à la Loi que de l'entendre de la sorte ? Etoit-ce faire violence à la Lettre que d'en excepter une Vierge quoique Mere. Cependant, ô Prodige d'obéissance, de soumission &c. Marie, par sa conduite rejette tous ces éclaircissemens spécieux qui n'avoient pû échapper à ses lumieres. Tant de raisonnemens qu'il vous plaira : Disciples de la Loi, elle ne s'en fait point l'interprête docile pour tout ce que la Loi ordonne. Elle ne raisonne point contre : il y a une Loi, c'en est assez ; elle obéira quelque difficulté qu'elle y trouve. *Le même.*

Levit. 12. 7.

Le sacrifice de Marie considéré par rapport à son objet est entier & parfait.

Que présente Marie ? ce qu'elle a de plus grand & de plus cher. Elle offre Jesus, elle le présente à son Pere, & elle consent que cette innocente Victime soit immolée pour le salut des hommes. Qu'avoit-elle de plus grand à offrir ? & quelle Victime plus digne d'un Dieu qu'un Homme-Dieu ? Et Marie adore comme son Dieu celui qu'elle aime comme son Fils. Rien donc de plus grand pour elle que celui qu'elle offre, & rien tout ensemble de plus cher. *Pris en substance du P. Pallu.*

Diverses qualités du sacrifice de Marie qui ne se trouvent pas dans les autres sacrifices des Meres ordinaires.

1°. Il fut réel.

Sacrifice de Marie, sacrifice réelle. Les autres Meres présentoient leurs enfans, plûtôt pour les racheter que pour les sacrifier. Elles les portoient au Temple, mais elles ne les laissoient pas sur l'Autel : ils servoient d'Offrande sans servir de Victimes. Marie offre Jesus pour être immolé : si elle rachete ce n'est que pour élever & nourrir une si précieuse Victime, & pour rendre son sacrifice plus agréable par le renouvellement qu'elle en fait à tous les momens de sa vie.

En offrant Jésus, Marie oublie sa propre réputation, & elle sacrifie même aux yeux des hommes la gloire de son Fils, qui seule étoit capable de la toucher.

2°. Sacrifice de Marie, sacrifice entier & universel.

Marie ne se ménage point pour ménager tout à la fois sa conscience, la Loi & sa gloire. Elle se montre au milieu du Temple, & pour accomplir la Loi elle ne rougit point de paroître ce qu'elle n'est pas, & de cacher ce qu'elle est.

3°. Sacrifice de Marie, sacrifice public.

Vous n'ignoriez pas, Vierge sainte, à quelle mort vous abandonniez votre cher Fils? A la mort la plus cruelle & la plus honteuse. Vous sçaviez que vous deviez en ressentir tous les coups, & qu'autant de blessures qu'il recevroit ce seroit pour votre cœur autant de plaies profondes. Vous souffrirez avec lui, mais vous ne mourrez pas avec lui; & la vie sans lui, sera plus amere pour vous que la mort même.

4°. Sacrifice de Marie, sacrifice généreux.

Marie n'a point d'autre vue, point d'autre motif que Dieu même; C'est l'obéissance à la Loi qui conduit Marie au Temple: *Secundùm Legem Moïsi.*

5°. Sacrifice de Marie, sacrifice pur dans son principe.

Luc. 2. 22.

Non, Marie ne démentira point la démarche qu'elle fait; elle ne s'en répentira jamais; jamais elle ne retractera la parole qu'elle donne au Seigneur. Le sacrifice de Marie est donc le parfait, & le plus parfait qui puisse être offert à Dieu. Sacrifice seul digne de Dieu. *Le même P. Pallu.*

6°. Sacrifice de Marie, sacrifice durable.

Marie ne devoit pas naturellement être soumise à la Loi de la Purification; il semble même, disent les Interprêtes sacrés, qu'en l'établissant, le Seigneur avoit prétendu l'en dispenser. En effet Dieu, dans le Lévitique, avoit ordonné aux femmes de sanctifier leurs premiers-nés en les offrant au Seigneur, mais c'étoit précisément ceux qui par leur naissance souilloient la virginité de leur mere. Or Marie ne cesse point d'être Vierge en devenant mere, au contraire, elle devient par-là le Temple de la Divinité, l'Epouse du Saint-Esprit, & par son en-

A prendre la Loi dans la rigueur, Marie ne devoit point être soumise à la Loi de la Purification.

fantement sa virginité devient encore plus brillante & plus pûre : elle étoit donc dispensée de cette Loi. Et pourquoi le Seigneur demandoit-il cette offrande des premiers-nés? Vous le sçavez, pour obtenir à Israël sa délivrance. Le Seigneur pour vaincre la résistance de Pharaon & toucher son cœur par le ministere d'un Ange, avoit frappé & mis à mort tous les premiers-nés de l'Egypte ; en reconnoissance d'un bienfait si signalé, Dieu demande une hostie proportionnée, & cet hommage est l'offrande des premiers-nés de son Peuple : *Mihi sanctifica primogenitum*. Or, l'enfant que Marie avoit mis au monde ne devoit point être compris dans les Victimes offertes dans les hommages rendus pour un bienfait dont il étoit lui-même le Dispensateur : elle étoit donc exempte de cette reconnoissance. Voilà les titres qui assurent son indépendance. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Exod. 13. 2.

Dans le sentiment de S. Augustin, Marie n'étoit point soumise à la Loi de la Purification.

Beaucoup de Peres soutiennent que Marie étoit au-dessus de la Loi, parce qu'elle étoit Reine des Anges & des hommes, parce qu'elle étoit Mere d'un Dieu, parce qu'elle étoit Mere de l'Auteur & du Consommateur de la Loi. C'est en particulier, la belle pensée de S. Augustin : La Grace, dit ce Pere, avoit élevé Marie au-dessus de la Loi : *Mariam suprà Legem fecerat gratia*. Telle étoit son indépendance ; mais, ajoûte-t-il aussi-tôt, quoique Marie fût au-dessus de la Loi, elle s'y soumet, son humilité l'emporte sur ses privileges : *Mariam sub Lege fecit humilitas*. Quel sujet de confusion pour nous, que l'orgueil domine avec tant d'empire, &c. *Le même.*

D. Aug. Lib. contra duas Hæres.
Idem. Ibid.

Il ne faut que consulter la raison & la Foi pour convenir qu'en qualité de

Tout édifiant que vous paroisse ici l'exemple de la plus humble de toutes les Vierges, je prétends qu'il n'y a rien dans sa conduite qui doive tant nous étonner, si jamais nous nous sommes appliqués comme elle à comprendre, autant que nous pouvons le connoître par la Foi, quels sont su

tous les êtres en général, & sur chacun de nous en particulier, les droits inconteſtables & inaliénables d'un Dieu Créateur, Conſervateur, &c. D'un Dieu Diſpenſateur de tous les dons, ſoit dans l'ordre de la nature, ſoit dans l'ordre de la grace; & quant à l'aide d'une mûre & ſérieuſe réflexion, on a bien pénétré cet oracle de l'Apôtre, que ſoit que nous vivions, ſoit que, &c. fuſſions-nous au faite de la grandeur humaine; fuſſions-nous ſur le trône, nous ſommes à Dieu, & nous dépendons de Dieu, pourquoi? Parce que tout vient de lui, & qu'il eſt le Principe de tout: *Ex ipſo omnia*, parce que tout eſt par lui & qu'il eſt l'Auteur de tout: *Per ipſum omnia*; parce que tout eſt en lui, & qu'il eſt la ſource qui contient tout: *In ipſo omnia*. Quand on a ces vérités fondamentalles de notre Foi profondement empreintes dans l'ame, l'unique ſentiment qu'il y ait à prendre, n'eſt-ce pas celui de Marie? Lorſque ſans égard à ſa dignité ni aux priviléges qui y ſont attachés, elle s'aſſujettit, en vue de Dieu & de l'honneur de Dieu, à l'un des exercices de la Religion le plus humiliant pour elle: *Pris en ſubſtance du Pere Bretonneau.*

créatures nous ſommes dépendans du Créateur.

Rom 11. 36.

Idem. Ibid.

Idem. Ibid.

Un abus inſoutenable; c'eſt que nous voulons, de tout le bien qu'il y a en nous, retenir pour nous la gloire & la dérober à Dieu. De-là, cette envie extrême de paroître; on dit comme les inſenſés qui entreprirent d'élever une Tour juſqu'aux nûes: Faiſons-nous un nom, & qu'il ſoit parlé de nous dans le monde. Que ſert un talent dès qu'on l'enfouit: *Celebremus nomen noſtrum*. De-là, cette ambition déméſurée de s'avancer, on dit comme l'Ange ſuperbe: Je monterai, & puiſque j'ai dequoi faire telle route, j'y marcherai & j'y parviendrai: *Aſcendam*: de-là cet aſcendant qu'on prend ſur les autres; on veut que tout plie ſous ſon nom: de-là cet amour de la louange; on écoute avec plai-

Le vrai ridicule de l'homme c'eſt de s'attribuer tout le bien qu'il fait ſans en rien rapporter à Dieu.

Geneſ. 11. 4.

Iſ. 14. 14.

ſir de faux adulateurs : de-là ces tours artificieux pour s'exalter ſoi-même : de-là cette ſenſibilité ſur tout ce qui a l'air d'indifférence pour nous ou de mépris : ces jalouſies qui picquent le cœur, ſi quelqu'un a l'avantage ſur nous, on nous le diſpute : ces chagrins vifs & perçans ſi le ſuccès dans une rencontre n'eſt pas au point qu'on ſe l'étoit promis. *Le même en ſubſtance.*

Comme il plaît aux mondains d'interpréter la Loi, leur injuſtice à cet égard.

Il eſt vrai, diſent ces hommes tout dévoués au monde ; le Chriſtianiſme fait des loix d'humilité ; il éxige de la modeſtie dans les ſentimens, de la modération dans les deſirs ; il deffend de ſoupirer après les diſtinctions, d'ambitionner les premieres places ; il ordonne de fuir les honneurs ou de les craindre : mais il ne prétend aſſujettir à ces ſortes de loix que les ames vulgaires ; pour moi j'en ſuis diſpenſé par ma naiſſance, & rien ne peut m'obliger de m'y ſoumettre. Il eſt vrai, dit une jeune perſonne, que le Chriſtianiſme n'approuve pas les Aſſemblées mondaines, les Spectacles prophanes, les empreſſemens de paroître & de plaire : il fait des loix de la ſimplicité dans les ajuſtemens, de la bienſéance dans les parures, de la circonſpection dans les regards, de la retenue dans les paroles ; cela eſt bon pour les perſonnes du commun : mais pour moi qui ſuis obligée, par mon état, de pratiquer un certain monde ; mon âge, ma ſituation me mettent au-deſſus de ces ſortes de loix. Il eſt vrai, dit un homme en place, que le Chriſtianiſme preſcrit à ſes enfans des loix de jeûne & d'abſtinence ; il veut humilier l'eſprit en mortifiant la chair, rien de plus juſte ni de plus ſage ; que ces hommes inutiles à l'Etat s'y ſoumettent, à la bonne heure ; mais pour moi, dans le poſte que j'occupe, je ſuis un homme néceſſaire, ma ſanté eſt trop précieuſe pour la riſquer, & les beſoins publics me diſpenſent de ces loix. C'eſt ainſi qu'on raiſonne & qu'on agit dans un certain monde.

Grands du siécle ! Femmes mondaines ! Ne com-prendrez-vous donc jamais, que la naissance, le crédit, les richesses, la condition ne sont point devant Dieu des excuses légitimes pour autoriser vos révoltes contre la Loi ! Ne comprendrez-vous donc jamais, que plus vous êtes élevés au-dessus des autres par votre rang & votre dignité, plus à l'exemple de Marie, vous devez, pour l'édification de tout un Peuple, être soumis & fidéles à la Loi ! Peres de famille ! Gens en place ! c'est vous en particulier que regarde ce trait de morale ; pesez bien ces importantes vérités, rapprochez-en votre conduite, n'oubliez jamais que c'est dans la personne des Grands & des Puissans de la terre que Dieu, par de rigoureux châtimens, vengera d'une maniere plus éclatante & plus terrible les transgressions & les prophanations de la Loi : *Potentes potenter tormenta patientur* : voilà l'Oracle. *Manuscrit anonyme & moderne.*

Continuation du même sujet & réponse aux foibles objections des mondains.

Sap. 6. 7.

Se révolter contre la Loi, dire comme l'Ange rebele ; je ne veux point me soumettre : *Non serviam* : c'est-là, j'ose le dire, le péché des Grands ; mais sont-ils plus Grands que ne l'étoit la Mere de Dieu ? Non-seulement elle se soumet à la Loi, mais elle y soumet son Fils, c'est-à-dire, un Dieu : belle leçon pour les Grands & pour les Petits. Pourquoi un Dieu Homme sujet à la Loi ? Pour vous faire entendre, Grands du monde, l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement à la Loi de Dieu. Obligation spéciale pour trois raisons ; 1°. Parce que plus vous êtes Grand, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain Législateur. 2°. Parce que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte. 3°. Parce que Dieu en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modéles de l'obéissance que nous lui

Diverses raisons qui obligent les Grands à se soumettre à la Loi aussi-bien que les petits.

devons. Je dis plus, pourquoi une Mere de Dieu & par son ministére un Homme-Dieu soumis à la Loi? Pour trois autres raisons qui vous regardent; vous que le Seigneur a réduits au rang des petits. 1°. Pour vous consoler de l'état où vous êtes. 2°. Pour vous instruire de la maniere dont vous devez obéir aux hommes pour Dieu, & à Dieu dans les hommes. 3°. Pour confondre vos désobéissances à la Loi de Dieu dans le temps même que vous avez tant de soumission aux loix des hommes. *Pris en substance du P. Bourdaloue.*

Ceux qui souhaiteroient s'étendre sur toutes ces raisons, n'auront qu'à lire le premier Discours de cet excellent Prédicateur.

La passion qui nous domine est presque l'unique cause de nos transgressions de la Loi.

J'en appelle à votre expérience, & si vous vous connoissez bien, vous conviendrez avec moi, que la passion, & sur-tout la passion qui vous domine, vous fait dans tout ce qui la gêne ou la flatte: violer les Commandemens du Seigneur, soit pour le bien qu'il ordonne, soit pour le mal qu'il défend. Vous faites du bien, je le veux; mais rendez-vous justice à vous-même: N'est-il pas vrai que ce n'est pas le bien qui n'est pas contraire à votre passion? Comme le Pharisien, vous pratiquez la charité envers les pauvres, vous jeunez, &c. mais comme lui, dominé par l'orgueil, vous ignorez la loi de l'humilité chrétienne; vous entrez dans une infinité de bonnes œuvres, vous fréquentez les Sacremens, &c. Mais sçavez-vous pardonner une injure, &c. sçavez-vous restituer le bien d'autrui. &c. Votre mollesse vous laisse vacquer à la Priere & à l'Oraison; mais elle ne vous permet pas de pratiquer aucune austérité, jeûnes, abstinences, tout ce qui vous gêne n'est plus pour vous un sacrifice.

La passion

Je vais plus loin, & je dis, que cette passion qui

qui a si fort l'empire sur votre esprit & sur votre cœur, est comme un ver secret qui gâte au-dedans les plus beaux fruits, corrompt souvent le bien que vous faites, conformément à la Loi : *Modicum fermentum totam massam corrompit.* Ainsi l'aigreur rend le zéle amer, la jalousie le rend emporté, l'intérêt le rend partagé; il entre de l'ostentation dans la pratique de l'humilité, il entre de l'humeur dans l'exercice de la mortification : tel est sobre & tempérant par principe de santé, tel est ennemi du luxe & du faste par esprit d'avarice. Hélas! le monde voit des vertus, où peut-être, mon Dieu, vous ne voyez que des passions. *Pris en substance du P. Pallu.*

dominante corrompt presque toujours ce que nous faisons en faveur de la Loi. *I. Cor.* 5. 6.

Marie, en se soumettant à la loi de la Purification, se soumet à la loix de toutes les loix la plus dure & la plus rigoureuse pour elle. La Loi qui ordonnoit aux femmes de se présenter au Temple, n'étoit pas simplement une loi de purification; elle étoit en même-temps une loi de sacrifice, & elles y paroissoient pour y offrir à Dieu le premier-né de leurs enfans; il est vrai que pour les femmes ordinaires, ce n'étoit qu'un simple hommage, qu'une cérémonie légale, qu'un sacrifice passager; il est vrai qu'après avoir offert au Seigneur le premier objet de leur tendresse, il leur permettoit de le racheter; & qu'après avoir payé l'offrande prescrite par la Loi, elles rentroient dans tous leurs droits.

Marie en se soumettant à la Loi de la Purification obéit à la plus dure & la plus rigoureuse des Loix.

Mais pour Marie, la Loi lui étoit plus rigoureuse & plus dure, elle offre son Fils selon la Loi; mais en lui rendant, ce n'est qu'un dépôt qu'on lui confie; & ce Fils si cher à sa tendresse, ne cessera point d'être une victime toujours prête à être immolée pour le salut du monde, jusqu'à ce que le Sacrifice sanglant de la Croix soit accompli. C'est dans ces idées qu'elle le présente, & ce n'est qu'à ces conditions qu'on lui rend. Quoi de plus dur &

Suite du même sujet

de plus rigoureux pour elle ! *Manuscrit anonyme & moderne.*

Tout rigoureux que fut le sacrifice d'Abraham il n'approcha pas de celui que fit Marie au jour de sa Purification.

Gen. 22. 2.

Pour bien comprendre ce qu'il en dut coûter à la tendresse de Marie, tâchez de vous représenter ce qu'il en coûta au cœur d'Abraham quand il eut ordre de sacrifier son fils Isaac : Abraham prend son fils Isaac : ce fils, le fruit de tant de vœux & de larmes ; ce fils, la consolation & l'appui de ses plus belles espérances ; ce fils, &c. Prends cet Isaac & va l'immoler sur une des montagnes que je te marquerai : *Tolle unigenitum tuum*, *&c.* Quel ordre pour un Pere, aussi fidéle que tendre ! Il n'est point d'expressions que les Peres n'emploient pour nous en représenter la rigueur & la dureté ; pour en relever l'éclat & le mérite ; tel est plus méritoire & plus douloureux encore le sacrifice que fait aujourd'hui Marie. 1°. C'est une Mere plus tendre qui sacrifie. 2°. C'est une Victime plus chere qu'elle sacrifie. 3°. C'est à des supplices plus certains & plus rigoureux qu'elle le sacrifie.

C'est une Mere plus tendre qui sacrifie. Non, jamais tendresse ne fut égalle à la sienne : elle est Mere, & elle est la meilleure de toutes les Meres & la plus tendre.

C'est une Victime plus chere qu'elle sacrifie. Quelle comparaison entre l'Isaac de l'ancienne Loi & l'Isaac de la Loi nouvelle ! Quelle comparaison entre un homme & un homme-Dieu !

C'est à des supplices plus certains qu'elle le sacrifie : Abraham pouvoit se rassurer sur les promesses de son Dieu, c'étoit à la vérité espérer contre toute espérance : mais après tout, c'étoit toujours espérer, & Marie ne voit rien qui puisse faire changer les décrets immuables de la volonté céleste. C'est à des supplices plus rigoureux, c'est au supplice de la Croix qu'elle le sacrifie, c'est à une mort plus cruelle qu'elle le livre ; il faut avant qu'il expire qu'il soit un Homme de douleurs. *Tout ceci est extrait du même.*

Un vénérable viellard, nommé Siméon, homme juste & craignant Dieu, qui soupiroit depuis long-temps après la venue du Sauveur, se trouve dans le Temple à l'instant que Marie y entre. Sécrettement inspiré que Marie est la Mere d'un Dieu, & que l'enfant qu'elle porte est le Dieu promis par les Prophéties, &c. Ah! s'écrie-t-il, tout transporté de joie : C'est maintenant, Seigneur, que vous pouvez disposer de votre Serviteur, & l'appeller au repos éternel, suivant votre promesse : *Nunc dimittis servum tuum, &c.* Je meurs contens ; je n'ai plus rien à souhaiter sur la terre ; il est temps que mes yeux se ferment, puisqu'ils n'ont plus rien à voir, après avoir vû celui que vous envoyez pour sauver le monde, celui qui doit instruire les Nations & dissiper par sa lumiere les ténébres de l'erreur & de l'idolâtrie : *Quia viderunt oculi, &c.* ensuite s'adressant à Marie : je vois & je comprends, lui dit-il, en lui rendant ce précieux dépôt, que quoique ce cher Fils soit encore dans le monde pour sauver généralement tous les hommes, il sera un jour sujet de la perte de plusieurs qui n'auront pas voulu profiter de sa mort. Quelque desir qu'aient eu les Juifs de le recevoir, ajoûte-t-il, je prévois qu'il n'aura point de pire ennemi que son propre Peuple : il sera tant qu'il vivra sur la terre un objet de contradiction. Il vient de s'offrir lui-même à son Pere en qualité de Victime, vous avez consenti à sa mort dans sa Présentation ; attendez-vous à voir votre ame transpercée d'un glaive, par la douleur que vous souffrirez, à la vûe de ce sanglant sacrifice. *Le P. Croiset, dans ses Exercices de Piété.*

Les transports de joie que montra Siméon lorsque Marie lui remit son cher Fils.

Luc. 2. 29.

Idem. 2. 30.

Il vous faut pécheurs une douleur longue afin de vous purifier : car, ne vous persuadez pas qu'après avoir vieilli dans le crime, il vous soit permis de rentrer sitôt en grace. Non, non, il faut que la pénitence ait quelque proportion avec le péché, non seulement dans son dégré, mais encore dans sa

Marie dans ce sacrifice est le modele de notre pénitence.

durée. Quelqu'innocente que fût Marie, & quoique dispensée de la Loi elle n'anticipe pas un seul jour ; elle n'a pas prévenu le temps de la Purification d'un seul moment ; elle demeure quarante jours privée de l'entrée du Temple ; elle, &c. Quelle confusion pour des Chrétiens, qui après avoir coulé leurs jours dans le péché, ne pourroient pas dire avoir passé un seul moment dans l'exercice de la pénitence ! Quelle condamnation pour ces pécheurs présomptueux, qui après avoir vomi leurs abominations aux oreilles d'un Prêtre, trouvent mauvais qu'il ne leur donne pas le pain des vrais Enfans ! &c. *Le Pere Chauchemer, Tome des Mysteres.*

La docilité de Marie opposée à notre indocilité.

Les infidélités les plus ordinaires où nous tombons dans les démarches du salut, consistent ; ou dans la vaine sagesse trop attentive à ses propres intérêts, & toujours ingénieuse à former des obstacles & des inconvéniens aux desseins de Dieu ; ou dans la vaine gloire, qui s'appuie trop sur ses propres forces & qui n'écoute que soi ; ou dans la délicatesse de la chair découragée par les maux qu'il faut souffrir, se consulte trop elle-même, écoute trop sa foiblesse, & fait que l'homme préfére ses penchans à son devoir. La fidélité de Marie est exempte de ces défauts ; docile pour tout ce que la Loi lui prescrit, elle ne raisonne point ; humble dans ses sentimens, elle ne s'éleve point ; généreuse dans ses adversités, elle ne se décourage point. Marie ne pouvoit-elle pas, dit S. Bernard, apporter, pour se dispenser de la Loi des Juifs, de raisons très-sensibles, tirées d'elle qui étoit plus pure par son enfantement ; tirées de son Fils, qui par cette soumission à cette Loi honteuse sembloit être dégradé ? Ces raisons sont fortes pour dispenser Marie de la Loi, mais elle ne les oppose pas. Elle avoit appris dans la Ville de Nazareth, que pour être fidéle à Dieu, il ne faut pas raisonner ; que

l'obéissance doit l'emporter sur toutes les raisons; que les ordres du Ciel laissent toujours des ténébres dans l'exécution, pour conserver aux fidéles le mérite de la soumission, & qu'il y a un œil de scandale dans l'esprit qu'il faut rejetter, & dont il ne faut pas suivre le choix. *L'ancien Massillon Tome quatriéme.*

Le prétexte le plus ordinaire dont on se sert pour se dispenser de la Loi c'est qu'elle est trop dure. Exemples à ce sujet.

Le prétexte dont se servent le plus souvent les mondains, c'est que la Loi est trop dure, qu'il est impossible de mettre à exécution, sinon tous les Commandemens de la Loi, du moins certains points. Quoi! dit ce vindicatif, pardonner à un ennemi, oublier une injure picquante, en abandonner la vengeance au Ciel; cette Loi est trop dure, ces sentimens sont au-dessus de l'humanité. Quoi! dit un avare, ne pas faire quelques démarches obliques pour aller au-devant d'une fortune brillante qui se présente, partager avec des inconnus, ou des étrangers qui sont dans le besoin, des biens acquis au prix des sueurs, des veilles, &c. Cette Loi est trop dure, ces sentimens sont au-dessus de l'humanité. Quoi! dit un voluptueux, contredire sans cesse les penchans les plus doux, s'arracher aux plaisirs dans la saison d'en goûter les douceurs & les charmes, rompre brusquement un commerce flatteur, &c. cette Loi est trop dure, &c. ainsi, osez-vous taxer d'injustice la Loi de votre Dieu: ainsi l'accusez-vous d'un excès de rigueur, &c. *Manuscrit anonyme & moderne.*

La Loi ne présente rien à Marie que de très-sévere & de très-rigoureux.

Que la Loi en ce jour a de rigueurs pour Marie, elle n'apperçoit dans le Temple que des images effrayantes; Siméon lui montre le glaive de douleur. Ce saint homme lui dit que ce Fils, ce cher Fils sera en butte à la contradiction de plusieurs: que la mort qu'il va subir pour tous les hommes, n'opérera pas dans tous les hommes le même effet; que ce sera son Peuple chéri qui deviendra son ennemi déclaré. Le Temple devient pour Marie un

Calvaire anticipé : il lui semble déja voir la montagne, ce lieu funeste où doit être immolé son cher Isaac. Marie cependant n'offre, à des présages si tristes & si rebutans, qu'une soumission noble & généreuse. Digne fille d'Abraham, elle en imite le courage. *L'Auteur, Discours sur la Purification.*

A le bien considérer, la Loi n'exige rien de si dur.

Après tout, que vous prescrit donc de si difficile la Loi du Seigneur? elle exige que vous lui sacrifiez des débauches qui vous abbrutissent, une intempérance qui vous déshonore, une vengeance qui vous expose, un ressentiment qui vous aigrit, un luxe & un jeu qui vous ruinent : elle exige que vous lui sacrifiez un penchant qui vous entraîne, une inclination qui vous séduit, une passion qui vous tyrannise : elle exige que vous lui sacrifiez une ambition qui vous tourmente, une jalousie qui vous ronge : elle exige de vous une abnégation qui vous détache, une patience qui vous tranquilise, une fidélité qui sanctifie, une persévérance qui vous couronne : elle exige, &c. Est-ce donc là quelque chose de si dur & de si impraticable? Ah! Chrétiens, le monde dont vous êtes les partisans & les esclaves vous impose tous les jours de plus dures & de plus gênantes loix, vous vous y soumettez sans peine, & rien ne vous paroît impossible quand il s'agit de lui plaire; ne trouverez-vous donc de dureté que dans la Loi juste & sainte de votre Dieu? *Manuscrit anonyme.*

Ce qui détermine Marie à se soumettre sans hésiter à la cérémonie de la Purification.

Luc. 2. 27.

Que consulte cette Vierge si sage dans ce Mystere d'obéissance & de soumission? La coutume de la Loi, dit l'Evangile : *Consuetudinem Legis*; c'est-à-dire, selon les Peres, la Loi expliquée par l'usage & la pratique de ses plus fideles observateurs. Car ne vous y trompez pas, il y a deux sortes de coutumes, l'une n'est qu'une corruption de la Loi, & l'autre en est le plus solide appui; celle-ci est la portion la plus pure de l'héritage des Saints, celle-là n'est qu'une

ſucceſſion illégitime d'abus, & une perpétuité malheureuſe de mauvais exemples; la premiere conduit à la vie, & la ſeconde mene à la mort. En voulez-vous faire le diſcernement? adreſſez-vous comme Marie, non pas à la multitude, là eſt l'égarement & la licence, mais au petit nombre des Fideles & des Elus; prenez pour guides quelques ames choiſies, quelques Siméons éclairés dans les voies de Dieu, quelques Prophétes ſoumis eux-mêmes & obéiſſans à la Loi de Dieu & de ſon Egliſe, &c. Alors écoutez leurs déciſions, ſuivez leur conduite, gravez au fond de vos cœurs leurs conſeils & leurs exemples. *Manuſcrit attribué au P. Ségaud.*

Quoi! dira-t-on, pour maintenir la pureté de la Loi, faut-il donc renoncer aux lumieres de la raiſon? Ah! Chrétiens, n'y renoncez vous pas de bon cœur à toute heure pour maintenir la pureté de votre Foi? La raiſon eſt-elle donc un guide plus sûr en fait de mœurs qu'en matiere de doctrine? Sujette à ſe tromper dans les vérités de pure ſpéculation, doit-elle être regardée comme infaillible dans les vérités-pratiques? Les paſſions qui combattent la Morale de Jeſus-Chriſt n'ont-elles pas autant ou plus de pouvoir pour ſéduire l'eſprit de l'homme que n'en a toute l'obſcurité des Myſteres pour le révolter? & ſi pour ne point tomber dans l'égarement & dans l'erreur, vous conſentez à captiver la raiſon ſous le joug de la Foi; pourquoi ne la feriez-vous pas plier ſous le joug de la Loi, afin de vous garantir du relâchement & de la corruption? Le péril eſt égal de part & d'autre. Quiconque ſuit ſon eſprit particulier dans l'interprétation de la parole de Dieu, devient bien-tôt apoſtat de ſa Foi, & l'on ne tarde gueres à devenir infracteur de la Loi, dès qu'on commence à l'interpréter à ſon gré & ſuivant ſes inclinations. En deux mots, la raiſon ſeule arbitre des vérités de la Foi a fait de tout temps les hérétiques, & la raiſon ſeule juge des vérités de la Loi fait

Pour bien obſerver la Loi, il faut l'obſerver à la lettre, & ne point trop écouter ce que veut inſinuer la raiſon.

tous les jours des prévaricateurs. Concluons donc que le parti le plus sûr en matiere de conduite, c'est à l'exemple de Marie de s'en tenir précisément à la lettre de la Loi, sans glose, sans adoucissement, sans interprétation. *Le même.*

Marie par son obéissance à la Loi montre qu'elle est supérieure à tout ce qu'on pourra penser de désavantageux pour elle.

Marie en se soumettant à la Loi de la Purification se soumet à une Loi dont on pouvoit tirer des conséquences désavantageuses contre elle, & par-là elle se montre supérieure à tout respect humain. Il n'étoit point de vertu dont Marie fût si jalouse que de sa virginité; elle avoit refusé de ratifier par son consentement le salut & la rédemption de l'Univers, jusqu'à ce que l'Ange fidele que lui avoit député le Tout-puissant, l'eût assurée qu'elle conserveroit à jamais ce thrésor inestimable: cependant elle consent dans le Mystere de ce jour que l'éclat de cette virginité si précieuse & si chere disparoisse aux yeux des hommes, & soit comme ensevelie dans les dehors grossiers d'une humiliante cérémonie. Il n'étoit point de titres dont Marie se tînt plus honorée que du titre de Mere de Dieu, c'étoit à cette illustre prérogative qu'elle étoit redevable de toute sa grandeur; & cependant en paroissant aujourd'hui confondue avec les autres femmes d'Israël, elle immole la gloire de cette Maternité sublime, & elle consent à perdre dans l'esprit du monde l'honneur d'être Mere de Dieu: quel sacrifice! Mais, Seigneur, que ne peut pas votre Loi sur un cœur soumis & docile, c'est à l'accomplir fidellement qu'il met tout son bonheur & toute sa gloire: telle est l'heureuse disposition de Marie, son honneur & sa réputation se trouvent en concurrence avec votre sainte Loi, & Marie lui donne la préférence; que les hommes pensent d'elle ce qu'ils voudront, elle ne songe qu'à obéir; & loin de trouver dans les idées désavantageuses du monde un obstacle à sa fidélité, elles ne servent au contraire qu'à redoubler son empressement & sa ferveur, & elle ne conçoit rien de plus

glorieux & de plus grand que d'être parfaitement soumise à son Dieu. *Manuscrit anonyme.*

Que notre conduite est différente de celle de Marie, son honneur est la victime qu'elle immole à la Loi, & cet honneur nous l'érigeons en idole, jusqu'à la Loi de Dieu. Nous nous croyons en droit de tout sacrifier à cette fausse divinité; & souvent dans la crainte de nous deshonorer devant les hommes, nous n'appréhendons point de nous deshonorer devant Dieu. De-là ces respects humains qui nous tyrannisent & qui nous rendent infidéles à la Loi; que dira-t-on de moi? que pensera-t-on de moi, si je pardonne? &c. On me regardera comme une ame basse qui craint les dangers de la vengeance, il faut s'accommoder aux loix du monde; que dira-t-on de moi? &c. Si dans une compagnie où je me trouve engagé je suis sur la réserve, si je refuse de me prêter aux médisances qui s'y débitent, aux railleries qu'on s'y permet, aux discours licentieux qu'on y hasarde, on me regardera comme un homme farouche qui porte à l'excès le scrupule, l'on me prêtera mille travers & mille ridicules, il faut mieux faire comme les autres; que pensera-t-on? &c. Si l'on me voit regulier dans ma conduite, fidele aux exercices de piété, &c. On me regardera comme un réformateur du genre humain, &c. Il faut se ménager avec tout le monde; que dira-t-on? &c. Si à mon âge, dans le printemps de mes années, je ne donne pas tête baissée dans les modes les plus indécentes, si je me refuse aux cercles, aux spectacles, si mon langage n'est assorti à celui de la galanterie, des équivoques, &c. Je passerai pour un homme bisarre, peu instruit des belles manieres du monde, &c. Il ne faut pas se donner un air de singularité. Vous demandez ce qu'on dira de vous & ce qu'on en pensera, & que vous importe ce qu'en dira le monde, ce, &c. Pourvû que fideles à la Loi, votre Dieu soit content de vous? On vous censurera, dites-

La plûpart de nos révoltes contre la Loi viennent du respect humain.

vous, on, &c. Qui ? Une troupe de débauchés, d'impies, de libertins, gens sans honneur, sans front, sans pudeur, gens dont l'estime & le mépris doivent vous être également indifférens, gens que votre régularité surprendra, que votre fermeté déconcertera, & que peut-être votre constante fidélité touchera, ramenera, convertira : laissez parler le monde, & à l'exemple de Marie ne songez qu'à plaire à votre Dieu. *Travaillé sur divers Auteurs.*

Combien il en dut coûter au cœur de Marie en entendant les prédictions du vieillard Siméon. *Luc.* 2. 32.

Jamais de la part des Prophétes prédiction fut-elle plus triste & plus désolante que la parole du saint Prêtre Siméon, lorsqu'après le premier transport de sa joie à la vue de cet Enfant-Dieu, & de ce Messie qu'il avoit si ardemment desiré, après lui avoir donné les plus grands éloges, en l'appellant la lumiere des Peuples & la gloire d'Israël : *Lumen ad revelationem Gentium, &c.* Il s'adresse à Marie, & par une connoissance anticipée de l'avenir, il lui annonce que ce Dieu qu'elle vient de présenter à Dieu comme la victime du salut des hommes, tout Sauveur qu'il est, sera la ruine de plusieurs : *Positus est in ruinam multorum.* (*Ibid.* 14.) Que tout Dieu qu'il est, il sera en butte aux plus violentes persécutions, & un signe de contradiction : *In signum cui contradicetur.* (*Ibid.* 34.) Et qu'elle-même enfin, elle aura l'ame transpercée d'un glaive de douleur : *Et tuam ipsius animam pertransibit.* (*Ibid.* 15.) Que veut-il lui faire entendre par-là, sinon, disent les Peres & les Interprétes, à adorer en silence & à accepter avec résignation les ordres du Ciel, rigoureux qu'ils puissent lui paroître. *Le Pere Bretonneau.*

L'obéissance que l'on rend à la Loi, loin de dégrader l'homme le comble de gloire & lui

Je sçai que l'assujettissement aux Loix de Dieu vous paroît gênant & humiliant ; je sçai que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, & que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé, de l'indépendance & d'un esprit de libertinage : mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pé-

nétre le Mystere de Jesus-Christ & de Marie obéissant à la Loi du Seigneur. Car si je vous disois que l'obéissance à cette sainte Loi, bien loin d'humilier l'homme fait sa véritable gloire, que plus on est sujet à cette Loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même ; qu'en cela consiste la différence de cette Loi & des Loix humaines, qu'au lieu que l'affranchissement des Loix humaines passe pour un privilége, le grand privilége de la grace, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette Loi que David, tout Roi qu'il étoit, instruit d'un secret si important envisageoit comme une béatitude ; l'attachement à cette Loi, faisoit son occupation la plus ordinaire de méditer cette Loi, ne trouvoit point de repos que dans l'observation de cette Loi : *Pax multa diligentibus Legem tuam.* Ce sont autant de vérités dont la raison & la Foi vous feroient malgré vous convenir. *Le P. Bourdaloue, premier Sermon sur la Purification.*

procure le repos.

Ps. 118, 165.

Ne cherchons point ici à nous abuser lorsque nous ne rendons à la Loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, & qui se réduit tout à cette régle. Y suis-je obligé dans la rigueur ? Est-ce un Commandement absolu ? Y va-t-il du salut éternel ? Obéissance suspecte & qui nous expose à une réprobation éternelle ; puisqu'il est certain, qu'entre l'obligation de la Loi & le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, & que nous conduisant de la sorte, nous marchons toujours sur le bord du précipice. *Le même.*

Pour que l'obéissance à la Loi soit agréable à Dieu, il faut qu'elle ne soit point partagée. Danger de ce partage.

Pour avoir occasion de nous défendre de toutes les accusations que cette sainte & adorable Loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déja devant Dieu. Nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre foiblesse ; nous nous la figurons dans un dégré de sévérité, où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; & par

Pour se dispenser de la Loi l'on prétexte sa sévérité.

une pusillanimité, dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse comme l'Israélite prévaricateur : *Quis in cælum ascendet.* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime ? En un mot, nous nous persuadons que cette Loi, pour exiger beaucoup de nous, est absolument au-dessus de nous. *Le même.*

Baruch. 3. 26.

De la fidélité de Marie à remplir toutes les circonstances de la Loi par opposition avec les défauts que les Chrétiens glissent dans l'accomplissement de cette Loi.

Guidée par une heureuse simplicité, Marie, dans l'accomplissement de la Loi, ne se singularise point, elle l'accomplit dans toutes les circonstances, elle l'accomplit au temps marqué : on ne la voit pas par une ferveur précipitée devancer ses heureux momens de son offrandre & de son sacrifice; non, éloignée de ce Temple chéri, où dès sa plus tendre enfance, elle avoit sacrifié au Seigneur sa virginité. Bannie du commerce de la Religion, privée de la vûe des choses saintes, elle attend tranquillement, dans le silence & dans la paix que les jours marqués par la Loi de Moïse pour sa Purification soient expirés, & ce n'est qu'en ce moment qu'elle ose paroître devant son Dieu.

Bien différent de ces Chrétiens impétueux dont une ferveur mal réglée, précipite les démarches, & qui se font une espece de mérite de devancer, par un zéle anticipé les heures & les momens consacrés par le Seigneur à son Culte & à son Service. Le moment d'accomplir la Loi est-il arrivé ? Marie part, on la voit, son Fils entre ses bras, s'avancer avec Joseph vers le Temple, se soumettre à une cérémonie grossiere, & consacrer à Dieu ce qu'elle a de plus cher : ni le soin de sa gloire, ni sa tendresse pour son Fils, rien ne peut l'arrêter, rien ne peut l'engager à différer cette démarche : *Postquam impleti sunt.*

Luc. 2. 22.

Bien différente de ces Chrétiens lâches & indolens qui, résolus d'accomplir la Loi ne l'accomplissent que le plus tard qu'ils peuvent; qui, s'ils n'enfraignent point le Précepte, en reculent du

moins l'exécution, & à qui l'indétermination & les retardemens font perdre presque tout le mérite de la soumission & de l'obéissance qu'ils lui rendent.

Marie accomplit la Loi dans le lieu marqué. Une Offrande aussi précieuse que l'étoit celle d'un Dieu enfant, devoit être en tous lieux agréable au Seigneur; c'étoit le caractere de sa Substance, la splendeur de sa Gloire, &c. Il ne pouvoit ni le rejetter, ni le méconnoître: mais Marie, instruite de la Loi de Moïse, sçait que le Temple de Jérusalem est l'auguste Sanctuaire destiné à de pareilles Offrandes; & c'est à Jérusalem qu'elle le porte pour le présenter au Seigneur: *Tulerunt puerum in Jerusalem.* *Idem. Ibid.*

Bien différente de ces Chrétiens dérangés, qui ne suivent pour régles que leurs mouvemens & leur caprice & s'imaginent que tous les lieux sont également propres à leur piété, ne sçavent pas distinguer ceux que le Ciel a singulierement consacrés à recevoir leurs hommages & leur offrande. *Manuscrit anonime & moderne.*

Instructions qu'on peut tirer du Mystere de ce jour.

Que de merveilles sont renfermées dans la solemnité de de jour! UnDieu est offert à un Dieu; un enfant de quarante jours s'offre lui-même au Pere éternel & est Prêtre & Victime toute à la fois. Une Vierge se purifie, parce qu'elle est devenue mere, quoique sans cesser d'être vierge: un Vieillard tient dans ses bras *celui que le Ciel & la terre ne peuvent contenir.* Mais disons, que tout ce qui se passe aujourd'hui, se fait pour notre instruction, que la très-sainte Vierge va au Temple le quarantiéme jour, selon la Loi de Moïse, qu'elle y porte son Fils pour le présenter au Seigneur; non par aucune nécessité de la mere ou de l'enfant; mais pour nous y donner l'exemple de l'humilité & de l'obéissance: ce sont ces deux vertus que nous devons tâcher d'acquérir dans cette Fête; & où en pourrions-nous jamais trouver de plus puissans motifs? Marie est Mere d'un Dieu,

Marie est Mere & Vierge tout ensemble; & au lieu de vouloir se dispenser de la Loi générale de la Purification, par son privilége particulier, elle se confond avec le commun des femmes; quelle humilité! mais en même-temps quelle gloire pour elle, & quelle honte pour nous qui faisons voir tant d'empressement à nous montrer par les qualités qui nous distinguent des autres. La Grace, dit saint Augustin, avoit élevé Marie au-dessus de la Loi, mais l'humilité l'assujettit à la Loi: ne pouvons-nous pas dire au contraire? Que le péché nous soumet à la Loi, & que nous cherchons à nous en dispenser par orgueil. Imitons Marie, persuadé que rien n'est plus propre pour conserver la vertu de l'humilité, que de chercher les endroits qui nous sont les plus glorieux, comme rien n'est plus capable de nous la faire perdre que de les exposer au grand jour. *Manuscrit ancien.*

Marie en obéissant à la Loi ôte aux Juifs le scandale qu'ils auroient pu prendre, si elle s'en fût dispensée.

Que l'esprit dont Marie anima cette Cérémonie légalle est édifiant! Elle le fit pour éviter la singularité & le scandale: on voyoit qu'elle étoit mere, mais on ne sçavoit pas que son Fils fût Dieu. O! qu'il est bien vrai, que c'est l'obéissance qui remporte les plus belles victoires, puisque Marie, sacrifiant son honneur, se surmonte sur le point le plus délicat & le plus sensible à une Vierge: ce saint zéle & cette sage conduite doivent me servir de régle, se dit un véritable Chrétien; je dois unir ces deux choses, je dois avoir la vertu & l'apparence de la vertu; je dois à moi-même la réalité de la vertu, & je dois à mon prochain les dehors de la vertu. Mais combien y en a-t-il du nombre de ces Vierges, dont parle saint Augustin, qui craignent de rougir, & qui n'ont pas honte de faire ce qui doit les faire rougir? Qui ont moins soin de conserver leur pureté que l'apparence de cette belle vertu. Seigneur, dont l'œil pénétre jusqu'au fond de mon cœur, vous voyez combien les sentimens que la vanité m'inspire sont différens de ceux qu'une

vraie humilité inſpire à votre ſainte Mere. Je veux paroître tout ce que je ſuis, ſouvent plus que je ne ſuis, & preſque toujours ce que je ne ſuis pas, & ce que je ne veux pas être. *Le même.*

Conſiderez les vertus admirables que la très-ſainte Vierge pratique dans ce Myſtere; elle cache ſa gloire, ne voulant pas paroître ce qu'elle eſt; elle fait éclater ſon humilité, en paroiſſant ce qu'elle n'eſt pas. Elle eſt Mere de Dieu, & elle ne paroît que Mere d'un homme; elle vient pour ſe purifier comme le reſte des femmes, quoiqu'elle ſoit la plus pure des Vierges. Diſpenſée de cette humiliante Loi, elle l'accomplit dans toutes ſes circonſtances; quelque cher que lui ſoit cet adorable Fils, elle l'offre pour nous à la mort, en le préſentant aujourd'hui au Pere Eternel en qualité de Victime : il lui en coûte d'entendre tout ce qu'on lui prédit de plus triſte & de plus affligeant : avec quelle réſignation s'y ſoumet-elle? Mon Dieu! que l'eſprit de la Mere eſt conforme à l'eſprit du Fils, & que tous les deux ſont différens du nôtre! Nous voulons paroître ce que nous ne ſommes pas, notre orgueil ne peut pas même ſouffrir que nous paroiſſions ce que nous ſommes. Le luxe, le faſte, l'ambition & la vanité nous accompagnent juſqu'aux pieds des Autels; que ſignifient ces orgueilleuſes marques de diſtinction dont on n'eſt nulle part ſi jaloux que dans le Temple? Nous ſommes cependant charmés de la profonde humilité de la ſainte Vierge, ne ſerons-nous jamais que des admirateurs ſecs & ſtériles des plus grandes vertus? Notre amour pour la pureté nous inſpirera-t-il une grande délicateſſe de conſcience? Que faiſons-nous pour acquérir & pour nourrir une vertu ſi néceſſaire & ſi délicate? Il n'y a que ceux dont le cœur eſt pur qui voient Dieu. *Le P. Bourdaloue.* Nous devons nous efforcer d'imiter les vertus que Marie fait voir dans ce Myſtere.

Marie, généreuſe juſqu'à la fin, ne ſe décourage point; on lui prédit qu'un glaive de douleur doit Générosité de Marie

dans cette Purification peu imitée des Chrétiens.

percer son ame. On n'offre à ses yeux que des images tristes & effrayantes de ce qui doit lui arriver & à son Fils ; cependant à des présages si rebutans elle n'offre qu'une foi ferme & vive, une charité constante & inébranlable pour son Dieu : & c'est ici plus qu'en tout autre circonstances que Marie a peu d'imitateurs. L'on ne trouve presque personne qui offre avec la même générosité que Marie ce qu'on a de meilleur ; si on offre quelquefois certains présens au Seigneur, on se reserve toujours ce qu'on a de plus cher & de plus précieux, & c'est cependant ce que le Seigneur demande de nous. Si on a dans sa famille un enfant qui paroisse plus propre que tous les autres par son esprit & son mérite, à soutenir l'honneur de J. C. & la gloire de son Nom, on le ravit à Dieu, & on le destine aux emplois de la terre. *Le P. Massillon.*

La générosité de Marie trouve peu d'imitateurs parmi ceux qui se picquent d'être Chrétiens.

Générosité de Marie, que tu as peu d'imitateurs ! Nous consentons volontiers à accomplir la Loi ; mais foibles & pusillanimes, nous voudrions bien pouvoir l'accomplir sans obstacles ; nous voudrions qu'il n'en coûtât rien à nos inclinations & à nos penchans ; nous voudrions qu'il ne se présentât à nous que des routes semées de lys & de roses : mais exige-t-on des sacrifices de nos cœurs, sur-tout, des sacrifices durs & rigoureux : mais le chemin est-il rude & difficile, bien-tôt l'on se fatigue dans les voies de la Justice, & tandis qu'on est infatigables dans les voies de l'iniquité. Nous marchons avec joie & avec allégresse quand l'attrait nous guide, quand la grace nous porte, quand l'onction nous console ; mais dans l'abandon, dans l'aridité, dans la sécheresse, on écoute ses répugnances, sa sensibilité, sa délicatesse, tout nous rebute, tout nous déconcerte, tout nous décourage. Grand Dieu ! que nous sommes éloignés de votre modéle ! *Manuscrit anonyme & moderne.*

Pour bien

Ce que la Loi exigeoit, ce seroit un dégagement parfait

parfait de tous les objets sensibles, un crucifiement continuel, une attention serieuse pour ne rien omettre de ce qu'elle prescrit. Or, voilà précisément ce qui manque à une infinité de Chrétiens, dans le siécle où nous sommes : je parle même, de ces Chrétiens qui se picquent de Religion & de régularité dont la Religion apparante, & la régularité fastueuse n'étant qu'une police toute humaine, qui n'a de la sainteté chrétienne que l'ombre & la figure, quelqu'opinion que les hommes en conçoivent, n'en aura jamais devant Dieu, ni le mérite, ni la récompense : je parle de ces Chrétiens qui n'ont de chrétien que les simples dehors, qui s'imaginent avoir rempli toute justice, quand ils ont sauvé les apparences, sans songer que les apparences ne les sauveront pas, qui dans la Loi nouvelle tombent dans l'inconvénient de l'ancienne Loi, appellée par saint Paul, la Loi des œuvres : *Legem factorum.* Au lieu que la nôtre est, par excellence, la Loi de l'esprit ; qui la porteroient volontiers, cette divine Loi comme les Juifs, gravée sur leurs vêtemens & sur leur front, sans la faire passer dans leurs sentimens & dans leurs ames ; je parle de ces Chrétiens, qui pour tromper les autres ou pour se tromper eux-mêmes (car il importe peu par quel motif) s'appliquent uniquement à régler l'honnête-homme, qu'on peut appeller l'homme de société, sans se mettre en peine de former en eux l'homme chrétien, que S. Pierre appelle l'homme de cœur, *cordis homo* ; qui réduisent tout le Christianisme à de pures cérémonies ; à des prieres mortes, où les lévres se prêtent & l'esprit se refuse. Le culte du vrai Dieu à des apparitions passageres dans nos Eglises, que l'on peut justement mettre au nombre des visites de bienséance où l'on est conduit par l'habitude, entraîné par le torrent, retenu par le respect humain. La charité à des aumônes forcées, qu'arrache plûtôt l'importunité du pauvre, que la compassion de sa pauvre-

observer la Loi il faudroit concevoir des sentimens intérieurs de piété, de charité, &c. de tout cela l'on n'a que le dehors. Belle moralité sur ce sujet.

Rom. 3. 27.

I. Petr. 3. 4.

té & que l'amour de Jesus-Christ ne tire pas du cœur ; l'austérité à des abstinences délicieuses, plus propres à flatter la délicatesse, qu'à mortifier la sensualité. A l'abri de ces pieuses observances, l'on vit dans une funeste sécurité, comme si la Loi de Dieu n'exigeoit rien davantage ; l'on se croit innocent parce que l'on ne se sent pas des plus coupables ; l'on se flatte d'être du petit troupeau des Elus, parce qu'on n'est pas du nombre des libertins déclarés ; & l'on se tient à couvert des Jugemens de Dieu, qui sonde les cœurs, parce que l'on a l'approbation des hommes, qui ne jugent que sur les apparences, sans se souvenir que cet arbre si verd, dont parle l'Evangile, tout chargé qu'il étoit de feuilles & de fleurs, mais dénué de fruits & de bons fruits, méritât, par sa trompeuse fécondité, d'être maudit du Sauveur même, & condamné aux flammes. *Le Pere Segaud.*

Marie étoit dispensée de la Loi de la Purification.

D. Bern. Serm. de Purificat.

Il est évident, dit saint Bernard, que la Loi de la Purification ne regardoit & n'obligeoit pas la Mere de Dieu : *Patet quod Lex illa Matrem Domini non includeret.* Non, Vierge sainte, continue ce Pere, non, vous n'aviez point d'obligation de vous soumettre à cette Loi, mais pouviez-vous vous en dispenser après que votre Fils s'étoit soumis à la Loi de la Circoncision ? Humilité du Fils, qui a servi de modéle à celle de la Mere : Il est vrai, dit saint Augustin, qu'elle étoit au-dessus de la Loi par la grace : *Mariam suprà Legem fecerat gratia.* Ce qu'il y a d'admirable : *Humilitas sub Lege fecit.* C'est que son humilité l'a soumise à la Loi. *Traité de la Dévotion du P. Pallu.*

D. Aug. loc. sup. cit.

Pour que notre obéissance à la Loi soit entiere, il faut se résoudre à sacrifier à

Si nous voulons remplir la Loi avec l'exactitude qu'elle exige, il faut nous disposer à de continuels sacrifices, & à tous ceux qu'il plaira à Dieu d'exiger de nous. La Vierge, dans la Solemnité de ce jour, nous sert de modele : elle n'avoit rien de plus cher que son Fils, c'étoit son unique ; elle lui te-

noit lieu de pere & de mere ici-bas, elle ne faisoit que commencer à goûter la douceur d'être mere, & d'être mere d'un tel enfant ; & c'est dans cette circonstance que Dieu exige qu'elle lui en fasse, non une offrande cérémoniale, mais un sacrifice effectif; & d'autant plus rude pour elle, que la sanglante consommation en étoit plus éoignée. Marie cependant ne balance point, héritiere de la foi d'Abraham, dont le sang couloit dans ses veines, elle dispose la Victime, en attendant que Dieu lui montre la montagne où elle doit l'immoler. Il n'est pas rare que Dieu nous demande des sacrifices qui nous coûtent cher en ces occasions. Souvenons-nous de l'exemple de la Ste Vierge, qui nous est plus cher que ne lui étoit son Fils ? Elle le sacrifia ; est-il rien que nous ne devions sacrifier ? Ordinairement même il y a une différence entre le sacrifice que Dieu exige d'elle, & ceux qu'il exige de nous ; qu'il voulût qu'elle lui sacrifie ce qu'elle avoit raison d'aimer, & qu'il ne demande guères de nous que le sacrifice de ce que nous devons haïr. *Le Pere d'Orléans, dans son Traité de la Dévotion envers Marie.*

Dieu tout ce que nous avons de plus cher.

Qu'exige donc le Seigneur de notre soumission ? C'est le sacrifice d'une passion qui met le désordre dans notre vie, & le déreglement dans nos mœurs ; c'est le sacrifice d'une société, dont souvent le mauvais exemple nous a entraînés dans le péché ; c'est le sacrifice d'un amusement qui nous est devenu un crime. Que sacrifierons-nous à Dieu si nous refusons de lui sacrifier les ennemis de notre salut ? Et refuser ce sacrifice, n'est-ce pas se rendre coupable d'une désobéissance, semblable à ce Saül réprouvé, qui épargna l'Amalécite, ennemi de Dieu & le sien qu'il avoit ordre d'exterminer ? Tels sacrifices, sont les premiers que fait faire la vraie dévotion & sans lesquels toute autre Offrande ne rend point Dieu propice à nos vœux. *Le même.*

Tous nos sacrifices sont bien inférieurs à celui de Marie.

1. Reg. 28. 18.

Nous lisons dans l'Evangile, que Jesus-Christ,

Priere à Marie qui

prêt à quitter ses Disciples, fit à son Pere, en
peut faire la conclusion d'un Discours. leur faveur cette belle Priere : Pere saint ! conservez, à cause de votre Nom, ceux que vous m'avez donné, parce qu'ils sont à vous : *Pater sancte!*
Joan. 17. 11. *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi quia tui sunt.* Oserai-je, Vierge sainte, vous adresser la même Priere en faveur de ceux qui se sont particu[illegible] consacrés à Dieu, sous vos auspices ! Que [illegible]e. faire mieux que de vous prier pour eux ? *Dedisti mihi.* Oui, c'est vous qui me les avez donné, je les ai reçû de votre main ; j'ai tâché, par mes instructions, d'entrer dans vos vûes, & de seconder vos favorables desseins. Achevez votre ouvrage, Vierge sainte, & soyez sensible à mes vœux ! Mais, non, écoutez moins mes prieres que votre bonté même & votre amour pour eux : ils me sont
Idem. 9. chers parce qu'ils vous le sont : *Tui sunt.* Ils sont
Idem. 11. à vous, ce sont vos serviteurs, vos enfans : *Serva eos in nomine tuo.* Mere sainte ! conservez-les par vos prieres pour la gloire du Nom de votre Fils & la
Idem. 9. vôtre ; conservez-les, parce qu'ils sont à vous : *Quia tui sunt.* Continuez à leur faire éprouver les pré-
Idem. 11. cieux effets de votre puissante protection : *Serva eos in nomine tuo.* Conservez-les dans les sentimens que vous leur avez inspirés, conservez-les dans la fidélité qu'ils vous ont jurée ; dans la régularité à tous les devoirs de leur Religion ; dans la pratique de toute les vertus propres de leur état ; & que par-là, ils se rendent enfin, de plus en plus dignes de la glorieuse qualité de vos enfans.

Ceux de Messieurs les Curés qui ne voudroient pas, ou qui n'auroient pas le temps de jetter sur le papier quelque chose propre du Mystere, pourroient à la fin de l'Exorde qui va suivre ; joindre le Discours familier de l'Observance de la Loi, contenu dans le troisiéme Volume de la Morale.



EXORDE

SUR LA PURIFICATION DE MARIE

POUR UN DISCOURS FAMILIER.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ tulerunt puerum in Jerusalem ut sisterent eum Domino. Luc. 2.

Les jours de la Purification de Marie étant accomplis, ils porterent l'enfant à Jerusalem pour le présenter au Seigneur.

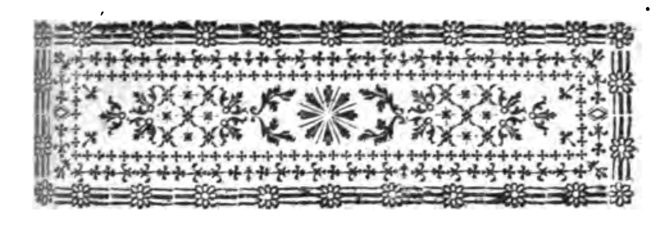
Que de merveilles, mes chers Paroissiens, s'accomplissent aujourd'hui dans le Temple de Jerusalem ! Est-ce donc simplement un Mystere que nous célébrons ? N'est-ce pas plûtôt un assemblage de Mysteres qui concourent ensemble, pour rendre cette Cérémonie plus auguste & plus solemnelle ? Une Vierge sans tache vient se purifier des souillures légales qu'elle n'a point contractées ; un Homme-Dieu, qui ne connut jamais le péché, se fait victime pour les hommes pécheurs ; & un respectable Vieillard souhaite la mort, au moment même qu'il tient entre ses bras l'Auteur de la vie : que de prodiges ! Malgré sa tendresse, une Mere Vierge fait à son Dieu, le sacrifice du plus cher & du plus aimable de tous les Fils ; malgré son innocence, un enfant Dieu s'offre au courroux de son Pere, & le Ciel ne semble avoir prolongé les jours d'un Prêtre Prophéte, qu'afin qu'il ait le bonheur & la gloire de recevoir & de ratifier l'Offrande généreuse de la Mere & du Fils ; quel spectacle !

Au milieu de tant d'objets que nous présente la Religion, mes chers Paroissiens, objets qui frappent

& qui saisissent ; sur lequel fixerons-nous nos regards? Entrons, mes Freres dans les vûes de l'Eglise, & puisqu'on appelle cette solemnité, la Purification de Marie, elle paroît consacrer ce beau jour à sa Mémoire : tirons de son obéissance à la Loi de quoi nous édifier & nous instruire. Ainsi, mes chers Paroissiens, sans vous parler précisément de toutes les circonstances particulieres qui accompagnerent la soumission de Marie à la Loi, pour notre instruction, arrêtons-nous à bien connoître les Obligations que nous impose la Loi ; matiere importante que fournit tout naturellement la Solemnité de ce jour.

Divin Esprit, vous qui santifiâtes Marie par la pratique & l'observation de la Loi, & qui la conduisîtes dans le Temple pour y offrir son *sacrifice* comme il étoit ordonné dans la Loi ; remplissez-nous des mêmes sentimens dont son ame bienheureuse fut alors pénétrée. Donnez-nous, comme à elle, une haute idée de cette sainte & adorable Loi du Seigneur : faites-bien comprendre, que sans cette Loi, il n'y a dans nous que corruption & désordre ; ensorte que du moment que nous sortons hors des bornes de cette Loi, nous devenons incapables de tout bien & déterminés à tout mal : tant de crimes qui se commettent tous les jours, & que je puis appeller, les abominations & les horreurs de notre siécle, &c. En deux mots voici tout mon dessein, &c.





OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA DÉVOTION* OU *CONFRÉRIE DU ROSAIRE.*

QUOIQUE les deux Fêtes dont je vais traiter à la fin de ce Volume ne ſoient pas rangées au nombre des Myſteres que l'Egliſe reconnoît & célébre ſolemnellement, elle les a néanmoins autoriſées comme pouvant être d'un grand ſecours pour entretenir la piété des Fideles, & ranimer l'eſprit de dévotion qui ſe rallentit inſenſiblement. Entre toutes les ſortes de Fêtes établies en l'honneur de Marie, & qui demanderoient des Volumes entiers; j'ai choiſi particulierement celles du Roſaire & du Scapulaire; comme celles que l'on prêche le plus ordinairement : c'eſt pourquoi je ne m'attacherai à recueillir que ce qui eſt propre de la Chaire, ſans entrer dans le détail ſur les manieres différentes de réciter le Roſaire : & à dire vrai mon ſentiment, ſi j'étois conſulté ſur la maniere de prêcher ces ſortes de Fêtes, ſeroit de bien travailler un Exorde, & d'y faire entrer tout ce qui peut regarder la

Fête, & tout de suite entrer dans un Discours bien frappé sur le culte de Marie. En général, quoiqu'il en soit, comme je suis redevable à tous, & que tous ne sont pas obligés de penser comme moi ; pour remplir le projet que j'ai conçu d'être utile à tous, je vais m'attacher à ramasser tout ce que je pourrai trouver sur le Rosaire & le Scapulaire de plus convenable à la Chaire.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE *sur ce sujet.*

Frater qui adjuvatur à fratre quasi civitas firma. Prov. 18. 19.

Le frere qui est aidé par son frere est comme une ville forte.

Benedicta es tu à Domino Deo excelso & præ omnibus mulieribus super terram, quia nomen tuum ita magnificatum est ut non recedat laus tua de ore hominum. Judith. 13. 23. & 25.

Vous êtes bénie de votre Dieu dans toute la terre plus que toutes les femmes, parce que votre nom est devenu tellement célébre parmi tous les peuples, qu'ils ne cesseront jamais de vous louer.

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. In Officio Beatæ Mariæ Virginis.

Réjouissez-vous, Vierge sainte, parce que vous seule avez détruit toutes les hérésies qui se sont élevées dans le monde.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis. II. Petr. 1. 10.

Efforcez-vous à affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres.

Oremus simul & pro nobis, ut Deus nobis aperiat ostium sermonis ad loquendum Mysterium Christi. Coloss. 4. 3.

Prions de concert & pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour prêcher la parole & pour annoncer le Mystere de J. C.

Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quacumque petierint fiet illis à Patre meo. Matth. 18. 19.

Si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent elle leur sera accordée par mon Pere.

Domine, doce nos orare. Luc. 11. 1.

Seigneur, apprenez-nous à prier.

Multum valet oratio justi assidua. Epist. Jac. 5. 16.

La priere fervente & assidue du juste peut beaucoup.

Videte vocationem vestram. Corinth. 1. 26.

Considérez à quelle fin vous avez été appellés.

Sentimens des Saints Peres qui peuvent revenir à ce sujet.

Troisiéme Siécle.

O*Ratio sit communis & publica.* S. Cypr. de Lapsis.

QUe la priere se fasse en public & en commun.

Coimus in coetum & congregationem, ut ad Deum quasi manu factâ precationibus misericordiam, ambiamus orantes hæc Deo grata vis est. Tertull. Apolog. c. 29.

Nous nous assemblons & joignons nos forces ensemble pour faire violence à la miséricorde de Dieu par nos prieres, persuadés que cela ne peut lui être qu'agréable.

Quatriéme Siécle.

Impossibile est preces multorum non exaudiri. D. Ambros. in Epistol. ad Rom.

Il n[illegible] peut faire que Dieu n'exauce la priere & les vœux de ceux qui sont unis ensemble.

Orationis instantia exauditur. S. Hyeron. Epist. ad Damas.

L'instante priere qu'on fait à Dieu est toujours axaucée.

Cinquiéme Siécle.

Qui rectè novit orare, rectè novit vivere. D. Aug. in Pſ. 118.

Qui connoît l'art de bien prier, ſçait l'art de bien vivre.

Oratio fervidam mentem requirit. S. Chryſ. Hom. 39. ad Pop. Ant.

La priere pour être efficace doit néceſſairement être faite avec ferveur.

Oratio ſit brevis & crebra. Id. de fide Annæ.

Que la priere ſoit courte, mais fréquente.

Sixiéme Siécle.

Orans & non attendens, clamans tacet. S. Greg. Hom. 37. in Ev.

Celui qui prie ſans attention ſe tait en criant bien haut.

Douziéme Siécle.

Oratio & meditatio ſibi invicem copulantur, & per orationem illuminatur meditatio. Id. ad Sororem.

La priere & la méditation ſont étroitement liées enſemble, la priere eſt comme le flambeau dont la méditation reçoit la lumiere.

Oratio cordis eſt non labiorum. Idem. Ibid.

La priere eſt l'ouvrage du cœur, & non pas ſeulement des lévres.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur ce ſujet.

Le P. Craſſe[illegible]conde Partie de la Dévotion à la ſainte Vierge, [illegible]e pour pratique de cette dévotion la récitation du Roſaire.

Il ſera fort utile à celui qui voudra travailler ſur ce ſujet de ſe bien pénétrer de ce qu'en dit S. François de Sales, à la fin de ſon Traité de l'introduction à la vie dévote.

L'on trouve dans l'ancienne Traduction de Ro-

driguez quelques instructions sur ce sujet, le soin qu'on a eu de les retrancher de la nouvelle Traduction fait soupçonner qu'elles ne sont pas véritablement de l'Auteur.

Il y a une infinité de Livres qui traitent de ce sujet, comme ils ne contiennent que des instructions familieres & peu propres à la Chaire, nous nous dispenserons de les citer.

L'on peut prendre pour Division d'un Discours sur ce sujet les deux Propositions suivantes : 1°. Que la priere du Rosaire & le culte que l'on rend à Marie dans cette Confrérie est le culte & la priere qui lui est plus agréable : 2°. Dans quels sentimens & avec quelle intention l'on doit réciter cette priere & remplir ce culte afin qu'il soit agreable à Marie.

Pour preuve du premier Point on peut montrer que le culte qu'on lui rend dans cette Confrérie lui est le plus agréable : 1°. Parce que la piété de ceux qui récitent le Rosaire respectent ses plus glorieux titres : 2°. Parce qu'ils reconnoissent son grand pouvoir : 3°. Parce qu'ils célébrent sa sainteté & ses louanges.

Les preuves du second Point peuvent se réduire à trois chefs : 1°. A une haute estime de la personne à qui nous adressons cette priere, & c'est précisément l'idée que nous donne son grand pouvoir : 2°. A une tendre affection pour celle que nous reconnoissons pour notre Mere : 3°. A une ferme confiance d'obtenir d'elle ce que nous lui demandons.

En prenant de ce côté le sujet du Rosaire, j'avertis que dans tout le Volume l'on trouvera des matériaux surabondans pour le bien remplir ; le travail n'aura d'autres difficultés que de les bien rapprocher, & de semer dans chaque membre quelque chose de la Solemnité du Rosaire.

Les éloges historiques fournissent sur cette ma-

tiere trois réflexions, qui bien conçues peuvent être le fonds d'une belle & solide instruction. Voici le Dessein. Trois choses doivent donner à tous les Chrétiens une haute idée du bonheur de ceux qui sont associés à cette sainte Confrérie : 1°. Le secret de bien prier : 2°. Le moyen de bien vivre : 3°. L'avantage de bien mourir.

On peut aussi appliquer en particulier à la dévotion du Rosaire l'idée & les conditions que les Peres & les Théologiens donnent à la Dévotion prise en général : 1°. La Dévotion en général selon la force & la signification de ce mot, est un dévouement du cœur au service de Dieu qu'on embrasse par une profession publique & déclarée, ce qui la rend un acte de la vertu de Religion qui regarde le culte de Dieu : 2°. La fin de la Dévotion est d'honorer la Divine Majeste par des actes extérieurs qui marquent les sentimens intérieurs que nous avons de sa grandeur & de son excellence : 3°. L'effet de cette même Dévotion est de nous inspirer une ferveur, une promptitude, & une fidélité pour nous acquitter régulierement des devoirs de la Religion & de notre état.

Ceux qui voudroient saisir cette idée, ne se repentiroient pas de bien consulter le Traité de la vraie & fausse Dévotion, que nous avons donné dans le second Tome de notre Morale.

Il m'est tombé un Manuscrit dont j'ignore l'Auteur, qui forme sur le Rosaire un très-beau Dessein, & très-facile à remplir. L'Anonyme prend pour Division de son Discours : 1°. Que le Rosaire est une dévotion qui dans sa matiere reconnoît Dieu même pour Auteur ; premier fondement de l'estime que nous en devons faire.

2°. Que le Rosaire est un exercice de piété qui dans sa pratique est très-honorable à Jesus-Christ & à Marie ; second fondement de notre estime.

3°. Que le Rosaire est une occupation sainte qui dans ses effets est très-salutaire aux Chrétiens. En deux mots ; tout nous engage à nous ranger sous les étendards de Marie dans la Confrérie du Rosaire : 1°. La dignité de son Auteur que nous devons respecter : 2°. La gloire de Jesus & de Marie qui en sont l'objet : 3°. Nos propres intérêts qui s'y trouvent mêlés : trois puissans motifs qui doivent nous convaincre de l'excellence & des avantages du saint Rosaire.

Premiere Partie. Je le demande, & la raison, je ne dis pas la Religion, ne s'en trouveroit-elle pas offensée ? Peut-on rejetter une dévotion, qui pratiquée dans un esprit de recueillement & d'attention aux principaux Mysteres de notre Religion, renferme tant de moyens d'attirer les graces, de nourrir la piété & de parvenir à la gloire ? Peut-on en examiner la matiere sans reconnoître que Dieu même en est l'Auteur.

Seconde Partie. Il faut convenir que de toutes les dévotions reçues dans l'Eglise, il en est peu dont la pratique rende un culte plus religieux & plus raisonnable à Jesus-Christ : comment cela ? 1°. Par rapport à l'adoration, c'est-à-dire, aux profonds hommages que tout Chrétien doit rendre à Jesus-Christ dans tous ses Mysteres : 2°. A l'union qui n'est autre chose qu'un saint empressement de l'ame fidele à contracter avec cet aimable Sauveur, cet Auteur & ce Consommateur de notre salut, une alliance indissoluble : 3°. A la coopération, c'est ce que j'appelle une application sérieuse à former dans notre conduite, à retracer dans nos mœurs tout ce que Jesus-Christ a enseigné par sa doctrine & ses exemples, c'est ce que l'on peut bien nommer l'ame & l'essentiel du Rosaire.

Troisiéme Partie. Entre les merveilles qu'on peut appeller après S. Bernard, les merveilles de la main du Tout-puissant, il en est trois qui méritent ce titre

par excellence : l'union hypoſtatique de la nature Divine avec la nature humaine dans l'Incarnation du Verbe : l'union de la qualité de Mere avec celle de Vierge dans la fécondité de Marie : l'union des lumieres de la Foi avec l'eſprit de l'homme dans la Religion Chrétienne. Conſidérons, pourſuit ce dévot Pere, le don ineſtimable que nous avons reçu dans la premiere alliance ; dans la ſeconde, par le miniſtere de quelle créature nous l'avons reçu ; dans la troiſiéme, pourquoi nous l'avons reçu. Ce don ineſtimable, c'eſt Jeſus-Chriſt lui-même, c'eſt par le miniſtere de Marie que nous l'avons reçu, c'eſt pour notre ſalut qu'il nous a été donné. Si Jeſus-Chriſt eſt donc le don ineſtimable, & le fruit du chaſte ſein de Marie, n'eſt-il pas juſte de conclure auſſi après S. Bernard, que c'eſt par ſon entremiſe que toutes les autres graces nous ſont accordées ? Si Jeſus-Chriſt eſt le véritable Chef de l'Egliſe ne pouvons-nous pas regarder Marie comme une puiſſante Avocate, par les prieres de laquelle ſe diſtribue cet eſprit de vie, de force, de grace, de ſainteté, qui doit animer tous les membres de ce Corps myſtique.

Le P. Nicolas de Dijon, Capucin, a un Diſcours ſur cette matiere qui n'eſt pas mal pris.

Les PP. Texier & Oudry n'ont pas non plus oublié ce ſujet.

L'Auteur des Litanies de Notre-Dame de Lorette fournit auſſi quelque choſe ſur cette matiere.





DIVERSES COMPILATIONS *sur la Fête du Rosaire.*

Ce que c'est que le Rosaire.

LE Rosaire est une Couronne mystérieuse composée en partie des mêmes paroles que l'Ange prononça dans cette glorieuse Ambassade adressée à la sainte Vierge, & entremêlée de la priere que le Sauveur du monde enseigna lui-même à ses Apôtres, pour être le modele de toutes les autres que nous pouvons adresser à Dieu. On sçait de plus, que le nombre en est mistérieux, & qu'étant marqué par des signes extérieurs qui servent à soulager la mémoire, il fait comme un cercle & une couronne qu'on présente à Marie pour l'honorer; ce qui fait que la pieuse simplicité des premiers Approbateurs, d'un Culte si religieux, lui a donné le nom de Rosaire, comme si c'étoit une Couronne de [illegible]s qu'on présentât à cette Reine du Ciel, selon la coutume de ce temps-là d'honorer, par ces sortes de présens, les personnes distinguées : il faut remarquer, qu'il y a cette différence, entre le Rosaire & le Chapelet, que le premier est composé d'un plus grand nombre de Salutations Angéliques, & d'Oraisons Dominicales; & que le Chapelet n'est que la troisiéme partie du Rosaire. Pour ce qui est du détail & de la maniere dont il faut réciter cette auguste Priere, comme chacun en est assez instruit, la dignité & la majesté de la Chaire dispense assez un Prédicateur de s'étendre sur ces particularités qui demandent une Instruction plus familiere.

Luc. 1. 28. Réflexions sur chaque parole de la

Ave Maria. Je vous salue Marie. Marie, ah! que ce nom est doux! Qu'il est agréable! Qu'il est terrible au Démon! Qu'il est salutaire aux pécheurs! Il veut dire, *Dame de l'univers*, parce que vous

Salutation Angélique. *Je vous salue Marie.*

êtes la Mere du souverain Roi du Ciel & de la terre; & c'est en cette qualité que nous vous saluons: vous êtes cette brillante Aurore qui avez éclairé, par votre Fils, toutes les Nations du monde qui étoient plongées dans les ténébres de l'infidélité. Répandez sur nous, Vierge sainte, quelques rayons de cette lumiere, qu'elle nous conduise & nous guide durant le cours de notre vie.

Vous êtes pleine de grace. Idem. Ibid.

Gratiâ plena. Vous êtes pleine de graces, car vous les possédez toutes dans un souverain dégré, vous en avez été remplie en votre Conception, pênétrée dans votre Annonciation, comblée en votre Assomption; & vous êtes maintenant une source, ou plutôt une abîme de graces, où tous les hommes puisent les secours qui leur sont nécessaires. C'est de votre plénitude surabondante que nous espérons que vous repandrez sur nous celles que vous sçavez nous être les plus nécessaires.

Le Seigneur est avec vous. Idem. Ibid.

Dominus tecum. Le Seigneur est avec vous, comme avec sa Fille, comme avec sa Mere, comme avec son Epouse: il est avec vous, non-seulement, comme dans le reste des créatures, par essence, par présence, par puissance; mais encore d'une façon qui vous est propre & singuliere. Le Pere est avec vous pour vous donner la vie; le Fils est avec vous pour la recevoir de vous; le Saint Esprit est avec vous pour vous rendre féconde. Le Pere vous communique sa puissance, le Fils sa sagesse, le Saint Esprit son amour. O Vierge sainte! qu'une tendre dévotion m'unisse toujours à vous; mettez-moi sous votre puissante protection.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Idem. Ibid.

Benedicta tu in mulieribus. Vous êtes benie entre toutes les femmes, qui ont été, qui sont & qui seront à jamais benie, pour avoir été preservée du péché originel, benie pour avoir conçu un Dieu homme par l'opération du S. Esprit, pour l'avoir porté sans travail, & enfanté sans douleur, benie pour être morte par un violent effort de l'amour de Dieu,

benie

benie enfin, pour être enlevée en corps & en ame au plus haut des Cieux, où les Anges & les hommes vous benissent & vous appellent bienheureuse.

Et benedictus fructus ventris tui. Et le fruit de vos entrailles est beni. Jesus-Christ, Fils de Dieu, que tous les Prophetes ont beni avant son Incarnation. Les Anges à sa Naissance, Siméon & Anne dans le Temple, les enfans hébreux lorsqu'il entroit dans Jerusalem! Heureuses les entrailles qui ont porté ce Fruit de bénédiction! Heureuses les mammelles qui l'ont nourri: c'est par vous, glorieuse Vierge, que Dieu nous l'a donné; vous êtes l'arbre de vie qui l'avez porté, & c'est par vous que nous le posséderons dans le Ciel. *Le fruit de vos entrailles est béni. Idem. Ibid.*

Sancta Maria, Mater Dei. Sainte Marie, Mere de Dieu. Marie est sainte, elle est donc agréable au Dieu de toute sainteté; elle est Mere de Dieu, elle est donc aussi Mere des hommes. O Mere de Dieu! Souvenez-vous que je suis votre enfant quoiqu'indigne, & ne laissez pas périr celui pour qui votre Fils à bien voulu mourir: souffrez que je m'écrie avec un de vos plus fidéles Serviteurs: *O benedicta inventrix gratiæ, genitrix vitæ, Mater salutis, per te accessum habeamus ad Filium ut per te nos suscipiat qui per te datus est nobis.* O Benie, &c. *Sainte Marie, Mere de Dieu.* *D. Bern. Serm. 2. de Adventu.*

Ora pro nobis peccatoribus. Priez pour nous, pauvres pécheurs chargés de crimes; nous nous adressons à vous, vous êtes notre Reine, notre Mere, notre Médiatrice & notre Avocate, vous pouvez tout auprès de votre Fils: *Domina nostra, Mediatrix nostra, Advocata nostra, tuo filio nos commenda, tuo filio nos reconcilia, tuo filio nos representa.* Il est vrai que nous sommes pécheurs; mais sans les pécheurs seriez-vous Mere de Dieu; pourriez-vous haïr ceux que votre Fils a aimés & pour lesquels il est mort? Vous êtes Mere de grace & de miséricorde pour les pécheurs: il vous est plus honorable *Priez pour nous.* *D. Bern. loc. sup. cit.*

d'être Reine de miséricorde, que d'être Reine de gloire, priez donc pour nous pauvres pécheurs.

Maintenant & à l'heure de notre mort.

Nunc & in horâ mortis nostræ : Maintenant & à l'heure de notre mort. Eûmes-nous jamais, Vierge sainte, plus besoin de secours? Environnés de dangers, hélas! nous marchons dans les ténébres & dans des sentiers bordés de mille précipices, prêtez-donc votre secours. Maintenant, *nunc* : mais surtout ne nous le refusez pas à l'heure de notre mort: *Et in horâ mortis.* Heure terrible! Heure funeste! qui sera la derniere de toutes nos heures, & par conséquent, l'heure après laquelle nous ne pourrons plus rien pour le Salut; heure où nous serons plus fortement tentés; heure enfin, où nous n'aurons que vous, Vierge sainte, pour nous défendre contre les attaques de nos ennemis; assistez, je vous conjure, à la mienne, préservez-moi des artifices du tentateur, fortifiez-moi contre ses attaques, obtenez-moi enfin la grace de la persévérance dans le bien, afin que je puisse vous voir, vous benir & vous aimer avec votre Fils, notre commun Sauveur, dans tous les siécles des siécles. Ainsi soit-il. *Cette paraphrase, en grande partie, est extraite du P. Crasset, deuxiéme Partie de la Dévotion, Traité sixiéme.*

Blasphêmes des hérétiques contre la Salutation Angélique. Foiblesse de leurs objections.

Calvin de Annunt. in Luc. & in Harmon. Evang.

Le grand saint Dominique reçut cette dévotion du Rosaire de la très-sainte Vierge, pour la destruction de l'hérésie des Albigeois, qui persécutoient cruellement l'Eglise; aussi fut-elle reçue de tous les Catholiques avec ardeur, & devint en peu de temps, une marque de Religion qui les distinguoit des Hérétiques; & c'est pour cela que tous les ennemis de l'Eglise, depuis ce tems-là, se sont déchaînés contr'elle : une multitude d'Hérésiarques, & sur-tout, Calvin, ont fait leurs efforts pour décrier l'usage de cette Priere. Les uns, par de sacriléges railleries, les autres, par des motifs apparens de Religion; si on leur demande la raison de leur déchaîne-

ment contre cette Institution sainte : ils répondent, que c'est 1°. Parce que nous y répétons la Salutation Angélique. 2°. Parce que nous la récitons plusieurs fois. 3°. Parce que nous prions par compte. 4°. Parce que nous nous servons d'un certain nombre de grains pour prier, qu'ils appellent charmes & sortiléges. Voyons en peu de mots la foiblesse des Objections, il nous est facile d'y répondre.

Reponse à la premiere objection.

Quoi de plus déraisonnable que la premiere plainte de nos Hérésiarques ? Qu'y a-t-il de suspect dans le Rosaire ? puisqu'il est composé des paroles des saintes Ecritures qu'ils ont comme nous entre leurs mains ; sçavoir de l'Oraison Dominicale & de la Salutation Angélique, dont une partie a été prononcée par l'Ange, l'autre par Elisabeth, inspirée de l'Esprit saint ; & la troisiéme, proposée par l'Eglise, notre Mere commune, qui au nom de tous ses enfans, prie Marie d'intercéder pour nous, maintenant & à l'heure de notre mort. Y a-t-il rien dans tout cela qui approche du charme, & qui ressente le sortilége ? Et n'est-ce pas un blasphême horrible de qualifier ainsi une Priere qui nous est transmise, d'une part, de Dieu même, & d'un autre côté, de l'Eglise entiere ?

Reponse à la seconde objection.

L'autre plainte que forment nos Adversaires, est, que nous répétons trop souvent la Salutation Angélique : les bonnes choses doivent être réitérées ; est-ce un mal d'appeller Dieu trois fois Saint comme font les Anges ? David est-il blâmable d'avoir répété tant de fois ces vers intercalaires ? *Confitemini Domino quoniam bonus, &c.* A-t-il mal fait d'avoir répété dans le Pseaume 118e. jusqu'à cent soixante & seize fois le nom de Loi & de Commandement de Dieu ? Jesus-Christ lui-même, notre souverain Modele, peut-il être accusé d'avoir donné dans la supposition, pour avoir fait trois heures durant la même Priere dans le Jardin de Gethsémani ? Ps. 105. 1.

Reponse à la troisiéme & quatriéme objections.

Je passe à une autre plainte que forment nos Héresiarques, qui n'est pas moins injuste que les précédentes. Ils nous blâment de ce que nous prions par compte & avec de certains grains desquels nos Rosaires sont composés; je pourrois leur dire, que l'Eglise ne nous oblige point à ces Dévotions qui sont libres & volontaires : mais, quand elle nous y obligeroit, peut-on nous faire un crime de ce que nous nous prescrivons un certain nombre de Prieres? Si cela est, il faut réprouver toute l'Ecriture-Sainte, car elle est toute remplie de nombres mystérieux, comme le remarque saint Augustin; venons à ces marques qui choquent si fort & si injustement nos Adversaires, est-ce une chose nouvelle dans l'Eglise de prier de la sorte? J'avoue que saint Dominique est Instituteur du Rosaire; mais du moins faut il convenir, que longtemps avant lui, les Fidéles se servoient de quelques marques pour déterminer le nombre de leurs Prieres, comme Palladius nous le témoigne. Quelque contestation qu'il y ait sur l'origine de cette Dévotion; il est constant que c'est une sainte pratique de réciter souvent l'Oraison Dominicale & la Salutation Angélique, pour remercier Jesus-Christ des biens que nous avons reçus de lui, & honorer les années que sa sainte Mere a vêcu. L'Approbation des Papes, les Indulgences qu'ils ont accordées, les miracles que Dieu a faits, & la dévotion générale de tous les Fideles montrent que cette pratique est sainte, & condamne d'impiété ceux qui osent la blâmer.

Je ne dirai rien ici de l'Oraison Dominicale qui fait partie du Rosaire, on sçait que l'on ne peut faire une priere plus agréable au Sauveur; nous avons donné une explication de tout ce qu'elle contient dans notre sixiéme Volume de Morale.

A Dieu ne plaise que je veuille établir ici votre piété envers la Ste Vierge sur des fondemens fabuleux. L'Apôtre S. Paul nous apprend qu'on ne peut sans prévarication suivre & respecter la crédulité des peuples lorsqu'elle s'attache à la bagatelle ; encore moins est-il permis d'en abuser pour les engager dans des dévotions vaines & puériles, ce seroit, dit le grand Apôtre, tenir une conduite toute contraire à la solide & à la véritable piété : *Ineptas autem & aniles fabulas devita, exerce autem te ipsum ad pietatem.* On ne peut m'accuser de cette indiscrétion lorsque j'entreprens de vous convaincre de l'excellence d'un exercice aussi saint en lui-même que l'est celui du Rosaire. Quiconque a une Foi éclairée, & qui ne tient à Dieu que par un pur amour de sa Loi, sçaura toujours bien distinguer le vrai d'avec le faux ; & en même-temps ne négligeant rien de tous les moyens qui peuvent l'aider dans la grande affaire de son salut, il fera toujours un juste discernement de ceux qui sont les plus propres pour l'opérer efficacement. *Manuscrit anonyme & moderne.*

La dévotion du Rosaire est une dévotion solidement appuyée.

I. Tim. 4. 7.

Le Rosaire est composé de cette excellente priere qu'un Dieu fait homme nous a lui-même dictée, joignez-y de plus ces belles paroles de l'Ange qu'on peut appeller l'Evangéliste des grandeurs de Marie ; j'ai trop peu dit, l'attribuant dans cette occasion à cet Esprit bienheureux, que la seule exécution des ordres du Seigneur ne le regardant que comme l'organe & le ministre des volontés de son Maître ; je devois plutôt dire que c'est l'adorable Trinité elle-même qui fournit les nobles expressions dont l'Ange se sert pour porter à Marie la nouvelle de sa divine Maternité. Si sainte Elisabeth éleve sa voix dans la visite que lui rend Marie pour publier son bonheur, pour reconnoître que le fruit qu'elle porte dans son chaste sein est beni, & doit être la source de toutes les bénédictions. Si l'Eglise ajoûte à l'éloge d'Elisabeth une courte Priere, dans laquelle elle expose les

Il ne faut que consulter les prieres qui composent le Rosaire, pour nous rendre cette dévotion respectable.

besoins de ses enfans ; je dis que ces nouveaux Evangélistes des Grandeurs de Marie sont inspirés d'en-haut : oui, c'est Dieu qui parle par la bouche de sainte Elisabeth ; c'est de Dieu même que l'Eglise est instruite dans les honneurs qu'elle rend à Marie. Ainsi, je ne fais aucune difficulté de dire qu'il est Auteur de la Salutation Angélique, aussi-bien que de l'Oraison Dominicale. *Le même.*

La fréquente répétition que l'on fait des mêmes prieres n'a rien qui doive révolter un cœur chrétien.

Pour vous faire bien sentir l'excellence du saint Rosaire, je m'arrête à cette fréquente répétition des mêmes Prieres qui le composent ; & c'est ici où je ne puis trop déplorer la malignité des Hérétiques de nos jours : le dirai-je même, l'injustice de certains Chrétiens, très-indévots à Marie ; qui ne pouvant, à la vérité, blâmer en soi-même la matiere d'un si saint exercice, tâchent cependant de donner un tour ridicule à cette religieuse coutume de réciter tant de fois les mêmes prieres. Que sert, nous disent-ils, cette ennuyeuse redite, cette multiplication gênante des mêmes prieres ? Quelle peine à épuiser cette longue suite de petits grains dont le Rosaire est composé ? Quels avantages trouve-t-on dans le nombre fixe & déterminé de l'Oraison Dominicale & de la Salutation Angélique ? N'est-ce pas une superstition populaire, une invention humaine de prier ainsi Dieu par compte ? N'est-il pas hors de saison de congratuler Marie sur un Mystere qui s'est accompli en elle il y a tant de temps ? *Le même.*

Réponse aux vains raisonnemens de l'Hérétique & du mauvais Catholique.

Vous qui pensez & qui parlez de la sorte, puissiez-vous reconnoître aujourd'hui le ridicule & l'absurdité d'un si foible raisonnement. Car ne suis-je pas en droit de vous demander pourquoi les bienheureux dans le Ciel n'ont point d'autre occupation que de louer sans cesse l'Auteur de leur félicité par cette louange réitérée de sa Sainteté ? *Sanctus, Sanctus, Sanctus.* (*Apoc. 4. 8.*) De quoi auroit-il servi au Prophéte Elie d'étendre les membres de son corps pleins de vie & de santé sur ceux de l'enfant mort de la veuve de

Sarepta, & de joindre à cette action mystérieuse une même priere qu'il répéta jusqu'à trois fois ? Quel avantage le Roi Prophéte se promettoit-il de cette pieuse coutume qu'il avoit de louer Dieu sept fois le jour ? Direz-vous que les uns & les autres peuvent être accusés de superstition, parce qu'ils prioient ainsi Dieu par compte ? Le Roi Prophéte n'avoit-il pas nourri & entretenu dans son cœur un amour constant, sincere, invariable de la sainteté & de la justice de Dieu, par la méditation continuelle de sa Loi ? Le Prophéte Elie n'a-t-il pas ranimé ce petit cadavre par l'attouchement de son corps, & plus encore par la force d'une même priere qu'il répétoit chaque fois avec plus de ferveur ? Pourquoi Dieu même dans l'ancienne Loi prescrivant à son peuple les cérémonies de son culte, ordonnoit-il qu'il y eût un certain nombre de lampes devant l'Arche d'alliance, douze pains qui fussent sur la même table ?

Continuation du même sujet.

Que j'aurois de belles choses à vous dire, si c'étoit mon dessein de vous donner l'explication de ces mystérieuses figures, ou de vous faire voir les rapports mystérieux qu'elles ont avec les verités de la Loi nouvelle. Il est donc vrai de dire que le nombre fixe de ces lampes, de ces pains offerts en sacrifice, que ces actions mystérieuses des Prophétes n'avoient rien en elles de superstitieux. Tout ayant été autorisé par Dieu même, incapable d'autoriser aucune superstition ; de-là, par une conséquence juste & naturelle, je conclus que cette fréquente répétition des mêmes prieres dont le Rosaire est composé, le met par-là à couvert de ces injustes reproches & de ces malignes critiques. Cet ordre même qu'on observe en le récitant est un caractere des œuvres de Dieu, qui lui-même a toujours réglé & disposé toutes choses avec ordre & sagesse, par poids & par mesure. Si la priere est un acte de religion, pourquoi taxer de superstition ceux qui réiterent souvent cet acte ? S'il est louable de s'adresser à Dieu dans ses besoins, pour-

quoi ne le feroit-il pas de recourir à sa bonté par les mêmes instances & avec les mêmes prieres ? Cette sainte importunité qu'on lui fait dans la priere peut-elle lui être désagréable ? Jesus-Christ ne montre-t-il pas dans l'Evangile par deux paraboles, qu'on ne lui fait jamais plus de peine que quand on le force de refuser ses graces par un défaut de persévérance dans la priere ? Si une seule hostie, un seul sacrifice est capable de l'appaiser, que ne feront point des offrandes réitérées & plusieurs sacrifices ? *Le même.*

Réciter souvent la Salutation Angélique, c'est montrer à Marie qu'on prend part à son bonheur.

Par la fréquente récitation de la Salutation Angélique, nous marquons à la sainte Vierge la joie que nous recevons de son bonheur, & la part que nous prenons à son élévation. Car c'est particulierement pour ce sujet que cette dévotion est instituée, afin de lui marquer les sentimens de notre cœur par ce culte extérieur que nous lui rendons, & c'est même ce que signifie ce mot *Ave* par où nous commençons, & qui a donné le nom à cette priere ; de maniere que c'est la féliciter par-là de la dignité où elle a été élevée, des graces dont elle a été comblée, & par une espece d'acclamation nous vérifions ce qu'elle dit elle-même peu de temps après : Que toutes les Nations l'appelleroient bienheureuse. Ce grand Mystere est passé à la vérité, mais le fruit qui nous en revient s'étend dans tous les siécles ; desorte que comme notre intérêt est confondu avec le sien, nous éternisons aussi par cette priere la reconnoissance du bonheur qu'elle nous a procuré. *Le P. Oudry, Sermon sur le Rosaire.*

Comme Marie ne cesse point de nous prêter secours, nous ne devons pas non plus nous

Que les Chrétiens ne se lassent donc point d'adresser à Marie cette priere, ou plutôt qu'ils ne cessent point de la répéter, puisqu'elle ne se lasse jamais de l'entendre, & qu'elle n'a gueres moins d'intérêt de nous secourir que nous en avons d'avoir recours à elle. Oui, Vierge très-sainte, nous avons sans cesse besoin de votre intercession durant cette vie, attaqués de mille tentations, environnés d'ennemis dan-

gereux, prêts à succomber à chaque pas, & le moyen de soutenir tant d'assauts, d'éviter tant d'embuches, &c. sans une aussi puissante protection que la vôtre. Peut-on trop souvent la réclamer? Peut-on même, sans une négligence criminelle ne pas avoir recours à cet azile, particulierement à cette heure critique qui doit décider de notre éternité? A cette heure terrible où nous avons tout à craindre de nous mêmes & rien à espérer que de la miséricorde de Dieu; à cette heure, &c. hélas! dans cet abandon de toutes les créatures, ce sera vous, très-sainte Mere de Dieu, qui serez mon réfuge, mon espérance & ma derniere ressource: *Nunc & in hora mortis.* Ne me refusez pas cette protection que vous accordez à ceux qui sont fidéles à votre service: je n'ose, à la vérité, me flatter de ce titre, mais je ne laisserai pas, dans le dessein que j'ai eu de le mériter, de l'opposer à tous les efforts les plus pressans de mes ennemis. *Le même.*

lasser de lui adresser la priere qui lui est la plus agréable.

Je me persuade, chers Confreres, que quand vous vous assemblez pour réciter le Rosaire, vous souhaiteriez que toutes les créatures fussent changées en autant de voix pour célébrer les louanges de Dieu & le remercier de ses bienfaits; mais comme la chose est impossible, vous vous chargez de leur reconnoissance en vous engageant dans une Société qui lui rend, par état, de pieux devoirs, & dont la principale fin est de prier Dieu par Jesus-Christ, & Jesus-Christ par Marie. Si des impies s'assemblent pour blasphémer son saint Nom, vous vous assemblez pour le benir: si des bouches sacriléges s'ouvrent pour déshonorer Jesus-Christ & sa très-sainte Mere, vous formez un autre parti pour les venger de ces outrages. *Extrait des Eloges Historiques.*

Les Confreres du Rosaire se chargent de louer & de remercier Dieu pour toutes les Créatures.

L'Histoire de l'Eglise nous apprend que sur la fin du douziéme siécle, il s'éleva une Secte pernicieuse d'Hérétiques * capables de renverser les plus solides fon-

L'origine de la Dévotion du

* Les Albigeois.

Rosaire, & pourquoi elle a été instituée.

demens de la Foi ; si Jesus - Christ, qui ne l'abandonna jamais ne nous avoit assuré qu'elle demeurera toujours ferme & inébranlable, comme un rocher au milieu des vagues écumantes de l'erreur & du schisme qui viennent l'attaquer, entre mille erreurs détestables dont les infâmes Albigeois tâchoient d'infecter les Provinces méridionnales de notre France: il s'en est trouvé qui en vouloient sur-tout aux justes & religieux honneurs que les Fidéles rendent à Marie comme Mere de Dieu. Quelles horribles impostures n'inventerent-ils pas pour détruire les sentimens de l'Eglise sur sa pureté virginale ? N'assuroient-ils pas que Marie avoit eu commerce avec un homme comme les autres femmes ? N'insultoient-ils pas à J. C. même ? Enfin, ne déshonoroient-ils pas nos Sanctuaires par des turpitudes & des infamies, que la dignité de la Chaire m'empêche de nommer ?

Suite du même sujet

Qui osera attaquer ce monstre d'impiété ? Qui sera le défenseur de l'Eglise ? Qui aura assez de zéle pour donner la mort à cette Hydre naissante ? Levez-vous, Dominique, pour la cause de Jesus-Christ & de sa sainte Mere. Oui, ce glorieux Patriarche d'un Ordre si célébre dans l'Eglise par sa doctrine, si respectable par sa piété ; c'est lui-même qui, comme un autre David, sans autres armes que celles d'une dévotion solide envers la sainte Vierge, vient terrasser ce Goliath armé, ce Géant présomptueux, qui se promettoit la victoire sur le Peuple de Dieu ; armé du glaive de la sainte Parole, se mettant en même-temps sous la protection de Marie ; muni de ses puissans secours, en même-tems qu'il prêche la Croisade contre les Hérétiques, il anime tous les Fidéles à la pratique du Rosaire. Il a la consolation de trouver dans chacun une inclination singuliere à honorer Marie par cet exercice de piété ; ainsi les excite-t-il à épouser la querelle de Jesus-Christ & de sa très-sainte Mere, dans l'espérance, que par ce pieux exercice, toute la face de ces Pro-

vinces se renouvellera : sa confiance ne fut pas vaine.

Continuation du même sujet.

En effet, quel heureux succès n'eut-il point ? tandis que Dominique, comme un autre Moïse, leve les mains au Ciel, Simon, Comte de Monfort, comme un autre Josué, défait les Amalécites dans la plaine, tandis qu'une multitude d'ames fidelles & devotes s'occupent au saint exercice du Rosaire, plus de cent mille hommes sont mis en déroute par les Soldats Chrétiens, quoique de beaucoup inférieurs en nombre. Telle fut la decadence & la fin tragique de cette Secte malheureuse ! Toute sa fureur se brisa contre ce terme fatal que la main du Seigneur lui avoit marqué. Ajoûterai-je ici, que les mêmes prodiges se sont renouvellés dans la fameuse Victoire que les Catholiques remporterent sur les Vaisseaux Ottomans dans la bataille de Lépanthe, que le nombre des Croisés fut moins l'instrument de ces heureux succès, que les ferventes prieres des Catholiques assemblés alors pour réciter le saint Rosaire. O surprenantes victoires ! ô glorieux témoignage rendu à la Vérité, à la force & à la puissance du Rosaire ! N'est-ce pas ce que nous apprend l'institution de cette Fête, qui est comme un monument éternel de reconnoissance pour rendre graces à Dieu des faveurs qu'il a accordées à l'intercession de Marie ? Mais n'étoit-il pas à propos que l'on consacrât un jour particulier dans l'année, pour perpétuer, parmi les fidéles serviteurs de Marie, le devoir d'une si juste reconnoissance ? *Manuscrit ancien & moderne.*

Bataille de Lépanthe.

Le fruit prodigieux que produisit dans son berceau la Dévotion du Rosaire.

Le Rosaire, dans ses commencemens récité dans des sentimens de Religion & de Foi, attira sur les Peuples tant de graces & de bénédictions du Ciel, qu'on ne voyoit par-tout que changement de vie, conversion de mœurs, pénitence si fervente, qu'on auroit pris ceux qui s'engageoient dans cette pieuse Association, plutôt pour des Anges que pour des hommes ; comment cela ? C'est que les Aggrégés au Rosaire entroient avec Marie, par leurs senti-

mens, dans tout l'esprit de l'Association des Mysteres de cette Bienheureuse Vierge. Tantôt on les voyoit remplis de consolations divines dans la méditation des Mysteres de joie, renoncer avec courage à toutes celles du monde; tantôt on les voyoit baignés de larmes & l'ame pénétrée de componction dans la méditation des Mystere de douleur, souffrir avec résignation toutes celles de la vie; tantôt enfin, on les voyoit un esprit si tranquille & un visage si serein dans la Méditation des Mysteres de gloire, qu'ils sembloient ne plus tenir à la terre & disputer de félicité avec les Bienheureux. Mais ce qui frappe le plus encore, c'est que ces effets du Rosaire étoient si visibles, qu'on distinguoit, par la bonne vie, ceux qui étoient de la Confrérie, d'avec ceux qui n'en étoient point; comme Tertulien remarque qu'on distinguoit les premiers Chrétiens d'avec les Gentils, par la charité. *Le P. Nicolas de Dijon, Capucin, Discours sur le Rosaire.*

C'est une illusion de croire qu'on satisfait aux obligations de la Dévotion du Rosaire, en s'en tenant simplement à la récitation des prieres qu'elle ordonne.

Une illusion aussi pernicieuse dans ses conséquences, qu'elle est ordinaire, dans les siécles ou nous vivons, a altéré dans la plûpart des Associés du Rosaire, les prix de la vraie Dévotion; car il y en a qui se contentent de leurs bonnes intentions & de leurs pieux désirs, à forcer de demander par un murmure habituel de livres des vertus qu'ils se soucient peu d'acquérir, ils croïent les avoir acquises, sous prétexte que leur nom est écrit dans les Régistres d'une Confrérie, ils se flattent qu'il est déja dans le Livre de Vie; pour avoir suivi une Procession, ils s'imaginent que leurs cœurs suit de même Dieu & Marie, ils le prient, chantent ses Louanges & celles de sa Sainte Mere, ils trouvent même du goût dans ces pratiques sans se mettre en peine d'imiter de si excellens Modeles: semblables à ces Juifs qui s'écrioient, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur: *Templum Domini, Templum Domini*; & qui ne faisoient rien moins que les Com-

Jerem. 7.4.

nandemens du Dieu du Temple. *Eloges Historiques.*

La dignité de Mere de Dieu doit occuper les Confreres dans la récitation du Rosaire.

Ne doit-on pas proportionner le respect à la qualité des personnes ? Ceci posé, les Associés au Saint Rosaire doivent penser que celle à qui ils adressent leurs vœux, est la Mere de Dieu, la Reine du Ciel, la Réparatrice des hommes ? Quelle estime donc, & quelle haute opinion ne devez-vous pas avoir vous qui n'êtes Associés que pour relever le mérite de Marie que Dieu a comblée de graces pour soutenir ce haut rang de Mere de Dieu, & qu'il a ensuite rendu digne du culte & de la vénération de tous les Peuples ; que si ce sentiment doit-être commun à toutes les pratiques de Dévotion que la Pieté des fidéles a imaginé, pour l'adorer ne sera-t-il pas indispensable dans cette priere qui rappelle le souvenir du choix que Dieu à fait d'elle & du rang où il l'a élevée par ce choix ? Si l'on doit jamais marquer l'estime que l'on fait d'une personne, n'est-ce pas dans l'honneur qu'on lui rend & dans l'éloge que l'on fait des avantages qu'elle posséde. *Ancien Manuscrit anonime.*

Illusion de bien des Chrétiens au sujet de leur Association dans les Confréries.

L'Esprit d'irréligion dans nôtre siécle a altéré dans la plûpart des Chrétiens l'esprit de la vraie & solide pieté ? En effet, on trouve une multitude de prétendus Chrétiens qui se piquent d'être rigides observateurs de cent pratiques surnuméraires, & qui négligent sans scrupule celles qui sont nécessaires au salut, un jour passé dans l'oubli du Chapelet les inquiéte, leur vie écoulée dans les désordres du siécle les laisse sans remords, ils s'embarassent sur l'accessoire de la pieté, & ils en négligent le principal ; faites de tels Confréres le jugement qu'il vous plaira, pour moi je dis & je ne le dis qu'après le grand Apôtre, qu'on ne peut-être justifié, & se promettre le salut qu'en imitant J. C. & sa Sainte Mere. Chercher dans une Confrérie d'autres voies de sanctification c'est se tromper, s'imposer d'autres devoirs que ceux-là, c'est se faire une religion idéale. C'est

dans l'Imitation de la vie de J. C. que consiste toute l'œconomie de la vie Chrétienne ; si vous y ajoûtez les pratiques d'une Confrérie, il faut que ce soit sans préjudice de l'essentiel. *Travaillé sur divers Auteurs anciens.*

Une chose à observer, c'est que quand on prie Marie dans les dispositions requises, l'on peut être sûr, en quelque sorte, d'obtenir ce qu'on demande.

Vous tous qui marchez dans la voie droite, sçachez que c'est à la protection de Marie que vous en êtes redevables, & certes examinez de près les choses; lui avez vous jamais demandé de vous obtenir quelque grace, que vous ne l'ayez reçûe, l'avez vous invoquée dans vos besoins, sans ressentir les effets & les faveurs de sa puissante protection. Combien de fois après tous les soins d'un Directeur sage & prudent, après les vives & pathétiques exortations d'un Prédicateur rempli de zéle, toujours cependant dans la foiblesse, dans l'inquiétude, près même de succomber à la tentation, avez vous trouvé dans le secours de son intercession de nouvelles forces, qui vous ont rendus Supérieurs à tous les artifices de votre ennemi ; combien d'entre-vous y ont recouvré la paix de l'ame, la tranquillité du cœur, le repos de l'esprit que rien n'avoit pû leur rendre. Hélas ! que seriez-vous devenus si Marie ne vous avoit assisté ? Rappellez s'il est possible dans votre mémoire, toutes les graces qu'elle vous a obtenuës, ces rudes combats de la chair avec l'esprit qui se sont passés en vous, les Victoires que vous avez remportées, les bons mouvemens, les saintes dispositions que vous avez conçuës ; je dis même les péchés que vous avez commis ; que rien n'échappe à votre souvenir, afin que rien ne soit dérobé à votre reconnoissance : alors pénétré de gratitude envers Marie, écriez-vous, Vierge Sainte, nous vous rendrons en ce jour mille actions de graces, qu'il soit pour vous un jour de triomphe sur la terre comme dans le Ciel, nous vous offrons nos louanges & nos prieres, reconnoissez pour vos enfans ceux qui vous honorent comme leur Mere & leur Bienfaitrice, sup-

plêez auprès de J. C. votre Fils, par l'excellence de vos adorations, à la foiblesse & à l'imperfection des nôtres, agréez les Vœux que nous vous offrons, Vierge Sainte, ils partent d'un cœur tout dévoué à votre service, & d'autant plus touché de vos bienfaits que vous les avez prodigués à notre égard. *Manuscrit anonime un peu changé.*

Le dessein des Souverains Pontifes qui ont institué le Rosaire, a été Chrétien, que vous accompagnassiez J. C. dans les principaux Mystères, & pour vous rendre cette pratique plus facile, elle les a partagé en trois Classes différentes, elle donne le Mystère joyeux, à ceux qui répréſentent le Sauveur dans le Mystère de son Incarnation, dans son état d'Enfance; elle appelle Mystère douloureux, ceux qui l'exposent à vos yeux expiant vos péchés par ses souffrances & par ses humiliations; enfin, les cinq derniers qui comprennent sa Résurection, son Ascension, la descente du St Esprit sur les Apôtres, l'Assomption glorieuse de sa Très-Sainte Mere, son Couronnement dans le Ciel; voilà ce quelle appelle les Mystères glorieux.

Quel a été le but de l'Institution du Rosaire, & quel bien il procure à ceux qui le récitent avec piété.

Quel honneur ne rendez-vous pas à J. C. & à son incomparable Mere, si le recueillement de votre esprit attentif à suivre J. C. pas à pas dans toutes les démarches qu'il a faites pour votre salut, vous accompagne dans la récitation du saint Rosaire, s'il s'accorde parfaitement avec votre voix, quel honneur ne leur rendez vous pas, & que votre pieté me paroît judicieuse, si en même-tems pénétré de votre propre indignité, reconnoissant que par vous même, vous ne méritez pas d'être exaucé dans la priere, vous employez alors l'intercession de sa Très-Sainte Mere, pour rendre votre Dévotion plus agréable à son cher Fils. *Le même.*

Efficacité de la priere du Rosaire. Honneur qui en revient à Jesus-Christ & à Marie.

Un vrai Confrére du Saint Rosaire, après avoir contemplé J.C. dedans son état glorieux, & lui avoir rendu tous les hommages qu'une foi vive exige d'un

Les vrais Confreres du Rosaire

doivent se conformer à Jesus-Christ & entrer, selon l'expression de saint Paul, dans les mêmes sentimens que J. C.

cœur reconnoissant, doit s'unir au Divin Sauveur, par l'amour, par des dispositions toutes conformes aux siennes; avoir les-mêmes pensées, entrer dans les mêmes sentimens, sa naissance temporelle sur la terre, devient le modéle de sa naissance spirituelle; les états de son Incarnation, de son Enfance, & les Humiliations qui les y ont accompagné, sont pour lui un pressant motif de renoncer à la vaine estime du monde, à la fausse gloire & aux pompes du siécle prophane : la retraite de Jesus - Christ ses travaux, sa priére continuelle & sur-tout l'excès de ses annéantissemens dans sa Passion, le convainc aussi de la nécessité qu'il y a de mêner une vie pénitente, crucifié, mortifié sur la terre, pour se rendre conforme à son Chef; enfin portant les yeux jusques sur le Trône de Gloire, ou J. C. est assis à la droite de son Pere, qui a récompensé ses humiliations, il ne vît plus que comme un Etranger sur la terre; qui désire sans cesse de se réunir à J. C. dans la céleste patrie les bonnes œuvres qu'il pratique sans relache, sont les fruits de ses pieuses réflexions, les effets des fervens désirs de son cœur rempli d'amour, ainsi fonde-t-il la ressemblance qu'il espére avoir avec J. C. résuscité glorieux, immortel sur la ressemblance de sa conduite avec la sienne, c'est-à-dire, à sa vie pénitente & mortifiée sur la terre; *le même un peu changé.*

A la vue des dangers qui nous environnent, nous ne pouvons mieux faire que de recourir à Marie.

Que pouvons-nous hélas, sans le secours continuel de la grace de J. C.? le poids de la cupidité nous entraîne souvent presque malgré nous au mal, & l'emporte sur nos plus ferventes résolutions. C'est donc dans la vûe d'une telle impuissance, que les pieux Confréres du Rosaire, s'adressent avec confiance à Marie, la félicitent sur son bonheur, la congratulent sur ses priviléges, la regardent comme aïant été elle-même le principal & le plus noble membre de l'Eglise de J. C. par un titre particulier, puisque selon saint Augustin, elle a coopéré par sa

grande

grande charité à la Naiſſance de tous les membres de l'Egliſe : quelle apparence dit Saint Anſelme, qu'elle ne prenne pas ſous ſa protection tous ceux qui lui rendront de ſi juſtes devoirs ; quel moien plus efficace de gagner ſes bonnes graces, de mériter ſa protection que de reconnoître, après Saint Bernard, cette ſurabondance de graces qui ne lui a été accordée que pour nous en faire part. Que l'écriture donc appelle Abraham le Pere de tous les fidéles ; Iſaac un véritable modèle d'obéiſſance, David le plus affable de tous les Princes, Salomon le plus ſage de tous les Rois, Samſon le plus fort de tous les hommes, Judith la plus chaſte de toutes les femmes ; nul éloge n'approche du témoignage que nous rendons après Dieu, à la grandeur de Marie lorſque nous la ſaluons pleine de grace, *Ave gratiâ plena. Le même!* Luc. 1. 28.

Joie que reſſent ſaint Dominique de l'établiſſement & du progrès de la ſolemnité du Roſaire.

Comme c'eſt à Dominique que nous ſommes redevables de la Solemnité du Roſaire, c'eſt à lui que nous devons auſſi les progrès glorieux qu'elle a faite par toute la terre ; du haut des Cieux où il jouit de la viſion de Dieu, Rémunérateur il voit ſes Enfans qui, ſçavans dans la Science du Salut, pleins de zéle & protegés de Marie, portent la Foi dans ces terres incultes, confondent les Hérétiques & convertiſſent les Pécheurs ; il voit avec complaiſance que cette ſolide Dévotion dont il eſt l'Inſtituteur, eſt ſi généralement reçûe & approuvée de tous les Chrétiens, qu'elle eſt maintenant, comme le ſigne non ſuſpect qui ſert à faire connoître beaucoup de vrais enfans de l'Egliſe ; il conſidere que la pieuſe invention d'honorer la Mere de Dieu, fait la conſolation, la force & l'armure ſpirituelle de ceux qui ſe rangent ſous les Etendarts de cette Bienheureuſe Vierge ; & ſi quelque choſe dans l'état glorieux où il eſt pouvoir troubler la paix & le calme dont-il jouit, ce ſeroit de voir que pluſieurs d'entre les Chrétiens n'ont pas l'idée qu'ils devroient avoir,

& du culte qu'ils rendent à Marie, & de la protection qu'ils en espérent. *Travaillé sur le Pere Texier.*

Contre les Confreres indévots.

A qui est-ce que je comparerai ces Confréres indévots & indiscrets, qui contents de quelques priéres que l'habitude occasionne, ou de quelques vûes superficielles sur les grands Mystères qu'on présente à leurs Méditations, se croient dispensés de remplir les devoirs essentiels de la Religion, ne pourroit-on pas les comparer à ces Habitans de Capharnaum, dont Saint Marc & Saint Luc, nous font une étrange portrait? Ravis de voir les Miracles que J. C. faisoit, touchés même jusqu'à la jalousie de la gloire qu'il y avoit d'être de sa suite, le cherchoient par-tout pour peu qu'il s'éloignât deux: *Turba requirebant eum & venerunt usquè ad ipsum*: mais falloit-il suivre J. C., en imitant ses Exemples, ils se retiroient; image assez naturelle de ce concours extraordinaire des Peuples de tout sexe, de toute condition, de tout âge, qui s'assemblent aux grandes Fêtes & aux premiers Dimanches de chaque mois dans les Eglises où est établie cette Confrérie; mais que j'appréhende qu'il n'y ait beaucoup de Capharnaites: ceux-ci, cherchoient J. C., & vous le cherchez aussi, mais faut-il pardonner aux ennemis, se soumettre à la Providence qui vous enléve par le Ministre d'un homme injuste le peu de bien que vous aviez? Faut-il vous humilier & descendre de ce haut dégré d'élévation où la fortune vous a placé; enfin, faut-il pratiquer les Maximes saintes de l'Evangile? Alors vous méconnoissez J. C. & Marie, & l'on ne voit en vous aucune marque d'un véritable Confrére du Rosaire. *Manuscrit ancien.*

Luc. 4. 42.

Sur le même sujet.

Graces immortelles vous soient renduës, Seigneur, d'avoir inspiré à Dominique & à ses Enfans, une Dévotion qui attire tant de Fidèles dans nos Temples. Bénis soyez-vous Chrétiens, si aux devoirs généraux de votre état vous ajoutez encore cette marque singuliere de votre pieté d'honorer J. C., en ho-

honorant sa Sainte Mere. Doublement revêtus de J. C. & par les Vœux de votre Baptême, & par les engagemens d'une Societé si sainte, où les Souverains Pontifes, les Empereurs, les Rois, les Princes n'ont pas souvent dédaignés de se confondre avec le Peuple : mais qu'il est à craindre que la Dévotion aïant multiplié le nombre des Serviteurs de Marie, elle n'ait pas augmenté la joye parce que cette Dévotion n'est pas assez spirituelle. Jugez-en par ce détail Chretiens, lorsque J. C. vous commande de vous remplir des sentimens de patience, de douceur, de mortification, cette Morale vous paroît dure & au-dessus de vos forces ; apprenez-donc aujourd'hui le fonds de votre Religion, vous qui peut-être n'en avez jamais eu qu'une legere teinture, & sçachez que votre dévotion au Saint Rosaire ne seroit qu'une dévotion vaine & chimérique, si en vous mêlant parmi tant de personnes illustres qui comme vous sont associés au Rosaire, vous n'augmentiez la joye de l'Eglise en augmentant la dévotion, en même-temps que le nombre des Confréres croît, ne donnez pas lieu à l'Eglise notre Mere, de dire à Marie, que le nombre de ses Serviteurs s'est accrû, mais que sa joye n'en est pas plus grande : *Multiplicasti gentem sed non magnificasti lætitiam.* Is. 9. 3. Le moïen de procurer cette joye à l'Eglise, c'est d'être un aussi fidéle Imitateur de Jesus, que Marie l'a été, & comme elle de le concevoir dans votre cœur. *Le même.*

L'Histoire des Juges nous apprend, qu'un Ange du Seigneur salua autrefois Gedeon, dans les mêmes termes qui furent adressés à Marie, *Dominus tecum*, mais ce fut dans un sens bien différent ; dans cet Ange ce n'étoit alors qu'un simple souhait qu'il faisoit en faveur de ce vaillant Capitaine : mais l'Archange Gabriel déclare, assure ce qui est déja, lorsqu'il dit à Marie le Seigneur est avec vous. Le Père Céleste est avec vous, il vous destine dans le temps à vous rendre la Mere du même Fils de Dieu dont-il est

L'on peut dire, sans exagération, que le Seigneur a été plus particuliérement dans Marie que dans toutes les autres créatures.

le Père dans l'éternité, le Fils de Dieu est avec vous parce que par un Miracle inoui, il s'incarne dans ce moment dans vôtre chaste sein ; le Saint Esprit est avec vous, puisque ce prodige est son propre ouvrage. Oui grand Dieu, vous êtes dans Marie, non-seulement par l'immensité de votre Providence, comme dans toutes les créatures, non-seulement par l'amour, par la connoissance comme dans les ames justes, mais par un Miracle sans exemple; vous êtes en même-temps dans son cœur & dans son sein; vous êtes dans son cœur par la plénitude de votre grace, dans son sein par votre humanité sainte, les autres ne [illegible] que les sujets, les enfans, les créatures de Die[illegible]tout au plus des temples spirituels, où il réside spirituellement par sa grace: mais Marie comme Mere du Sauveur, renferme dans son chaste sein la substance-même [illegible] Saint des Saints. Ce premier Privilége ne me[illegible]pas d'abord Marie dans un rang à part, entre Dieu, & les autres Créatures, ne la distingue-t-il pas éminemment de tous les autres Stes ? N'est-ce pas une nouvelle occasion pour nous de la congratuler aussi d'avoir été bénie entre toutes les femmes ? Mais quel est le sens de ces excellentes parolles ? N'est-ce pas dire que toutes les Bénédictions que Dieu a répandues autrefois sur les plus Illustres & les plus saintes femmes de l'ancienne Loi, ne sont pas comparables à celles dont-il a prévenu Marie ? Que les Dons les plus excellens qu'il a préparé à tant de Vierges qui sont venues après elle, sont bien au-dessous des graces du premier Ordre dont-il l'a toûjours favorisé, que Marie à participé en même-temps, & à la fécondité des anciennes femmes & à la virginité des nouvelles ? Qu'elle a été la premiere, & qu'elle sera la derniere de toutes les femmes qui sont devenuës Mere sans cesser d'être Vierge, qui ait conçu sans péché & enfanté sans douleur. *Manuscrit anonime & moderne.*

Bien des Chrétiens louent Ma-

Je ne sçais par quel étrange malheur la plûpart des

Chrétiens louent les vertus de Marie, & ne s'embarassent en aucune façon de les imiter; car tel, salue Marie pleine de graces, *Ave gratiâ plena*, qui la deshonore par une vie remplie de crimes & d'abomination; tels la congratulent de ce que le Seigneur est avec elle, *Dominus tecum*, & qui s'en sont séparés depuis long-temps par leurs impudicités & mille autres péchés énormes. Tel se fait un devoir de l'appeller bénie entre toutes les femmes, *benedicta tu in mulieribus*, & qui attire sa malédiction par une conduite toute scandaleuse; tels qui se sont taxés eux-mêmes à un certain nombre d'*Ave Maria*, se mettent plus en peine de ne pas manquer à ce nombre prescrit, que de s'en acquitter avec dévotion, avec respect, avec piété, avec cet esprit de priere, qui rend la priere digne d'être exaucée; c'est bien fait de les multiplier; mais, sachez qu'il faut se défaire d'une certaine routine qui gâte & corrompt ce pieux exercice. *Le même.*

rie extérieurement, mais très-peu l'imitent véritablement.

Luc. 1. 26.
Idem. Ibid.
Idem. Ibid.
Idem. Ibid.

Mais quoi faut-il, dit-on, que la qualité de pécheur détruise la confiance que nous devons avoir dans la protection de Marie? L'Eglise ne la nomme-t-elle pas la Mere, le refuge, l'azile, l'avocate des Pécheurs? Ne leur sera-t-il pas permis de rechercher sa médiation pour obtenir leur grace? Oui, cela leur est permis, je ne prétends point ici leur fermer ces entrailles miséricordieuses, non je ne veux pas ôter aux Pécheurs cet azile assuré contre leurs maux, je sçais que le Seigneur approuve la tendresse de Marie, qu'il s'appaise facilement lorsque cette Mere de Miséricorde se met entre sa Justice & les hommes criminels pour lui présenter les larmes qu'une amére contrition leur fait verser pour obtenir leur grace; j'ose même dire à la consolation des véritables Pénitens qu'elle force en quelque maniere sa Providence pour obtenir les graces nécessaires à leur conversion. Mais quelques constantes que soient ces vérités, je dois aussi vous dire pour vôtre ins-

C'est une mauvaise foi des ennemis de Marie, que de nous reprocher que nous prétendons empêcher les pécheurs de se confier à Marie.

truction, que parmi tant de pécheurs qui l'invoquent, il n'en est que trop qui se rendent indignes absolument de sa protection. *Le même.*

Ce n'est qu'aux pécheurs vraiment contrits de leurs péchés que Marie accorde sa protection.

Ne seroit-ce point insulter à Marie, que de s'imaginer qu'elle accordera sa protection à ces ames toûjours esclaves volontaires de leurs péchés, qui se rassûrent si aisément contre les remords d'une conscience serrée par ses propres iniquités sur la fausse persuasion où elles sont que jamais Serviteur de Marie ne peut périr. Entremettra-t-elle sa puissance auprès du Seigneur pour ces ames présomptueuses, qui trompées par les apparences du culte extérieur qu'elles lui rendent, s'imagineroient devoir entrer dans tous les droits & priviléges des véritables enfans de Marie, porte-elle sa bonté jusqu'à cet excès d'indulgence, que d'autoriser le relâchement & la corruption de leurs mœurs? Marie approuvera-t-elle les louanges qui partent de la bouche des pécheurs impénitens dont le cœur est ennemi de Dieu, &c.? Non non s'écrie St. Anselme, comme il est impossible qu'un de vos véritables dévots puisse périr, aussi celui qui s'éloigne de vous, que vous méprisez à cause de son impénitence, de son endurcissement opiniâtre dans le mal, sa perte est déja assurée & presque infaillible. *Le même.*

C'est par le canal de Marie que les graces du Sauveur coulent jusques à nous.

Les Prédicateurs qui souhaiteront se procurer des preuves du crédit & du pouvoir de Marie, du secours qu'en peuvent attendre les pécheurs déterminés à sortir de l'habitude du péché, trouveront de quoi se satisfaire dans presque tous les Traités qui composent ce Volume, mais principalement dans le Traité de la Dévotion, que j'ai étendu le plus qu'il m'a été possible, pour fournir les moïens de faire, non un, mais plusieurs Discours sur le culte qui est dû à cette Bienheureuse Vierge.

Comme le culte de Marie s'est étendu prodigieuse-

Pour élever la Mere, nous nous gardons bien de déroger à la gloire qui est dû au Fils: mais ne peut-on pas dire avec Saint Bernard, que si J. C. est le véritable Chef de l'Eglise, Marie est une puissante

Avocate par les prieres de laquelle se distribue cet esprit de vie, de force, de grace, de sainteté qui doit animer tous les membres de ce corps mystique? Telle a été de tout-tems la forte persuasion de l'Eglise, ainsi l'ont crû les premiers Pères, & c'est sur ce principe que ceux du Concile d'Ephése, ont étendu par tout le monde chrétien, le culte de Marie, & que ce fut dans cette célébre Assemblée qu'on lui assura le titre glorieux de Mere de Dieu contre les blasphêmes de l'Hérésiarque Nestorius; ce fut là enfin qu'on établit son culte & sa dévotion par toute l'Eglise. De-là cette multitude de Temples, de Chapelles &c. érigés de toute part en son honneur, & même en si grand nombre que dans le treisiéme siécle on en compta jusqu'à 59 dans la seule Ville de Constantinople. On en remarque aujourd'hui à Rome jusqu'à 167, de-là tant de Fêtes instituées pour célébrer sa mémoire, tant de pieuses Sociétés érigées en son honneur, & de-là ce consentement unanime, cette coutume universellement reçue d'invoquer Marie dans nos besoins, de nous adresser à elle dans tous les dangers pressans qui nous environnent. *Manuscrit anonyme. Discours sur le culte de Marie.*

ment partout.

Les Priviléges que les Souverains Pontifes ont accordés à la Dévotion du Rosaire en démontrent les avantages.

Quand je considére avec quelle profusion les Souverains Pontifes ont ouvert les Trésors de l'Eglise en faveur des Confréres du Saint Rosaire, j'y trouve mille avantages attachés à cette pieuse Dévotion, & je demande qui d'entre les justes ou les pécheurs, ne doit pas estimer une pratique si salutaire; quelle assûrance, oui j'ose le dire; quelle assûrance ne leur donnera-t-elle pas à l'heure de la mort, quand peut-être occupés du souvenir de leurs pechés passés quoi qu'expiés par la pénitence, quand tremblans sur l'incertitude de leur future destinée, Marie viendra à leur secours pour calmer toutes leurs inquiétudes! quelle sujet de joye pour eux, quand elle dissipera par sa protection toutes les fausses allarmes dont l'esprit malin ne cesse d'inquiéter, de tour-

menter même dans ce terrible moment les ames les plus justes ! quel sujet de consolation pour eux de se voir alors sous la protection d'une si puissante Avocate, parce qu'ils la lui auront demandée tant de fois pendant leur vie. S'il arrive même que les Confréres du Rosaire par la foiblesse de leur complexion soient incapables d'exercer sur un corps affoiblis, languissant & atténué les rigueurs de la pénitence destinées à expier certains péchés ; s'ils supportent leur douleur avec patience dans une esprit de conformité & de pénitence avec J. C. mortifié & pénitent, s'ils sont pénétrés de douleur à la vûe de leurs péchés passés, si un grand amour pour Dieu toujours nécessaire dans le Sacrement de Pénitence, y a pris la place des passions prophânes qui les tyrannisoient auparavant, alors les Indulgences du Rosaire pourront avoir tout leur effet. *Manuscrit anonyme & moderne.*

A quelles conditions l'on peut se promettre de gagner les Indulgences attachées au Rosaire.

L'Eglise aussi sage & prudente que libérale & magnifique dans la dispensation de ses trésors, veut que ses enfans, pour gagner ces Indulgences, & pour en recueillir les fruits se trouvent entierement exempts de tout péché mortel & de toute affection criminelle ; qu'ils ne prétendent point se prévaloir de leur dévotion au Rosaire pour former dans leur cœur une monstrueuse alliance du culte de J. C. & de Marie, avec l'amour prophâne des créatures, semblables à cet Empereur qui autrefois sous le même toit de son Palais, rendoit également ses adorations à ses Idôles & aux images d'Abraham & de J. C. qu'il y conservoit. L'Eglise leur déclare & leur fait entendre qu'elle n'ouvre ses trésors, qu'elle ne les dispense qu'aux ames fortes & généreuses qui regardent avec dédain toutes les choses de la terre, pour n'aspirer qu'aux biens du Ciel, qui travaillent à dompter leurs passions, qui crucifient leur chair pour sauver leurs ames, qui pleins de zéle pour le salut du prochain, travaillent à l'édifier par de bons exemples, honorent la Sainte Vierge par la multitude de leurs

bonnes œuvres, & se ménagent pour eux-mêmes par une vie Chrétienne, une mort heureuse & Chrétienne. *Le même.*

Ne doit-on pas proportionner les respects à la qualité des personnes? On parle différemment aux Princes & différemment aux personnes ordinaires; or les Associés du Rosaire doivent toujours penser que celle à qui ils présentent leurs prieres est la Mere de Dieu, la Reine du Ciel, la Réparatrice des hommes? Quelle estime donc, & quelle haute opinion ne devez-vous pas avoir vous qui n'êtes associés que pour relever le mérite de Marie, que Dieu a comblée de graces pour soutenir ce haut rang de Mere de Dieu, & qu'il a ensuite rendue digne du culte & de la vénération de tous les peuples; que si ce sentiment doit être commun à toutes les pratiques de dévotion que la pieté des fideles a imaginées pour l'honorer, ne sera-t-il pas indispensable dans cette priere qu'il rappelle le souvenir du choix que Dieu a fait d'elle & du rang où il l'a élevée par le choix. Si l'on doit jamais marquer l'estime que l'on fait d'une personne, n'est-ce pas dans l'honneur qu'on lui rend & dans l'éloge que l'on fait des avantages qu'elle possédè; car comme la plus nécessaire disposition que Saint Paul demande dans celui qui se présente devant la Divine Majesté, c'est de croire que celui à qui l'on parle est véritablement notre Dieu, parce que cette seule parole exprimant plus de perfection qu'on n'en peut concevoir, suffit pour nous inspirer des sentimens conformes à sa grandeur & à notre néant: *accedentem ad Deum oportet credere quia est*, disons, proportion gardée, la même chose de la Mere de Dieu. Il faut s'adresser à elle avec un esprit rempli de ses perfections & agir conformément à cette haute idée, il faudroit même reciter cette priere avec la même disposition que l'Ange qui en prononca les paroles la premiere fois; il faudroit être si plein de sa grandeur, que l'on s'écriât comme Elisabeth, *d'où me vient ce bonheur &c. Manuscrit ancien.*

La dignité de Mere de Dieu doit occuper les Confréres en recitant le Rosaire.

Heb. 11. 6.

Ce qui peut faire la conclusions d'un discours sur ce sujet.

Faites, Vierge Sainte, par votre intercession, que nous remplissions tous les devoirs que nous impose notre dévouement au Rosaire; faites que nous imitions les grands exemples de vertu que vous nous proposez; faites que nous puissions être en droit d'entrer dans la communion de toutes les prieres, les aumônes, les jeûnes qui se pratiquent dans cette pieuse Confrérie. quel secours! quel appui, s'écrie Saint Augustin! quel sujet de consolation pour nous, de sçavoir qu'à toute heure, qu'à tous les momens du jour & de la nuit, il se trouve toujours quelque ame pieuse prosternée devant le Seigneur qui prie pour nous! Quelle consolation de sçavoir que si quelqu'un prie, tous en même-temps demandent pour lui la même grace. Faites donc encore, Vierge Sainte, que nous soyons toujours assûrés de votre puissante protection; qu'elle fasse monter nos vœux, nos prieres jusqu'au Trône de J. C. pour en faire descendre ses graces sur nous, & sur tout cette persévérance finale dans son amour, pour être couronné dans l'heureuse éternité.



EXORDE

POUR UN DISCOURS FAMILIER SUR LE ROSAIRE.

AVe gratiâ plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus. Luc Cap. 1.

Je vous salue pleine de grace, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénite entre toutes les femmes.

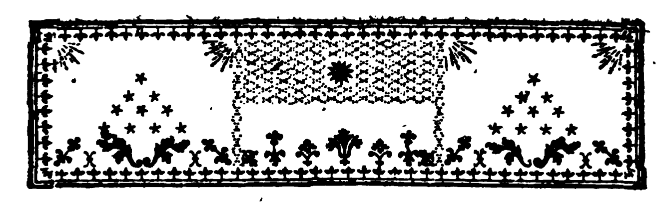
Fut-il jamais Créature, mes chers Paroissiens, qui ait reçu de si grands honneurs que Marie! Mais en fut-il jamais qui les ait mérité davantage? Que dans l'ancienne Loi on vit les Patriarches & les Prophètes saisis d'une sainte frayeur en présence des Anges, leur

rendre de profonds honneurs, lorsqu'ils paroissoient sur la terre : je n'en suis pas surpris ; l'excellence de leur nature, dit Saint Thomas, l'élévation de leur ministere & ce réjaillissement de la sainteté du Dieu, dont-ils portoient des oracles, exigeoit, ce me semble, leur respect : mais qu'un de ces esprits bienheureux descende exprès du Ciel pour saluer une pure créature dans les termes les plus respectueux ; qu'il reconnoisse en elle des avantages qui la rendent beaucoup supérieure à tous les Associés de sa gloire ; une plénitude de graces reconnuë dans Marie, *Ave gratiâ plena*; une union intime & corporelle de J. C. avec Marie, & de Marie avec J. C. *Dominus tecum*, une préférence générale, absolue, universelle sur tous les enfans d'Adam, *benedicta tu in mulieribus*, ce sont-là de ces Miracles, de ces prodiges qu'on ne conçoit pas, mais qu'on ne sçauroit trop admirer. *Luc. 1. 28.* *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.*

Ah! mes chers paroissiens que je découvre un grand sens dans ce peu de paroles qui composent l'éloge magnifique que l'Ange fait de Marie, vous pouvez & vous devez le découvrir aussi bien que moi ce grand sens, pieux Confréres du Saint Rosaire, dans la répétition fréquente de cette louange & de cette priere si agréable à Marie; mais loin d'ici ces prétendus esprits forts, qui entraînés par le torrent de leurs préjugés injurieux à la gloire de Marie, regardent la solemnité du Rosaire comme une dévotion stérile & infructueuse. Pour vous mes chers freres qui êtes bien fondés à croire la dévotion du Rosaire une dévotion solide, sainte & raisonnable tout à la fois pour ne point vous fatiguer en cherchant à vous instruire je viens tout simplement vous expliquer tous les différents Articles de l'excellente priere qui fait le fondement du saint Rosaire. Suivez-moi en peu de mots je vais tout à la fois & vous instruire & vous édifier. Voyez la page 654 à l'indication. *Réflexions sur chaque parolle de la Salutation Angelique.*

Ceux des Prédicateurs & de Mrs les Curés qui ne voudroient point s'assujetir à donner cette explication, trouveront facilement de quoi composer un petit Discours sur le Rosaire, s'ils n'aiment mieux recourir au discours familier qui est la fin du Traité de la Dévotion en général envers Marie. Je vais finir ce Volume par quelques réflexions sur la Dévotion du Scapulaire.





OBSERVATION PRÉLIMINAIRE SUR *LA DÉVOTION* OU *CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE*,

Dit communément *le Petit Habit.*

LA Confrérie de Notre-Dame du Carmel s'étant associée avec une Ordre aussi célébre qu'il est ancien dans l'Eglise, j'ai cru devoir lui donner place entre les sujets qui regardent la sainte Vierge, soit à cause qu'elle est instituée par cette Vierge même, soit parce qu'il y a peu de Société plus autorisée & plus avantageuse à un Chrétien qui veut assurer son salut; comme le prouve un Manuscrit attribué à M. Mascaron, qui m'est tombé entre les mains, & que j'espere donner dans le cours de ce Traité, tel qu'il est, sans en rien changer, afin de montrer aux Prédicateurs que dans les sujets mêmes qui paroissent les plus stériles au premier abord, l'art & la réflexion savent y jetter des beautés; & j'ai été d'autant plus flatté que ce Manuscrit me soit tombé, qu'après avoir beaucoup lû sur ce sujet, j'ai trouvé bien peu de chose qui fût propre à la Chaire : du reste, je crois de-

voir avertir qu'à l'exception du Rosaire & du Scapulaire, sur lesquels je ne laisserai pas d'avoir fourni de bons matériaux, ceux des Prédicateurs qui se trouveront obligés de travailler sur les autres Fêtes, Associations, Confréries & Dévotions, qui, sous tant de différents noms, n'ont qu'une même fin d'honorer la Mere de Dieu, feront fort bien de s'étendre sur la dévotion de la Sainte Vierge en général, & y faire entrer ce que leur sujet leur peut fournir de particulier.

DIVERS PASSAGES DE L'ÉCRITURE Qui peuvent être appliqués à ce sujet.

Dedisti mihi protectionem salutis. Psal. 17. 36.

Vous m'avez donné une protection qui m'assure de mon salut.

Fortitudo & decor indumentum ejus, & ridebit in die novissimo. Prov. 31. 15.

La femme forte est revêtue de force & de beauté, & elle rira au dernier jour.

Indumento justitiæ circumdedit me. Is. 61. 10.

Il m'a paré des ornemens de justice.

Exultabit anima mea in Deo meo, quia induit me vestimentis salutis. Id. Ibid.

Mon ame sera ravie d'allégresse dans mon Dieu, parce qu'il m'a revêtu des vêtemens de salut.

Inducere vestimentis gloriæ tuæ, Jerusalem. Isay. 52. 1.

Parez-vous de vos vêtemens de gloire, ô Jerusalem!

Velut ornamento vestieris. Is. 49. 18.

Ce sera un habillement prétieux dont vous serez revêtu, & qui sera votre ornement.

Expandi amictum meum,

J'ai étendu sur vous

& operui ignominiam tuam. 2. Sech. 16. 8. — mon vêtement, & j'ai couvert votre ignominie.

Induit eum stolam gloriæ. Eccl. 45. 9. — Il l'a revêtu d'une robe de gloire.

Ecce ego & pueri mei quos dedit mihi Dominus. If. 8. 18. — Me voici avec les enfans que Dieu m'a donnés.

Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. Prov. 31. 21. — Tous ses domestiques sont revêtus de deux habits.

In electis meis mitte radices. Eccl. 24. 13. — Prenez racine sur tous mes Elûs.

Vide utrùm tunica filii tui sit an non. Gen. 37. 32. — Voyez si c'est la robe de votre fils, ou non.

Cognovit Dominus qui sunt ejus. 2. Ad Thim. 2. 19. — Dieu connoit ceux qui sont à lui.

Noms des Auteurs & des Prédicateurs qui ont écrit & prêché sur ce sujet.

LE P. Crasset, ci-dessus cité dans la seconde Partie de son Ouvrage, Traité sixiéme, donne pour pratique de cette dévotion, de porter le Scapulaire.

Le P. le Jeune de l'Oratoire a un Sermon sur ce sujet qu'on peut appeller un Traité.

Le P. Théophile Renaud, Tom. 7. de ses Ouvrages, a composé un Livre entier sur le Scapulaire, où il justifie son origine; il y rapporte l'approbation des Souverains Pontifes, & les priviléges accordés à ceux de cet Ordre & de cette Confrérie.

Les Eloges Historiques fournissent deux discours sur ce sujet.

Les PP. de la Colombiere, Texier, Biroat, & M. de la Volpiliere ont tous traité ce sujet : le P. Oudri ne l'a pas omis non plus.

Dans les Panégyriques de la Vierge par le P. Nicolas de Dijon, Capucin, l'on en trouvera un qui n'est pas mal tourné.

Ceux qui ont fait les Panégyriques de Simon-Stock fournissent quelque chose sur la Dévotion du Scapulaire.

De tous les Prédicateurs modernes, le P. Brétonneau est le seul qu'il ait traité ce sujet ; voici l'extrait de son dessein sur cette matiere. Le Scapulaire ou l'Habit de la Vierge, dit-il, est comme une armure qui fortifie l'ame fidele, *fortitudo* ; un ornement qui releve sa beauté, *& decor* ; une source de bénédiction pendant la vie & la mort, *& ridebit in die novissimo*. Or sous ce vêtement de force votre devoir est de défendre le culte & les intérêts de Marie ; premiere partie. Sous ce vêtement de sainteté votre devoir est de vous rendre les imitateurs de Marie & d'embellir votre ame de ses vertus ; deuxiéme Partie. Sous ce vêtement de salut votre espérance est de participer chaque jour, & surtout au moment de la mort, à toutes les graces dont Marie est la dispensatrice ; troisiéme partie.

Prov. 31. 25. *Idem. Ibid.* *Idem. Ibid.*

Premiere Partie. Sous le Scapulaire, vêtement de force, *fortitudo*, votre devoir est de défendre le culte & les intérêts de Marie, le culte de la Mere de Dieu, comme celui de l'Homme-Dieu son fils, à toujours eu des ennemis à combattre. Or défendre le culte & les intérêts de Marie, je dis que c'est proprement votre vocation, vous que rassemble la Solemnité du Scapulaire dont vous êtes revêtus : il est vrai que dans la cause de Marie, comme dans celle de J. C., tout Chrétien doit être Soldat ; mais vous l'êtes par un devoir spécial, par un engagement public, par une alliance contractée en présence du Ministre des Autels ; c'est-à-dire que vous l'êtes par état.

Idem. Ibid.

Deuximée Partie. Sous le Scapulaire, vêtement de sainteté, *decor*, votre devoir est d'être les imitateurs de Marie : il faut entre l'Habit & les Mœurs une

Idem. Ibid.

une pleine conformité, une conduite irréguliere & un saint Habit, c'est une contradiction insoutenable. Il faut donc retenir l'Habit, pour ne pas perdre en le dépouillant les avantages qui y sont attachés; mais il faut aussi corriger les habitudes vicieuses, & être autant qu'il se peut exempts de reproches pour ne pas deshonorer l'Habit en le portant.

Troisiéme Partie. Sous le Scapulaire vêtement de salut, votre espérance est de participer, sur tout au moment de la mort, à toutes les graces dont Marie est dispensatrice. Entre toutes les graces propres du salut, les unes sont si avérées, qu'elles ne souffrent nulle contestation; les autres, quoique certaines, sont plus sujettes aux difficultés. Relevons 1°. Le mérite des premieres : 2°. Confirmons la vérité & la certitude des secondes.

L'on peut faire voir dans un discours sur le Scapulaire les trois véritésqui suivent : 1°. Que c'est un gage très-prétieux du salut : 2°. Que c'est l'engagement le plus étroit à Marie pour sécourir les Confréres dans tous les dangers : 3°. Que c'est un moïen le plus efficace pour remplir les devoirs essentiels du Christianismes.

Premiere Partie. Gage très-prétieux. 1°. Parce que l'on entre dans la famille de Marie. Que l'on participe à tous ses honneurs & à tous ses avantages. 2°. Parce que l'on est soutenu par une multitude de Confréres qui par leurs prieres font une sainte violence à Dieu.

Deuxiéme Partie. Engagement le plus étroit &c. & qui pare à tous les dangers : 1°. Contre les ennemis invisibles du salut, contre les tentations de la cupidité : 2°. Contre les ennemis visibles, comme les mauvais exemples contre les accidents de la vie &c.

Troisiéme Partie. Moïen des plus efficaces &c. 1°. Parce que la Dévotion envers Marie inspire naturellement de la Dévotion envers J. C. 2°. Parce que cette Dévotion est une source de graces qui aide à

l'accompliſſement de l'Evangile. Ce deſſein quoique d'un *Manuſcrit ancien* eſt bon & peut facilement ſe remplir en conſultant la table générale qui termine ce Volume.

L'Auteur des Eloges Hiſtoriques s'eſt formé ſur cette matiere un plan bien naturel par ces deux propoſitions : 1°. Qu'il eſt très-avantageux d'ajouter à la qualité de Chrétien celle de domeſtique & de ſerviteur de Marie en portant le Scapulaire : 2°. Qu'il eſt inutile de paſſer pour domeſtique de Marie en portant le Scapulaire, ſi l'on ne s'acquite fidelement des devoirs du Chriſtianiſme ; la premiere vérité ſervira à détromper ceux qui ont du mépris pour cette Dévotion & qui prétendent qu'elle n'eſt que le partage des eſprits foibles ; la ſeconde vérité contribuera à déſabuſer ceux qui ſe flattent mal-à-propos des privileges attachés à cette Dévotion.

Dans le premier point on peut montrer : 1°. *Qu'il* eſt avantageux d'être d'une Confrérie où l'on peut mieux ſatisfaire aux devoirs eſſentiels que l'on a contractés envers Dieu : 2°. Où l'on peut par de plus preſſans motifs s'animer à la piété & aux vertus chrétiennes : 3°. Où l'on peut par une protection ſpéciale de Marie s'attirer plus de bénédictions & plus de graces.

Pour les preuves du ſecond point elles ſont toutes ſimples, il faut faire voir qu'il eſt inutile de s'engager dans la Confrérie du Scapulaire &c. 1°. Parce que Marie ne protége point ceux qui déclarent la guerre à ſon Fils : 2°. parce qu'il eſt de toute certitude que les devoirs de ſurérogation d'une Confrérie ne remplacent pas les devoirs eſſentiels de la Réligion, deux vérités propres à détruire deux illuſions : 1°. Celle de ceux qui ſe repoſent trop ſur Marie & qui perſeverent toujours dans le crime : 2°. Celle de ceux qui s'imaginent que les œuvres de ſurérogation remplacent les œuvres eſſentielles de la Réligion que l'on omettroit par libertinage.

Diverses compillations sur la Dévotion du Scapulaire.

IL faut sçavoir que cet habit à l'égard de ceux qui le portent est une déclaration, & une protection extérieure qu'ils ont des sentiments de fils pour cette Mere de bonté; ensuite de quoi ils lui appartiennent, & elle leur appartient; elle est comme leur héritage & ils sont le sien, comme Saint Paul nous enseigne que les Chrétiens baptizés, son revêtus de J. C. : *Quicumque enim in Christo baptizati estis Christum induistis*; je dis aussi qu'en quelque façon les Confréres peuvent en prenant ce saint Habit, se revêtir de Marie qui leur fait part de ses vertus, & qui étend sur eux ce vêtement d'or, c'est-à-dire d'une parfaite charité. *In vestitu deaurato circumdata varietate* : & comme l'Apôtre exhorte les premiers Chrétiens de se revêtir de J. C. comme d'un habit pour se défendre, *induimini Dominum Jesum*, on peut dire aussi que porter le Scapulaire avec dévotion, c'est se revêtir en quelque maniere de la glorieuse Vierge, c'est-à-dire être sous sa protection. *Divers Auteurs anonymes.*

A quoi l'on s'engage en le revêtant du Scapulaire.

Gal. 3. 27.

Ps. 44. 10.

Rom. 13. 14.

Il faut allier la dévotion du Fils avec la dévotion de la Mere, être fidele aux commandemens de J. C. & aux pratiques de piété qui tendent à relever le culte & l'honneur dû à Marie. Tous les serviteurs de Marie doivent être revêtus d'une double robe, *omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus* : je m'explique & je dis qu'il est avantageux au Chrétien d'être de la Confrérie du Scapulaire, pourvû qu'en se représentant que l'on est Confrére l'on n'oublie pas que l'on est Confrére, l'on n'oublie pas que l'on est Chrétien, qu'en remplissant les devoirs de l'Association l'on remplisse aussi les devoirs de son état, qu'en s'attachant à ces œuvres de surérogation l'on

Pour être un véritable Confrére il faut allier le culte de J. C. avec celui de Marie.

Prov. 31. 21.

ne néglige pas les obligations primitives du Christianisme ; pourvû enfin que l'on ne sépare point le culte de Dieu, du culte de Marie ; voilà ce que j'appelle être revêtu d'un double habit. *Les mêmes.*

Le Scapulaire tient quelque chose du Sacrement en tant qu'il est un signe de l'alliance que Marie contracte avec les Confréres.

Le Scapulaire n'est pas un Sacrement, mais c'est un signe institué par la Sainte Vierge qui tient quelque chose du Sacrement, en ce que, 1°. il signifie cette alliance d'adoption de la Ste Vierge : 2°. il attire une singuliere protection sur les Confréres qui ont les dispositions convenables à la gloire de cette alliance ; or pour bien expliquer ce rapport du Scapulaire avec les Sacremens, il y a deux choses à remarquer ; la premiere, que comme J. C. en vertu de son institution, ayant appliqué aux Sacremens les mérites de son sang, il est écrit & déterminé par la vûe de ce signe, à produire la grace propre de ce Sacrement ; ainsi en quelque façon Marie ayant appliqué au Scapulaire les ferventes prieres, les hautes communications, les larmes, les sueurs, le sang, en un mot, tous les mérites de ce saint Ordre, elle est déterminée par la vue de ce Scapulaire à faire part de son amour maternel, & de sa singuliere protection à ceux qui le portent dignement ; la seconde chose à remarquer, est que comme J. C. a voulu que dans les Sacremens il y eût quelque chose de visible qui fût propre pour signifier les effets invisibles que la grace opere par leur moyen. Par exemple, l'eau dans le Baptême, est propre pour signifier la purification de l'ame ; ainsi en quelque maniere Marie a pris pour marque cet habit qui est propre pour exprimer les trois grands avantages par lesquels elle rend efficace la promesse qu'elle a faite de préserver du feu de l'Enfer & de sauver les Confréres. *Les mêmes.*

Trait de l'Histoire sainte qui peut s'appliquer à ce sujet.

Gedeon pensoit à se sauver de l'incursion des Madianites, & occupé de ses propres malheurs, il sembloit presque douter de la Providence ; où est disoit-il cet Ange exterminateur qui mettoit à mort les aînés de nos adversaires ? où est cette colomne de feu

qui pendant la nuit éclairoit les ténébres de nos Pères ? où est cette nuée raffraichissante qui tempéroit les ardeurs du jour ? Nous avons été tirés de l'Egypte, & maintenant nous sommes en proie à la fureur de nos ennemis. Consolez-vous, lui dit Dieu, allez dans la force dont vous êtes rempli & vous délivrerez Israel. Comment répond Gédeon. Délivrerai-je le peuple ? Vous sçavez que ma fille est la derniere de Manassé, & que je suis le dernier dans la maison de mon Père. Ne craignez point replique le Seigneur, *ego ero tecum*, je serai avec vous & je vous donnerai un signe de ma protection & de mon assistance. *Le P. Simon Carme, Livre intitulé actions Chrétienne.* *Judic. 6. 16.*

Ce que Dieu dit autrefois à Gedeon, Marie le dit à Simon-Stok.

Simon-Stok, étoit dans la même perplexité au sujet de son Ordre qu'il voyoit accablé de toutes parts, & il s'en exprimoit en ces termes : je pensois être du nombre des successeurs d'Elie, & l'on traite de fanatiques ceux qui se font une réligion de le croire. Je me flattois Vierge sainte que le Carmel vous étoit attaché par un titre spécial, & il n'a aucune marque sensible de vos tendresse, ne lui refusez pas un signe qui le distingue, vous sçavez qu'Elie prévoyant votre pureté future, en a voulu laisser de nobles vestiges dans sa personne, & animé de cet esprit n'a-t-il pas assemblé des Disciples qui ont fait comme lui profession d'une vie si céleste. Vous sçavez qu'Elisée son disciple profitant des instructions d'un si sage maître, a reglé par une merveille surprénante sa vie sur la vôtre, avant même votre naissance ; vous sçavez que le Carmel est la montagne où a été élevée une Chapelle à votre honneur, quoique vous ne fussiez pas encore. Vous sçavez que c'est là où vous trouverez des défenseurs de vos prérogatives & des imitateurs de vos vertus.

Continuation du même sujet.

Il n'en faut pas davantage à Marie, elle se rend aux vœux de Simon-Stok, & il est beau d'écouter comme elle lui parle : N'appréhendez pas, je suis avec

vous ; ne vous étonnez pas, je suis votre Mere : tous ceux qui vous combatteront seront confondus, & rougiront de honte ; tous ceux qui s'opposent à vous par leurs contradictions seront réduits au néant & périront : vous chercherez ces hommes qui s'élevent contre votre Ordre, & vous ne les trouverez plus ; ils seront comme s'ils n'avoient jamais été. Lorsque vous marcherez au travers des eaux, les fleuves ne vous submergeront point ; & quand vous serez dans le feu, la flamme sera sans ardeur pour vous : je vous porterai moi-même jusqu'à la vieillesse, jusqu'à la fin du monde, je vous soutiendrai. Levez les yeux, & regardez autour de vous, vos solitudes presque désertes seront trop resserrées pour la foule de ceux qui viendront s'y établir : les Rois seront vos nourriciers, & les Reines vos nourrices. Et pour preuve de mes paroles, recevez mon très-cher Fils, recevez cet habit, comme un témoignage de mon amour, & comme un gage d'une alliance éternelle. *Le même.*

Sur le même sujet.

Mais comme la vertu ne défere pas toujours simplement aux oracles du Ciel, la Vierge sainte se fait voir au Pape Jean XXII ; & après l'avoir averti qu'elle a fait présent du Scapulaire à Simon-Stok, elle lui commande de l'autoriser par des Bulles & des Priviléges. Je pourrois ajouter que la Mere de Dieu, parlant au Pape, est revêtue de l'habit qu'elle recommande ; & rien ne m'empêche de dire, que si les habits distinguent dans le monde les conditions, le Scapulaire est une livrée dont Marie orne Simon-Stok, pour distinguer son Ordre par un caractere si sublime : *ut cœlesti hâc veste Ordo sacer dignosceretur. Le même.*

L'Histoire du Scapulaire n'est point une Histoire controuvée.

Je ne vous compte point des fables, je vous dis des vérités : la Mere de la parole éternelle n'est point de ces ames perfides qui promettent sans tenir ce qu'elles ont promis. Simon-Stok n'est point un de ces hommes visionnaires qui s'imaginent voir ce qui n'a pas même l'apparence de la réalité. Je sçais qu'il

a des visions fausses ; & de-là il suit qu'il y en a de véritables. Comment le Scapulaire est-il descendu du Ciel, & comment la Manne est-elle tombée sur la terre ? Quelle est la main qui a travaillé cet habit, & quelle est la main qui a pétri ce pain des Anges ? Il ne faut pas tout croire : mais faut-il ne croire rien ? Faut-il ne déferer qu'aux choses qu'on a vues ? Faut-il combattre le sentiment commun, la tradition ancienne & les décisions autentiques des Souverains Pontifes ? *Le même.*

A quoi donc vous êtes-vous engagés, & qu'avez-vous fait en vous revêtant de cet habit & vous présentant à l'Autel de Marie pour y recevoir sa robe & ses livrées ? C'étoit lui dire, sinon par les accens de la voix, du moins en pratique & dans le même esprit que David le disoit à Dieu : *zelus domûs tuæ comedit me, & opprobria &c.* Puissante Reine du monde, ce qui m'attire devant vous & auprès de vous, ce ne sont point tant mes propres intérêts que les vôtres : dans le haut rang où vous êtes élevée, quels hommages ne vous sont pas dûs ! & comment pourrois-je voir qu'ils vous fussent refusés, ou qu'on voulût les restraindre & leur prescrire des bornes trop étroites ? Faut-il là-dessus m'opposer ou à la licence effrenée & aux attentats de l'hérésie, ou aux vains prétextes & aux illusions de la fausse piété du siécle ? Faut-il parler ou agir ? Daignez m'employer, me voici : tout ce qui vous blesse me blesse ; tout ce qui s'attaque à vous est pour moi-même une offense qui m'outrage, & dont je jure à la face du Dieu vivant, autant que ma foiblesse le permet, & suivant les moyens que me fournit la Religion, d'effacer la tache. *Le P. Bretonneau.*

Les Associés au Scapulaire doivent plus que le commun des hommes prendre les intérêts de Marie.

Ps. 68. 10.

Je ne dois point m'étonner que le serpent infernal ait tant redoublé ses efforts contre cette célebre, illustre & pieuse Confrérie du saint habit de la Vierge ; qu'il ait rempli de son venin des bouches empestées ; qu'il ait mis en usage des plumes trem-

Comme la dévotion du Carmel a triomphé & triom-

phe encore de ses ennemis.

pées dans le fiel le plus amer; que de toute part il a semé les libelles les plus calomnieux pour l'avilir dans l'esprit des peuples, pour en noter les exercices comme infectés de l'idolatrie payenne, pour en ruiner les principes, comme imaginaires & supposés: il étoit naturel qu'ennemi de Marie, & toujours en guerre avec cette femme, destinée à lui écraser la tête, selon la parole de l'Ecriture, il employât toutes ses forces à lui enlever des troupes auxiliaires, dont elle devoit tirer de si prompts & de si puissans secours. Je ne m'étonne pas non plus que l'Eglise, inséparablement unie à la Mere de son divin Epoux, ait fait servir toute l'étendue de son autorité à lui assûrer un renfort que la Providence lui avoit ménagé, & qu'on entreprenoit de lui ravir; que successivement & tour à tour six Pontifes * Souverains se soient expliqués là-dessus dans les termes les plus exprès. Desorte que toutes les tentatives de l'enfer, que toutes les intrigues formées contre la dévotion du Scapulaire, bien-loin de la réfroidir dans les cœurs & de l'avilir dans l'estime publique, n'ont eu d'autre effet que de lui acquérir un nouveau crédit, de lui donner plus d'éclat, & de l'établir sur des fondemens plus inébranlables. *Le même.*

Ce seroit une honte pour un Associé du Scapulaire, de se montrer indifférent pour les intérêts de Marie. *S. Chrysost. serm. de Martyr. tom. 3.*

Ce que j'aurois peine à comprendre, c'est qu'un Chrétien manquât de fermeté dans les rencontres, & de résolution pour la défense d'une Vierge dont il porte l'habit, & à qui l'attache un engagement si étroit: que lui dirois-je, & quel droit alors n'aurois-je pas de lui adresser ce reproche si juste & si pressant, que faisoit sur un autre sujet S. Jean Chysostôme: *Considera pactum, militiam, conditionem*? Hé! mon frere, avez-vous perdu l'idée & le souvenir de votre promesse? Considérez le pacte que vous avez fait, *pactum quod spopondisti*: pensez en quelle milice vous

* Jean XXII. Alexandre V. Clément XII. Paul III. Grégoire XIII. Paul V. L'on peut sur ce point consulter le Bullaire.

avez voulu être inſcrit, *militiam cui nomen dediſti* : rappellez dans votre eſprit à quelle condition on vous y a reçu, *conditionem quâ acceſſiſti*. Cette condition que vous avez volontairement & ſolemnellement acceptée, étoit-ce de vous laiſſer dominer par un vain reſpect? étoit-ce de retenir la vérité captive, & de diſſimuler vos ſentimens lorſqu'il faudroit les faire connoître? étoit-ce de demeurer dans un honteux ſilence, quand la Vierge, ſous qui & pour qui vous avez à combattre, ſeroit attaquée; quand la pureté de ſon culte ſeroit altérée; quand ſes plus beaux titres lui ſeroient diſputés? & eſt-ce pour cela que vous avez demandé à être admis parmi les enfans de Marie? eſt-ce à ce prix que vous avez prétendu qu'on vous comptât au nombre de ſes ſerviteurs? *Le même.*

L'aſſociation au Scapulaire eſt un des plus puiſſans motifs pour nous engager à vivre ſaintement.

Tous les Saints Peres demandoient à ceux qui entroient dans le ſaint miniſtere, une conformité pleine & entiere entre leur conduite & leurs mœurs, & l'habit qui les diſtinguoit du commun des laïcs : car ne vous y trompez pas, diſoit ſaint Jean Chryſoſtôme, adreſſant la parole aux Prêtres d'Antioche, pourquoi penſez-vous que vous ayez été élevés au Sacerdoce? Eſt-ce pour vous montrer dans nos Temples couverts des vêtemens de l'Egliſe & de ſes plus riches ornemens? Non, non, ce n'eſt point là ce qui vous diſtingue devant Dieu. Mais voulez-vous apprendre ce qui vous releve aux yeux du Seigneur? C'eſt d'accomplir, ſous ces vêtemens ſacrés, toutes vos obligations. Voilà, continuoit ce ſaint Docteur, ce qui fait votre dignité, votre ſûreté, votre mérite : *hoc veſtra dignitas eſt, hoc ſecuritas, hoc corona.*

S. Chryſoſt. hom. 6. ad Pop. Antioch.

Application des paroles de S. Chryſoſtôme aux Aſſociés au Scapulaire.

Or c'eſt ainſi que je puis bien raiſonner moi-même par rapport à vous; & ceci revient parfaitement à ce ſujet. Je prétens que de porter l'habit de Marie, c'eſt une puiſſante raiſon pour ſe préſerver de tous les déſordres qui pourroient, en corrompant votre vie, profaner la robe & les livrées de la Vierge que

vous voulez honorer : je prétens que c'est un des plus solides motifs pour vous engager à redoubler sans cesse votre piété, & à vous enrichir de toutes les œuvres chrétiennes qui peuvent, en vous rendant agréables à Dieu, vous rendre dignes de la Vierge, dont vous avez embrassé le service : je prétens que c'est pour vous une obligation indispensable de vous sanctifier ; & c'est en ce sens que vous devez devenir les imitateurs des vertus de Marie. *Le même.*

La forme de la Bénédiction du Scapulaire suffit pour fermer la bouche aux adversaires de cette dévotion & aux mauvais Chrétiens qui prétendroient en abuser.

Posons un principe sûr, que le Scapulaire seul, & considéré en lui-même, n'a nulle vertu, ou n'a qu'une vertu imparfaite, qu'il n'est utile qu'au sens exprimé dans la forme de la bénédiction, c'est-à-dire qu'autant qu'il nous aide à bien vivre, *concedat tibi Deus tempus benè vivendi* ; qu'autant qu'il nous aide à bien agir, *locum benè agendi* ; qu'autant qu'il nous aide à persévérer & à bien finir, *constantiam benè perseverandi* : c'est ainsi que nous l'entendons. Or cela posé, nous seroit-il bien difficile de répondre à quelques Censeurs malins qui, pour décréditer la dévotion des peuples envers la Mere de Dieu, nous imputent des idées & nous attribuent des fausses maximes que nous reprouvons, bien-loin qu'elles nous soient jamais venues à l'esprit ? Qui se persuadent ; disons mieux, qui veulent se persuader, & qui voudroient nous le persuader à nous-mêmes, que pour relever certaines Associations, surtout celle-ci, que pour les faire valoir & pour en réhausser les privileges, nous autorisons les desordres & donnons aux ames une confiance trompeuse, comme si nous étions vous & moi dans la pensée que l'habit de la Vierge, indépendamment d'une vie chrétienne, (comme l'ont pensé & le pensent peut-être encore certains mauvais Chrétiens que nous desavouons) nous servît de sauve-garde contre tous les arrêts du Ciel & contre toutes les vengeances de Dieu ; comme si nous prétendions que ce fût un supplément de toutes les œuvres ordonnées par la loi ; que ce fût par lui-

même l'abolition de tous les crimes commis contre la loi. &c. *Le même en substance.*

Hugues de S. Victor observe que le Saint-Esprit ayant servi d'ombre à Marie dans l'Incarnation, Marie a dû à son tour servir d'ombre à l'Eglise dans ses différens besoins. Ce fut le Saint-Esprit qui devint sa force & son asile dans le mystere d'un Dieu fait Homme; & c'est Marie, pleine du Saint-Esprit, qui devient le refuge & le bras des Chrétiens : c'est de son habit présenté aux Fideles par les mains de Simon-Stok, dont le Prophète Roi sembloit parler, lorsqu'il disoit : *Scapulis suis obumbrabit tibi, & sub &c.* elle étendra sur vous son Scapulaire comme une ombre, & vous espérerez sous ses ailes. Mais prenez garde que cette faveur ne soit prompte & passagere, si vous n'apportez de votre part tous vos soins pour la ménager. L'on a de la consolation d'entendre dire que Marie, par le moyen de son habit, éteint les flammes, sollicite pour les pécheurs, assiste les mourans, porte ses soins au-delà du tombeau; mais l'on doit craindre que tant de graces ne deviennent plus funestes que profitables. *Le P. Simon, Actions Chrétiennes.*

Comme Marie devient la Protectrice de ceux qui portent son habit.

Ps. 90. 4.

Si l'esprit d'Elie passa avec son manteau dans Elisée, il faut que l'esprit de Marie passe dans nous avec ses vêtemens. Le Disciple, revêtu du manteau de son Maître, lui étoit si semblable en mérite, qu'on disoit qu'il y avoit deux Elies, l'un dans le Paradis terrestre, & l'autre sur le rivage du Jourdain : & notre vie devroit être si conforme à celle de Marie, qu'en nous voyant l'on devroit s'imaginer de la voir. Les témoins de nos conversations devroient dire : c'est ainsi que la Mere de Dieu conversoit; l'éclat de nos actions devroit être l'expression des siennes. *Le même.*

Nécessité de conformité des sentimens des Confreres avec les sentimens de Marie.

Le Scapulaire étant comme la livrée de la sainte Vierge, est le signe qu'on lui appartient, & qu'on est entierement dévoué à son service. N'est-ce pas

Le Scapulaire est un titre pour

être sous la protection de Marie dans les divers dangers de la vie.

un juste titre pour être sous sa protection & pour l'engager à défendre ses serviteurs, en leur donnant comme un asile ouvert contre les attaques & les poursuites de leurs ennemis, & un secours assûré dans tous les hasards qu'ils courent de leur salut? Aussi est ce à quoi elle engagea sa parole au même tems qu'elle fit ce présent au Bienheureux Stok, & ensuite à tous ceux qui se consacreroient à son service en prenant cet habit : *ecce signum salutis, ut sit salus in periculis.* L'on feroit des volumes multipliés, si l'on vouloit rendre tous les éclatans prodiges opérés par la protection de Marie. L'on en a vu à qui ce Scapulaire a servi de bouclier contre le fer de l'ennemi; d'autres qui, blessés à mort, à la faveur de cette arme de salut ont vêcu assez de tems pour concevoir une vraie douleur de leurs péchés & en recevoir l'absolution, &c. Un détail plus long deviendroit ennuyeux : c'est dire assez, sans doute, que tous les élémens semblent reconnoître cette Mere de salut, & disposer en sa faveur. A la présence du Scapulaire les tempêtes se calment, les incendies s'arrêtent, les naufrages cessent, &c. Que veut dire tout cela? sinon que comme il n'y a jamais eu de protection plus puissante que celle de la Mere de Dieu, jamais elle n'a davantage éclaté qu'à l'égard de ceux qui ont été revêtus de son habit, non seulement dans tous les hasards de leur vie, mais contre tous les ennemis de leur salut. *Le P. Oudry, sur ce sujet un peu changé.*

Form. Bened.

Ce que Marie exige des Confreres, en vertu du pacte qu'elle a fait avec eux, fait voir l'injustice

Afin que le Scapulaire & la dévotion envers Marie, dont il est la marque, soit un véritable signe de salut & de prédestination, il faut se souvenir de ce que l'on doit toujours présupposer que la Mere de Dieu, en faisant de si magnifiques promesses, & attachant de si glorieux avantages à cet habit, a fait comme un pacte & passé une espece de contrat avec ceux qui le portent : *fœdus pacis & pacti sempiterni.* C'est ainsi qu'elle l'appelle elle-même; c'est-à-dire

que par-là elle les oblige de leur côté à soutenir l'honneur qu'ils ont d'être ses serviteurs, ses enfans d'une maniere particuliere, & cela par l'éclat de leurs vertus & par la sainteté de leurs mœurs. Ce seroit en effet une étrange illusion de s'imaginer que c'est assez pour avoir une marque de prédestination de porter seulement le Scapulaire, quelque vie que l'on menât d'ailleurs, & à quelque déréglement que l'on s'abandonnât; ou bien de prétendre par-là se dispenser des obligations qu'ont tous les autres Chrétiens, comme si l'on étoit tellement assuré de son salut, qu'on n'y dût contribuer en aucune façon de sa part. C'est sous ce prétexte que quelques faux zélés, qui prennent toujours les choses du mauvais côté, ont prétendu avoir droit de décrier cette dévotion, comme si l'on ne pouvoit point abuser de toutes les plus saintes pratiques, & même des plus augustes mysteres de notre Religion. Ce que l'on soutient donc, est que la vertu de cette dévotion extérieure vient de l'intérieure qui l'anime; que c'est un signe & une marque du culte sincere que l'on rend à la glorieuse Mere de Dieu; & par conséquent qu'il faut que les sentimens du cœur répondent au signe, de même que ce signe sert à exciter la dévotion du cœur: autrement ce seroit un signe trompeur & une véritable hypocrisie, si l'on en faisoit seulement une dévotion d'éclat & une pure ostentation, sans être soutenu d'un fond de vertu & d'une véritable piété. *Le même.*

des reproches que nous font les ennemis de son culte.

Avez-vous jamais bien pensé quelles saintes richesses vous communique l'étroite union qui vous lie avec tout un Ordre, que son antiquité, que sa sainteté, que ses mérites sans nombre ont rendu dans le Christianisme si vénérable? Si j'en parle, ce n'est point tant pour en réhausser la gloire par des éloges, que pour affermir vos espérances par une des plus consolantes réflexions. Ne la perdez pas: en effet, dès que vous portez l'habit de la Mere de

Quel glorieux avantage il revient aux Associés du Carmel. Gloire de cet Ordre célebre.

Dieu, ce que vous pouvez vous dire à vous-même, le voici : Maintenant dans toute l'étendue d'un corps formé sous le nom & sous la protection de Marie, tant de fervens Religieux, l'honneur du Carmel, tantôt assemblés dans le Sanctuaire, tantôt prosternés aux pieds de l'Oratoire, tantôt occupés aux observances régulieres, accumulent graces sur graces : & quel fond que ce trésor, qui chaque jour grossit entre leurs mains ! Maintenant tant de Ministres du Dieu vivant, Directeurs, Prédicateurs, Apôtres & Docteurs, tracent aux ames dans le tribunal les voies du salut, dispensent aux Peuples dans la Chaire la parole du salut, enseignent dans les écoles la plus pure doctrine du salut, portent aux nations étrangeres l'Evangile du salut : héritiers de l'esprit, non seulement de Marie leur Mere, mais de tant de Prélats, les Pasteurs de l'Eglise ; mais de tant d'Ecrivains & de Savans ; mais de tant d'ouvriers infatigables & sans cesse appliqués à cultiver la vigne du Pere de famille ; mais de tant de Saints que le Ciel a reçus dans la gloire, & dont ils sont les successeurs : ils les font revivre, ou plutôt ils font revivre leurs vertus. &c. *Le P. Bretonneau.*

De l'apparition de Marie à Simon Stok. Ce qui se passa dans cette admirable révélation. Vérité incontestable du fait.

De quoi s'agissoit-il ? De cette révélation faite à l'un des plus pieux & des plus excellens personnages de son siécle ; c'est le bienheureux Simon-Stok, de cette fameuse apparition où la Mere de Dieu, présente elle-même, lui mit dans la main le saint Scapulaire, comme le gage d'une alliance spéciale entre elle & tout son Ordre, *mea Confraternitatis signum* ; comme un signe de prédestination, *ecce signum salutis* ; comme un bouclier contre toutes les attaques & dans tous les dangers, *salus in periculis* ; comme un des plus fermes soutiens à la derniere heure, & une sorte d'assûrance contre l'affreux péril d'une irrévocable condamnation, *in quo quis moriens, aeternum non patietur incendium*. Quel don ! Or je le sçai, ce n'est point là de ces faits qui frappent d'abord

les yeux, & qui portent avec eux-mêmes une pleine conviction ; c'est un fait particulier. Mais de tous les motifs qui rendent un fait sagement & sûrement croyable, en est-il un qui manque à celui-ci ? Envisageons-le par tous les endroits, & examinons-en & la nature & les circonstances, tout lui rend témoignage, & tout sert à le justifier.

1°. C'est une révélation faite par la Mere de Dieu : est-ce pour cette fois seulement que la Reine du Ciel a daigné se faire voir ? & par une témérité insoutenable, traiterons-nous dans le Christianisme toutes ces apparitions d'idées fabuleuses & chimériques ?

2°. C'est une révélation faite pour l'établissement d'un Ordre dévoué au service de la Mere de Dieu : le sujet étoit-il si peu important, qu'il n'ait pas de quoi intéresser cette Vierge, & qu'elle y dût refuser ses soins ?

3°. C'est une révélation faite, à qui ? à un homme que d'un consentement unanime nous reconnoissons pour un des plus saints & des plus éclairés serviteurs de Dieu. En la rapportant a-t-il voulu nous tromper ? ou en la croyant s'est-il trompé lui-même ? Pesez bien ce que je dis. A-t-il voulu nous tromper ? Mais où seroit cette sainteté qui fut l'admiration surtout de notre France & de l'Angleterre ? S'est-il trompé lui-même ? Mais où seroient ces hautes connoissances ? où seroit cette profonde & sublime sagesse dont il nous a laissé de si beaux vestiges, & que nous recueillons dans ses écrits ?

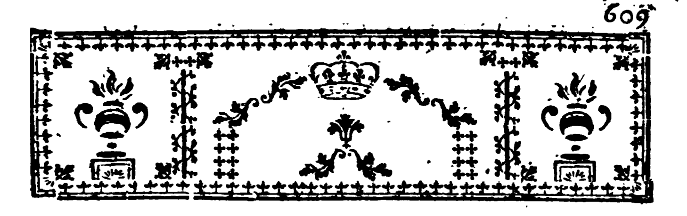
4°. C'est une révélation reconnue jusqu'à présent, & confirmée par la foi invariable de plus de quatre siécles. Tant de Papes, ci-dessus cités, tant d'Evêques, qui prévenus de cette créance, ont ouvert tous les trésors de l'Eglise & les ont répandus avec une espece de profusion ; tant de rares génies, de graves & irréprochables Docteurs qui s'y sont soumis & ont employé leurs veilles à la soutenir ;

tant de Peuples qui tous en foule, remplis de la même confiance, ont demandé le saint habit de Marie & l'ont recherché avec empressement, l'ont porté jusqu'au dernier soupir, l'ont voulu emporter jusques dans les ombres du tombeau : cette nuée de témoins dans toutes les professions, dans tous les états; ce monde entier a-t-il été dans l'erreur & dans une pareille erreur? y est-il encore? & doit-il céder à l'orgueilleuse indocilité de ces esprits incrédules & prétendus forts, dont la fausse gloire est de juger de tout contre le sens ordinaire & les vues communes du reste des hommes?

5°. Enfin, c'est une révélation vérifiée par les plus merveilleux évenemens & les plus insignes prodiges. Quoi donc! Dieu, prodigue de ses miracles, a-t-il tant de fois émoussé la pointe du fer? a-t-il calmé la fureur des flots? a-t il suspendu les atteintes du feu? a-t-il guéri les maux les plus incurables? a-t-il arrêté toute la vertu des élémens? a-t-il changé l'ordre de toute la nature, pour marquer de son sceau & pour accréditer une Association dont le fondement est ruineux? & des effets si surprenans ne nous font-ils pas sensiblement connoître la réalité, la sainteté de leur principe?

Qui sont ceux qui d'ordinaire attaquent les dévotions, soit générales, soit particulieres envers Marie.

Je ne vous demande pas, Chrétiens, une piété aveugle; & la vôtre sera toujours bien éclairée, quand vous suivrez toutes les regles que je vous ai prescrites dans cet ouvrage; regles conformes à la raison & à la Religion. Hé! ne sommes-nous pas assez clairvoyans pour observer quels sont ceux communément qui s'élevent avec plus d'audace & moins de retenue contre la dévotion que je vous prêche & contre d'autres? De la même bouche dont ils blasphement, si j'ose parler ainsi, la solemnité du Scapulaire de Marie, n'attaquent-ils pas tous les jours les plus religieuses Institutions? & en combien de rencontres n'osent-ils pas même entamer les dogmes les plus essentiels de notre foi?



MANUSCRIT
SUR
LE SCAPULAIRE,
ATTRIBUÉ
À FEU M. MASCARON.

Nolite omni spiritui credere ; sed probate spiritus si ex Deo sint.

Ne croyez pas à tout esprit ; mais éprouvez si les esprits sont de Dieu.

EMBRASSER toutes les pratiques de dévotion sans discernement, ou les rejetter toutes sans distinction, ce sont, Chrétiens mes freres, deux partis bien opposés l'un à l'autre, également contraires à la solide piété, conduits par une superstitieuse crédulité. Si nous donnons dans tout sans précaution, à combien d'abus nouvrons-nous pas la porte ? Inspirés par une orgueilleuse délicatesse, si nous rejettons tout sans examen, dans combien d'erreurs ne risquons-nous pas de tomber ? & qui ne voit pas d'abord les suites déplorables de ces deux excès ? Jamais l'erreur ne peut honorer Dieu ; toujours l'abus le deshonora : il ne faut donc pas croire ni résister *Exorde.*

non plus indifféremment à tout esprit ; mais éprouver avec soin si les esprits sont de Dieu : *Nolite &c.* Or cette épreuve si nécessaire pour bien juger du mérite d'une dévotion, consiste à voir ce qu'elle a de raisonnable dans ses principes, & ce qu'elle a d'avantageux dans ses effets. Manque-t-elle par les principes ? s'y attacher, c'est au moins imprudence. Manque-t-elle par les effets ? s'y asservir, ce ne peut être que vanité.

Ne craignons point, Chrétiens, de juger sur ces regles de la pieuse cérémonie qui nous rassemble en ce saint lieu. Qu'y venons-nous honorer, & quel y est l'objet de notre culte ? C'est cet habit de salut, ce vêtement de justice, que les enfans des Prophètes, les Anges du Carmel, reçurent de Marie pour le porter eux-mêmes & le communiquer au reste des Chrétiens, comme un gage assûré de son amour & de sa bienveillance ; gage digne de toute notre estime. Peut-être en est-il parmi vous qui n'en font point assez de cas, parce qu'ils n'en connoissent pas assez le prix : je viens les en instruire, en m'attachant toujours aux regles que je vous ai marquées.

Toute dévotion, pour être véritable & digne de la réligion pure & sans tache que nous professons, doit donc avoir deux caracteres, de la solidité dans les principes, afin que nos démarches soient prudentes ; de l'utilité dans les effets, afin que nos démarches soient salutaires. Or je soutiens que ces deux traits concourent également à former la dévotion du Scapulaire de Marie. 1°. Elle a dans ses principes toute la solidité que demande la vraie sagesse : 2°. Elle a dans ses effets toute l'utilité que demande notre salut. Je parle dans le Sanctuaire en présence du Dieu de vérité, & je parle pour cela même avec une entiere assûrance, parce que la dévotion dont j'entreprens l'éloge, est à l'épreuve de toutes les subtilités de la critique la plus exacte. Comment cela ? Je le repete en deux mots, qui

Division générale.

vont faire le partage de ce discours ; c'est que les principes sont infiniment raisonnables , premier Point ; c'est que ses effets sont infiniment avantageux , second Point.

Introduction du premier Point.

Quand je soutiens que la dévotion du Scapulaire est par la solidité de ces principes à l'épreuve de toutes les subtilités de la critique, je le soutiens, non sur de simples conjectures toujours sujettes à mille incertitudes, mais sur des faits certains, & dont la vérité ne peut être meconnue de qui la recherchera de bonne foi : car enfin, sur quels fondemens, sur quels principes est-elle appuyée, cette dévotion ? Cherchons-en l'origine ; examinons-en les prérogatives ; voyons-en l'étendue & la célébrité. Pure dans son origine, quel fut l'homme choisi par Marie pour en être le premier Instituteur ? Magnifique dans ses prérogatives, quelles graces, quels privileges l'Eglise n'y a-t-elle pas attachés ? Immense dans son étendue, quel nombre infini de partisans n'a-t-elle pas eu dans tous les temps ? Une dévotion marquée à ces traits peut-elle n'être pas infiniment solide, infiniment raisonnable dans ses principes ?

Soudivisions du premier Point.

Preuves de la premiere Partie.

L'homme choisi de Marie pour recevoir le Scapulaire, c'est Simon-Stok.

Et d'abord quelle en fut l'origine ? ou plutôt quel fut l'homme choisi du Ciel pour recevoir le Scapulaire de la main même de Marie, & pour le communiquer ensuite au Peuple Chrétien ? Ah ! c'est un Saint ; mais un Saint, vous le sçavez, récommandable par les plus héroïques vertus : suivons-le pas-à-pas dans toutes ses démarches ; examinons soigneusement toutes ses œuvres, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à la vieillesse la plus avancée, qu'y verrons-nous ? des prodiges sans nombre en tout genre de vertus.

L'on peut dire que le bienheureux Stok fut orné de toutes les vertus.

Fuite du monde : il en sort à douze ans, & n'y revient à plus de quarante que par l'ordre de Dieu, pour y répandre le feu céleste dont il s'étoit embrasé dans le désert. Austérité presque incroyable : des racines ameres, quelques goutes d'eau, une heure

ou deux de sommeil, c'est tout ce qu'il accorde aux pressans besoins d'une nature défaillante. Oraison continuelle : dans ce tronc d'arbre qui lui sert de demeure & qui lui donna son nom, il ne s'occupe nuit & jour qu'à méditer la Loi du Seigneur, qu'à louer sa miséricorde, qu'à exalter ses grandeurs. Horreur des moindres fautes : un petit mouvement, une legere pensée lui fait verser des torrens de larmes & redoubler ses excessives pénitences. Pureté angélique : tout ce qui pourroit altérer, tout ce qui pourroit ternir tant soit peu cette belle vertu, ne l'effleura même jamais ; jamais une triste expérience ne lui apprit qu'il portoit le plus grand des trésors dans un vase d'argile & de boue.

Etablissement des Religieux du Carmel dans l'Europe. Simon-Stok y est admis dans l'Ordre, & en fait l'ornement par ses vertus.

Tel étoit donc S. Simon-Stok dans l'ombre de sa solitude, quand les Religieux du Carmel, célebres depuis tant de siécles dans la Palestine, vinrent enfin édifier l'Europe & y répandre la bonne odeur de J. C. Inspiré de qui s'intéressoit à l'accroissement d'un Ordre dont il devoit retirer tant de gloire, il en embrassa l'Institut. Il en fut d'abord l'exemple & l'ornement ; bientôt on le crut digne d'en être le Conducteur & le Pere. On le force d'accepter cette Charge ; il obéit : & quel honneur sa vertu ne fit-elle pas à sa nouvelle dignité ! Vigilant sans défiance, actif sans empressement, charitable sans foiblesse, zélé sans fiel & sans aigreur, il donnoit le mouvement à tout, & tout entre ses mains prenoit un tour favorable : la piété croissoit sous ses auspices ; les études fleurissoient avec la ferveur ; l'Ordre s'étendoit de jour en jour sans rien perdre de sa premiere vigueur. N'en soyons pas surpris, Stok avoit soin de préparer l'ouvrage, & Marie s'appliquoit à le faire réussir ; juste retour que méritoit l'attachement de ce zélé Serviteur. Y en eut-il jamais de plus sensible à la gloire de Marie, de plus dévoué à ses intérêts, de plus ardent à étendre son culte, à lui gagner la confiance des fideles ? confiance qui lui

servoit à lui-même de ressource dans ses besoins : il y trouva toutes les graces, il y trouva en particulier cette grace signalée qui sert de fondement à la Fête que nous célébrons.

Simon-Stok obtient de Marie le Scapulaire. Son témoignage sur ce point ne peut être raisonnablement révoqué en doute.

Depuis trois ans Stok demandoit à sa sainte Protectrice un témoignage de son amour ; elle exauça enfin ses vœux ; & dans une apparition sensible elle lui donna le Scapulaire comme un gage de paix & d'alliance éternelle. C'est sur la foi même de ce grand Saint que je vous fais ce simple récit ; & ce Saint, si renommé par sa piété, également renommé par sa sagesse, a-t-il cru sans raison ? a-t-il parlé sans fondement ? a-t-il été séduit ? a-t-il voulu nous jetter dans l'erreur ? Tristes extrémités où sont forcés d'en venir les prétendus Savans, auxquels tout est suspect en matiere de révélation & de miracles : la vertu la plus décidée, la sagesse la plus éprouvée ne leur paroissent pas des garands assez sûrs ; ils veulent voir & toucher, pour ainsi dire, & ils refusent de croire tout ce qui choque leurs préjugés. Craignons & fuyons de semblables excès, qui vont à ébranler les plus solides fondemens de la piété publique ; ne soyons pas plus sages qu'il ne convient de l'être & que ne l'ont été nos Peres. Avec quel respect n'ont-ils pas reçu la vérité ? Recevons-la nous-mêmes avec une égale déférence, & embrassons sans crainte une dévotion aussi pure d'ailleurs dans son canal, qu'elle le fut dans sa source.

Par quelles voies & comment s'est transmise jusqu'à nous la dévotion du Scapulaire.

En effet, comment cette sainte dévotion a-t-elle triomphé du tems qui triomphe de tout ? & quel est le canal par où, à travers de tant de siécles, elle est venue jusqu'à nous ? Ah ! c'est une race sainte, les illustres enfans du Carmel ; c'est cet Ordre où d'âge en âge on a vu se perpétuer l'humilité la plus profonde, la pénitence la plus austere, le zele le plus pur, le mépris du monde le plus sincere, la haine de soi-même la plus parfaite, l'amour de Dieu le plus tendre & le plus ardent ; c'est cet Ordre où

une constante succession de Saints expose à nos yeux les Gerards, les Alberts, les Andrés Corsins, les Jeans de la Croix, les Magdelaines de Pavie, les Thérefes. Quels noms dans les fastes de l'Eglise! & les avoir seulement prononcés, n'est-ce pas avoir achevé l'éloge de l'Ordre où ils se sanctifierent? Héritiers de leur esprit, les dignes successeurs de ces héros du Carmel en conservent encore de nos jours toute la beauté: oui, on y cueille encore les mêmes fruits de piété, on y respire le même air de recueillement, le même goût de sainteté s'y fait toujours sentir. Tels sont les fideles dépositaires qui, de siécle en siécle, nous ont transmis le saint habit venu du Ciel à Simon-Stok. Des mains si pures en auroient-elles altéré la pureté? & nous revêtir sur la foi de la sainte livrée de Marie, est-ce donc une imprudente crédulité?

Les graces & les privileges que l'Eglise a accordé au Scapulaire, prouvent solidairement la solidité de cette dévotion.

Mais de quel œil l'Eglise qui est la colomne & l'appui de la vérité, a-t-elle vu l'usage du Scapulaire s'établir parmi ses enfans? Ecoutez, & dans les graces & dans les privileges dont elle n'a point cessé de le décorer, reconnoissez une preuve entierement décisive en sa faveur. Et certes, quelle est la main qui vous présente ce vêtement de salut? Oubliez, s'il se peut, que c'est celle d'un Saint, dans qui la sagesse la plus éclairée marche de pair avec la sainteté la plus sublime: oubliez que c'est celle d'un Ordre où l'on a vu la pureté des mœurs & la science de la Réligion passer des peres aux enfans, sans rien perdre de leur premier éclat. J'ai quelque chose de plus pressant à vous dire: Eh! quoi? C'est que l'Eglise elle-même vous le présente, ce saint habit, & qu'elle vous invite autant qu'elle peut à vous en revêtir. Oui cette Eglise, toujours éclairée de l'Esprit Saint qui doit être tous les jours avec elle jusqu'à la consommation des siécles; cette Eglise à laquelle les clefs de la science ont été confiées pour nous ouvrir le Royaume de la Vérité; cette Eglise enfin, de laquelle seule nous apprenons sûrement ce qui con-

vient ou ne convient pas à la vraie piété : ah ! c'est cette Eglise même, non-seulement qui souffre, qui releve, qui permet le religieux usage que nous réverons en ce jour, mais qui le bénit de la maniere la plus solemnelle, mais qui le loue dans les termes les plus forts, mais qui le recommande à ses enfans, mais qui les presse de s'y assujettir, & qui, pour les engager plus efficacement, verse sur eux tous les trésors de la Divine Miséricorde.

Les suffrages des saints & souverains Pontifes à l'égard du Scapulaire en font sentir la solidité.

Ouvrons, Chrétiens, ouvrons les monumens Ecclésiastiques, nous y verrons sur la matiere présente les Bulles expresses de deux grands Papes, Jean XXII & Alexandre V ; nous y verrons ces Bulles examinées long-temps après, & renouvellées sous Clément VII ; nous y verrons Paul III[e] & IV[e] ajouter leurs suffrages à celui de leurs Prédécesseurs ; nous y verrons Pie V & Grégoire XIII entrer dans ce commun concert pour venger le saint habit de la malignité jalouse qui osoit le décrier ; nous y verrons Paul V le combler encore de nouvelles louanges & de nouveaux dons, & cela dans des conjonctures où la plus legere imprudence y eût infiment nuit aux intérêts de la Foi.

Malgré les fureurs & les cabales de l'hérésie, la dévotion du Scapulaire s'est toujours soutenue, & se soutient encore avec avantage.

Je parle, vous le voyez, de ces jours de trouble & de confusion, où l'hérésie devenue plus furieuse par les coups que lui avoit portés le saint Concile de Trente, redoubla contre les Catholiques ces injustes reproches d'idolâtrie, dont elle s'étoit fait un prétexte de revolte & de cruauté. Quel respectable usage n'osa-t-elle pas blâmer sous ce titre odieux ! Le culte de la sainte Vierge fut encore moins épargné que tout autre ; & si l'on représenta les fideles attachés à l'honorer comme des idolâtres qui transportoient à la Créature un encens qui n'appartient qu'au Dieu Créateur, alors combien falloit-il garder de mesures pour ne point donner prise à l'erreur ? L'Eglise les garda toutes, mais sans changer jamais ni de conduite ni de langage. Ce qu'elle avoit fait

aux ſiécles dociles de nos Peres, en faveur de la dévotion que nous célébrons, elle le fit dans ces jours critiques, & elle l'a toujours fait depuis ; toujours les éloges ſe ſoutiennent ; toujours les graces coulent en abondance ; & en dépit de ces hommes amateurs de la nouveauté, qui, ſe renfermant dans leur propre raiſon, rejettent tout ce qui ſent l'autorité, les plus beaux privileges continuent d'honorer le Carmel & ceux qui y ſont aſſociés.

L'on peut dire ſans exagérer que la dévotion du Scapulaire s'eſt répandue par toute la terre.

Une dévotion ſi autoriſée, ſi favoriſée de l'Egliſe & de ſes Pontifes, ne pouvoit pas manquer de ſe répandre, de s'accréditer parmi le Peuple fidele ; & il ne faut pas s'étonner que tant de perſonnes ſe ſoient de tout temps engagées dans cette ſainte Milice : achevons de nous convaincre par là de ſa ſolidité. En effet, pourquoi cette dévotion a-t-elle fait de ſi grands progrès dans tout le monde catholique ? Pourquoi depuis près de ſix ſiécles l'uſage du Scapulaire ſe maintient-il avec tant de gloire & de ſplendeur ? Pourquoi partout & toujours le même zele, le même empreſſement de s'y conſacrer ? Pourquoi nulle interruption de temps, nulle exception de pays, nulle diſtinction d'âge, de ſexe & de condition ? Cette étendue, cette célébrité, cette durée n'en ſont-elles pas l'apologie ? Quelle illuſion à craindre dans une dévotion ſi généralement reçue, ſi univerſellement applaudie, ſi conſtamment ſoutenue ? On dit que ce ne ſont ni les ſages, ni les puiſſans, ni les nobles ſelon la chair qui ont coutume de l'embraſſer.

Extravagance de ceux qui s'imaginent donner dans le petit, en s'aſſujettiſſant à ce

Ainſi penſent en effet, ainſi parlent du moins ces hommes dédaigneux, à qui les pratiques communes, les uſages populaires n'inſpirent que du dégoût. Pitoyable délicateſſe ! On refuſe de marcher dans les routes que ſuit le ſimple Peuple ; on cherche d'autres ſentiers. Eſt-ce que l'on craint de s'égarer ? Non : mais on craint de s'avilir, de ſe dégrader en ſe mêlant avec les petits, en ſe confon-

dant avec le Peuple. Pour confondre ces esprits ridiculement délicats, je pourrois justifier ici l'usage du Scapulaire par un long dénombrement de personnes illustres qui ont fait & qui font encore gloire de le porter; j'en trouverois dans les conditions les plus distinguées jusques sous la pourpre & le diadème : la France seule m'en fournit des modeles à jamais respectables dans la plupart de ses Rois, depuis saint Louis jusqu'au dernier de ses augustes Neveux : à l'exemple de tant de grands Princes, j'ajouterois celui d'un nombre presque infini de Prélats de toutes les contrées du monde chrétien. Eh! à qui peut-il paroître honteux de suivre de si nobles traces?

que l'Eglise autorise.

Mais enfin, je veux bien supposer, pour un moment, que ce n'est que le simple Peuple qui donne vogue à la dévotion dont j'établis la solidité : Qu'en pourroit-on conclure à son desavantage, qui ne tournât également à celui de la sainte Religion que nous professons? Parmi ceux qui y furent appellés d'abord en assez grand nombre, il n'y eut pas, dit l'Apôtre, beaucoup de sages selon la chair, beaucoup d'élevés en dignité & en puissance, beaucoup de nobles: *Non multi sapientes secundùm carnem, non multi potentes, non multi nobiles.* Mais Dieu choisit ceux qui étoient les moins sages, ceux qui étoient vils & méprisables selon le monde: *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, & ignobilia, & contemptibilia.* Le Christianisme en étoit-il pour cela moins estimable, moins saint? Je dis plus; & s'il est vrai, comme on ose le prétendre, que la dévotion du Scapulaire soit beaucoup plus commune parmi les pauvres que parmi les riches, dans les conditions médiocres que dans les conditions plus relevées, je soutiens que cela même fait son éloge. Pourquoi? parce que la simplicité, la droiture, la piété, le desir de plaire à Dieu, de mériter ses faveurs, ne se rencontrent guere chez les grands, chez les riches, chez les prudens du siécle; ce sont plus ordinaire-

Quand même le Scapulaire n'auroit pour Associés que les simples du Peuple, l'on n'en peut rien conclure de défavorable à cette dévotion.

1. *Cor.* 1. 26.

1. *Cor.* 1. 27.

ment les vertus du Peuple, je dis de ce Peuple que les mondains regardent avec tant de dédain.

C'est sur le commun du Peuple que Dieu répand plus ordinairement ses faveurs.

Mais vous, ô mon Dieu! par un jugement qui condamne bien celui du monde, vous lui donnez la préférence : c'est à lui que vous découvrez les mysteres de votre Royaume; c'est sur lui que vous en répandez les richesses ; malheur donc à ceux qui rougiront de se confondre avec lui dans la célébrité de ce jour, & de prendre comme lui les livrées de votre sainte Mere; livrées dignes d'elle, dignes de vous. Un million de fois vous les avez enrichis de vos dons : ne cessez point, Seigneur, de les enrichir de nouveau & de les rendre de jour en jour plus prétieuses à votre peuple; il y va de votre gloire, il y va de l'honneur de Marie d'en augmenter & d'en faire sentir de plus en plus les salutaires effets. Je vais les expliquer dans le second Point.

Introduction du second Point.

C'est le propre de toute dévotion établie sur de solides fondemens, de produire des avantages également solides; & toute pratique de piété que la raison avoue & que la foi autorise, annonce des fruits assûrés à qui sçait se rendre digne de les recueillir : or telle est la sainte dévotion qui fait ici la matiere de nos éloges. Aussi utile dans ses effets que solide dans ses principes, quels fruits de justice ne présente-t-elle pas au peuple fidele? Quels moyens de salut ne lui assûre-t-elle pas? Comment cela? Le voici : 1°. en l'associant à un des plus saints Ordres de l'Eglise, 2°. en le consacrant singulierement au culte de Marie. Association à un Ordre saint (remarquez bien ceci) qui le fait entrer en participation de ses mérites, & consécration à Marie qui lui donne un droit particulier à sa protection. Quoi de plus avantageux! & n'ai-je pas raison de dire, à la gloire de la dévotion du Scapulaire, que l'utilité de ses effets répond à la solidité de ses principes?

Soudivisions du second Point.

Preuves de la seconde Partie.

Non, le Scapulaire que vous avez l'honneur de porter n'est pas un titre vain, un symbole sans force

& sans vertu ; en recevant des habitans du Carmel cette prétieuse portion de leur habit, vous faites avec eux une association sainte, il devient pour vous ce vêtement de justice, un titre d'union, un gage d'adoption, une marque enfin à laquelle le Carmel vous reconnoit véritablement pour ses enfans. Quel honneur, pourrois-je vous dire, de devenir par-là comme membres d'un corps dont la noblesse a tant de caracteres qui la distinguent ! On fait gloire dans le siécle de l'affinité qu'on a avec les grands ; les alliances qu'on prend avec eux flattent tout à la fois la vanité & l'ambition : on se pare de ces titres, & souvent on n'est grand que de la grandeur d'autrui. Vanité frivole que nous laissons aux adorateurs du monde ; mais dans l'esprit du Christianisme c'est un souhait légitime, une ambition louable que d'aspirer à devenir les enfans des Saints : *Filii Sanctorum sumus.* Et n'est-ce pas la gloire solide que nous procure la sainte association du Scapulaire ? association d'autant plus estimable, qu'elle est plus éloignée de tout reproche de superstition, & que les avantages qu'on y trouve sont plus grands & plus certains ; deux réflexions auxquelles je vous prie de vous appliquer.

L'on ne peut regarder comme un titre vain l'association au Scapulaire.

C'est un des premiers principes de notre Religion, transmis à nous depuis J. C. par l'organe des Apôtres, principe que tous les siécles ont respecté, que l'hérésie n'a pu ébranler, & que l'impiété s'efforceroit en vain de détruire ; principe tracé au Symbole des Apôtres en ces termes : *Je crois la Communion des Saints.* Nous en avons fait profession dans notre enfance spirituelle sur les fonts sacrés où nous fûmes régénérés ; on en exigea de nous la croyance avec la même certitude que celle de l'existence d'un Dieu & d'une Trinité de Personnes en Dieu. Qu'a-t-on voulu nous faire professer par ces courtes paroles, *la Communion des Saints* ? C'est qu'il y a un rapport, un commerce, une liaison entre les Saints, c'est-à-dire entre les fideles que la grace

Explication de l'article du Symbole, *Je crois la Communion des Saints.* Symbole des Apôtres.

Idem.

ſanctifiante qu'ils poſſedent rend capables de mériter ; liaiſons où par une eſpece de transfuſion réciproque on entre mutuellement en participation des mêmes avantages & des mêmes biens ſelon l'eſprit.

Continuation du même ſujet.

Non, dans le Chriſtianiſme les tréſors de mérites qu'on y amaſſe ne ſont ni conſumés ni par les vers ou par la rouille, ni enfouis par une avarice coupable, ils ſont communiqués de l'un à l'autre ; & ceux qui par eux-mêmes ſont les plus pauvres & les plus indigens, s'ils vivent encore dans la grace, peuvent s'y enrichir par une heureuſe ſociété de biens avec leurs freres en J. C.

C'eſt ſur ce fondement inébranlable de la Foi, *Je crois*, *&c.* que l'Egliſe a établi des Indulgences.

C'eſt de-là, c'eſt ſur ce principe inconteſtable que l'Egliſe s'eſt crue autoriſée à établir ces indulgences que l'héréſie conteſta vainement dans les derniers ſiécles ; elle ſçait que les mérites infinis des ſatisfactions de J. C. & de ſes Saints forment un tréſor qui par différens canaux s'écoule ſur les juſtes, & particulierement ſur les pénitens qui ne peuvent remplir la meſure des ſatisfactions dont ils ſont redevables à Dieu, & elle les exhorte à puiſer avec confiance & avec joie dans ces ſources fécondes du Sauveur. C'eſt ſur ce principe encore que ſaint Paul ſe recommandoit aux prieres des Egliſes & qu'il ſouhaitoit que l'abondance des uns ſuppléât à l'indigence des autres.

La dévotion du Scapulaire eſt fondée ſur cette vérité, *Je crois*, *&c.*

C'eſt auſſi, Chrétiens, ſur ce même principe & ſur ce même fondement que la ſainte Confrérie du Scapulaire fut établie : la marque extérieure, cet habit qu'on doit porter, n'eſt ici qu'un témoignage & comme le ſceau, ſi j'oſe parler ainſi, du contrat mutuel qui ſe fait entre l'Ordre du Carmel & les Fideles qui s'y aſſocient : ce qui eſt ſignifié par cette apparence ſymbolique, fait l'eſſentiel de l'union qu'on contracte avec un Ordre ſaint ; on en devient membre en quelque ſorte. J. C. qui eſt le Chef de ce Corps myſtique, auſſi bien que de ſon Egliſe, fait deſcendre ſes ſalutaires influences & communique des eſprits

de vie, par le canal du Carmel, à tous ceux qui y sont soumis. L'Eglise, qui s'exprime par l'organe des Souverains Pontifes, autorise ce genre de Confédération; elle rend publiques les monumens qui la confirment; elle l'honore de privileges; elle en consacre la solemnité : en faut-il davantage à des esprits chrétiens & sensés?

Que peut opposer ici de raisonnable l'esprit de parti ou d'incrédulité? Les plaisanteries qu'il renouvelle de nos jours contre une Institution si solide & si utile, il les a empruntées de l'hérésie à sa naissance : ainsi parle Luther contre les indulgences. Lorsqu'il prétendit en tarir la source, la jalousie lui ferma les yeux à la vérité; & la jalousie n'excite-t-elle pas encore aujourd'hui de la partialité entre les Catholiques mêmes sur de saintes institutions? On s'attache à l'apparence méprisable d'un habit qu'on ne peut assez respecter; on en fait le sujet de ses scandaleuses dérisions, & l'on ne voit pas qu'on fait remonter par-là l'impiété jusques sur les premiers principes de la Réligion; qu'on perce l'Eglise de tous les traits qu'on lance contre le Carmel, & que la Communion des Saints souffre de l'atteinte qu'on veut donner à l'Association du Scapulaire. Plus dociles à la voix de l'Eglise qui par les graces qu'elle déploie sans cesse en faveur d'une si sainte Association, la défend assez de l'injuste censure de ses adversaires; reconnoissons plutôt, Chrétiens, quel avantage c'est pour nous d'y être admis, & ne pensons qu'à profiter de l'union qu'elle nous procure avec un Ordre digne de tous nos respects.

L'incrédulité & l'esprit de parti n'ont rien à opposer de raisonnable contre la dévotion du Scapulaire.

Pour mieux sentir les merveilleuses utilités de cette union, considérez, je vous prie, de quel secours vous avez besoin au milieu des engagemens & des dangers du siécle; représentez-vous ce trésor de colere qui vous est réservé pour l'autre vie, lors même que la pénitence a effacé en vous la tache du péché; pensez à l'insuffisance de vos satisfactions, au défaut

La dévotion au Scapulaire répare l'insuffisance de nos satisfactions, de nos prieres, &c.

d'austérité corporelle qui seroit néanmoins si nécessaire pour expier vos fautes; réfléchissez sur l'inefficacité de vos prieres, quelquefois négligées, faites souvent sans attention, presque toujours avec si peu de foi & de ferveur. Ce sont des besoins auxquels il faut suppléer; car enfin le juste Juge exigera du coupable, même après sa justification, jusqu'à la derniere obole des dettes contractées avec lui. Eh! comment donc lui payer jamais tout ce que vous lui devez? Rassûrez-vous, la sainte Association du Carmel, si vous en observez fidelement les regles, vous met en main de quoi vous acquitter; car c'est là que se trouvent sûrement & un trésor abondant de satisfactions, & un heureux supplément à ce que vos prieres ont de défectueux.

L'on trouve dans la dévotion du Carmel un trésor abondant de satisfactions.

Je dis trésor abondant de satisfactions; pour en être convaincu, jettez les yeux sur cette multitude de saints Pénitens qui composent l'Ordre qui vous a fait la grace de vous adopter: l'Orient & l'Occident, toutes les régions Catholiques goûtent les fruits amers du Carmel, l'esprit de pénitence & d'austérité, depuis les premiers Disciples d'Elie jusqu'à ses derniers enfans, s'est perpétué de siécles en siécles: les Cloîtres, peuplés de tant de saints Religieux & de Vierges ferventes, sont semés de ronces & d'épines. Par respect pour vos paroles, Seigneur, on y garde des voies dures & pénibles, *propter verba*
Ps. 16. 4. *labiorum tuorum custodivi vias duras*: pour vous on s'y mortifie non seulement de jour par des devoirs
Ps. 43. 22. rigoureux, *propter te mortificamur totâ die*; mais encore de nuit, par des veilles fatigantes & par des Cantiques laborieux; on s'y macere par des jeûnes, on s'y consume de travaux, on y verse sans cesse des larmes de componction, on y répand du sang: vous le sçavez, juste Dieu! on en fait plus pour satisfaire à votre justice, qu'il n'en faut, ce me semble, pour expier quelque omission, quelques fautes legeres dans le service volontaire qu'on vous rend.

Tant de satisfactions surabondantes seroient-elles donc perdues ? demeureroient-elles inutiles & sans fruit ? Non, Seigneur, non : plus porté à vous relâcher de vos droits qu'à les exiger à la rigueur, si votre justice ne vous permet pas de remettre au pécheur toute la satisfaction qu'il vous doit, votre miséricorde vous permet encore moins de ne pas tenir compte aux Saints de la surabondance de leurs satisfactions : vous les transportez à d'autres qu'il vous plaît de favoriser ; vous les appliquez sur-tout, selon leur intention, à ceux qui par leur union avec eux semblent avoir quelque droit d'y participer davantage. Ainsi les fruits de pénitence cueillis sur le Carmel se répandent-ils par un commerce spirituel, sur tous ceux qui ne deshonorent pas l'alliance qu'ils ont faite avec lui, & par-là est avantageusement remplacé ce qui manque, contre leur volonté, à la mesure de leurs satisfactions.

J'ajoute supplément à ce que vos prieres ont de défectueux. Il en est de celles que nous faisons dans les Associations particulieres, comme de celles que nous faisons en commun dans la société des Fideles assemblés au nom de Jesus-Christ, nous conspirons tous ensemble pour faire une espece de violence à Dieu même, c'est l'expression de Tertullien, & cette violence lui est agréable ; *Ad hæc vis Deo grata est.* Ainsi réunis d'une maniere encore plus spéciale & plus étroite, les Associés du Scapulaire forment avec les enfans d'Elie comme un saint concert, où tous unanimement se font entendre à Dieu. De toutes les parties de la terre s'élévent vers le Ciel des voix que le Seigneur aggrée ; parmi ceux qui l'invoquent il compte de grands Saints, mêlés, il est vrai, avec des Chrétiens imparfaits, mais en considération des uns il écoute favorablement les autres. Les plus fervens suppléent à ce qui manque aux plus foibles & aux plus tiédes, & de-là quelle profusion des bontés de notre Dieu ! Quelle facilité à exaucer des

Non seulement la dévotion du Scapulaire est un trésor de la satisfaction, mais elle est encore un supplément au défaut de nos prieres &c.

vœux confondus avec ceux des Saints ! Quel avantage par conséquent d'entrer ainsi en participation des satisfactions, des prieres, des mérites, enfin d'une portion choisie du troupeau de Jesus-Christ ! Et que faut-il donc de plus pour vous donner la plus haute idée de l'Association du Carmel, & pour justifier l'utilité de ses effets ?

L'association au Scapulaire donne un droit particulier à la protection de Marie.

Voici cependant encore une nouvelle source de graces que vous ouvre cette sainte Dévotion ; c'est le droit particulier qu'elle vous donne à la protection de la sainte Vierge en vous consacrant singulierement à son service. Car tel est l'heureux effet du vêtement apporté du Ciel, qu'en attachant le Chrétien qui le reçoit à l'Ordre dont il est la livrée, il l'attache dès-là spécialement à Marie qui fut toujours après Dieu le principal objet de son culte : je n'en chercherai pas la preuve dans les temps reculés, & je ne me perdrai pas dans des généalogies sans fin, comme parle l'Apôtre ; je ne vous dirai point après les Peres de l'Eglise, que dès le temps même d'Elie, la legere nuée que le saint Prophéte vit s'élever de la mer pour répandre ensuite une pluie bienfaisante sur la terre, c'étoit Marie, qu'il la reconnut dans les figures mystérieuses que le Ciel lui en traçoit, & que lui & ses Disciples l'honorerent dès-lors comme la Mere future du Messie attendu. Voici quelque chose de plus certain ou du moins de plus proche de nos temps.

Protection singuliere de Marie en faveur des enfans du Carmel.

On sçait que les Solitaires que le plus saint de nos Rois (*Louis IX.*) trouva sur le Carmel, & qu'édifié de leurs rares vertus il transporta dans nos climats, faisoient depuis plusieurs siécles une profession singuliere d'honorer la Mere du Sauveur. La crainte même que leur causoient les incursions fréquentes des Sarrasins, ces irréconciliables ennemis du nom Chrétien, leur avoit fait envoyer à Rome le plus précieux thrésor qu'eût le Carmel ; c'étoit une image de la Reine des Anges. Il est croyable que depuis le

Concile

Concile d'Ephese elle s'étoit conservée en ce lieu, & qu'elle y avoit été comme la sauve-garde des enfans des Prophétes : quoiqu'il en soit, ils la retrouverent à leur arrivée en Occident, & les Successeurs de Pierre qui l'avoient reçue comme un présent digne de leur piété, en instituerent la Fête sous le nom de Notre-Dame du Mont-Carmel. La Mere de Dieu ne cessa point de favoriser en Occident un Ordre qu'elle avoit constamment protégé dans l'Orient ; toujours également favorable à l'Ordre nouvellement transplanté, parce qu'elle lui étoit toujours également chere, ce fut dans la Capitale même du monde Chrétien qu'elle l'honora d'une de ces faveurs que l'incrédulité conteste en vain ; j'entends cette apparition miraculeuse dont je vous ai déja parlé, où portant à la main le Scapulaire comme le Type d'un nouveau Sacrement de protection, elle le présenta au saint Général de l'Ordre chéri, & y attacha les promesses les plus avantageuses pour quiconque auroit l'honneur de s'en revêtir, & qui le porteroit dignement.

Si Marie s'engage à protéger les Associés au Scapulaire, cette faveur suppose de leur part un dévouement entier.

Vierge sainte, je reconnois à ce nouveau trait de bonté l'inclination que vous eûtes dans tous les temps à nous faire sentir les effets de votre crédit auprès du Seigneur ; il étoit à propos que le culte que l'on vous rend, aussi ancien que celui que l'on rend à votre Fils, se ranimât de temps en temps pour le bien du Peuple Chrétien. Le Concile d'Ephese l'avoit rendu à l'Eglise aussi pur qu'il le fut à son origine, & le Scapulaire lui donna au treiziéme Siécle un nouvel éclat, un nouveau lustre ; c'est à nous, Chrétiens, d'en suivre la trace par un religieux dévouement, qui en honorant Marie nous assure ses faveurs, & ce n'est qu'à ce prix que nous éprouverons l'efficace des promesses attachées par elle-même au Scapulaire : car, prenez-y garde, les engagemens entre Marie & le Fidele sont réciproques. Marie, il est vrai, s'engage à protéger le Fidele qui se revêt de sa

livrée, mais le Fidele en s'en revêtant s'engage solemnellement au service de Marie; il lui fait une espece de serment de fidélité; on l'exige de lui lorsqu'en lui donnant ce vêtement salutaire on l'avertit de lui adresser ses vœux, de lui rendre ses hommages, & d'en faire l'objet éternel de son attachement. Au reste les fruits d'un engagement qui vous lie si étroitement à cette Reine du Ciel ne sont point équivoques. Quelles marques de bienveillance n'en reçoivent pas ceux qui s'attachent à elle par cet asservissement spécial? Combien de miracles de protection en leur faveur?

Le Scapulaire ne procure pas seulement des graces extérieures, il va jusqu'à nous attirer des graces intérieures.

Voulez-vous des miracles d'une protection intérieure & invisible? Qui pourroit décrire de combien de graces de salut le Scapulaire a été de tout temps la source? Combien au fort de la tribulation prêts à se livrer au désespoir y ont trouvé le soutien & la consolation dont ils avoient besoin! Combien par sa vertu ont sçu se garentir des piéges du tentateur & triompher de la séduction du siécle! Combien lui ont dû & leur conversion & leur persévérance dans le bien! Il n'appartient qu'à ceux qui en ont éprouvé les salutaires effets d'en parler dignement.

Protection extérieure de Marie à l'égard de ses enfans associés au Scapulaire.

Voulez-vous des miracles d'une protection extérieure & sensible? Tels que les linges que toucha autrefois S. Paul devinrent des remedes universels à tous les maux; tel le Scapulaire a opéré dans tous les siécles & opere encore de nos jours des guérisons où l'art s'étoit inutilement épuisé. Et de combien d'autres prodiges n'a-t-il pas été le glorieux instrument? Les embrasemens éteints, les tempêtes calmées, les maléfices rendus inutiles, les chaînes des captifs brisées, le démon chassé, les morts même ressuscités sont autant d'illustres preuves de son efficace, & justifient les promesses attachées par Marie à ce vêtement de bénédiction.

Le crédit accordé à

Une Dévotion où la toute-puissance de Marie (pour me servir du langage des Peres) éclate avec

tant d'avantage sur les corps & sur les ames, n'autorisera-t-elle point la présomption ? Non, Chrétiens, les conditions pour avoir part aux graces du Scapulaire mettent un frein à la présomptueuse confiance du Chrétien qui le porte ; car si c'est de la part de Marie un engagement à le protéger, c'est de sa part une nécessité de se rendre digne de sa protection. On exige de lui des prieres réglées, des abstinences, des jeûnes, une chasteté parfaite selon son état, une fuite exacte du péché ; en un mot, une fidelle imitation de celle qu'il veut avoir pour Protectrice : sans cela le symbole n'est plus animé, le titre est impuissant & l'adoption devient infructueuse.

Marie doit nous porter à nous ranger sous ses livrées, sans cependant autoriser notre présomption.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens ? Hélas ! ce que nous ne pouvons assez déplorer : on entre dans la sainte Association & l'on n'en mene pas une vie plus sainte ; on veut avoir part au privilége & l'on refuse de remplir les devoirs ; on porte le Scapulaire & on le décrie par sa conduite ; la diffamation en rejaillit sur le corps entier ; le nom & le culte de Marie qu'on deshonore par ses œuvres en sont blasphémés. A l'ombre d'une si puissante protection, couvert d'une livrée respectable, on se licencie, on s'émancipe, & l'on péche tranquillement parce qu'on croit le faire impunément, abus. Ah ! ne jugeons point de la protection des Saints du Ciel comme de celle des Grands de la terre. Dans le séjour de la gloire, Marie toujours conforme aux inclinations de son Fils ne favorise que selon les vûes de Dieu qui prédestine. Un cœur livré à des passions criminelles qu'il aime, peut-il donc fixer l'attention de la plus pure des Vierges ? Des lévres impures ou médisantes, peuvent-elles lui adresser des prieres capables de la toucher ? Non, Chrétiens, non, les promesses attachées au saint Scapulaire ne sont pas pour nous dispenser de la Pénitence, mais pour nous aider à la faire ; elles ne sont pas pour nous soustraire aux Loix rigoureuses de l'Evangile, mais pour nous en

Ce que l'on remarque de déplorable, c'est que bien des Chrétiens s'associent au Scapulaire, & ne vivent pas en Chrétiens.

Qui sont ceux qui n'honorent point Marie.

faciliter l'obſervation ; elles ne ſont pas pour nous donner une coupable ſécurité dans nos déſordres, mais pour nous obtenir les moyens d'en ſortir ; elles ne ſont pas enfin pour nous aſſurer une mort ſainte après une vie toute criminelle, mais pour nous conduire à la mort précieuſe des juſtes par la vie innocente ou pénitente des juſtes.

Suite du même ſujet & concluſion du Diſcours.

Comptez ſur Marie, vous le pouvez, vous le devez même ; mais n'eſpérez pas être bien avec elle ſi vous ne craignez pas d'être mal avee Jeſus-Chriſt. Et ſi vous êtes toujours condamnables au Tribunal du Fils, ne vous flattez pas d'être jamais abſous au Tribunal de la Mere. Voulez-vous donc reſſentir les heureux effets de la protection ſpéciale dont elle favoriſe la ſainte Aſſociation du Carmel ? Tâchez de la mériter par une vie pure & exemplaire ; que vos mœurs faſſent honneur à la Dévotion que vous profeſſez, que votre régularité en ſoit l'apologie contre ceux qui oſent la cenſurer ; & pour tout dire en un mot, ſoyez autant que vous le pouvez ſes imitateurs, les imitateurs de ces fervens Religieux, (de ces ſaintes & illuſtres Vierges auxquelles le Scapulaire vous aſſocie,) c'eſt le moyen d'entrer avec eux en ſociété de mérites, & d'avoir part aux plus inſignes faveurs de Marie leur Mere & la vôtre : ainſi après avoir éprouvé ſur la terre les utiles effets de la Dévotion la plus ſolide, en goûterez-vous dans le Ciel les fruits auſſi durables que l'éternité.

Fin du IX. Volume du Dictionnaire Apoſtolique.

Contenant toutes les principales Fêtes de la ſainte Vierge. Le ſuivant, ſous preſſe, renfermera des Communs qui ſeront très-utiles à ceux qui auront charge d'ames, & des Vêtures & des Profeſſions.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce IX. Volume.

ARTICLE PREMIER.

Sur la Conception Immaculée de la B. V.

ARTICLE SECOND.

SUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

ARTICLE TROISIÉME.

SUR L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.

ARTICLE QUATRIÉME.

SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

ARTICLE CINQUIÉME.

SUR LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE.

ARTICLE SIXIÉME.

SUR LA PRÉSENTATION DE MARIE AU TEMPLE.

ARTICLE SEPTIEME.

SUR LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

ARTICLE HUITIÉME.

SUR LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

cet

ARTICLE NEUVIEME.

SUR LA DÉVOTION OU CONFRÉRIE DU ROSAIRE.

ARTICLE DIXIEME.

SUR LA DÉVOTION OU CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE.

ARTICLE DIXIEME,

SUR LA DÉVOTION OU CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE.

ARTICLE DIXIEME,

SUR LA DÉVOTION OU CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE.

ARTICLE DIXIEME,

SUR LA DÉVOTION OU CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE.